**Traité des maladies vénériennes / par M. Fabre.**


**Contributors**

Fabre, Pierre, 1716-1793.
Francis A. Countway Library of Medicine

**Publication/Creation**

A Paris : Chez P. Fr. Didot le jeune ..., MDCCXCV [1795]

**Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/azjakfnc

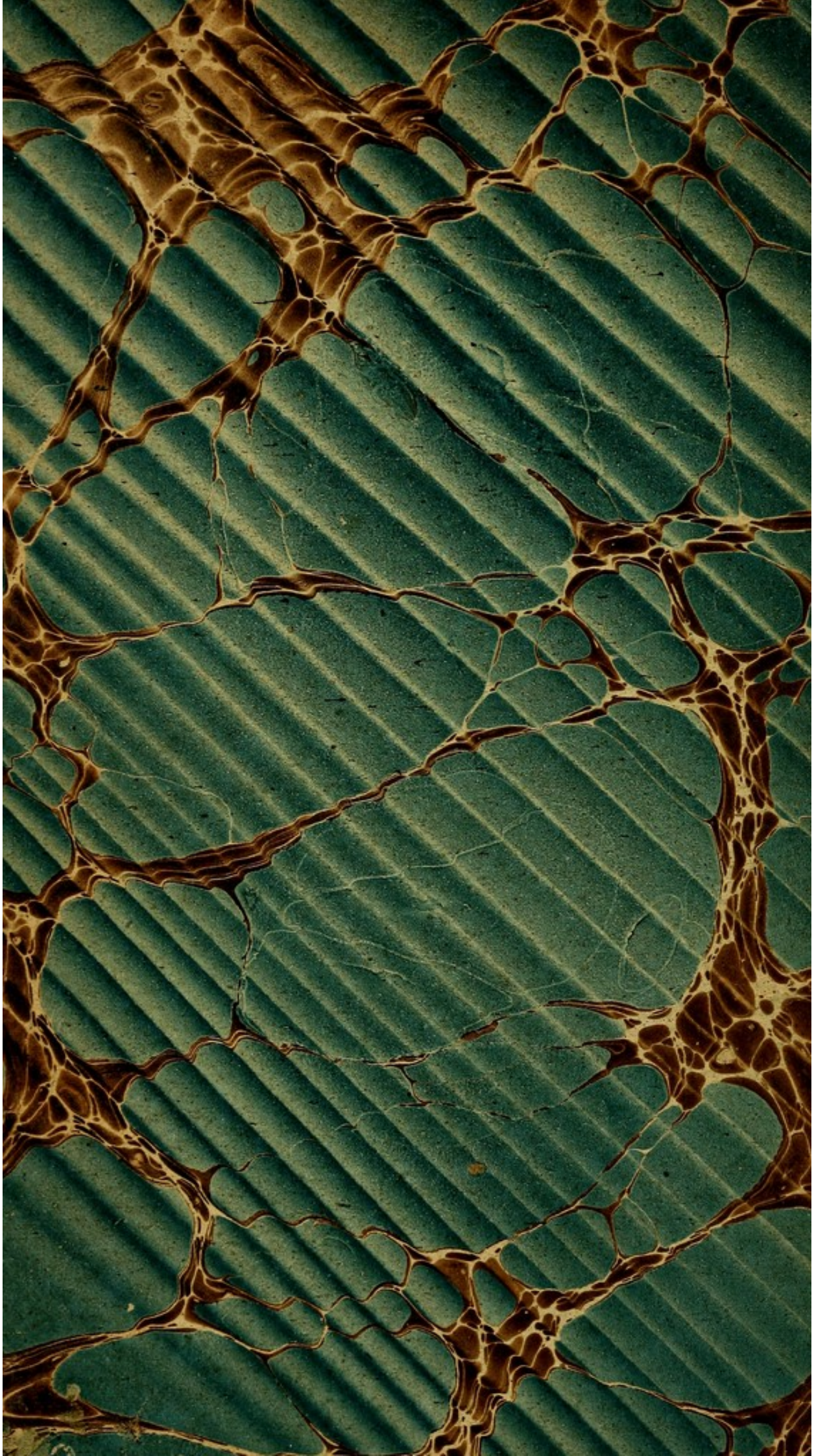
**License and attribution**

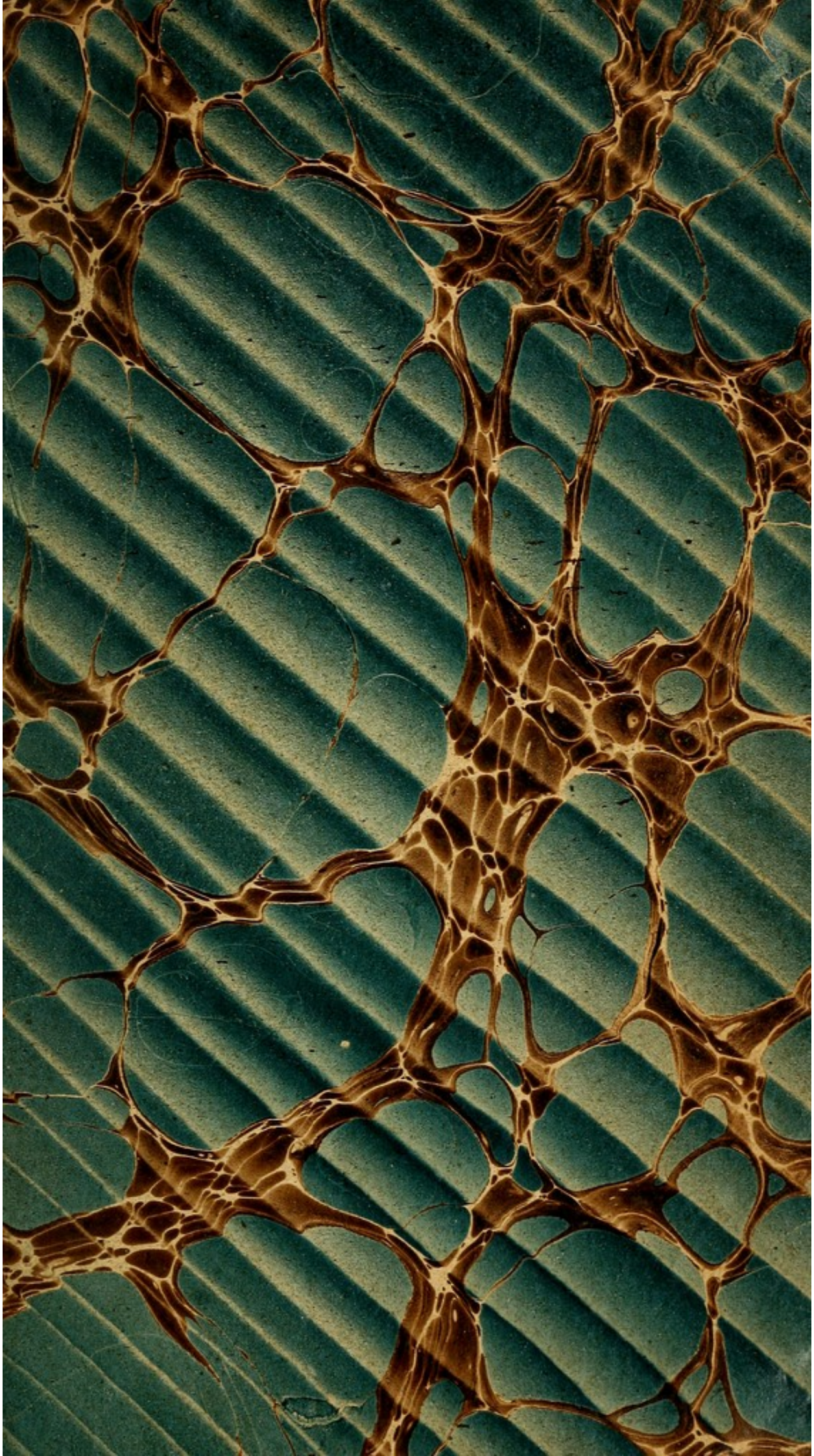
This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

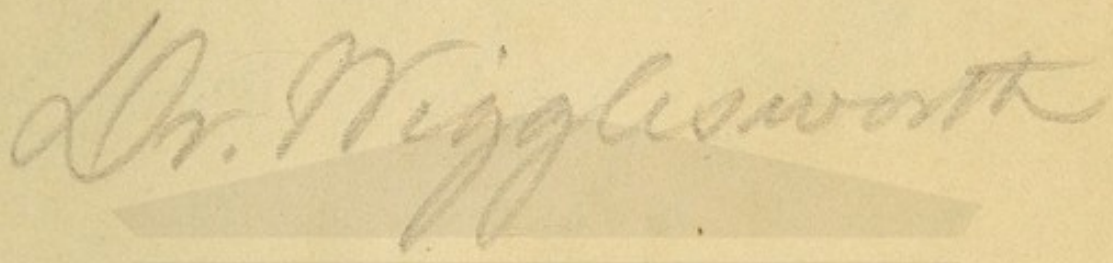
wellcome collection

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org





12. V. 185.



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/traitdesmaladi00fabr

4

Dr. Wijgleswo

# TRAITÉ
# DES MALADIES
# VÉNÉRIENNES.

# TRAITÉ
# DES MALADIES
# VÉNÉRIENNES.

# TRAITÉ
## DES
# MALADIES
## VÉNÉRIENNES,

PAR M. FABRE, Professeur des Écoles de Chirurgie, ancien Prévôt, Commissaire pour les Extraits de l'Académie, &c.

*QUATRIEME ÉDITION,*

*Revue, corrigée & augmentée par l'Auteur :*

On y a joint une Table analytique des Matieres, contenant le précis de chaque Chapitre.



A PARIS,
Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, Quai des Augustins.

M. DCC. XCV.

CATALOGUED.
E. J. C.

# PRÉFACE.

VOICI la quatrieme édition de cet Ouvrage que j'ai conſacré à l'inſtruction des jeunes Chirurgiens pour les rendre dignes de la confiance du Public. C'eſt le fruit de l'expérience que j'ai acquiſe chez le célebre M. Petit : huit années conſécutives d'étude & d'application ſous ce grand maître, m'ont mis à portée de ſaiſir ſes vues dans la théorie & dans la pratique des maladies vénériennes.

Le premier Chapitre de ce Traité offre le tableau général de ces maladies ; je ne ſuis point entré dans leur détail hiſtorique, M. Aſtruc n'a rien laiſſé à déſirer ſur ce point : je me ſuis borné à donner une idée générale du virus vérolique ; c'eſt-à-dire, de la maniere dont il ſe communique, des modifications qu'il reçoit dans le corps par différentes cauſes, de ſes effets, de la maniere dont il eſt détruit dans la perſonne qui l'a reçu, & des différents moyens que l'Art emploie pour le combattre : ces différents traits, raſſemblés ſous un même point de vue, forment la baſe de toutes les connoiſſances théoriques & pratiques qui ſont détaillées dans tout l'Ouvrage.

La gonorrhée eſt, de l'aveu de tous les Praticiens, l'accident vénérien le plus opiniâtre & le plus difficile à guérir. Le plus ſouvent l'imprudence des Malades ou l'impéritie de ceux qui les traitent, ſont les principales cauſes qui augmentent la difficulté. Je ſuis entré dans le détail le plus étendu qu'il m'a été poſſible ſur les véritables vues qu'on doit avoir dans le traitement de cette maladie pour éviter les accidents qui n'en ſont que trop ſouvent les ſuites, & pour abréger la cure autant que la nature du mal peut le permettre.

La vérole eſt comme un prothée qui ſe cache ſous toutes ſortes de formes. Il n'y a preſque point de maladies chroniques dont le virus vérolique n'imite la cauſe; auſſi les effets de ce virus ſont-ils ſouvent ſi déguiſés, qu'il faut avoir beaucoup d'expérience pour la reconnoître. On peut dire que M. Petit avoit une ſagacité ſupérieure pour démêler le caractere de la vérole à travers le voile qui le cachoit, comme on en jugera par un grand nombre de conſultations de cet habile Praticien, dont j'ai enrichi cet Ouvrage.

Tous les Auteurs ont conſidéré le virus vénérien comme un venin qui épaiſſit toutes nos liqueurs, & particuliérement la lymphe; ils on cru que le mercure diviſé

en petits globules, d'une peſanteur ſpécifique bien ſupérieure à celle des globules de nos humeurs, ne guériſſoit la vérole qu'en briſant, atténuant les fluides trop épais & en rétabliſſant ainſi la liberté de la circulation juſques dans les plus petits vaiſſeaux. J'oſe croire qu'on trouvera les raiſons que j'ai rapportées contre cette idée groſſiere de méchanique, d'autant plus dignes d'attention, qu'elles ſont fondées ſur l'expérience.

Jamais le traitement des maladies vénériennes n'a été ſoumis à une loi fixe; on a toujours propoſé de nouveaux remedes & de nouvelles manieres de les adminiſtrer; de ſorte que ceux qui commencent à exercer l'Art de guérir ſont très-embarraſſés dans le choix de la méthode la plus ſalutaire : j'ai donc cru qu'il ſeroit utile de faire, ſuivant des principes certains & évidents, le parallele de ces différentes méthodes.

Enfin j'ai décrit dans le détail le plus exact qu'il m'a été poſſible, le traitement qui convient à la vérole relativement à ſes différentes complications, aux tempéraments des malades, &c. & j'ai fait voir qu'on ne devoit point s'aſſervir, comme les Empyriques, à ſuivre la même route dans tous les cas, & qu'il falloit varier &

les moyens & la maniere de les adminiſtrer ſuivant la diverſité des circonſtances. J'ai ajouté à la fin une Table analytique des matieres où le Lecteur pourra voir d'un coup d'œil le précis de l'objet qui eſt traité dans chaque chapitre.

Tel eſt l'Ouvrage que j'ai tâché de rendre utile à l'humanité. Les Médecins & les Chirurgiens qui ont écrit ſur les maladies vénériennes, dans les premiers temps qu'elles parurent en Europe, n'avoient pas encore raſſemblé aſſez d'obſervations pour donner une idée juſte & aſſez étendue de leurs cauſes, de leurs ſymptomes, de leurs ſignes & de la maniere de les traiter: nous ſommes aujourd'hui plus inſtruits ſur ces objets; mais pourquoi, depuis long-temps, le traitement de ces maladies eſt-il preſque entiérement livré à l'avidité & à l'ignorance des Charlatans?

Il n'eſt pas ſurprenant que des hommes ſans talens, contraints d'abord par la néceſſité de ſubſiſter, enſuite excités par l'ambition de s'enrichir, ſe couvrent du voile du myſtere pour tromper les malades en les ſéduiſant par le menſonge & l'impudence: mais le Public ſe méfieroit encore de cette fraude dangereuſe, ſi des gens de l'Art ne l'abuſoient pas par des certificats qui ſont preſque toujours démentis par l'événement.

Les maux vénériens ne ſont point de ces maladies locales dans leſquelles la diſparition des ſymptomes en ſuppoſe néceſſairement la guériſon. Le principe de la vérole conſiſte dans un venin caché qui, lorſqu'on ne l'a pas entiérement détruit, peut exiſter pendant long-temps dans le corps humain, ſous l'apparence de la meilleure ſanté : on ne peut donc pas certifier la ſureté d'un remede qui en aura diſſipé les ſignes extérieurs, à moins qu'une longue expérience n'ait conſtaté ſon efficacité.

Il ſuffit que le Public jete un coup d'œil ſur l'hiſtoire des ſecrets anti-vénériens les plus vantés, pour qu'il revienne de l'erreur où les apparences du ſuccès & les certificats l'entraînent. Il n'y a aucun de ces remedes dont l'uſage ait été conſervé, parce qu'on en a reconnu l'infidélité ou le danger.

A la fin du dernier ſiecle, le ſieur Labrune avoit imaginé une préparation mercurielle, à laquelle il donna le nom de *panacée* : les ſuccès apparents que ce remede eut d'abord dans pluſieurs cas où il fut employé, en impoſerent au point que Louis XIV, toujours attentif à la conſervation de ſes ſujets, l'acheta de l'Auteur ſur la foi des Médecins & des Chirurgiens qui avoient été témoins des expériences qui en avoient été faites par ordre du Roi.

L'uſage en fut établi aux Invalides, à l'excluſion de tout autre ; mais on ne fut pas long-temps ſans reconnoître qu'il cauſoit quelquefois des accidents fâcheux, ou que ſes effets les plus ſalutaires ſe bornoient à pallier le mal.

On peut citer encore les fumigations du ſieur Charbonnier, que l'eſpece de réputation qu'elles acquirent d'abord, ne ſauva pas de la proſcription qu'elles méritoient. Tel a été le ſort d'une infinité d'autres remedes avec leſquels on avoit également abuſé de la confiance du Public, & tel eſt auſſi celui que les fameuſes dragées anti-vénériennes de M. Keiſer ont commencé à éprouver.

S'il étoit poſſible qu'un remede guérît radicalement la vérole ſans danger, ſans aſſujettir les malades à obſerver un régime, & à garder la chambre ; les atteſtations que les Médecins & les Chirurgiens les plus accrédités ont prodiguées à M. Keiſer, pouvoient faire préſumer que ce remede exiſtoit dans ſes dragées. Les feuilles périodiques, les gazettes, les journaux étoient remplis de l'hiſtoire des cures merveilleuſes que ce remede opéroit ſous les yeux des maîtres de l'Art : auſſi un ſeigneur reſpectable, ami de l'humanité, donna le témoignage le plus ſenſible de ſa bien-

faiſance, en protégeant un pareil remede dans lequel on lui montroit un ſecours auſſi ſûr que facile, & peu diſpendieux, contre des maux qui énervent le courage de ceux qui ſont deſtinés à défendre la Patrie. A ſon exemple, le Miniſtere ſaiſit bientôt des vues qui paroiſſoient ſi ſalutaires, & les ordres les plus précis furent envoyés dans les Hôpitaux militaires pour qu'on n'employât que les dragées de M. Keiſer dans le traitement des maladies vénériennes.

Cependant des Praticiens conſommés dans cette partie de l'art de guérir avoient obſervé que ce remede étoit ſouvent infidele, & qu'il cauſoit quelquefois des accidents dangereux ; mais il n'étoit pas permis alors de publier de pareilles obſervations contre le préjugé général : on a vu les plumes vénales qui étoient chargées de faire l'apologie des dragées, accabler d'imputations odieuſes des perſonnes eſtimables ( M. Aſtruc lui-même ), qui avoient oſé dire la vérité ; on a même vu l'autorité ſévir contre des Chirurgiens qui préféroient, dans leurs Hôpitaux, la méthode des frictions, parce qu'on avoit ſurpris la religion du Miniſtre en lui diſant que la raiſon étoit moins le motif de cette préférence, que la jalouſie.

Le Public fut ainſi, pendant nombre d'années, la victime du manége & de l'intrigue qui lui cachoit l'abus qu'on faiſoit de ſa confiance; mais la vérité perça inſenſiblement : on commença à ſe plaindre tout haut que les dragées excitoient ſouvent une ſalivation orageuſe, contre la promeſſe poſitive de M. Keiſer; qu'elles cauſoient des envies de vomir, des coliques, & quelquefois des dyſſenteries mortelles. L'expérience apprit encore non-ſeulement que la maladie revenoit ſouvent plus ou moins long-temps après que les ſymptomes avoient diſparu, mais encore que pluſieurs malades qui avoient été obligés de faire un long uſage du remede, s'étoient trouvés affectés de la poitrine, & avoient péri d'une ſuppuration au poumon.

J'ai ſous les yeux un Mémoire qui a été lu à l'Académie Royale de Chirurgie par un habile Chirurgien qui a ſuivi, ſans prévention, les effets des dragées adminiſtrés par M. Keiſer dans ſon Hôpital, & par pluſieurs Chirurgiens majors des Hôpitaux militaires : il contient beaucoup d'obſervations ſur les différens déſordres que ce remede cauſoit, dans le même temps que les papiers publics étoient remplis de certificats des maîtres de l'Art qui atteſtoient qu'il agiſſoit avec autant de douceur que de ſûreté.

Enfin, l'illuſion s'eſt entiérement diſſipée. Le Miniſtre éclairé ſur l'abus qu'on a fait des dragées, a rendu aux Chirurgiens des Hôpitaux la liberté d'employer la méthode qu'ils jugeroient la plus convenable: j'apprends cependant qu'on ne les a pas abſolument abandonnées dans l'Hôpital des gardes Françoiſes. On s'en ſert dans certaines circonſtances; mais le Chirurgien éclairé qui les adminiſtre, a obſervé qu'en les faiſant bien ſécher pour faire évaporer le ſuperflu de l'acide du vinaigre avec lequel on a diſſous le mercure, elles cauſoient moins de ravages dans l'eſtomac & dans les inteſtins. Mais ce même Chirurgien, inſtruit par l'expérience, convient en même temps que ſi, après l'uſage des dragées, les malades n'obſervent pas, pendant long-temps une conduite & un régime réguliers, leur poitrine s'affecte, & ſont menacés de la pulmonie.

Telle eſt l'hiſtoire d'un remede tantôt infidele, & ſouvent dangereux, que l'autorité & la protection ont accrédité pendant long-temps ſur la foi des certificats des maîtres de l'Art. Je ne me permettrai aucune réflexion ſur les motifs qui ont dicté la plupart de ces certificats: tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'il faut ignorer la nature & la marche des maladies vénériennes

pour atteſter immédiatement après le traitement, la guériſon d'un malade ſur la diſparition des ſymptomes extérieurs. « Nous ſouſſignés «, diſoient les Médecins & les Chirurgiens qui étoient chargés de ſuivre les expériences de M. Keiſer, » atteſtons que l'état ci-deſſus du malade » eſt conforme à la vérité, & qu'après » l'avoir examiné après ſon traitement, » nous l'avons jugé bien guéri, en foi de » quoi, &c. ». Mais enſuite, on ſe gardoit bien d'informer le Public que les mêmes ſymptomes avoient reparu dans la plupart de ces malades, ſans qu'ils euſſent couru le riſque de contracter de nouveau la maladie ; ou bien qu'ils traînoient une vie languiſſante par l'effet du remede.

Je ne parlerai point de ces hommes propres à monter ſur les tréteaux, qui font diſtribuer aux paſſants des affiches ſcandaleuſes ; on a lieu de ſe flatter que la Commiſſion de Médecine s'oppoſera à de pareils abus, & que la vie des Citoyens ne ſera plus livrée à la cupidité des Charlatans.

***

# TABLE
## DES
# CHAPITRES
Contenus dans cet Ouvrage.

CHAPITRE PREMIER. *Observations préliminaires sur les maladies Vénériennes*, page 1
CHAPITRE II. *De la Gonorrhée*, 31
CHAPITRE III. *La cure de la Gonorrhée*, 54
CHAPITRE IV. *De la Strangurie vénérienne*, 94
CHAPITRE V. *Des Chancres & des Bubons vénériens*, 135
CHAPITRE VI. *De la Vérole confirmée*, 166
CHAPITRE VII. *Le Diagnostic de la Vérole*, 191
CHAPITRE VIII. *Suite du Diagnostic de la Vérole*, 219
CHAPITRE IX. *Suite du Diagnostic de la Vérole*, 248
CHAPITRE X. *Fin du Diagnostic de la Vérole, avec son Pronostic*, 277

CHAPITRE XI. *Observations sur la maniere dont le mercure opére la guériſon de la Vérole*, 310
CHAPITRE XII. *Parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la Vérole*, 339
CHAPITRE XIII. *Suite du Parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la Vérole*, 373
CHAPITRE XIV. *Traitement de la Vérole*, 419
CHAPITRE XV. *Suite du Traitement de la Vérole*, 435
CHAPITRE XVI. *Suite du Traitement de la Vérole*, 468
CHAPITRE XVII. *Suite du Traitement de la Vérole*, 492
CHAPITRE XVIII. *Suite du Traitement de la Vérole*, 521

Fin de la Table des Chapitres.

TRAITÉ



# TRAITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Observations préliminaires sur les Maladies Vénériennes.*

*Origine du mal vénérien en Europe.*

ON ſait que l'opinion la plus généralement reçue ſur l'origine de la vérole en Europe, eſt qu'elle fut apportée dans cette partie du monde par la flotte de Chriſtophe Colomb, en revenant des iſles de l'Amérique, où ſon équipage l'avoit reçue des naturels du pays.

Dans ces premiers temps, la propagation prompte de cette maladie fit penſer aux Médecins & aux Chirurgiens qu'elle étoit épidémique,

ainſi que les maladies peſtilentielles, & par conſéquent qu'elle venoît d'une cauſe extérieure & commune. Mais l'expérience apprit bientôt que le mal vénérien n'étoit produit ni par un mauvais régime, ni par un vice de l'air, ni par un abus des choſes non-naturelles, ni par une corruption ſpontanée des humeurs, mais uniquement par la voie de communication qui le fait paſſer d'une perſonne gâtée à une perſonne ſaine.

*Comment le virus ſe communique.*

Le virus vénérien peut ſe communiquer de deux manieres ; ſavoir, par la génération, & par la contagion. La premiere a lieu lorſqu'un pere ou une mere, qui ont la vérole, la communiquent à leurs enfants. Quant à la ſeconde, l'expérience prouve que la communication du virus par la contagion ne ſe fait que par le contact immédiat d'une perſonne infectée de ce virus avec une perſonne ſaine ; & encore faut-il que la partie qui eſt touchée ſoit dénuée d'une peau denſe & épaiſſe : ainſi il ne faut pas croire que le virus pénetre dans le corps indiſtinctement par toutes les parties extérieures, mais ſeulement par celles qui ne ſont couvertes que d'une pellicule, comme le gland, le canal de l'uretre & l'intérieur du prépuce dans les hommes ; l'intérieur des grandes levres, le clitoris, les nymphes, le vagin, & le col de la matrice dans les femmes ; la langue & les autres parties de la bouche, le mamelon, les bords de l'anus, &c.

Le contact de ces différentes parties ſe fait de pluſieurs manieres : la plus commune & la plus naturelle eſt le commerce charnel entre l'homme & la femme. Lorſqu'une femme ſaine s'aban-

donne à un homme gâté, & lorſqu'un homme ſain voit une femme infectée ; dans l'un & l'autre cas, le virus ſe communique d'un corps à l'autre. Cette communication peut auſſi avoir lieu par le commerce infame & contre nature des perſonnes du même ſexe. Le virus ſe communique également par l'allaitement. Si une nourrice gâtée allaite un enfant ſain, elle lui communique le virus vénérien avec le lait qu'elle lui donne ; & ſi un enfant gâté tette une nourrice ſaine, la ſalive de cet enfant étant infectée, & s'inſinuant dans les pores des mamelons, porte le virus vérolique dans le ſang de la nourrice. L'expérience prouve encore que le virus ſe communique par des baiſers laſcifs ſur la bouche, ou ſur les parties de la génération d'une perſonne gâtée : dans ce cas les levres, & principalement la langue, qui eſt appliquée ſur des parties infectées, reçoivent l'impreſſion du virus, & en portent le plus ſouvent des marques ſenſibles. J'ai vu un homme qui avoit gagné un chancre vénérien à la langue, pour avoir baiſé laſcivement la vulve d'une femme gâtée. Il y a des exemples qu'on prend la vérole en mettant les doigts ou la main dans des endroits attaqués d'un ulcere vénérien ; mais il faut qu'il y ait à ces parties quelque ſolution de continuité qui puiſſe donner entrée au virus.

Enfin on prétend qu'un homme peut gagner la vérole en voyant une femme ſaine. Pour expliquer ce phénomene, on dit que cela arrive lorſque cette femme, après avoir eu commerce avec un homme gâté, ſouffre les approches d'un autre homme immédiatement après, & ſans s'être lavée. Dans cette circonſtance, la ſemence corrompue qu'elle a reçue du premier, & qui eſt encore retenue

dans le vagin, peut communiquer le virus vénérien au ſecond qui a procédé tout de ſuite au même acte, ſans que la femme s'en trouve infectée.

*Le virus vénérien ſe communique avec des modifications différentes.*

Le virus vénérien ſe communique donc d'un corps à l'autre par les différentes voies que je viens d'indiquer ; mais c'eſt avec des modifications différentes qu'il eſt important d'obſerver. Les enfants qui viennent au monde avec la vérole, en ſont infectés à différents degrés, ſuivant les circonſtances dans leſquelles ils ont été engendrés. Cette remarque, qui influe beaucoup ſur la pratique, eſt due à M. Petit. Il a donné ſur ce point de théorie des éclairciſſements intéreſſants dans une conſultation que je rapporterai ailleurs. Entre pluſieurs queſtions qu'on faiſoit à ce célebre Chirurgien touchant la maladie d'une jeune demoiſelle de treize ans, on lui demandoit s'il y avoit des exemples que des enfants apportant la vérole en naiſſant, aient vécu long-temps, & aient été bien guéris : voici la réponſe de M. Petit : » Il n'eſt que trop ordinaire de voir des enfants venir au monde avec la vérole ; mais tous ne ſont pas également à plaindre, parce que tous ne ſont pas engendrés dans les mêmes circonſtances. Qu'une femme & ſon mari aient tous deux la vérole ; que ce ſoit le mari qui ait cette maladie & que la femme ſoit ſaine ; ou que le mari ſoit ſain, & que la femme ſeule en ſoit attaquée ; dans ces différents cas les enfants qui naîtront auront la vérole, mais à différents degrés. Celui qui naît de pere & de mere qui avoient cette maladie dans le temps

» de la conception, eſt plus affecté que tout au-
» tre, & il eſt plus facile à guérir. Celui qui
» naît d'une mere ayant la vérole, le pere étant
» ſain, eſt moins difficile à guérir ; mais il l'eſt
» beaucoup plus que celui qui ne tient la vérole
» que du pere. Enfin, lorſque le pere & la mere
» étant ſains, ils n'ont gagné la vérole qu'après
» la conception de l'enfant, celui-ci naîtra,
» comme les autres, avec la vérole ; mais il n'en
» ſera pas ſi affecté, & on le guérira plus facile-
» ment «.

Il eſt aiſé de commenter le ſentiment de M. Petit. Il dit que lorſque le pere & la mere ont la vérole, l'enfant qui a été conçu dans cette circonſtance, doit avoir cette maladie dans le degré le plus éminent ; parce que non-ſeulement il a été nourri dans le ſein d'une mere affectée de la vérole, mais encore parce qu'il a été formé par des ſemences infectées du virus. Mais lorſque le pere étant ſain la mere ſeule a la vérole, l'enfant doit avoir cette maladie dans un degré moindre que dans le cas précédent ; parce que la ſemence de l'homme qui a contribué à ſa formation, étoit exempte du virus vénérien. On doit concevoir auſſi que l'enfant ſera encore moins affecté, ſi, la mere étant ſaine, le pere ſeul a la vérole ; parce que non-ſeulement la ſemence ou l'œuf de la mere n'ont point contribué à lui tranſmettre le germe de la maladie, mais encore parce que dans ſon ſéjour dans la matrice il n'a reçu aucune nouvelle atteinte du virus vénérien. Enfin, en ſuppoſant que le pere & la mere n'aient gagné la vérole qu'après la conception de l'enfant, il eſt certain que celui-ci ſera moins affecté que dans les autres cas, ou du moins qu'il

ſera plus facile à guérir ; parce que les ſemences qui l'ont formé n'étant point corrompues, le germe de la maladie ne doit point avoir des racines auſſi profondes, & ne doit pas être par conſéquent ſi difficile à détruire.

Il y a des circonſtances qui rendent la communication du virus plus ou moins prompte, & plus ou moins facile par la voie de la contagion. Lorſque l'homme ou la femme ont actuellement les parties de la génération attaquées de quelque accident vénérien, comme chancre, gonorrhée, ulcere, &c. la communication du virus par le commerce charnel y eſt en général prompte & facile : cependant dans la même circonſtance il y a encore des variations qui dépendent de l'état actuel de ces accidents. Dans le commencement de ces maladies, où l'inflammation des parties affectées donne beaucoup d'activité au virus, la communication eſt beaucoup plus prompte que dans leur déclin ; parce que dans ce dernier cas, non-ſeulement le virus eſt beaucoup moins exalté par l'abſence de l'inflammation, mais encore parce qu'il eſt beaucoup affoibli ou diminué par la ſuppuration qui en a évacué une partie, & qui a contribué par-là à dépurer les humeurs viciées ; de ſorte que dans ce cas un homme ſain peut voir une femme gâtée pluſieurs fois de ſuite, & pendant quelque-temps, ſans contracter aucun mal.

Mais la circonſtance qui rend la communication du virus encore plus lente & plus difficile, c'eſt lorſque les accidents qui attaquoient les parties de la génération, ſont diſſipés, & que le virus a paſſé de ces parties dans la maſſe du ſang. Dans ce cas l'homme & la femme peuvent avoir commerce enſemble pendant pluſieurs années

ſans que l'un communique à l'autre le venin dont il a le maſſe du ſang infectée, & ſans même que les enfants qui naiſſent de l'un & de l'autre pendant cet eſpace de temps en ſoient attaqués : mais il arrive enſuite que cette diſpoſition favorable change, ſoit que le virus ſe trouve dans un certain moment plus actif & plus développé qu'auparavant ſoit que la perſonne ſaine ſe trouve dans un certain état, par lequel le virus fait plus d'impreſſion ſur ſes parties, qu'il n'avoit juſqu'alors : il arrive, dis-je, que la perſonne gâtée communique ſon mal à l'autre : de ſorte qu'après pluſieurs années de cohabitation on eſt ſurpris de voir paroître, ſans autre cauſe apparente, une maladie vénérienne, que ſouvent on ne ſoupçonnoit ni dans l'homme ni dans la femme.

Enfin, outre les circonſtances dont je viens de parler, il y a encore des diſpoſitions naturelles dans les parties de la génération de l'un & de l'autre ſexe, qui rendent la communication du virus plus ou moins prompte, plus ou moins facile. Ces diſpoſitions ſont telles, qu'un homme, par exemple, peut voir pluſieurs femmes gâtées ſans gagner du mal, tandis qu'un autre homme ſera pris dès la premiere fois qu'il verra une de ces mêmes femmes. Il ſeroit inutile de vouloir expliquer les cauſes de ces diſpoſitions qui rendent l'homme ou la femme plus ou moins ſuſceptible de contracter le mal vénérien : il ſuffit que l'expérience nous apprenne qu'elles exiſtent.

### *La maniere dont le virus vénérien ſe manifeſte dans la perſonne qui l'a reçu.*

La communication du virus vénérien dans les adultes ſe manifeſte communément par deux ſor-

tes d'accidents, qui attaquent les parties de la génération de la perſonne qui a gagné le mal. Ces accidents, qu'on nomme primitifs, ſont la gonorrhée & les chancres. Lorſqu'on les néglige, ou qu'on ne les traite pas ſuivant les regles de l'art, le virus paſſe inſenſiblement dans la maſſe du ſang, & produit d'autres accidents qu'on nomme conſécutifs, & qui caractériſent la vérole confirmée.

La vérole eſt donc ordinairement la ſuite d'une gonorrhée ou des chancres. Mais cette maladie ne peut-elle pas exiſter dans une perſonne, ſans avoir été précédée par aucun de ces accidents primitifs? Le plus grand nombre des Praticiens a toujours nié la poſſibilité de ce phénomene; mais M. Petit s'eſt toujours déclaré pour l'affirmative. Il dit, dans ſon traité des maladies des os, qu'il a vu deux malades qui avoient eu des puſtules pour le premier ſigne de vérole. L'un avoit été plus de deux ans ſans voir de femmes, lorſque les puſtules parurent; l'autre, depuis deux mois, n'avoit eu aucun commerce avec le ſexe; & l'un & l'autre n'avoient eu de leur vie aucun accident vénérien que ces puſtules. Je tiens de ce célebre Chirurgien un autre fait qui confirme ſon ſentiment. Un homme ayant eu un ulcere au palais, les os qui en forment la voûte ſe carierent, de façon qu'il reſta un trou qui communiquoit de la bouche dans le nez; & le mal étendant enſuite ſes progrès vers le canal naſal de chaque côté, il ſe forma deux fiſtules lacrymales. Pluſieurs Chirurgiens, & entre autres le célebre M. Arnaud, avoient déjà tenté inutilement de guérir le malade, lorſqu'il eut recours à M. Petit. Cet habile Praticien lui ayant demandé s'il n'avoit jamais eu

de maladies vénériennes, il répondit que non, mais qu'il avoit eu commerce avec des femmes qu'il ſavoit en avoir communiqué à ſes amis. Sur cet aveu M. Petit ſoupçonna la préſence du virus vénérien, & il employa les frictions mercurielles, qui guérirent cette fâcheuſe maladie.

Après l'impreſſion de mon Eſſai ſur les maladies vénériennes, je fus conſulté par une Dame qui étoit dans le même cas que les malades dont je viens de parler. Cette Dame étoit âgée de 31 ans, & mariée depuis l'âge de dix-huit. Sept ans après elle fut attaquée d'une eſquinancie, avec une fievre continue & un tranſport violent. A la ſuite de cette eſquinancie il reſta à la gorge une tumeur douloureuſe, mais ſans inflammation, ſur laquelle on appliqua des cataplaſmes réſolutifs, & qui fut trois mois à guérir. Enſuite la malade ſe porta paſſablement bien pendant environ un an; mais après elle fut attaquée de différentes maladies qui ſe ſuccédoient les unes aux autres. Elle éprouva pendant trois mois, tantôt des fluxions, tantôt des maux de poitrine, des maux de tête, des maux d'eſtomac, & un mal aiſe continuel; enſuite il lui ſurvint une diarrhée qui dura deux mois, & qui ceſſa par l'apparition d'un écoulement purulent par la vulve, qu'elle n'avoit jamais eu.

Cet écoulement fut toujours en augmentant, malgré une infinité de remedes qu'on employa pour le faire ceſſer : il n'étoit accompagné d'aucune cuiſſon. Lorſque je fus conſulté, le malade ne ſentoit aucune douleur, ſi ce n'eſt de temps en temps quelques élancements dans la matrice, mais ſupportables. Enfin on terminoit le mémoire, en obſervant que le mari de la Dame jouiſ-

ſoit d'une aſſez bonne ſanté, mais qu'on ſavoit qu'avant ſon mariage il avoit vu des femmes gâtées, qui lui avoient donné en différents temps pluſieurs gonorrhées qui avoient été mal traitées, la plupart ayant été arrêtées avec des injections aſtringentes ; que depuis il ne s'étoit apperçu d'aucun écoulement, mais qu'il avoit ſouvent des dartres vives à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe, qui avoient rendu quelquefois une matiere ſemblable à celle de la gonorrhée.

Ces dernieres circonſtances me firent ſoupçonner que le virus vénérien étoit la cauſe de toutes les incommodités que la malade éprouvoit depuis l'époque de ſon eſquinancie. En conſéquence j'inſiſtai dans ma réponſe ſur la néceſſité où elle étoit de paſſer les grands remedes. Elle eut aſſez de confiance en moi pour ſuivre ce conſeil, & pour déterminer ſon époux à ſubir le même traitement. La femme guérit très-bien : quant au mari, il ſurvint, dans le milieu du traitement, un accident qui manifeſta la juſteſſe du jugement que j'avois porté ; c'eſt l'écoulement des anciennes gonorrhées, qui ſe renouvella par l'effet du mercure, comme cela arrive quelquefois.

Cette obſervation peut concourir à prouver qu'on peut gagner la vérole d'emblée, c'eſt-à-dire, ſans qu'elle ait été précédée par aucun accident primitif. Si on ſe rappelle les différentes modifications dont j'ai parlé, qui rendent la communication du virus plus lente & plus difficile, on doit juger qu'il y a des cas où le virus n'eſt pas aſſez exalté pour exciter une inflammation, & produire un ulcere dans la partie ſur laquelle il eſt appliqué ; mais qu'il peut avoir aſſez d'activité pour pénétrer dans la maſſe du ſang par

les pores de cette partie, ſans y laiſſer la moindre impreſſion : c'eſt ce qui eſt arrivé à la Dame qui fait le ſujet de l'obſervation précédente. Les gonorrhées multipliées & mal traitées, que le mari avoit eues avant ſon mariage, lui avoient donné la vérole; mais, par quelque cauſe que ce ſoit, le virus reſtoit en lui dans un état d'aſſoupiſſement, ſi je puis me ſervir de cette expreſſion, qui l'empêchoit de produire aucun effet ſenſible, excepté quelques dartres qui ſuppuroient de temps en temps, mais qui ne dérangeoient pas d'ailleurs l'économie animale. C'eſt dans cet état que le mari & la femme ont eu commerce enſemble pendant ſix ou ſept ans, & qu'ils ont même eu des enfans, ſans que les uns ni les autres aient paru affectés du virus. Mais cette diſpoſition favorable a changé d'une maniere inſenſible. Les parties de la génération de la femme ſe ſont imbibées peu-à-peu du venin dont la ſemence du mari étoit infectée : cependant ce venin étoit, ou en trop petite quantité, ou n'étoit pas aſſez exalté pour produire un ulcere dans les parties, ni pour y exciter une inflammation, & y établir un écoulement ; mais il avoit aſſez d'activité pour pénétrer dans la maſſe du ſang par les pores ſur leſquels il étoit appliqué. Cette communication a peut-être eu lieu dès le commencement du mariage ; car le virus a pu reſter dans le corps de la femme dans le même état d'aſſoupiſſement dans lequel il étoit dans le corps du mari. Quoi qu'il en ſoit, le premier effet ſenſible du virus s'eſt montré par l'inflammation de la gorge ſurvenue à la femme, & par une tumeur dure qui a ſubſiſté pendant trois mois dans cette partie. Enſuite cette tumeur a diſparu, & la ma-

lade a éprouvé des douleurs de tête, des maux d'eſtomac, des douleurs vagues, &c. ſecond effet du virus. Quelque-temps après il s'eſt déclaré une diarrhée qui a duré fort long-temps, en réſiſtant aux remedes les mieux indiqués : troiſieme effet du virus. Enfin un écoulement purulent, qu'on peut regarder comme le quatrieme effet du virus, a ſuccédé & a continué ſans interruption.

J'ai eu occaſion, depuis, de me convaincre qu'on peut gagner la vérole, ſans qu'elle ſoit précédée par la gonorrhée, ni par des chancres. Un homme avoit gagné un chancre aſſez conſidérable ; un charlatan lui adminiſtra intérieurement une préparation mercurielle un peu active ; le chancre diſparut ; il ſurvint immédiatemeut après un ulcere à la gorge, qui fut guéri en apparence par le même remede. Dans cette circonſtance, le malade, ſe croyant entiérement délivré du virus vénérien, vit ſon épouſe, à laquelle il ſurvint quelques jours après une petite tumeur dans une des grandes levres : cette tumeur ſubſiſta quelques jours, au bout deſquels elle diſparut ſubitement, & la femme eut immédiatement après le corps couvert de puſtules, qui ſe diſſiperent, mais auxquelles il ſuccéda des douleurs cruelles dans le bras gauche & dans l'épaule, qui n'ont pu céder qu'aux frictions mercurielles.

Enfin voici un autre exemple qui prouve encore plus évidemment qu'on peut gagner la vérole d'emblée. Un jeune homme avoit depuis plus de ſix mois un mal de gorge qui l'inquiétoit beaucoup : le connoiſſant depuis ſon enfance, j'étois bien certain qu'il n'avoit jamais eu aucun ſymptome primitif de la maladie vénérienne, quoiqu'il eût connu pendant quelque-temps une fille

ſuſpecte. On fit une infinité de remedes pour guérir ce mal de gorge, mais inutilement. Comme ce mal laiſſoit de temps en temps au malade quelques intervalles de bonne ſanté, il s'attacha à une jeune perſonne dont la conduite étoit encore irréprochable; il la connut enfin, & lui communiqua une gonorrhée, qui décéla le véritable caractere de ſa maladie; il paſſa par les remedes, & fut très-bien guéri.

*Remarques ſur les effets du virus.*

Les effets du virus doivent être conſidérés dans les enfants qui en ſont attaqués dans le ſein de leur mere, & dans les adultes qui l'ont reçu par contagion. Lorſque le pere & la mere ont la vérole, il arrive quelquefois que les enfants ſont infectés du virus au point qu'ils meurent dans la matrice, ou qu'ils viennent au monde vivants, mais couverts d'ulceres. Dans certains, la maladie ſe déclare peu de temps après la naiſſance; & dans d'autres elle ne ſe manifeſte qu'à l'apparition des premieres dents, ou au ſevrage, & quelquefois plus tard. Enfin dans les enfants la maladie ſe montre quelquefois dès le commencement avec les ſymptomes qui lui ſont propres, & le plus ſouvent elle dégénere en d'autres maladies, comme les écrouelles, le rachitis, le ſcorbut, &c.

On a mis en queſtion ſi une perſonne ayant apporté la vérole en naiſſant, le germe de cette maladie peut reſter caché dans elle pendant toute ſa jeuneſſe, & ſe manifeſter enſuite de lui-même & avec le caractere qui lui eſt propre, dans un âge plus avancé: & on a demandé encore ſi la perſonne qui eſt dans le cas ſuppoſé, peut communiquer par contagion la maladie à une autre,

ſans l'avoir gagnée d'ailleurs depuis ſa naiſſance.

Il y a des auteurs qui ont penché pour l'affirmative ; mais le plus grand nombre des Praticiens a toujours penſé le contraire. Il eſt certain qu'il eſt extrêmement rare que le virus conſerve ſon propre caractere, lorſqu'il paſſe du pere & de la mere aux enfants ; cela n'arrive que dans le cas où une mere a pendant ſa groſſeſſe des ſymptomes vénériens récents, très-marqués & violents ; comme chancres malins, puſtules, ulceres dans les parties de la génération, exoſtoſes, &c. Alors le virus, qui eſt extrêmement exalté, fait une impreſſion ſi vive ſur le fœtus, que celui-ci meurt dans la matrice, ou vient au monde avec des ſymptomes de vérole bien caractériſés : mais dans les autres cas, l'enfant vient au monde le plus ſouvent avec l'apparence d'une bonne ſanté ; & ſi le germe de la maladie qu'il apporte en naiſſant, ſe développe dans la ſuite & ſe manifeſte, ce n'eſt que par des ſymptomes qui lui ſont étrangers, comme je l'ai déja dit : & en ſuppoſant que ces mêmes enfants échappent dans leur jeuneſſe à ces différentes maladies, & qu'ils atteignent le dernier terme de la vie humaine, l'expérience prouve qu'ils ne communiquent jamais la vérole aux perſonnes avec leſquelles ils ont commerce. On obſerve ſeulement que leur individu a dégénéré, & que, de génération en génération, ils produiſent des hommes d'une eſpece plus foible & plus délicate. C'eſt, je crois, par cette raiſon qu'on remarque dans des familles, dans des villes, & même dans des nations entieres, où la vérole eſt commune & héréditaire, une dégradation ſenſible dans l'eſpece humaine.

Ces obſervations ſur la vérole que les enfants

apportent en venant au monde, ſont très-importantes par rapport aux nourrices qui les allaitent. On ſait que les peres & meres qui ont la vérole, s'attirent des procès ruineux & déshonorants de la part des nourrices qui ont été infectées par leurs nourriſſons. Dans ces occaſions les Juges ne peuvent prononcer que ſur les conſultations des Médecins & des Chirurgiens : il eſt donc important qu'ils ſachent diſtinguer lorſque l'enfant a donné réellement du mal à ſa nourrice, & lorſque la nourrice a puiſé ſa maladie dans une autre ſource. Il eſt certain que tous les enfants qui ſont affectés par le virus en naiſſant, ne le communiquent point à leur nourrice : il n'y a que ceux en qui la maladie conſerve ſon propre caractere, & dont la mere avoit pendant la groſſeſſe des ſymptomes vénériens récents & bien marqués ; car dans les autres dont nous avons fait mention, comme le virus a dégénéré, il ne produit aucune impreſſion ſur le mamelon de la nourrice. Pour porter ſon jugement dans cette circonſtance, il faut donc examiner non-ſeulement l'état de l'enfant, mais encore celui de la mere ; s'il eſt prouvé que celle-ci avoit pendant ſa groſſeſſe, ou des chancres, ou une gonorrhée virulente, ou d'autres ſymptomes vénériens bien caractériſés, il y a lieu de croire que le mal qui s'eſt manifeſté à la nourrice, depuis qu'elle allaite l'enfant, vient de celui-ci. Mais outre cette circonſtance, qui eſt eſſentielle, il faut encore connoître les effets & la marche du virus dans une nourrice qui l'a contracté en allaitant. La premiere partie qui eſt affectée eſt le mamelon, parce que la bouche de l'enfant l'impregne d'une ſalive infectée. Il ſurvient donc à cette partie,

d'abord une phlogoſe douloureuſe, & enſuite de petits boutons qui ſe changent en ulceres ou chancres ; très-ſouvent les glandes des aiſſelles ou celles du col ſe gonflent en même-temps, de même que celles des aines, où il ſurvient des bubons lorſque les chancres occupent les parties de la génération. Après ces ſymptomes primitifs, la nourrice en éprouve d'autres qui caractériſent la vérole confirmée ; comme des ulceres à la gorge, des puſtules, des ulceres aux parties de la génération, qui peuvent en impoſer pour un mal contracté par ces parties, &c.

Lorſque le virus eſt communiqué par contagion, ſes premieres impreſſions ſur les parties de la génération ſont preſque toujours ſuivies d'inflammation ; car, qu'il ſoit appliqué ſur les réſervoirs ſéminaires, ou ſur le gland, ou ſur le prépuce, ou ſur les différentes parties de la vulve, il excite, par l'irritation qu'il cauſe, d'abord une phlogoſe, & enſuite une inflammation ſuivie d'ulcere & de ſuppuration. Quelquefois ce n'eſt pas ſeulement ſur les parties de la génération que le virus excite l'inflammation, le même effet s'étend auſſi ſur d'autres parties plus ou moins éloignées ; car il arrive ſouvent que le virus, après avoir produit des chancres ou une gonorrhée, ſe porte ſur les glandes inguinales, ſur les teſticules, ſur les glandes amygdales, ſur la peau, ſur les muſcles, ſur les os, ou ſur quelque viſcere, & excite dans ces parties une inflammation accompagnée de douleur, de fievre, & ſouvent ſuivie de ſuppuration, de gangrene, de carie, de cancer, &c. Dans ces cas la vérole doit être regardée comme une maladie aiguë, qui termine quelquefois en peu de temps la vie du malade.

Mais

Mais les effets du virus ne ſont pas toujours auſſi violents, ni auſſi rapides. Quelquefois, comme je l'ai remarqué ci-devant, ce virus ſe communique ſans produire aucun effet ſenſible; d'autrefois, après avoir produit dans le commencement quelque accident primitif, il reſte dans le corps pendant dix, vingt, trente ans & plus, dans un état caché, & ſans paroître altérer la ſanté en aucune maniere.

Les effets, du virus, lorſqu'il agit ſourdement, ſont ſi variés, & ſouvent ſi oppoſés les uns aux autres, qu'on ne ſauroit lui attribuer un caractere propre & invariable; car tantôt il épaiſſit les fluides au point de produire des tumeurs dures & inſenſibles; tantôt il corrode & détruit les parties les plus dures; tantôt c'eſt un venin âcre qui agace continuellement le genre nerveux; tantôt c'eſt un levain coagulant qui abolit la ſenſibilité & le mouvement des parties; quelquefois il altere la propre ſubſtance des os au point de la rendre fragile au moindre choc, ou de la changer en une chair vermeille: en un mot, il n'y a preſque point de maladie chronique dont le virus vénérien n'imite la cauſe.

Les effets du virus ne ſont pas toujours ſucceſſifs & continus: ſouvent après avoir produit différents ſymptomes, la maladie ſemble ceſſer d'elle-même, & le levain qui l'avoit produite reſte dans l'état d'aſſoupiſſement dont j'ai parlé: quelque-temps après, les effets du même levain ſe renouvellent & ſe diſſipent encore pendant un autre intervalle de temps: de ſorte qu'on doit regarder ces différents renouvellements des effets du virus comme autant de paroxyſmes de la même maladie, dont la cauſe ſubſiſte toujours dans

la même perſonne, juſqu'à ce qu'on ait détruit radicalement le germe.

De tous les ſymptomes que le virus vénérien produit, il n'y en a qu'un petit nombre qui aient véritablement le caractere vérolique, c'eſt-à-dire, qu'on ne peut les attribuer qu'à cette cauſe ; mais tous les autres ſont ſi déguiſés, qu'ils paroiſſent étrangers à la vérole, & qu'il eſt très-ordinaire de s'y tromper, ſi l'expérience ne nous ouvre pas les yeux pour nous faire diſtinguer le véritable caractere de la maladie.

Enfin le virus vérolique s'allie facilement avec les autres virus qui ſe rencontrent dans la maſſe du ſang, tels que les virus ſcorbutique, écrouelleux, dartreux, &c. de maniere qu'il forme une complication avec ces différentes maladies, en augmente les accidents, & les rend plus rebelles aux remedes qui leur ſont appropriés, ſans produire de ſon côté aucun ſymptome qui lui ſoit particulier.

On voit, par ce que je viens de dire, que les effets du virus vénérien, dans le corps humain, ſont ſi variés, qu'il n'eſt pas facile de déterminer la nature de ce levain ; & que tout ce que l'on peut concevoir, d'après les obſervations que la pratique fournit, c'eſt que ſes qualités ſont différentes, ſuivant une infinité de circonſtances. Il n'eſt pas poſſible d'expliquer toutes les cauſes de ces variations ; mais l'expérience m'a découvert la principale & la plus générale de ces cauſes, à laquelle les Auteurs qui ont écrit ſur les maladies vénériennes n'ont point fait attention.

On obſerve en général que le virus qui a produit des chancres, fait des progrès plus conſidérables & plus prompts, & que dans ce cas les

ſymptomes de la maladie ſont plus caractériſés que lorſque la vérole eſt la ſuite d'une gonorrhée. En effet, lorſqu'une perſonne a des chancres, il eſt aſſez ordinaire qu'il ſurvienne preſque en même-temps un ou deux bubons ; & dans cet état, en ſuppoſant qu'on n'arrête point les progrès du mal, il paroît bientôt des puſtules & des ulceres ſur la peau ; les cheveux tombent ; enſuite la maladie attaque les parties de la bouche & du nez ; il y ſurvient des inflammations, des tumeurs, des ulceres & des caries ; les douleurs vives dans les membres & l'inſomnie ſe mettent de la partie ; enfin il ſurvient différentes maladies des os, comme exoſtoſes, ankyloſes, caries, &c.

Or, l'on n'obſerve point ordinairement que dans la vérole qui eſt la ſuite d'une gonorrhée, le virus produiſe des effets ſi prompts & ſi marqués. Quelquefois ces effets ſe réduiſent à entretenir pendant pluſieurs années, dans le canal de l'uretre, un ulcere qui devient calleux, fiſtuleux ; d'autres fois le virus rend inſenſiblement, & dans l'eſpace de pluſieurs années, la glande proſtate dure & ſquirrheuſe ; ſouvent il reſte pendant très-long-temps caché & comme aſſoupi, ſans déranger l'économie animale ; enſuite ſes effets ſe manifeſtent par des ſymptomes qui ont à peine le caractere vénérien. Tantôt c'eſt par des dartres opiniâtres, tantôt c'eſt par des douleurs dans les parties aponévrotiques & dans les articulations, qui reſſemblent à celles du rhumatiſme & de la goutte ; ou bien ce ſera par une ophthalmie opiniâtre, par le gonflement ſquirrheux des glandes conglobées, par des vertiges, par la fievre quarte, par différentes maladies de la poitrine & du bas-ventre, par l'atrophie de quelque partie, & par une inſi-

nité d'autres ſymptomes qu'on pourroit attribuer à toute autre cauſe, ſi le concours de pluſieurs circonſtances ne décidoit pas qu'ils dépendent du virus vénérien.

Mais la différence des deux cas dont je parle s'étend encore bien plus loin. L'expérience nous apprend également que la vérole qui eſt la ſuite des chancres, céde plus facilement & plus promptement au ſpécifique, que celle qui ſuccede à la gonorrhée. En effet, en ſuppoſant une vérole avec un chancre malin, des bubons endurcis, des puſtules ulcérées ſur différentes parties du corps, des douleurs dans les muſcles & dans le périoſte, des ulceres & des caries dans la bouche & dans le nez, & différentes maladies des os (& c'eſt ſuppoſer une vérole bien caractériſée, & qui paroît très-dangereuſe); cependant il eſt ſurprenant combien le mercure agit efficacement & avec promptitude dans ces ſortes de cas. Quelquefois la premiere doſe du ſpécifique ſuffit pour arrêter les progrès du mal, & enſuite les ſymptomes diminuent à vue d'œil, & ſe diſſipent ſouvent avec une rapidité qui tient du prodige. Mais il n'en eſt pas de même des véroles qui ſont la ſuite des gonorrhées. Il ſemble que le mercure n'a pas la même puiſſance ſur les ſymptomes qui caractériſent ces ſortes de véroles; car nous obſervons que ces ſymptomes réſiſtent bien plus long-temps à l'action du remede, & que très-ſouvent nous ſommes obligés d'ajouter au traitement général d'autres moyens particuliers pour les diſſiper entiérement. Auſſi voyons-nous que les chancres les plus malins cédent en peu de temps au mercure, tandis que le traitement le plus long & le plus régulier ne peut pas cicatriſer un petit ulcere qui

reſte dans le canal de l'uretre après une gonorrhée. Nous éprouvons que le mercure fond avec facilité les bubons extrêmement gros & endurcis tandis que la proſtate ou l'épididyme, devenus ſquirrheux, réſiſtent opiniâtrement au même remede. Nous voyons que les excroiſſances qui ſurviennent, après les chancres, au gland, au prépuce, à la vulve, ou aux environs de l'anus, ſe deſſechent, & tombent en très-peu de temps par le moyen du mercure, tandis que le plus ſouvent on eſt obligé, après le traitement le plus complet & le plus long, de détruire par les cauſtiques, ou de couper les plus petits poireaux qui ſuccédent aux gonorrhées. Nous éprouvons que le ſpécifique guérit aiſément les puſtules qui dégénerent en ulceres calleux & ſanieux, & qui ſont la ſuite des chancres, tandis que les dartres les plus légeres, qui ſont cauſées par une gonorrhée mal traitée, réſiſtent le plus ſouvent au même moyen; ou ſi elles ſe diſſipent pour un temps, elles reviennent enſuite. Enfin, depuis que je porte mon attention ſur cet objet, j'ai toujours remarqué que les mêmes ſymptomes vénériens, ſoit tumeurs, ſoit ulceres, ſoit léſion de fonctions, réſiſtent plus ou moins à l'action du mercure, ſuivant qu'ils tirent leur origine des chancres ou des gonorrhées.

Les phénomènes que je viens d'obſerver ne paroiſſent pas d'abord faciles à expliquer: cependant, en réfléchiſſant ſur certaines circonſtances, j'en conçois une raiſon qui me paroît très-probable. Le virus qui produit des chancres n'eſt point différent de celui qui produit la gonorrhée, puiſqu'ils peuvent l'un & l'autre être puiſés dans la

même ſource ; c'eſt à-dire, que de deux hommes qui verront la même femme, l'un peut gagner des chancres, & l'autre une gonorrhée : c'eſt un fait que l'expérience confirme tous les jours. Je penſe donc que lorſque le virus ſe fixe dans les réſervoirs ſéminaires, pour y établir la gonorrhée, il reçoit dans ces parties un changement qui le fait dégénérer juſqu'à un certain point ; au lieu qu'en ſe fixant ſur le gland, ou ſur le prépuce, pour y produire des chancres, il conſerve ſon propre caractere. Je m'explique. Dans le premier cas, je conçois que l'inflammation & l'abondante ſuppuration qui ſurviennent aux parties affectées, doivent cauſer quelque changement dans le mode du virus, en émouſſer ſur-tout l'activité, & en diminuer le volume ; mais dans le ſecond, les mêmes cauſes n'ayant point lieu, le virus ne ſubira pas la même altération. Dans le premier cas, le virus, ainſi affoibli, ne produira que des ſymptomes légers, & qui feront long-temps à ſe développer ; au lieu que dans le ſecond, le virus, ayant conſervé toute ſon activité, fera des progrès rapides. Enfin, dans le premier cas, le virus, ayant dégénéré de ſon caractere primitif par le changement qu'il a ſubi, ne produira que des ſymptomes équivoques, tandis que dans le ſecond il cauſera des accidents plus marqués & plus graves.

Mais je dis plus ; je conçois également que c'eſt par la même raiſon que le mercure agit plus promptement & plus efficacement ſur les ſymptomes vénériens qui ſont la ſuite des chancres, que ſur ceux qui ſuccédent aux gonorrhées ; car il eſt vraiſemblable que le virus qui a dégénéré

juſqu'à un certain point dans la gonorrhée, doit plutôt éluder la puiſſance du ſpécifique, que celui qui a conſervé ſon propre caractere.

*Remarques ſur le pronoſtic des maladies*

Il eſt certain que depuis que le virus vénérien a été apporté de l'Amérique en Europe, il a beaucoup perdu de ſa force & de ſon activité primitive; ce qui a fait penſer à pluſieurs Auteurs que la vérole s'éteint d'une maniere inſenſible, & qu'un jour elle diſparoîtra entiérement. Il faut convenir que le tableau affreux que les Obſervateurs nous ont laiſſé de l'état des vérolés, dans les commencements que cette maladie a régné dans cette partie du monde, paroît juſtifier cette opinion; car à préſent la vérole ſemble le plus ſouvent, par la nature de ſes ſymptomes, une maladie légere & preſque indifférente, en comparaiſon de ce qu'elle étoit autrefois. Mais il ne faut point chercher la raiſon de cette différence dans l'extinction ſpontanée de la maladie, mais dans les moyens qu'on emploie pour la combattre. Je m'explique. Dans les premiers temps que la vérole ſe manifeſta en Europe, le virus, qui avoit toute la malignité dont il étoit capable, exerçoit les ravages les plus cruels: auſſi l'état des vérolés étoit ſi effrayant & ſi hideux, que la Police les ſéqueſtroit dans des endroits ſéparés du reſte des citoyens; mais enſuite, à meſure qu'on employoit le mercure & une infinité d'autres remedes pour combattre ce virus, ſes effets devinrent moins violents; & juſqu'à nos jours, l'action de ces remedes l'a tellement affoibli, que les

ſymptomes qu'il produit à préſent, ſont en général bien moins marqué & moins dangereux que ceux qu'il produiſoit autrefois. En effet, comme le virus ne ſe produit point de lui-même, il eſt certain que celui qui exiſte à préſent, tire ſon origine, par une communication ſucceſſive d'un corps à l'autre, de celui qui a été apporté de l'Amérique. Or, ſi l'on conſidere non-ſeulement les altérations qu'il a éprouvées par l'inflammation & la ſuppuration qui en changent le mode, comme je l'ai remarqué ci-devant, mais encore les différents changements qu'il a dû ſubir par l'action des remedes avec leſquels on l'a combattu ſans le détruire entiérement, on peut juger qu'il doit avoir dégénéré de cette premiere force avec laquelle il cauſoit tant de ravages.

Mais ſi le virus vénérien eſt affoibli, il ne s'enſuit pas delà qu'un jour il diſparoitra entiérement de lui-même; car quoique la vérole ne ſoit pas d'un danger auſſi preſſant qu'elle l'étoit autrefois, elle eſt peut-être plus multipliée aujourd'hui. Il y a des nations entieres où elle eſt preſque entiérement héréditaire: & à Paris, ceux à qui on ſe confie pour ces maladies ſecretes, ſont étonnés de la prodigieuſe propagation du virus, qui, vraiſemblablement, fera encore plus de progrès, ſi on continue de ne l'attaquer qu'avec des remedes palliatifs, & ſi on néglige la véritable méthode de traiter ces ſortes de maux. Concluons donc qu'à préſent la vérole n'eſt plus une maladie qui attente à la vie des malades par des effets violents & rapides, comme elle faiſoit dans les commencements qu'elle a regné dans nos climats; mais qu'elle abrege leurs jours par des effets ſourds, & qui paroiſſent le plus ſouvent étrangers au virus.

vénérien; qu'elle eſt d'autant plus fâcheuſe qu'elle ſe multiplie ſous des formes qui la font méconnoître, & qu'elle tend à faire dégénérer l'eſpece humaine.

*La maniere dont le virus eſt détruit dans la perſonne qui l'a reçu.*

Suivant l'idée générale que je viens de donner de ce virus, on doit le regarder comme un venin qui ſe communique d'un corps à l'autre. Ce venin eſt quelquefois borné dans certaines parties; d'autres fois il paſſe d'une partie à une autre, ſans ſe communiquer à la maſſe du ſang; enfin d'autres fois il ſe répand généralement partout, & il infecte toutes les humeurs. Or on doit le conſidérer comme tous les autres levains morbifiques, qui ne peuvent être détruits radicalement que par une eſpece de criſe qui dépure la maſſe du ſang, en évacuant les humeurs viciées qui l'infectoient. Comme dans la petite vérole, dans les fievres peſtilentielles & malignes, la maladie ne ſe termine heureuſement & ſans retour, que par l'évacuation entiere du levain qui en étoit le principe; de même l'expérience prouve que les maladies vénériennes ne ſe guériſſent radicalement que par l'expulſion parfaite du virus vénérien, par quelque voie que ce ſoit.

Suivant cette idée, on doit juger que la Nature & l'Art peuvent opérer la deſtruction de ce virus dans le corps qui l'a reçu. Dans la gonorrhée, par exemple, le virus eſt borné dans les réſervoirs ſéminaires, où il excite d'abord une ſuppuration abondante. Or cette ſuppuration eſt le moyen que la Nature emploie pour détruire le

virus fixé dans ces parties ; car on doit regarder l'évacuation qui se fait par cette voie, comme une espece de crise qui expulse au dehors le levain morbifique : aussi la pratique nous apprend qu'une gonorrhée qui coule abondamment, & qui parcourt successivement ses différents périodes, n'est jamais suivie de la vérole ; parce que le virus, qui étoit borné dans les réservoirs séminaires, & à qui l'inflammation survenue à ces parties servoit de barriere qui l'empêchoit de pénétrer dans la masse du sang, est complettement évacué par l'écoulement qui constitue la gonorrhée.

Dans les chancres, la nature ne se suffit pas à elle-même pour détruire le virus ; car dans ces sortes d'ulceres, l'inflammation n'est pas assez considérable pour borner le virus dans la partie, & l'empêcher de pénétrer dans la masse du sang ; & la suppuration qui succède n'est pas d'une qualité & d'une abondance propre à l'évacuer entiérement. Cependant, dans ce même cas, la Nature emploie souvent une ressource qui est capable de détruire le levain morbifique ; c'est lorsqu'il survient aux chancres un poulain dans les glandes les plus voisines du lieu qu'ils occupent, & que ce poulain se termine par une suppuration louable & abondante : alors si le virus a été directement & entiérement dépose dans ses glandes, la crise favorable se fait par cette voie ; & la suppuration complette & abondante du bubon suffit le plus souvent pour détruire parfaitement le levain morbifique, comme cela arrive dans la gonorrhée.

Enfin, lorsque le virus vérolique a passé dans la masse du sang, & qu'il infecte en tout ou en partie les humeurs qui circulent dans le corps,

la Nature ne ſauroit le détruire elle-même ; il faut que l'Art opère dans ce cas la guériſon de la maladie : mais il ne peut remplir cet objet qu'en imitant la Nature, c'eſt-à-dire, en procurant des évacuations abondantes, qui entraînent hors du corps le levain vérolique, & qui dépurent la maſſe des humeurs, qui étoit infectée.

*Les différents moyens que l'Art emploie pour détruire le virus vénérien.*

Depuis que la vérole eſt en Europe, on a employé différents moyens pour la guérir. Dans le commencement, cette maladie dont le caractere étoit inconnu, embarraſſa beaucoup : on ne ſut d'abord lui oppoſer que les remedes généraux, qui appaiſoient plus ou moins les accidents, mais qui ne ſuffiſoient point pour détruire le principe du mal. L'analogie ſuggéra enſuite l'uſage du mercure appliqué extérieurement : il produiſit de bons effets, tant qu'on ne l'employa qu'à petites doſes ; mais l'abus que les Empiriques firent bientôt de ce minéral, le fit abandonner comme un remede plus dangereux que le mal même. Vers ce temps-là on apporta de l'Amérique, où la vérole avoit toujours régné, le gaïac & les autres bois ſudorifiques, dont les naturels du pays ſe ſervoient pour guérir cette maladie. Ces remedes parurent d'abord produire de bons effets ; mais on reconnut enſuite qu'ils étoient inſuffiſants, & même pernicieux dans beaucoup de cas. Enfin, malgré les anciens préjugés contre le mercure, on y eut encore recours ; & depuis l'expérience a prouvé de plus en plus qu'il eſt le ſpécifique le plus aſſuré que nous ayons contre la vérole.

Mais les ſentiments ſur la maniere d'adminiſtrer ce remede ont été ſouvent partagés. On ſait combien de méthodes différentes ont été employées : mais ſont-elles également efficaces pour détruire le virus vénérien ? Pour réſoudre cette queſtion importante, il ne ſuffit pas de s'appuyer ſur des faits particuliers, d'après leſquels on ne peut jamais conclure pour le général, parce que les circonſtances ne ſont pas toujours les mêmes. Dans l'art de guérir, il faut que la raiſon & l'expérience concourent toujours enſemble pour établir un jugement ſolide : par conſéquent, pour apprécier les différentes manieres de traiter la vérole, il faut déterminer comment le mercure agit pour détruire le virus ; il faut examiner ce qui peut favoriſer ou contrarier ſon action : en un mot, il faut ſe former un ſyſtême général, où les différents phénomenes qu'on obſerve dans le traitement des maladies vénériennes, répondent au même principe : c'eſt ce que je me propoſe de faire en ſon lieu, dans un chapitre particulier. Quant à préſent, je me contenterai de donner une idée ſuccinte des différents moyens qu'on emploie de nos jours pour détruire le virus.

La maniere la plus uſitée d'adminiſtrer le mercure, eſt de l'employer en onguent, avec lequel on donne des friſtions. On ſait que ce minéral donné de cette maniere, à une certaine doſe, établit une évacuation de ſalive qui dure quinze ou vingt jours, plus ou moins. Avant 1718, les Praticiens n'avoient point imaginé d'éviter cette évacuation en donnant le mercure à plus petite doſe. Ce fut vers ce temps-là que M. Chicoineau, alors Chancelier de l'Univerſité de Montpellier,

& depuis premier Médecin du Roi, employa le premier cette méthode, non-ſeulement dans la vue d'éviter, par-là, les incommodités & le danger prétendu du flux de bouche, mais encore parce qu'il penſoit qu'elle étoit plus efficace que l'autre. Depuis cette époque, les Médecins & les Chirurgiens de Montpellier ont enſeigné & ſuivi uniquement cette pratique, qui a trouvé également des partiſans dans les autres pays; de ſorte qu'en général les Praticiens ſemblent être également partagés entre le traitement par extinction, & le traitement par la ſalivation.

Il y a peu de remedes ſur leſquels on ait fait tant de recherches que ſur le mercure, relativement aux maladies vénériennes. On l'a transformé d'une infinité de manieres, croyant toujours le trouver plus ſpécifique ſous une forme que ſous l'autre : de-là ce nombre infini de préparations mercurielles qu'on donne intérieurement, comme les différentes eſpeces de précipités, d'æthiops, de panacées, de diſſolutions, de ſublimés, & tant d'autres compoſitions qu'on a ſoin de cacher ſous le voile du myſtere, pour en impoſer plus impunément au public. On voit avec indignation que des perſonnes qui tiennent à des Compagnies reſpectables & ſavantes, oſent manifeſter leur goût pour la charlatanerie, ſoit en la favoriſant, ſoit en diſtribuant elles-mêmes des remedes dont elles cachent la compoſition : pour peu qu'elles parviennent, dans leur laboratoire, à donner au mercure une forme nouvelle, elles ſe perſuadent, ou elles veulent perſuader aux malades, qu'elles l'ont rendu ſupérieur à tout autre remede pour détruire le principe du mal ;

mais on découvre bientôt le peu de cas qu'on doit faire de leurs vaines promeſſes.

Enfin le regne végétal fournit des remedes très-efficaces contre les maladies vénériennes dans beaucoup de circonſtances. On ſait le fruit qu'on a retiré des bois ſudorifiques dans beaucoup de cas. Souvent on a employé auſſi avec ſuccès les racines de nos roſeaux, de gentiane, de tormentille, d'iris, d'aunée, de tamariſc, & principalement la racine de bardane. Je donnerai en ſon lieu la compoſition d'une tiſane où il n'entre point de mercure, & qui a guéri de la vérole pluſieurs malades qu'on croyoit déſeſpérés.

Tels ſont les remedes les plus uſités contre les maladies vénériennes. On peut dire qu'ils offrent, chacun en particulier, une reſſource dont on peut tirer beaucoup de fruit dans certaines circonſtances ; mais on ne peut pas, comme font la plupart des Praticiens, en adopter un ſeul à l'excluſion de tous les autres, parce que dans toutes les maladies, & principalement dans la vérole, le même remede, ou la même maniere de l'adminiſtrer, ne peut pas faire une méthode générale, applicable à tous les cas. Dans cette maladie, les circonſtances ſont ſi variées, & d'ailleurs les tempéraments ſont ſi différents, que tel remede, qui convient à l'un, n'eſt pas propre à l'autre : & voilà le chaos qui regne aujourd'hui dans le traitement des maladies vénériennes, & que je tâcherai de débrouiller dans la ſuite de ce Traité.

## CHAPITRE II.

### *De la Gonorrhée.*

LA gonorrhée eſt une maladie vénérienne qui attaque les deux ſexes ; mais je ne parlerai particuliérement que de celle des hommes : je me contenterai de faire quelques réflexions ſur celle des femmes, lorſque quelque circonſtance l'exigera.

On n'eſt point d'accord ſur la route que tient le virus lorſqu'il ſe porte ſur les différentes glandes ſéminales pour produire la gonorrhée. Les uns ont cru qu'il pénétroit dans la ſubſtance du gland, & qu'il ſe dépoſoit enſuite, par la voie de la circulation, dans ces glandes : les autres ont penſé qu'il s'inſinuoit par l'uretre même, & qu'il ſe portoit à ces mêmes parties, en ſuivant la route de leurs vaiſſeaux excrétoires. Mais quel fruit retirerions-nous en diſcutant ces différentes opinions ? Il eſt bien plus important de nous attacher à connoître la nature du mal, pour le guérir avec plus de ſureté, qu'à éclaircir une circonſtance dont la connoiſſance ne peut être d'aucune utilité. C'eſt ainſi que, dans la ſuite de ce Traité, je ne m'amuſerai point à donner des explications, le plus ſouvent haſardées, & toujours inutiles, des différents ſymptomes des maladies dont j'ai à parler : je ne m'arrêterai qu'à ce qui ſervira à éclairer dans la pratique.

### *Deſcription de la Gonorrhée.*

Les premieres atteintes du virus qui produit la gonorrhée dans les hommes, s'annoncent par

un châtouillement & une chaleur dans le canal de l'urètre. Ce châtouillement ſe change bientôt en une douleur cuiſante, qui ſe fait ſentir ſur-tout quand l'urine ſort, & qui répond preſque toujours à la partie inférieure du gland. L'inflammation ſe communique bientôt à toutes les parties de la verge ; le gland devient rouge & gonflé, l'urètre eſt tendu ; le périnée eſt tuméfié & douloureux ; l'urine ſort avec difficulté : on éprouve des envies fréquentes de la rendre, ſans pouvoir, qu'avec peine, ſatisfaire ces envies ; & pendant tout ce temps, le malade a très-ſouvent des érections involontaires qui le font beaucoup ſouffrir, ſur-tout pendant la nuit.

Ces érections involontaires cauſent d'autant plus de douleurs aux malades, que l'urètre, dont les fibres ſont criſpées & raccourcies par l'irritation qu'elles ſouffrent, ne peut pas ſe prêter à toute l'étendue que les corps caverneux acquierent par leur gonflement, & forme une eſpece de corde qui tire & courbe la verge en deſſous dans le temps de l'érection : c'eſt ce qui a fait donner l'épithete de cordée à la chaude-piſſe, lorſque la verge eſt dans cet état.

Quelquefois, dans les femmes, l'inflammation eſt vive, l'urine cauſe de fortes cuiſſons en ſortant, & toute la vulve eſt tuméfiée ; mais très-ſouvent la gonorrhée ſe déclare dans elles ſans cuiſſon, ni aucune autre eſpece de douleur, & ſans tuméfaction. La différence de ces deux états dépend non-ſeulement de la matiere de la gonorrhée, qui eſt plus ou moins âcre, mais encore du ſiege que le mal occupe ; car s'il eſt placé dans les lacunes de l'urètre, l'urine, en ſortant, cauſera des cuiſſons qui augmenteront l'inflammation de

la

la partie ; au lieu que s'il a ſon ſiege dans les glandes du vagin, l'urine, n'y atteignant point, n'excitera aucune douleur, & ne donnera pas lieu, par conſéquent, à l'inflammation d'augmenter.

L'inflammation de la gonorrhée eſt ordinairement ſuivie d'une ſuppuration qui ſe manifeſte plus ou moins promptement. Il arrive quelquefois que, dès le ſecond ou le troiſieme jour après un commerce impur, la matiere purulente coule avec abondance ; d'autres fois cette matiere eſt plus long-temps à ſe former : & d'autres fois, mais plus rarement, il ne s'en forme point du tout, ou du moins très-peu. On remarque encore que le plus ſouvent la matiere eſt, dans le commencement, verte & épaiſſe, & quelquefois ſéreuſe & tirant plus ſur le blanc : toutes ces différences dépendent du degré de l'inflammation.

On a démontré, par la diſſection des cadavres de ceux qui étoient morts ayant la gonorrhée, que la matiere purulente étoit fournie par les glandes & les réſervoirs ſéminaires. On a trouvé que ces glandes ou ces réſervoirs étoient tous affectés ou en partie ; que ceux qui étoient affectés étoient durs, rouges & enflammés ; qu'ils étoient le plus ſouvent abcédés, rongés, ulcérés en pluſieurs endroits, & remplis d'une humeur purulente de différentes couleurs ; que les conduits excrétoires de ces réſervoirs étoient enflammés, & ſouvent ulcérés à leurs extrêmités qui aboutiſſent dans l'uretre ; que la face interne de ce canal, depuis ces conduits excrétoires juſqu'au bout du gland, étoit enduite de la même humeur qui rempliſſoit les réſervoirs malades ; que cette

face étoit rouge & dans un état de phlogoſe, & le plus ſouvent remplie de phlictenes (1).

Cependant on ne doit pas penſer que toute la matiere qu'une gonorrhée rend, ne ſoit proprement que du pus, c'eſt-à-dire, qu'elle ſoit uniquement le produit de l'ulcération des glandes & des réſervoirs ſéminaires qui ſont affectés, & des ulceres qu'on remarque dans l'uretre, à l'endroit des lacunes des vaiſſeaux excrétoires de ces mêmes glandes. Je ſuis, à cet égard, du ſentiment de M. Sharp, qui dit (2) que l'écoulement des gonorrhées n'eſt pas tout-à-fait une matiere purulente, mais en partie du pus, & en partie une liqueur qui vient des organes ſécrétoires voiſins. En effet, on conçoit que l'impreſſion du virus ſur ces organes y cauſe une irritation qui accélere l'excrétion d'une plus grande quantité de fluide; de la même maniere que les purgatifs, irritant les inteſtins, déterminent une abondante excrétion des humeurs que leurs glandes ſéparent. Auſſi obſerve-t-on ſouvent que, dans le commencement de la gonorrhée, l'écoulement purulent eſt précédé par l'écoulement d'une matiere ſéreuſe & abondante, avant que l'inflammation ſe ſoit déclarée, & que les douleurs ſe faſſent ſentir. Enfin on peut ajouter, pour confirmer cette opinion, que la quantité de matiere qu'une gonorrhée rend pendant pluſieurs mois, eſt beaucoup plus grande, ſi on en peut juger par analogie, qu'un petit nombre d'ulceres de l'uretre, ou des réſervoirs ſéminaires, n'en pourroit fournir.

---

(1) M. Littre, Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1711.

(2) Recherches ſur la Chirurgie, page 169.

L'état violent des parties enflammées dure plus ou moins long-temps ; enſuite les ſymptomes commencent à ſe calmer, les douleurs s'appaiſent, les gonflements ſe diſſipent ; enfin la matiere purulente devient inſenſiblement plus blanche, & elle diminue peu-à-peu juſqu'au terme de la guériſon, où tout eſt rétabli dans l'état naturel.

Cependant il arrive quelquefois que l'écoulement eſt tout d'un coup ſupprimé, avant que l'engorgement des parties ſoit entiérement diſſipé, & que les humeurs viciées ſoient tout-à-fait dépurées : alors la gonorrhée paroît terminée, parce qu'il ne reſte aucun des ſymptomes qui la caractériſoient ; mais ſouvent elle reparoît plus ou moins long-temps après, ſuivant les circonſtances qui déterminent de nouveau l'action du principe caché de la maladie. C'étoit un ferment qui a reſté dans un état fixe & immobile pendant un certain temps, & dont les effets ſe ſont enſuite renouvellés, lorſque quelque cauſe l'a mis en mouvement.

Le virus qui a produit la gonorrhée ne reſte pas toujours fixé dans le même endroit, en ceſſant de produire ſes effets. Il ſe déplace quelquefois du lieu qu'il occupoit, & ſe porte ſur quelque autre partie, comme les teſticules, le globe de l'œil, &c. ou bien il infecte la maſſe des humeurs en ſe mêlant avec elles.

Enfin la gonorrhée ne parcourt pas ſucceſſivement ſes différents périodes : quelquefois elle s'arrête d'elle-même preſque auſſi tôt qu'elle a commencé de couler ; ou bien elle continue de couler pendant des années entieres, & elle produit, à la longue, différents déſordres, comme la ſtrangurie vénérienne, la fiſtule au périnée, &c.

*Les Différences de la Gonorrhée.*

Dans le tableau que je viens de préſenter de la gonorrhée en général, on voit les principales différences dont cette maladie eſt ſuſceptible. Ces différences conſiſtent, 1°. dans le ſiege du mal : tantôt le virus n'attaque que les glandes de Cowper ; tantôt la proſtate ſeule eſt affectée : quelquefois le mal ſe borne aux petites glandes qui ſont répandues le long du canal de l'uretre, ſur-tout vers la foſſe naviculaire ; d'autres fois les véſicules ſéminaires ſeules ſont affectées : enfin le mal attaque pluſieurs de ces parties, ou toutes enſemble.

2°. Les gonorrhées different par le degré d'inflammation. Dans les unes, l'inflammation eſt vive, & produit des ſymptomes violents & une ſuppuration prompte & abondante ; dans les autres, cette même inflammation eſt ſi légere, qu'elle n'eſt preſque marquée par aucun ſymptome : alors l'abſence de la tenſion & de la douleur fait que l'état des parties affectées n'eſt preſque point changé ; & la ſuppuration eſt ſéreuſe & peu abondante. Cette eſpece de gonorrhée arrive plutôt aux femmes qu'aux hommes.

3°. Il y a une eſpece de gonorrhée qu'on nomme *ſéche*, c'eſt-à-dire, qui ne coule point du tout : cela arrive lorſque l'inflammation eſt ſi légere, qu'elle ſe termine plutôt par réſolution que par ſuppuration ; ou bien lorſque le virus, en ſe fixant ſur la membrane interne de l'uretre, n'y a produit qu'une ſorte d'éréſipele qui ne fournit point de matiere purulente. Dans ce cas, le malade éprouve tous les ſymptomes

de la gonorrhée, dans un degré plus ou moins violent, à l'exception de l'écoulement.

4°. La gonorrhée dont l'écoulement ſe termine avant que l'engorgement des parties ſoit diſſipé, & que les humeurs viciées ſoient dépurées, ſe nomme *gonorrhée avortée*. Il y en a de pluſieurs eſpeces. Dans les unes, l'écoulement diſparoît preſque auſſi-tôt qu'il a été établi; dans les autres, il ſe ſupprime plus tard : dans les unes, après la ceſſation de l'écoulement, le virus reſte fixé dans les mêmes parties qu'il avoit attaquées en premier lieu; dans les autres, ce même virus abandonne ces parties, & ſe porte ſur d'autres plus ou moins éloignées : dans les unes, l'écoulement ſe rétablit plus ou moins long-temps après ſa ſuppreſſion; & dans les autres, il diſparoît pour toujours.

5°. On diſtingue les gonorrhées qui durent pluſieurs années, par le nom de *gonorrhées habituelles* : elles different entre elles par les différentes cauſes qui les entretiennent, & dont nous parlerons dans la ſuite.

6°. Enfin on diſtingue encore une eſpece de gonorrhée qu'on nomme *bâtarde* : c'eſt celle dans laquelle la cauſe morbifique attaque les glandes ſébacées qui ſont à la racine du gland; elle arrive plus communément aux perſonnes qui ont le prépuce ſi étroit, qu'il tient le gland toujours couvert. On ſubdiviſe cette gonorrhée en deux eſpeces : la premiere, qui eſt véritablement vénérienne, eſt produite par l'impreſſion du virus ſur ces glandes; & la ſeconde, qui n'a aucun mauvais caractere, dépend de l'humeur ſébacée qui s'eſt amaſſée entre le prépuce & le gland, & qui, par l'acrimonie qu'elle a contractée par ſon

ſéjour dans cette partie, y a excité une phlogoſe érésipélateuſe ſuivie d'une ſuppuration abondante.

### *Le Diagnoſtic de la Gonorrhée.*

Je n'entrerai point ici dans le détail inutile de tous les ſignes qui font diſtinguer les différentes eſpeces de gonorrhées que je viens de décrire ; la plupart de ces eſpeces ſont ſi faciles à reconnoître, qu'il n'eſt pas poſſible de les confondre avec d'autres : mais comme il y en a ſur leſquelles on peut ſe méprendre plus aiſément, je vais tâcher de donner aux jeunes Chirurgiens les éclairciſſements néceſſaires pour éviter l'erreur à cet égard.

On prend quelquefois une gonorrhée bâtarde pour une véritable gonorrhée, ſur-tout dans le commencement où l'on ne juge quelquefois du mal que par la matiere dont les linges ſont tachés. Mais cette erreur ceſſe bientôt, ſi l'on examine la partie. En repouſſant, autant qu'il eſt poſſible, le prépuce pour découvrir le gland, on voit ſortir la matiere des environs de cette partie, ſans qu'il en ſorte une goutte par l'orifice de l'uretre. D'ailleurs cette eſpece de gonorrhée eſt caractériſée par une démangeaiſon incommode autour du gland, & par l'abſence de la cuiſſon lorſque les urines ſortent. Au ſurplus, on ne peut diſtinguer la gonorrhée bâtarde qui eſt vénérienne, d'avec celle qui ne l'eſt pas, qu'en s'informant ſi le malade a couru les riſques de contracter le virus vénérien, ou s'il n'a aucun reproche à ſe faire là-deſſus. Dans ce dernier cas, on ne peut accuſer que l'humeur ſébacée qui, s'étant amaſſée autour du gland, s'eſt aigrie, comme je l'ai déjà

dit, & a produit l'eſpece d'éréſipele qui fournit la matiere purulente.

Lorſqu'un malade ſent de la douleur à l'extrêmité de l'uretre, vers la foſſe naviculaire & au périnée, ſans écoulement, & que les urines ſortent difficilement & avec une cuiſſon, cette incommodité peut être cauſée par l'impreſſion du virus vénérien qui a produit une gonorrhée ſéche, telle que je l'ai décrite ci-devant, ou par un excès de bierre, comme cela arrive ſouvent dans les pays où l'on fait un uſage journalier de cette boiſſon, ou par la préſence d'une pierre dans la veſſie ou dans l'uretre. Dans ces différents cas, on s'aſſure de la nature du mal par les ſignes commémoratifs, ou par la recherche du corps étranger.

Une matiere qui coule habituellement par l'orifice de l'uretre, dans les hommes, caractériſe pluſieurs ſortes de maladies qu'on diſtingue par des ſignes particuliers. On regarde le plus ſouvent le rélâchement des vaiſſeaux comme la cauſe de ces ſortes d'écoulements habituels; mais on ſe trompe preſque toujours. M. Petit, étant conſulté par un pareil cas, fit la réponſe ſuivante.

» Les maladies vénériennes, dit-il, qui ſe » montrent par des ſignes certains, ne nous font » pas prendre le change ſur la nature des remedes » qui leur conviennent, ni ſur les noms que » nous devons leur donner. Il n'en eſt pas de » même de celles qui ont des ſignes équivoques : » elles ſont maſquées, & l'on court riſque de s'y » tromper, ſi on n'examine pas avec attention » toutes les circonſtances qui les accompagnent. » J'ai fait ſur celle pour laquelle on me conſulte,

» toutes les réflexions dont je ſuis capable.

» M..... ayant eu commerce avec une femme » ſuſpecte, elle l'a jetté dans le mal inquiétant » où il eſt aujourd'hui, lequel conſiſte en deux » points principaux ; ſavoir, un écoulement par » la verge, & une douleur dans un teſticule, » & quelquefois dans tous les deux. Les uns re- » gardent cette maladie comme une foibleſſe de » vaiſſeaux ; les autres la croient vénérienne : » c'eſt-là le point de la difficulté qu'il faut éclair- » cir. S'il y a des ſignes pour diſtinguer la foibleſſe » des vaiſſeaux, je ne les trouve point ici. Pre- » miérement le relâchement & la douleur ſont » deux choſes incompatibles : ſecondement le » relâchement ou foibleſſe de vaiſſeaux & l'écou- » lement alternatif ne ſe rencontrent point en- » ſemble : troiſiémement l'érection ſuit les dou- » leurs ; ce qui n'arrive point dans le relâchement » ou foibleſſe de vaiſſeux. D'ailleurs le mal eſt » venu après l'acte vénérien avec une femme » ſuſpecte, non-ſeulement comme le ſont tou- » tes celles qui font largeſſe de leurs faveurs, » mais comme une femme que l'on dit n'être pas » ſaine. L'écoulement n'eſt point continuel ni » abondant ; il eſt accompagné de douleur, quel- » quefois de gonflement dans le teſticule. Cette » douleur renaît & augmente par les érections : » le malade reſſent des douleurs dans les mem- » bres ; il a des démangeaiſons entre les cuiſſes » & les bourſes, & entre les feſſes & l'anus. Le » régime qu'il a obſervé, & les remedes qu'il a » faits, ont été infructueux : en un mot tout dé- » cele un écoulement produit par une cauſe vé- » nérienne, & non par le relâchement des vaiſ- » ſeaux ».

Enfin la matiere de l'écoulement habituel eſt quelquefois fournie par une fiſtule qui pénetre dans quelques corps glanduleux des environs, & particuliérement dans la proſtate. Dans ce cas, on reconnoît la ſource du mal par le volume & la dureté que cette glande a acquiſe : en introduiſant une bougie dans l'uretre, elle eſt arrêtée au col de la veſſie ; ou bien en introduiſant le doigt dans l'anus, on ſent la ſaillie que la tumeur fait dans le rectum ; ſaillie qui empêche, de l'autre côté, le libre cours des urines, en comprimant le col de la veſſie.

Aux ſignes que je viens d'expoſer, on reconnoît aiſément, dans les hommes, les différentes eſpeces de gonorrhées dont je viens de parler : mais il n'en eſt pas de même dans les femmes où cette maladie s'annonce le plus ſouvent avec des ſymptômes moins marqués, & où elle peut être confondue avec une incommodité particuliere au ſexe, qu'on nomme *fleurs blanches*.

Les femmes qui ſont attaquées de cette derniere maladie, ont quelquefois des ardeurs d'urine & un gonflement dans toute la vulve. La matiere de l'écoulement qui eſt âcre dans certaines circonſtances, produit de petits ulceres dans cette partie, cette matiere eſt ſouvent jaune & même verte, comme celle de la gonorrhée récente ; en un mot, il ſe rencontre quelquefois dans les ſymptômes de ces deux maladies une conformité qui ne laiſſe d'autre reſſource au Chirurgien pour s'aſſurer du caractere du mal, que la déclaration ſincere de la malade, ou de celui qui a eu commerce avec elle.

M. Daran, dans ſon *Traité de la Gonorrhée virulente*, s'eſt beaucoup étendu ſur ce point de

théorie. Dans un endroit de ſon Livre où il n'a preſque que copié ce que les Auteurs en ont dit, il eſt d'un ſentiment aſſez conforme à celui que je viens d'expoſer ; mais dans un autre où il fait des réflexions qui lui ſont particulieres, il avance des propoſitions qui tendent à jetter l'alarme dans l'eſprit de la plupart des femmes, & j'oſe dire même à mettre le trouble dans les familles.

Après avoir parlé de l'écoulement habituel qui eſt la ſuite d'une gonorrhée dans les hommes, » Venons maintenant, dit-il, à l'écoulement des » femmes, que l'on qualifie du nom de *fleurs blan-* » *ches* : on verra, par l'analogie, que l'on doit attri- » buer les mêmes cauſes aux mêmes effets dans » les deux ſexes. Les femmes ignorent de bonne » foi, mais ſe déguiſent le plus ſouvent, ce qui » peut donner lieu à cette incommodité. Ce qui » fait que la plupart ſont dans une profonde ſé- » curité ſur la nature & les cauſes de cette eſpece » de maladie, c'eſt qu'elles ne ſe rappellent point » ce qui peut leur être arrivé dans leur jeuneſſe, » comme on peut en juger par l'hiſtoire ſui- » vante «. Cette hiſtoire eſt celle d'une jeune » fille de cinq ans, à qui un jeune homme avoit communiqué une gonorrhée. » Si la plupart des » femmes, continue l'Auteur, vouloient faire » de ſérieuſes réflexions ſur les premieres années » de leur vie, ſur certaines choſes que l'enfance » leur faiſoit regarder comme indifférentes, peut- » être reviendroient elles bientôt de l'erreur où » elles ont été ſi long temps ſur le caractere & la » nature de leurs prétendues fleurs blanches.

» Quant aux femmes, ajoute-t-il, qui ſe font » illuſion ſur l'écoulement habituel qui leur reſte » après le traitement d'une gonorrhée virulente,

» ou qui leur eſt venu après un commerce ſuſ-
» pect, on ne peut trop s'étonner qu'elles s'é-
» tourdiſſent ſur un mal ſi dégoûtant & ſi dan-
» gereux pour les ſuites. Quelles que ſoient les
» chimeres qu'elles ſe figurent pour ſe tranquil-
» liſer l'eſprit, la cauſe du mal n'en eſt pas moins
» un ferment vérolique dont elles ſont tôt ou
» tard les victimes, ſi elles négligent d'en cher-
» cher le remede..... Je ne ſaurois trop répé-
» ter : qu'on ne s'abuſe point ſur la nature de la
» maladie dont je parle : rien n'eſt ſi vrai qu'elle
» eſt preſque toujours cauſée par un ferment vé-
» nérien, & que la matiere eſt fournie par des
» ulceres réels : j'en ſuis tellement convaincu,
» qu'il ne me reſte aucun doute là-deſſus.

Tel eſt le langage de M. Daran dans un Livre qui n'a été dicté que par l'eſprit de charlataniſme. On voit que cet Auteur ne néglige rien pour inquiéter les perſonnes qui ſont attaquées de fleurs blanches. Celles-mêmes qui n'ont à ſe reprocher aucun écart dans leur conduite, depuis que leur mémoire eſt capable de leur retracer toutes leurs actions, ne ſont point à l'abri de ſes ſoupçons. Il fait remonter la prétendue cauſe vénérienne de leur incommodité juſques dans un âge ſi tendre, qu'elles ont oublié, ſelon lui, les attentats qu'on a commis ſur leur perſonne. Il eſt vrai qu'il y a des exemples que des hommes ont communiqué à de jeunes filles le virus dont ils étoient infectés ; mais il ne s'enſuit pas de-là que toutes les jeunes perſonnes de ſix, ſept ou huit ans, qui ont des écoulements purulents par la vulve, accompagnés de phlogoſe, comme j'en ai vu pluſieurs fois, ſoient dans le cas dont M. Daran veut parler, puiſque cette incommodité ſe diſſipe en peu de

jours par un régime rafraîchiſſant, & par de ſimples lotions d'eau tiede ; & que ſi elle reparoît de temps en temps juſqu'à l'âge de puberté, elle ne revient plus lorſque les regles ſont bien établies.

Il faut avouer que cet Auteur dit, avec plus de raiſon, que le caractere des fleurs blanches eſt ſuſpect lorſque la perſonne a eu précédemment une gonorrhée bien caractériſée. J'ai déjà parlé des difficultés qu'il y a à diſtinguer ces deux maladies ; & l'on n'ignore point qu'il y a des femmes à qui il importe de cacher la véritable origine de leur mal : mais il faut convenir auſſi que les fleurs blanches ſont une maladie réelle, très-commune & indépendante de toute cauſe vénérienne ; par conſéquent qu'on doit porter un jugement très-circonſpect ſur la nature d'un écoulement dans les femmes, & que c'eſt une témérité répréhenſible de le décider vénérien dans tous les cas, comme a fait M. Daran.

Cet Auteur ſe fonde ſur ce que les fleurs blanches regnent preſque dans toutes les grandes villes, & plus à Paris qu'ailleurs ; qu'elles ſont aſſez rares dans les provinces, & qu'on n'en voit preſque point dans les campagnes ; ce qui vient, ſelon lui, de ce que la capitale eſt, pour ainſi dire, le centre de la débauche, & des accidents qui en ſont le fruit. Mais M. Daran ignore donc qu'il y a une autre cauſe qui rend les fleurs blanches bien plus fréquentes à Paris qu'à la campagne : je veux parler de la ſuite des couches. On ſait que dans les femmes qui ne nourriſſent point (ce qui eſt preſque général ici) le lait qui étoit deſtiné pour la nourriture de leurs enfants, eſt obligé de revenir des mamelles, où il s'étoit amaſſé, & de prendre une autre route pour ſe

perdre par la tranſpiration & par les couloirs de la matrice : mais la Nature eſt ſouvent dérangée dans cet ouvrage pénible, qu'elle eſt obligée de répéter quelquefois toutes les années ; d'où il arrive différents déſordres plus ou moins dangéreux. Tantôt le lait qui reflue dans la maſſe du ſang, ſe porte ſur quelque viſcere, & y forme un dépôt qui fait ſouvent périr la malade ; mais plus communément cette humeur engorge les vaiſſeaux de la matrice, & établit un écoulement, qui dure quelquefois toute la vie, & qui devient même néceſſaire à la ſanté. Or, ſi cela n'arrive point à la campagne, c'eſt que preſque toutes les femmes qui l'habitent allaitent leurs enfants, & que d'ailleurs leur genre de vie & leur conſtitution robuſte les mettent à l'abri de ces accidents. Il y a donc une autre cauſe que le ferment vénérien qui rend les fleurs blanches ſi communes dans Paris ; car dans plus des trois quarts des femmes qui en ſont attaquées (je ne parle point de celles qui ſont entiérement proſtituées) je ſuis perſuadé que l'origine de cette incommodité remonte à quelque couche. Pourquoi donc vouloir inſpirer des doutes déshonorants ſur la nature d'un tel écoulement, & par conſéquent ſur la conduite d'un mari ou d'une femme ?

Ce que je viens de dire touchant l'opinion de M. Daran, fut relevé par M. de Vandermonde dans ſon Journal de Médecine du mois de Janvier 1759. » Dans le premier chapitre, dit-il, M. Fa-
» bre traite de la gonorrhée virulente. Il fait
» voir la difficulté qu'il y a de caractériſer cette
» eſpece d'écoulement dans les femmes. Il ré-
« fute avec force l'opinion outrée de M. Daran,
» qui, dans ſon Traité complet de la gonorrhée

» virulente, aſſure que les fleurs blanches des » femmes ne ſont que de véritables gonorrhées, » & qu'elles dépendent toutes du virus véné- » rien. M. Fabre établit enſuite pour cauſe la » plus fréquente des fleurs blanches, les ſuites » de couches. Comme on voit, de cette maniere » l'auteur ne rend raiſon des fleurs blanches » que dans les femmes qui ont eu des enfants, » & il ne fait aucune mention des autres cauſes » qui ſont bien plus propres à produire cet écou- » lement ; comme la nature de l'air, le trop » grand uſage des boiſſons aqueuſes, du café, » le caprice dans le régime, le défaut d'exercice, » le ſommeil trop long, les paſſions de l'ame, » & la tranſpiration ſupprimée par les brouil- » lards ».

Je ne doute point que M. Vandermonde n'eût été fort embarraſſé, s'il eût fallu qu'il expliquât comment la nature de l'air, le trop grand uſage des boiſſons aqueuſes, le ſommeil, &c. peuvent cauſer les fleurs blanches : on ſait que ces ſortes de théories, dont l'imagination ſeule fait tous les frais, ſont le plus ſouvent fauſſes & trompeuſes. Mais, quoi qu'il en ſoit, mon objet n'étoit point de faire un traité ſur les fleurs blanches ; par conſéquent je n'étois point obligé de faire men- tion de toutes les cauſes qui peuvent produire cette incommodité dans les différents états du ſexe ; il me ſuffiſoit de prouver qu'il y a une au- tre cauſe que le ferment vénérien qui rend les fleurs blanches plus communes dans les grandes villes, & principalement dans Paris, qu'à la cam- pagne. Il falloit donc que M. Vandermonde, pour donner un air de raiſon à ſa critique, s'ap- pliquât à démontrer que la ſuite des couches n'eſt

point cette cauſe particuliere, au lieu de me reprocher de n'avoir pas fait mention de toutes les cauſes des fleurs blanches.

*Le Pronoſtic de la Gonorrhée.*

Tout le monde convient que lorſqu'une gonorrhée coule abondamment, & qu'elle parcourt ſucceſſivement ſes différents périodes, elle ne donne jamais la vérole. Je crois qu'il n'y a jamais eu que M. Vandermonde qui ait douté de cette vérité. Je rapporterai dans un autre endroit ſon ſentiment là-deſſus. Tel eſt, en deux mots, le pronoſtic qu'on doit faire de la gonorrhée en général.

Les gonorrhées ſont plus ou moins difficiles à guérir, & plus ou moins à craindre, par rapport à la vérole, ſuivant pluſieurs circonſtances.

Une gonorrhée, dont l'inflammation eſt aſſez conſidérable dans le commencement, & qui coule abondamment, eſt plus facilement & plus promptement guérie que celle dont l'inflammation eſt plus légere & qui coule peu. La raiſon de ce phénomene eſt qu'une inflammation un peu forte fond plus promptement & plus complettement l'obſtruction des réſervoirs ſéminaires, que celle qui eſt d'un moindre degré. C'eſt par cette même raiſon que la gonorrhée dans les femmes eſt, toutes choſes égales d'ailleurs, plus difficile à guérir que dans les hommes; car très-ſouvent cette maladie ſe manifeſte dans les perſonnes du ſexe, ſans être marquée par aucun des ſymptomes qui caractériſent l'inflammation. L'abſence de la douleur & du gonflement dans la partie laiſſe d'abord douter ſi le virus y a fait quelque impreſſion; il s'établit enſuite un écoulement ſéreux & peu abondant:

en un mot, le mal paroît ſi peu de choſe dans le commencement, que le plus ſouvent on y fait peu d'attention, ou du moins qu'on ſe flatte de le guérir en peu de temps. Mais on éprouve enſuite une difficulté à laquelle on ne s'attendoit pas ; plus on fait de remedes, plus le mal devient rebelle : l'écoulement réſiſte aux moyens qui ſemblent les mieux indiqués. Enfin, malgré la conduite la plus réguliere & la plus réfléchie de la part de la malade & du Chirurgien, la gonorrhée ſubſiſte quelquefois pendant une longne ſuite d'années.

Il y a encore pluſieurs cauſes qui rendent la gonorrhée plus difficile à guérir dans les femmes que dans les hommes. Il arrive très-ſouvent que lorſque l'écoulement eſt prêt à finir, il augmente à l'approche des regles par la phlogoſe qui ſurvient à la matrice & aux parties voiſines, & qui renouvelle tous les mois l'inflammation de la gonorrhée. La ſuppreſſion du flux menſtruel s'oppoſe également à la guériſon de la gonorrhée, par les obſtructions qui empêchent le dégorgement des parties qui fourniſſent l'écoulement. Enfin la gonorrhée eſt toujours plus opiniâtre dans les femmes qui ſont attaquées de fleurs blanches. Dans ce cas, les humeurs âcres qui ſéjournent dans les vaiſſeaux de la matrice, acquierent une acrimonie qui excite de temps en temps une phlogoſe dans toutes les parties de la génération, & qui produit un écoulement abondant de matiere purulente fournie par la gonorrhée & par les fleurs blanches.

La gonorrhée que nous avons nommée ſeche ; & qui ſe borne à une inflammation légere des réſervoirs ſéminaires ſans écoulement, n'eſt point dangereuſe

dangereuſe par rapport au vice local. Un régime régulier & quelques boiſſons rafraîchiſſantes procurent en peu de jours la réſolution de l'engorgement des parties ; mais cette eſpece de gonorrhée, donne très-ſouvent la vérole, parce que le virus n'a point été évacué par la ſuppuration. Or, c'eſt cet accident, auquel on ne fait ordinairement aucune attention, qui eſt ſouvent le principe de ces maladies qu'on ne ſoupçonne point vénériennes, & qui ne peuvent néanmoins être guéries qu'en paſſant par les grands remedes. Je citerai dans la ſuite de ce Traité pluſieurs exemples qui confirment cette vérité.

La ſeconde eſpece de gonorrhée ſeche, c'eſt-à-dire, celle dans laquelle l'inflammation eſt extrêmement vive, eſt non-ſeulement dangereuſe par rapport à la vérole comme la précédente, mais encore par rapport au vice local ; car elle eſt ſouvent accompagnée d'une ſtrangurie fâcheuſe, & l'irritation eſt quelquefois ſi forte, que toutes les parties de la verge ſont étranglées, & qu'elles menacent de tomber en gangrene.

La gonorrhée avortée n'eſt pas toujours ſuivie de la vérole. Si l'écoulement n'ayant été ſuſpendu que peu de temps ſe rétablit enſuite, & continue juſqu'à ce que les humeurs ſoient entiérement dépurées, la maladie n'a ordinairement aucune ſuite fâcheuſe. Si la matiere de l'écoulement ſe porte ſur une autre partie plus ou moins éloignée, & qu'elle y trouve une iſſue ſuffiſante pour s'évacuer complettement, le malade eſt encore garanti par cette circonſtance favorable du danger de la vérole ; mais ſi l'écoulement étant ſupprimé ne ſe rétablit point de lui-même, tôt ou tard le

virus pénetre dans la maſſe du ſang, & produit l'infection générale des humeurs.

La gonorrhée peut être ſupprimée par différentes cauſes qui rendent le danger plus ou moins preſſant. Si la gonorrhée s'arrête d'elle-même, ſans cauſe manifeſte, les progrès du virus ſont lents & à peine reconnoiſſables. Voici un mémoire adreſſé à M. Petit, qui fournit un exemple de ce que j'avance. Je préſenterai, le plus ſouvent qu'il me ſera poſſible, dans la ſuite de ce Traité, de pareils faits de pratique : ce ſont des tableaux qui font beaucoup plus d'impreſſion ſur la mémoire des jeunes Chirurgiens, que les raiſonnements les plus étendus.

Un homme avoit eu une chaude-piſſe qui n'avoit preſque point coulé, & qui s'étoit arrêtée d'elle-même. Enſuite il s'apperçut que quelques gouttes d'urine s'échappoient involontairement après avoir piſſé ; ce qu'on préſumoit venir d'un gonflement qu'on ſoupçonnoit dans le canal. Les teſticules s'enflerent quelque temps après ; le malade eut une gale ſur le nez, qui ſe diſſipa & revint pluſieurs fois : il reſſentit encore des douleurs depuis les genoux juſqu'aux pieds ; les douleurs ſe firent auſſi ſentir dans les articulations des doigts. Outre ces indiſpoſitions, il avoit encore des tintements dans les oreilles, une foibleſſe dans la vue, & des élancements dans les chairs. On demandoit ſi tous ces accidents ne pouvoient pas être les ſuites de ſon ancienne chaude-piſſe.

*RÉPONSE.*

» La maladie de M.... dans ſon origine, eſt

» ce qu'on appelle chaude-piſſe avortée ; eſpece
» de chaude-piſſe qui donne plutôt la vérole que
» celle qui coule abondamment : le malade qui
» conſulte eſt dans ce cas ; car tous les ſymptomes
» dont il eſt affligé, & qui ſont marqués dans le
» mémoire, concourent à le prouver. Depuis la
» premiere époque de ſa maladie, il y a eu une
» ſuite d'accidents, dont la plupart dépendent
» d'une cauſe vénérienne. Il s'eſt apperçu qu'a-
» près avoir piſſé, quelques gouttes d'urine s'é-
» chappoient involontairement ; & l'on a raiſon
» de ſoupçonner que cela ne vient que d'un
» gonflement ou d'une tumeur aux glandes proſ-
» tates, qui empêche le col de la veſſie de ſe fer-
» mer exactement. Les teſticules ſe ſont enflés,
» ſans doute par la ſuppreſſion du peu d'écou-
» lement qui ſe faiſoit par la verge : il lui eſt ſur-
» venu enſuite une gale ſur le nez, qui a diſ-
» paru & reparu à pluſieurs repriſes ; ce qui ma-
» nifeſte un vice dans le ſang, qui change de
» place, & affecte diverſes parties, mais qui
» exiſte toujours : de plus, il a ſenti des douleurs
» depuis les genoux juſqu'aux pieds, & dans les
» articulations des doigts.

» Tous ces ſymptomes ſont plus que ſuffiſants
» pour conſtater un vice dans la maſſe du ſang ;
» vice qu'on ne peut que ſoupçonner vénérien
» par la nature des ſymptomes, & par la pre-
» miere époque de la maladie.

» Je ne parle point ici de pluſieurs autres acci-
» dents, qui ne paroiſſent point porter eſſentiel-
» lement le caractere des ſymptomes vénériens ;
» comme le tintement d'oreilles, l'affoibliſſe-
» ment de la vue, les élancements dans les

» chairs, & pluſieurs autres ; mais qui cepen-
» dant doivent être regardés comme tels, lorſ-
» qu'on a lieu de ſoupçonner une cauſe véné-
» rienne. Tout cela doit faire ſentir au malade
» combien il s'eſt abuſé, en attribuant à ſes maux
» différentes cauſes, toutes éloignées de la vé-
» rité ».

Lorſque la gonorrhée eſt ſupprimée tout d'un coup dans le plus fort de l'écoulement, par quelque cauſe violente, les progrès du virus ſont beaucoup plus rapides que dans le cas précédent. Cette ſuppreſſion arrive quelquefois par la fievre, ou par des remedes aſtringents, employés en injection : dans ce cas, la cauſe morbifique reflue promptement dans la maſſe du ſang, & produit ſouvent, en très-peu de temps, des ſymptomes fâcheux.

La gonorrhée habituelle eſt en général moins fâcheuſe par rapport à la vérole, parce que l'écoulement fournit au virus une iſſue qui l'empêche de refluer dans la maſſe du ſang, & d'y faire des progrès conſidérables. C'eſt par cette raiſon que beaucoup de femmes qui ont la vérole, n'en ſont point incommodées lorſqu'elles ont un écoulement habituel.

Enfin, le pronoſtic de la gonorrhée bâtarde eſt différent, ſuivant la cauſe qui l'a produite. Si elle provient de la mal-propreté de la partie, c'eſt un mal léger qu'on diſſipe aiſément, en faiſant des lotions ou des injections, avec une liqueur appropriée, entre le gland & le prépuce. Mais ſi la cauſe eſt vénérienne, non-ſeulement le vice local n'eſt pas ſi facile à guérir que dans le cas précédent, mais encore les ſuites de la maladie

ſont à craindre par rapport à la vérole ; & comme les petites ulcérations, qui fourniſſent la matiere de l'écoulement, peuvent être rangées dans la claſſe des chancres, je ne ferai plus mention de cette eſpece de gonorrhée.

## CHAPITRE III.

### *La Cure de la Gonorrhée.*

J'AI déjà dit ailleurs que la guériſon radicale des maladies vénériennes dépendoit de l'évacuation complette du virus. Cette vérité, que je développerai de plus en plus, regarde particuliérement la gonorrhée. Mais ici la nature n'a pas beſoin de l'Art pour procurer cette évacuation; la ſuppuration qu'elle établit dans cette maladie, eſt une eſpece de criſe qui dépure les humeurs infectées. Les vues du Chirurgien, dans le traitement de la gonorrhée, doivent donc tendre à écarter tout ce qui pourroit contrarier la Nature dans le travail qu'elle fait pour expulſer la cauſe morbifique: & comme dans les différents périodes de la maladie, il ſe préſente divers obſtacles qui exigent des attentions particulieres, je vais entrer là-deſſus dans le détail le plus étendu qu'il me ſera poſſible.

### *Indications générales qu'on doit ſuivre dans le traitement de la Gonorrhée.*

Par le tableau que j'ai préſenté de la gonorrhée en général, on a vu que l'inflammation eſt le ſymptome le plus dangereux qui ſe manifeſte au commencement de la maladie: il s'agit donc d'arrêter les progrès que cette inflammation peut faire.

L'état inflammatoire des parties qui ſont le

ſiege de la gonorrhée, mérite d'autant plus d'attention, que le gonflement exceſſif de ces parties peut ſuſpendre une fonction eſſentielle, qui eſt l'excrétion des urines; & que les progrès de l'inflammation, dans cette circonſtance, peuvent ſe terminer par une gangrene qui menaceroit la vie du malade. Pour écarter ces accidents, il faut donc mettre en uſage, dans le premier période de la maladie, tout ce qui eſt capable de réprimer la violence de l'inflammation.

1°. Les ſaignées plus ou moins répétées ſont d'une utilité reconnue dans le cas dont je parle; elles doivent être proportionnées au tempérament du malade, & à l'état de la maladie.

2°. La privation des aliments capables de porter quelque acrimonie dans les humeurs, eſt un objet très-important, ſur-tout dans le commencement de la maladie; car ces aliments, qui augmenteroient l'âcreté des urines, augmenteroient également l'inflammation des parties affectées ſur leſquelles ces urines paſſent.

3°. La même vue de rendre les urines moins chargées de ſel, & par conſéquent moins irritantes, demande l'uſage des tiſanes légeres & rafraîchiſſantes. On doit régler leur quantité & leur qualité ſur le tempérament du malade, comme je le dirai dans un moment.

4°. Les lavements d'eau ſimple ſouvent répétés contribuent également à calmer l'inflammation de la gonorrhée, parce qu'en humectant & en relâchant les gros inteſtins, les parties de la génération qui les touchent, participent à ce relâchement.

5°. Mais ſi ce moyen n'eſt point ſuffiſant pour relâcher les parties enflammées, on aura recours

aux demi-bains, qui agiront plus efficacement.

6°. Enfin, ſi malgré les remedes que je viens de preſcrire, les douleurs ſont violentes, ſur-tout pendant la nuit, on aura recours aux narcotiques.

Ces moyens, adminiſtrés avec intelligence, en prévenant les ſuites fâcheuſes de l'inflammation, favoriſent en même-temps la ſuppuration; qui devient louable & abondante à meſure que ces remedes calment l'excès de l'irritation cauſée par l'impreſſion du virus. Dans ce ſecond période, on doit tourner ſes vues du côté de cette ſuppuration, que la Nature a établie pour détruire le principe de la maladie. On doit éviter ici deux écueils également dangereux; ſavoir, de ſupprimer l'écoulement, ce qui produiroit infailliblement la vérole; ou de le perpétuer en rendant les parties ſuppurantes dures & calleuſes. On a toujours éprouvé que cela arrive lorſqu'on met trop tôt en uſage des remedes âcres & irritants qui criſpent les ſolides, augmentent les douleurs, & renouvellent l'inflammation: par conſéquent on ne peut employer ici avec ſécurité, que des remedes doux & calmants.

Enfin il vient un temps où les ſymptomes ſont entiérement diſſipés, & où il ne reſte qu'un peu d'écoulement de matiere, preſque ſemblable aux humeurs que les glandes de ces parties filtrent naturellement. Dans ce troiſieme période, on doit avoir égard à l'état de relâchement & d'inertie où des parties qui ſuppurent depuis long-temps, & qui ſont abreuvées d'une ſurabondance d'humeurs, ſont réduites. Les purgatifs conviennent ici, parce qu'en détournant une partie de ces humeurs, ils tendent à tarir la ſource de l'é-

coulement ; tandis qu'on emploiera en même-temps des remedes toniques pour rétablir le reſſort des parties.

Tel eſt l'eſprit de la méthode qu'on doit ſuivre dans le traitement de la gonorrhée : en réglant ainſi ſa conduite ſur le caractere de la maladie, il eſt rare qu'il arrive des accidents fâcheux, à moins que les malades n'y donnent lieu par leur imprudence ; car la cure de la gonorrhée n'eſt que trop ſouvent traverſée par cette cauſe, de même que par l'impéritie de ceux qui ſont chargés de la traiter. Pour ne rien laiſſer à deſirer ſur un point auſſi important, je vais marquer ici les écueils contre leſquels on échoue le plus communément ; & j'étendrai en même-temps les préceptes que je n'ai fait qu'indiquer.

## *Conſidérations particulieres ſur le traitement de la Gonorrhée.*

Dans une maladie comme la gonorrhée, où l'inflammation peut faire des progrès rapides, & où l'on doit craindre ſans ceſſe que la moindre irritation ne la renouvelle après qu'elle eſt calmée, les malades ne doivent jamais s'écarter du régime le plus exact. On trouve ſouvent beaucoup de difficultés à leur perſuader la néceſſité de ce précepte. S'ils ſont dociles aux regles qu'on leur preſcrit lorſque l'inflammation eſt dans ſa plus grande force, les accidents les plus preſſants ne ſont pas plutôt calmés, que la plupart croient pouvoir enfreindre ces regles ſans conſéquence, & s'abandonner au goût qu'ils ont pour les ragoûts, pour le vin, pour les veilles, & même pour les femmes. Il y en a d'autres qui, avec

la meilleure volonté du monde de ſuivre les conſeils qu'on leur donne, ſont obligés de ſuivre ſuivant leur coutume, & de continuer les exercceis attachés à leur état, pour écarter les ſoupçons qu'un régime trop régulier pourroit inſpirer aux perſonnes avec leſquelles ils vivent. Or, il eſt certain que cette conduite, forcée ou volontaire, eſt ſouvent la cauſe des accidents qui ſurviennent à la gonorrhée; ce qui eſt quelquefois imputé très-injuſtement à la méthode de celui qui eſt chargé de la traiter.

Le régime doit être réglé ſuivant la conſtitution des malades. En général, ils doivent manger peu dans le commencement d'une gonorrhée, & ſur-tout le ſoir: on ne doit leur permettre que la ſoupe, le bouilli, & le rôti de viandes blanches; & ſur-tout point de ſalade, de fruits cruds, de laitage, de pâtiſſerie, de ragoûts, &c. On doit leur interdire les exercices trop violents, & particuliérement le marcher forcé, la danſe & le cheval; ou du moins ſi les malades ne peuvent s'en diſpenſer, il faut leur faire porter un ſuſpenſoire bien fait, qui ſoutienne les bourſes, & les tienne relevées. Enfin, il faut les tenir dans une contrainte ſcrupuleuſe par rapport au vin; car, pour peu qu'on ſe livre à cette boiſſon, ou à quelque autre ſemblable, on voit bientôt l'inflammation de la gonorrhée augmenter, ou ſe renouveller.

Il n'y a point de remede auſſi généralement approuvé, dans le traitement de la gonorrhée, que les boiſſons rafraîchiſſantes. Les urines irriteroient trop, comme je l'ai déja dit, les parties enflammées & ſuppurantes ſur leſquelles elles paſſent, ſi on ne tempéroit pas leur âcreté par-

ces boiſſons. Mais leur uſage demande beaucoup de circonſpection : ſi on les fait prendre en trop grande quantité, ſi on preſcrit à tous les tempéraments celles qui ſont d'une qualité extrêmement froide, l'impreſſion qu'elles font ſur l'eſtomac des perſonnes qui l'ont foible & délicat, trouble les digeſtions : d'où il réſulte un chyle d'un mauvais caractere, qui porte dans le ſang une acrimonie capable d'exciter une fievre qui ſupprime quelquefois l'écoulement.

On rencontre, mais plus rarement, une autre circonſtance, où les boiſſons produiſent des accidents d'un autre genre ; c'eſt lorſqu'une femme, nouvellement accouchée, prend une gonorrhée dans le temps que ſon lait ſe perd encore. J'en ai vu une, il y a pluſieurs années, qui penſa périr. Il s'étoit écoulé environ ſix ſemaines depuis ſon accouchement, lorſque ſon mari lui communiqua la maladie dont je parle. On ajouta imprudemment à une tiſane rafraîchiſſante, dont elle faiſoit uſage, un peu de ſyrop de nymphéa, pour calmer plus efficacement l'inflammation, qui étoit violente : on y réuſſit ; mais quelques jours après il ſurvint à la malade des accidents terribles, cauſés par la ſuppreſſion du lait, qui couloit encore avec abondance avant qu'elle eût contracté la gonorrhée : accidents qui auroient pu avoir une ſuite funeſte, ſi les ſecours ne lui avoient pas été adminiſtrés à propos.

On ne ſauroit donc être trop circonſpect ſur l'uſage & le choix des boiſſons rafraîchiſſantes dans le traitement de la gonorrhé. J'ai toujours obſervé que les malades ne pouvoient pas ſoutenir long-temps celles où l'on fait entrer beaucoup de racine de nénuphar ; & que les émulſions faites

avec les quatre ſemences froides étoient également mal-faiſantes, lorſqu'on les faiſoit prendre ſans diſcrétion. Il faut varier ces boiſſons, ſuivant l'état de la maladie & le tempérament des perſonnes. Dans le commencement, je me ſuis toujours bien trouvé d'une tiſane légere, faite avec le chiendent, un peu de réglisſe, & les racines de fraiſier, de chicorée ſauvage & d'oſeille. On fait boire environ deux pintes, plus ou moins, de cette tiſane chaque jour, obſervant de ne la faire boire que dans les temps un peu éloignés des repas. Mais ſi l'on s'apperçoit que cette boiſſon paſſe difficilement, & qu'elle peſe ſur l'eſtomac, il faut la ſupprimer, & ſubſtituer à la place l'eau pure, ou bien celle dans laquelle on a fait infuſer un peu de graine de lin, en y ajoutant un demi-gros de ſel de nitre par pinte. On fait continuer l'uſage de l'une ou l'autre boiſſon pendant tout le temps de l'inflammation. Et enfin, lorſque tous les accidents ſont calmés, & que les urines ne font plus d'impreſſion ſur les parties affectées, on met les malades à l'uſage d'une tiſane faite avec l'orge, ou des eaux minérales ferrugineuſes, comme celles de Paſſy.

Les bains domeſtiques produiſent de très-bons effets dans le commencement de la gonorrhée. Lorſque les malades ont la commodité & les moyens d'en faire uſage, je les preſcris toujours, quoique les ſymptomes de l'inflammation ne ſoient pas bien violents. Ces bains, par le relâchement qu'ils procurent aux parties affectées, préviennent les accidents, & favoriſent l'écoulement plus efficacement que tout autre moyen, & par conſéquent abregent beaucoup la cure de la maladie. Mais on rencontre dans la pratique

des cas où les bains ſont ſans effet, & où ils ſemblent même plutôt augmenter le mal que le diminuer : c'eſt lorſque l'inflammation eſt ſi vive, qu'il ſe forme un abcès dans le tiſſu cellulaire voiſin de l'uretre, ou dans la proſtate ; alors ce même relâchement que les bains procurent, augmente la tumeur, & rend par-là la ſortie des urines plus difficile & plus douloureuſe. J'ai vu un homme âgé d'environ quarante ans, qui prit une gonorrhée virulente : cinq ou ſix jours après, les douleurs devinrent ſi vives, que je fus obligé de le ſaigner deux fois dans le même jour ; le lendemain je lui fis prendre les bains ; après le troiſieme, les douleurs & la difficulté d'uriner augmenterent ſi fort, que je les fis ceſſer. Je reconnus alors qu'il ſe formoit un abcès dans le tiſſu cellulaire voiſin de l'uretre : le lieu de la douleur indiquoit qu'il étoit ſitué entre le pubis & le commencement de ce canal, proche le col de la veſſie. Environ tous les quatts d'heure du jour & de la nuit le malade rendoit une ou deux cuillerées d'urine avec des efforts & des douleurs inſupportables ; la fievre étoit vive, & l'inſomnie continuelle. Je le ſaignai pluſieurs fois : je n'oſois point haſarder de narcotiques trop puiſſants, & encore moins introduire une ſonde ou une bougie dans la veſſie ; ces moyens auroient ſans doute rendu le mal plus dangereux. Par l'empreſſement que j'avois de ſoulager le malade, je voulus encore tenter les bains de fauteuil ; mais je fus obligé de les faire diſcontinuer, par la même raiſon que j'ai alléguée ci-devant. Enfin cet état violent, après avoir duré ſept ou huit jours, fut terminé par pluſieurs cuillerées de pus bien conditionné, qui ſortit avec les urines : dès-

lors tout alla de mieux en mieux, & le malade guérit très-bien.

Lorſqu'on ignore la route que la Nature doit ſuivre dans une maladie pour parvenir à la guériſon, on oppoſe ſouvent des obſtacles à ſa marche, en croyant lui aider. Si on conſulte tous les Auteurs qui ont écrit ſur la gonorrhée ; ſi on conſidere la méthode de tous ceux qui la traitent, on en trouvera peu qui n'aient en vue de corriger & de détruire le virus qui a produit la maladie. Suivant cette indication, les uns donnent intérieurement différentes ſortes de préparations mercurielles, les autres adminiſtrent des frictions avec l'onguent *neapolitanum* ; il y en a qui, dès le commencement, purgent les malades coup ſur conp : mais ces méthodes mal-entendues, loin de produire l'effet qu'on en attend, ſont le plus ſouvent ſuivies d'accidents fâcheux.

M. Goulard, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal & Militaire de Montpellier, dans un livre intitulé, *Remarques & Obſervations pratiques ſur les Maladies Vénériennes*, fait entendre qu'il a obſervé, dans ſa pratique, qu'un accident fort ordinaire dans les gonorrhées, eſt ce qu'on connoît ſous le nom de chaude-piſſe tombée dans les bourſes. Je croirois volontiers que c'eſt à la méthode que ce Chirurgien enſeigne pour traiter ces maladies, qu'on doit attribuer cet accident. » On ſaigne, dit-il, d'abord les malades, » & on les purge immédiatement après, à moins » que l'ardeur & l'irritation n'obligent à retarder » ce purgatif. Après la ſaignée & la purgation, » on fait prendre dix ou douze bains, & ſou- » vent davantage ; les malades ne boivent pen- » dant ce temps-là que de la tiſane, & obſer-

» vent un régime convenable : les bains finis ,
» on les ſaigne & purge de nouveau , & on leur
» adminiſtre les frictions mercurielles alternati-
» vement de deux jours l'un , qu'on pouſſe juſ-
» qu'au nombre de huit , depuis la ceinture en
» bas , quatre de chaque côté. Si la chaude-piſſe
» eſt tombée dans les bourſes , on donne quel-
« ques frictions de plus. »

Pour peu que l'on médite ſur le caractere de la gonorrhée , on doit juger que cette méthode eſt plutôt contraire à la maladie , que capable d'accélérer ſa guériſon ; car , dans cette occaſion , les purgatifs, les frictions données de deux jours l'un, ou toute autre préparation mercurielle , en excitant un mouvement extraordinaire dans le corps, & en irritant les parties affectées , renouvellent preſque toujours l'inflammation de la gonorrhée , ou bien ils en attirent une ſur les teſticules , en ſupprimant tout d'un coup l'écoulement , ainſi , bien-loin que cette pratique indiſcrete contribue à détruire le virus , elle tend plutôt à fermer la voie que la Nature avoit ouverte pour l'évacuer. On doit comparer l'état des parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée , à celui des chairs ulcérées , qui ne peuvent ſouffrir l'impreſſion réitérée des médicaments irritants , ſans s'enflammer , ſans que la matiere purulente reflue dans le ſang , & ſans que les chairs deviennent à la fin dures & calleuſes : elles n'ont beſoin preſque d'aucun ſecours de l'Art pour ſe cicatriſer. Auſſi l'expérience prouve-t-elle que ce n'eſt point la multiplicité des remedes qui guérit la gonorrhée ; le Chirurgien doit être uniquement attentif à écarter tout ce qui peut déranger la ſuppuration qui eſt établie , & qui ſuffit ſeule

pour détruire le principe du mal. Ainſi, dans le période dont je parle, c'eſt-à-dire, après que la grande inflammation eſt calmée, on doit ſe borner encore, pendant quelque-temps, à preſcrire un régime régulier, & des boiſſons adouciſſantes qu'on varie ſuivant les circonſtances, comme je l'ai déjà dit.

Enfin l'empreſſement que l'on a de terminer la gonorrhée, eſt ſouvent la cauſe des accidents qui en ſont les ſuites. Dès que les vives douleurs ſont appaiſées, pluſieurs Praticiens ſe hâtent d'arrêter l'écoulement par des purgatifs répétés, par des remedes aſtringents donnés intérieurement, ou en injection : mais cette pratique répond mal à leur intention ; car l'irritation que ces remedes cauſent, renouvelle ſouvent l'inflammation, ou bien, en ſupprimant l'écoulement, ils enferment dans le corps le germe de la vérole, qui ſe développe plus ou moins long-temps après.

Par rapport à la circonſtance dont je parle, il faut conſidérer que, toutes choſes égales d'ailleurs, plus une gonorrhée coule, moins il y a à craindre qu'elle ne donne la vérole ; par conſéquent on doit concevoir le danger qu'il y a d'abréger mal-à-propos la durée de l'écoulement. En général, on ne doit tenter de l'arrêter, non-ſeulement que lorſque les accidents qui marquoient la préſence de l'inflammation, ou qui pouvoient faire craindre ſon retour, ſont entiérement diſſipés, mais encore, que lorſque la matiere de la gonorrhée, ayant coulé ſans interruption pendant aſſez long-temps, a diminué ſenſiblement, & que de verte ou jaune qu'elle étoit, elle eſt devenue plus blanche & plus liée ; ce qui n'arrive guere, dans les cas ordinaires qu'au bout d'un

mois

mois ou un mois & demi, & quelquefois plus. Alors on purge les malades à pluſieurs repriſes ; & ces évacuations répétées, en détournant les humeurs qui pourroient prendre un cours habituel vers les parties affectées, contribuent à tarir l'écoulement. Mais pour que ces purgatifs opérent plus efficacement l'effet qu'on deſire, il faut qu'ils ſoient un peu forts : voici celui dont je me ſers ordinairement.

*Jalap en poudre. . . . . IV gros.*
*Gomme gutte. . . . . II gros.*
*Aloès ſuccot. . . . . II gros.*
*Scammonnée d'Alep. . . IV gros.*
*Rhubarbe en poudre. . . IV gros.*
*Mercure doux. . . . . X gros.*
*Canelle en poudre. . . . . I once.*
*Syrop de nerprun ſuffiſamment pour faire une maſſe de pillules dont on donne un demi-gros, plus ou moins, ſuivant le tempérament.*

Après avoir purgé le malade trois ou quatre fois, on termine le traitement par l'uſage de quelque remede tonique. Je ne ſaurois trop recommander de ne point employer les aſtringents en injection ; car l'expérience prouve que cette méthode ne manque preſque jamais de donner la vérole. Il n'eſt permis de les donner qu'intérieurement. On met en uſage de cette maniere les balſamiques, les abſorbants, les eaux minérales ferrugineuſes, &c. On donne, par exemple, huit ou dix gouttes de baume de Copahu ; ou bien on en fait un bol en l'incorporant dans le ſucre en

poudre. Je me ſers ordinairement des bols balſamiques.

*Bol d'Arménie.* . . . . . *IV onces.*
*Cachou.* . . . . . *II onces.*
*Ecorce de grenade en poudre.* . . *II onces.*
*Rhubarbe en poudre.* . . . . *IV gros.*
*Sang de dragon.* . . . . . *IV gros.*
*Baume de Copahu ſuffiſamment pour faire une maſſe en conſiſtan e d'opiate.*

On en donne un demi-gros le matin à jeun, & autant le ſoir avant de ſe coucher.

*Les accidents de la Gonorrhée.*

Lorſqu'on ſuit une conduite contraire à celle que j'ai preſcrite, il ſurvient ſouvent des accidents à la gonorrhée. Les principaux, dont il ſuffira de parler ici, ſont l'inflammation des teſticules, l'écoulement habituel, & la ſtrangurie vénérienne, dont je traiterai dans le chapitre ſuivant.

*L'inflammation des teſticules.*

L'écoulement de la gonorrhée étant ſupprimé par quelque cauſe que ce ſoit, le principe de la maladie ſe porte très-ſouvent ſur un teſticule, ou ſur tous les deux, c'eſt ce qu'on nomme chaude-piſſe tombée dans les bourſes. Il eſt rare que cet accident arrive dans le commencement de la gonorrhée. Il faut croire qu'alors l'inflammation, qui eſt dans toute ſa force, retenant les humeurs dans la partie par l'irritation qu'elle cauſe, ne

permet pas leur déplacement pour ſe porter ailleurs : auſſi obſerve-t-on, dans toutes les plaies, que la métaſtaſe de la matiere purulente n'a lieu que lorſque la grande inflammation & les premieres douleurs ſont appaiſées, & que la ſuppuration eſt bien établie.

*Deſcription de la maladie.*

La chûte de la chaude-piſſe dans les bourſes s'annonce par le ralentiſſement ou la ſuppreſſion de l'écoulement. On ſent en même-temps une peſanteur & une chaleur dans les teſticules. Le gonflement & la douleur ſuccedent ; cette douleur répond vers les jambes, c'eſt-à-dire, à l'origine des cordons ſpermatiques : ces cordons ſe gonflent plus ou moins : enfin les teſticules s'enflent de plus en plus, s'enflamment, & leur volume devient trois ou quatre fois plus gros que celui qui leur eſt naturel.

Mais il ne faut pas comprendre l'accident que nous venons de décrire avec le gonflement & l'inflammation des teſticules, qui peuvent venir d'une autre cauſe indépendante de virus vénérien. Je vais rapporter à cette occaſion pluſieurs faits de pratique, où l'on voit qu'on eſt ſouvent embarraſſé quand il s'agit de juger du caractere de la maladie. Voici un mémoire à conſulter, qu'on m'a envoyé il n'y a pas long-temps, & qui préſente des circonſtances ſingulieres.

La perſonne dont il s'agiſſoit dans ce mémoire étoit un garçon âgé d'environ trente-quatre ou trente-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, ſans être d'une forte complexion : ſa ſanté avoit toujours été aſſez bonne, excepté depuis deux ou

trois ans qu'elle avoit paru un peu dérangée, ſans avoir cependant aucune maladie caractériſée. A cette époque il ſurvint au malade un gonflement au teſticule gauche avec douleur. Le Chirurgien qui fut appellé examina la partie, & trouva un engorgement à l'épididyme, avec une douleur qui s'étendoit juſqu'à l'anneau en ſuivant le cordon des vaiſſeaux. Le Chirurgien ſoupçonna d'abord que le malade avoit eu commerce avec une femme ſuſpecte, & que c'étoit l'écoulement ſupprimé d'une gonorrhée qui étoit la cauſe de cet accident. Sur les queſtions qu'il fit en conſéquence au malade, celui-ci répondit qu'il n'avoit jamais vu de femme capable de lui donner de mal ; qu'il n'avoit jamais eu ni écoulement, ni aucun autre ſymptome vénérien ; qu'à la vérité il avoit voulu s'amuſer avec une perſonne du ſexe, & qu'au moment où l'éjaculation alloit ſe faire, ils furent ſurpris, ce qui empêcha la conſommation de l'acte. Comme le malade fit l'aveu de s'être amuſé ainſi pluſieurs fois avec la même perſonne, quoique ce fût ſans faire d'introduction, le Chirurgien préſuma que cette perſonne pouvoit être gâtée aux parties extérieures de la génération, & par conſéquent qu'elle pouvoit lui avoir communiqué du mal : mais la viſite qu'on fit de la fille déſabuſa de cette idée, & l'on penſa que l'accident étoit un ſpermatocele ; en conſéquence on ordonna au malade une diete ſévere, le repos, les lavements émollients, une tiſane rafraîchiſſante, trois ſaignées du bras, & l'application de compreſſes trempées dans l'eau végéto-minérale : cinq ou ſix jours d'uſage de ces remedes ſuffirent pour diſſiper tout le mal.

Deux mois après, le malade ſe plaignit qu'ayant

été à la campagne, & ſon cheval ayant buté, l'arçon de la ſelle lui avoit donné un coup aux parties, ce qui détermina un nouveau gonflement douloureux au teſticule & à l'épididyme du côté droit : on le traita avec les mêmes remedes, & en ſix ou ſept jours il fut diſſipé. On faiſoit remarquer ici qu'à l'époque de ces deux accidents, & pendant tout le temps qu'a duré le mal, le malade urinoit plus ſouvent qu'à ſon ordinaire, ſans qu'il y eût une douleur rébelle, mais ſeulement un petit châtouillement à l'origine du canal de l'uretre : il avoit aſſez fréquemment des érections : on remarquoit auſſi par fois dans ſes urines de petits filaments glaireux tirant ſur le blanc, tels qu'il s'en trouve ordinairement dans les urines des femmes qui ont des fleurs blanches.

Environ un mois & demi après ce ſecond accident, le Chirurgien fut appellé pour remédier à un troiſieme de la même eſpece ; il trouva le teſticule gauche enflé, avec un léger gonflement au droit & peu de douleur. Cette troiſieme récidive embarraſſa le Chirurgien touchant le caractere de cette maladie : il avoit d'abord ſoupçonné un amas de ſemence qui engorgeoit le teſticule ; & cela lui paroiſſoit d'autant plus plauſible, que le malade avoit de fréquents deſirs ſuivis d'érection, & cela parce qu'il habitoit avec la jeune perſonne dont il avoit fait mention plus haut, & avec une autre perſonne plus ſuſpecte que la premiere : ſur quoi le Chirurgien forma de nouveaux ſoupçons ſur la conduite du malade, qui lui avoua, 1°. qu'il avoit eu commerce anciennement avec des perſonnes du ſexe non ſuſpectes, leſquelles ne lui avoient jamais communiqué aucun mal ; en ſecond lieu, que depuis trois ou quatre ans il

avoit eu plusieurs fréquentations avec la derniere personne : sur quoi le Chirurgien questionna cette femme qui lui apprit qu'elle étoit veuve, que son mari avoit été traité d'un mal vénérien, & qu'un jour elle avoit été forcée de se laisser voir par lui sans être assurée s'il avoit quitté les remedes, & s'il étoit guéri radicalement : elle lui dit ensuite qu'elle avoit une gratelle qui l'incommodoit beaucoup, & une douleur à la hanche gauche qui se prolongeoit jusqu'à la région hypogastrique & à la vulve du même côté : elle avoit aussi un écoulement qu'elle disoit avoir depuis long-temps sans jamais avoir fait aucun remede, ni qu'elle en fût autrement incommodée. Sur quoi le Chirurgien soupçonna que ce pouvoit être une gonorrhée habituelle, & qu'elle pouvoit avoir donné du mal au malade en question, quoique l'introduction n'eût jamais été complette. C'est d'après cette découverte que le Chirurgien conseilla au malade de passer par les grands remedes ; ce qu'il jugea d'autant plus indispensable, que celui-ci étoit sur le point de se marier. Les remedes généraux & les frictions furent donc administrés avec toute la régularité possible. Le traitement fini, & le malade bien rétabli, il se passa environ un mois au bout duquel temps il arriva au malade une pollution nocturne, & dès le lendemain il survint un nouveau gonflement avec douleur au testicule gauche. Le Chirurgien en fut surpris, ne pouvant se persuader qu'après avoir pris toutes les précautions possibles dans le traitement anti-vénérien & méthodique qu'il avoit employé, cette maladie n'eût été que palliée ; qu'il étoit plus vraisemblable de croire que c'étoit un nouvel engorgement de se-

mence qui avoit déterminé le gonflement du testicule, lequel fut dissipé en peu de temps par les mêmes moyens dont on s'étoit servi dans le traitement des autres.

On me demandoit si d'après tous les faits énoncés dans le mémoire la maladie a dû être regardée comme un spermatocele vénérien, & si on avoit bien fait d'administrer les grands remedes, ou bien si cette maladie étoit un simple spermatocele sans cause vénérienne. On disoit que le malade craignoit d'avoir été traité d'une maladie vénérienne qu'il n'avoit point, ou de n'être pas bien guéri, & il blâmoit en conséquence son Chirurgien : ce dernier se défendoit en disant que l'accident survenu au malade après le traitement, dépendoit d'un engorgement de semence suscité par la présence des objets qu'il aimoit, & qui excitoient continuellement ses desirs, &c.

En répondant à ce mémoire, je commençai par justifier le Chirurgien qui avoit traité le malade : il y avoit lieu en effet de soupçonner le virus vénérien d'être la cause du gonflement de l'un & de l'autre testicule ; & le Chirurgien eut d'autant plus raison de conseiller les grands remedes, que le malade étoit sur le point de se marier, & que dans une pareille circonstance il faut dissiper tout soupçon de vice vénérien. Mais dans le fait je pensai que les grands remedes ayant été infructueux, les gonflements des testicules dépendoient d'une autre cause étrangere au virus, c'est-à-dire, d'un principe dartreux ou autre, qui étoit attiré sur les testicules, & produisoit les accidents dont il est fait mention dans le mémoire. Il n'est pas surprenant que lorsqu'une personne a dans la masse des fluides un principe hétéro-

gene, ce principe ſoit déterminé vers des parties qui ſont ſouvent irritées ou ſtimulées, & qu'il ſurvienne dans ces parties des inflammations, des ſuppurations, des gonflements. Tel étoit l'état du malade dont il eſt ici queſtion ; comme ſes parties de la génération étoient ſouvent miſes en action par la préſence & par la fréquentation de deux perſonnes du ſexe, le principe humoral étoit attiré vers ces parties, & produiſoit les gonflements des teſticules, les ardeurs d'urine, les érections fréquentes, &c. Quelques remedes rafraîchiſſants & répercuſſifs appliqués ſur les bourſes diſſipoient ces accidents, leſquels revenoient lorſque les mêmes cauſes les ſuſcitoient de nouveau : c'eſt ce que j'ai vu arriver à différentes perſonnes ſans cauſes vénérienne. Un eccléſiaſtique ſage, mais d'un tempérament qui s'allumoit à la moindre occaſion, a été ſujet à de fréquents gonflements d'un teſticule, dont l'un ſe termina par un abcès qui laiſſa une fiſtule, laquelle a été enfin guérie lorſque l'âge a amorti les paſſions de cette perſonnne. J'ai vu un autre malade, auquel plus d'un an après une gonorrhée il ſurvint aux teſticules de pareils gonflements inflammatoires dont les retours périodiques ont été très-fréquents pendant trois ou quatre ans. Ce malade avoit auſſi de fréquentes ardeurs d'urine, des phlogoſes éréſipélateuſes entre le gland & le prépuce, qui rendoient une matiere puriforme ; & lorſque ces accidents étoient diſſipés, le malade avoit des maux de gorge qu'il diſſipoit aiſément en ſe gargariſant avec l'eau fraîche & le vinaigre. Il étoit évident par le peu de tenue de ces divers accidents, & par les retours périodiques, qu'ils n'étoient point vénériens, & qu'ils dépendoient d'un principe humoral qui at-

taquoit ſucceſſivement différentes parties. Je reviens à l'inflammation des teſticules cauſée par la ſuppreſſion de l'écoulement de la gonorrhée.

*Ses cauſes.*

Elles agiſſent ſur les teſticules mêmes, ou immédiatement ſur les parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée. On remarque que dans cette maladie les teſticules ſont très-ſouvent plus ſenſibles que dans l'état naturel : or ſi ces parties ſont comprimées, meurtries par quelque cauſe que ce ſoit, la douleur y attire une fluxion, & bientôt l'inflammation ſurvient qui ſupprime l'écoulement de la chaude-piſſe par une eſpece de dérivation. Ainſi on doit regarder comme cauſes de la chûte de la gonorrhée dans les bourſes, les marches forcées, l'exercice du cheval, les coups, & les chûtes ſur les teſticules.

Les cauſes qui agiſſent ſur les parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée, ſur tout ce qui peut irriter ces parties, comme les boiſſons ſpiritueuſes, les ragoûts, les veilles, &c. & principalement les purgatifs, les aſtringents pris intérieurement, ou employés en injection, & l'application des bougies. Si ces différents remedes ſont mis en uſage prématurément, c'eſt-à-dire, lorſque les parties affectées ſont encore trop ſuſceptibles de s'enflammer, la criſpation qu'ils cauſent à leurs fibres, ferme l'iſſue à la matiere virulente, qui eſt obligée de refluer vers les teſticules.

*Ses différences.*

L'inflammation des teſticules parcourt différents états, dont la deſcription fera connoître les

différences de cette maladie. Les deux teſticules peuvent être affectés enſemble, comme je l'ai déjà dit; mais le plus ſouvent il n'y en a qu'un. L'engorgement commence par l'épididyme, enſuite le teſticule s'enfle inſenſiblement: & quant au cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, il n'eſt d'abord que ſenſible; mais il ſe gonfle enſuite ſi l'engorgement dure long-temps. La maladie eſt ſuſceptible de différentes terminaiſons; celle qui eſt la plus ordinaire, eſt la réſolution: dans ce cas l'engorgement du teſticule & du cordon des vaiſſeaux ſe diſſipe entiérement; mais il reſte ordinairement une dureté à l'épididyme.

Quelquefois l'inflammation du teſticule ſe termine par ſuppuration. La matiere qui en réſulte eſt très-vigoureuſe: lorſqu'on l'eſſuie avec un linge, on la fait filtrer ſi menu, qu'elle reſſemble à un fil qu'on devide d'un peloton; ce qui a fait penſer que c'étoit les vaiſſeaux mêmes du teſticule qui ſe détachoient, & qu'on tiroit au-dehors par cette manœuvre.

L'inflammation du teſticule ſe termine quelquefois par induration. Alors la partie eſt dure & inſenſible; l'état du teſticule devenu ſquirrheux eſt diſtingué par deux noms, ſparmatocele, & ſarcocele. On dit que le premier déſigne un amas d'humeur ſéminale endurcie dans le teſticule; & que le ſecond ſignifie la ſubſtance du teſticule gonflée en forme d'excroiſſance de chair.

Le ſquirrhe du teſticule dégénere quelquefois en carcinome: alors les douleurs vives & lancinantes caractériſent cette eſpece de tumeur.

Enfin l'inflammation du teſticule ſe termine auſſi quelquefois par gangrene, ou par déliteſcence.

*Son Pronoſtic.*

La chûte de la chaude-piſſe dans les bourſes eſt toujours ſuſpecte par rapport à la vérole : on doit concevoir que l'écoulement de la gonorrhée, qui étoit établi pour évacuer le virus, étant ſupprimé, ce même virus peut paſſer dans le ſang, & y porter le germe de la vérole.

A l'égard du vice local, il eſt plus ou moins fâcheux, ſuivant les différentes terminaiſons de la maladie. La réſolution eſt celle qui eſt la plus heureuſe, & par bonheur la plus ordinaire. La terminaiſon par ſuppuration eſt beaucoup plus fâcheuſe ; le plus ſouvent dans cette circonſtance il reſte des fiſtules très-difficiles à guérir. La terminaiſon par délitefcence ne fait craindre que le danger de la vérole, à moins que l'humeur morbifique ne ſe porte ſur quelque partie eſſentielle à la vie. La terminaiſon par gangrene peut mettre la vie du malade en danger, ſi on n'y porte pas les ſecours les plus diligents. Enfin lorſque la tumeur dégénere en ſquirrhe, le danger eſt plus ou moins grand, ſuivant le caractere de la tumeur. Si c'eſt un ſimple ſpermatocele, on peut en obtenir la réſolution par les remedes appropriés : mais ſi c'eſt un ſarcocele, on ne peut le plus ſouvent y remedier que par l'amputation de la partie ; ſans quoi le mal pourroit dégénérer en carcinome, ce qui eſt l'état le plus fâcheux où cette maladie puiſſe parvenir.

*La Curation.*

Comme la réſolution de l'inflammation du teſticule eſt la terminaiſon la plus favorable, on ne doit rien négliger pour l'obtenir. Les moyens les

plus convenables, dès que l'inflammation commence, ſont la diete, le repos, les ſaignées faites de proche en proche, les boiſſons délayantes, les lavements, les demi-bains. On appliquera en même temps ſur la partie des topiques relâchants; mais parmi les médicaments qui ont cette propriété, il faut exclure ceux qui ſont compoſés avec des ſubſtances graſſes & huileuſes, parce qu'en bouchant les pores du ſcrotum, & interceptant par-là la tranſpiration, ils tendroient plutôt à augmenter l'inflammation, & par conſéquent à déterminer la ſuppuration. Dans ce cas, on ſe ſervira, avec plus de ſuccès, d'un cataplaſme fait avec moitié mie de pain, & moitié farine de graine de lin, cuites dans la décoction de racine de grimauve. Ce cataplaſme ſera ſoutenu par un ſuſpenſoire bien fait, qui tiendra les teſticules relevés, afin que leur poids ne fatigue point le cordon des vaiſſeaux.

Lorſque l'inflammation commence à diminuer, beaucoup de Praticiens purgent coup ſur coup les malades, & appliquent ſur la partie des réſolutifs ſtimulants, dans la vue de hâter la réſolution de l'engorgement; mais on éprouve que cette conduite renouvelle ſouvent l'inflammation, & qu'elle fait dégénérer quelquefois la tumeur en ſquirrhe; parce que les humeurs qui y ſont contenues, ayant ſubi pendant long-temps l'action d'une chaleur immodérée, perdent leur fluidité. On doit penſer que tant qu'il reſte dans la partie un principe d'irritation, quoique les ſymptomes de la maladie ſoient diminués, les ſecours de l'art doivent tendre à relâcher de plus en plus les ſolides, & à éteindre entiérement le feu de l'inflammation, qui eſt toujours prêt à ſe

rallumer lorſqu'on irrite la partie par des topiques ſtimulants, ou par des purgatifs: c'eſt pourquoi il faut continuer le cataplaſme que j'ai décrit ci-deſſus preſque juſqu'à ce que l'engorgement des teſticules ſoit entiérement diſſipé. Il ne faut pas ſe hâter non plus de purger les malades: on doit ſe borner à leur preſcrire un régime convenable; & par cette conduite, on rétablit preſque toujours l'écoulement de la gonorrhée, dont la ſuppreſſion avoit cauſé tout le mal, & menaçoit de la vérole.

Lorſqu'on ne met point en pratique, dans le commencement, les moyens que je viens d'indiquer, l'inflammation des teſticules ſe termine quelquefois par la ſuppuration. Lorſque cette terminaiſon eſt décidée, le meilleur topique qu'on puiſſe appliquer ſur la partie, eſt le même cataplaſme que ci-devant. On reconnoît par la fluctuation l'endroit qui a ſuppuré. Avant que de donner iſſue au pus, il faut attendre qu'une bonne partie de la tumeur ſoit fondue, & que la peau ſoit émincée. Lorſque l'abcès eſt parvenu à cet état, on en fait l'ouverture avec l'inſtrument tranchant. Je ne conſeillerai jamais d'ouvrir la tumeur dans toute ſon étendue, parce qu'il eſt dangereux de découvrir entiérement la ſubſtance du teſticule; car lorſqu'on ſuit cette méthode, on éprouve ſouvent qu'il ſe forme ſur cette partie des végétations qu'on a beaucoup de peine à détruire, & qui dégénerent quelquefois en carcinome. C'eſt le ſort de tous les corps glanduleux qui ſont iſolés; lorſqu'ils ne ſont plus ſoutenus du peu de parties qui les environnent, leurs vaiſſeaux, naturellement lâches, ſe dilatent extraor-

dinairement, & forment les excroiſſances dont je viens de parler.

Mais, d'un autre côté, ſi on fait une ouverture trop petite, elle ſe bouche bientôt tout-à-fait par la contraction du dartos. Les fibres de ce muſcle, qui ſont adhérentes à la peau du ſcrotum, ſe raccourciſſent lorſqu'elles ſont coupées, & tendent par-là à effacer l'inciſion qui les a diviſées. Il faut donc que l'ouverture que l'on fait à la tumeur ſuppurée du teſticule, ſoit éloignée des deux extrêmités dont je viens de parler. On panſe l'ulcere, en premier appareil, avec la charpie ſeche, quelques compreſſes, & le ſuſpenſoire pour ſoutenir le tout, & tenir les teſticules relevés. Le lendemain on ſe ſert d'un digeſtif animé fait avec le baume d'Arceus, le baſilicum, l'huile d'hypéricon, & un peu de baume de Fioraventi, juſqu'à ce que le gonflement de la partie ſoit beaucoup diminué; après quoi on ne panſe plus qu'à ſec.

Quelque méthodique que ſoit le traitement de ces abcès, l'ulcere reſte ſouvent fiſtuleux; à plus forte raiſon le même accident arrive lorſque la maladie a été négligée ou mal traitée. Ces ſortes de fiſtules ſont ſouvent accompagnées de calloſités; le teſticule & le cordon des vaiſſeaux reſtent gonflés & durs; & il ſuinte, par l'ouverture de la fiſtule, une matiere tantôt purulente, & tantôt claire. Quelquefois le ſcrotum eſt percé de pluſieurs trous; & s'il y en a quelqu'un qui ſe cicatriſe; il s'en forme d'autres par de petits abcès qui ſe renouvellent de temps en temps.

Pour parvenir à la guériſon de cette maladie, il faut commencer par paſſer les malades par les

grands remedes, vu la cauſe primitive du mal. On éprouve ſouvent, dans ces occaſions, que les préparations, l'adminiſtration du mercure, & les cataplaſmes émollients appliqués ſur la partie, ſuffiſent pour fondre les duretés & diſſiper les gonflements; de ſorte que les fiſtules guériſſent d'elles-mêmes: mais ſi le vice local réſiſte à ces moyens par la quantité des calloſités, & la diſpoſition des ſinus, on les attaquera avec l'inſtrument tranchant, ou avec les cauſtiques, pour détruire les obſtacles qui s'oppoſent à la réunion des fiſtules.

Lorſque le gonflement du teſticule & du cordon ſpermatique eſt trop conſidérable, l'inflammation de ces parties ſe termine quelquefois par gangrene. Il y a une cauſe particuliere qui peut donner lieu à cet accident, & qui exige beaucoup d'attention. C'eſt la diſpoſition étroite & rigide de l'anneau de l'oblique externe, qni comprime & étrangle le cordon des vaiſſeaux, déjà gonflé lui-même par l'engorgement du teſticule. Or l'on conçoit que l'étranglement formé par cet anneau doit d'autant plus augmenter, que le gonflement du cordon devient plus conſidérable; de ſorte que le retour des liqueurs étant ſuſpendu par cet obſtacle, la partie tombe néceſſairement en gangrene. On peut prévenir l'étranglement cauſé par l'anneau, par les ſaignées faites de proche en proche, les cataplaſmes émollients, & les demi-bains. Mais ſi par ces moyens on n'obtient pas bientôt le relâchement de l'anneau, & la liberté de la circulation dans le cordon des vaiſſeaux, il ne faut point héſiter de faire la même opération que pour le bubonocele, qui conſiſte à débrider avec le biſtouri la partie qui forme l'étrangle-

ment. Mais ſi on ne s'eſt point hâté de prévenir par-là la gangrene, ou ſi, cauſée par l'excès de l'inflammation & de l'engorgement du teſticule, elle a fait des progrès ſi rapides, qu'on n'a pu les parer, il faut alors faire les inciſions qu'on jugera néceſſaires pour dégorger la partie ; & ſi elles ne ſuffiſent pas pour borner le mal, il faut ſe hâter d'amputer le teſticule, pour empêcher que la gangrene ne s'étende juſques dans le ventre, en ſuivant le trajet du cordon des vaiſſeaux.

L'inflammation du teſticule dégénere quelquefois, comme je l'ai dit, en une tumeur dure & ſquirrheuſe : cette tumeur peut avoir différents caracteres qui exigent des conſidérations particulieres. Celle qu'on nomme ſpermatocele eſt quelquefois ſuſceptible de réſolution : on peut obtenir cette terminaiſon favorable, en appliquant ſur la partie les réſolutifs convenables, & ſurtout en paſſant les malades par les remedes ; car il arrive ſouvent qu'on ſauve le teſticule par ce dernier moyen, quoiqu'il paroiſſe être dans un état déſeſpéré. Je vais rapporter à ce ſujet les conſeils que M. Petit donnoit à un malade qui ſe trouvoit dans ce même cas.

Un homme âgé de cinquante & un ans fut atteint, environ vingt-ſix ans auparavant, d'une gonorrhée, qui fut traitée aſſez méthodiquement ; mais étant, peu de temps après, tombé dans un petit excès de boiſſon, il ſurvint un nouvel écoulement, qui, ayant été arrêté trop tard par des injections aſtringentes, donna occaſion à un dépôt ſur le teſticule, qui reſta plus gros que dans l'état naturel. Le malade eut une ſeconde gonorrhée environ dix ans après, qui fut traitée de la même maniere que la premiere. En conſéquence

il

il ſurvint une nouvelle tumeur au même teſticule, ſans y avoir donné occaſion d'ailleurs ; néanmoins le malade n'eut aucune ſuite fâcheuſe de ces deux accidents : mais dix mois avant la conſultation, ayant fait un exercice un peu trop fatiguant & trop long à la danſe, il ſurvint une augmentation beaucoup plus conſidérable dans le teſticule ; ſon volume approchoit de celui d'un œuf d'oie, ſans altération de couleur, & ſans douleur ; les vaiſſeaux ſpermatiques étoient auſſi un peu gonflés & durs juſqu'auprès de l'anneau. Sur cet expoſé, on prioit M. Petit de dire ce qu'il penſoit ſur la nature de cette incommodité, & ſur les remedes qu'il convenoit de faire : on ſouhaitoit ſavoir ſur-tout ſi on pouvoit guérir cette maladie ſans en venir à l'opération : voici la réponſe de ce célebre Chirurgien.

» Il s'agit principalement de ſavoir ſi on peut » guérir la maladie du teſticule ſans le couper. Il » faut, avant toutes choſes, décider ſi les gonor- » rhées n'ont point donné la vérole au malade. » La façon dont elles ont été traitées ; le retour » de l'écoulement après l'excès de boiſſon ; la » chûte de la chaude-piſſe ſur le teſticule ; les » injections aſtringentes dont on s'eſt ſervi pour » ſupprimer l'écoulement ; une autre chaude-piſſe » tombée ſur le même teſticule, qui a toujours » reſté plus gros & plus dur que dans l'état na- » turel ; enfin, l'augmentation de la tumeur de- » puis dix mois : tout cela me fait juger que le » malade a la vérole, & qu'il n'y a d'autres re- » medes à lui faire actuellement que le traite- » ment meſuré & exact qui convient à une vé- » role de cette eſpece. A l'égard de la tumeur du » teſticule, il faut bien ſe garder d'y faire au-

» cune opération ; car elle ſeroit périlleuſe, non-
» ſeulement parce que le virus, dont le malade
» eſt entiché, ſeroit un obſtacle à la guériſon,
» mais encore parce que le gonflement du cordon
» des vaiſſeaux juſqu'à l'anneau, & peut-être
» plus loin, ne permet pas qu'on entreprenne
» une pareille opération : elle conviendra ſeule-
» ment lorſqu'on aura paſſé le malade par les re-
» medes, ſi ces mêmes remedes ne fondent pas la
» tumeur du teſticule ; car on a lieu d'eſpérer
» du moins qu'ils diſſiperont l'engorgement des
» vaiſſeaux ſpermatiques.

» Quant à l'eſpece de tumeur du teſticule, je
» ne puis la caractériſer aux ſignes qui ſont rap-
» portés dans le mémoire : je la prendrois plu-
» tôt pour un ſpermatocele que pour tout autre :
» mais il faut la voir, la toucher, pour en juger
» ſainement ».

Je ne ſaurois trop inſpirer de prudence aux jeunes Chirurgiens par rapport à l'amputation du teſticule, dans les cas ſemblables à celui que je viens de rapporter. Cette partie eſt trop eſſentielle à l'homme, pour ſe déterminer légérement à la ſouſtraire ; il faut toujours tenter la réſolution par les moyens qui ſont indiqués dans la réponſe de M. Petit. Mais il y a d'autres cas qui exigent abſolument l'opération, & dans leſquels les Praticiens les plus prudents n'ont jamais héſité de la faire ; c'eſt lorſque la tumeur du teſticule menace de dégénérer en carcinome. On a vu ſouvent que les malades ont péri, parce que les Chirurgiens ont trop temporiſé dans cette circonſtance. Je renvoie aux Traités d'opérations qui enſeignent la maniere d'amputer cette partie.

*La Gonorrhée opiniâtre.*

Toutes les gonorrhées ne parcourent pas ſucceſſivement leurs différents périodes. Les unes ceſſent de couler par ſuppreſſion, ou par métaſtaſe; les autres coulent pendant des années entieres: c'eſt de cette derniere eſpece qu'il s'agit ici. Je vais détailler les cauſes qui peuvent donner lieu à cet accident, & j'indiquerai en même-temps les moyens d'y remédier.

M. Petit fut conſulté par un homme qui prit une chaude-piſſe, qui ne ſe manifeſta qu'un mois après qu'il eut vu une femme publique. Je rapporterai cette conſultation plus au long dans le diagnoſtic de la vérole, je me contenterai ici de rapporter les remedes que M. Petit conſeilla au malade pour guérir l'écoulement de cette gonorrhée, qui devenoit opiniâtre.

» Pour parvenir à cette guériſon, dit-il, il » faut baigner le malade, après l'avoir préparé » par la ſaignée & la purgation. Il ſera baigné » deux fois par jour dans l'eau de riviere d'une » chaleur tempérée, ne tenant ni du froid, » ni du chaud. Il prendra, en entrant dans » le bain, une chopine de petit-lait clarifié, » dans lequel on aura mêlé une once de ſy- » rop violat; en ſortant du bain, il ſe couchera » deux ou trois heures dans ſon lit bien baſſiné, » où il prendra un bouillon de veau avec la chi- » corée, la laitue, la bourrache & la bugloſe.

» Pour boiſſon ordinaire, le malade uſera d'une » tiſane faite avec le chiendent, la réglisſe, & » dans chaque pinte on diſſoudra un demi-gros » de ſel de nitre purifié. Il boira de cette tiſane

» au moins deux pintes dans la journée pendant » l'uſage des bains.

» Les aliments ordinaires ſeront la ſoupe, » le bouilli, le rôti de viandes blanches, des com- » potes de pommes, de poires, &c. Le malade » s'abſtiendra de tout ragoût, viandes noires, » laitage, &c. Il ſe tiendra le ventre libre par » quelques lavements, & ſe procurera le ſommeil » avec le ſyrop de diacode, lorſque les inſomnies » le tourmenteront.

» Après quinze bains, il ſera purgé avec la caſſe, » la manne & le ſel végétal ; enſuite il les re- » prendra, & les continuera, ſans interruption, » juſqu'au nombre de trente, & même quarante, » s'il peut les ſupporter, ſe purgeant à la fin » avec la même médecine.

« Après les bains, il changera de tiſane. Celle » qui lui conviendra alors doit être faite avec » l'eſquine & la ſalſepareille, une once de cha- » que, bouillies dans quatre pintes d'eau, ré- » duites à deux : cette tiſane ſe boira le matin » avant dîner, & le ſoir avant ſouper.

» Quand cette tiſane aura été priſe pendant » un mois, en ſe purgeant de temps en temps, » le malade prendra le baume de Copahu, dix » gouttes le matin, & autant le ſoir, toujours » avant de manger. Ayant pris pendant quinze » jours de ce baume, il faut ſe purger comme ci- » deſſus, & ſe mettre à l'uſage du lait coupé » avec un tiers d'eau ſeconde de chaux pendant » un mois, ſe purgeant tous les huit jours ; après » quoi l'on paſſera à l'uſage des eaux de Forges, » ou autres ſemblables.

» Enfin, ſi malgré ce traitement la maladie » n'eſt point terminée, il faudra en venir à l'u-

» ſage des bougies, pour détruire les calloſités » de l'ulcere : mais auparavant on nous infor- » mera de ce qui ſe ſera paſſé, afin que nous » puiſſions donner notre avis ſur la compoſition » de ces bougies, & ſur la maniere de les appli- » quer. Après tous ces remedes, on ſaura à quoi » s'en tenir ſur le caractere de la maladie, & s'il » faut en venir au grand remede pour la guérir, » ſuppoſé qu'elle ne le ſoit pas ».

Cette conſultation peut ſervir de regle dans la conduite qu'on doit tenir dans ces anciennes chaudes-piſſes rebelles aux remedes ordinaires. Il y a toujours lieu de préſumer qu'elles ont donné la vérole, & qu'elles ſont entretenues par le virus qui a paſſé dans la maſſe du ſang ; mais néanmoins, avant d'en venir aux grands remedes, il faut toujours tenter de guérir la maladie par un traitement moins diſpendieux, & qui demande moins d'appareil.

Quelquefois le vice local tient à très-peu de choſe : l'écoulement ne dure plus long-temps qu'il ne doit, & n'eſt entretenu que par le mauvais régime du malade, ou par l'uſage des remedes âcres & ſtimulants, qui renouvellent de temps en temps l'inflammation, & rendent l'écoulement plus abondant & d'un mauvais caractere. Cet effet dépend de l'irritabilité qui eſt naturelle aux parties de la génération. Il y a des hommes & des femmes en qui cette irritabilité eſt ſi conſidérable, que la moindre cauſe ſtimulante excite dans ces parties un mouvement inflammatoire qui perpétue la gonorrhée. Dans ces cas, ſi l'on veut empêcher que le mal ne faſſe des progrès plus dangereux, il faut veiller ſur la conduite du malade, & preſcrire des remedes

doux & calmants. J'ai terminé ſouvent ces ſortes de gonorrhées en ſubſtituant aux purgatifs & aux aſtringents, qu'on s'obſtinoit d'employer pour tarir l'écoulement, de ſimples bouillons rafraîchiſſants ; ou le petit lait pris matin & ſoir ; la liqueur anodine d'Hoffman priſe en ſe couchant ; la poudre tempérante de Staal à la doſe de 24 grains, deux fois par jour ; & ſur-tout les bains domeſtiques.

La gonorrhée eſt encore ſouvent entretenue dans les deux ſexes par un vice auſſi dangereux dans le phyſique que dans le moral : c'eſt la maſturbation. J'ai vu des perſonnes qui ont gardé un écoulement pendant pluſieurs années par cette ſeule cauſe, qui peut produire d'ailleurs des accidents très-fâcheux. Les malades avouent difficilement leur foibleſſe à cet égard ; les queſtions même qu'on peut faire là-deſſus exigent beaucoup de circonſpection : mais il eſt certain que cette ſorte d'incontinence eſt une cauſe très-fréquente de l'opiniâtreté de la gonorrhée, & des accidents qui en ſont les ſuites.

J'ai fait mention d'une eſpece de gonorrhée dans laquelle l'écoulement eſt ſupprimé avant que l'engorgement des parties ſoit entiérement diſſipé. Alors la maladie paroît terminée, parce qu'il ne reſte aucun des ſymptomes qui la caractériſoient ; mais elle ſe renouvelle lorſque quelque cauſe détermine de nouveau l'action de ſon principe. Le germe d'une telle gonorrhée peut ſubſiſter pendant pluſieurs années, dans l'eſpace deſquelles l'écoulement reparoît à plus ou moins de repriſes. On prend quelquefois mal-à-propos chacune de ces repriſes pour une gonorrhée nouvelle. Souvent l'écoulement recommence, ſans

que le malade ſente ni chaleur ni douleur en urinant ; & il ne dure pour l'ordinaire que huit ou dix jours : ce n'eſt pas même toujours le commerce charnel qui le détermine ; une débauche de boiſſon, un exercice violent ſuffiſent quelquefois pour le faire paroître.

Les cauſes qui rendent une gonorrhée, pour ainſi dire, périodique, viennent de ce que l'inflammation n'a pas eu aſſez d'activité pour fondre & dégorger entiérement les parties affectées, en procurant une ſuppuration abondante ; ou bien de ce qu'on a ſuſpendu ou ſupprimé l'écoulement avec des remedes aſtringents. Dans l'un & l'autre cas les humeurs arrêtées dans les glandes ſéminaires fermentent par intervalle, ſoit d'elles-mêmes, ſoit par l'action d'une nouvelle cauſe ; ce qui établit un nouvel écoulement qui dure plus ou moins long-temps.

Il eſt rare que dans ces gonorrhées le virus n'ait pas paſſé dans le ſang pendant les ſuppreſſions répétées de l'écoulement, & n'ait pas produit par conſéquent d'autres ſymptomes qui caractériſent la verole. Ainſi, dans ces cas il faut toujours avoir recours aux grands remedes ; & en même-temps on fait uſage des bougies ſuppuratives, dont l'action excite une inflammation ſalutaire dans les glandes ſéminaires, qui fond complettement l'engorgement de ces glandes, & détruit par là le principe de la gonorrhée.

Il eſt une autre eſpece de gonorrhée qui paroît peu de choſe dans le commencement, & qui dure néanmoins très-long-temps : c'eſt celle qui ſe manifeſte avec peu d'inflammation. Elle ne cauſe preſque point de douleur au commencement ; tous les autres ſymptomes ſont auſſi peu marqués ;

la matiere de l'écoulement, plus séreuse que urulente, désigne un engorgement plus œdémateux qu'inflammatoire.

Cet état dépend quelquefois de la constitution du malade, dont les solides, naturellement lâches & peu irritables, sont moins susceptibles de produire une inflammation vive; ou bien du peu d'activité du virus qui a produit la gonorrhée, & qui n'a excité que peu d'irritation dans les glandes séminaires. L'usage des bougies dans ces deux circonstances est également salutaire, parce qu'en excitant une inflammation plus forte dans les parties affectées, & en détruisant par-là l'engorgement œdémateux qui entretenoit l'écoulement, elles changent la disposition qui rendoit la gonorrhée opiniâtre.

Outre les causes dont je viens de parler, qui rendent la gonorrhée rebelle, il y en a d'autres qui ont leur principe dans des affections particulieres. C'est quelquefois le mouvement hémorrhoïdal : les hémorrhoïdes dépendent d'un principe morbifique, qui se fixe à l'extrêmité du rectum, & qui en attirant vers ces parties le sang contenu dans les vaisseaux capillaires, détermine une excrétion sanguine, ou produit des tubercules rouges & douloureux (1). Or cette direction des fluides se porte quelquefois sur le canal de l'uretre par le voisinage de ces parties, & excite de plus en plus l'écoulement de la gonorrhée déjà établi.

Mais il y a une autre cause indépendante du

(1) *Voyez* les essais que j'ai publiés sur différents points de Physiologie, de Pathologie & de Thérapeutique.

virus vénérien, qui rend plus ſouvent qu'on ne penſe la gonorrhée rebelle ; c'eſt le même principe dartreux qui produit quelquefois le gonflement des teſticules, comme nous l'avons déjà dit. On conçoit, en effet, que dans la gonorrhée l'irritation qui eſt excitée dans le canal de l'uretre par le virus vénérien, y attire inſenſiblement ce principe morbifique préexiſtant, qui entretient l'écoulement tant qu'il reſte fixé dans ces parties ; c'eſt ce que l'expérience m'a démontré, car j'ai obſervé que pluſieurs de ceux à qui il reſtoit un écoulement opiniâtre après la gonorrhée, avoient eu auparavant des dartres qui avoient diſparu ; auſſi ai-je tari bientôt la ſource de cet écoulement, en établiſſant un exutoire au bras par le moyen de l'écorce du garrou qui attiroit au-dehors l'humeur qui l'entretenoit. Voici un exemple très-remarquable de cette complication de maladie.

M..... d'un tempérament ſec, ſujet depuis long-tems à des ſpaſmes, & à un léger crachement de ſang périodique, connut une femme ſuſpecte, quinze jours après il parut un écoulement purulent par la verge, avec un gonflement aſſez conſidérable au gland & au prépuce. On commença à traiter cette maladie avec les remedes appropriés à la gonorrhée, c'eſt-à-dire, avec les boiſſons adouciſſantes, les bains & le régime. Quelques jours après en examinant de plus près la partie affectée, on apperçut que la matiere couloit également d'entre le gland & le prépuce, & que l'intérieur de cette derniere partie étoit couvert d'ulceres : comme on ne pouvoit pas découvrir la totalité du gland, on préſuma que ces ulceres s'étendoient juſqu'à ſa racine : ce qu'il y avoit de certain, c'eſt qu'ils fourniſſoient la plus grande partie de la

matiere qui étoit très-abondante. Il étoit naturel de regarder ces ulceres comme autant de chancres qui avoient été puisés dans la même source que la gonorrhée ; en conséquence on administra au malade une préparation mercurielle, qui ne changea pas beaucoup l'état des choses ; c'est-à-dire, qu'après deux mois d'usage de ce remede, l'écoulement & le gonflement des parties étoient presque aussi considérables que dans les premiers temps. Comme on savoit que l'action du mercure, loin de diminuer l'écoulement d'une gonorrhée, l'augmente quelquefois, on patienta encore quelque-temps en administrant quelques remedes généraux ; mais ce fut en vain, la matiere étoit toujours très abondante, & elle sortoit pour le moins autant des environs du gland, que de l'orifice externe de l'uretre. Ce fut dans ce temps-là qu'on examina les choses avec plus d'attention, & qu'on présuma que le principal foyer qui fournissoit la matiere étoit la partie interne du prépuce ; qu'il n'en sortoit par le canal, que parce qu'il y avoit un trou fistuleux vers le frein, qui établissoit une communication du dehors au-dedans. Le soupçon qu'on avoit de l'existence de cette fistule, fut justifié par l'usage de petites bougies, lesquelles boucherent ce trou en peu de temps, de maniere qu'il ne sortoit plus de matiere du canal de l'uretre. A cette époque cinq mois s'étoient déjà écoulés depuis le commencement de la maladie : comme on jugeoit avoir administré tous les remedes nécessaires pour détruire le virus vénérien, s'il eût existé, on ne regarda plus le mal que comme un vice local ; c'est pourquoi on prit la résolution de faire des injections entre le gland & le prépuce avec l'eau

végéto-minérale. Ces injections tarirent bientôt la ſource de l'écoulement; & la partie qui avoit toujours été un peu gonflée, revint dans ſon état naturel. Mais après avoir ceſſé les injections pendant quelques jours, l'écoulement reparut : on les recommença avec le même ſuccès ; mais il ſurvint alors une démangeaiſon aux environs de l'anus, & il en ſortit par exudation une matiere ſemblable à celle qui couloit auparavant de l'intérieur du prépuce, & avec autant d'abondance. Cet écoulement ceſſa au bout de deux ou trois jours, & la matiere ſortit de nouveau d'entre le prépuce & le gland. Cet écoulement me ſuggéra les réflexions ſuivantes. Je penſai, 1°. que la maladie de la verge avoit bien pu être déterminée par l'acte vénérien commis avec une femme ſuſpecte ; mais qu'un écoulement auſſi abondant & auſſi long ne pouvoit avoir été entretenu que par un principe dartreux, dont le malade avoit eu autrefois des marques en différentes parties de ſon corps : 2°. que c'étoit ce principe humoral, qu'on pouvoit regarder dans le malade comme héréditaire, puiſque ſes pere & mere en avoient été affectés, & qu'ils avoient été obligés de porter des cauteres juſqu'à la fin de leurs jours ; que c'étoit, dis-je, ce même principe qui avoit attaqué la poitrine, en déterminant de temps en temps un léger crachement de ſang, & qui étoit la cauſe des ſpaſmes que le malade éprouvoit ſouvent : 3°. enfin, que le moyen le plus ſimple, le plus efficace, & celui qui convenoit le plus à l'état du malade, étoit de lui établir un cautere au bras, pour y déterminer l'humeur morbifique, & délivrer par ce moyen les parties intérieures de ſes atteintes. C'eſt ce qui fut exécuté : le départ du

malade pour les pays étrangers nous a laiſſé ignorer le ſuccès de ce cautere.

Indépendamment des cauſes dont nous venons de parler, qui rendent la gonorrhée rebelle, & qui ſont communes aux deux ſexes, il y en a d'autres qui ſont particulieres aux femmes. J'ai dit dans le chapitre précédent, que lorſque l'écoulement eſt ſur le point de finir, il arrive très-ſouvent qu'il augmente à l'approche des regles par la phlogoſe qui ſurvient à la matrice & aux parties voiſines, & qui renouvelle tous les mois l'inflammation de la gonorrhée. Cet accident arrive communément aux perſonnes qui ont un tempérament ſanguin & les parties de la génération très-irritables. Or, pour le prévenir, on ſaignera la malade du bras une fois ou deux, quelque-temps, avant le retour de ſes regles; on la mettra à l'uſage des bouillons rafraîchiſſants, ou du petit-lait : on lui fera prendre quinze ou vingt bains domeſtiques; & par ces moyens, qu'on répétera pluſieurs fois de ſuite, s'il le faut, on empêchera que la phlogoſe ne renouvelle l'écoulement de la gonorrhée dans le temps des regles.

La ſuppreſſion des menſtrues eſt encore une cauſe qui rend la gonorrhée opiniâtre dans les femmes : car comme cet état ſuppoſe des obſtructions dans les parties de la génération, il eſt aiſé de concevoir que ces obſtructions doivent s'oppoſer au dégorgement des parties qui ſont le ſiege de la la gonorrhée, & entretenir par-là l'écoulement. Dans pluſieurs cas ſemblables, je me ſuis ſervi avec ſuccès des pilules que Fuller nomme bénites (1);

(n) *Pharmacopea extemporanea*, page 279.

*Aloès ſuccot.* . . . . . *II gros.*
*Séné en poudre.* . . . . *I gros.*
*Myrrhe.* . . . . . *demi-gros.*
*Galbanum.* . . . . . *demi-gros.*
*Aſſa-fœtida.* . . . . . *demi-gros.*
*Sel de mars de riviere.* . *III gros.*
*Macis.* . . . . . *XVIII grains.*
*Safran.* . . . . . *XVIII grains.*
*Huile de ſuccin.* . . . *XX gouttes.*
*Syrop d'Arm.* . . . *ſ. q.*

On fait une maſſe qu'on partage en 80 pilules égales. On donne tous les ſoirs deux de ces pilules dans la premiere cuillerée de ſoupe ; elles purgent légérement le matin. On peut les regarder comme un ſpécifique sûr contre la ſuppreſſion des regles ; elles les rétabliſſent en diſſipant peu-à-peu les obſtructions ; & c'eſt de cette maniere qu'elles guériſſent en même-temps la gonorrhée qui eſt entretenue par la même cauſe.

Enfin la gonorrhée eſt toujours plus opiniâtre dans les femmes qui ſont attaquées de fleurs blanches. C'eſt alors qu'il eſt aiſé de confondre ces deux maladies ; & les femmes peuvent s'abuſer elles-mêmes d'autant plus aiſément ſur la nature d'un tel écoulement , qu'elles ont quelquefois pendant long-temps commerce avec un homme ſans lui communiquer aucun mal. Dans ce cas, il ne faut point ſe flatter de tarir l'écoulement par quelque moyen que ce ſoit ; mais on doit paſſer la perſonne par les remedes , pour dépouiller la matiere de l'écoulement du virus qui la rendoit contagieuſe.

## CHAPITRE IV.

### *De la Strangurie vénérienne.*

UNE gonorrhée qui dure long-temps, produit ſouvent dans les hommes la ſtrangurie vénérienne. Les parties ſuppurantes, continuellement irritées par les cauſes dont j'ai fait mention, deviennent ſquirrheuſes ; le tiſſu ſpongieux de l'uretre, ſans ceſſe abreuvé par la matiere purulente, ſe gonfle ; les ulceres de ces parties donnent naiſſance à des excroiſſances fongueuſes, &c. Ces différentes eſpeces de tuméfactions forment des obſtacles qui parviennent inſenſiblement à intercepter la ſortie des urines ; alors il ſurvient quelquefois au périnée, ou aux environs, une tumeur qui ſe termine par ſuppuration ou par gangrene, & qui laiſſe une ou pluſieurs fiſtules par où les urines s'écoulent.

C'eſt ici un point de pratique qui a fait beaucoup de bruit en Chirurgie, il y a pluſieurs années. Auparavant on traitoit communément la ſtrangurie vénérienne avec des remedes ſouvent inutiles, & quelquefois dangereux, ou par des opérations cruelles. Vers l'époque dont je viens de parler, M. Daran mit en pratique la méthode plus douce de traiter cette maladie avec les bougies ſuppuratives : ce n'eſt pas qu'il en ſoit l'inventeur, puiſqu'on trouve dans des Auteurs fort anciens des formules de bougies de cette eſpece avec leſquelles on a guéri bien long-temps avant lui les ſtranguries les plus rebelles, comme je le

dirai ci-après ; mais cette méthode étoit négligée. Ce n'eſt que le ton & l'éclat avec leſquels M. Daran publia ſes ſuccès, qui firent ouvrir les yeux ſur ſon utilité.

Le public eſt donc redevable à cet Auteur d'avoir fixé l'attention des Chirurgieins ſur le moyen le plus convenable de traiter une maladie auſſi fâcheuſe. Nous ne ſommes pas dans un ſiecle à pouvoir dire qu'il auroit acquis plus de gloire, s'il avoit publié la compoſition de ces bougies, auxquelles il a attribué des effets excluſifs ; mais on a été bientôt convaincu par l'expérience, que, quoique ſon ſecret reſte ignoré, il n'y a perſonne qui ne puiſſe prétendre aux mêmes ſuccès que lui, lorſqu'on connoîtra les cauſes, les ſymptomes de la maladie, & la maniere d'agir des remedes qui lui conviennent.

### *Les Cauſes de la Strangurie.*

Les cauſes prochaines de la ſtrangurie vénérienne ſont tout ce qui peut retrécir & oblitérer le canal de l'uretre, ou le col de la veſſie. Ces cauſes ſont, ſuivant les Praticiens, des carnoſités ou des excroiſſances qui ſe ſont élevées de la ſurface des ulceres ; un gonflement variqueux d'une portion de l'uretre, un gonflement ſquirrheux du vérumontanum ou de la proſtate ; des cicatrices dures & épaiſſes ; des ulceres devenus calleux ; enfin le reſſerrement par contraction d'une portion du canal de l'uretre.

Mais tous les Auteurs ne conviennent pas de l'exiſtence de toutes ces cauſes, ou du moins ils penſent que les unes ſont beaucoup plus fréquentes que les autres. Je vais m'appliquer à éclaircir ce point de théorie, autant qu'il me ſera poſſible ;

d'abord par la raiſon de fait, en rapportant ce que l'expérience peut nous apprendre touchant l'exiſtence de ces cauſes, & enſuite par la raiſon de droit, en examinant le rapport qu'elles peuvent avoir avec les phénomenes qu'on obſerve dans cette maladie.

On avoit regardé de tout temps les carnoſités, ou les excroiſſances qui peuvent s'élever ſur la ſurface des ulceres de l'uretre, comme la ſeule, ou du moins comme la plus fréquente cauſe de la ſtrangurie vénérienne ; mais l'expérience fit rejetter cette opinion. Pluſieurs Praticiens, & particuliérement M. Petit, ont ouvert beaucoup de cadavres d'hommes qui étoient morts ayant la maladie dont je parle ; & ils n'ont jamais trouvé dans toute l'étendue de l'uretre aucune excroiſſance charnue capable de s'oppoſer au paſſage des urines. Cependant M. Daran a cru devoir adopter l'opinion des anciens ; il a ſoutenu que les carnoſités étoient la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne. Après avoir cité un ou deux faits qui prouvent qu'il peut ſe former des excroiſſances charnues dans le canal de l'uretre, il donne pour le plus sûr garant de ſon opinion la ſoixante-cinquieme obſervation de ſon Recueil de certificats. Un homme âgé de ſoixante ſept ans avoit gagné vingt ans auparavant une gonorrhée virulente, qu'il traita lui-même, & dont il ſe crut bien guéri en vingt-ſix jours. Seize ans après il reconnut ſon erreur par un écoulement purulent, qui ſe déclara de lui-même. Deux ans après, les urines ſortirent avec ardeur & douleur, & le mal augmenta tellement, pendant les ſix mois ſuivants, que depuis cette époque les urines ne ſortirent plus que comme un filet, & ſouvent goutte

à goutte avec des douleurs insupportables ; il s'y joignit une incontinence d'urine. M. Daran sonda le malade, & il toucha un obstacle qui bouchoit presque entiérement le canal de l'uretre : à peine dans le commencement la bougie pouvoit-elle pénétrer de la longueur de quatre ou cinq lignes. Enfin l'opération des bougies ayant suffisamment mis l'excroissance en fonte (c'est l'expression de l'Auteur,) elle se trouva avoir près de trois travers de doigt de longueur, &c.

On ne voit pas la certitude que l'embarras de l'uretre dans ce malade fût plutôt une carnosité qu'une autre espece d'obstacle. M. Daran n'a point vu cette carnosité ; il n'a pu soupçonner son existence que par le moyen de sa bougie, qui a été arrêtée dans l'endroit désigné, & qui a établi une suppuration abondante : ce qui arrive également dans tous les autres cas où il n'y a point d'excroissance fongueuse dans le canal. Or c'est d'après de tels garants que cet Auteur décidoit, sans hésiter, sur la nature des embarras de l'uretre : il sembloit que ses yeux étoient placés à l'extrémité de ses sondes. Dans toutes ses observations il marque avec une précision surprenante, non-seulement l'endroit qu'occupoit l'obstacle, mais encore sa nature & toutes les circonstances qui l'accompagnoient. Tantôt c'étoit un ulcere rond ou ovale, à côté, devant, ou derriere le verumontanum ; tantôt cet ulcere avoit ses bords unis ou un peu élevés ; il reconnoissoit aussi par ses bougies, non-seulement l'existence des carnosités, mais encore leur figure ; il distinguoit également les ulceres des canaux excréteurs de la prostate d'avec ceux qui affectoient les canaux excréteurs des vésicules séminaires, &c. Ce sont pourtant

de telles obſervations qui ont été préconiſées par les Maîtres de l'Art qui avoient le plus de réputation ; en exceptant toutefois M. Petit , qui n'a jamais voulu ſouſcrire à de pareilles erreurs.

L'aſſertion de M. Daran touchant les carnoſités doit donc être comptée pour rien. M. Sharp(1), Chirurgien Anglois , a voulu ſe convaincre par lui-même ſi ces carnoſités étoient la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne. Il a ouvert pluſieurs cadavres d'hommes qui étoient morts ayant cette maladie. Dans un il trouva près du vérumontanum un filament qui alloit au travers de l'uretre , & qui avoit empêché la ſonde de pénétrer plus avant. Dans un autre il trouva de pareils filaments , dont un avoit neuf lignes de longueur ; il étoit attaché par ſes deux extrêmités ſuivant la direction du canal ſans le traverſer. Dans un troiſieme cadavre il trouva une petite excroiſſance flottante , qui reſſembloit à une des valvules tricuſpidales du cœur ; ce qui ſemble prouver, ajoute M. Sharp , que l'opinion des carnoſités n'eſt pas ſans fondement.

On ne peut nier en effet qu'il ne puiſſe s'élever ſur la ſurface d'un ulcere de l'uretre des excroiſſances charnues. Je ne prétends point diſſimuler qu'on en a eu des exemples : mais il faut convenir auſſi que toutes les recherches qu'on a faites à ce ſujet ſur les cadavres , tendent à prouver que ces cas ſont extrêmement rares , ou du moins que ces excroiſſances acquierent rarement un volume capable de boucher le canal , & de cauſer elles ſeules une rétention d'urine; car celles

(1) Recherches ſur la Chirurgie.

qui ont été obſervées par M. Sharp, ne pouvoient pas produire ces effets, puiſque ce n'étoient que des filaments, ou de petites élévations triangulaires & flottantes, qui ne pouvoient pas intercepter le cours des urines.

Les Auteurs qui ont rejetté l'opinion des carnoſités, ont cru que la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne étoit le gonflement du tiſſu ſpongieux de l'uretre. Ils ont imaginé qu'un ulcere dans ce canal ayant rongé & détruit la membrane qui le tapiſſe intérieurement, les vaiſſeaux qui forment ſon tiſſu ſe gonflent, deviennent variqueux dans l'étendue qui n'eſt plus ſoutenue par cette membrane, & forment de cette maniere un obſtacle au cours des urines. Mais cette cauſe n'eſt pas auſſi clairement démontrée qu'on l'imagine : car dans le grand nombre de cadavres qu'on a ouverts pour découvrir la cauſe de la ſtrangurie, on auroit trouvé quelque trace de ce gonflement : on verra d'ailleurs ci-après que cette cauſe n'a pas un rapport bien exact avec les principaux phénomenes qu'on obſerve dans cette maladie.

Dans les anciennes gonorrhées la grande proſtate ſe gonfle quelquefois extraordinairement, & devient ſquirrheuſe. Dans cet état elle comprime le col de la veſſie, qu'elle embraſſe en partie, & s'oppoſe par-là à la ſortie des urines ; ou bien elle gêne cette partie dans la contraction de ſon ſphincter, & produit par cette diſpoſition l'incontinence d'urine. Cette cauſe de la ſtrangurie eſt reconnue pour une des plus fréquentes ; & lorſqu'elle exiſte, on la découvre par des ſignes d'autant plus certains qu'ils ſont ſenſibles. Lorſqu'on introduit la bougie dans l'uretre, elle eſt

arrêtés au col de la veſſie : en touchant le raphe du côté de l'anus, on y ſent une dureté profonde. Si on introduit le doigt dans le rectum, on trouve cet inteſtin comprimé par la ſaillie de la glande, & cette compreſſion oblige quelquefois les malades à faire les mêmes efforts pour aller à la ſelle que pour uriner.

On compte auſſi parmi les cauſes de la ſtrangurie vénérienne le gonflement ſquirrheux du veromontanum & les ulceres des extrêmités des vaiſſeaux excréteurs de la proſtate & des véſicules ſéminaires, lorſque les bords en ſont devenus calleux, ou qu'il s'y eſt formé une cicatrice dure, ou une bride qui retrécit & oblitere le canal dans cet endroit. Lorſque je parlerai des ſymptomes de la ſtrangurie, on verra ce qu'on doit penſer de ces accidents conſidérés comme cauſes de cette maladie.

Enfin M. Sharp fait mention d'un autre cauſe beaucoup plus fréquente, ſelon lui, que les autres : c'eſt une ſimple contraction ou conſtriction de l'uretre, qui n'attaque quelquefois qu'une petite portion de ce canal ; d'autres fois une longueur conſidérable, & ſouvent même trois ou quatre endroits différents. Les ſymptomes que ces contractions produiſent, ſont les mêmes que ceux que produiſent les autres embarras de l'uretre : c'eſt-à-dire, une diſurie, ou difficulté d'uriner ; une ſtrangurie, ou envie continuelle d'uriner ; & une iſchurie, ou rétention totale d'urine.

Cette maladie, ſuivant la remarque du même Auteur, n'eſt pas abſolument particuliere à l'uretre ; mais elle vient rarement d'une autre cauſe que d'une affection vénérienne. On a vu des malades où le rectum étoit contracté près de l'anus ;

& il l'étoit à un tel point dans quelques-uns, que ſa cavité n'excédoit pas le diamétre d'une plume à écrire. M. Petit fait mention dans une de ſes conſultations, que je rapporterai ailleurs, d'une Dame à qui toute la vulve s'étoit contractée & retrécie au point qu'on ne pouvoit pas y introduire l'extrêmité du petit doigt : on a vu auſſi la bouche, les yeux, le nez, ſe retrécir de la même maniere.

Mais cette diſpoſition à ſe contracter ſemble être beaucoup plus grande dans les parties qui ont été bleſſées ou ulcérées que dans les autres qui n'ont jamais eu aucun mal : & c'eſt ſans doute par cette raiſon qu'il ſurvient ſi fréquemment des contractions à l'uretre de ceux qui ont eu des gonorrhées. Il paroît cependant que ces contractions ne ſont pas l'effet immédiat des cicatrices que les gonorrhées ont laiſſées, mais qu'elles ſont l'effet conſécutif du virus vénérien, puiſque l'accident n'arrive quelquefois qu'au bout de dix, quinze ou vingt ans après la gonorrhée qui en eſt le principe.

On voit par ce que je viens de dire que l'obſervation la plus exacte laiſſe beaucoup de doutes ſur la nature des cauſes de la ſtrangurie vénérienne : mais il nous reſte encore un moyen pour diſſiper la plupart de ces doutes ; c'eſt d'examiner, comme je l'ai déjà dit, le rapport que ces cauſes peuvent avoir avec les phénomenes qu'on obſerve dans cette maladie.

*Le ſymptomes de la ſtrangurie vénérienne.*

1°. Les premiers ſignes de la ſtrangurie vénérienne ſe manifeſtent par la diminution du jet des

urines ; cette diminution ſurvient rarement immédiatement après la gonorrhée dont elle eſt la ſuite. Souvent cette derniere maladie étant guérie en apparence, la ſtrangurie ſe déclare un an, trois ans, ſix ans après ; & quelquefois vingt années & plus s'écoulent entre la ſtrangurie & la gonorrhée qui en eſt le principe.

*Corollaire.*

Ce phénomene peut jetter quelques traits de lumiere ſur la cauſe de la maladie. La diminution du jet de l'urine ſuppoſe le retréciſſement ou l'obſtruction du canal de l'uretre. Or le long intervalle qui eſt, dans le cas dont je viens de parler, entre la gonorrhée & la ſtrangurie, ne permet pas de penſer que ce retréciſſement dépende d'une cicatrice vicieuſe, ni d'une excroiſſance fongueuſe, ni du gonflement variqueux du tiſſu de l'uretre, en conſéquence de l'éroſion de la membrane qui tapiſſe intérieurement ce canal, &c. car la plupart de ces cauſes, étant les ſuites primitives d'un ulcere, ſuccéderoient immédiatement à la gonorrhée : du moins il ne ſe paſſeroit pas un intervalle de ſix, huit, dix ans & plus, entre la gonorrhée & la naiſſance de ces cauſes. Mais on conçoit plus facilement que dans le cas où la ſtrangurie ſurvient long-temps après la gonorrhée, la cauſe qui la produit dépend plus communément du gonflement ſquirrheux de la proſtate, ou de la conſtriction du canal de l'uretre ; parce que ces accidents ſont plus ordinairement des effets conſécutifs du virus, qui, ayant reſté pendant long-tems dans l'inaction, s'eſt développé enſuite & a affecté la proſtate ou l'uretre de la maniere que je viens de dire.

2°. L'écoulement de la gonorrhée ne ceſſe pas toujours avant que la ſtrangurie ſe manifeſte ; il arrive au contraire quelquefois qu'il ſubſiſte ſans interruption, ou avec des intervalles plus ou moins longs.

*Corollaire.*

Cet accident déſigne un ulcere dans le canal de l'uretre ; mais on ne ſauroit regarder cet ulcere comme un obſtacle au paſſage des urines, à moins qu'il ne ſoit accompagné d'excroiſſances fongueuſes, de calloſités conſidérables, du gonflement du tiſſu de l'uretre, de la tuméfaction du verumontanum. Ainſi l'écoulement purulent par la verge ne donne par lui-même aucune notion ſur la nature des cauſes de la ſtrangurie ; ce n'eſt que par les autres circonſtances qu'on en peut juger.

3°. La diminution du jet des urines ſe fait le plus ſouvent par des progrès ſi lents, qu'il ſe paſſe des années entieres avant qu'elle ſoit parvenue à une rétention totale.

*Corollaire.*

Ce phénomene donne l'excluſion à pluſieurs cauſes de la ſtrangurie ; ſavoir, aux cicatrices vicieuſes, aux carnoſités, & au gonflement variqueux du tiſſu de l'uretre : car il ſemble que ces obſtacles ne ſeroient pas ſi long-temps à ſe former & à augmenter, & que la lenteur des progrès que nous venons d'obſerver convient mieux à la tumeur ſquirrheuſe de la proſtate, & à la conſtriction du canal de l'uretre, qui ſont des effets conſécutifs du virus.

4°. La diminution du jet de l'urine oblige les malades à faire des efforts pour les expulſer ; &

le plus ſouvent elles forment, en ſortant, deux branches ſéparées, ou bien deux lignes ſpirales entrelacées enſemble.

*Corollaire.*

Il eſt certain que ces circonſtances déſignent un obſtacle dans le canal de l'uretre. Mais quelle eſt l'eſpece d'obſtacle qui peut réſiſter pendant long-temps à l'impulſion répétée des urines, pouſſées avec force par la veſſie & par les muſcles du bas-ventre? Ce ne ſera pas une cicatrice qui aura retréci le canal, parce que l'on ſait que toute cicatrice céde, à la longue, aux efforts réitérés qui tendent à l'étendre. Ce ne ſeroit pas de petites excroiſſances fongueuſes, ou les bords calleux d'un ulcere, parce que le canal de l'uretre eſt aſſez ample & aſſez extenſible pour contenir ces élévations contre nature, & donner encore un libre paſſage aux urines. Enfin ce ne ſera pas le gonflement variqueux du tiſſu de l'uretre, parce que je penſe que ce gonflement ne réſiſteroit pas juſqu'à un certain point aux efforts que les urines font pour ſortir. Il faut donc que l'obſtacle qui réſiſte pendant long-temps à l'impulſion répétée de la colonne des urines, ſoit d'une nature plus ſolide & plus durable que ceux dont je viens de parler. Or cette réſiſtance, qui, au lieu de s'affoiblir par le temps, augmente de plus en plus, doit être plutôt l'effet de la proſtate devenue ſquirrheuſe, d'une excroiſſance fongueuſe d'un volume conſidérable, & de la conſtriction conſtante du canal de l'uretre.

5°. Dans les malades qui ſont attaqués de la ſtrangurie vénérienne, le jet des urines diminue peu à peu, comme je l'ai dit. Cet état ſubſiſte

plus ou moins de temps ; enſuite, dans une occaſion où le malade s'eſt écarté d'un régime régulier, ou s'il a uſé d'un remede irritant, il ſe déclare une rétention d'urine qui dure pluſieurs jours, & qui oblige d'employer les remedes relâchants ; après quoi le cours des urines ſe rétablit le plus ſouvent comme il étoit auparavant, juſqu'à ce que les mêmes cauſes renouvellent la rétention.

*Corollaire.*

Le concours de ces différentes circonſtances prouve bien qu'il y a un obſtacle dans le canal de l'uretre, mais qu'il n'eſt pas aſſez conſidérable pour ſupprimer entiérement par lui-même le cours des urines, & qu'il ne produit cet effet que lorſque quelque cauſe irrite les parties affectées. Or ce phénomene peut regarder preſque toutes les cauſes de la ſtrangurie vénérienne, parce qu'on doit concevoir qu'un embarras quelconque dans le canal peut augmenter ſubitement par une inflammation ſurvenue en conſéquence de l'irritation des fibres nerveuſes.

6°. Il arrive ſouvent que la ſtrangurie eſt accompagnée d'incontinence d'urine. Dès le commencement de la maladie, la perſonne, après avoir uriné, ne peut pas faire agir cette eſpece de reſſort de la veſſie, qui expulſe, comme par éjaculation, les dernieres gouttes d'urine, de ſorte que ces gouttes coulent involontairement le long du canal, & ſortent quelques moments après que le malade a uriné.

*Corollaire.*

Cet accident eſt cauſé, le plus ſouvent, par le

gonflement ſquirrheux de la proſtate, qui gêne la contraction du ſphincter de la veſſie, & l'empêche de ſe fermer exactement. Mais il peut dépendre auſſi de la pluralité des obſtacles du canal : lorſqu'il y en a deux, ou trois, à quelque diſtance les uns des autres, l'urine qui occupe les intervalles de ces obſtacles, après que la veſſie s'en eſt déchargée, doit ſortir plus ou moins long-temps après involontairement, parce que la force qui l'a expulſée de la veſſie, a ceſſé d'agir.

7°. On obſerve dans pluſieurs malades attaqués de la ſtrangurie vénérienne, que l'éjaculation de la ſemence ſe fait entiere & librement ; mais que dans d'autres il y a un obſtacle qui retient la ſemence dans le moment qu'elle eſt pouſſée par les muſcles éjaculateurs, & que cette liqueur ne ſort du canal que par ſon propre poids, quelque-temps après que le mouvement de l'éjaculation a ceſſé.

*Corollaire.*

Tout ce qu'on peut inférer de ce phénomene, relativement aux cauſes de la ſtrangurie, c'eſt que dans le premier cas l'obſtacle eſt placé au-delà du verumontanum, c'eſt-à-dire, du lieu où les orifices des canaux excréteurs des véſicules ſéminaires s'ouvrent ; & que dans le ſecond l'obſtacle a ſon ſiege dans un ou pluſieurs points du canal, depuis le verumontanum juſqu'à l'extrêmité du gland.

8°. Suivant les progrès de la ſtrangurie, on a plus ou moins de peine à introduire une bougie ou une ſonde dans le canal de l'uretre juſqu'à la veſſie : quelquefois on force les obſtacles qui arrêtent la bougie ; mais d'autres fois on ne ſauroit les franchir.

*Corollaire.*

Les conſéquences qu'on peut tirer de ces phénomenes, ſont que dans le cas où la bougie ou la ſonde ne peuvent pas pénétrer à travers l'obſtacle, on ne doit pas ſoupçonner le gonflement variqueux du tiſſu de l'uretre de former cet obſtacle, parce que le gonflement céderoit facilement aux tentatives que l'on fait pour le vaincre avec des corps ſolides, tels que les inſtruments que je viens de nommer.

9°. On obſerve ſouvent que dès la premiere ou la ſeconde fois que l'on retire la bougie, après l'avoir laiſſée quelques heures, ſur-tout lorſqu'elle a pénétré au-delà de l'obſtacle ; on obſerve, dis-je, que le malade piſſe à plein canal immédiatement après. Cette liberté d'uriner dure pluſieurs heures, & quelquefois pluſieurs jours. Pendant ce temps-là les bougies entrent facilement juſqu'à la veſſie ; mais ſi on ceſſe d'en introduire dans le canal, la diminution du jet des urines revient au même point où elle étoit auparavant ; & elle ſubſiſteroit toujours dans le même état ſi on n'introduiſoit pas de nouvelles bougies.

*Corollaire.*

Ce phenomene, que eſt très-fréquent, donne l'excluſion à un grand nombre de cauſes qu'on ſoupçonne produire la ſtrangurie vénérienne. Il eſt certain qu'une excroiſſance charnue ne ſauroit s'affaiſſer ou s'anéantir de maniere à laiſſer le canal libre après la premiere ou la ſeconde introduction d'une bougie, qu'on ne laiſſe dans l'uretre que pendant quelques heures ; &,

en ſuppoſant même qu'il y eût des bougies aſſez puiſſantes pour fondre ces excroiſſances en ſi peu de temps, il y auroit lieu de croire que le vice local ſeroit radicalement guéri, ou du moins qu'il ne ſeroit pas ſi prompt à revenir, comme il fait ordinairement. La même raiſon d'excluſion doit être appliquée à une cicatrice vicieuſe, aux calloſités d'un ulcere, au gonflement ſquirrheux du verumontanum, de la proſtate, & des autres glandes voiſines de l'uretre, &c. Mais il ſembleroit qu'on ne devroit pas penſer de même du gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de ce canal; car on conçoit aiſément que la préſence d'une bougie doit affaiſſer l'élévation que forme ce tiſſu gonflé; mais on conçoit auſſi que dans le même inſtant que la partie gonflée n'eſt plus comprimée par la bougie, le gonflement doit revenir dans le même état où il étoit auparavant; & par conſéquent que la liberté du canal ne doit plus ſubſiſter immédiatement, ou peu de temps après qu'on a retiré la bougie. Le phénomene en queſtion a donc plus de rapport avec la contraction du canal de l'uretre. En introduiſant une bougie dans ce canal, on force les fibres contractées à s'étendre : on les tient dans cet état pendant pluſieurs heures ; & il eſt plus naturel de penſer qu'il leur faut beaucoup plus de temps pour revenir au même point de raccourciſſement où elles étoient auparavant, qu'il n'en faudroit à des vaiſſeaux variqueux pour ſe gonfler de nouveau, lorſqu'ils ne ſont plus comprimés.

» Il eſt fort remarquable, dit M. Sharp, par » rapport à pluſieurs de ces contractions, que les » ſymptomes qu'elles produiſent, diminuent lorſ- » qu'on agit contre la contraction : c'eſt-à-dire,

» que ſi on introduit une bougie aſſez groſſe pour
» diſtendre l'uretre, la douleur de la contraction
» ceſſe, & la ſtrangurie diminue. J'ai vu, continue
» le même Auteur, ſemblable choſe dans une
» autre eſpece de contraction ; ſavoir, dans une
» contraction des doigts, qui vint après un gan-
» glion à la paume de la main, lequel s'étendoit
» ſous le ligament du carpe juſqu'au deſſus du
» poignet. Ce ganglion faiſoit tellement plier les
» doigts, que leurs extrêmités venoient preſque
» joindre la paume de la main. Cette contrac-
» tion étoit extrêmement douloureuſe ; mais à
» meſure que j'étendois les doigts malades, &
» que je les maintenois par un bandage conve-
» nable, la douleur diminuoit, en ſorte qu'à la
» fin elle ceſſa entiérement lorſque les doigts
» furent tout-à-fait redreſſés : mais ſi je négligeois
» de les tenir tendus, ils ſe contractoient de
» nouveau, & redevenoient douloureux. Or
» cela prouve, ajoute M. Sharp, ce qui a été
» avancé, qu'en agiſſant contre la diſpoſition
» contractile, on diminue les ſymptomes que
» la contraction produit : c'eſt ce qui arrive par
» rapport à l'uretre. La ſimple diſtenſion de ce
» canal procure une diminution des accidents de
» la maladie ; & l'effet de cette diminution eſt ſi
» prompt, qu'il ſe manifeſte ſouvent dès la pre-
» miere fois qu'on introduit une bougie, avant
» qu'on puiſſe ſoupçonner qu'il ſoit produit par
» la ſuppuration. Mais enſuite les accidents re-
» viennent plus ou moins long-temps après ; ce
» qui prouve que la bougie n'opere, dans ce
» cas, qu'en ſoutenant les fibres contractées ».

J'ai vu, il y a peu de temps, un fait ſingulier

de l'eſpece dont il s'agit ici. Un homme âgé d'environ quarante ans éprouvoit depuis ſix ou ſept ans une difficulté d'uriner, qui avoit ſuccédé à une gonorrhée mal traitée. Il vint à Paris pour faire des remedes à l'occaſion d'une affection hypocondriaque dont il étoit tourmenté. Le Médecin à qui il ſe confia, lui preſcrivit les bains, le petit-lait, les lavements émolliens, & un régime très-exact. Au milieu de ces remedes il ſurvint au malade une rétention totale d'urine, pour laquelle il m'envoya chercher : je lui introduiſis une bougie que je ne pus faire pénétrer plus avant que le verumontanum ; je laiſſai cette bougie l'eſpace d'un petit quart-d'heure ; & comme j'allois en introduire une plus fine, le malade piſſa à plein canal & avec force ( ce qui ne lui étoit jamais arrivé depuis la premiere époque de ſa ſtrangurie ) & remplit un pot de chambre d'urine. Je le laiſſai ſatisfait & tranquille juſqu'au lendemain matin que j'introduiſis une nouvelle bougie avec la plus grande facilité juſques dans la veſſie. Cette liberté du canal ſubſiſta pendant quelques jours, au bout deſquels, le malade venant du bain, la bougie fut encore arrêtée au même endroit que la premiere fois, quoique les urines continuaſſent de ſortir à plein canal. Je fus quarante-huit heures ſans pouvoir pénétrer dans la veſſie, après lequel temps la bougie y entra ſans difficulté. Le même accident arriva pluſieurs fois ſans que le jet des urines diminuât ; & le malade avoit le canal de l'uretre ſi irritable, que j'ai éprouvé ſouvent que l'irritation que l'introduction de la bougie y excitoit, quoiqu'elle fût pouſſée avec la plus grande douceur, faiſoit contrac-

ter ce canal, & arrêtoit la bougie pendant un quart d'heure, après lequel elle entroit dans la veſſie avec la plus grande aiſance.

10°. Les embarras de l'uretre, dans la ſtrangurie vénérienne donnent quelquefois lieu à des abcès au périnée, ou le long du canal dans toute ſon étendue. Dans quelques-uns de ces abcès l'uretre ſe trouve percé, avant que la peau ſoit ouverte : alors les urines, en s'infiltrant dans le tiſſu cellulaire, forment un dépôt urineux : d'autres fois l'abcès au périnée vient en maturité, & on l'ouvre avant que l'uretre ſoit percé : mais le plus ſouvent quelques jours après il ſe fait une ouverture à ce canal, qui donne paſſage aux urines. L'abcès du périnée ſe termine auſſi quelquefois par gangrene, & cauſe un délabrement dans cette partie, qui peut faire périr le malade : enfin les abcès du périnée, dans leſquels l'uretre eſt percé, laiſſent le plus ſouvent une fiſtule, qui eſt accompagnée de calloſités, & même de concrétions pierreuſes. Quelquefois ces ſortes de fiſtules n'ont qu'un ſinus ; & d'autres fois elles en ont pluſieurs qui aboutiſſent à autant d'ouvertures de la peau, par leſquelles les urines ſortent comme d'un arroſoir.

*Corollaire.*

Les abcès qui ſurviennent au périnée, ou le long du canal, peuvent avoir rapport à toutes les cauſes de la ſtrangurie ; car il ſuffit que le cours des urines ſoit intercepté dans un point du canal par une cauſe quelconque, pour qu'il puiſſe ſurvenir dans ce point une inflammation, & enſuite une ſuppuration qui perce l'uretre : ainſi on ne peut tirer de ce phénomene aucune conſé-

quence plus favorable à l'une de ces cauſes qu'à une autre.

11°. Enfin, dans preſque tous les cadavres d'hommes qui ſont morts ayant la ſtrangurie, excepté dans ceux qui ont la protaſte gonflée & ſquirrheuſe, on ne trouve aucun obſtacle dans l'uretre quand on l'ouvre.

*Corollaire.*

Ce phénomene ne peut avoir rapport qu'au gonflement variqueux du tiſſu de l'uretre & à la conſtriction de ce canal. Ceux qui ont admis la premiere de ces cauſes, diſent que ce gonflement ſe diſſipe après la mort; mais cela n'eſt pas facile à concevoir : il ſembleroit qu'il répugneroit moins d'attribuer le phénomene dont nous parlons à la conſtriction du canal ; car cette conſtriction n'étant qu'une contraction violente & continuelle des fibres irritables de cette partie, on conçoit plus aiſément que cet état doit ceſſer lorſque l'animal meurt.

Si les réflexions que je viens de faire ſur les différents ſymptomes de la ſtrangurie vénérienne, n'excluent pas abſolument la plupart des cauſes qu'on a ſuppoſé produire cet accident, elles tendent du moins à prouver que les plus fréquentes de ces cauſes ſont le gonflement ſquirrheux de la proſtate & la conſtriction d'une portion de l'uretre.

*Les différents moyens qu'on a employés pour guérir la ſtrangurie.*

Il y a très-long-temps qu'on s'eſt ſervi de bougies pour combattre la ſtrangurie vénérienne. On les

les a compoſées de différentes manieres. Il paroît que les Anciens commençoient par ſe ſervir de celles qui ſont ſimplement ſuppuratives, auxquelles ils en faiſoient ſuccéder d'autres qui avoient la propriété de deſſécher. Riviere (1) fait mention d'un nommé Geoffroi Giannatus, qui guérit en 1584 Charles IX, Roi de France, de la maladie dont il eſt queſtion, avec les remedes ſuivants, dont la formule eſt conſervée à la Chambre des Comptes de Montpellier.

*Premier onguent pour faire ſuppurer.*

*Huile roſat.* . . . . . *I livre.*
*Céruſe de Véniſe.* . . . *IV onces.*
*Litharge d'or.* . . . . *IV onces.*
*Tuthie préparée avec l'eau roſe* *IV gros.*
*Antimoine crud porphyriſé.* . *IV gros.*
*Camphre.* . . . . . *demi-gros.*
*Opium.* . . . .
*Aloès hépatique* } *de chacun.* . *II ſcrupules.*
*Maſtic.* . . . .
*Encens mâle.* .

Mêlez le tout enſemble, & faites-en un onguent ſuivant l'art.

*Second onguent pour conſolider.*

*Onguent roſat.* . . *I once.*
*Blanc-raiſin camphré.* . *I once.*
*Sain-doux.* . . . *IV gros.*

Mêlez le tout enſemble.

---

(1) Obſervation 14, Centurie 2.

On prend, dit Riviere, une bougie faite avec la cire blanche ; on l'enduit avec le premier onguent, & on l'introduit dans l'uretre juſqu'à l'obſtacle, & au-delà s'il eſt poſſible. On continue ainſi juſqu'à ce que les carnoſités s'effacent en ſe fondant en pus ; & lorſqu'on voit que les bougies entrent facilement, & que les urines ſortent librement, on ſupprime le premier onguent, & on enduit la bougie avec le ſecond, en continuant ſon uſage juſqu'à ce qu'elle n'entraîne plus de pus en ſortant.

On trouve dans Faber, fameux Médecin de Montpellier, l'obſervation ſuivante. *Petrus de Sancto Saturnino, robuſtus admodum & fortis adoleſcens, ætatis viginti quinque annorum, eodem anno, ob perpetuas gonorrheas, quas variis in annis paſſus erat, incidit in ulcus urinalis meatûs, in quo agglutinando natura fungoſam duxerat carnem, ita ut urinæ meatus impediretur : Chirurgorum vulgus appellat hunc morbum virgæ carnoſitatem, quam ſequentibus remediis curavimus. Candelas tenues paravimus ex cera alba, cui admiſcuimus antimonium crudum tenuiſſimè tritum ; & beneficio harum candelarum, apertum meatum urinæ tenebamus, & levi corroſione carnem ſuperfluam ſuſtulimus. Perungebamus etiam aliquando candelas ſpiritu mercurii acido* (1) ; *& recenter peruncta injiciebamus in urinæ meatum ; ibique ſinebamus longo tempore. Deinde ungebamus etiam candelas oleo vitellorum ovorum ; & ſic breviſſimè curavimus carnoſitatem abſque ulla recidiva.*

(1) Suivant la deſcription que Faber fait de cet eſprit, c'eſt un eſprit de ſel affoibli par l'effuſion de l'eau commune diſtillée. Cet eſprit eſt dans un état ſingulier ; parce qu'il conſerve encore quelques molécules antimoniales.

Insensiblement on a varié les formules des bougies suivant les opinions qu'on avoit de la nature des obstacles qui s'opposoient au passage des urines. Comme le plus grand nombre des Praticiens pensoit que ces obstacles consistoient dans une excroissance fongueuse qui bouchoit le canal, on a ajouté à la composition des bougies des consomptifs, tels que le sublimé corrosif, pour détruire ces excroissances. Les uns ont mêlé les consomptifs avec toute la composition des bougies ; & les autres après avoir formé des bougies avec un emplâtre simple, ont placé les consomptifs seulement à leur extrêmité, afin qu'il n'y eût que l'endroit occupé par l'excroissance, qui subît l'action de ce remede.

Ceux qui ont admis pour cause de la strangurie le gonflement variqueux du tissu de l'uretre, ont employé, au lieu de bougies, des sondes de plomb de différentes grosseurs : ils commençoient par les plus petites, pour avoir moins de peine à pénétrer au-delà de l'obstacle ; & ensuite ils venoient par gradation jusqu'aux plus grosses, dans l'intention d'effacer le gonflement du tissu spongieux de l'uretre.

Enfin, depuis que M. Daran a publié ses observations sur la strangurie vénérienne, on ne se sert plus que de bougies fondantes & suppuratives. Il y a des Auteurs qui ont prétendu avoir pénétré son secret. Celui du Traité des tumeurs & des ulceres dit (1) que M. Daran emploie deux sortes de bougies ; les unes qu'il appelle fondantes, & les autres qui sont simplement adoucissantes. Voici la formule des premieres, que le

(1) Tome I, page 387.

même Auteur assure être les mêmes que celles dont se sert M. Daran.

*Huile d'olive. . . . . I livre.*
*Vin rouge. . . . . demi-livre.*
*Un pigeonneau vivant plumé, & à son défaut un petit poulet.*

Mettez le tout dans une terrine neuve, & faites-le bouillir à un feu égal jusqu'à consommation du vin : ôtez alors l'animal que vous y aurez mis, & faites fondre dans ce qui reste,

*Cire jaune. . . . . IV. onces.*
*Poix de Bourgogne. . . . IV onces.*
*Blanc de baleine. . . . II onces.*
*Emplâtre diabot. . . . I once.*

On y ajoute de la poudre de semelle de vieux souliers brûlés, depuis deux gros jusqu'à deux onces, suivant qu'on veut rendre les bougies plus ou moins cathérétiques : on remue bien le tout jusqu'à ce que l'onguent ait acquis une consistance convenable ; ce qu'on connoîtra en y trempant un linge, qu'on laissera refroidir. On y trempe alors plusieurs morceaux de toile fine & à demi-usée, qu'on étend à l'air pour la laisser égoutter & refroidir. Quand ils sont froids, on les coupe en languettes, ou bandes longues d'environ un pied, & plus ou moins larges, selon qu'on veut faire des bougies plus ou moins grosses. Il faut que ces languettes ou bandes soient un peu plus étroites par un bout que par l'autre. On roule ces bandes d'abord entre les doigts, & ensuite entre deux marbres, ou deux planches bien polies, pour former des bougies bien lisses, bien fermes, & un peu pyramidales.

La ſeconde eſpece de bougies que l'Auteur du traité des tumeurs attribue à M. Daran, ſe fait avec

| | |
|---|---|
| *Cire vierge.* . . . . . | *VIII onces.* |
| *Blanc de Baleine.* . . . | *III onces.* |
| *Onguent roſat.* . . . . . | *II once.* |
| *Onguent de céruſe.* . . . | *I once.* |

On fait fondre le tout enſemble, en y ajoutant un peu d'huile d'amandes douces, ſi l'emplâtre paroiſſoit trop ferme. On y trempe des morceaux de toile, & on en fait des bougies de la maniere qu'on vient de l'expliquer.

M. de la Faye, dans ſes principes, derniere édition, donne, à quelque léger changement près, la même formule de la premiere eſpece de bougies qu'on ſoupçonne être celles de M. Daran. J'ai fait moi-même, dans le commencement que M. Daran eſt venu s'établir à Paris, la même compoſition de bougies. Un Chirurgien; venu de Montpellier, l'avoit communiquée à M. Petit, aſſurant qu'il tenoit cette compoſition de la même perſonne qui l'avoit donnée à M. Daran. Or il eſt vraiſemblable que le ſoupçon qu'on a eu que les bougies en queſtion & celles de M. Daran ſont les mêmes, n'eſt fondé que ſur l'aſſertion du Chirurgien de Montpellier; ce qui rend cette opinion très-incertaine.

Mais, quoi qu'il en ſoit; l'expérience a appris que les bougies de M. Daran n'ont pas une propriété excluſive pour guérir la ſtrangurie vénérienne. M. André, Maître en Chirurgie à Verſailles, eſt un des premiers qui en a compoſé d'analogues aux ſiennes; mais un vil intérêt lui ſug-

géra d'en faire un myſtere comme lui, & de diſtribuer dans le public des affiches en forme de recueil d'obſervations, où il oſe élever ſes bougies au-deſſus de toutes celles dont on ſe ſert aujourd'hui.

M. Goulard, habile Chirurgien de Montpellier, dont j'ai parlé ci-devant, a employé auſſi, avec le plus grand ſuccès, de bougies fondantes & ſuppuratives. Mais perſuadé, comme il le dit lui-même, qu'il y auroit de l'inhumanité de refuſer à ſes ſemblables les ſecours que les talents, l'expérience, ou le haſard découvrent, il a publié la compoſition de ſon remede, en le communiquant à l'Académie Royale de Chirurgie & à la Société Royale des Sciences de Montpellier.

Prenez autant de livres de litharge d'or que de pintes de vinaigre ; faites bouillir le tout enſemble dans une chaudiere pendant une heure ou cinq quarts d'heure, en remuant toujours avec une ſpatule de bois ; ôtez enſuite la chaudiere du feu, laiſſez refroidir la matiere ; vuidez la liqueur qui ſurnagera ſur le marc, & gardez-la dans un flacon pour vous en ſervir au beſoin.

M. Goulard dit que pour faire des bougies propres à fondre les embarras de l'uretre, & à arrêter les anciennes gonorrhées, on mettra ſur chaque livre de cire demi-once de la liqueur ci-deſſus, en remuant toujours ; & que lorſque le mêlange ſera bien fait, on y trempera des lambeaux de toile fine. On pourra avoir des bougies ou plus fortes ou plus foibles, en augmentant ou en diminuant la quantité de la liqueur ſur chaque livre de cire. Il eſt bon encore dans certains cas de délicateſſe ou de ſenſibilité du canal, d'avoir des bougies ſimples, ſans autre mêlange que ce-

lui de quatre onces de graiſſe de bouc, ou de jeune mouton, ſur deux onces de cire : avec ces bougies, ajoute M. Goulard, dont on peut faire uſage en commençant le traitement des malades, on accoutume le conduit de l'uretre à l'impreſſion des bougies compoſées.

Dans le cas de carnoſités anciennes, & à l'occaſion des fiſtules au périnée, M. Goulard dit qu'il faut prendre quatre onces de cire, la faire fondre dans un poëlon, & y ajouter une once de la liqueur, en remuant doucement & ſur un petit feu ; lorſque le mêlange eſt fait, on y trempe ſeulement le bout des bougies ſimples, ou compoſées avec la demi-once de liqueur ſur une livre de cire, & on roule enſuite la bougie : l'Auteur dit que ce moyen abrege beaucoup la guériſon.

M. Sharp dans l'Ouvrage que j'ai cité, donne la formule ſuivante, dont il a vu de très-bons effets.

*Prenez du Diachylon fait avec la paix de Bourgogne. . 11 onces.*
*Mercure crud. . . . 1 once.*
*Antimoine crud porph. . . demi-once.*

Le mercure, ajoute-t-il, ſoit qu'on le diviſe avec du baume de ſoufre, ou avec du miel, ne doit être mêlé dans l'emplâtre qu'au moment que l'on fait les bougies ; & l'emplâtre ne doit pas être alors trop chaud, de peur que par la chaleur le mercure ne ſe ſépare du corps où il a été diviſé, & ne tombe au fond du vaiſſeau en petites boules.

Parmi ces différentes formules, j'ai adopté celle qui eſt décrite par Riviere. Mais comme j'ai cru retirer plus d'avantage de l'onguent, en lui don-

nant une consistance propre à en faire des bougies, voici comme je le compose :

*Huile rosat . . . . . I livre.*
*Céruse de Vénise . . . IV onces.*
*Litharge d'or. . . . . IV onces.*

Faites cuire le tout ensemble, en y ajoutant une suffisante quantité d'eau, & en remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à ce que la composition ait acquis une consistance convenable ; alors retirez-la du feu, faites-y fondre quatre onces de cire ; & lorsquelle sera un peu refroidie, mêlez-y un gros de camphre dissous dans un peu d'huile, & les drogues suivantes mises en poudre :

*Tuthie préparée. . . . . demi-once.*
*Antimoine porphorisé. . . . I once & demie.*
*Opium. . . . .*
*Mastic. . . . .* } *de chacun II scrupules.*
*Encens mâle.*
*Aloès hépatique*

*La maniere d'agir des bougies.*

Les différentes bougies dont je viens de rapporter les formules, opérent sur le canal de l'uretre différents effets qu'il est important de connoître, pour saisir avec plus de précision les indications qu'il faut suivre dans le traitement des gonorrhées anciennes & opiniâtres, & de la strangurie vénérienne.

L'intérieur du canal de l'uretre est un tissu membraneux extrêmement sensible. Les urines, quoique chargées de sel, ne font dans l'état na-

turel aucune impreſſion ſur cette membrane, parce qu'elle eſt accoutumée à leur contact ; mais ſi elle eſt touchée par quelque corps étranger, ou ſi elle ſubit l'action de quelque ſel d'une autre nature que les ſels urineux, elle eſt irritée juſqu'à la douleur.

L'irritation de la membrane interne de l'uretre produit pluſieurs effets : le premier eſt de ſolliciter une plus grande excrétion de toutes les humeurs qui ſe déchargent dans le canal. C'eſt ainſi que ſi la langue ou les autres parties de la bouche ſubiſſent l'impreſſion des acides, ou de quelque autre ſtimulant, la ſalive coule avec abondance : de même, ſi la conjonctive eſt irritée par quelque cauſe que ce ſoit, les larmes inondent le globe de l'œil, & coulent abondamment ſur les joues, &c.

Un autre effet de l'irritation du canal de l'uretre, eſt d'y exciter d'abord une phlogoſe, & enſuite une inflammation, qui ſera ſuivie de ſuppuration, ſi l'irritation continue eſt augmentée juſqu'à un certain point.

Mais tous les corps étrangers, appliqués ſur la membrane interne de l'uretre, ne ſont pas également capables de produire les mêmes effets. Les ſondes de métal, comme d'argent, de plomb, d'acier, lorſqu'elles ſont bien polies, n'excitent qu'une légere ſenſation. Les bougies ſimples, c'eſt-à-dire, celles qui ſont compoſées avec une ſubſtance inſipide, comme la cire, ne ſont preſque pas plus d'impreſſion ſur le canal que les ſondes de métal. Mais les bougies dans la compoſition deſquelles il entre des drogues âcres & ſtimulantes, produiſent les effets dont je viens de parler, avec plus ou moins de promptitude & de

violence, ſuivant que ces drogues ſont plus ou moins actives. Ainſi on peut imaginer & inventer autant d'eſpeces de bougies, différentes entre elles par rapport à leur activité, qu'il y a de différents degrés de force dans les drogues qui les compoſent, depuis la cire juſqu'aux cathérétiques.

C'eſt donc en ſollicitant une plus grande excrétion de toutes les humeurs qui ſe déchargent dans l'uretre, en excitant dans l'intérieur de ce canal une phlogoſe & une inflammation qui ne paſſe pas certaines bornes, & en y établiſſant une ſuppuration louable, que les bougies guériſſent les anciennes gonorrhées & la ſtrangurie.

En effet, lorſqu'une gonorrhée eſt entretenue par les calloſités ou les fongoſités des ulceres de l'intérieur de l'uretre, les bougies, en excitant une inflammation & une ſuppuration abondante, fondent & détruiſent les excroiſſances ou les duretés, & diſpoſent par-là les ulceres à ſe cicatriſer. Quelquefois le vice local qui entretient la gonorrhée ne réſide pas dans l'intérieur du canal, mais dans quelqu'une des glandes ſéminaires qui ſont le ſiege de la maladie : dans ce cas les bougies ont moins d'efficacité que dans le précédent, parce qu'elles ne peuvent pas être appliquées ſur le mal même : mais cependant on vient quelquefois à bout de guérir ces gonorrhées par leur moyen, parce que l'abondante excrétion des humeurs qu'elles procurent, & la ſuppuration qu'elles excitent dans le canal, diſſipent l'engorgement qui entretenoit l'écoulement.

Lorſqu'une gonorrhée a été ſupprimée, & que le germe de la maladie reſte fixé dans quelqu'une des glandes voiſines du canal, les bougies ſont

capables par leur activité de renouveller l'écoulement, & d'évacuer par ce moyen le reſte du virus, qui auroit paſſé tôt ou tard dans la maſſe du ſang, & auroit cauſé des ravages.

Les bougies compoſées d'une ſubſtance inſipide, ou les ſondes de métal, peuvent par leur volume lever pour un temps certains obſtacles qui s'oppoſent au libre cours des urines. Lorſque, par exemple, la cauſe de la ſtrangurie conſiſte dans la contraction d'une portion de l'uretre, ou dans le gonflement variqueux de ſon tiſſu (ſi on peut admettre cette cauſe) la préſence d'une bougie ou d'une ſonde, en effaçant ce gonflement, ou en écartant les fibres contractées, rend le paſſage des urines plus libre; mais lorſque le canal reſte pendant un certain temps ſans être dilaté par la préſence de ces corps étrangers, le plus ſouvent le gonflement ou la contraction de l'uretre reviennent, & ferment de nouveau le paſſage aux urines. Or, dans le même cas les bougies ſuppuratives agiſſent plus efficacement; car non-ſeulement elles dilatent l'uretre par leur préſence, mais encore, en excitant une inflammation & une ſuppuration dans l'intérieur du canal, elles peuvent relâcher les fibres contractées, ou rétabir le reſſort de la partie du tiſſu ſpongieux qui ſe gonfloit.

Lorſque le cours des urines eſt gêné par le gonflement de la proſtate, il eſt rare que les bougies puiſſent fondre cette glande par la voie de la réſolution. Mais il arrive quelquefois que l'inflammation que les bougies excitent dans l'intérieur du canal, ſe communique à cette glande, & y forme un abcès, dont le pus ſe fait jour quelquefois au dehors par le périnée.

Enfin, l'effet le plus ſurprenant des bougies, eſt la guériſon des fiſtules au périnée, compliquées de pluſieurs ſinus, de clapiers, & quelquefois d'un grand nombre d'ouvertures à la peau, par leſquelles l'urine ſort comme d'un arroſoir. L'expérience prouve que les bougies remédient à tous ces déſordres, & rétabliſſent le plus ſouvent les parties dans leur état naturel, ſans qu'on ſoit obligé de pratiquer aucune opération. Ce ſont de pareilles cures qui avoient donné une ſi grande réputation à la méthode de M. Daran : mais M. Petit connoiſſoit bien long-temps avant lui l'efficacité des bougies à cet égard. Je vais rapporter une de ſes conſultations fort ancienne, dans laquelle on verra de quelle maniere il concevoit que la guériſon des fiſtules au périnée les plus compliquées, s'opéroit par le moyen des bougies.

*Expoſé de la maladie.*

Un homme de vingt-huit ans avoit eu, ſix ans auparavant, une tumeur au périnée, qui ſuppura ſans avoir été ouverte ni panſée par aucun Chirurgien : il en étoit reſté deux fiſtules, par leſquelles les urines ſortoient goutte à goutte lorſque le malade les rendoit. Le ſinus de l'une de ces fiſtules avoit trois travers de doigt de longueur juſqu'à l'uretre ; celui de l'autre avoit environ deux travers de doigt. Il y avoit de plus une tumeur ſquirrheuſe, qui s'étendoit depuis le fondement juſqu'aux bourſes, ayant environ cinq travers de doigt de largeur. Le Chirurgien avoit tâché d'introduire dans l'uretre une ſonde, qui étant arrêtée par la tumeur avoit pu aller juſqu'au ſphincter de la veſſie ; ce qui faiſoit croire

que l'uretre étoit confondu dans le ſquirrhe, ou du moins qu'il étoit devenu ſquirrheux comme la tumeur.

Dans le commencement & dans les progrès de cette maladie, la perſonne n'avoit ſenti aucune altération dans ſa ſanté ; elle ſe portoit toujours parfaitement bien, quoiqu'elle remarquât des progrès aſſez conſidérables & aſſez prompts dans les calloſités dont elle craignoit les ſuites : c'eſt pourquoi on prioit M. Petit de dire ſon ſentiment ſur cette indiſpoſition. On lui demandoit s'il étoit d'avis qu'on entreprît cette cure ; comment il jugeoit qu'on devoit y procéder ; à quel régime il vouloit qu'on aſſujettît le malade devant, pendant & après l'opération.

*RÉPONSE.*

» L'abcès du périnée, qui s'ouvrit ſeul il y a » ſix ans, a eu le ſort de preſque tous ceux qui » ne ſont point traités méthodiquement. Les » fiſtules lacrymales ſont ſouvent les ſuites de » l'ægilops, que la crainte des malades ou la » timidité des Chirurgiens abandonnent aux em- » plâtres, onguents, cataplaſmes & autres re- » medes : les fiſtules de l'anus ſont pour la plu- » part les ſinus ou les clapiers mal conſolidés des » abcès qui ſont ſurvenus à cette partie, & qui » n'ont point été ouverts & traités méthodique- » ment. Il n'eſt pas ſurprenant que les gens qui » craignent la douleur, prennent le pari de vou- » loir être traités par cette méthode douce & » complaiſante, parce que dans le grand nombre » de ceux qui ont ces maladies, on en voit guérir » quelques-uns en la ſuivant. Mais il n'eſt pas

» de même de l'abcès du périnée ; les plus habiles
» Chirurgiens ont ſouvent beaucoup de peine
» d'empêcher qu'il ne dégénere en fiſtule, même
» en l'ouvrant ſuivant les regles de l'art ; ce qui
» vient de ce que le tiſſu ſpongieux de l'uretre
» s'enflamme & s'abcede aiſément, & qu'il eſt
» pénétré facilement par la matiere purulente,
» qui le perce juſques dans l'intérieur du canal.
» La bonne pratique exige que ces ſortes de tu-
» meurs ſoient ouvertes de bonne heure, pour
» éviter le déſordre de la matiere ; car les per-
» ſonnes qui ſe ſervent des emplâtres ou cata-
» plaſmes, juſqu'à ce que l'abcès s'ouvre de lui-
» même, donnent le temps au pus de corroder
» profondément le canal ; & pour lors l'urine
» qui ſe joint au pus, s'inſinue dans le tiſſu graiſ-
» ſeux, & y forme pluſieurs ſinus ou clapiers qui
» s'étendent le long du périnée ſous la peau des
» feſſes, ſous celle des cuiſſes, du pubis, du ſcro-
» tum. J'ai vu l'urine ſortir par tous ces diffé-
» rents endroits, & former un nombre prodi-
» gieux de fiſtules accompagnées de duretés &
» calloſités. J'ai encore vu des pierres ſe former
» dans ces ſinus, parce que l'urine croupiſſante y
» avoit dépoſé ſon ſable & ſes graviers. Enfin j'ai
» ouvert pluſieurs perſonnes qui ſont mortes de
» cette maladie ; &, quoiqu'il y eût un grand
» nombre d'ouvertures fiſtuleuſes à la peau, &
» des clapiers dans le tiſſu graiſſeux, je n'ai
» trouvé à l'uretre qu'une ſeule ouverture, à la-
» quelle toutes les autres répondoient ; ce qui
» m'a fait penſer que, pour guérir toute fiſtule
» extérieure, il ſuffiſoit de guérir celle qui perce
» l'uretre.

» Pour guérir cette maladie, je n'ai trouvé que

» deux moyens que j'ai mis quelquefois enſem-
» ble en uſage, & deſquels je me ſuis auſſi ſervi
» ſéparément avec ſuccès. Le premier conſiſte à
» introduire une bougie dans le canal de l'ure-
» tre ; & le ſecond eſt d'ouvrir à l'extérieur les
» ſinus, & d'emporter les calloſités, juſqu'à ce
» qu'on ait trouvé l'ouverture unique qui perce
» l'uretre.

» Quoiqu'il paroiſſe que le premier moyen ne
» puiſſe point être mis en uſage dans le malade en
» queſtion, par la difficulté qu'on a eue d'intro-
» duire la ſonde, il ne faut pourtant pas déſeſ-
» pérer de réuſſir. Pour y parvenir, on ſe ſervira
» des bougies faites avec la cire, ou avec l'emplâ-
» tre de Nuremberg, & on les pouſſera juſqu'à
» l'obſtacle, ſans vouloir le forcer. Il y a des ma-
» lades qui peuvent uriner ſans qu'on leur ôte la
» bougie ; & il y en a d'autres à qui il faut l'ôter,
» pour que l'urine paſſe. En continuant avec
» perſévérance l'uſage de ce moyen, on gagne
» peu-à-peu le chemin intérieur de l'uretre ;
» quand on y eſt parvenu, on ajoute le magiſtere
» de plomb à la compoſition des bougies, & on
» augmente inſenſiblement leur groſſeur, pour
» rétablir le diamétre naturel du canal. Il réſulte
» deux bons effets de l'uſage de ces bougies. Le
» premier eſt que le paſſage des urines devient
» plus libre par la voie naturelle, & que peu à
» à peu elles y paſſent entiérement ; de maniere
» que les parties externes n'en ſont plus incom-
» modées, que les duretés & calloſités n'aug-
» mentent point, qu'elles diminuent même, &
» quelquefois qu'elles ſe diſſipent tout-à-fait :
» car il eſt bon de remarquer que ces calloſités
» ne ſont produites & entretenues que par les

» ſels des urines, qui pénetrent continuellement » ces parties.

» Le ſecond avantage que l'on retire des bou- » gies, eſt la guériſon de l'ulcere qui perce l'u- » retre, lequel étant conſolidé ne donne plus » paſſage aux urines qui inondoient le voiſinage » du périnée & de l'anus. On commencera donc » à tenter ce moyen; & ſi l'on s'apperçoit de » quelque changement avantageux, on le conti- » nuera juſqu'à la guériſon : mais s'il ne peut pas » ſuffire, & ſi ſon efficacité ne fait que diminuer » le mal ſans le guérir, on fera l'opération ainſi » qu'il a été marqué ci-deſſus.

*Remarques pratiques ſur l'uſage des bougies.*

Ce que je viens de dire ſur les différentes eſpeces de bougies, & ſur leur maniere d'agir dans les anciennes gonorrhées, & dans la ſtrangurie vénérienne, met à portée de ſaiſir toutes les indications qu'il faut ſuivre dans le traitement de ces maladies : il ne me reſte donc plus qu'à ajouter quelques remarques pratiques, qui apprendront à remplir ces indications.

1°. L'expérience n'a que trop ſouvent prouvé que l'uſage des bougies dans la ſtrangurie vénérienne eſt inſuffiſant, ſi on ne fait pas précéder les grands remedes. On doit conſidérer que la gonorrhée qui a cauſé la ſtrangurie, au lieu d'avoir parcouru ſucceſſivement ſes différents périodes, condition néceſſaire pour préſerver les malades de la vérole, a ſubſiſté pendant des années entieres, pendant leſquelles le virus a eu de fréquentes occaſions de paſſer dans la maſſe du ſang, ſoit par le mauvais régime du malade, ſoit par

par les remedes contraires qu'on lui a adminiſtrés. D'ailleurs il paroît par ce que j'ai dit des cauſes de cette maladie, qu'elle eſt preſque toujours l'effet conſécutif de ce même virus ; c'eſt pourquoi il n'eſt pas étonnant que la ſtrangurie élude ſouvent l'effet des bougies, lorſqu'on ne prend pas la précaution dont je viens de parler.

M. Petit ſuivoit la pratique que je recommande, comme on va le voir dans la conſultation ſuivante. Un particulier, âgé d'environ cinquante-cinq ans, qui avoit eu dans ſa jeuneſſe une gonorrhée qui fut mal traitée, fut depuis ſujet à de très-fréquentes rétentions d'urine, & il eut preſque toujours un écoulement de matiere un peu purulente de ſemence & de glaires. La difficulté d'uriner, qui ſuccéda aux rétentions d'urine, augmenta par le rétréciſſement du canal, mais ſans douleur ni accident ; ce qui engagea le malade à uſer de bougies très-douces, dont il s'étoit très-bien trouvé : mais ce n'étoit pas ſans peine qu'il les avoit introduites, par les embarras qui ſe trouvoient dans le canal & plus haut. L'imprudence qu'il eut d'en quitter tout d'un coup & entiérement l'uſage, renouvella le rétréciſſement de l'uretre, au point que l'urine ne ſortoit pas plus gros qu'une aiguille à tricoter, ſans darder, & toujours accompagnée de glaires, quelquefois de ſables rouges, & ſouvent d'une matiere gluante & verdâtre : malgré cela il ne reſſentoit ni douleur ni cuiſſon en urinant, & il n'avoit ni ſuppreſſion ni rétention d'urine. Mais, depuis environ ſix mois, cette difficulté avoit tellement augmenté, que le malade étoit obligé de preſſer & de s'efforcer pour rendre l'urine : à la vérité les efforts qu'il faiſoit n'étoient pas dou-

loureux, mais ils le contraignoient de ſe préſenter ſouvent à la ſelle. Depuis un mois cette difficulté étoit accompagnée de fréquentes envies d'uriner, & d'un écoulement d'urine le jour & la nuit, peu conſidérable juſqu'alors, mais aſſez cependant pour en faire craindre un plus abondant. Ce qui l'empêchoit de reprendre l'uſage des bougies, c'étoit la crainte de retomber dans les accidents fâcheux qui lui étoient ſurvenus lorſqu'il avoit voulu les eſſayer. On faiſoit remarquer, dans le mémoire, que le malade avoit un tempérament délicat; qu'il avoit l'eſtomac foible; qu'il étoit ſujet à des indigeſtions, & même à des dévoiements. Depuis moins d'un an, il lui étoit ſurvenu tous les trois ou quatre mois quelques accès de fievre très-violents, commençant par des friſſons très-conſidérables & de grands accablements. Ses urines dépoſoient preſque toujours un ſédiment quelquefois rouge, tantôt briqueté, & par intervalles blafard. Il paroiſſoit auſſi qu'il s'étoit formé, à ce qu'on diſoit, quelques carnoſités, & que le ſphincter de la veſſie avoit perdu de ſon reſſort. Avant ces accès de fievre réitérés, le malade étoit depuis pluſieurs années ſujet à des fievres intermittentes au printemps & en automne. Dans les premieres années qu'il avoit été ataqué de la rétention d'urine, on n'avoit jamais pu lui introduire la ſonde; mais lorſqu'il eut fait uſage des bougies, on la lui introduiſit une fois ou deux ſans avoir rien trouvé dans la veſſie.

*RÉPONSE.*

» Aucune bougie, de quelque eſpece qu'elle » ſoit, ne peut parfaitement guérir le malade,

» s'il ne paſſe préalablement par les remedes. Il » y a tout lieu en effet de ſoupçonner que cette » ancienne gonorrhée n'a été qu'imparfaitement » guérie, & qu'il en eſt reſté un levain véroli- » que, qui a produit petit à petit les accidents » dont le malade eſt attaqué, & qui a rendu » inutiles tous les moyens qu'on a employés » pour y remédier. Ainſi mon avis eſt que le ma- » lade ſoit bien préparé par les ſaignées, les pur- » gations & les bains domeſtiques ; & qu'enſuite » on lui adminiſtre le mercure avec toutes les » précautions que ſa maladie & ſon tempéra- » ment exigent ; & pendant le traitement on in- » troduira dans l'uretre des bougies ſimples, d'a- » bord petites, enſuite un peu plus groſſes, & » par gradation juſqu'à une groſſeur raiſonna- » ble ; & le malade en fera uſage auſſi long- » temps qu'il ſera néceſſaire pour rétablir le ca- » nal de l'uretre dans ſon état naturel ».

2°. On ne doit jamais commencer l'uſage des bougies par celles qui ſont trop actives : il faut ſuivre en cela le précepte de M. Goulard, qui recommande de commencer par des bougies ſimples, avant d'en venir aux compoſées. Pour me conformer à ce précepte, je commence par des bougies faites avec de la cire vierge & un peu de colophane, pour leur donner plus de fermeté ; enſuite je viens aux bougies ſuppuratives, & par ce moyen j'établis par gradation une ſuppuration abondante, & j'évite les accidents qu'une inflammation trop vive & trop ſubite pourroit cauſer, ſi on ſe ſervoit dès le premier abord de bougies trop irritantes.

3°. Par la même raiſon, dans le commencement qu'on emploie les bougies ſuppuratives, il

ne faut pas les laiſſer long-temps dans l'uretre ; on peut commencer par les laiſſer un quart-d'heure, enſuite une demi-heure ; & en augmentant ainſi peu-à-peu le temps de leur ſéjour, on accoutume inſenſiblement la membrane interne du canal au contact de ces bougies, & l'on évite par-là des douleurs trop vives qui pourroient attirer une inflammation dangereuſe.

4°. Il faut commencer par les bougies les plus petites, & aller enſuite par gradation à de plus groſſes : mais lorſqu'on rencontre une forte réſiſtance, il ne faut point s'obſtiner à la vaincre en pouſſant trop violemment la bougie ; car l'irritation, & peut-être le déchirement que ces efforts cauſeroient, pourroit attirer une inflammation qui augmenteroit le mal. Il vaut mieux dans ce cas ne pouſſer la bougie que juſqu'à l'obſtacle, & la laiſſer dans cet endroit pendant un certain temps. En répétant ſouvent cette manœuvre, & en tentant légérement de pénétrer plus loin, on s'apperçoit bientôt qu'on gagne peu-à-peu du chemin, & l'on parvient ainſi à franchir l'obſtacle ſans violence.

5°. Lorſqu'on a obtenu la liberté du canal, ſi les bougies dont on ſe ſert ſont trop ſolides & trop fermes, elles ſont arrêtées au-delà du verumontanum, parce qu'elles ne ſont pas aſſez flexibles pour ſe prêter à la courbure du canal qui commence dans cet endroit ; ce n'eſt qu'après que la chaleur du lieu les a ramollies qu'on peut les faire pénétrer juſques dans la veſſie.

6°. Lorſque la ſtrangurie eſt cauſée par la glande proſtate devenue ſquirrheuſe, on trouve ſouvent une difficulté opiniâtre à rétablir la liberté du cours des urines, malgré qu'on ait paſſé

réguliérement les malades par les remedes, & qu'on faſſe uſage des bougies qu'on a éprouvé être les plus efficaces : c'eſt dans ce cas qu'on eſt quelquefois obligé d'en venir à l'opération dont je parlerai ci-après, à moins que par un événément favorable la proſtate ne vienne à s'abcéder.

7°. Si la ſtrangurie vénérienne eſt acccompagnée d'une tumeur au périnée, comme cela arrive quelquefois, il faut y mettre des cataplaſmes faits avec la mie de pain & la farine de graine de lin. Ordinairement ces tumeurs viennent par ce moyen à ſuppuration ; mais il ne faut point attendre que la matiere ſe faſſe jour elle-même en perçant la peau ; il faut l'ouvrir avec l'inſtrument tranchant lorſque la plus grande partie de la tumeur eſt fondue en pus : & quoiqu'à l'ouverture on ne trouve point l'uretre percé, il ne faut point s'étonner s'il s'y fait, quelques jours après, un trou qui donne paſſage aux urines : cela arrive très-communément. Dans ce cas on panſe méthodiquement l'ulcere extérieur, & l'on tient toujours une bougie dans le canal. M. Daran a inventé une bougie creuſe & flexible, qui eſt très-utile dans cette circonſtance, parce qu'elle donne paſſage aux urines toutes les fois qu'elles ſe préſentent pour ſortir, ſans qu'on ſoit obligé de l'ôter. On trouve la deſcription de cet inſtrument à la fin de ſon Traité de la gonorrhée virulente.

8°. Les bougies ne viennent pas toujours à bout de fondre parfaitement les calloſités des fiſtules au périnée : alors, après avoir préparé le malade par les remedes généraux, il faut en venir à l'opération indiquée dans la conſultation de M. Petit, que j'ai rapportée ci-deſſus. Cette opération conſiſte à emporter autant de calloſités qu'il

ſera poſſible, ſans faire un trop grand délabrement, & de faire ſuppurer celles qui reſtent.

9°. Enfin, on n'eſt quelquefois appellé auprès des malades, que lorſqu'une rétention totale d'urine cauſe les accidents les plus urgents. Si dans ce cas il étoit impoſſible d'introduire une ſonde ou une bougie dans la veſſie, & ſi pluſieurs ſaignées copieuſes, faites de proche en proche, les fomentations émollientes & les demi-bains, ne relâchoient pas bientôt les parties, pour donner paſſage aux urines, il faudroit ſe hâter d'en venir à l'opération pour ſauver la vie du malade, qui eſt dans le plus grand danger. M. Petit préféroit toujours, dans ce cas, de faire l'opération qu'on nomme la boutonniere, & qui ſe pratique comme l'opération de la taille par le grand appareil; parce que l'inciſion qu'on pouſſe auſſi près du col de la veſſie qu'il eſt poſſible, & qui anticipe ſur la glande proſtate, dont le gonflement ſquirrheux eſt le plus ſouvent la cauſe de ces rétentions, donne une pleine liberté aux urines de couler, & met à portée en même-temps de détruire l'obſtacle qui les retenoit.

## CHAPITRE V.

### *Des Chancres & des Bubons vénériens.*

*La cauſe des Chancres.*

QUE ce ſoit un effet du haſard, ou de la diſpoſition des parties, ou des humeurs; le même virus, qui produit une gonorrhée dans les uns, fait naître des chancres & des bubons dans les autres. Les chancres ſe manifeſtent ordinairement les premiers; & les bubons ſurviennent peu de temps après: quelquefois les chancres ne ſont point accompagnés de bubons; & quelquefois ceux-ci ſuccédent à un commerce impur, ſans avoir été précédés par les chancres, ou bien ils ne ſe déclarent que long-temps après que ces derniers ont paru.

Les chancres peuvent naître ſur toutes les parties du corps qui ne ſont point couvertes d'une peau denſe & épaiſſe, comme la langue, les levres, l'intérieur des joues, les gencives, les mamelons, les bords de l'anus, le gland & la face interne du prépuce dans les hommes; & les différentes parties de la vulve dans les femmes. Il ſuffira de parler ici des chancres qui attaquent les parties de la génération de l'homme, parce qu'on peut rapporter aux autres tout ce que nous en dirons.

La premiere impreſſion du virus qui produit les chancres, ſe manifeſte par une rougeur & une démangeaiſon ſur le gland, ou à la face interne

du prépuce. Cette démangeaiſon ſe change bientôt en une douleur cuiſante, & enſuite l'épiderme, qui s'enleve dans une étendue plus ou moins grande, forme un ulcere qui rend une ſéroſité âcre & brûlante. Quelquefois le chancre commence par un petit tubercule dur, lequel venant à s'enflammer & s'ouvrir, forme un ulcere plus ou moins grand, & des calloſités plus ou moins profondes.

*Leurs différences.*

On diſtingue les chancres en benins & en malins. Les premiers ſont ſuperficiels & petits; ils ne cauſent preſque point de douleur, & en les panſant avec des remedes convenables, ils guériſſent en peu de jours. Quant aux chancres malins, on en reconnoît de trois eſpeces: ceux qui ſont profonds, durs & calleux; ceux qui ſont accompagnés de gangrene; & ceux ſur leſquels il s'éleve des excroiſſances fongueuſes & calleuſes, & qui ſemblent tenir du caractere du cancer.

Les chancres profonds & accompagnés de calloſités ſont quelquefois couverts d'une eſpece d'eſcarre, qui eſt produite par la grande acrimonie de l'humeur morbifique qui a cautériſé le tiſſu de la partie. D'autres fois la ſurface de ces ulceres eſt livide & jaunâtre, tandis que les entours ſont rouges & enflammés. Enfin quelquefois ces chancres ne rendent aucune matiere, ou s'ils en rendent, c'eſt une ſanie ténue & extrêmement âcre, & quelquefois du ſang.

Le venin qui produit les chancres eſt quelquefois ſi exalté, ſi ſubtil, ſi pénétrant, que non-ſeulement il produit une eſcarre gangréneuſe ſur le gland ou ſur le prépuce, mais encore

qu'il porte la mortification dans l'intérieur de la verge en très-peu de temps : auſſi a-t-on vu quelquefois la verge tomber en pourriture, & ſe ſéparer même du corps, cinq ou ſix jours après avoir été attaquée d'un de ces chancres malins. Mais plus ſouvent la gangrene ſurvient aux chancres lorſqu'il ſe déclare un phimoſis ou un paraphimoſis qui étrangle la partie, comme je dirai dans un moment.

Enfin, il y a des chancres qui occupent tout le gland, & auxquels il ſurvient des excroiſſances fongueuſes : le malade ſent des douleurs inſupportables ; la partie ſe gonfle extraordinairement. Dans cet état le gland paroît totalement détruit, & la verge repréſente alors un chou-fleur applati & collé contre le pubis.

### *Les accidents qui ſurviennent aux Chancres.*

L'inflammation qui ſurvient aux chancres eſt, toutes choſes égales d'ailleurs, plus fâcheuſe dans les hommes que dans les femmes par la ſtructure de la verge. Cette inflammation, en rétréciſſant le prépuce, ou en gonflant le gland, produit le phimoſis ou le paraphimoſis ; c'eſt-à-dire, que le prépuce forme une eſpece de bourrelet à l'extrémité du gland, qui empêche de le découvrir; c'eſt le phimoſis : ou une ligature à ſa racine, qui l'étrangle ; c'eſt le paraphimoſis.

Les accidents qui réſultent du phimoſis, ſont beaucoup moins dangereux que ceux qui ſont cauſés par le paraphimoſis. Dans le premier cas, la circulation ſe trouve moins gênée dans les vaiſſeaux ; & à moins que le gonflement du gland ne ſoit exceſſif, le plus ſouvent le ſeul inconvénient

de cette circonſtance conſiſte dans ce que les chancres ſe trouvent cachés, & ne peuvent être panſés à découvert. Mais le paraphimoſis a des ſuites bien plus fâcheuſes. Comme dans ce cas le prépuce étrangle le gland à ſa racine, la circulation eſt interceptée à cette partie, & celle-ci tombe en gangrene, ſi on n'y apporte pas un ſecours prompt & efficace. Il peut encore arriver un accident fâcheux par l'étranglement du gland dans le paraphimoſis; c'eſt que la ligature formée par le prépuce comprime quelquefois le canal de l'uretre, au point d'intercepter le cours des urines.

L'inflammation du prépuce qui a produit le phimoſis ou le paraphimoſis, ſe termine quelquefois par la gangrene; & dans ce cas, c'eſt la pourriture qui fait ceſſer l'accident, c'eſt-à-dire, la compreſſion ou l'étranglement du gland. Mais d'autres fois le prépuce devient dur & ſquirrheux, au point que ſa ſubſtance acquiert une ſolidité inflexible.

*Des Bubons.*

Peu de temps après que les chancres ſe ſont manifeſtés ſur les différentes parties qui ont été déſignées, il ſurvient ſouvent un bubon aux glandes conglobées les plus voiſines : ce bubon eſt nommé primitif, pour le diſtinguer de celui qu'on nomme conſécutif, qui ne ſe déclare que long-temps après, ou qui ſurvient dans des parties éloignées du lieu que les chancres occupent. Je ne ferai mention ici que du bubon de la premiere eſpece, parce que l'autre doit être regardé comme un ſymptome de la vérole confirmée.

Le Bubon primitif naît le plus ſouvent avec le

caractere de l'inflammation : mais comme les glandes lymphatiques ſont naturellement peu diſpoſées à s'enflammer vivement, les progrès de cette inflammation ſont ordinairement plus lents, & les ſymptomes qui l'accompagnent moins marqués que dans les autres phlegmons. Au reſte, le bubon eſt ſuſceptible des mêmes terminaiſons que les autres tumeurs inflammatoires. Il ſe réſout quelquefois ; il peut devenir ſquirrheux & cancéreux ; il ſe termine par gangrene ou par déliteſcence ; mais le plus ſouvent il ſuppure.

### *Le pronoſtic des Chancres & des Bubons.*

Le virus qui produit les chancres n'eſt point d'une nature différente de celui qui produit la gonorrhée ; mais par la diſpoſition du lieu qu'il occupe, & par la ſuppuration qui eſt différente dans ces deux maladies, il arrive que la vérole ſuccede preſque toujours aux chancres, tandis qu'il eſt beaucoup plus rare qu'elle ſoit la ſuite d'une gonorrhée. Dans cette derniere maladie, le virus eſt fixé dans des parties glanduleuſes où la communication avec les autres humeurs qui circulent dans le corps, lui eſt preſque entiérement interdite ; au lieu que dans les chancres cette communication lui eſt plus facile par les vaiſſeaux qui ſont ouverts à la ſurface de l'ulcere, & qui peuvent le charier aiſément dans la maſſe du ſang. Dans la gonorrhée la ſuppuration abondante & non interrompue entraîne le virus au dehors, & dépure les humeurs qui avoient été infeſtées ; tandis que dans les chancres cette ſuppuration eſt trop légere & d'un trop mauvais caractere pour opérer cet effet ſalutaire.

Mais, ſuivant le même principe, lorſqu'il ſurvient aux chancres un bubon dans les glandes les plus voiſines, qui ſe termine par une ſuppuration louable & abondante, le danger de la vérole doit être moins grand ; car on doit regarder ce bubon comme une tumeur critique où la plus grande partie du virus ſe dépoſe ; & la ſuppuration de la tumeur, entraînant enſuite le virus au dehors, le dérobe à la maſſe du ſang : auſſi obſerve-t-on communément que la vérole ſuccede beaucoup plus rarement aux chancres accompagnés d'un bubon primitif qui a bien ſuppuré, qu'aux chancres qui ſont ſeuls ; & que même ces derniers ſont beaucoup plus malins que les autres.

Mais on conçoit, ſans doute, qu'on ne doit pas penſer de même d'un bubon conſécutif, c'eſt-à-dire, de celui qui ſurvient dans une partie éloignée du lieu que le chancre occupe, ou de celui qui ſe manifeſte long-temps après que le virus a paſſé dans la maſſe du ſang ; parce que, dans ce cas, le dépôt qui ſe fait dans la glande doit être regardé plutôt comme un ſymptome de la maladie, que comme une criſe qui tend à dépurer la maſſe du ſang.

On pourroit demander ſi une gonorrhée, qui accompagneroit un chancre, peut diminuer le danger de la vérole ; car il ſembleroit que la ſuppuration de la gonorrhée pourroit fournir une voie par laquelle le virus ſeroit entraîné au dehors. Je réponds qu'on ne doit pas compter ſur l'écoulement de la gonorrhée pour détourner la vérole qui eſt la ſuite des chancres ; parce que les lieux que les chancres occupent, n'ont de communication immédiate qu'avec les glandes des

aines, par les vaiſſeaux lymphatiques, qui portent la lymphe du gland & du prépuce à ces glandes; au lieu que le virus ne pourroit arriver aux glandes ou réſervoirs ſéminaires, qui ſont le ſiege de la gonorrhée, que par la voie de la circulation; ce qui, loin d'empêcher que la maſſe du ſang n'en fût infectée, ſeroit une preuve qu'elle l'eſt.

M. Vandermonde, dans ſa critique de l'Eſſai ſur les Maladies Vénériennes, a donné, au ſujet du pronoſtic des chancres & de la gonorrhée, la preuve la plus évidente du peu de connoiſſance qu'il avoit de ces maladies. » Dans le ſecond cha-
» pitre, dit-il, il s'agit des chancres & des bu-
» bons vénériens. M. Fabre prétend ici que la
» vérole ſuccede preſque toujours aux chancres,
» tandis qu'il eſt beaucoup plus rare qu'elle ſoit
» la ſuite d'une gonorrhée; parce que, dit-il,
» dans la gonorrhée le virus eſt plus ſéparé de la
» circulation que dans les chancres, & qu'elle
» dépure les humeurs infectées, en produiſant
» un écoulement au dehors. Nous avons de la
» peine, ajoute-t-il, à nous perſuader que cette
» regle ſoit auſſi sûre que le prétend l'Auteur ».

Douter que la vérole ſuccéde moins ſouvent à la gonorrhée qu'aux chancres, c'eſt avoir bien peu d'expérience dans la pratique de ces maladies, & c'eſt même avoir négligé de s'inſtruire par la lecture des bons livres: car en conſultant l'Ouvrage de M. Aſtruc (1), on apprend que jamais la gonorrhée ne cauſe la vérole, pourvu que la liqueur ſéminale, infectée du virus, coule

(1) Traité des Maladies Vénériennes, Liv. III. Chap. 1.

abondamment, parce que de cette façon le virus eſt évacué. Et dans un autre endroit (1) le même Auteur dit, que tous les chancres, même ceux qui ſemblent les plus benins, doivent être regardés, ou comme des ſignes d'une vérole actuelle, ou comme des avants-coureurs d'une vérole future; qu'ils marquent une vérole actuelle, quand ils paroiſſent ſans qu'il y ait eu de commerce ſuſpect; parce qu'ils ſont alors néceſſairement l'effet du virus caché: qu'ils annoncent une vérole future, quand ils ſont produits immédiatement par un commerce impur, parce qu'ils ſont une preuve que le virus a pénétré dans le ſang; & que ce virus étant une fois reçu dans le ſang, & n'étant pas ſuffiſamment évacué par la trop petite quantité du pus que rendent les chancres, il doit cauſer enfin tôt ou tard la vérole.

*La cure des Chancres, conſidérés comme ſymptomes de vérole.*

C'eſt d'après les réflexions que je viens de faire ſur le pronoſtic des chancres & des bubons, qu'on doit régler le traitement général qui leur convient, Il réſulte de ces réflexions; que lorſque les chancres ſont ſeuls, on ne peut prévenir avec sûreté les effets conſécutifs du virus, que par le traitement complet qui convient à la vérole; & que s'ils ſont accompagnés d'un bubon primitif qui ſuppure abondamment, on peut ſe contenter d'une méthode plus douce & moins réguliere. En effet, dans ce dernier cas la nature contribuant de ſon côté, à détruire le virus, en lui fourniſſant

(1) Traité des Maladies Vénériennes, Liv. III, chap. 1.

une iſſue preſque auſſi immédiate que dans la gonorrhée pour être évacué au dehors, il eſt certain que la maſſe du ſang en eſt moins ou point du tout infectée : du moins l'expérience prouve qu'on peut employer ici avec quelque confiance le traitement par extinction, c'eſt-à-dire, celui où l'on adminiſtre le mercure avec un tel ménagement, qu'il ne procure aucune évacuation ſenſible, & qu'il n'empêche point les malades de ſortir & de vaquer à leurs affaires, lorſque la ſaiſon le permet.

Dans ce traitement j'emploie ordinairement les frictions mercurielles, & je fais précéder quelques remedes généraux, comme ſaignées, purgatifs, bains domeſtiques, bouillonss rafraîchiſſants, &c. Le malade ainſi préparé, on donne les frictions de trois jours l'un, avec deux gros d'onguent fait à la moitié. Je ferai ici en paſſant une remarque, à laquelle je donnerai plus d'étendue dans un autre chapitre ; c'eſt qu'il eſt inutile, dans ce traitement, de prendre beaucoup de précautions pour éviter la ſalivation lorſque les malades ont la liberté de ſortir & de manger à leur coutume : car, ſoit que le mouvement de l'exercice ou le grand air détournent le flux de bouche ſoit que le mercure ſorte du corps, & s'évapore plus aiſément par les mêmes cauſes, il eſt certain que ces malades ſont moins ſuſceptibles de ſaliver que ceux qui gardent la chambre, & qui obſervent une diete convenable.

Cependant il n'eſt point ſans exemple, que, malgré ces circonſtances, le flux de bouche ne ſe déclare, & même avec violence. Or, ſi cela arrivoit dans le traitement dont je parle, il faudroit ſuivre cette évacuation puiſqu'elle ſe trouveroit

établie, & conduire le malade de la maniere qu'il ſera dit, lorſque je parlerai du traitement par la ſalivation.

On donne ainſi, de trois jours l'un, comme je l'ai dit plus haut, ſept ou huit frictions, ayant ſoin en même-temps de tenir le ventre libre par des lavements répétés tous les jours : enſuite on purge le malade avec un minoratif ; le lendemain on lui donne une friction, & le troiſieme jour on le laiſſe repoſer. On entremêle de cette maniere les purgatifs & les frictions juſqu'à la fin du traitement, qui doit être pouſſé juſqu'à douze ou treize frictions en tout.

Quoique je donne la préférence aux frictions mercurielles dans la circonſtance en queſtion, on peut cependant employer également quelques préparations mercurielles à prendre intérieurement, ſur-tout dans le cas où un malade n'a pas pas la liberté de ſe faire adminiſtrer les frictions. Car, comme dans la cure d'un chancre accompagné d'un bubon, la nature détermine elle-même la criſe qui doit détruire radicalement le virus, & que le mercure ne doit agir ici que comme auxiliaire, c'eſt-à-dire, comme un fondant qui concourt, avec la ſuppuration, à dégorger complettement les glandes des aines, chaſſer toutes les parties du virus qui pourroient reſter nichées dans les vaiſſeaux tortueux qui compoſent ces glandes ; il eſt certain que les préparations mercurielles qu'on prend intérieurement, peuvent avoir aſſez d'efficacité pour remplir ces vues.

Mais, quoique le traitement que je viens d'indiquer ſuffiſe le plus ſouvent pour éviter la vérole dans le cas dont je parle, il ne faut point croire

croire que le contraire ne puiſſe arriver, malgré que le bubon ſe termine par une ſuppuration louable & abondante ; parce qu'il y a une infinité de circonſtances qui peuvent faire paſſer le virus dans le ſang, pendant que le bubon ſuppure, comme cela arrive dans la gonorrhée ; mais ces cas doivent être regardés comme une exception à la regle générale.

Lorſque les chancres ſont ſeuls, j'ai dit qu'ils exigeoient le traitement complet qui convient à la vérole : c'eſt une regle qui regarde non-ſeulement les chancres malins, mais encore ceux qui ſont les plus légers & les plus benins. Je rapporterai à ce ſujet la réponſe de M. Petit à un mémoire où on lui demandoit s'il y avoit quelque ſuite fâcheuſe à craindre de quelques chancres qui avoient été panſés méthodiquement, & qui avoient diſparu ſans autre traitement que celui qu'on avoit fait pour le vice local.

» Quoiqu'on ait penſé méthodiquement les » chancres, dit M. Petit, dont M..... a été » attaqué, il n'eſt pas poſſible de le regarder » comme abſolument guéri. Si un chancre léger » donne preſque toujours la vérole, quoiqu'il » diſparoiſſe en peu de jours, à plus forte rai- » ſon ceux qui ont un mauvais caractere, & qui » durent long-temps, peuvent la donner ; parce » que le virus a eu plus de temps pour pénétrer » & infecter toute la maſſe du ſang, & que les » remedes qu'on emploie ordinairement pour » traiter ces chancres, ſont toujours inférieurs à » la grandeur & à l'activité de la cauſe du mal. » On ne peut abſolument ſurmonter cette cauſe » que par l'uſage du ſpécifique, mais du ſpécifi- » que revêtu de toute ſa force, lorſqu'il entre

» dans la maſſe du ſang. Je parle du mercure en » friction, dont la vertu n'a point été altérée par » aucune préparation chymique, & qui, par » cette raiſon, eſt bien plus capable de détruire le » virus vénérien, que celui qui eſt réduit en pa- » nacée par le moyen des acides minéraux».

Mais il y a une obſervation importante à faire au ſujet du temps qu'il fait traiter les malades pour les chancres; c'eſt que ſi on adminiſtre le mercure avant que certains chancres ſoient guéris ou preſque guéris, on court riſque de manquer le malade. Dans ce cas le virus dépoſé dans la ſubſtance du gland ou du prépuce, n'a point encore paſſé dans la maſſe du ſang; & comme la vertu ſpécifique du mercure, dans la guériſon de la vérole, conſiſte principalement à déterminer une criſe par une évacuation quelconque qui dépure la maſſe des humeurs, il eſt certain que dans le cas dont il eſt queſtion, l'effet du remede n'atteindra point à la cauſe du mal, c'eſt-à-dire, au virus qui eſt fixé dans la partie, &, par conſéquent, qui n'eſt point à portée d'être entraîné au dehors par les évacuations que le mercure a établies. L'expérience en effet m'a appris qu'on manque ſouvent les malades pour les paſſer trop tôt par les remedes, lorſqu'ils ont des chancres, & ſur-tout lorſque ces chancres ſont malins, & qu'ils ont des calloſités profondes, & ſi difficiles à fondre, qu'ils ne ſe détergent & ne ſe cicatriſent qu'à la fin du traitement, & ſouvent quelque-temps après. Alors il eſt preſque sûr que le malade n'eſt point guéri radicalement, parce que la guériſon des chancres eſt poſtérieure à la criſe que le mercure a déterminée, & parce que le virus, qui n'avoit point encore paſſé entiérement

dans la maſſe du ſang, étoit hors de la ſphere de l'action du mercure.

*La cure des Chancres, conſidérés comme maladie locale.*

En conſidérant les chancres comme maladie locale, il y en a de benins & légers qu'on n'a pas beaucoup de peine à guérir : en les panſant tous les jours avec le baſilicum, dans lequel on aura mêlé un peu de précipité rouge, ils ſe cicatriſent aiſément & en peu de temps.

Mais les chancres malins préſentent plus de difficultés : ceux qui ſont profonds & calleux ſont peu diſpoſés à ſuppurer. Dans ce cas il eſt dangereux, ſur-tout dans le commencement, de tenter de fondre les calloſités, & de procurer la ſuppuration par des remedes irritants, tels que le précipité rouge mêlé à grande doſe avec le baſilicum, ou bien la pierre infernale, ou la poudre de pierre à cautere, comme pluſieurs Auteurs le conſeillent : car ces topiques excitent le plus ſouvent une inflammation vive & cauſtique, qui rend le chancre encore plus malin & plus dangereux. Dans ce cas on ne doit inſiſter que ſur l'uſage des émollients, comme la décoction de racine de guimauve, dans laquelle on fait baigner ſouvent la partie affectée, & dont on imbibe enſuite des compreſſes qu'on y applique ; ou bien on y maintiendra un cataplaſme fait avec la mie de pain & de la farine de graine de lin ; ou bien on ſe ſervira d'un digeſtif ſimple. Ces topiques relâchants déterminent peu-à-peu une ſuppuration louable, qui fond les calloſités du chancre, & le diſpoſe à ſe cicatriſer en le détergeant.

C'eſt dans ces eſpeces de chancres ſur-tout qu'on ne doit pas ſe hâter d'adminiſtrer les frictions mercurielles, comme je viens de le dire ci-devant ; parce que, comme la ſuppuration eſt lente à s'y établir, le mercure auroit déjà fait ſon effet avant que toutes les calloſités fuſſent fondues : ce qui rendroit le traitement infructueux. Dans cette circonſtance il faut donc attendre, avant d'employer le ſpécifique, que les topiques & les remedes généraux, & ſur-tout les bains continués pendant long temps, aient établi une ſuppuration louable, & que l'ulcere ſe diſpoſe à ſe cicatriſer.

Il y a des chancres qui ſe déclarent avec une inflammation ſi vive, & qui fait des progrès ſi rapides, que la partie tombe bientôt en gangrene. Quelquefois le Chirurgien n'eſt appellé que lorſque le mal eſt parvenu à ce degré fâcheux : dans ce cas, il n'y a point d'autre parti à prendre que de diſpoſer le malade à paſſer par les grands remedes, & de traiter la partie malade avec les topiques & les autres moyens qui conviennent en pareils cas, c'eſt-à-dire, en retranchant ce qui eſt ſphacelé, & en employant des médicaments antiſeptiques capables d'arrêter les progrès de la pourriture. Mais ſi on eſt appellé avant que le mal ſoit parvenu au point dont je viens de parler, il faut ſe hâter de prévenir la perte de la verge, en faiſant des ſaignées copieuſes, en employant les topiques les plus relâchants, pour empêcher que l'inflammation, le gonflement & les étranglements de la partie ne parviennent à intercepter le cours des fluides, & à y éteindre le principe de la vie ; & enfin en faiſant des ſcarifications ou des inciſions plus ou moins profondes, ſuivant l'état du mal.

Les chancres malins de la derniere eſpece dont j'ai fait mention ci-devant, ſont ceux ſur leſquels il s'éleve des excroiſſances fongueuſes, & qui ſemblent tenir du caractere du cancer. Ces chancres ne ſont pas moins dangereux que les précédents; les douleurs énormes qu'ils cauſent, réduiſent les malades dans un maraſme accompagné d'une fievre lente qui menace leur vie. Fort ſouvent ces chancres n'acquierent ce caractere, que parce qu'on a inſiſté trop long-temps ſur l'application des topiques irritants & corroſifs. Dans ce cas, on diſſipe quelquefois le mal en prenant la route oppoſée, c'eſt-à-dire, en employant les émollients, en ſaignant le malade plus ou moins ſuivant ſont état, en le mettant à une diete exacte, en lui faiſant prendre les bains & des bouillons rafraîchiſſants, & en lui donnant de temps en temps quelque narcotique pour provoquer le ſommeil.

Quelquefois le mal dépend de l'étranglement que forme le prépuce à la racine du gland : alors en débridant la partie, comme je le dirai dans un moment, on diſſipe le danger dont le mal menaçoit. Mais en ſuppoſant que le chancre ſoit devenu tout-à-fait cancéreux, les moyens que je viens d'indiquer ſont ordinairement infructueux : dans ce cas, il faut en venir au ſpécifique ; mais comme l'épuiſement du malade, les douleurs & la fievre ne permettent pas d'exciter la ſalivation, par des raiſons que je déduirai ailleurs, il faut donner les frictions de loin en loin, & à petites doſes. Souvent les premieres frictions appaiſent les douleurs ; ce qui marque que le mal cédera bientôt au remede : mais ſi au contraire le chancre cancéreux s'irrite de plus en plus, malgré l'ad-

miniſtration des frictions, il faut en venir à l'amputation de la partie.

*La cure du Phimoſis.*

Lorſque les chancres qui attaquent le gland ou la face interne du prépuce, produiſent le phimoſis, il y a des Praticiens qui recommandent de fendre dès le premier abord cette partie, dans la vue de panſer plus méthodiquement les chancres ainſi mis à découvert. Mais c'eſt une mauvaiſe pratique, qui ne fait que rendre la cure plus longue & plus difficile, ſans compter la difformité honteuſe qui reſte à la partie toute la vie.

Il n'eſt jamais néceſſaire d'en venir à l'opération, excepté dans quelques cas dont je parlerai ci-après. On ne riſque rien de laiſſer les chancres cachés. On doit commencer le traitement de ces phimoſis par des ſaignées plus ou moins répétées : on mettra le malade à un régime convenable, & à l'uſage d'une tiſane rafraîchiſſante. Pour éviter que la ſanie que les chancres rendent, ne s'accumule & ne faſſe impreſſion ſur les parties ſaines, on injecte pluſieurs fois par jour, par l'ouverture du prépuce, de la décoction de racine de guimauve, par le moyen d'une petite ſeringue : on applique auſſi ſur la verge des cataplaſmes émolliens ; pendant ce temps-là on fait prendre les bains au malade, & enſuite on lui adminiſtre le mercure. Par cette méthode on procure une ſuppuration abondante, qui diſſipe peu à peu le gonflement de la partie, & permet de découvrir le gland & le chancre : mais ſi le prépuce étoit naturellement ſi étroit, qu'on ne pût le retirer au delà du gland, on ſe contenteroit de prendre

les précautions néceſſaires pour que la face interne du prépuce ne ſe collât point avec le gland à l'endroit du chancre. Ces précautions conſiſtent à faire gliſſer de temps en temps le prépuce ſur le gland, & à faire des injections entre ces parties avec quelque liqueur déterſive, comme l'eau d'orge, le vin miellé, &c.

Il y a cependant des cas où l'on eſt obligé de pratiquer l'opération du phimoſis ; c'eſt lorſque le gland eſt ſi gonflé, & le prépuce ſi tendu, que celui-ci tomberoit infailliblement en gangrene, ſi on ne le débridoit pas. Et la même opération eſt encore indiſpenſable lorſque le gland & l'intérieur du prépuce ſont couverts d'excroiſſances fongueuſes, qui rendent une ſanie putride. J'ai eu chez moi un malade qui avoit les parties que je viens de déſigner, couvertes de poireaux ulcérés : le prépuce gonflé & naturellement étroit ne permettoit de découvrir que l'extrêmité du gland. Je paſſai le malade par les remedes, comptant que tout ſe rétabliroit dans l'état naturel, ſans faire d'opération, lorſque le principe de la maladie ſeroit détruit ; mais les choſes reſterent dans le même état après le traitement le plus régulier. Je tentai de détruire les excroiſſances avec de légers conſomptifs, voulant toujours conſerver les parties dans leur intégrité : mais ce fut en vain, les douleurs devinrent vives & lancinantes, & le gonflement augmentoit tous les jours. Ce fut alors que je me déterminai à faire l'opération du phimoſis, craignant que le mal ne dégénérât en carcinome. Lorſque le gland fut entiérement mis à découvert, les douleurs ceſſerent, & les excroiſſances fongueuſes ſe deſſécherent & tomberent par écailles ; ce qui me prouva que le mal n'étoit en-

tretenu que par la ſanie âcre qui ſuintoit de l'ulcération des excroiſſances ; laquelle ſéjournant vers la couronne du gland, malgré les injections fréquentes que je faiſois pour l'entraîner au dehors, excitoit une irritation continuelle qui s'oppoſoit à la guériſon. J'ai été conſulté depuis pour un malade qui étoit dans le même cas ; après pluſieurs traitements infructueux, les douleurs lancinantes devinrent nuit & jour ſi cruelles, qu'on étoit prêt à lui amputer la verge, croyant que le mal étoit dégénéré en un véritable carcinome : je conſeillai de découvrir la partie affectée dans toute ſon étendue, par l'opération du phimoſis ; ce qui détermina une guériſon aſſez prompte.

*La cure du Paraphimoſis.*

Enfin, de tous les accidents qui ſurviennent aux chancres, le paraphimoſis eſt un des plus fâcheux, comme je l'ai déja dit ; non-ſeulement parce que le gland eſt étranglé, mais encore parce que la ligature formée par le prépuce s'oppoſe quelquefois à la ſortie des urines, par la compreſſion qu'elle exerce ſur le canal de l'uretre ; ce qui non-ſeulement eſt capable de faire tomber la verge en gangrene, mais encore de cauſer une rétention d'urine fâcheuſe. On peut quelquefois prévenir ces accidents par des ſaignées répétées de proche en proche, & par les topiques relâchants ; mais ſi le gonflement & la tenſion des parties ne ſe diſpoſent pas bientôt à diminuer, il faut en venir à l'opération, qui conſiſte à débrider avec un biſtouri le prépuce qui forme l'étranglement.

Un Auteur que j'ai déjà cité, rapporte une obſervation où il paroît avoir commis la faute

d'avoir trop tardé à faire l'opération qui convenoit au malade qu'il traitoit. Ce malade avoit un chancre vénérien qui occupoit une portion conſidérable du gland & de la couronne, & qui s'avançoit ſur l'extrêmité des corps caverneux. Cet ulcere attira une inflammation qui donna lieu à un phimoſis qui ſe changea bientôt en paraphimoſis, le malade ayant voulu découvrir ſon gland de force. Cette violence augmenta l'inflammation, & avec elle l'étranglement du prépuce. Ce fut dans ces circonſtances que le Chirurgien fut appellé : c'étoit-là ſans doute l'inſtant de débrider la partie qui formoit l'étranglement. Par cette opération on auroit évité les ſuites fâcheuſes de cette maladie; mais on s'en tint à l'application de quelque topique répercuſſif, & on en vint tout de ſuite aux frictions, dans la vue d'arrêter le progrès du mal. Cependant l'inflammation s'étendit bientôt du côté des corps caverneux ; il s'y forma un dépôt gangréneux ; & c'eſt après ce ravage qu'on ſe détermina à débrider le prépuce : mais il n'étoit plus temps, le mal continua ſes progrès : on fut obligé de fendre toute la peau qui couvre la verge. Quelque-temps après il ſe forma dans l'aine droite un vuide qui y avoit été creuſé par l'acrimonie du pus, & qui obligea à faire de nouvelles inciſions. Enfin le malade guérit, & on s'eſtima fort heureux d'avoir conſervé le canal de l'uretre.

### *La cure des Bubons vénériens.*

Il y a des Auteurs qui propoſent deux méthodes différentes pour guérir le bubon vénérien. La premiere conſiſte à réſoudre la tumeur par l'uſage des purgatifs & des mercuriels, ſans y appliquer des

maturatifs ; & la ſeconde tend à procurer la ſuppuration, en joignant l'application extérieure des maturatifs à l'uſage intérieur des mercuriels. Mais ceux qui ſont verſés dans la pratique de la Chirurgie, ſavent que les différentes terminaiſons d'une tumeur ne ſont pas toujours à notre choix, & que l'art eſt bien plus ſubordonné à la nature. Il ne faut pas croire en effet que les topiques réſolutifs ou maturatifs aient une vertu dominante pour procurer la réſolution ou la ſuppuration : l'effet de ces remedes eſt toujours relatif à la diſpoſition de la tumeur ; c'eſt-à dire, que dans un bubon qui tendra à la ſuppuration, les réſolutifs hâteront ſouvent plutôt la formation du pus, qu'ils ne détermineront la réſolution : de même que ſi la tumeur eſt diſpoſée à ſe réſoudre, les maturatifs appliqués ſur cette tumeur favoriſeront la réſolution, au lieu de déterminer la ſuppuration.

Mais, quoi qu'il en ſoit, il eſt certain, comme je l'ai dit ci-devant, que la ſuppuration du bubon qui accompagne les chancres, eſt la terminaiſon la plus favorable pour prévenir les effets conſécutifs du virus, & par conſéquent la ſeule qu'on doive deſirer & déterminer, s'il eſt poſſible. Il y a quelque-temps qu'un Etranger a lu à notre Académie un mémoire contre ce précepte. Les raiſons qu'il rapportoit pour appuyer ſon ſentiment, étoient que les bubons qui ſuppuroient étoient toujours ſuivis de quelque accident fâcheux & difficile à guérir, comme fiſtule, calloſités, ſquirrhe, ulcere ſordide, carcinome, &c. Et il ajoutoit que les grands remedes (qu'il ſuppoſoit être également néceſſaires lorſque le bubon ſuppure) détruiſoient le virus qui étoit ren-

tré dans la maſſe du ſang par la réſolution de la tumeur ; & par conſéquent que cette derniere terminaiſon étoit plus favorable que l'autre, puiſqu'elle entraînoit après elle moins d'inconvénients. Telles ſont auſſi les raiſons par leſquelles pluſieurs Auteurs ont voulu prouver que la réſolution du bubon étoit préférable. Pour réfuter ces raiſons, il ſuffit de dire qu'indépendamment de la difficulté qu'on trouve le plus ſouvent à procurer la réſolution d'une tumeur deſtinée par ſa nature à ſuppurer, l'expérience prouve que la ſuppuration du bubon garantit le malade de la vérole, comme je l'ai déjà dit, par conſéquent la queſtion préſente ſe réduit à ſavoir s'il eſt plus avantageux pour le malade que ſon bubon ſuppure ſans être obligé de ſubir le traitement complet qui convient à la vérole, ou s'il vaut mieux qu'il paſſe par les remedes, en lui épargnant les douleurs & les ſuites de la ſuppuration. Je crois qu'on ne ſera jamais embarraſſé dans le choix de ces deux moyens, & que les malades eux-mêmes préféreront toujours la ſuppuration du bubon au traitement de la vérole, qui eſt long, incommode, douloureux & diſpendieux ; ſur-tout étant bien aſſurés que cette ſuppuration n'entraîne après elle aucune ſuite fâcheuſe, comme cela eſt véritablement ; car ſi l'Auteur étranger a vu ou éprouvé le contraire, c'eſt à-dire, que le bubon ſuppuré dégénere en ulcere ſordide, calleux, fiſtuleux, &c. c'eſt qu'on ne ſuivoit pas la pratique que je vais indiquer.

Pour favoriſer la ſuppuration du bubon, on doit, dans le commencement, l'abandonner à lui-même pendant quelque-temps ; car les topiques relâchants ou ſtimulants qu'on appliqueroit

ſur la tumeur, dans ſa naiſſance, pourroient déranger la ſuppuration, ſoit en affoibliſſant le principe de l'inflammation, qui doit ſe développer, ſoit en communiquant trop tôt à cette inflammation un degré de violence contraire à la formation du pus.

Lorſque la tumeur ſera parvenue d'elle-même à un certain point d'accroiſſement, que la couleur de la peau qui la couvre commencera à changer, & que les ſymptomes de l'inflammation ſeront plus décidés, on appliquera ſur la partie quelque topique émollient, tel que le cataplaſme que j'ai décrit pluſieurs fois. Ce cataplaſme: en relâchant le tiſſu de la glande engorgée, déterminera le ſang à y affluer en plus grande quantité; & par ce moyen le mouvement qui forme le pus acquerra d'autant plus de force que l'engorgement deviendra plus conſidérable.

Mais lorſque la ſuppuration a fait un certain progrès, comme ſes cauſes s'affoibliſſent par la rupture d'une partie des vaiſſeaux, elle reſteroit incomplette ſi on n'employoit pas quelque remede gras & ſtimulant, capable de tenir tout le feu de l'inflammation concentré dans la tumeur en bouchant les pores de la peau, & d'augmenter en même-temps l'action des ſolides. L'emplâtre de diachylon gommé convient dans cette circonſtance; ou bien on enduira l'étendue de la tumeur avec du baſilicum, & on appliquera par deſſus le même cataplaſme que ci-devant.

Il y a beaucoup de Praticiens qui recommandent d'ouvrir la tumeur de bonne heure, c'eſt-à-dire avant que le pus ſoit tout à-fait formé: ils fondent la raiſon de cette pratique ſur la crainte qu'ils ont que la matiere accumulée, quoiqu'elle

ſoit en petite quantité, ne reflue dans la maſſe du ſang, & ne l'infecte. Mais c'eſt ici un de ces cas où l'Art voulant trop entreprendre, dérange la Nature dans ſa marche ; car en ouvrant une telle tumeur, & ſur-tout en l'ouvrant prématurément, on arrête les progrès de la ſuppuration, qui doit fondre toutes les duretés qui environnent le foyer de l'abcès, & qui, par ſon mouvement, détermine ſucceſſivement toutes les humeurs viciées à ſe raſſembler dans ce même foyer.

Je dirai plus ; l'expérience nous apprend que le bubon ouvert dans toute ſon étendue, quoiqu'il ſoit dans ſa maturité, dégénere ſouvent en ulcere ſordide, calleux & fiſtuleux. Cela arrive, non-ſeulement parce que la tumeur une fois ouverte, les duretés de ſa baſe ſe fondent difficilement, comme je viens de le dire ; mais encore parce que les malades ne gardant point le lit dans cette maladie, l'action du marcher cauſe un frottement dans les bords de l'ulcere, qui les rend calleux, & s'oppoſe à leur dégorgement & leur réunion.

Je ne ſuis pas le ſeul qui ait fait cette obſervation. M. Goulard, dans l'Ouvrage déjà cité, fait les remarques ſuivantes ſur les ulceres qui réſultent de l'ouverture des bubons. » Ces ulce-
» res, dit-il, ſont quelquefois très-vilains ; les
» bords en ſont dentelés, rouges & tuméfiés ;
» ils ſaignent facilement, & ſont communément
» fort ſenſibles. Le fond n'en eſt pas profond,
» mais baveux, quelque choſe que l'on faſſe
» pour détruire les mauvaiſes chairs. Ordinaire-
» ment la matiere de la ſuppuration eſt glai-
» reuſe & peu corroſive ; cependant elle ſe fraie

» quelquefois des routes dans les parties voiſi-
» nes, &c.

C'eſt donc pour éviter ces ſuites fâcheuſes du bubon ſuppuré qu'on doit ſe diſpenſer de l'ouvrir, autant qu'il eſt poſſible. C'étoit la pratique de M. Petit; & je l'ai toujours ſuivie, ſans avoir lieu de m'en répentir. Lorſque la tumeur eſt venue en maturité, je continue l'uſage des émollients & des maturatifs; j'attends que le pus ſe faſſe jour lui-même en perçant la peau. Après la premiere évacuation de la matiere, les douleurs s'appaiſent; quelquefois cinq ou ſix jours après elles ſe renouvellent, & il ſe fait un nouvel amas de pus, qui ſe fait jour par la premiere ouverture, ou par une nouvelle qui ſe forme: ces différents foyers ont lieu lorſqu'il y a pluſieurs glandes engorgées dans la tumeur. Pendant ce temps-là je continue toujours l'application des mêmes topiques; & inſenſiblement toutes les duretés ſe fondent, & la tumeur ſe dégorge complettement. Enfin je termine la cure par l'application d'un emplâtre de Nuremberg, qui conſolide les petites ouvertures qui s'étoient faites à la peau; & de cette maniere il ne reſte point à la partie une cicatrice hideuſe, qui eſt la trace déshonorante d'une maladie qu'il importe toujours de cacher; ce qui contribue à fortifier les raiſons que l'on a d'ailleurs de ne point ouvrir les bubons ſuppurés.

Je viens de parler du bubon qui parcourt, quoique lentement, les différents temps de l'inflammation, qui ſe termine enſuite par une ſuppuration louable, & qui parvient à ſa guériſon, ſans qu'aucun accident en traverſe la cure. Mais

tous n'ont pas une marche auſſi réguliere & auſſi favorable ; il en eſt qui ſe terminent moins heureuſement, ſoit par leur diſpoſition particuliere, ſoit par la mauvaiſe pratique de ceux qui les traitent.

Ordinairement l'inflammation du bubon vénérien ne fait pas des progrès fort rapides ; elle eſt même quelquefois ſi foible, qu'elle ne va pas juſqu'à déterminer la ſuppuration : il arrive alors que les fluides contenus dans la tumeur perdent peu-à-peu leur mouvement, & s'épaiſſiſſent ; la douleur, la chaleur & tous les autres ſymptomes qui caractériſoient l'inflammation s'éteignent & ſe diſſipent ; & la tumeur reſte indolente & dure. Quelquefois le même accident arrive pour avoir appliqué, dans le commencement, des topiques trop chauds & trop ſtimulants, alors le mouvement violent que ces topiques excitent dans les ſolides, diſſipe trop-tôt les particules les plus fluides des humeurs, & réduit celles-ci à une épaiſſeur qui tend inſenſiblement à l'induration. Mais, quelque cauſe qui détermine cet accident, l'ordre de la curation doit changer. Comme il n'y a plus lieu d'attendre une ſuppuration louable, qui devroit procurer l'évacuation du virus & garantir le malade de la vérole, il faut ſuppléer à cette criſe, en adminiſtrant le grand remede dans toute ſon étendue.

Mais on pourroit mettre en queſtion ſi, dans un bubon endurci, en déterminant la ſuppuration, contre la diſpoſition de la tumeur, par l'application de la pierre à cautere ou de quelque autre cauſtique, on ne pourroit pas prévenir le danger de la vérole, ſans avoir recours aux grands remedes. Je réponds qu'on ne doit point

ſe fier, dans cette circonſtance, à une ſuppuration que l'Art procure malgré la Nature; elle eſt toujours moins efficace, ſur-tout dans le cas où cette ſuppuration doit, par une eſpece de criſe, dépurer les fluides en évacuant l'humeur morbifique qui les infecte. Mais quand même cette conſidération ne mériteroit aucun égard, la cure du bubon, par ce moyen ſuppoſé, deviendroit beaucoup plus longue & plus difficile; car lorſqu'on attaque avec les cauſtiques de pareilles glandes endurcies, ſouvent l'ulcere devient ſordide ou carcinomateux; & cela arrive d'autant plus fréquemment, que la partie affectée eſt impregnée d'un virus qui procure plus aiſément ces terminaiſons fâcheuſes; au lieu qu'en faiſant ſubir d'abord le traitement complet qui convient à la vérole, non-ſeulement on évite tous les dangers conſécutifs dont le virus peut menacer, mais encore on fond la glande endurcie ſans aucune ſolution de continuité, & ſans craindre les fâcheux événements qui peuvent en réſulter.

Il arrive quelquefois que le bubon, au lieu de ſuppurer, ſe réſout peu-à-peu, ou qu'il ſe termine par déliteſcence; c'eſt-à-dire, que la matiere qui forme la tumeur rentre peu-à-peu, ou ſubitement, dans la maſſe du ſang. La réſolution ou la déliteſcence du bubon ont lieu quelquefois, malgré l'application des topiques les plus capables de favoriſer la ſuppuration; c'eſt le concours de pluſieurs circonſtances qui diſpoſe la matiere qui forme la tumeur à rentrer inſenſiblement, ou tout d'un coup, dans la voie de la circulation: mais ces terminaiſons, qui pourroient être favorables dans d'autres cas, auroient ici des ſuites fâcheuſes par rapport à la vérole, comme je l'ai

dit

dit pluſieurs fois ; ce qui met dans la néceſſité de paſſer les malades par les grands remedes.

Il y a des bubons dans leſquels il ſe forme un amas conſidérable de matiere purulente. Dans ce cas, le foyer de cette matiere n'eſt point borné dans l'aine ; il s'étend beaucoup plus bas ſous la peau de la partie ſupérieure de la cuiſſe ; & plus haut, quelquefois juſqu'à l'anneau des muſcles du bas ventre. Une ſi grande quantité de pus n'eſt point fournie par la glande tuméfiée ; quelquefois même cette glande n'eſt point abcédée : mais dans le commencement l'inflammation dont elle étoit atteinte, s'eſt communiquée au tiſſu cellulaire qui l'environne ; &, de proche en proche, elle a gagné beaucoup d'étendue, & a formé un abcès conſidérable, au milieu duquel on trouve quelquefois la glande iſolée & endurcie. Alors il faut néceſſairement ouvrir la tumeur, non-ſeulement pour procurer la chûte de cette glande, mais encore pour éviter que la matiere ne détruiſe une plus grande étendue du tiſſu cellulaire, & ne s'inſinue dans le bas-ventre par l'anneau des muſcles, ou dans l'intérieur de la cuiſſe, en ſuivant la route des vaiſſeaux cruraux, comme je l'ai vu arriver. Lorſque l'abcès eſt ouvert à ſa partie la plus déclive, & par une ouverture ſuffiſante, on panſe l'ulcere tout ſimplement, ayant ſoin de placer des compreſſes expulſives ſur les endroits ſupérieurs qui ont été cavés par le pus, & ſur leſquels on n'a pas jugé à propos d'étendre les inciſions ; enſuite en employant un digeſtif convenable, on attend que la glande endurcie, s'il y en a une, tombe par la pourriture du pédicule qui la tient attachée ; & l'ulcere ſe ci-

catriſe après très-aiſément, & en fort peu de temps.

Lorſque le bubon s'annonce avec un gonflement conſidérable, & une inflammation vive & maligne, il ſe termine quelquefois par gangrene. Cette terminaiſon pourroit avoir des ſuites fâcheuſes, par la négligence ou l'impéritie de ceux qui ſont chargés de traiter la maladie; car la mortification, en faiſant des progrès dans le tiſſu cellulaire, pourroit s'étendre du côté des anneaux, ou le long de la partie ſupérieure de la cuiſſe. On peut prévenir ce fâcheux événement en faiſant, dans le commencement, des ſaignées proportionnées au gonflement de la partie & à l'excès de l'inflammation : on appliquera en même-temps des topiques émollients, tels que le cataplaſme de farine de graine de lin & de mie de pain : ces moyens, tendant à relâcher la partie trop enflammée, pourront empêcher que l'excès du gonflement n'y ſuffoque le principe de la vie. Mais, en ſuppoſant que la gangrene ſoit tout-à-fait déclarée, il faut ſe hâter d'ouvrir la tumeur, & de faire des ſcarifications plus ou moins profondes dans les endroits qui ſont atteints de mortification. On panſe enſuite l'ulcere avec des plumaſſeaux chargés de quelque digeſtif animé, qu'on couvre avec des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Cette pratique borne bientôt la gangrene, & on acheve enſuite la cure par la méthode qu'on ſuit dans les ulceres ſimples. Au reſte, je penſe que cette terminaiſon ne donne point néceſſairement lieu au virus de paſſer dans la maſſe du ſang, & n'oblige point par conſéquent d'adminiſtrer le grand remede au malade

Lorſque le bubon a été ouvert, les bords de l'ulcere reſtent quelquefois durs & renverſés, ou bien la ſolution de continuité ſe réduit à une fiſtule accompagnée de calloſités ; j'ai rapporté plus haut les cauſes de ces accidents. Si les calloſités de l'ulcere ou de la fiſtule ſont conſidérables, il eſt très-difficile de les ramollir ou de les fondre par les topiques émollients, réſolutifs & mercuriels : il ſeroit dangereux d'ailleurs de les attaquer avec les cauſtiques, dans la vue de les détruire ; car outre le grand délabrement qu'on ſeroit quelquefois obligé de faire pour les emporter complettement par ce moyen ces remedes irritants pourroient faire dégénérer l'ulcere en carcinome. De plus, dans ce cas le vice local n'eſt point le ſeul qui doive fixer notre attention. Comme ces ulceres rendent continuellement une ſanie tenue & imprégnée de virus, elle porte l'infection dans la maſſe du ſang, en s'y inſinuant peu à peu par les vaiſſeaux abſorbants. On doit donc juger qu'un malade qui eſt dans cet état eſt obligé de paſſer par les grands remedes : & cette voie eſt d'autant plus préférable qu'elle évite le plus ſouvent les opérations qu'on ſeroit obligé de faire pour guérir le vice local ; car les préparations & l'adminiſtration du mercure fondent plus efficacement que tout autre moyen les calloſités de l'ulcere ou de la fiſtule ; de ſorte qu'à la fin du traitement le mal ſe trouve guéri comme de lui-même, pour ainſi dire ; ou du moins ce qui reſte eſt réduit à ſi peu de choſe, qu'il ne mérite aucune attention particuliere.

Enfin, nous avons dit que le bubon dégénéroit quelquefois en carcinome. Cette maladie pré-

ſente plus ou moins de difficultés, ſuivant ſes différents degrés ; mais elle exige toujours les ſoins les mieux entendus. La diſpoſition prochaine de cette terminaiſon ſe fait connoître par les bords de l'ulcere, qui ſe renverſent & deviennent durs & douloureux, & par des excroiſſances charnues & douloureuſes qui s'élevent de ſon fond. Dans le commencement, l'adminiſtration du mercure prévient ſouvent les ſuites fâcheuſes que le mal pourroit avoir, & le guérit complettement ; mais lorſqu'il a fait plus de progrès, on ne le dompte pas ſi facilement.

Lorſque le bubon a dégénéré en un cancer confirmé, on n'a pas la reſſource de l'extirpation, comme dans la plupart des autres cancers ; car la tumeur eſt trop voiſine de parties reſpectables, comme les vaiſſeaux cruraux, pour qu'on tente de l'enlever avec l'inſtrument tranchant : il arrive auſſi quelquefois que le carcinome forme une tumeur ſi conſidérable, qu'elle comprime ces vaiſſeaux, & cauſe un gonflement à la cuiſſe & à la jambe qui peut être ſuivi de la mortification de ces parties par la gêne de la circulation. Outre cela, les douleurs énormes que le carcinome cauſe, ſont accompagnées d'inſomnie & de fievre lente, qui exténuent le malade, & l'affoibliſſent au point qu'il faut ſe hâter d'employer les remedes les plus efficaces ſi on veut lui ſauver la vie. Il ſembleroit que les grands remedes ſeroient le moyen le plus convenable pour ſouſtraire le malade au danger qui le menace, puiſque le virus eſt la premiere cauſe du mal ; mais dans ce cas on éprouve ſouvent que le mercure, donné en friction, irrite les douleurs, & rend ces ſortes de

cancers plus rebelles. A quel autre moyen peut-on donc avoir recours dans une circonſtance auſſi critique ? Je renvoie le lecteur au traitement de la vérole, où je parlerai de pluſieurs reſſources qui peuvent être employées avec ſuccès dans ce cas.

## CHAPITRE VI.

### *De la Vérole confirmée.*

LE virus vénérien, introduit dans la maſſe du ſang, devient le germe de la vérole ; maladie dont les ſymptomes ſe développent & ſe manifeſtent avec des variétés ſans bornes, & qui exige ſouvent toute la ſagacité d'un Praticien expérimenté pour en diſtinguer le caractere.

### *Les cauſes de la vérole.*

On ſait que la vérole eſt quelquefois la ſuite d'une gonorrhée. J'ai fait voir comment, dans ce cas, l'imprudence des malades, ou l'impéritie de ceux qui les traitent, pouvoit donner occaſion au virus de paſſer dans la maſſe du ſang. On ſait auſſi que les chancres ſont plus communément ſuivis de la vérole, à moins que la nature n'ait ouvert au virus une iſſue au dehors par un bubon qui ſe termine par une ſuppuration louable & abondante ; mais il n'eſt pas moins vrai, comme je l'ai dit dans le premier chapitre, que la vérole peut exiſter, ſans avoir été précédée par aucun de ces accidents primitifs.

Le virus vénérien peut altérer tous les fluides qui circulent dans notre corps, affecter tous les ſolides & déranger toutes les fonctions : auſſi produit-il des ſymptomes dont la diverſité & les combinaiſons ſont infinies. Et l'on a dit, avec raiſon, que la vérole paroiſſoit moins une maladie unique, qu'un aſſemblage de toutes les maladies ;

& que c'étoit un Protée, qui ſe montre ſous toutes ſortes de formes.

» Mais quoique l'expérience, dit M. Aſtruc, » ait fait voir que toutes les humeurs qui ſe ſé- » parent d'avec un ſang infecté, peuvent elles- » mêmes participer de l'infection, & qu'il n'en » eſt abſolument aucune qui puiſſe toujours con- » ſerver ſa pureté naturelle, il faut néanmoins » avouer que le virus vénérien, par je ne ſais » quelle affinité, s'attache à certaines humeurs » préférablement à d'autres, ſe mêle plus promp- » tement & plus facilement avec elles, & affecte » ainſi plus ſouvent & plus ſenſiblement les » parties pour leſquelles ces humeurs ſont deſti- » nées, & les fonctions que ces humeurs doivent » remplir; d'où vient que, quoiqu'il n'y ait point » d'accident, point de maux qui ne puiſſent dé- » pendre de la vérole, il y en a quelques-uns » qui lui ſont plus particuliers, &, pour ainſi » dire, plus eſſentiels.

» Il eſt certain, en général, continue le même » auteur, que le virus, étant naturellement » gluant & viſqueux, doit ſe mêler très-aiſément » avec les fluides gras & viſqueux; & que par » conſéquent les humeurs de ce genre, ayant le » plus d'analogie avec lui, doivent être atta- » quées le plus promptement, & ordinairement » les premieres. Mais comme le caractere parti- » culier des humeurs, qui, la plupart du temps, » nous eſt inconnu, cauſe en cela beaucoup de » variété, ce qui rend la regle qu'on vient de » propoſer ſujette à beaucoup d'exceptions, il » paroît néceſſaire de dreſſer une eſpece de table » de ces affinités particulieres ſur les obſerva- » tions les plus sûres, pour faire voir d'un coup

» d'œil quels ſont les ſymptomes de la vérole les » plus fréquents & les plus ordinaires, & par ce » moyen pouvoir pronoſtiquer ceux qui mena- » cent de près, & ceux qui ſont plus éloignés ».

Le premier degré d'affinité du virus eſt, ſuivant M. Aſtruc, avec la ſemence prolifique qui ſe perfectionne dans les teſticules des hommes, & les autres liqueurs ſéminales qui ſe forment dans les proſtates, les glandes de Cowper, & les lacunes de l'uretre pour les hommes; dans les proſtates, les grandes de Cowper, & les glandes vaginales pour les femmes.

Le ſecond degré d'affinité convient aux deux humeurs viſqueuſes & huileuſes qui ſont propres à la peau; ſavoir, à l'humeur muqueuſe renfermée dans les cellules du corps réticulaire, qui ſont entre la peau & l'épiderme; & à l'humeur ſébacée, dont la ſécrétion ſe fait dans les glandes particulieres.

Le troiſieme degré d'affinité eſt pour trois humeurs muqueuſes & pituiteuſes qui ſe ſéparent dans le goſier & dans le nez; ſavoir, la mucoſité que fourniſſent les amygdales & la luette, la mucoſité qui ſuinte des glandes palatines, des gencives, &c. la mucoſité que rendent les glandes de la membrane pituitaire.

Le quatrieme degré d'affinité doit être aſſigné aux humeurs onctueuſes & mucilagineuſes qui ſervent à faciliter le mouvement des jointures & des muſcles. Ces humeurs ſont la ſynovie, fournie par les glandes des jointures, pour enduire la tête des os; la lymphe filtrée dans les glandes des membranes qui couvrent les muſcles & les tendons; & la lymphe qui coule des glandes du périoſte, & qui eſt deſtinée à entretenir la ſou-

pleſſe & la flexibilité de cette membrane.

Le rang d'après appartient à la moëlle des os, tant à celle des grandes cavités, qu'à celle qui eſt contenue dans les cellules qui ſe trouvent à leurs extrêmités, & à celle qui eſt entre les différentes lames oſſeuſes.

On peut placer au ſixieme rang la lymphe graſſe & un peu viſqueuſe qui eſt commune à tout le corps, qui arroſe & nourrit toutes les parties.

Le ſeptieme degré d'affinité eſt dû aux humeurs des yeux, & aux parties qui en dépendent; comme à l'humeur viſqueuſe & chaſſieuſe que fournit le bord des paupieres, & à l'humeur ſébacée qui ſort de la caroncule lacrymale dans le grand angle de l'œil, à l'humeur lymphatique & pituiteuſe qui, par une infinité de petits orifices, ſuinte de toute la ſurface de la conjonctive & de la cornée; à l'humeur lacrymale qui coule de la glande lacrymale placée au-deſſus du globe de l'œil; aux humeurs lymphatiques qui forment l'humeur vitrée, l'humeur cryſtalline & l'humeur aqueuſe.

Enfin, on peut mettre dans le dernier rang le cérumen des oreilles, & la bile : ces deux humeurs éprouvent auſſi l'action du virus, mais plus tard.

### *Deſcription des ſymptomes de la Vérole.*

C'eſt ſuivant cette idée, ſi conforme à l'expérience, que je vais préſenter le tableau des ſymptomes de la vérole, d'après M. Aſtruc.

*Les maladies des parties de la génération.*

M. Aſtruc diſtingue dans les parties génitales pluſieurs ſortes d'humeurs qui peuvent être infectées du virus vénérien, & qui peuvent cauſer des maladies locales dans ces parties : 1°. l'humeur des proſtates, des glandes de Cowper, des glandes de l'uretre, & des glandes du vagin dans les femmes : 2°. l'humeur ſébacée des glandes cutanées qui occupent le gland & l'intérieur du prépuce dans les hommes, la vulve dans les femmes, & les environs de l'anus dans l'un & l'autre ſexe : 3°. l'humeur muqueuſe qui ſe trouve entre la peau & l'épiderme du gland, du prépuce & de la vulve.

Indépendamment des accidents primitifs qui affectent les parties de la génération, comme les chancres & la gonorrhée, il ſurvient dans ces parties d'autres accidents qui caractériſent la vérole confirmée. Nous avons vu qu'à la ſuite de la gonorrhée il arrive quelquefois, par l'infection des humeurs qui arroſe le canal de l'uretre, que les glandes ſe gonflent, ou que ce canal ſe retrécit ou s'oblitere par une conſtriction, d'où naiſſent la ſtrangurie, l'abcès & la fiſtule au périnée.

Lorſque les teſticules ſont affectés par la ſuppreſſion de l'écoulement de la gonorrhée, il en réſulte quelquefois le ſquirrhe de ces parties, le ſarcocele, l'hydrocele, ou le varicocele.

Par l'infection de l'humeur muqueuſe qui eſt ſous l'épiderme qui couvre le gland & l'intérieur du prépuce dans les hommes, & la vulve dans les femmes, il ſurvient quelquefois aux vérolés des chancres à ces parties, ſans y avoir donné

lieu par un nouveau commerce impur. On nomme ces chancres conſécutifs. Ils ſont quelquefois malins, c'eſt-à-dire larges, profonds, & accompagnés de calloſités : mais le plus ſouvent ils ſont ſuperficiels, & ſe diſſipent aiſément par quelques lotions émollientes ou réſolutives ; mais auſſi ils ſe renouvellent très-fréquemment.

Les différentes humeurs des parties de la génération étant viciées dans un vérolé, elles ne produiſent pas toujours les ſymptomes dont nous venons de parler ; mais en ſe mêlant avec la lymphe qui circule dans ces parties, elles vont former dans les aines un bubon conſécutif, qui parvient quelquefois à ſuppurer, mais qui le plus ſouvent reſte dur & indolent.

Lorſque l'humeur muqueuſe qui eſt ſous l'épiderme qui couvre le gland, l'intérieur du prépuce dans les hommes, la vulve dans les femmes, & les environs de l'anus, eſt altérée par le virus, elle produit quelquefois, par une eſpece de végétation, des excroiſſances qu'on nomme poireaux, crêtes, verrues, condylomes, & d'autres qui reſſemblent à des fraiſes, à des mûres, à des figues, &c. Enfin ſi la mucoſité qui eſt ſous l'épiderme qui couvre les environs de l'anus, devient extrêmement âcre par l'infection du virus, elle rongera les plis de l'anus, & y cauſera des rhagades.

### *Les maladies de la peau.*

Les ſymptomes de la vérole qui peuvent être rangés ſous la ſeconde claſſe, ſuivant l'ordre que nous avons établi dans les affinités du virus avec nos humeurs, ſont les maladies de la peau.

J'ai dit que le virus vénérien s'allioit aiſément

avec deux humeurs qui ſont dans la peau : l'une eſt l'humeur muqueuſe, renfermée dans les cellules ſpongieuſes du corps réticulaire, qui eſt immédiatement ſous l'épiderme ; & l'autre eſt l'humeur ſébacée, que fourniſſent les glandes ou lacunes de la peau.

Lorſque l'humeur muqueuſe eſt infectée du virus, elle devient plus âcre ; elle picote la ſurface de la peau, & y cauſe une démangeaiſon ou gratelle continuelle : enſuite la même cauſe agiſſant toujours, il s'éleve des ampoules miliaires, qui en s'ouvrant dégénerent en dartres ſeches, farineuſes, humides rongeantes, &c.

Comme l'épiderme n'eſt en aucun endroit plus épais & plus dur qu'à la paume des mains & à la plante des pieds, l'humeur muqueuſe viciée aura plus de peine à s'échapper à travers les pores de cet épiderme : ainſi, ſéjournant plus long-temps & s'amaſſant en plus grande quantité, elle y excitera plus de chaleur & plus de démangeaiſon : d'où il arrivera que l'épiderme, à force d'être deſſéché, ſe gercera & ſe découpera ; ce qui y formera des rhagades dures, calleuſes, accompagnées de démangeaiſon, & qui ſuinteront de la ſéroſité.

Lorſque l'humeur muqueuſe, infectée d'un virus moins actif & moins âcre, ne ronge que très-légérement dans certains endroits la ſurface de la peau, ſans endommager l'épiderme, alors les vaiſſeaux de la peau entr'ouverts laiſſeront échapper de petites gouttes de ſang, qui formeront des taches plates, plus ou moins étendues, qui ſeront ou livides ou purpurines, ou couleur de roſe ou jaunes, ſuivant la quantité & la qualité du ſang épanché.

Il eſt certain que les poils du corps & les che-

veux ſont plantés dans des eſpeces de bulbes cartilagineuſes, placées dans l'épaiſſeur de la peau ; qu'ils ſont formés de pluſieurs fibres ou racines minces, tendres, mucilagineuſes ; & que leur augmentation ou leur alongement vient de l'accroiſſement inſenſible que donne à ces petites racines une lymphe graſſe & muqueuſe. Or, ſi cette lymphe eſt altérée par le virus, non-ſeulement elle peut détruire les petites racines des poils & des cheveux, mais encore la bulbe dans laquelle ils ſont implantés ; ce qui cauſera la chûte des cheveux & des poils des ſourcils, des joues, du menton, & de toutes les autres parties du corps où il en croît.

On ſait de même que les ongles qui ſont à l'extrêmité des doigts des mains & des pieds, ſont formés par les papilles nerveuſes & tendineuſes de la peau, unies étroitement enſemble, molles dans leur origine, pulpeuſes & environnées du corps réticulaire de la peau, & qu'ils croiſſent par une nourriture que leur fournit une lymphe un peu viſqueuſe. Ainſi ſi cette lymphe devient trop âcre par le mêlange du virus, elle dérangera, enflera, rongera, ulcérera les fibres molles & pulpeuſes des racines des ongles, & rendra par-là les ongles épais & raboteux, ſujets à des envies, & à des ulceres à leur racine : il arrivera même qu'elle rongera les racines, & fera tomber les ongles.

Enfin, ſi l'humeur ſébacée qui ſuinte des vaiſſeaux ou des lacunes de la peau, & qui ſert à aſſouplir & à humecter l'épiderme, ſe trouve infectée du virus, elle formera des puſtules cutanées, petites, ſéparées, dures, rondes & peu élevées. Enſuite cette humeur devenant plus âcre, & ron-

geant peu-à-peu les réſervoirs déja dilatés, elle cauſera de petits ulceres cutanés, durs, calleux, ronds, ordinairement ſecs ; quelquefois néanmoins humides & coulants, écailleux, furfuracés, jaunes, &c. Ces petits ulceres viennent communément aux commiſſures des levres, aux aîles du nez, dans toute l'étendue des cheveux, & dans toutes les parties garnies de poils, parce que tous ces endroits ſont pourvus d'un plus grand nombre de glandes ou de lacunes ſébacées.

*Les maladies de la bouche & du nez.*

Nous avons reconnnu dans la bouche & dans le nez deux humeurs très-propres à s'unir avec le virus ; la premiere eſt l'humeur viſqueuſe qui coule des cellules des amygdales, des glandes de la luette & de tout le fond du goſier ; la ſeconde eſt l'humeur ſébacée & onctueuſe qui ſuinte des glandes ou lacunes des gencives & du palais, & qui enduit ordinairement la langue & les dents, quand on n'a pas ſoin de les nettoyer. On peut mettre au même rang la morve, qui, coulant des glandes de la membrane pituitaire, ſert à humecter le dedans du nez.

La mucoſité des amygdales, des glandes de la luette & du fond du goſier, venant donc à être infectée par le virus, il ſurviendra un gonflement, la douleur, la phlogoſe, l'inflammation avec difficulté d'avaler. La mucoſité, devenant enſuite plus âcre, rongera & déchirera ces mêmes parties, & y produira des ulceres malins, rebelles, rongeants, qui ſeront bientôt ſuivis d'une carie dans les os voiſins, laquelle conſumera les os palatins qui ſont minces.

Il faut faire le même raiſonnement ſur l'humeur

ſébacée qui ſe ſépare dans les glandes du palais ; étant infectée elle produira à la voûte du palais des tubercules ronds, peu élevés, tantôt enflammés, & tantôt ſans inflammation ; & par les progrès du mal ces tubercules dégénéreront enſuite en ulceres malins, rebelles, qui carieront la voûte oſſeuſe du palais, & s'ouvriront un paſſage dans le nez.

Lorſque l'humeur ſébacée des gencives eſt affectée, il ſurvient des tubercules à ces parties, des ulceres, des ſuppurations, des abcès entre les gencives & les dents ; enfin des douleurs, des ébranlements, des caries & des chûtes de dents.

De même ſi la morve eſt épaiſſie par le virus, elle ſéjournera dans les glandes qui la ſéparent, les gonflera & y produira des excroiſſances polypeuſes, calleuſes, fongueuſes, ulcéreuſes, carcinomateuſes, ſuivant les différentes qualités de la lymphe qui les nourrit ; & ſi la morve devient fort âcre par la même cauſe, elle rongera ces glandes, & cauſera des ulceres, des puſtules, des ozenes ou ulcérations malignes, & même la carie des os ſpongieux des narines, des os triangulaires, & du vomer qui ſoutient le nez ; ce qui fera écrouler la voûte du nez, & l'applatira.

La luette étant rongée, les os palatins, les os ſpongieux du nez & le vomer étant détruits, & la voûte du nez étant affaiſſée, l'air qui ſort dans l'expiration trouvera plus d'eſpace ; il ſouffrira des modifications nouvelles qui feront varier le ton de la voix ; ce qui produira le naſillement, l'enrouement, l'extinction de voix, à quoi peut contribuer auſſi l'enflure, la dureté, l'éroſion & l'ulcération de la glotte & de la trachée-artere.

Enfin l'air qui ſort des poumons dans l'expira-

tion ne ſauroit manquer d'enlever en paſſant quantité de corpuſcules purulents du goſier, des gencives & des narines, lorſque ces parties ſont ulcérées, & de contracter ainſi une odeur très-fétide. Auſſi les vérolés dont la bouche ou le nez ſont attaqués d'ulceres, ont-ils l'haleine extrêmement puante.

*Les douleurs des membres & des jointures.*

La cauſe de toutes les douleurs véroliques qui tourmentent ſi cruellement les malades, peut ſe déduire de l'altération de trois ſortes d'humeurs que la Nature a deſtinées pour faciliter le mouvement des membres. Ces humeurs ſont la mucoſité des muſcles, qui ſert à humecter leur ſurface extérieure; la mucoſité des jointures, autrement la ſynovie, qui adoucit le frottement des os; & la mucoſité du périoſte, qui enduit la ſurface externe de cette membrane.

Lorſque la mucoſité des muſcles eſt infectée du virus vénérien, & qu'elle s'arrête dans ſes vaiſſeaux, elle y produit des ganglions, ou de petites tumeurs dures qui donnent lieu à une douleur tenſive, pulſative, avec une tumeur manifeſte & inflammation. Si la mucoſité ſe ſépare à ſon ordinaire, & qu'elle ſoit fort âcre, elle cauſera, par ſes irritations & ſes picotements, une douleur rhumatiſmale, âcre, pungitive, avec chaleur, mais ſans inflammation; & lorſque ces douleurs occupent la partie externe de la cuiſſe, ou les reins, elles prennent le nom de ſciatique ou de lumbago.

Pareillement ſi la ſynovie qui eſt ſéparée par les glandes mucilagineuſes des articulations, eſt infectée

infectée par le virus, elle peut produire des gonflements & des tumeurs, avec ou ſans inflammation, & des douleurs plus ou moins vives & lancinantes.

Quant aux douleurs où les os ſemblent ſe caſſer, elles viennent du gonflement & de l'inflammation du périoſte ; ou bien de l'âcreté de la lymphe infectée par le virus, qui ronge & corrode le périoſte ; ou bien d'une exoſtoſe qui s'éleve ſur la ſurface de l'os, & qui diſtend avec violence cette membrane.

*Les maladies des os.*

Le ſuc médullaire qui eſt propre aux os, ſe ſépare dans de petites véſicules d'une extrême fineſſe, & y demeure renfermé après ſa ſécrétion. Ces véſicules occupent dans les os différents endroits, & y ont auſſi trois formes différentes. Dans les grandes cavités des os elles ſont ramaſſées en gros paquets cylindriques, & revêtues d'une membrane commune ; dans les têtes des os, elles ſont diſtribuées en petits pelotons qui rempliſſent les cellules oſſeuſes de ces extrêmités : enfin dans la ſubſtance des os les plus compactes elles ſont partagées en de petits flocons qui occupent les interſtices étroits, mais nombreux, des lames oſſeuſes. Au reſte, le ſuc médullaire a par-tout la même nature d'être huileux & onctueux, le même uſage de ramollir les os & de les garantir d'une ſéchereſſe qui les rendroit caſſants, & la même affinité avec le virus, qui infecte aiſément cette liqueur, mais pourtant avec plus ou moins de vîteſſe, ſuivant pluſieurs circonſtances.

L'infection de cette humeur produit l'exoſtoſe, l'hypéroſtoſe, l'ankyloſe, des abcès dans l'inté-

rieur des os, la carie, & l'oſtéoſarcoſe, & la fragilité des os.

L'exoſtoſe eſt une tumeur circonſcrite des os, qui s'éleve en dehors au-deſſus du niveau du reſte de l'os. Il y en a de deux eſpeces ; les unes ſont fauſſes ou bâtardes, & les autres ſont vraies.

L'exoſtoſe bâtarde n'intéreſſe point la ſubſtance des os : elle vient uniquement du gonflement du périoſte. Quelquefois ce gonflement eſt accompagné d'inflammation, & cauſe de très-vives douleurs ; d'autres fois ce même gonflement eſt inſenſible, & le périoſte acquiert dans cet endroit la même ſolidité que l'os.

Les exoſtoſes vraies ſe diviſent en deux eſpeces. Dans la premiere, l'os enflé forme une eſpece de voûte qui contient une infinité de petites cellules, ſéparées par des lames oſſeuſes & pleines d'une ſubſtance charnue : quelquefois cette ſubſtance devient dure & cartilagineuſe ; d'autres fois elle eſt douloureuſe, elle s'enflamme & produit un abcès. Dans la ſeconde eſpece d'exoſtoſe vraie, la tumeur eſt tout-à-fait ſolide ; elle n'a intérieurement aucune cellule, du moins ſenſible ; elle eſt ordinairement plus dure, plus compacte & plus blanche que le reſte de l'os, & reſſemble à de l'ivoire.

L'hypéroſtoſe eſt une tumeur des os ſpongieux qui s'enflent, mais qui en s'enflant groſſiſſent uniformément ; de ſorte qu'aucune partie ne s'éleve au-deſſus des autres, comme dans l'exoſtoſe. Cette maladie ſurvient aux os qui ſont ſpongieux, comme les têtes des os longs, les clavicules, les vertébres, les os des hanches, les os des pieds & des mains. Si le gonflement de ces os ſe fait par des progrès lents & inſenſibles, il ne cauſe point, ou

très-peu de douleur ; mais au contraire il ſera douloureux, ſi les progrès en ſont rapides, parce qu'alors le périoſte & les ligaments qui entourent ou s'attachent à ces os, ſeront diſtendus avec violence.

L'humeur médullaire, infectée du virus qui a donné lieu à l'hypéroſtoſe, peut devenir ſi âcre, qu'elle ronge les cellules qui la contiennent : alors l'hypéroſtoſe s'abcédera ; les os ſe carieront, de maniere qu'on ſera obligé quelquefois d'amputer le membre, ſi le mal attaque les articulations des extrêmités.

L'ankyloſe eſt une maladie des jointures, qui empêche pour un temps le mouvement des os qui ſont joints enſemble par une articulation mobile, ou qui détruit pour toujours ce même mouvement ; ce qui a fait diſtinguer l'ankyloſe en fauſſe & en vraie.

L'ankyloſe fauſſe, c'eſt-à-dire, celle où le mouvement des jointures eſt empêché pour un temps ſeulement, eſt cauſée par le gonflement des têtes des os, & par l'engorgement qui ſurvient en conſéquence de ce gonflement dans les cartilages & dans les ligaments des articulations. Tant que cet état ſubſiſte, le mouvement de la jointure eſt gêné ou ſuſpendu ; mais ſi la réſolution de ces différents engorgements a lieu, le même mouvement ſe rétablit comme il étoit auparavant.

L'ankyloſe vraie, ou l'abolition entiere du mouvement des jointures, vient de ce qu'en conſéquence de l'inflammation, ou de la ſuppuration ſurvenue dans une articulation, les os ſe ſont ſoudés ſolidement enſemble, & avec les parties qui les environnent.

La moëlle qui occupe le canal intérieur des os

longs, étant altérée par le virus, donne lieu à des maladies cruelles & dangereuſes. Quelquefois cette moëlle s'enflamme, & forme des abcès accompagnés de douleurs horribles ; d'autres fois cette même moëlle ſe durcit, devient ſquirrheuſe & dégénere en carcinome. Enfin la même humeur étant abcédée, corrompue, corrompt également les os qui la renferment, & cauſe des caries d'autant plus dangereuſes, qu'elles ſont plus cachées, & qu'on ne les ſoupçonne, ou qu'on ne les découvre que lorſque le mal a fait un progrès conſidérable.

Les os ſe carient ſouvent dans les vérolés par l'altération du ſuc médullaire répandu dans toutes les parties des os : ainſi la carie attaquera la partie ſpongieuſe des os, ou leur partie dure ; elle ſe manifeſtera à leur ſurface extérieure, ou elle ſera cachée dans leur intérieur ; elle ſera ſuperficielle, ou profonde ; elle ſera humide, ou ſeche : enfin elle aura différents caracteres, ſuivant les circonſtances qui accompagneront l'altération des os.

L'oſtéoſarcoſe eſt un ramolliſſement des os, qui ſe fait lentement & par degrés, & dans lequel les os deviennent comme cartilagineux, & même quelquefois charnus.

Pour que le ramolliſſement arrive, il faut que l'humeur infectée par le virus ait acquis une certaine qualité par laquelle elle puiſſe diſſoudre la ſubſtance crétacée qui fait la ſolidité des os, ſans intéreſſer les parties tendineuſes, membraneuſes, véſiculaires & vaſculeuſes qui entrent dans la compoſition des os. Or des expériences faites par M. Hériſſant, Médecin de la Faculté de Paris, & Membre de l'Académie des Sciences, nous apprennent que les acides produiſent cet

effet ; car en mettant macérer un os dans l'eſprit de nitre affoibli juſqu'à un certain point par l'eau commune, cet os perd inſenſiblement ſa ſolidité, & devient cartilagineux : par conſéquent ſi le même effet arrive dans un vérolé par l'action du virus, il y a lieu de croire que ce virus a communiqué aux ſucs médullaires un degré d'acidité, capable, comme l'eſprit de nitre adouci, de diſſoudre & de détruire la ſubſtance crétacée qui fait la ſolidité des os.

Le ramolliſſement des os n'arrive quelquefois qu'à certains os, & quelquefois il eſt univerſel. Lorſque les os deviennent charnus, ils ſont ſuſceptibles de douleur, d'inflammation, & de ſe diſſoudre en pus ou en ſanie, comme les autres parties molles. Lorſqu'ils ſont convertis en cartilages, ils reſtent inſenſibles, comme ils l'étoient auparavant. J'ai remarqué que les os de la face étoient plus ſujets à devenir chair dans les vérolés, que les autres os. Enfin, lorſque le ramolliſſement eſt univerſel, tout le corps devient contrefait & diminue de longueur par la contraction des muſcles, à laquelle les os ne réſiſtent plus. On a eu, il y a quelques années, un exemple de cet état fâcheux dans la femme Supiot, dont l'hiſtoire a été publiée par M. Morand le fils.

Enfin, ſi le virus vénérien deſſeche & anéantit les ſucs médullaires qui entretiennent la ſouplеſſe des os, ces parties deviennent auſſi fragiles que les ſubſtances vitrifiées ; de maniere que le moindre effort les caſſe & les briſe.

*Les tumeurs glanduleuſes & lymphatiques.*

La lymphe eſt une humeur commune à tout le corps ; elle circule dans des vaiſſeaux particuliers, nombreux, petits, tranſparents, garnis de petites valvules qui y forment des eſpeces de nœuds peu éloignés les uns des autres. Ces vaiſſeaux ne ſont pas d'un calibre continu, comme les autres, mais ils ſe terminent à différentes diſtances dans des glandes conglobées ou lymphatiques, qui ſervent d'entrepôt à la lymphe.

Lorſque cette lymphe, qui eſt d'une nature graſſe & viſqueuſe, & qui a par-là beaucoup d'affinité avec le virus, en eſt infectée, elle doit ſéjourner dans ces glandes, & elle y formera des tumeurs dures, circonſcrites, rondes, écrouelleuſes, plus ou moins groſſes, diſpoſées en grappe de raiſin ou en chapelet. Ces tumeurs ſe remarquent particuliérement dans les endroits où les glandes lymphatiques ſont en grand nombre, comme le col, les aiſſelles, les aines, le trajet des gros vaiſſeaux, le méſentere, &c.

Que ſi la lymphe vient par la même cauſe à s'accumuler dans quelques ramifications des vaiſſeaux lymphatiques, ou dans quelques-uns des intervalles de leurs valvules, il arrivera que ces vaiſſeaux ſe gonfleront, ſe dilateront ; & qu'à meſure que leur volume augmentera, la tunique arachnoïde qui les forme, recevant une plus grande quantité de lymphe nourriciere, à cauſe de la compreſſion qui l'y arrête, en deviendra plus épaiſſe, & dégénérera enfin en un kyſte membraneux : c'eſt ainſi que ſe forment en différentes parties ces tumeurs gommeuſes & enkiſ-

tées, qui portent les noms d'athérome, de ſtéatome & de méliceris.

Enfin, ſi par les mêmes cauſes la lymphe virulente vient à s'arrêter & à s'épaiſſir dans le tiſſu des parties tendineuſes, membraneuſes, ligamenteuſes & nerveuſes qu'elle nourrit, elle y formera divers tubercules ronds, durs, rénitents, connus ſous les noms de nodus dans le périoſte, de tophus dans les ligaments, & de ganglion dans les nerfs & les tendons.

## *Les maladies des yeux.*

Il y a dans les yeux & dans les parties qui ſont autour, pluſieurs humeurs deſtinées à différents uſages, & toutes ſuſceptibles d'être altérées par le virus. Si l'humeur viſqueuſe des paupieres vient à être épaiſſie par le mêlange de ce virus, elle croupira dans ſes propres canaux, les gonflera & produira des tubercules durs, rétinents, ronds ou ovales, attachés aux bords des paupieres, & connus ſous le nom d'orgelets. Si cette même humeur devient corroſive par le mêlange d'un virus fort âcre, elle rongera ſes conduits excréteurs, & formera ſur le bord des paupieres des ulceres ou des puſtules ulcérées; ce qui produira la chaſſie, l'inflammation, l'épaiſſiſſement, la calloſité des paupieres.

Si l'humeur ſébacée de la caroncule lacrymale eſt infectée du virus, elle dilatera ſes réſervoirs; ce qui attirera le gonflement & la phlogoſe de cette caroncule; laquelle groſſiſſant toujours s'étendra juſqu'à la prunelle, & formera un onglet.

Si l'humeur de la conjonctive eſt altérée par la même cauſe, elle donnera lieu à de petits tuber-

cules miliaires, à des ophthalmies, & à de petits ulceres puſtuleux & rongeants.

L'humeur de la cornée étant viciée s'arrêtera dans ſes canaux ſécrétoires ; elle rendra la cornée opaque en différents endroits, & formera ainſi des taies ou taches : enſuite cette humeur devenant plus âcre, rongera ſes propres canaux, & cauſera de petits ulceres malins, rebelles, & quelquefois des ſtaphylomes.

La communication des maladies des parties dont je viens de parler, avec le ſac lacrymal, peut produire la fiſtule lacrymale. Cette fiſtule peut auſſi venir d'autres cauſes, comme d'un tubercule vérolique, formé dans la cavité du ſac lacrymal, & qui a ſuppuré ; d'une exoſtoſe des os du nez, qui en comprimant ce ſac occaſionne le ſéjour & la corruption des larmes ; d'une carie vérolique de l'os unguis, qui ulcere le ſac lacrymal qui eſt au-deſſous, &c.

Si le virus pénetre juſqu'aux humeurs vitrée, cryſtalline & aqueuſe, & qu'il ſoit fort acide, il cauſera dans ces humeurs un épaiſſiſſement contre nature : de-là le glaucôme, la cataracte, ou bien la fauſſe apparence de petits poils qui voltigent en l'air. Si le virus eſt fort âcre, il ulcérera les vaiſſeaux & les tuniques de ces humeurs, & cauſera l'enchymoſe, l'ophthalmie interne, l'abcès ſous la cornée, la ſuppuration de tout l'œil, &c.

Enfin, dans la vérole il arrive aſſez ſouvent une diminution dans la vue, ou même un aveuglement total par la paralyſie des nerfs optiques ; ce qu'on nomme goutte ſereine. Cette paralyſie des nerfs optiques, dans les vérolés, vient le plus ſouvent de ce qu'ils ſont comprimés par des nodus, des ganglions formés à la tunique

dont ils ſont revêtus, ou par des exoſtoſes ſurvenues aux trous oſſeux qui leur donnent paſſage.

### *Les maladies des oreilles.*

La cire des oreilles, étant infectée du virus, deviendra plus épaiſſe, ſéjournera dans ſes réſervoirs, & devenant plus âcre produira dans le conduit auditif la phlogoſe, l'inflammation & la douleur, qui aboutiront ſouvent à des abcès.

Si ſon acrimonie augmente, elle rongera le dedans du conduit, & y cauſera des gerçures & de petits ulceres qui dégénéreront ſouvent en dartres malignes & rebelles. Il arrivera, par les mêmes cauſes, que les oreilles rendront du pus, de la ſéroſité, de la ſanie, &c.

D'un autre côté, les os de l'oreille interne ſont non-ſeulement expoſés aux cauſes générales d'exoſtoſes, d'hypéroſtoſes, qui ſont communes aux autres os ; mais ils ſont expoſés encore à des cauſes particulieres, telles que les vapeurs qui s'élevent des ulceres du goſier, qui pénetrent dans l'oreille interne par les trompes d'Euſtache, dans le temps de l'expiration, & qui communiquent leur infection aux os de l'oreille : c'eſt de là que viennent les fréquentes exoſtoſes de la voûte oſſeuſe du tympan, du ſinus maſtoïde, du labyrinthe, ou les hypéroſtoſes des oſſelets de l'ouie.

Ces os ainſi tuméfiés ſe carient inſenſiblement ; il en découlera alors dans la cavité du tympan un pus, ou plutôt une férocité puante, qui, ayant rongé la membrane du tympan, coulera au-dehors par le conduit auditif. Quelquefois même on verra ſortir quelqu'un des oſſelets entier, ou

bien différentes eſquilles que la carie aura détachées de la voûte interne de l'oreille.

Enfin, la vérole cauſe quelquefois la dureté de l'ouie, & même la ſurdité, ſoit par l'épaiſſiſſement de la membrane du tympan, ſoit parce que les nerfs acouſtiques ſont obſtrués ou comprimés par des arteres trop gonflées, par des nodus ou des ganglions, ou par des exoſtoſes ſurvenues aux os qu'ils traverſent.

### *Les fonctions léſées.*

Les fonctions animales, c'eſt-à-dire, celles qui dépendent des organes renfermés dans la tête, peuvent être léſées par pluſieurs cauſes : ſavoir, par des tumeurs contre nature ; par l'exoſtoſe ou la carie de l'une des tables oſſeuſes qui forment la partie ſupérieure ou inférieure du crâne ; par des nodus ou des ganglions du péricrâne ou des méninges ; par des hydatides ou des tubercules du plexus choroïde ; par un abcès ou une tumeur gommeuſe dans le cerveau ; par le ſéjour du ſang, ſoit qu'il vienne de ſon épaiſſiſſement ſeul ou des obſtacles dont on vient de parler, & qui retardent ſon cours ; & enfin par l'épaiſſiſſement des eſprits animaux, qui fait qu'ils ſe ſéparent moins abondamment, & qu'ils coulent plus lentement dans les parties.

De ces différentes cauſes il réſulte la peſanteur de tête, la douleur de tête, qu'on nomme clou ou œuf ; la migraine, la douleur de tête gravative, pulſative, pungitive, mordicante, le vertige, la convulſion, l'épilepſie, la paralyſie, le tremblement des membres, l'inſomnie, &c.

Les fonctions vitales, qui s'exercent par les or-

ganes contenues dans la poitrine, peuvent être altérées dans la vérole par différentes cauſes ; par des tubercules ou des tumeurs gommeuſes dans la ſubſtance du poumon, ſoit qu'elles ſuppurent ou qu'elles ſoient encore vertes ; par l'acrimonie que le virus communique à l'humeur bronchiale ; par des excroiſſances polypeuſes qui ſe forment dans les ventricules du cœur, &c. De là doivent ſurvenir l'aſthme, la toux, le crachement de ſang, la vomique, la phthiſie, les palpitations, la ſyncope, l'intermittence du pouls, &c.

Les fonctions naturelles, dont l'exercice dépend des organes contenus dans le bas-ventre, peuvent être altérées dans la vérole par le vice de la lymphe ſtomachale & inteſtinale ; par un ſemblable vice de la bile & du ſuc pancréatique ; par le ſquirrhe des glandes conglobées qui occupent divers endroits de l'abdomen ; par le ſéjour du ſang dans les viſceres, &c. De-là viennent le dégoût, le vomiſſement, le hoquet, l'affection hypocondriaque, les différentes eſpeces de diarrhée ; l'obſtruction du foie, de la rate, du pancréas ; la jauniſſe, l'hydropiſie, les hémorrhoïdes, &c.

La léſion des fonctions univerſelles, dans les vérolés, peut dépendre de l'âcreté de la lymphe nourriciere infectée du virus ; de la diminution de l'irritabilité ; de l'amas des humeurs récrémentielles & excrémentielles, que les embarras des viſceres retiennent dans le ſang : c'eſt de-là que viennent l'amaigriſſement de tout le corps ou de quelque partie en particulier ; l'abattement, le changement de couleur du viſage, la fievre intermittente, & la fievre lente.

Enfin, les fonctions qui ſont propres aux fem-

mes peuvent être altérées par le vice de la lymphe laiteuſe des mamelles, que le mêlange du virus rend trop épaiſſe & trop âcre, par un ſemblable vice de la lymphe laiteuſe de la matrice ; par le vice de la lymphe qui remplit les véſicules ou œufs contenus dans les ovaires des femmes, &c. C'eſt à ces cauſes qu'on doit rapporter le cancer des mamelles ; la ſuppreſſion des regles ; leur flux exceſſif ; les fleurs blanches ; l'inflammation de la matrice ; l'ulcere & le ſquirrhe de cette partie ; les tophus, ſquirrhes & tumeurs des ovaires ; les hydatides, l'hydropiſie, & les abcès de ces mêmes parties ; la ſtérilité, les fauſſes couches fréquentes, & la naiſſance d'enfants à demi-pourris.

*Remarques ſur la progreſſion des effets du virus.*

Tous les ſymptomes dont je viens de faire l'énumération peuvent donc ſe rapporter à la vérole : mais on conçoit, ſans doute, qu'ils ne ſauroient être communs à tous les vérolés, & qu'ils ne ſe ſuccédent pas toujours dans le même ordre qui vient d'être tracé ; c'eſt-à-dire, que s'il y a des vérolés dans leſquels les effets du virus ſuivent l'ordre des affinités qui lui ont été aſſignées avec les différentes humeurs de notre corps, il y en a d'autres où les effets du virus s'éloignent de cet ordre d'une infinité de façons différentes. Il ne me reſte, pour terminer ce Chapitre, qu'à ajouter quelques remarques ſur les principales cauſes de ces variations.

L'expérience prouve que le changement que le virus ſubit dans vne gonorrhée, comme je l'ai expliqué dans le premier Chapitre, change l'ordre de ces affinités. Car on obſerve en général, que

lorſque la vérole ſuccede aux chancres, non-ſeulement elle ne tarde point à ſe déclarer, mais encore que c'eſt le plus ſouvent par les ſymptomes compris dans les cinq premieres claſſes ; c'eſt-à-dire, qu'immédiatement après ou pendant les chancres, il ſurvient aux malades des tumeurs aux aines, des crêtes, des condylomes ; enſuite les maladies de la peau ſe déclarent, comme puſtules, dartres, ulceres à cette partie ; la chûte des poils, des cheveux, des ongles, &c. En même temps ou immédiatement après, les parties de la bouche & du nez ſont affectées ; il y ſurvient des inflammations & des ulceres aux amygdales, à la luette, au voile du palais, & dans le nez ; des caries aux os voiſins. Enſuite les douleurs véroliques tourmentent les malades ; ces douleurs ſe font ſentir dans les muſcles, dans les articulations, dans les os, à la tête, aux lombes, &c. Enfin, les maladies des os ſuccédent, comme l'exoſtoſe, l'hypéroſtoſe, la carie. Mais lorſque la vérole eſt la ſuite de la gonorhée, cet ordre de maladie n'a pas lieu, & la vérole ſe déclare ſouvent par les ſymptomes qui tiennent les derniers rangs dans les affinités que le virus a avec les autres humeurs.

On obſerve encore, que ſi dans le commencement d'une vérole, quoique la maladie ait eu des chancres pour premiers ſymptomes ; on obſerve, dis-je, que ſi, dans ce cas, on prend des remedes palliatifs qui émouſſent l'activité du virus, non-ſeulement l'ordre de ſes affinités avec nos humeurs peut être changé par ces remedes, mais encore que ce virus, ainſi affoibli, peut reſter caché pendant une longue ſuite d'années, & ma-

niſeſter enſuite ſes effets par des ſymptomes qui paroiſſent étrangers à la vérole.

La progreſſion & l'ordre des effets du virus ſont encore relatifs au tempérament du malade, au pays qu'il habite, à ſon genre de vie, & même aux maladies auxquelles il eſt ſujet : car il eſt aiſé de concevoir qu'un tempérament ſanguin ou phlegmatique, un pays chaud ou froid, & un régime régulier ou l'intempérance doivent hâter ou ralentir les progrès de la vérole, & déterminer le virus à affecter plutôt certaines humeurs que d'autres. C'eſt ce qu'on remarque ſur-tout par rapport aux maladies précédentes auxquelles les malades ſont ſujets habituellement ; car il eſt très-ordinaire que le virus s'attache plutôt, dans ce cas, aux parties & aux humeurs qui ſont déjà affectées de longue main, qu'aux autres.

Enfin, on obſerve en général que plus le virus a ſubi de changement par les inflammations & les ſuppurations fréquentes & longues qu'il a cauſées, plus il a dégénéré de ſon propre caractere, & par conſéquent plus ſes effets ſont lents, & plus l'ordre de ſes affinités avec nos humeurs eſt perverti.

## CHAPITRE VII.

### *Le diagnoſtic de la Vérole.*

UNE maladie telle que la vérole, dont le plus grand nombre des ſymptomes peuvent ſe rapporter à toutes les cauſes de maladie, comme on a dû le voir dans le Chapitre précédent, n'eſt pas toujours facile à reconnoître. S'il y a des cas où elle ſe montre à découvert par des ſignes démonſtratifs & univoques, il en eſt beaucoup plus où elle ſe cache, de maniere qu'on a beaucoup de peine à diſtinguer ſon caractere.

Il y a pluſieurs circonſtances qui rendent la vérole évidente & facile à connoître : la nature des ſymptomes primitifs, & la ſucceſſion rapide des ſymptomes conſécutifs, ſur-tout des ſymptomes que nous avons rangés ſous les cinq premieres claſſes. Lorſqu'une perſonne, par exemple, a gagné des chancres, qu'enſuite il s'eſt déclaré un bubon qui, n'ayant pu ſuppurer, eſt reſté dur & indolent, & qu'après ces accidents il eſt ſurvenu des puſtules par tout le corps, il eſt évident que cette perſonne a la vérole. On peut dire la même choſe des malades auxquels, après des chancres ou une gonorrhée ſupprimée, il ſurvient, plus ou moins long-temps après, des poireaux, des condylomes, des crêtes, des gerçures à la paume des mains, ou à la plante des pieds; l'alopécie ou la chûte des poils & des cheveux; des verrues aux parties de la génération; des tumeurs & des ulceres dans la gorge & dans le nez; des

douleurs nocturnes, des tophus, des ganglions, des exoſtoſes, des hypéroſtoſes, des caries, &c.

Telles ſont les véroles qui ſe montrent par les ſignes les plus démonſtratifs. Il y a d'autres véroles qui ne ſont pas moins évidentes : lorſque, par exemple, un malade a eu des chancres ou une gonorrhée ſupprimée, & que quelque-temps après il lui ſurvient une fievre quarte, qui réſiſte pendant des années entieres à tous les fébrifuges ; une jauniſſe à la conjonctive ; une extinction de voix qui ſe diſſipe & qui revient alternativement ; l'atrophie de quelque partie, & principalement de celles de la génération ; l'engorgement ſquirrheux des glandes conglobées dans les adultes ; un vomiſſement habituel qui réſiſte à tous les remedes ; une ophthalmie opiniâtre ; la calloſité des paupieres ; le tintement d'oreille, & la ſurdité ſans cauſe évidente ; le tremblement de membres avant la vieilleſſe ; l'inſomnie habituelle ; le teint couperoſé ; l'hyperſarcoſe rebelle dans les ulceres ; la carnification des os de la face, &c. A la vérité ces ſymptomes peuvent être attribués à une autre cauſe qu'au virus vénérien ; mais on a obſervé cependant qu'ils ſont beaucoup plus familiers aux vérolés qu'à tout autre malade. Ainſi, lorſque ces ſymptomes auront été précédés par un des accidents primitifs dont j'ai parlé, on peut les regarder preſque comme des ſignes démonſtratifs de la vérole.

M. Vandermonde, dans ſa Critique de mon Ouvrage, a attaqué les réflexions que je viens de faire ſur les ſymptomes du ſecond genre qui caractériſent la vérole. » M. Fabre, dit-il, établit » enſuite, d'après M. Petit, la fievre quarte, la » jauniſſe de la conjonctive, l'extinction de voix

» qui

» qui ſe diſſipe & qui revient ſans cauſe mani-
» feſte, l'atrophie des parties de la génération,
» &c. comme des ſymptomes & des ſignes évi-
» dents de la vérole. Mais M. Fabre nous per-
» mettra de lui faire obſerver que toutes ces cir-
» conſtances ſe trouvent rarement réunies dans
» un même ſujet; & que, quand même il trou-
» veroit quelqu'un qui les réuniroit toutes, le
» diagnoſtique de la vérole n'en ſeroit pas moins
» équivoque. «

On voit que M. Vandermonde m'a attaqué d'une maniere ſuſpecte de mauvaiſe foi; il a tronqué mon texte, pour prêter à M. Petit une abſurdité groſſiere & ridicule. Ce célebre Chirurgien n'a jamais regardé les ſymptomes dont on vient de voir l'énumération, comme des ſignes évidents de vérole, *à moins qu'il n'y ait d'ailleurs quelque raiſon de ſoupçonner le virus.* Il n'a jamais penſé non plus qu'il fallût que tous ces ſymptomes fuſſent réunis dans un même ſujet pour caractériſer la vérole. Voici comme je me ſuis exprimé dans la premiere édition de cet Ouvrage: » Une autre conſidération, ai-je dit, qui
» peut encore ſervir de regle pour diſtinguer le
» caractere de la vérole, c'eſt que parmi les ſym-
» tomes de cette maladie qui ſont dans la claſſe
» des ſignes équivoques, il y en a qui ſont plus
» familiers à ceux en qui le virus fait des pro-
» grès imperceptibles; ces ſymptomes ſont, ſui-
» vant l'obſervation de M. Petit, la fievre quar-
» te, la jauniſſe de la conjonctive, &c. *Ainſi*, ai-
» je ajouté, *dans un cas où l'on a d'ailleurs quel-*
» *que raiſon de ſoupçonner la préſence du virus,*
» *s'il ſe rencontre quelqu'un de ces ſymptomes,*

» *on peut le regarder comme un ſigne démonſtratif* » *de la vérole.* «

Ces paroles préſentent, ſans doute, un ſens bien différent de celui que M. Vandermonde leur avoit prêté.

Cependant, parmi les ſymptomes que nous avons rangés ſous la premiere claſſe des ſignes démonſtratifs de la vérole, il y en a qu'on peut confondre avec d'autres ſemblables, qui dépendent d'une autre cauſe que du virus vénérien : on doit par conſéquent s'attacher à les diſtinguer, pour ne pas ſe tromper ſur le caractere de la maladie.

1°. On pourroit confondre, par exemple, les taches véroliques de la peau, avec les taches de rouſſeur qui viennent de naiſſance ou qui ſont cauſées par le ſoleil, avec les taches des femmes groſſes, & avec les taches pourprées, jaunes ou livides des ſcorbutiques ; mais il y a des ſignes propres qui diſtinguent ces différentes cauſes : & d'ailleurs, lorſque les taches de la peau ſont véroliques, elles ſont toujours accompagnées ou elles ont été précédées par quelque autre ſymptome vénérien, qui diſſipe toute incertitude à cet égard.

2°. On pourroit confondre les puſtules & les tubercules véroliques, avec les boutons qui viennent au viſage ; mais ces boutons ne viennent qu'au viſage, & aboutiſſent à une pointe qui ſuppure ; au lieu que les autres attaquent toutes les autres parties du corps, & principalement celles qui ſont garnies de poils & de cheveux.

M. Petit a établi, dans ſon Traité des Maladies des Os, des ſignes qui caractériſent encore plus particuliérement les puſtules véroliques. „ Il „ y en a de pluſieurs eſpeces, dit-il : les unes

„ ſont ſeches, les autres humides ; & tant les „ unes que les autres ſont plates ou élevées, ir- „ régulieres ou rondes, douloureuſes ou inſen- „ ſibles.

„ Les puſtules ſeches ſont auſſi de pluſieurs „ ſortes : il y en a qui ſont dartreuſes, vives ou „ farineuſes, écailleuſes & croûteuſes ; quel- „ ques-unes ſont jaunes, d'autres d'un rouge „ pourpré.

„ Les puſtules humides ſont ſuppurantes, ſai- „ gneuſes, ou mouillées par une ſéroſité rouſſâ- „ tre ; & de celles-là, les unes gardent le niveau „ de la peau, les autres ſont rongeantes avec „ ulcération profonde, & d'autres au contraire „ forment des boſſes & des élévations qui ren- „ dent la peau inégale & raboteuſe à leur cir- „ conférence.

„ Les puſtules rondes peuvent être humides „ ou ſeches, mais elles ſont preſque toujours „ petites ; les plus grandes le ſont comme le „ bout du doigt : il y en a de plus petites qui „ s'élevent en pointe, à la ſommité deſquelles il „ ſort une goutte de lymphe rouſſe preſque im- „ perceptible. Quelques-unes paroiſſent ſous la „ peau ou dans le corps de la peau ; celles-ci „ arrivent d'ordinaire immédiatement après les „ chancres ou les poulains avortés ; & elles ſont „ priſes par les malades pour ce qu'on nomme „ communément ébullition de ſang ; elles n'ul- „ cerent point la peau ; elles la rendent truitée, „ & lorſqu'elles ſe diſſipent, l'épiderme tombe „ en farine.

„ Les puſtules irrégulieres n'ont cette irrégu- „ larité, que parce que pluſieurs ſe ſont trouvées „ enſemble ; elles peuvent être du caractere de

„ toutes celles que nous avons décrites ci-de-
„ vant. Les puſtules indolentes ſont preſque tou-
„ tes celles qui arrivent après la diſparition des
„ poulains.

„ Les douloureuſes ſont toutes celles qui ſup-
„ purent, ou qui ſe déterminent à ſuppurer ;
„ elles cauſent de la douleur par l'âcreté du pus
„ qui s'y forme ou qui en découle. Il y a plu-
„ ſieurs de ces puſtules qui ſont élevées comme
„ de petits furoncles, & qui ne ſuppurent point ;
„ elles reſtent long-temps rouges & dures. Il y
„ en a d'autres qui ſuppurent comme le furon-
„ cle, & qui noirciſſent comme le charbon ; &
„ l'ulcere qui leur ſurvient eſt profond & diffi-
„ cile à guérir. On doit obſerver auſſi que les
„ puſtules ſuppurent ou ſont douloureuſes par
„ rapport à leur ſituation ; celles qui ſe forment
„ dans les replis des cuiſſes, à l'entrefeſſon, aux
„ bourſes, ſous la verge à l'endroit où elle ap-
„ puie ſur le ſcrotum, ſous les aiſſelles, derriere
„ les oreilles, ſont & plus douloureuſes, à cauſe
„ du frottement de ces parties, & plus ſuppu-
„ rantes, parce qu'elles ſe touchent mutuelle-
„ ment, & que l'une jette ſur l'autre ſon pus ou
„ ſa ſéroſité ; ce qui, joint au frottement, l'ir-
„ rite, l'échauffe, & l'enflamme. "

3°. Les ulceres véroliques des amygdales, du goſier, de la luette, de la langue, du palais, des gencives, &c. peuvent être confondus avec les ulceres ſcorbutiques, qui peuvent occuper les mêmes parties : mais on diſtingue les uns des autres, en ce que, dans la vérole, les ulceres de la bouche commencent ordinairement par attaquer les amygdales, & s'étendent ſucceſſivement juſqu'aux gencives ; au lieu que dans le ſcorbut les

ulceres commencent par les gencives, & parviennent ſucceſſivement juſqu'aux amygdales : en ce que les ulceres véroliques ont la baſe & les bords calleux, & non les ulceres ſcorbutiques : en ce que les ulceres véroliques ſont bornés, circonſcrits, ordinairement ronds, & n'occupent que certains endroits ; au lieu que les ſcorbutiques ont une figure irréguliere, s'étendent en rond & en largeur, & ravagent aſſez ſouvent tout l'intérieur de la bouche : en ce que les ulceres véroliques ſont creux, au lieu que les ſcorbutiques s'élevent & produiſent des chairs fongueuſes : en ce que les ulceres véroliques ont les bords rouges & le fond grisâtre, au lieu que les ſcorbutiques ſont toujours entiérement livides : enfin, en ce que les ulceres véroliques ſont accompagnés ou précédés par quelque autre ſigne de vérole, & que les ſcorbutiques le ſont des ſignes du ſcorbut.

4°. On pourroit confondre les douleurs véroliques avec les inquiétudes habituelles dans les jambes, qui obligent de les remuer continuellement, & avec le rhumatiſme, la goutte & la ſciatique ; mais ces différentes ſortes de douleurs ſe diſſipent, ou diminuent le plus ſouvent par la chaleur du lit, au lieu que les douleurs véroliques augmentent toujours par la même cauſe.

5°. L'exoſtoſe & l'hypéroſtoſe véroliques pourroient être confondues avec pluſieurs tumeurs oſſeuſes, qui ſont produites par d'autres cauſes, comme le cal difforme qui reſte quelquefois après la réunion des os fracturés, comme l'exoſtoſe qui ſurvient après une contuſion de l'os produite par un coup ou par une chûte, & comme une difformité naturelle de l'os ; mais on diſtingue aiſément le caractere de ces différentes tu-

meurs contre nature, par les ſignes commémoratifs, & par les ſymptomes qui peuvent les accompagner. On pourroit encore plus aiſément confondre l'exoſtoſe & l'hypéroſtoſe véroliques avec des tumeurs du même genre, qui dépendent des vices écrouelleux, cancéreux, ſcorbutiques & goutteux; mais on ne s'y méprend point, quand on conſidere les ſignes pathognomoniques de ces maladies, qui ſont différents de ceux de la vérole.

6°. La carie peut être indépendante de toute cauſe vénérienne, & alors elle peut ſuccéder à une exoſtoſe ou hypéroſtoſe rachitique, écrouelleuſe, ſcorbutique, cancéreuſe & goutteuſe; à un ulcere malin & contigu à l'os; à un abcès ſous le périoſte; & à la fracture ou à la contuſion violente de l'os; mais alors on diſtingue ces ſortes de caries par les ſignes propres à ces maux, & on ne les confond pas avec les caries véroliques, qui ſont toujours accompagnées de quelque autre ſymptome vénérien.

7°. Les os peuvent ſe fracturer au moindre effort, par deux cauſes qu'on pourroit confondre; ſavoir, par le virus vérolique, & par le virus cancéreux; mais dans ce cas on diſtingue la véritable cauſe du mal par les ſignes qui ſont propres à ces différentes maladies.

8°. Enfin, le ramolliſſement des os peut dépendre auſſi de deux cauſes, ou du vice écrouelleux, ou de la vérole; mais c'eſt également par les ſignes propres à ces maladies, qu'on diſtingue la nature de la cauſe qui a produit le mal.

C'eſt donc la préſence des différents ſymptomes dont j'ai parlé juſqu'ici, combinés d'une infinité de manieres, conjointement avec les cir-

conſtances qui les ont fait naître ; c'eſt, dis-je, la préſence de ces ſymptomes qui caractériſe évidemment la vérole confirmée. Mais il n'eſt pas toujours également facile de diſtinguer cette maladie : comme elle ſe cache ſous le voile de pluſieurs maladies dont le caractere n'a point de rapport immédiat & excluſif avec le virus vénérien, on a très-ſouvent beaucoup de peine à le reconnoître, comme je l'ai déja dit. Je vais donc tâcher d'applanir la plus grande partie des difficultés qu'on rencontre dans ces cas, par des regles fondées ſur l'expérience, & appuyées par des exemples.

## PREMIERE REGLE.

Dans les cas douteux il y a ſouvent des circonſtances qui peuvent fournir des lumieres dans le jugement que l'on doit porter ſur la nature du mal. Si, par exemple, après quelqu'un des accidents primitifs dont j'ai parlé, les ſymptomes d'une maladie, quoiqu'ils paroiſſent étrangers à la vérole, ſe ſont ſuccédés ſans interruption depuis l'époque de ces accidents juſqu'au moment préſent, on a droit de ſoupçonner la préſence du virus vénérien, comme j'ai fait dans le cas ſuivant.

Un homme âgé de trente-cinq à quarante ans avoit une tumeur énorme dans le bas-ventre ; c'étoit la rate devenue ſquirrheuſe, & dont le volume occupoit toute l'étendue de l'abdomen du côté gauche. Le malade étoit dans un état fâcheux ; la fievre lente, le dévoiement, l'inſomnie, l'enflure des extrémités, &c. faiſoient d'autant plus craindre une ſuite funeſte, qu'on avoit déja employé inutilement beaucoup de remedes.

Sur la queſtion que je fis au malade, s'il n'avoit jamais eu de maladies vénériennes, il ſe rappella qu'il avoit eu dix ans auparavant une gonorrhée, qui dura l'eſpace de trois ou quatre mois, & qui fut arrêtée par des injections aſtringentes; que peu de temps après il en ſuccéda une ſeconde & une troiſieme, qui ſe manifeſterent avec peu de douleur & d'inflammation, & dont l'écoulement ne dura chaque fois que dix ou douze jours, qu'immédiatement après il fut attaqué d'une fievre quarte, qui réſiſta pendant deux ans à tous les remedes qu'on employa pour la combattre, & qui ceſſa enfin lorſque la tumeur de la rate commença à paroître. Or, ſur cet expoſé, je me crus autoriſé à regarder cette maladie comme vénérieune; car, malgré l'éloignement de la premiere époque, je voyois que les divers accidents que le malade avoit éprouvés, formoient une chaîne continue qui tenoit à la premiere gonorrhée qui avoit été arrêtée par des injections. Auſſi l'événement juſtifia mon jugement; car le malade fut parfaitement guéri par les frictions mercurielles.

## SECONDE REGLE.

La vérole que les enfants apportent en naiſſant, ſe montre quelquefois avec tant d'évidence, qu'il n'y a perſonne qui ne puiſſe la reconnoître, ſur-tout lorſqu'elle paroît dès la naiſſance, ou immédiatement après. Mais d'autres fois elle ne ſe manifeſte qu'après pluſieurs années, & elle ſe cache ſous des formes qui paroiſſent étrangeres au virus, ou du moins qui font douter de ſon exiſtence. Dans des cas ſemblables on ne peut porter un jugement certain ſur la nature du mal, qu'en s'informant ſi le pere ou la mere ont

eu des maladies vénériennes ; quelle étoit leur eſpece, & de quelle maniere elles ont été traitées. Voici un exemple d'un pareil diagnoſtique, dans une réponſe de M. Petit à un mémoire à conſulter.

„ La jeune perſonne pour laquelle on nous „ conſulte, diſoit cet habile Chirurgien, eſt attaquée d'une tumeur lymphatique, que l'on a „ regardée comme ſcrophuleuſe, & que l'on croit „ être la ſuite d'un virus vénérien dégénéré. Ce „ qui a fait porter ce jugement, c'eſt que d'autres enfants de la même famille ont eu des „ maladies qui ſemblent tenir de ce caractere, „ & que d'ailleurs ont forme quelques ſoupçons „ ſur la conduite du pere, quoiqu'il ait paſſé par „ les remedes il y a trente ans, & que depuis „ il n'ait reſſenti aucune incommodité qu'on „ puiſſe abſolument regarder comme ſymptome „ de vérole. L'un des enfants eſt mort d'un abcès qui avoit carié l'os pierreux, & de tubercules ſuppurés dans le poumon. Il avoit outre „ cela de l'eau dans la poitrine, & pluſieurs „ glandes obſtruées, ſur-tout celles du méſentere qui étoient, dit-on, ſquirrheuſes : mais „ l'on voit tous les jours des enfants mourir avec „ des glandes obſtruées, ſans qu'ils ſoient pour „ cela infectés du virus vénérien. De plus, un „ abcès tel que celui qui avoit carié l'os pierreux, „ avoit pu par des reflux engorger les glandes „ du poumon ; & ces maladies-là produiſent enſuite l'hydropiſie de poitrine. La mort de cet „ enfant doit donc être de peu de conſidération, „ puiſqu'elle ne prouve en aucune maniere que „ la vérole ſoit la ſource des maux que l'on voit „ aujourd'hui dans cette famille.

„ Les dartres vives qui, depuis huit ans, affli-
„ gent le ſecond de ces enfants, dartres qui n'ont
„ encore cédé à aucun remede, peuvent, il eſt
„ vrai, avec les autres circonſtances, fournir
„ quelques raiſons probables; mais ce ſigne n'eſt
„ pas aſſez démonſtratif pour conclure ſur la
„ cauſe de ces différentes maladies. Ce qui peut
„ rendre la choſe certaine, & ce que l'on doit
„ principalement éclaircir, ce ſont les ſympto-
„ mes de vérole que le pere peut avoir eus, car
„ ſi nous trouvons des raiſons ſuffiſantes pour
„ prononcer qu'il a cette maladie, nous ne dou-
„ terons plus que les enfants ne ſoient entichés
„ du virus; que les tumeurs de l'un ne ſoient
„ véritablement produites par cette cauſe; que
„ les dartres du ſecond ne ſoient véroliques, &
„ que l'écoulement de la mere ne ſoit vénérien.

„ Nous demandons pour cet effet un plus
„ grand détail & de nouveaux éclairciſſements,
„ pour ſavoir exactement quelles maladies vé-
„ nériennes ont eu le pere & la mere, & la ma-
„ niere dont elles ont été traitées; & ſi, depuis
„ le traitement du mari, il n'a réellement eu,
„ comme on nous l'aſſure, aucun ſymptome de
„ vérole. C'eſt d'après ces éclairciſſements que
„ nous devons porter notre jugement, & preſ-
„ crire enſuite les différents traitements que nous
„ croyons convenir à chacun en particulier. En
„ attendant, nous nous contenterons d'indiquer
„ les remedes que demande la maladie pour
„ laquelle on a principalement conſulté. On em-
„ ploie ſouvent pour les écrouelles grand nom-
„ bre de remedes, ſans qu'ils produiſent l'effet
„ qu'on en attend. Le remede de Rotrou eſt ce-
„ lui qui, juſqu'à préſent, ſemble avoir mieux

„ mérite le titre de ſpécifique contre cette ma-
„ ladie : c'eſt auſſi celui que nous recomman-
„ dons préférablement à tout autre. Si la mala-
„ die n'eſt compliquée d'aucun levain vérolique,
„ on peut en eſpérer la guériſon avec le ſecours
„ de ce remede ; mais ſi le mal eſt produit par le
„ virus vénérien, on ne doit l'attendre que de
„ l'uſage des anti-vénériens. Nous remettons à en-
„ trer dans le détail qui conviendroit dans ce cas-
„ là, lorſqu'on nous aura donné les éclairciſ-
„ ſements que nous demandons, & ſans leſquels
„ nous ne pouvons rien dire ſur la nature de la
„ maladie, & ſur les remedes que l'on doit em-
„ ployer pour la guérir.

## *RÉFLEXIONS.*

La prudence du jugement de M. Petit, dans cette conſultation, eſt digne d'être remarquée. Les ſymptomes qui affligeoient les deux enfants, dont il eſt parlé, ni l'écoulement de la mere, n'étoient point d'une nature à faire décider que le virus vénérien en fût la cauſe : ce n'étoit que ſur le caractere des accidents véroliques que le pere avoit eus, & ſur la maniere dont ils avoient été traités, qu'on pouvoit porter un jugement certain. Si, par exemple, cet homme avoit eu une gonorrhée ſupprimée par quelque cauſe que ce ſoit, & enſuite des poireaux, ou bien des chancres & un poulain avorté, & enſuite des puſtules, &c. & ſi, pour traiter cette vérole, on avoit employé la méthode de l'extinction, ou bien quelque préparation mercurielle priſe intérieurement ; alors, malgré le

long eſpace de temps pendant lequel le pere paroiſſoit avoir joui d'une bonne ſanté, on auroit pu ſoupçonner la vérole dans les enfants. M. Petit propoſe encore indirectement un autre moyen de connoître ſi la maladie de l'enfant qui avoit une tumeur lymphatique, dépendoit du virus vénérien : il conſeille d'employer pour cet enfant les remedes de Rotrou ; & il dit que ſi la maladie n'eſt compliquée d'aucun levain vérolique, on peut en eſpérer la guériſon avec le ſecours de ce remede ; & que ſi le mal eſt produit par le virus vénérien, ces mêmes remedes n'auront aucun ſuccès. Mais nous croyons cette maniere de juger du caractere d'une pareille maladie, fort incertaine ; car il pouvoit bien arriver que le remede de Rotrou n'eût point guéri la tumeur lymphatique de cet enfant, quoiqu'elle ne fût point vénérienne.

## TROISIEME REGLE.

J'ai dit que les véroles qui ſuccedent aux gonorrhées n'ont jamais des ſymptomes auſſi marqués que celles qui ſont la ſuite des chancres, & que ces ſymptomes ne ſe manifeſtent jamais ſuivant les degrés d'affinité qui ont été aſſignés dans le chapitre précédent, entre le virus & nos humeurs : auſſi, dans ce cas, faut-il avoir beaucoup d'expérience dans la pratique des maladies vénériennes pour diſtinguer le véritable caractere du mal, comme on va le voir par les réponſes de M. Petit aux mémoires ſuivants.

Un homme âgé de quarante ans appercevoit depuis environ un an, une ſi grande atrophie dans les parties extérieures de la génération,

qu'elles n'étoient plus reconnoiſſables, en les comparant à l'état où elles étoient auparavant. A peine les diſtinguoit-on, & le malade avoit autant de peine à ſatisfaire au devoir du mariage, qu'il y trouvoit autrefois de plaiſir & de facilité. Mais ce déſordre ne ſe bornoit point à la verge ni aux teſticules; la veſſie étoit attaquée du même vice: ce que l'on avoit reconnu, non ſeulement par la ſonde, mais encore par la néceſſité où le malade ſe trouvoit d'uriner très-ſouvent, & peu à chaque fois. Les autres parties de ſon corps conſervoient leur embonpoint naturel. Le malade diſoit n'avoir eu d'autre mal vénérien qu'une chaude-piſſe à l'âge de vingt-quatre ans, qui avoit été long-temps à ſe guérir.

*RÉPONSE.*

„ Quoique la maladie pour laquelle on me „ conſulte ſoit rare, elle n'eſt pas cependant ex- „ traordinaire; elle arrive même à d'autres par- „ ties du corps. J'ai vu l'œil, d'un côté ſeule- „ ment, s'exténuer, & l'ouverture des paupieres „ devenir ſi petite, en ſe rapprochant par leurs „ bords, qu'à peine on pouvoit appercevoir le „ globe de l'œil. A d'autres, j'ai vu le nez & „ les levres rapetiſſées, l'anus ſe retrécir; & je „ traite actuellement une Dame à qui les parties ex- „ térieures de la génération ſont devenues, par „ degrés, ſi petites, qu'à peine on peut y intro- „ duire une ſonde: ce qu'il y a de particulier, „ c'eſt qu'il n'y a point de douleur. Les parties „ génitales du malade pour lequel on me con- „ ſulte ſont attaquées du même mal; la veſſie a „ perdu ſon étendue naturelle, dans la même „ proportion que la verge & les teſticules ont

„ perdu la leur. Les ſymptomes d'un mal ſi étonnant ne ſont pas ſi cachés que la cauſe qui l'a produit. Le virus vénérien eſt ſouvent cette cauſe ; & alors on peut eſpérer la guériſon, en employant le remede ſpécifique. Le malade dont il s'agit eſt dans ce cas ; je penſe que la conſomption qui attaque en lui les parties de la génération & la veſſie, eſt produite par la vérole ; car premiérement il a employé inutilement toutes les autres reſſources de l'art : en ſecond lieu, il a eu une chaude-piſſe qui a duré long-temps, ſoit par ſa propre malignité, ſoit par la mauvaiſe adminiſtration des remedes & du régime : c'eſt pourquoi mon avis eſt que le malade ſoit ſaigné, purgé, & long-temps baigné, en obſervant toutes les circonſtances qui rendent les bains utiles ; enſuite on lui donnera des frictions non fortes ni multipliées, mais proportionnées à ſon mal & à ſon tempérament, pour lui procurer un flux de bouche long & très-doux. "

## RÉFLEXIONS.

Un phénomene qui a toujours lieu de ſurprendre, c'eſt qu'il ſe manifeſte des ſymptomes vénériens bien caractériſés, & quelquefois très-graves, ſeize ans après qu'on a eu une gonorrhée qu'on a cru bien guérie, comme il eſt arrivé à la perſonne dont il eſt queſtion dans la conſultation précédente : cela prouve qu'on ne ſauroit être trop attentif dans le traitement de ces accidents primitifs, qu'on regarde le plus ſouvent comme des bagatelles, & qui ont quelquefois des ſuites fâcheuſes. Combien de perſonnes qui ſe confient

aux charlatans, ſont-elles menacées de pareils malheurs ! On voit encore par-là que le virus peut reſter comme aſſoupi & caché pendant un long eſpace de temps, ſans altérer la ſanté, & qu'enſuite il ſe déclare au dehors par des effets bien marqués.

L'effet du virus, dans le malade dont il s'agit, eſt des plus ſinguliers; il paroît que cet effet n'eſt autre choſe qu'une conſtriction qui ſurvient d'une manière inſenſible dans certaines parties membraneuſes, aponévrotiques, tendineuſes & muſculeuſes: cette conſtriction ne cauſe aucune douleur, ni en ſe formant, ni lorſqu'elle eſt parvenue à ſon dernier période. Je crois que c'eſt le même effet qui arrive dans le canal de l'uretre après une gonorrhée, & qui cauſe la ſtrangurie vénérienne dans le plus grand nombre des cas, comme je l'ai dit en parlant de cette maladie.

On pourroit demander ſi des parties, ainſi atrophiées ou rapetiſſées, peuvent être rétablies dans leur état naturel en détruiſant la cauſe qui avoit produit l'accident: je réponds que cela arrive ainſi; car j'ai traité moi-même un jeune homme, dont un teſticule étoit devenu auſſi petit qu'une noiſette médiocre, à la ſuite d'une gonorrhée qui étoit tombée dans les bourſes. A la fin du traitement, le teſticule affecté avoit tellement augmenté de volume, qu'il égaloit, à peu de choſe près, la groſſeur de l'autre: & je ne doute point qu'une ouverture comme celle de la bouche, des narines, des paupieres, de la vulve, de l'anus, ne s'agrandiſſe également, lorſqu'on détruit la cauſe vénérienne qui l'avait retrécie. Venons à la ſeconde conſultation, qui prouve que la vérole

eſt très-ſouvent difficile à connoître, lorſqu'elle eſt la ſuite d'une gonorrhée.

*Réponſe de M. Petit.*

„ Je ne puis m'empêcher de ſoupçonner la go-
„ norrhée que M.... a eue il y a ſept ans,
„ d'être la cauſe de l'écoulement virulent dont
„ Madame ſa quatrieme femme eſt actuellement
„ incommodée.

„ La chaude-piſſe n'eſt pas une maladie dont
„ la guériſon ſoit toujours bien aſſurée, parti-
„ culiérement lorſqu'elle a été long-temps à ſe dé-
„ clarer, comme celle du malade, & qu'elle a été
„ guérie en peu de temps, & arrêtée avec des
„ injections aſtringentes; méthode la plus per-
„ nicieuſe qu'on puiſſe employer, puiſqu'on ſup-
„ prime l'écoulement avant que la dépuration
„ des humeurs ſoit parfaite. Je crois donc que
„ M.... n'a pas été entiérement délivré du vi-
„ rus, & qu'il ſe peut bien que la goutte, dont
„ il eſt incommodé de temps à autre, ſoit moins
„ une affection héréditaire qu'acquiſe; car on
„ ſait combien il y a d'analogie entre le virus
„ vénérien & la cauſe de la goutte. La lymphe,
„ ou la ſynovie épaiſſie dans cette derniere ma-
„ ladie, peut bien être devenue telle par le vi-
„ rus, comme par tout autre acide; de plus, ces
„ deux maladies ſont ſouvent alliance; car nous
„ avons vu pluſieurs fois ſur les jointures des
„ fluxions goutteuſes véroliques promptement gué-
„ ries par les anti-vénériennes.

„ La ſeconde femme de M.... a été affligée
„ de fleurs blanches, & eſt morte pulmonique,
„ c'eſt-à-dire

„ c'eſt-à-dire d'un ulcère au poumon. Qui ſait ſi „ les fleurs blanches étoient ſimples ou malignes ? „ & qui peut aſſurer que l'ulcere du poumon „ n'étoit pas vénérien ?

„ La troiſieme femme morte de la petite vérole „ & du pourpre, ne nous fait naître par elle-„ même aucun ſoupçon ; cependant les dartres „ & gales, les fluxions ſur les yeux, ſur les levres „ & derriere les oreilles d'une petite fille de trois „ ans, née de ce troiſieme mariage, pourroient „ appuyer notre ſentiment : mais nous avons „ quelque choſe de plus certain dans la gonor-„ rhée virulente de la quatrieme femme. Il faut „ remarquer que c'étoit une jeune perſonne de „ ſeize ans, forte & robuſte, jouiſſant d'une par-„ faite ſanté avant ſon mariage, & n'ayant ja-„ mais été ſujette aux pâles couleurs, ni aux „ fleurs blanches : depuis elle ſe trouve attaquée „ d'un écoulement abondant de matiere jaune „ & verte, accompagné de gerçure au dedans „ des cuiſſes, de cuiſſons ardentes en urinant, „ & même de très-grandes difficultés d'uriner ; „ leſquels ſymptomes, au lieu de diminuer dans „ le temps des regles, redoublent & augmen-„ tent conſidérablement. Y a-t-il une maladie „ qui reſſemble plus parfaitement à la gonor-„ rhée ? Faut-il ajouter que le mal perſévere „ malgré l'uſage des remedes généraux ; qu'il s'y „ joint des laſſitudes, accablement, tiraillement „ de poitrine, dérangement du flux menſtruel ; „ que la couleur de la peau eſt changée, & que la „ malade maigrit conſidérablement ? Enfin on „ ſera pleinement convaincu que cet écoule-„ ment, & tout ce qui l'accompagne, eſt véné-„ rien ; quand on remarquera que les remedes

„ anti-vénériens ont ſoulagé Madame, & que
„ depuis que la ſaiſon en a fait diſcontinuer l'u-
„ ſage, tous les ſymptomes ont reparu auſſi vi-
„ vement que jamais, excepté les cuiſſons.

„ Le caractere de la maladie étant bien conſ-
„ taté par ce qui vient d'être dit, le traitement
„ qui lui convient conſiſte en préparations par
„ les ſaignées, les purgatifs, les bains domeſti-
„ ques, les bouillons rafraîchiſſants & le régi-
„ me, pour parvenir à l'uſage des frictions mer-
„ curielles. Il faudroit bien être inſtruit de la
„ vraie ſituation de la malade pour pouvoir preſ-
„ crire avec plus de préciſion, l'ordre que l'on
„ doit obſerver dans l'adminiſtration de ces re-
„ medes. C'eſt à ceux qui ſeront chargés du trai-
„ tement à ſe conduire ſuivant les ſymptomes de
„ la maladie, le tempérament de la malade, &
„ les effets du remede. "

## RÉFLEXIONS.

Un phénomene digne d'attention, c'eſt qu'un homme qui aura eu une chaude-piſſe avortée ou mal traitée, ou ſupprimée, & qui lui aura infecté la maſſe du ſang depuis un long eſpace de temps, jouiſſe cependant, en apparence, d'une bonne ſanté, tandis qu'il donnera du mal à pluſieurs femmes qu'il verra ſucceſſivement. C'eſt ce qu'on voit arriver très-fréquemment, & ce qui rend le diagnoſtique de la vérole beaucoup plus difficile, parce qu'on eſt toujours porté à croire qu'un homme qui paroît ſain ne ſauroit donner du mal. L'homme qui fait le ſujet de cette conſultation étoit dans ce cas, quoique néanmoins on pût ſoupçonner que la goutte dont il étoit incom-

modé de temps à autre, fût moins une affection héréditaire que dépendante du virus, comme M. Petit le dit dans ſa réponſe.

La ſeconde femme de cet homme avoit eu des fleurs blanches, & étoit morte d'un ulcere au poumon. Il eſt vrai qu'on ne pouvoit pas attribuer ces accidents excluſivement au virus. Mais qu'on faſſe attention que lorſqu'on préſume qu'un mari a la vérole, on peut ſoupçonner que les ſymptomes qui ſurviennent à la femme, ſans autre cauſe manifeſte, dépendent du virus vénérien, quoiqu'ils paroiſſent étrangers à la vérole, ſur-tout lorſque l'expérience prouve d'ailleurs que ces mêmes ſymptomes ne ſont point abſolument incompatibles avec ce virus. Or, il y a tant d'exemples que cette cauſe produit la pulmonie, que M. Petit pouvoit bien ſoupçonner que la maladie de cette femme dépendoit du virus que ſon mari pouvoit lui avoir communiqué.

La troiſieme femme étoit morte de la petite vérole & du pourpre. Il eſt vrai que ces maladies ne pouvoient par elles-mêmes fournir aucun ſoupçon touchant le virus vénérien ; mais il étoit né de cette femme une petite fille qui avoit les ſymptomes les plus marqués des écrouelles ; ce qu'on avoit droit de regarder comme l'effet d'un virus dégénéré.

Mais de tous les ſymptomes vénériens qui ont affligé ces différentes femmes, ceux de la quatrieme étoient les plus marqués. M. Petit fait remarquer que c'étoit une jeune perſonne de ſeize ans, forte & robuſte, jouiſſant d'une bonne ſanté avant ſon mariage, & n'ayant jamais été ſujette aux fleurs blanches, ni aux pâles couleurs, & que depuis elle ſe trouvoit attaquée d'un écou-

lement abondant de matiere jaune & verte, & de tous les autres ſymptomes qui accompagnoient cet écoulement. Or, il étoit bien naturel de rapporter ce changement d'état à la gonorrhée du mari ; qui étoit d'une nature à donner la vérole, & qui avoit été d'ailleurs ſupprimée par des injections.

## QUATRIEME REGLE.

Une autre circonſtance qui augmente la difficulté de reconnoître le caractere de la vérole, c'eſt l'uſage des remedes qui ne ſont que palliatifs. Lorſqu'un malade a des chancres, s'il ne fait aucun remede, le virus fait les progrès qu'il a coutume de faire, & la vérole ſe manifeſte en peu de temps par les ſignes les plus marqués : mais ſi le malade a recours à ceux qui s'imaginent que faire diſparoître promptement les chancres, ou une gonorrhée, c'eſt les guérir radicalement; les remedes qu'il prend, & qui pallient ſon mal, en affoibliſſant l'activité du virus, & même quelquefois en changeant ſa nature ou ſon mode, effacent tous les ſymptomes, & procurent au malade une ſanté apparente. Mais, plus ou moins long-temps après, il revient d'autres ſymptomes qui, le plus ſouvent, n'ont aucun rapport avec les premiers, & qui paroiſſent même étrangers à la vérole. Dans la réponſe ſuivante de M. Petit à un mémoire, on voit que les remedes palliatifs ſont capables de faire prendre le change ſur le caractere de la vérole.

## *RÉPONSE.*

„ Par le récit que le malade fait des différen-
„ tes indiſpoſitions qu'il a eues depuis l'âge de

„ vingt-deux ans juſqu'à celui de vingt-ſix, on „ ne peut aucunement lever les doutes où il eſt „ ſur ſon état. Ce n'eſt que par le détail qu'il fait „ de pluſieurs maladies qu'il a eues depuis cette „ derniere époque, & par la façon dont elles ont „ été traitées, que l'on peut avancer ſurement ce „ que l'on doit en penſer.

„ La ſuite de tous les événements qu'il rap- „ porte prouve que depuis ſa premiere maladie „ vénérienne il a toujours eu, & a même encore „ la vérole; car il n'a jamais été guéri radica- „ lement. Cette preuve conſiſte 1°. en ce que, „ dans toutes ſes maladies, on ne lui a fait au- „ cune préparation avant de le traiter: 2°. en ce „ qu'il a été traité par la panacée dans quelques- „ unes, & par extinction dans les autres; trai- „ tements preſque toujours infideles, lors même „ qu'ils ont été précédés par les préparations les „ plus exactes: 3°. en ce qu'après chaque traite- „ ment il lui eſt toujours reſté quelque ſymptome „ vénérien.

„ La premiere maladie qu'il a eue, fut une „ chaude-piſſe, accompagnée de pluſieurs chan- „ cres: on peut aſſurer que dès-lors il avoit la „ vérole, & qu'il auroit dû paſſer par les grands „ remedes. On s'eſt contenté ſeulement de lui „ donner la panacée & quelques purgations, qui „ ont diſſipé ces accidents: mais on n'a pas fait „ attention à un dévoiement qui lui eſt reſté, & „ qui ſe renouvelloit de temps en temps.

„ En ſecond lieu, il gagna un chancre & deux „ poulains, qui ne vinrent point en ſuppuration: „ ſignes très-caractériſtiques de la vérole, pour „ laquelle, ſans préparation quelconque, on lui

» donna indiſcretement une friction avec une » forte doſe d'onguent, qui lui procura le flux de » bouche pendant pluſieurs jours. Ce traitement » fini, le malade ſe crut guéri; mais la dureté » qui reſtoit au chancre, la groſſeur d'un des » bubons, & les douleurs qu'il reſſentoit, prou- » vent bien qu'il ne l'étoit pas.

» Quelque temps après il reprit encore de nou- » veaux chancres, qui diſparurent ſans aucun » remede. Cette guériſon apparente fut ſuivie » de douleurs qui ſe firent ſentir dans les bras, » dans les cuiſſes & dans les jambes. Un an » après il lui ſurvint de nouveaux chancres au » prépuce; il fut traité par extinction, ne fut » point baigné, & à la fin il s'eſt trouvé guéri, » excepté que ſes douleurs & ſon ancien bubon » lui ſont reſtés.

» Enfin la derniere maladie que le malade a » eue a été une chaude-piſſe très-violente, & » pour laquelle il a été traité par extinction; » mais quoique par ce traitement la groſſeur qu'il » avoit dans l'aine ſe ſoit fondue, il lui eſt cepen- » dant reſté quelques élancements qu'il reſſent de » temps en temps dans cette partie.

» Quoiqu'il ſoit poſſible que cette derniere » chaude-piſſe fût un ancien écoulement mal guéri » & renouvellé, on ne doit point être ſurpris ſi la » perſonne que le malade a vue ne paroît point » en avoir; car il ſuffit que cette femme eût la » vérole pour communiquer indiſtinctement tous » les ſymptomes de cette maladie: & dans ce » cas on peut peut prendre une chaude-piſſe » d'une perſonne qui ne l'a pas.

» Outre ce qui vient d'être dit, le malade a eu

„ & a encore des boutons au menton & au nez : „ ces boutons, en ſuppurant, ont fait tomber des „ poils de la barbe : on ſait que la chûte des poils „ eſt un ſigne non équivoque de la vérole, ſur- „ tout dans le cas dont il s'agit ; & ſi ce ſymp- „ tome exiſte actuellement, on peut par conſé- „ quent décider que le malade eſt attaqué de cette „ maladie.

» L'irrégularité avec laquelle il a été traité, & » l'état où il s'eſt trouvé après chaque traitement, » ne laiſſe donc aucun doute ſur l'exiſtence du » virus dans ſon ſang, & ſur la néceſſité où il » eſt d'être traité méthodiquement, pour être sûr » de ſa guériſon. Je ne connois point de moyens » plus efficaces que le traitement par la saliva- » tion, précédé de préparations bien ſuivies, & » de l'adminiſtration des frictions mercurielles » bien ménagées, ſuivant la délicateſſe du ma- » lade, & ſon foible tempérament. Pour cela, » il ſera d'abord ſaigné & purgé ; enſuite il pren- » dra ving-quatre ou trente bains, dans chacun » deſquels il boira un bouillon rafraîchiſſant. Les » bains finis, il ſera ſaigné & purgé de nouveau, » après quoi on lui donnera des frictions pour » lui procurer la ſalivation : mais il eſt eſſentiel » d'éviter que cette ſalivation ſoit trop violente, » afin de l'entretenir plus long-temps, & de pou- » voir donner au malade un plus grand nom- » bre de frictions. C'eſt à celui qui ſera chargé du » traitement, à ménager toutes ces choſes avec » prudence, afin de lui procurer une guériſon » certaine. «

## RÉFLEXIONS.

L'expérience prouve en effet, que les remedes qui pallient les accidents primitifs de la vérole, changent la nature du virus, & le font dégénérer plus ou moins; de ſorte qu'il vient un temps où il ſe montre ſous des formes étrangeres à la vérole, qui le cachent aux yeux de ceux qui ne ſont point accoutumés à diſtinguer ſes métamorphoſes. J'ai connu un homme âgé de plus de ſoixante ans, & qui depuis ſa jeuneſſe juſqu'à quarante ans eut pluſieurs chaudes-piſſes, dont la plupart furent traitées par des remedes mercuriels pris intérieurement, & arrêtées avec des injections, après dix ou douze jours d'écoulement. Lorſque l'âge eut amorti ſes paſſions, il vécut plus ſagement, & il jouit, pendant dix ou douze ans, d'une très-bonne ſanté. Après ce temps il lui ſurvint des douleurs de rhumatiſme en différentes parties du corps, qui le faiſoient beaucoup ſouffrir. Le malade, & ceux qui le virent, ne ſoupçonnerent, comme on peut le penſer, que les cauſes générales de cette maladie; & il fut traité en conſéquence: mais rien ne le ſoulagea. Ce rhumatiſme fut ainſi opiniâtre pendant pluſieurs années: le malade ſouffroit tantôt plus, tantôt moins, & il maigrit beaucoup. Enſuite il fut attaqué d'un gros rhume, qui lui dura plus de deux ans; ſes crachats étoient tantôt verds, & tantôt jaunes, & fort épais; mais ſes douleurs de rhumatiſme étoient entiérement diſſipées depuis que la poitrine étoit affectée. Je le vis dans ce temps-là; je lui fis des queſtions ſur ſa vie paſſée;

il m'apprit ce que j'ai dit ci-devant. Je lui fis entrevoir dès-lors que je ſoupçonnois les gonorrhées qu'il avoit eues autrefois, d'être la cauſe de ſon rhumatiſme & de l'affection de ſa poitrine : mais il rejeta bien loin ce ſoupçon. Plus d'un an après il m'envoya chercher pour me demander avis ſur des accidents nouveaux qui lui étoient ſurvenus. Sa poitrine alloit beaucoup mieux depuis quelque temps ; mais il lui avoit paru un écoulement purulent par la verge, ſans l'avoir gagné nouvellement par le commerce d'aucune femme ; & il avoit de plus les premiers accidents de la ſtrangurie, c'eſt-à-dire qu'il ne rendoit ſes urines que goutte à goutte, & avec beaucoup d'efforts & de douleur. Je lui introduiſis une bougie dans l'uretre, & je reconnus que c'étoit la proſtate gonflée & dure qui s'oppoſoit au paſſage des urines. Je lui confirmai alors mon premier jugement, en l'appuyant ſur des ſignes auſſi évidents que ceux qu'il éprouvoit ; mais je ne pus jamais le convaincre : il paſſa une année dans les tourments les plus cruels, au bout duquel temps il mourut.

Je reviens à la conſultation qui a donné lieu à cette hiſtoire. Si le malade qui conſultoit M. Petit n'avoit point fait de remedes palliatifs à chaque accident qui lui ſurvenoit, le virus auroit peut-être fait en lui un progrès bien caractériſé & ſuivi, & ſa maladie n'auroit point été équivoque. Peut-être que ces mêmes accidents auroient été plus graves, & par conſéquent plus fâcheux ; mais cela n'auroit pas rendu ſon état plus dangereux qu'il n'étoit, parce qu'auſſi-tôt que le mal ſe ſeroit montré avec un caractere décidé, on y auroit

apporté le remede néceſſaire : au lieu que par l'adminiſtration de pluſieurs remedes palliatifs il a couru le riſque que le virus n'étant pas entiérement détruit, ait attaqué des parties néceſſaires à la vie, comme cela eſt arrivé au malade dont je viens de parler.



# CHAPITRE VIII.

## *Suite du Diagnoſtique de la Vérole.*

### CINQUIEME REGLE.

CE n'eſt pas toujours la préſence de quelque accident grave, qui doit faire reconnoître l'exiſtence de la vérole, & faire condamner un malade à paſſer par les grands remedes. Si, par exemple, une perſonne a un écoulement qui réſiſte depuis pluſieurs années à tous les remedes qui ſemblent les mieux appropriés, non ſeulement on doit juger que le virus qui a infecté la maſſe du ſang, entretient cette gonorrhée habituelle, & rend infructueux tous les remedes avec leſquels on la combat; mais encore on doit inſiſter ſur la néceſſité du grand remede, parce que l'expérience nous apprend que ces ſortes d'accidents, quoique légers en apparence, donnent lieu tôt ou tard à d'autres accidents plus graves, comme la ſtrangurie vénérienne, l'abcès ou les fiſtules au périnée, & l'infection générale de la maſſe du ſang; d'où il peut réſulter toutes ſortes de maladies fâcheuſes. Voici deux exemples d'un pareil diagnoſtique, tirés des conſultations de M. Petit.

Le malade pour lequel on conſultoit, avoit une gonorrhée depuis ſix ans. Elle fut traitée à Paris par un habile Chirurgien, qui au bout d'un mois dit au malade qu'il pouvoit partir : ce qu'il fit. Etant en chemin pour aller rejoindre ſon régiment, il s'apperçut que l'écoulement avoit re-

paru : il fit de nouveaux remedes qui n'eurent aucun ſuccès, & ſon écoulement duroit toujours. Etant arrivé à Toulouſe, il y conſulta un Chirurgien qui lui donna pluſieurs remedes mercuriels, aſtringents, deſſiccatifs, des bouillons, du lait pendant long-temps, enfin beaucoup d'injections, & le tout ſans ſuccès. Le malade ne ſouffroit ni dans l'érection, ni en urinant ; mais il ſentoit quelquefois un petit picotement à l'endroit du vérumontanum : il ſortoit dans les 24 heures cinq ou ſix gouttes d'une matiere glutineuſe, légérement colorée de jaune. Le malade n'avoit jamais eu d'autres accidents vénériens, & avoit d'ailleurs vécu fort ſagement : il demandoit à M. Petit quels remedes il pourroit faire pour parvenir à une cure radicale.

## *RÉPONSE.*

» La maladie de M..... eſt d'un caractere » plus grave qu'une ſimple chaude-piſſe : c'eſt le » jugement qu'on auroit dû en porter dès la ſe- » conde apparition de l'écoulement. Du moins la » longueur du temps qu'il perſiſte, auroit dû faire » ſoupçonner à ceux qui ont vu le malade, que » le virus qui infecte la maſſe du ſang s'oppoſe à » la guériſon de l'ulcere qui fournit la matiere. » Car enfin, il ſeroit inoui qu'un pareil ulcere, » qui ne ſeroit compliqué d'aucun vice intérieur, » pût réſiſter à tous les remedes qu'on a faits & » à un ſi long eſpace de temps. Ainſi le conſeil » le plus ſalutaire que je puiſſe donner au ma- » lade, eſt de paſſer par les remedes, s'il veut » guérir radicalement : car à préſent ſon unique » objet ne doit point être d'arrêter l'écoulement, » mais de détruire le vice qui l'entretient. «

## RÉFLEXIONS.

Dès qu'une gonorrhée s'eſt arrêtée une ou pluſieurs fois pendant un certain temps, & qu'elle a reparu enſuite, elle eſt toujours plus difficile à guérir, parce que la ſuppreſſion de l'écoulement a infecté la maſſe du ſang, & que ce vice intérieur devient un obſtacle à la guériſon de l'ulcere. Dans des cas ſemblables on a beau preſcrire les remedes les mieux appropriés & les plus efficaces pour arrêter ces écoulements, on en vient rarement à bout; ou du moins, ſi on les arrête pour un temps, ils reparoiſſent enſuite d'eux-mêmes, ou à la moindre occaſion qui détermine le virus à ſe développer de nouveau. Pour obtenir une guériſon radicale, on doit donc engager les malades à paſſer par les grands remedes. Ce n'eſt pas qu'on puiſſe ſe flatter que l'écoulement ceſſe, ou ſe tariſſe pendant le traitement; quelquefois au contraire il devient plus abondant: mais après la convaleſcence, quelques remedes aſtringents ou toniques le guériſſent pour toujours; ce qu'ils ne pouvoient pas faire avant que l'adminiſtration du mercure eût détruit le virus qui entretenoit l'ulcere qui fourniſſoit la matiere.

Mais il n'eſt pas toujours aiſé de perſuader aux malades de ſubir les grands remedes pour une incommodité qui leur paroît ſi légere, qui ne les gêne point le plus ſouvent, & qui ſemble ne porter aucune atteinte à leur ſanté. Cependant il n'eſt pas moins vrai, comme l'expérience le prouve journellement, que s'ils ne prennent pas ce parti, ils s'expoſent, non ſeulement à rendre une femme & des enfants malheureux, en

leur communiquant la vérole, mais encore à paſſer eux-mêmes une vie valétudinaire & ſouffrante, qui eſt plus ou moins abrégée par les accidents qu'ils éprouvent.

Second exemple. M. Petit, étant conſulté par un Chirurgien de province pour une ancienne gonorrhée, lui répondit :

» Monſieur, un ulcere qui ſuppure depuis » deux ans, à la ſuite d'une chaude-piſſe, & » qui a réſiſté au temps & aux remedes avec » leſquels on l'a combattu, ne peut être regardé » que comme ſymptome de vérole. Les rafraî- » chiſſants, les ſudorifiques & les purgatifs ont » pallié ſucceſſivement le vice local, mais ils ne » l'ont point détruit ; & comme les frictions mer- » curielles qu'on a employées l'été dernier ont » paru plus efficaces que les autres remedes, on » a lieu de croire que la cauſe du mal eſt le vi- » rus ; & que le mercure, adminiſtré ſuivant une » méthode plus réguliere, pourra guérir radi- » calement. C'eſt tout ce qu'on peut conſeiller » de plus convenable ; & je conjure le malade de » s'y déterminer le plutôt qu'il lui ſera poſſible, » la ſaiſon étant très-favorable, tant pour les » préparations & l'adminiſtration du remede, que » pour le rétabliſſement de ſa ſanté. On réuſſira » ſans doute, malgré l'affection mélancolique » qui me paroît avoir toujours été le fond de » ſon tempérament, à laquelle on aura cepen- » dant égard. La confiance qu'il doit avoir en » vous, Monſieur, doit le raſſurer ſur les événe- » ments, & contenir ſon eſprit dans une aſſiette » tranquille : perſonne ne peut mieux que vous » concilier les différentes indications qui pour- » roient naître, tant de la délicateſſe de ſon

» tempérament, que de l'état de ſa maladie. «

## *RÉFLEXIONS.*

M. Petit, pour établir dans cette conſultation la néceſſité où étoit le malade de paſſer par les grands remedes, emploie une raiſon qui mérite beaucoup d'attention : c'eſt que les frictions mercurielles, quoiqu'employées ſans méthode, avoient produit un effet plus ſalutaire dans le malade en queſtion, que tous les autres remedes; il étoit naturel de conclure de-là, que le mercure, adminiſtré ſuivant une méthode plus réguliere, le guériroit radicalement. Au reſte, il eſt bon d'obſerver en paſſant, que le jugement que M. Petit porte ſur la nature de cette maladie, n'eſt point intéreſſé, puiſqu'il s'exprime de maniere à engager le malade à donner ſa confiance à ſon Chirurgien ordinaire.

## SIXIEME REGLE.

La difficulté de diſtinguer le caractere de la vérole, ne conſiſte pas toujours ſeulement dans l'obſcurité des ſymptomes équivoques. On pourroit en certains cas, malgré cette obſcurité, reconnoître la maladie, ſi un mari ou une femme avouoient ſincérement les accidents vénériens qui ont précédé leur état préſent : mais ſouvent, dans de ſemblables circonſtances, la timidité de l'un ou de l'autre, ou quelqu'autre raiſon particuliere, les empêche de faire de pareils aveux. Mais un Chirurgien conſommé dans la pratique, n'eſt point la dupe de cette mauvaiſe foi : en voici un exemple dans le mémoire ſuivant.

Une fille robuſte & graſſe ſe maria, à l'âge

de dix-neuf ans, avec un jeune homme du même âge. Celui-ci avoit au front quelques échauffements ou petits boutons, auxquels on ne fit point attention, étant d'ailleurs bien conſtitué, & paroiſſant ſain : il aſſuroit de plus n'avoir jamais connu ni femme ni fille avant ſon mariage ; la femme n'avoit non plus jamais eu commerce qu'avec ſon mari.

Un mois ou environ après le mariage, la femme ſentit des douleurs en urinant, & elle urinoit avec peine, &c. Je me diſpenſerai de rapporter les autres ſymptomes que le mari & la femme ont éprouvés : ils ſeront décrits avec ordre dans la réponſe de M. Petit. J'obſerverai ſeulement qu'on ajoutoit à la fin du mémoire, que, quoique le mari eût aſſuré n'avoir jamais eu commerce avec une autre femme qu'avec la ſienne, on avoit pu du moins le ſoupçonner du contraire, avec une femme que l'on ſavoit avoir été incommodée, ſans être aſſuré du genre de la maladie.

## *RÉPONSE.*

» La maladie pour laquelle on conſulte, eſt » des plus équivoques, ſur-tout ſi les faits rap- » portés ſont véritables & ſinceres. On a aſſez » d'indices pour ſoupçonner que la maladie eſt » vénérienne ; mais d'un autre côté, le mari dit » n'avoir touché d'autre femme que la ſienne, » avant & après ſon mariage, & la femme n'a- » voir jamais connu que ſon mari. Toutes ces » choſes ſuppoſées véritables, on ne pourroit » propoſer que les remedes généraux, tels que » les bains domeſtiques, les bouillons altérants, » les délayants, les opiats, les eaux minérales,

» &

„ & autres ; tous remedes qui, agiſſant avec len-
„ teur, réuſſiſſent rarement ; & que j'ai d'autant
„ plus de répugnance de conſeiller, qu'il y a quel-
„ que préſomption que cette maladie eſt véné-
„ rienne. En effet, le mari ne ſeroit pas le ſeul
„ qui, par une timidité mal entendue, & j'oſe
„ dire déraiſonnable, n'oſeroit avouer une cauſe
„ ſi eſſentielle à ſavoir. D'ailleurs il eſt ſoup-
„ çonné d'avoir eu habitude avec une femme
„ d'une ſanté équivoque, laquelle peut ne lui
„ avoir donné aucun mal apparent, ſur quoi il
„ compte peut-être pour rien le commerce qu'il
„ a eu avec elle ; mais il ſe trompe : la maladie
„ que l'on ſoupçonne ne ſe manifeſte pas toujours
„ dans le temps, ni par les ſymptomes ordinai-
„ res. Quoi qu'il en ſoit, le ſoupçon eſt fondé ;
„ & il n'eſt pas démenti par les choſes qui ont
„ ſuivi ; au contraire, car la femme robuſte &
„ en embonpoint avant ſon mariage, reſſent un
„ mois après des ardeurs en urinant ; elle urine
„ avec peine ; l'écoulement des pertes blanches
„ qu'elle avoit étant fille augmente conſidérable-
„ ment ; elle reſſent des douleurs aux reins, lorſ-
„ que les matieres doivent ſortir, même des dou-
„ leurs au ventre en maniere de tranchées ; &
„ les accidents ont augmenté depuis ce temps.

„ Trois mois après il lui parut un bouton au
„ bord de la vulve, qui dura ſept ou huit jours ;
„ ce bouton étoit enflammé, & cauſoit de la cuiſ-
„ ſon. Dans ce temps ſon mari avoit des boutons
„ au viſage & aux reins ; il étoit plus ardent, &
„ avoit plus ſouvent commerce avec elle : les
„ boutons paſſerent & revinrent, & il ſe plai-
„ gnit de douleurs de tête & aux reins : douleurs
„ qu'il ne ſentoit que la nuit ; ce qui eſt une cir-

„ conſtance qui n'eſt pas indifférente. Deux mois
„ après ſon mariage il eut un bouton à la verge ;
„ ce bouton étoit rouge & blanc à la circonfé-
„ rence ; il creva dans le temps qu'il eut com-
„ merce avec ſa femme. Lors de l'approche du
„ mari, la femme ſent des douleurs à la ma-
„ trice, qui l'obligent de l'avertir de la ména-
„ ger ; & les mêmes douleurs ſe font ſentir lorſ-
„ que les regles reviennent. Il lui eſt ſurvenu des
„ boutons, elle a reſſenti au printemps de gran-
„ des douleurs de tête ; elle en a aux épaules,
„ aux cuiſſes & aux genoux. Enfin elle maigrit,
„ & depuis quatre ans & demi qu'elle eſt mariée,
„ elle n'a point eu d'enfants.

„ Toutes ces choſes réſumées me confirment
„ que la cauſe du mal eſt vénérienne, & l'aveu
„ du mari n'ajouteroit rien à ma façon de pen-
„ ſer ; c'eſt pourquoi je ne ſuis point d'avis que
„ la malade aille aux eaux, elle n'en retireroit
„ aucun fruit, & elle perdroit un temps précieux
„ que l'on emploiera plus utilement à la guérir.
„ Je ne déſapprouve pas cependant la ſaignée,
„ les purgations, les bains & les bouillons rafraî-
„ chiſſants ; parce que ces remedes peuvent la ſou-
„ lager, & qu'ils ſerviront de préparation pour le
„ grand remede, qu'il faut lui adminiſtrer avec
„ toutes les précautions & le ménagement poſſi-
„ bles ; ce qu'on ne peut déterminer préciſément.
„ Il ſuffit de choiſir un Chirurgien entendu, & au
„ fait du traitement des maladies vénériennes en
„ général, & en particulier de celles de cette
„ eſpece. “

## *RÉFLEXIONS.*

Il eſt certain qu'il y a des circonſtances qui ne

permettent point à un mari ou à une femme d'avouer ſincérement les riſques qu'ils peuvent avoir courus de gagner la vérole : il importe encore plus aux femmes ſur-tout de déguiſer la vérité à ce ſujet, & ſouvent rien au monde, pas même la crainte de la mort, ne leur feroit avouer les foibleſſes qu'elles ont eues étant filles, ou les infidélités qu'elles ont faites à leurs maris. M. Petit, dans cette conſultation, paroît ne faire tomber ſes ſoupçons que ſur la conduite du mari : la prudence & la probité lui faiſoient une loi de ce procédé ; mais dans des cas ſemblables ce ne ſeroit pas toujours s'éloigner de la vérité, en ſoupçonnant la femme d'être la cauſe des maux que l'un & l'autre ſouffrent. Nous ſommes dans un pays où les exemples fréquents juſtifient un pareil jugement. Mais, quoi qu'il en ſoit, examinons les raiſons que M. Petit emploie pour découvrir la vérité, & établir ſon jugement dans le cas préſent.

1°. Sur le ſoupçon qu'on avoit que le mari avoit eu commerce avec une femme d'une ſanté équivoque, M. Petit obſerve que quand même cette femme ne lui auroit donné aucun mal apparent, comme chancres ou gonorrhée, il n'étoit pas moins poſſible qu'elle lui eût communiqué le virus dont elle pouvoit être infectée, comme cela arrive lorſqu'on gagne la vérole d'emblée.

2°. La femme de cet homme, qui eſt graſſe & robuſte avant le mariage, dépérit un mois après; devient maigre, & éprouve pluſieurs incommodités auxquelles elle n'étoit point ſujette. Or, un changement pareil, qui arrive dans l'économie animale à l'occaſion du mariage, eſt bien capable de faire préſumer que le virus en eſt la cauſe.

3°. Enfin le caractere des divers accidents dont le mari & la femme étoient affligés, rend la préſomption encore plus forte. C'étoient des ardeurs d'urine, une ſorte de ſtrangurie, des fleurs blanches augmentées avec des douleurs aux reins, des boutons à la vulve, des douleurs à la matrice, des douleurs dans différentes parties du corps, & ſur-tout aux jointures, la ſtérilité, & un amaigriſſement conſidérable : le mari, de ſon côté, avoit des boutons, & des douleurs de tête & aux reins, qui ne ſe faiſoient ſentir que la nuit, &c. Suivant la deſcription que nous avons donnée dans le Chapitre VI des ſymptomes de la vérole, on voit que le caractere de ceux qui ſont énoncés dans cette conſultation, a beaucoup de rapport avec le virus vénérien ; par conſéquent ces ſymptomes étoient bien capables de faire penſer que la vérole étoit la cauſe des maux que le mari & la femme éprouvoient, malgré que le premier ſoutenoit n'avoir jamais eu de commerce charnel qu'avec ſa femme.

## SEPTIEME REGLE.

On obſerve très-ſouvent que, lorſque quelque partie a contracté depuis long-temps un vice habituel, le virus vénérien, acquis poſtérieurement, y exerce plutôt ſes ravages que par tout ailleurs : ainſi, bien loin qu'on puiſſe argumenter d'après l'exiſtence de certains ſymptomes antérieurs au commerce charnel, pour conclure qu'un malade n'a pas la vérole, cette circonſtance peut au contraire ſervir à confirmer la préſence de cette maladie. Je m'explique par l'obſervation ſuivante, tirée du Traité des Maladies des os, de M. Petit.

Une jeune femme de vingt ans étoit en par-

faite ſanté depuis dix ans qu'elle avoit été guérie de deux tumeurs ſcrophuleuſes ; l'une au pied, où l'os du métatarſe qui ſoutient le gros orteil, étoit preſque entiérement tombé par exfoliation ; l'autre à l'angle de la mâchoire inférieure, où quelques glandes avoient été détruites par les cauſtiques, & l'ulcere parfaitement conſolidé. Après dix ans de guériſon parfaite en apparence, cette perſonne fut mariée. Son mari qui avoit eu des maladies vénériennes mal traitées, & qui avoit encore un reſte d'écoulement, lui donna une gonorrhée, qui malheureuſement fut traitée par une de ces perſonnes qui penſent que ſupprimer l'écoulement d'une chaude-piſſe, c'eſt la guérir. Peu de temps après la fauſſe guériſon de cette chaude-piſſe, les glandes du cou, des aiſſelles & des aines ſe gonflerent, les anciens ulcères ſe rouvrirent, le tarſe & l'angle de la mâchoire inférieure s'exoſtoſerent. La malade fut long-temps traitée par les ſeuls remedes anti-ſcrophuleux, parce qu'on ne ſoupçonnoit point la vérole, mais ſeulement le retour des écrouelles, puiſque les ſymptomes qui paroiſſoient étoient les mêmes que ceux qui avoient exiſté long-temps avant le mariage de cette Dame. Cependant ce traitement long & infructueux donna lieu à une conſultation, dans laquelle on fit un récit du paſſé plus fidele qu'on ne l'avoit fait au Chirurgien ordinaire : il fut conclu dans cette conſultation, que ce retour de ſcrophules étoit vérolique, & qu'il falloit paſſer la malade par les grands remedes ; ce qui eut tout le ſuccès qu'on en devoit attendre.

*RÉFLEXIONS.*

Rien n'étoit plus aiſé que de prendre le change dans le cas que je viens de rapporter. On voit reparoître les mêmes ſymptomes d'une maladie qui étoit guérie depuis dix ans ; c'étoient les mêmes tumeurs, les mêmes ulceres : il étoit naturel de penſer que le germe de la même maladie avoit toujours reſté caché depuis ce temps-là, & qu'il s'étoit développé après dix ans de guériſon apparente. On étoit donc d'abord fondé d'employer les anti-ſcrophuleux ; & peut-être que ceux qui déciderent, dans la conſultation, que la cauſe du mal étoit vénérienne, auroient également pris le change, s'ils avoient été appellés dès le commencement de la maladie. Mais dans le temps que cette conſultation eut lieu, on avoit déja mis en uſage depuis long-temps les anti-ſcrophuleux, qui n'eurent aucun ſuccès ; ce qui, joint à la circonſtance de la gonorrhée, que le mari avoit communiquée à ſa femme, fit reconnoître l'exiſtence du virus vénérien. Or, le diagnoſtique de cette vérole étoit fondé non ſeulement ſur l'accident vérolique qui avoit précédé, mais encore ſur l'inſuffiſance des remedes anti-ſcrophuleux.

## HUITIEME REGLE.

On a déja vu combien on rencontre de difficultés pour diſtinguer le caractere de la vérole. Mais cette maladie n'eſt jamais plus équivoque, que lorſqu'il n'eſt pas bien prouvé qu'elle ait été précédée par quelque accident primitif. Pour la reconnoître dans un tel cas, il faut qu'il y ait un concours de pluſieurs circonſtances qui ſuppléent

en quelque maniere à la principale qui manque. Voici deux exemples remarquables d'un ſemblable diagnoſtique dans deux conſultations de M. Petit.

Un homme d'environ quarante ans, habitant un pays maritime où il étoit né, avoit été depuis ſa naiſſance ſujet à des ébullitions générales, & avoit eu une enfance aſſez mal-ſaine : depuis l'âge de douze ans qu'il ſortit de chez lui, livré aux exercices violents & continuels de la chaſſe, de la paume & autres, ſa ſanté ſe fortifia ; &, à ſes ébullitions près, il ſoutint toutes les fatigues plus vigoureuſement que ſon tempérament délicat ne paroiſſoit le permettre. Etant entré au ſervice, il continua la même vie accompagnée de veilles. Il avoit eu depuis ce temps-là un commerce continuel avec des femmes, avec leſquelles il faiſoit des excès ; mais il n'avoit jamais attrapé le moindre mal. Au ſortir d'une campagne, où il eſſuya beaucoup de fatigues, il lui ſortit une dartre au viſage, qu'il fit paſſer avec des remedes externes. Enfin ayant quitté le ſervice, & s'étant retiré chez lui, il ſe donna à une vie retirée & ſédentaire. Depuis ce temps il ne jouit pas de la ſanté huit jours de ſuite ; il a été ſujet à des éruptions générales ſur le viſage, comme s'il avoit eu la petite vérole ; à des clous, ſur-tout ſous les aiſſelles où il en a eſſuyé de conſidérables. Il a été ſujet auſſi pendant cinq ans à des migraines violentes & preſque continuelles, & à de fréquents éréſipeles. Les remedes qu'il prit alors, comme lait, bains, eaux minérales, le ſoulagerent & ne le guérirent pas. Enfin l'hiver de 1741 ayant trouvé que le thé, pris le ſoir après le repas, lui faiſoit beaucoup de bien, il en fit uſage pendant tout

cet hiver ; mais l'été ſuivant qui fut extrêmement chaud, il fut attaqué d'une ébullition violente, qui dégénéra en éréſipele & en une maladie de clous qui lui ſortirent par tout le corps, & principalement aux aiſſelles. Cette maladie lui dura plus d'un an ; les remedes qu'il prit le ſoulagerent un peu, mais ne le guérirent point : il lui vint une marque rouge à côté de la cuiſſe, avec une démangeaiſon autour de la verge, & à la verge même, qui rendoit par intervalle une eau claire ; il lui ſortit auſſi une dartre au viſage, & chacune de ſes oreilles ſe mit à diſtiller comme une fontaine. Dans cet état on lui conſeilla les pilules de Belloſte ; il en prit environ quarante priſes, il s'en trouva entiérement ſoulagé ; il reprit le ſommeil, il n'avoit preſque plus de migraines, encore n'étoient-elles pas violentes : il acquit de l'embonpoint ; toutes ſes dartres diſparurent, & il ſe ſeroit cru radicalement guéri, s'il ne lui fût reſté à la cuiſſe une petite marque, qui tantôt rougiſſoit & tantôt pâliſſoit ; il lui reſtoit auſſi un peu de dartres au-deſſus de la verge, qui lui démangeoient quelquefois & devenoient rouges, & qui ſembloient d'autres fois vouloir diſparoître, le malade étant ſouvent pendant trois jours ſans en reſſentir, après leſquels elles revenoient : mais ce qui l'inquiétoit le plus, c'étoit le phlegme qu'il crachoit qui étoit toujours ſalé. Sur cet expoſé il demandoit à M. Petit ſi le lait lui ſeroit favorable, ou s'il pourroit y avoir quelque autre remede capable d'achever ſa guériſon radicale. Il ajoutoit à la fin de ſon mémoire, que pendant ſa maladie & l'uſage des pilules de Belloſte, il avoit rendu par les urines des graviers étonnants, & que ſes

urines étoient comme de la boue, mais qu'elles s'étoient remiſes dans leur état naturel, excepté qu'elles rougiſſoient par fois.

## *RÉPONSE.*

„ A bien examiner tous les faits énoncés dans „ le mémoire, on y remarque toutes les apparen- „ ces d'une maladie plus grave qu'on ne penſe. „ Le commerce continuel avec des femmes frappe „ d'abord, & enſuite l'apparition des dartres, „ des puſtules, des clous, des éréſipeles, d'une „ tache à la verge, &c. tout cela décele le virus „ qui circule avec la maſſe du ſang. En effet, „ qu'on remarque que ces ſymptomes ont été „ palliés pluſieurs fois, mais qu'ils ont reparu „ après avec plus de violence; & que ſi les pi- „ lules de Belloſte, dont le malade a uſé, ont „ paru plus efficaces que les autres remedes, c'eſt „ que le mercure qui entre dans leur compoſi- „ tion en fait la principale vertu. D'ailleurs ſi „ les ébullitions antécédentes que le malade a „ eues depuis ſon enfance, peuvent prouver „ quelque choſe, c'eſt qu'il y a toujours eu un „ vice dans l'organiſation de la peau, & que „ par cette raiſon le virus y a produit ſes princi- „ paux ravages. Ajoutez encore qu'il eſt rare que „ les maladies de l'enfance ſe continuent dans „ les adultes, & augmentent comme a fait celle „ dont il s'agit, ſi elles ne ſont pas renouvellées „ & entretenues par une cauſe acquiſe. Ainſi „ mon ſentiment eſt que le malade paſſe par les „ grands remedes, s'il veut guérir radicalement, „ & qu'il ne s'amuſe point à tous ces vains pal- „ liatifs qui, en le ſoulageant par intervalle, le

„ conduiroient insensiblement dans un état fâ-
„ cheux ; au lieu qu'en détruisant absolument la
„ cause, il n'auroit plus lieu d'avoir des inquié-
„ tudes sur l'avenir, pourvu néanmoins que les
„ remedes soient administrés avec toute la pru-
„ dence & les précautions qu'exige une telle
„ maladie. "

## *RÉFLEXIONS.*

Les raisons que M. Petit rapporte pour fonder son jugement dans cette consultation, n'ont pas toute l'évidence qu'on pourroit désirer ; je me suis expliqué là-dessus dans le premier Chapitre : ces raisons cependant sont assez plausibles, pour faire tenter la guérison radicale d'une maladie aussi longue & aussi opiniâtre, par le moyen qu'il propose.

1°. Le commerce habituel que cet homme avoit avec toutes sortes de femmes, fournit une présomption assez forte pour faire soupçonner l'existence du virus. Il est vrai que ces femmes ne lui avoient jamais donné ni chaude-pisse ni chancres ; mais n'est-il pas possible que dans le cours de ses débauches ce malade ait gagné une ou plusieurs fois ce que nous appellons gonorrhée avortée, c'est-à-dire celle où le virus s'étant fixé dans les réservoirs séminaires, n'a pas assez d'activité pour y exciter une inflammation bien marquée, & un écoulement ? & n'est-il pas possible qu'ensuite ce virus ait passé dans la masse du sang par la voie de la résolution ? Dans cette supposition cet homme auroit cru n'avoir jamais eu de chaude-pisse, parce qu'il ne se seroit jamais apperçu d'aucun écoulement : cependant il n'est

pas moins vrai qu'il auroit gagné la vérole par cette voie, même plus sûrement que s'il avoit eu une véritable gonorrhée.

2°. L'expérience prouve que le mercure n'opere d'effet bien salutaire presque que dans les maladies dont la cause est vénérienne. Cette observation fournit à M. Petit un argument pour prouver que la maladie de la personne dont il s'agit, est entretenue par le virus, puisque les pilules de Belloste, dans la composition desquelles le mercure entre, l'avoient presque entiérement guérie.

3°. Le malade avoit eu dès son enfance des ébullitions habituelles, & d'autres maladies de la peau. Il est vrai que cette circonstance sembleroit d'abord éloigner toute idée de vérole, puisque le malade n'avoit point d'autres symptomes que ceux qu'il avoit eus toute sa vie. Mais M. Petit fait très-bien observer que le virus attaque très-souvent les parties qui sont déja affectées : par conséquent l'organisation de la peau ayant été altérée de tous les temps dans ce malade, il n'est pas surprenant que le virus y ait exercé ses principaux ravages.

4°. Enfin le diagnostique de M. Petit étoit fondé sur une observation constante ; savoir, qu'il est rare que les maladies de l'enfance se continuent & augmentent dans les adultes, si elles ne sont pas renouvellées & entretenues par une cause acquise. Par conséquent, dans le cas dont il s'agit, on n'a pas pu voir la même maladie, qui s'étoit déclarée dans l'enfance, continuer & augmenter dans la même personne pendant quarante ans, sans soupçonner qu'à la premiere disposition qui l'avoit fait naître, il s'est joint une nouvelle cause

qui l'a entretenue pendant un ſi long eſpace de temps.

Le ſecond exemple que j'ai énoncé eſt un mémoire envoyé à M. Petit par un Médecin de Vienne en Autriche. Il s'agiſſoit d'un Gentilhomme âgé de trente ans, qui, après avoir commis nombre de fautes conſidérables dans le régime, eſſuya diverſes maladies. Il fut attaqué de péripneumonie, de rhumatiſmes, de douleurs aux jointures, de coliques convulſives, de tumeurs aux glandes des aines, des aiſſelles, du cou, dont les premieres ſe terminerent par ſuppuration, & furent parfaitement guéries.

Entre autres il y avoit huit mois qu'une des parotides, & d'autres glandes au-deſſous du menton, commencerent à s'enfler peu-à-peu, à groſſir & à s'endurcir inſenſiblement. La tumeur de la parotide étoit dure & ſquirrheuſe, réſiſtante au toucher, mais mobile. Elle occupoit entiérement le côté droit depuis la mâchoire juſqu'aux vertebres du cou. L'élévation de la tumeur étoit à peu près de la hauteur d'un œuf d'oie. Il n'y avoit ni douleur, ni inflammation, ni empêchement de mouvoir la tête d'un côté & d'autre : le malade ne laiſſoit pas cependant d'y ſentir une tenſion & une peſanteur. On avoit obſervé que la tumeur réſidoit entre les téguments & les muſcles du cou. On avoit fait beaucoup de remedes qui n'avoient point réuſſi ; enſuite on avoit conſulté ce qu'il y avoit de plus fameux parmi les Chirurgiens de la ville, qui regarderent cette tumeur comme ſcrophuleuſe ; & tous les raiſonnements qu'ils firent touchant la méthode curative qu'on devoit obſerver, ne roulerent que ſur les topiques qu'il falloit appliquer ſur le mal. On en propoſa de différen-

tes eſpeces ; mais comme de fameux Médecins eurent peur que ces remedes ne fiſſent dégénérer la tumeur en un cancer ulcéré & funeſte, on les rejeta, & l'on n'appliquoit deſſus que l'emplâtre de céruſe. On demandoit à M. Petit ſi, par l'extirpation de cette tumeur, ou par quelque emplâtre, ou quelque autre remede, on pourroit la guérir.

## *RÉPONSE.*

„ Avant que de dire ce que je penſe ſur la ma-
„ ladie pour laquelle vous m'avez fait l'honneur
„ de me conſulter, permettez-moi, Monſieur,
„ de vous faire les remarques ſuivantes, & les
„ réflexions vagues, mais peut-être vraies, que
„ votre mémoire m'a fait naître.

„ Les tumeurs glanduleuſes de votre malade
„ ne ſont pas produites par une cauſe ordinaire,
„ puiſqu'elles n'ont pas cédé au temps & aux re-
„ medes qu'on a faits juſqu'à préſent. Elles ne
„ ſont point chancreuſes, puiſqu'il y en a eu qui
„ ſe ſont diſſipées par réſolution & par ſuppura-
„ tion ; d'ailleurs elles ne ſont point douloureu-
„ ſes, & l'on ſait que ce qui tient du cancer a la
„ douleur pour ſigne pathognomonique. Je ne les
„ crois pas écrouelleuſes, puiſqu'elles ſont venues
„ dans un âge avancé, & que pendant un temps
„ conſidérable le malade a eu aſſez de ſanté, pour
„ en faire l'uſage pernicieux qui l'a réduit dans
„ l'état où il eſt. Il y a plutôt lieu de penſer que
„ dans ſa verte jeuneſſe ayant vécu dans le déré-
„ glement, il peut avoir eu commerce avec des
„ femmes gâtées, & avoir acquis un virus véné-
„ rien que l'on ſait être très-propre à cauſer les
„ ſymptomes dont il eſt aujourd'hui tourmenté.

„ Ce qui confirme encore cette idée, c'eſt qu'il „ a eu des douleurs dans les membres & dans les „ jointures. Je crois donc que le gonflement des „ glandes eſt vénérien, & que les tumeurs que le „ malade a eues dans l'aine, étoient des bubons, „ dont les uns ont ſuppuré, & les autres ont été „ avortés, & ſont rentrés dans la maſſe du ſang, „ qui s'eſt trouvée par-là infectée. Au ſurplus, „ cette eſpece de vérole eſt du caractere de celle „ des Eſpagnols, qui ſe montre ſouvent ſous la „ forme des écrouelles; mais c'eſt un maſque qui „ voile cette maladie aux yeux de ceux qui ne „ ſont point accoutumés à la reconnoître dans „ toutes ſes métamorphoſes.

„ Malgré ces réflexions qui ſont fondées ſur „ la bonne pratique, il ſe pourroit trouver des „ incrédules qui refuſeroient de ſe rendre à ma „ déciſion, en diſant que le malade n'a point eu „ de maladies vénériennes, ou du moins qu'il y „ a long-temps, & que l'on ne croit pas que „ le virus puiſſe ſe manifeſter par des glandes „ écrouelleuſes.

„ Je réponds premiérement, qu'on voit tous „ les jours des perſonnes attaquées de la vérole, „ ſans avoir eu ni chaude-piſſe ni chancres, & „ qui l'ont, comme l'on dit, gagnée d'emblée.

„ Secondement, nous en voyons qui ont des „ bubons pour premiers ſymptomes.

„ Troiſiémement, les bubons ne viennent pas „ ſeulement aux aines, ils naiſſent auſſi aux aiſ- „ ſelles, au cou. Il eſt plus ordinaire de les voir „ arriver aux aines, lorſqu'on gagne la vérole „ par le coït; aux aiſſelles, lorſqu'un enfant com- „ munique le virus à ſa nourrice en la tettant; & „ au cou, lorſqu'on gagne la vérole par des bai-

„ ſers laſcifs. Mais les bubons peuvent ſurvenir „ indifféremment à toutes les glandes conglo- „ bées, parce que la lymphe eſt l'humeur à la- „ quelle le virus s'allie très-fréquemment.

„ De tout ce que je viens de dire, je conclus „ que le malade a la vérole, & que le moyen de „ le guérir eſt de le faire paſſer par les grands „ remedes. Ce traitement, bien ménagé, eſt plus „ doux, plus court, & plus sûr que tout ce qu'on „ pourroit mettre en uſage. A l'égard de la tu- „ meur du cou, je ſuis d'avis qu'on la frotte lé- „ gérement avec le *neapolitanum*, dont on ſe „ ſervira pour les frictions, & qu'on y applique „ l'emplâtre de *Vigo cum mercurio ;* mais ſur-tout „ qu'on ne l'entame point ni par le fer, ni par „ les cauteres potentiels. J'ai vu ſurvenir des ac- „ cidents fâcheux en ſuivant cette cruelle, per- „ nieuſe & très-infructueuſe pratique : on doit „ laiſſer agir la nature de ce côté-là, tandis qu'on „ travaillera efficacement à détruire le vice in- „ térieur, en établiſſant un flux de bouche doux „ & bien conditionné. Je ne parle point de la ma- „ niere d'adminiſtrer le mercure, ni des prépara- „ tions qui doivent précéder ; j'écris à un homme „ éclairé qui veut bien m'honorer en me deman- „ dant mon avis, auquel ſa modeſtie ſeule le „ fait déférer.

## *RÉFLEXIONS.*

Dans le mémoire qui avoit été envoyé à M. Petit pour le conſulter, on ne faiſoit qu'une mention générale des fautes commiſes dans le régime : on ne diſoit pas ſi le malade avoit vu des femmes ſuſpectes, & s'il avoit eu quelque galanterie dans

ſa jeuneſſe : mais, malgré ce ſilence ſur ces deux points, M. Petit jugea que le malade avoit la vérole ; ſoit parce qu'il pouvoit penſer que ceux qui avoient fait le mémoire avoient jugé que ces circonſtances étoient étrangeres à la maladie, ſoit par le caractere même de cette maladie, qui tenoit plus de virus vénérien que de toute autre cauſe.

On ſait que les tumeurs ſquirrheuſes qui ſurviennent aux glandes conglobées dans les enfants, ſont preſque toujours produites par un vice écrouelleux ; mais lorſque ces mêmes tumeurs ſurviennent dans les adultes qui n'ont point été attaqués de ce vice dans leur jeuneſſe, on ne doit point en accuſer la même cauſe, parce que l'obſervation la plus conſtante prouve que les écrouelles ſont une maladie particuliere aux enfants. Telle fut la principale raiſon qui fit que M. Petit tourna d'abord ſes vues du côté du virus vénérien. Examinons à préſent les autres raiſons qu'il ajoute pour appuyer ſa préſomption. Il obſerve que le malade avoit eu des douleurs dans les membres & dans les jointures, ſymptomes qui dépendent plus ſouvent du virus vénérien que de toute autre cauſe. Il étoit enſuite ſurvenu des tumeurs dans les aines, aux aiſſelles, au cou ; tumeurs qui pouvoient être regardées comme des bubons conſécutifs, dont les uns ont ſuppuré, & les autres étoient rentrés dans la maſſe du ſang. Mais on pouvoit objecter que le malade n'avoit point eu d'accidents primitifs, comme chancres ou gonorrhée, par leſquels la vérole commence ordinairement. A cela M. Petit répond qu'il y a des exemples qu'on gagne cette maladie d'emblée (c'étoit ſon ſentiment), ou qu'il y a des malades qui ont

des

des bubons pour premiers ſymptomes de vérole. Si l'on dit qu'on ne voit pas ordinairement que le virus ſe manifeſte par des glandes qui imitent les écrouelles, & qui ſont diſperſées en différentes parties du corps, M. Petit répond encore qu'il ſuffit que la lymphe ſoit infectée du virus vénérien, pour qu'il ſe forme des tumeurs dures qui imitent les écrouelles dans toutes les parties du corps où il y a des glandes conglobées; & que d'ailleurs il eſt d'expérience que le virus affecte quelquefois la forme écrouelleuſe: ce qui eſt très-commun en Eſpagne.

## NEUVIEME REGLE.

La difficulté de diſtinguer le caractere de la vérole augmente conſidérablement, lorſque cette maladie eſt compliquée d'un vice étranger, ſurtout ſi les ſymptomes de ce vice ſont plus marqués que ceux qui appartiennent au virus vénérien; mais un Praticien habile n'y eſt point trompé. J'ai rapporté au commencement de ce Chapitre l'obſervation d'une Dame qui avoit eu les écrouelles dans ſa jeuneſſe, & en qui la vérole ſe manifeſta par les mêmes ſymptomes du vice ſcrophuleux dont elle avoit été guérie dix ans auparavant, ce qui étoit bien capable de faire prendre le change, comme on fit d'abord: mais les réflexions que l'on fit enſuite ſur une gonorrhée que le mari de cette Dame lui donna, & ſur l'inſuffiſance des remedes anti-ſcrophuleux, firent juger que la maladie étoit cauſée par le virus vénérien. Lorſqu'une perſonne a le ſcorbut, & qu'elle gagne la vérole dans cette circonſtance, il eſt également facile de ſe tromper dans le jugement que l'on

porte ſur la nature du mal. Mais un Chirurgien expérimenté ſait découvrir le véritable caractere de la maladie, comme fit M. Petit dans la conſultation ſuivante.

## RÉPONSE.

„ La maladie vénérienne ſe communique ſi facilement, & de tant de différentes façons, & „ elle eſt ſi bizarre dans la maniere de ſe montrer, qu'il n'eſt pas toujours facile de la reconnoître. Beaucoup de perſonnes ne la ſoupçonneroient pas dans le malade pour lequel on conſulte, d'après le mémoire qui m'a été communiqué, & que j'ai lu avec attention; mais je „ crois qu'on ſe tromperoit. Je vois que la conduite de la Dame avec laquelle le malade a eu „ commerce, n'eſt pas ſans reproche; & comme „ un ſeul attouchement ſuffit quelquefois pour gagner la vérole, on peut conclure qu'il peut l'avoir, vu les accidents dont il eſt affligé.

„ En effet, l'indiſpoſition de la verge, le mal „ de gorge habituel, l'enflure de la langue, & „ les boutons qu'on y remarque, les douleurs „ des jointures & dans les os, les laſſitudes, tout „ ſert à appuyer ce ſentiment. Je ſais que la vérole a ſes avant-coureurs; mais l'expérience „ journaliere nous apprend que, ſans qu'il en „ paroiſſe aucun, on gagne cette maladie d'emblée. D'ailleurs, qui pourra aſſurer que la „ maladie de la verge n'étoit pas un chancre? „ Qui doute que le mal de gorge ne ſoit un avant-„ coureur de la vérole dans celui qui a pu la gagner par la bouche? Je ſais qu'une partie des „ autres ſymptomes détaillés dans le mémoire ſe

» rapporte au ſcorbut : ainſi je crois que cette » vérole eſt ſcorbutique ; c'eſt pourquoi je con- » ſeille au malade de ſe mettre entre les mains » d'une perſonne capable de traiter avec ſuccès » ſa maladie, qui eſt ſans contredit l'écueil de » la Chirurgie : car il s'agit de donner aſſez de » mercure pour détruire le virus vénérien, ſans » préjudicier au virus ſcorbutique, auquel le mer- » cure eſt ſouvent contraire.

» On ne ſauroit détailler le traitement qui con- » vient à cette maladie, parce qu'on ne peut pas » prévoir toutes les circonſtances qui peuvent » le faire varier. Je me contenterai de dire que » les préparations doivent être longues & ſou- » tenues des anti-ſcorbutiques ; qu'enſuite on ad- » miniſtrera les frictions au nombre & à la doſe » convenable, ſuivant l'effet, le tempérament » du malade, & l'affection ſcorbutique dont il » eſt attaqué. "

## *RÉFLEXIONS.*

La pratique nous apprend en effet qu'il eſt ſouvent très-difficile de reconnoître la vérole, lorſque ſes ſymptomes ſont confondus avec ceux de quelque autre maladie : mais la vérole ne s'allie pas ſeulement avec les virus principaux que nous connoiſſons, qui ſont le cancéreux, le ſcorbutique, l'écrouelleux, le dartreux, &c. elle s'allie plus ſouvent encore avec d'autres indiſpoſitions qui peuvent la voiler à nos yeux, comme la goutte, le rhumatiſme, l'épilepſie, & toutes les maladies chroniques. Alors la vérole ne préſente très-ſouvent aucun ſigne qui lui ſoit propre ; & nous n'avons dans ce cas que deux moyens pour

la reconnoître ; ſavoir, la nature des accidents primitifs qui ont précédé, & le peu de ſuccès des remedes propres à combattre les différentes maladies avec leſquelles la vérole peut être compliquée.

## DIXIEME REGLE.

Quelquefois l'état des enfants peut conſtater dans le pere & la mere l'exiſtence du virus qu'on ne faiſoit que ſoupçonner avant la naiſſance de ces enfants. Ainſi, par exemple, en ſuppoſant un homme & une femme avec des ſignes équivoques de vérole, ſi les enfants qu'ils mettent au monde ſont attaqués de maladies qu'on ſait tenir du caractere du virus vénérien, le diagnoſtique ne doit plus être douteux. Mais je dis plus : en ſuppoſant que de pluſieurs enfants qui naiſſent d'un ſemblable mariage, il n'y en ait qu'une partie en qui le virus manifeſte ſes effets, on ne doit pas moins porter le même jugement, parce que l'expérience nous apprend que, quoique le pere & la mere aient la vérole, ils peuvent produire alternativement un enfant ſain & un enfant malade, comme M. Petit l'obſerve dans la réponſe ſuivante à un mémoire à conſulter.

## *RÉPONSE.*

„ On déſire ſavoir quelle eſt la maladie de „ Madame, quels ſont les remedes qui lui con„ viennent, & dans quel temps on doit com„ mencer le traitement.

„ Les évacuations blanches & jaunes qui lui „ ſont ſurvenues immédiatement après ſon ma„ riage, & qui continuent encore (ne diſparoiſ-

„ ſant, dans les temps des regles, que parce „ qu'elles ſont confondues avec les évacuations „ menſtruelles) font ſoupçonner la maladie vé- „ nérienne. Le premier enfant, qui a vécu huit „ mois avec le rhume, & qui eſt mort dans les „ convulſions, augmente le ſoupçon ſur cette „ maladie ; car il eſt ordinaire que les enfants „ qui naiſſent d'une mere attaquée de ce mal, „ meurent dans les convulſions. Si la Demoi- „ ſelle qui a huit mois eſt en parfaite ſanté, cela „ ne conclut rien contre ce que je viens de dire „ du premier enfant, puiſque nous voyons fré- „ quemment que de pluſieurs enfants, nés des „ mêmes perſonnes ayant la vérole, les uns ſont „ gâtés & les autres ſains.

„ Les gales qui ſont venues à la tête de la mere, „ & que l'on attribue au froid qui a ſuſpendu la „ tranſpiration, doivent être regardées comme „ des croûtes puſtuleuſes, ſigne de vérole auſſi „ certain que les chancres qui ont paru à la vulve „ & aux environs.

„ La diſparition de ces ſymptomes n'abſout pas „ la malade ; & la ſurdité, qui eſt ſurvenue „ ſans autre cauſe manifeſte, confirme ce que j'a- „ vance, auſſi bien que le gonflement, la dou- „ leur & les excoriations des amygdales : tous „ ces ſymptomes, ainſi que le rhume opiniâtre „ dont Madame eſt attaquée, & la gale des „ narines, la menacent des plus fâcheuſes indiſ- „ poſitions.

„ Les remedes qui conviennent à la malade „ doivent être efficaces : s'amuſer aux tiſanes, „ aux opiates, aux pilules, & à une infinité d'au- „ tres remedes de cette nature, c'eſt s'expoſer à „ périr miſérablement. L'expérience journaliere

„ nous montre l'insuffisance de ces remedes, „ puisque dans le grand nombre de ceux qui „ passent tous les ans entre nos mains pour la „ guérison de ce mal, il y en a très-peu qui ne „ les aient éprouvés sans succès. Je conseille donc „ à Madame de faire choix d'un Chirurgien ex- „ périmenté dans ces maladies, pour la traiter „ avec tout le ménagement, la douceur & la sa- „ gesse que son état requiert.

„ La grosseſſe, bien loin d'être un obstacle, „ est au contraire un temps très-avantageux. Nous „ mettons sans crainte ni difficulté les Dames en- „ ceintes dans les remedes, & nous guérissons en „ même temps l'enfant & la mere, &c. " J'aurai occasion de rapporter ce qui reste de cette consultation, lorsque je parlerai du traitement de la vérole.

## *RÉFLEXIONS.*

J'ai vu traiter chez M. Petit la Dame qui fait le sujet de cette consultation. Elle étoit enceinte de cinq mois, elle guérit très-bien de toutes ses incommodités, à un reste d'écoulement près, qui subsista encore quelque temps, & qui se dissipa ensuite tout-à-fait.

Lorsqu'une fois la vérole est constatée par des signes suffisants, M. Petit défend d'employer des remedes palliatifs, qui peuvent en imposer quelquefois en dissipant les symptomes, sans détruire radicalement le virus qui infecte la masse du sang, & qui peut faire pendant ce temps-là des progrès d'autant plus dangereux, qu'ils sont plus cachés. La vérole de cette Dame ne pouvoit pas être plus caractérisée qu'elle l'étoit, étant sur-tout la suite d'une chaude-pisse; vérole qui n'a jamais des

ſymptomes auſſi marqués que celle qui ſuccede aux chancres. La malade immédiatement après ſon mariage a un écoulement de matiere blanche & jaune ; ce qui caractériſe ces gonorrhées qui ſurviennent aux femmes, & qui s'annoncent le plus ſouvent ſans inflammation. Enſuite cette Dame eut deux enfants, dont l'un étoit ſain, & l'autre périt d'une maladie ſuſpecte ; ſur quoi on doit remarquer que ſi cette Dame avoit eu des chancres pour premier ſymptome, ces enfants auroient apporté en naiſſant des marques plus certaines de la vérole. Après il ſurvint à la malade des gales à la tête, & des chancres à la vulve : il eſt vrai que ces ſymptomes ſe diſſiperent aiſément ; ce qui prouve que ces accidents n'étoient cauſés que par un tranſport momentané de l'humeur morbifique ſur ces parties : mais immédiatement après il ſe déclara une ſurdité ſans autre cauſe manifeſte ; & enſuite des excoriations aux amygdales, un rhume opiniâtre, & des croûtes dans les narines. Or, depuis le commencement du mariage de cette Dame, juſqu'au moment où elle conſulta M. Petit, on voit une chaîne de ſymptomes vénériens, qui diſſipe tous les doutes qu'on pouvoit avoir ſur le caractere de ſa maladie.

# CHAPITRE IX.

## *Suite du Diagnoſtique de la Vérole.*

### ONZIEME REGLE.

QUOIQUE les ſymptomes de la vérole paroiſſent légers, & même équivoques, il y a des cas où l'on ne doit point héſiter de condamner les malades à paſſer par les remedes : c'eſt principalement lorſqu'ils ſont ſur le point de ſe marier. On a vu quelquefois des perſonnes qui ont pouſſé elles-mêmes le ſcrupule, dans cette occaſion, juſqu'à vouloir ſubir cette épreuve, quoiqu'elles n'euſſent jamais eu aucun accident vénérien, qu'elles euſſent joui juſqu'alors d'une ſanté parfaite. J'ai vu un homme de condition, qui, avant de ſe marier, voulut paſſer par les remedes chez M. Petit, parce qu'il avoit eu pendant ſa jeuneſſe commerce avec pluſieurs femmes ſuſpectes qui, quoiqu'elles ne lui euſſent donné aucun mal apparent, lui donnoient lieu de craindre, ſelon lui, que la ſanté de celle qu'il alloit épouſer ne courût quelque riſque. On rencontre, ſans doute, peu de perſonnes avec une pareille délicateſſe de ſentiment ; & raiſonnablement on ne doit point l'exiger ; mais ſi une perſonne a eu précédemment quelqu'accident primitif, qui aura été mal traité ; & ſi elle a eu quelque ſymptome qui puiſſe faire ſoupçonner la préſence du virus dans la maſſe du ſang, quoique ſa ſanté n'en paroiſſe

point altérée, il eſt de la probité du Chirurgien de ne point laiſſer conſommer le mariage à cette perſonne avant qu'elle ait paſſé par les grands remedes. Voici trois exemples de cette eſpece de diagnoſtique, tirés des conſultations de M. Petit.

## PREMIER EXEMPLE.

Un jeune homme, d'un tempérament robuſte, ayant eu dans une partie de débauche commerce avec une fille publique, gagna une chaude-piſſe. Il s'en fit traiter par un Chirurgien expérimenté : c'étoit dans une ville conſidérable & étrangere. Pendant le temps qu'il faiſoit des remedes, ſon pere y arriva : le malade interrompit ſes remedes. Ayant fatigué & couru pendant huit jours, il eut la fievre, ſans qu'il eût fait aucune nouvelle débauche. Il fut ſaigné, purgé, & guérit de la fievre. Revenu chez lui, la gonorrhée continuant de couler, il prit une tiſane que ſon Chirurgien lui avoit donnée : cette gonorrhée étoit devenue cordée ; mais cet accident paſſa trois ou quatre jours après qu'il eut pris de la tiſane. Son Chirurgien lui ayant donné du baume de Copahu pendant trois ou quatre jours, la chaude-piſſe ceſſa de couler, & il ne ſentit plus rien.

Le jeune homme connut depuis des filles & des femmes qu'il ſavoit avoir eu commerce avec d'autres. Il reſta cinq ou ſix mois ſans en voir aucune. Enfin, au commencement de l'hiver il s'apperçut d'un poireau ou verrue à la partie inférieure & latérale du gland. Etant à la veille de ſe marier, il conſulta un Médecin & un Chirurgien expérimentés pour les maux vénériens. Il n'avoit ni maux de tête, ni douleurs aux join-

tures & aux autres parties du corps ; il avoit ſeulement des boutons aux reins & au viſage ; mais il eſt à remarquer qu'il avoit eu ces boutons, même avant tout commerce avec aucune femme.

Le Médecin & le Chirurgien lui conſeillerent de ſe faire traiter. Le Chirurgien appliqua de la ſabine ſur le poireau, & il diſparut. Le malade fut ſaigné & purgé ; il prit des bains domeſtiques pendant huit jours, deux fois par jour : dans chaque bain, on lui donnoit un bouillon de poulet. Les bains finis, il fut purgé ; enſuite on lui donna des frictions au nombre de cinq, de trois jours en trois jours ; on le faiſoit vivre de lait, de bouillons & d'œufs frais.

Pendant ces remedes, le malade eut une eſpece de bavottement pendant deux jours : il fut purgé, & l'accident ceſſa. Il alloit réguliérement à la ſelle tous les jours ; il ſuoit la nuit, ce qui l'empêchoit quelquefois de dormir. Il maigrit. Il avoit repris de l'embonpoint, ayant pris, pendant quelque temps, du lait le matin. Depuis qu'il eut fini ces remedes, juſqu'à la conſultation, il s'étoit écoulé quatre mois. Pendant ce temps-là, il ne ſentit rien : mais il avoit toujours des boutons aux reins & au viſage ; & il en avoit même eu pendant tout le temps des frictions.

Le jeune homme étoit encore dans le deſſein de ſe marier ; mais il n'auroit pas voulu tromper une fille de vertu, à laquelle il étoit deſtiné : il avoit même fait part de ſon état à un parent de la demoiſelle.

L'on demandoit à M. Petit, 1°. ſi la maniere dont il avoit été traité, étoit réguliere ; & ſi l'on pouvoit croire qu'il fût radicalement guéri ſans ſalivation.

2°. Si l'on pouvoit juger qu'alors il ſeroit ſans danger, & qu'il ne lui reviendroit aucun accident.

3°. Si on pouvoit être sûr que la fille qu'il devoit épouſer, & les enfants qui pourroient naître de ce mariage, n'auroient point de mal, par rapport à celui qu'avoit eu ce jeune homme.

4°. Comme il y avoit des Médecins & des Chirurgiens qui, nonobſtant le poireau, avoient cru que le jeune homme n'avoit pas beſoin de paſſer par les remedes, à quoi même il ne ſe détermina que pour plus grande précaution, l'on demandoit ſi l'on croyoit qu'effectivement il eût pu s'en paſſer.

5°. Le jeune homme & les parents de la fille s'en rapportoient, pour achever le mariage, à l'honneur & à la conſcience de MM. les Médecins & Chirurgiens qui étoient conſultés.

## RÉPONSE.

» S'il fut fâcheux pour le malade de ceſſer l'u-
» ſage des remedes lors de la chaude-piſſe, il ne
» le fut pas moins d'être obligé de ſe fatiguer
» pendant huit jours. Il eſt certain que ces contre-
» temps ont occaſionné la fievre, & qu'on ne
» peut en attribuer la cauſe immédiate qu'au
» reflux de la matiere virulente dans la maſſe du
» ſang; car, quoiqu'il ne ſoit point marqué
» dans le mémoire ſi l'écoulement de la chaude-
» piſſe a ceſſé pendant la fievre, l'expérience
» nous apprend que cela arrive ainſi ordinaire-
» ment; ou du moins que, s'il n'eſt pas ſup-
» primé entiérement, il eſt ſi conſidérablement
» diminué, que nous pouvons judicieuſement

„ croire que la fievre eſt cauſée par le reflux de „ cette matiere. Ce qui autoriſe de penſer ainſi, „ c'eſt que ſitôt que l'écoulement reparoît, ou „ devient plus abondant, la fievre ceſſe.

„ On n'a pas dit non plus ſi l'écoulement qui „ a reparu après la fievre, avoit changé de na- „ ture ; mais il y a lieu de le croire, puiſque la „ chaude-piſſe eſt devenue cordée. On peut „ même penſer auſſi qu'il eſt devenu plus abon- „ dant qu'il n'étoit dans le commencement, ce „ qui n'auroit pas été un mal ; mais ce qu'il y a „ de fâcheux, c'eſt que trois jours après l'uſage „ du baume de Copahu, l'écoulement a été en- „ tiérement ſupprimé.

„ L'apparition d'un poireau au bout de ſix „ mois, ne peut être regardée que comme une „ ſuite de la ſuppreſſion de la gonorrhée ; car il „ n'y a pas lieu d'accuſer les autres femmes qu'il „ a pu voir depuis, de lui avoir donné ce poi- „ reau. On ſait que ce ſymptome eſt une ſuite „ aſſez ordinaire des gonorrhées mal guéries, & „ qu'il n'eſt pas communément un ſymptome „ primitif de la vérole, quoiqu'il ſoit vrai de „ dire qu'il en eſt un ſigne certain. Ainſi je crois „ que l'irrégularité du traitement de la chaude- „ piſſe & les contre-temps qu'a eſſuyés le malade „ lui ont cauſé la vérole.

„ Si les boutons qui ont paru, n'étoient pas „ antérieurs à la chaude-piſſe, nous nous en ſer- „ virions pour preuve de ce que nous avançons ; „ mais, quoique nous ne nous ſervions pas de „ cette preuve affirmativement, nous pouvons „ douter qu'ils ſoient de la même nature que ceux „ qui ont paru autrefois : une deſcription plus „ exacte de ces boutons, ou un coup d'œil de

» gens accoutumés à en voir de l'une & de l'autre
» eſpece, pourroient en décider.

» Il eſt ordinaire que les poireaux vénériens
» diſparoiſſent par la ſeule application de la ſa-
» bine. Les bains & les cinq frictions dont on
» ne dit point la doſe, & qui n'ont produit au-
» cune évacuation conſidérable, ne nous paroiſ-
» ſent pas un traitement ſuffiſant; ce qui nous fait
» conclure que, ſi, avant ce traitement, le ma-
» lade avoit la vérole, comme nous le croyons,
» il doit l'avoir encore, quoique, depuis quatre
» mois, rien n'ait paru: car l'expérience nous ap-
» prend que l'on peut garder la vérole, non ſeu-
» lement pluſieurs mois, mais pluſieurs années,
» ſans qu'elle ſe manifeſte par aucun ſymptome.

» Il eſt d'un honnête homme de prendre des
» précautions auſſi judicieuſes que celles que
» prend le malade, par rapport au mariage; ſon
» état étant au moins équivoque, il auroit tort
» de paſſer outre.

» Ainſi, quoique ce que j'ai dit ſoit ſuffiſant
» pour donner un éclairciſſement complet, je
» vais répondre aux cinq queſtions.

» 1°. Le traitement n'eſt pas ſuffiſant, d'au-
» tant plus que la vérole qui a eu pour ſymp-
» tome un poireau, eſt d'une guériſon plus diffi-
» cile que s'il avoit eu puſtules, bubons & chan-
» cres.

„ 2°. A l'égard du danger dans lequel le ma-
„ lade peut être à l'avenir, Dieu ſeul le ſait:
„ mais, comme il a été dit ci-deſſus, la vérole
„ pouvant être nombre d'années ſans ſe déclarer,
„ le malade pourroit être du nombre de ceux à
„ qui cela arrive. Cependant, quoiqu'il doive
„ ſouhaiter d'être tranquille ſur ſon état, je ne

„ le preſſerois pas de paſſer par les remedes, ſans
„ la circonſtance du mariage.

„ 3°. Il me vient tous les jours de jeunes gens
„ mariés qui ſe trouvent attaqués de la vérole
„ provenante du mari qui, étant garçon, ayant
„ été traité par des remedes inſuffiſants, & ſe
„ croyant en ſureté, donne le mal à ſa femme;
„ mal qui paroît quelquefois dans les premiers
„ jours, & d'autres fois plus tard. Ces perſon-
„ nes n'ont point d'enfants, ou la femme fait
„ des fauſſes couches; ou ſi elle en met au mon-
„ de, ils ne vivent pas long-temps, & périſſent de
„ la vérole ou de quelque autre maladie annexée
„ à la vérole.

„ 4°. Si ceux qui ont abſous le malade, avoient
„ fait les réflexions ci-deſſus, je ſuis perſuadé
„ qu'ils auroient porté le même jugement que moi.

„ 5°. Enfin, l'honneur, la probité & l'huma-
„ nité ne peuvent être d'un ſentiment différent
„ du mien. "

## *RÉFLEXIONS.*

S'il y a une circonſtance où le Chirurgien doive être rigide dans le jugement qu'il porte ſur une vérole douteuſe, c'eſt lorſque la perſonne eſt dans l'intention de ſe marier. J'ai été témoin d'un exemple où l'ignorance, & peut-être la mauvaiſe foi d'un quidam qui ſe diſoit Chirurgien, a plongé le mari & la femme dans des embarras très-graves. Un homme étant veuf, gagna une gonorrhée: ſoit qu'il n'obſervât pas un régime aſſez exact, ſoit que ceux qui le traiterent, ne fuſſent point au fait de ces maladies, au bout de dix-huit mois la gonorrhée ſubſiſtoit encore. Dans cet eſpace de

temps, il s'étoit confié à divers Médecins & Chirurgiens. Le dernier qui le traita (c'étoit le quidam dont j'ai parlé) l'aſſura qu'il pouvoit, ſans riſque, conſommer un mariage qu'il ſe propoſoit de faire depuis long-temps, quoiqu'il eût toujours un peu d'écoulement : malheureuſement il le crut. La femme qu'il épouſa, étoit des plus aimables; elle fut bientôt la victime de l'imprudence de ſon mari. Elle gagna, un mois après, une chaude-piſſe & un chancre, accompagnés d'un bubon qui rentra, quoique je fiſſe tout ce qu'il falloit pour le conduire à ſuppuration. On doit juger combien il eſt fâcheux de faire de pareils préſents à une femme, dès le commencement d'un mariage. Par bonheur celle-ci fut aſſez raiſonnable pour ne point faire éclater ſon malheur. Je les paſſai tous les deux par les grands remedes, & ils furent guéris. Je reviens à la conſultation.

On voit ici une vérole qui eſt la ſuite d'une ſimple chaude-piſſe : elle avoit été ſupprimée deux fois; la premiere, par la fatigue & la fievre; & la ſeconde, par le baume de Copahu : car il faut obſerver que le mémoire dit que le malade revenu chez lui, la gonorrhée continuant de couler, il prit une tiſane que ſon Chirurgien lui avoit donnée; que cette gonorrhée étoit devenue cordée, mais que cet accident paſſa trois ou quatre jours après qu'il eut pris de cette tiſane; qu'enſuite ſon Chirurgien lui ayant donné du baume de Copahu pendant trois ou quatre jours, la chaude-piſſe ceſſa de couler, & qu'il ne ſentit plus rien. Or, il eſt certain qu'il y avoit trop peu d'intervalle entre l'accident de la corde de la chaude-piſſe, ſi je puis m'exprimer ainſi, & la ceſſation de l'écoulement, pour croire que le

baume de Copahu l'avoit guérie radicalement. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'il n'avoit diſparu, que parce que la matiere avoit reflué dans la maſſe du ſang ; ce qui eſt prouvé évidemment par l'apparition du poireau qui ſurvint quelques mois après. Ce malade avoit donc bien certainement la vérole. Il reſte à ſavoir ſi le traitement qu'il ſubit en conſéquence fut aſſez régulier & aſſez efficace pour détruire le virus. On lui adminiſtra les remedes généraux ; enſuite on lui donna cinq frictions à trois jours de diſtance l'une de l'autre ; ce qui lui procura une légere ſalivation qui fut ſupprimée le ſecond jour par un purgatif. Or, lorſque je parlerai ci-après de la maniere dont le mercure opere la guériſon de la vérole, on jugera qu'un tel traitement ne pouvoit pas guérir ce malade, ayant ſur-tout une vérole qui étoit la ſuite d'une gonorrhée, & qui étoit par conſéquent plus difficile à guérir. Cependant, ſans la circonſtance du mariage, M. Petit, comme il le dit lui-même, n'auroit pas inſiſté auſſi ſévérement qu'il l'a fait, pour que le malade paſsât par les grands remedes : mais il s'agiſſoit d'aſſurer la ſanté d'une femme, & la vie des enfants qu'elle devoit mettre au monde, ou bien de prévenir un divorce fâcheux ; ce qui a dû le rendre inexorable dans ſon jugement.

## SECOND EXEMPLE.

Un homme âgé de trente-trois ans avoit été fort délicat & valétudinaire dans ſon enfance, ce qui avoit pu être occaſionné par cinq nourrices différentes qu'il avoit eues en moins d'un an. Il avoit toujours mené la vie la plus rangée, n'ayant

jamais

jamais fait d'excès dans le boire ni dans le manger, mais ayant eſſuyé de grandes fatigues par le travail & des voyages : ſes ſeules débauches avoient été avec les femmes, encore médiocrement.

En 1730, après avoir été plus de huit mois ſans voir de femmes, il fut attaqué d'un grand mal de gorge, avec gonflement des amygdales : ce qui ſe diſſipa cependant bientôt par la ſaignée & les gargariſmes ordinaires. Depuis cette époque, il fut toujours aſſez ſujet au mal de gorge ; & il ne ſe paſſa point d'années qu'il n'en fût attaqué trois ou quatre fois toujours avec inflammation & gonflement aux amygdales : ils ſe paſſoient cependant la plupart ſans ſaignée, & au moyen de ſimples gargariſmes d'oxycrat, ou d'eau-de-vie battue avec de l'eau. Peu de jours après le premier mal de gorge, le malade ſe trouva le prépuce abſolument excorié par un nombre de petits chancres répandus ſur la ſuperficie de cette partie ; il en eut auſſi au palais : mais cela ſe paſſa en vingt-quatre heures, au moyen de ſimples lotions d'eau de vitriol, & de tiſanes rafraîchiſſantes. Le malade conſulta alors à Paris des Médecins & des Chirurgiens habiles qui déciderent qu'il n'y avoit point de virus. Le malade fut purgé, & ſe trouva bien juſqu'en 1734, en s'abſtenant, juſqu'à ce temps-là, de tout commerce avec les femmes. A la fin de la campagne de cette année, étant ſur le Rhin, les mêmes excoriations reparurent avec les mêmes accidents, & paſſerent également avec les mêmes remedes. Le malade avoit toujours joui depuis d'une bonne ſanté, aux maux de gorge près, juſqu'à la fin de 1737, qu'il eut une gonorrhée, mais avec phimoſis & qui, après environ un mois, finit par tomber dans les bourſes, & retint

le malade pendant plus de ſix ſemaines dans le lit, cette maladie ayant été très-douloureuſe, & difficile à guérir. En 1741, il en reprit une autre dont il fut peu incommodé, mais qui, ayant traîné plus de quatre mois, par le peu d'habileté du Chirurgien, malgré le régime du malade, finit auſſi par tomber ſur les teſticules, dont le droit fut, comme en 1737, fort gros, dur & enflammé, mais moins difficile à guérir: le malade ne garda la chambre que quinze jours ou environ. Depuis cette époque les teſticules demeurerent aſſez douloureux, le droit ſur-tout, dont l'épididyme étoit fort ſenſible au toucher. Dans les changements de temps, les tégumens & l'épididyme cauſoient au malade des élancements ſenſibles & fréquents qui répondoient dans les aines & dans les cuiſſes: le malade reſſentoit auſſi des maux de reins.

En 1746 il gagna encore une chaude-piſſe, mais peu dangereuſe, & qui au moyen d'un régime exact & de bons remedes ſe paſſa en moins de ſix ſemaines ſans accidents. Il prit alors, pour ſa propre tranquillité, une tiſane ſudorifique pendant un mois. Environ trois mois après, ayant eu affaire avec une femme qui avoit paſſé par les grands remedes, & qui en étoit ſortie bien guérie depuis plus d'un an, le malade reſſentit de plus grandes douleurs aux teſticules & aux tégumens, & eut pendant quelques jours un écoulement de matiere claire & blanchâtre; mais cela ſe paſſa au moyen d'une tiſane ſimple: & trois mois encore après, ayant eu affaire à une autre femme, le même accident reparut & ſe diſſipa de même.

Dans les changements de temps, les tégumens

& les teſticules qui étoient naturellement aſſez gros & pendants, cauſoient au malade des douleurs avec des élancements; & environ un mois avant de conſulter M. Petit, quoique le malade n'eût vu aucune femme, l'écoulement recommença avec des élancements dans les tégumens & l'épididyme, & le bout du gland à l'endroit de l'orifice étoit ſouvent cuiſant & un peu enflammé, ſur-tout quand la liqueur couloit plus abondamment qu'à l'ordinaire. Les urines du malade, pour peu qu'il s'échauffât, étoient claires en ſortant; mais il ſe formoit enſuite une eſpece de nuage qui les troubloit bientôt abſolument & ſe terminoit en un ſédiment blanchâtre & épais, qui ſe fixoit au fond du vaſe ſans s'y attacher. Le malade au reſte qui, comme on l'a dit, menoit une vie rangée, dormoit, mangeoit & buvoit comme à ſon ordinaire. On obſervoit encore dans ce mémoire, que ſon genre de vie étoit laborieux, qu'il s'échauffoit tous les jours en liſant haut & long-temps, qu'il faiſoit peu d'exercice; & que ſon humeur étoit aſſez triſte & mélancolique.

Le malade avoit conſulté les plus habiles Médecins & Chirurgiens du pays où il étoit, qui lui avoient dit que ſon état n'étoit qu'un ſimple relâchement des vaiſſeaux ſpermatiques, & qu'il pouvoit ſe marier ſans rien riſquer; ce qu'il avoit fait depuis peu de jours. Depuis ſon mariage les accidents étoient toujours les mêmes; il ne paroiſſoit rien en preſſant le gland, dont l'orifice étoit rouge & cuiſant. La chemiſe étoit pendant la journée un peu mouillée, & marquée en pluſieurs endroits comme d'une ſemence ou ſperme qui n'avoit point de couleur, & qui couloit peu;

cette liqueur ne faiſant qu'un peu rouſſir le chemiſe, mais d'une maniere imperceptible. On demandoit à M. Petit ſi le malade pouvoit ſe livrer au commerce de ſa femme, ſans riſque pour elle & pour ſes enfants. Sa femme qu'il avoit peu vue à la vérité ne ſe plaignoit de rien.

## *RÉPONSE.*

» A l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans, » le malade pour lequel on conſulte fut attaqué » d'un grand mal de gorge avec gonflement des » amygdales. On n'avoit d'abord pas lieu de » ſoupçonner que ce mal fût vénérien, tant parce » qu'il y avoit huit mois que le malade n'avoit » vu de femmes, que parce que cette indiſpo- » ſition ſe diſſipa aiſément par la ſaignée & les » gargariſmes ordinaires. Mais, comme depuis » cette époque il a été ſujet au même mal de » gorge, & qu'il ne s'eſt point paſſé d'années » qu'il n'en ait été attaqué trois ou quatre fois, » on a dû ſoupçonner que le virus vénérien étoit » la cauſe d'un retour ſi fréquent.

» Mais ce ſoupçon devient une certitude, lorſ- » qu'on fait attention que peu après le mal de » gorge le malade ſe trouva le prépuce excorié » par pluſieurs petits chancres, & qu'il en eut » même quelques-uns au palais, quoique les » uns & les autres aient diſparu par l'uſage de » quelques lotions vitrioliques. Je m'étonne que » les Médecins & Chirurgiens que le malade » conſulta à Paris & dans ſon pays, l'aient ab- » ſous juſqu'à lui permettre de ſe marier ſans » crainte; car tous les Praticiens ſavent que les » chancres ſont de vrais ſymptomes de vérole,

„ & que les lotions vitrioliques, dont on a fait „ uſage dans la circonſtance dont je viens de par- „ ler, ſont un remede perfide qui pallie le mal „ & n'en détruit pas la cauſe. Le malade l'a bien „ éprouvé lui-même, puiſqu'à la fin de la cam- „ pagne de 1734 les mêmes ſymptomes reparu- „ rent, & diſparurent enſuite par l'adminiſtra- „ tion des mêmes palliatifs; mais les maux de „ gorge ont toujours ſubſiſté. Sur ce ſeul expoſé „ on peut juger que le malade a la vérole; mais „ il y a bien d'autres circonſtances qui le démon- „ trent. Pourſuivons.

„ A la fin de 1741 le malade eut un phimoſis „ & une chaude-piſſe qui au bout d'un mois „ tomba dans les bourſes. Cet accident, qui fut „ fort douloureux, retint long-temps le malade „ dans le lit, & fut très-difficile à guérir. En ſup- „ poſant que le malade n'eût point la vérole, „ cette ſeule chaude-piſſe étoit capable de la lui „ donner. Ce n'eſt pas tout: quatre ans après le „ malade en eut une ſeconde, dont il fut peu „ incommodé, mais qui ayant traîné plus de „ quatre mois, finit auſſi par tomber ſur les teſ- „ ticules. Dans ces deux maladies les teſticules „ furent durs, enflammés, & ſont demeurés dou- „ loureux, ſur tout le droit, dont l'épididyme „ cauſe, dans les changements de temps, des „ élancements fréquents qui répondent dans les „ aines, dans les cuiſſes, & cauſent de grands „ maux de reins.

„ En 1746 le malade eut encore une chaude- „ piſſe, qu'il dit avoir été peu dangereuſe. Quel- „ que temps après il a vu une femme qui avoit „ paſſé par les grands remedes depuis un an, & „ qu'il croyoit bien guérie; cependant le malade

„ reſſentit de plus grandes douleurs aux reins &
„ aux teſticules, & il eut un écoulement de ma-
„ tiere. Il prit des tiſanes & d'autres remedes
„ inſuffiſants, que je ne daigne pas mettre en
„ ligne de compte. Quelque temps après ayant
„ vu une autre femme, les mêmes accidents re-
„ parurent & ſe diſſiperent de la même maniere.
„ Depuis, l'écoulement a recommencé avec des
„ douleurs & des élancements dans les tégu-
„ ments, dans l'épididyme & au bout du gland.
„ L'orifice externe du canal cuit, eſt rouge, en-
„ flammé, les urines cauſent de la cuiſſon en
„ ſortant; elles ſont ſouvent claires, puis bour-
„ beuſes, &c.

„ Je ne crois pas, continue M. Petit, qu'on
„ puiſſe raſſembler un plus grand nombre de
„ preuves pour appuyer le jugement que j'ai
„ porté ci-deſſus de cette maladie. Elle eſt carac-
„ tériſée vérole, depuis la premiere époque juſ-
„ qu'à la derniere : auſſi ſuis-je bien perſuadé
„ que tous les accidents qui ont affligé le ma-
„ lade, ne ſont que le développement de la pre-
„ miere maladie, de laquelle le malade ne peut
„ guérir qu'en paſſant méthodiquement par les
„ grands remedes ; bien entendu qu'on aura
„ égard au tempérament délicat qu'il a contracté
„ par les mauvaiſes nourrices qui l'ont allaité,
„ comme il a été dit dans le premier article du
„ mémoire. "

## *RÉFLEXIONS.*

Je penſe que M. Petit avoit ſoupçonné un peu légérement les maux de gorge, preſque habituels, & les excoriations du prépuce, d'être

cauſés par le virus vénérien. Il faut faire attention que ces maux de gorge & ces excoriations n'avoient été précédés par aucun accident primitif, & qu'ils n'avoient paru qu'après plus de huit mois d'abſtinence de tout commerce avec les femmes. D'ailleurs la facilité avec laquelle ces accidents ſe diſſipoient, fait bien voir qu'ils ne dépendoient pas d'une cauſe telle que le virus. Il eſt certain que la conſtitution du malade, ſes exercices habituels, l'intempérie de l'air, &c. pouvoient lui cauſer des maux de gorge périodiques, ſans qu'on pût en accuſer le virus. Il pouvoit ſurvenir également des excoriations au prépuce, ſoit par la mal-propreté, ou par quelque autre cauſe que ce ſoit, ſans qu'on pût les regarder comme des chancres. Ainſi on ne pouvoit pas raiſonnablement ſe fonder ſur cette premiere époque de la maladie, pour ſoupçonner la vérole dans cette perſonne. Mais il n'en étoit pas de même des ſymptomes poſtérieurs que le malade avoit eſſuyés. Les deux chaudes-piſſes tombées dans les bourſes, les douleurs des teſticules & de l'épididyme, & le renouvellement de l'écoulement à trois ou quatre repriſes, ſouvent ſans cauſe apparente, le menaçoient de pluſieurs maladies très graves, ce qui ſuffiſoit pour le condamner à paſſer par les grands remedes, ſur-tout ayant à craindre qu'il ne communiquât du mal à la femme qu'il venoit d'épouſer.

## TROISIEME EXEMPLE.

Un homme de cinquante ans avoit eu autrefois une gonorrhée, dont l'écoulement fut ſupprimé par quelques accès de fievre, après laquelle

il commença à ſentir des ardeurs d'urine. Six ans après il eut une autre gonorrhée qui dura cinq mois. En 1742 il vit une fille, & quelques jours après il parut à ſa chemiſe quelques taches peu colorées. Cette fille fut viſitée, & fut trouvée très-ſaine. Le malade prit quelques bols de baume de Copahu; mais les taches continuoient de paroître, & le malade ſentoit même quelques irritations au gland. Celui qui le traitoit lui donna quelques préparations de mercure, mais les mêmes accidents ſubſiſtoient. Le malade conſulta un Chirurgien au fait de ces maladies, qui le mit à l'uſage des tiſanes adouciſſantes, des bols de térébenthine, des émulſions, d'un régime convenable; enſuite il lui fit prendre les bains, il le purgea, & lui fit appliquer, à petites doſes, juſqu'à trois onces d'onguent napolitain à parties égales, ce qui dura un mois. Le malade fut mieux pendant ce temps-là, cependant il avoit toujours de petites taches, des irritations au bout du gland, & des envies fréquentes d'uriner. Cela le détermina à faire une conſultation de trois Chirurgiens: le réſultat fut qu'il avoit un vice local dans le canal; ce qui fut confirmé par une circonſtance que le malade ajouta, ſavoir, que ce qu'il ſentoit le prenoit ſouvent ſans avoir aucun commerce avec les femmes. En conſéquence il fut ſondé; le Chirurgien accoutumé à cette opération, ne put point entrer dans la veſſie, & il préſuma qu'il y avoit embarras à ſon cou & à la proſtate. Cependant le malade urina beaucoup plus aiſément après cette opération: on lui conſeilla l'uſage des eaux minérales ſulfureuſes, & des ſachets émollients ſur le périnée.

L'état du malade, depuis les remedes qu'il

avoit faits, étoit qu'il appercevoit comme auparavant des glaires dans ſes urines, il ſentoit continuellement dans la verge, en différents endroits, des cuiſſons & des ardeurs qui le tenoient dans un mal-aiſe perpétuel; il avoit à ſa chemiſe des taches, tantôt jaunes, tantôt vertes; & en ſe preſſant la verge, il en faiſoit ſortir une humidité, qu'il croyoit être la matiere de ces taches: il reſſentoit de plus de temps en temps une douleur ſourde au périnée.

Le Chirurgien qui l'avoit traité prétendoit qu'il n'y avoit point de virus; que c'étoit une maladie à traiter par les bougies, & qu'elle n'étoit ni dangereuſe ni communicable. Le malade craignoit au contraire qu'il n'y eût du virus, y ayant trois mois que ſa maladie réſiſtoit aux différents remedes qu'on avoit faits; & il avoit d'autant plus d'intérêt à ſavoir à quoi s'en tenir ſur ſon état, qu'il étoit à la veille de ſe marier. Il n'avoit à l'extérieur aucune marque de virus, & il étoit d'ailleurs fort ſujet aux vapeurs.

## *RÉPONSE.*

» Le malade ne peut ſe diſpenſer de paſſer par » les remedes. La premiere gonorrhée lui a don» né la vérole: les ſymptomes qui l'ont ſuivie, » & même les remedes qu'il a faits, le confir» ment; car quoiqu'ils ne l'aient pas guéri, ils » l'ont ſoulagé; ce qui prouve que la cauſe du » mal eſt vénérienne. Les bougies peuvent bien » lui convenir, pour remédier au vice local; mais » elles ſeroient infructueuſes, ſi elles n'étoient » pas ſecondées par un traitement qui détruiſe » préalablement le vice intérieur. D'ailleurs il

» ſuffit qu'une perſonne puiſſe être ſoupçonnée de » vérole, pour ne pas la laiſſer conſommer un » mariage qui pourroit devenir malheureux, & » pour la déterminer à paſſer par les remedes » dans les formes.

## *RÉFLEXIONS.*

L'hiſtoire de la maladie qui fait le ſujet de cette conſultation, prouve bien qu'une ſimple gonorrhée peut avoir des ſuites bien déſagréables. Celle de cet homme de cinquante ans fut ſupprimée par quelques accès de fievre; & dès-lors le virus, agiſſant ſourdement, préparoit des maux fâcheux qui ne devoient ſe manifeſter que longtemps après. Cette ſuppreſſion de la gonorrhée ne fut ſuivie d'abord que de quelques ardeurs d'urine. Six ans après, le malade gagna une nouvelle chaude-piſſe, qui, quoiqu'elle fût bien traitée, & guérie dans l'eſpace de cinq mois, ne changea rien dans la diſpoſition vicieuſe que la ſuppreſſion de la premiere avoit laiſſée dans ces parties. Par ſucceſſion de temps, ſon état devint tel, qu'il étoit menacé d'une ſtrangurie prochaine. En le ſondant, on trouva la proſtate gonflée; mais je crois qu'elle n'auroit pas été le ſeul obſtacle qui ſe ſeroit oppoſé à la ſortie des urines. Les différents endroits de l'uretre où le malade ſentoit des cuiſſons ou des ardeurs, & la douleur ſourde du périnée, font juger que le canal ſe ſeroit trouvé obſtrué dans plus d'un endroit de ſon étendue. Enfin ſur ce qui eſt dit dans le mémoire à conſulter, que le malade ayant vu une fille, elle fut viſitée & trouvée très-ſaine, j'obſerverai que ces ſortes de viſites ſont de foibles garants de la ſanté des femmes, parce qu'elles peuvent donner

du mal, ſans qu'il paroiſſe rien à leurs parties extérieures de la génération : d'ailleurs les filles publiques ſavent la maniere d'en impoſer à cet égard, quoiqu'elles aient un écoulement purulent par la vulve. Elles tiennent continuellement dans la partie une éponge fine, ou un linge qui abſorbe toute la matiere ; de ſorte qu'on ne voit aucune trace de cet écoulement lorſqu'on en vient à la viſite.

## DOUZIEME REGLE.

On peut être quelquefois embarraſſé de décider ſi un homme ou une femme qui habitent enſemble ont la vérole, lorſqu'un des deux paroît ſain ; car il ſembleroit que l'un & l'autre devroient paroître affectés du même mal, puiſqu'ils ſont à portée de ſe le communiquer tous les jours : mais l'expérience prouve cependant le contraire, comme on va le voir dans la réponſe ſuivante de M. Petit à un mémoire.

„ Après avoir lu avec attention, dit ce célebre „ Chirurgien, l'expoſé de la maladie de Ma„ dame, on eſt convaincu que la maſſe du ſang „ eſt infectée d'un virus vérolique qui s'eſt jeté „ principalement ſur les parties de la génération. „ En effet ſon mari lui donna, dès les premiers „ jours des noces, une chaude-piſſe caractériſée „ par les ſymptomes ordinaires. Comme alors on „ ne lui donna pas les remedes convenables pour „ guérir le mal, il ne faut pas s'étonner s'il a fait „ tant de progrès, & s'il a réſiſté dans la ſuite à „ ce qui auroit pu le détruire dans le commen„ cement. En un mot, la chaude-piſſe que le „ mari avoit avant le mariage, le poulain qui eſt

„ ſurvenu quelque temps après, la grande cuiſſon
„ que la Dame a reſſentie au cou de la veſſie, avec
„ envie continuelle d'uriner, après qu'elle a eu
„ commerce avec ſon mari, les douleurs vives,
„ la chaleur, l'inflammation des parties de la gé-
„ nération, les puſtules qui ont paru enſuite,
„ l'écoulement d'une matiere purulente qui pa-
„ roiſſoit venir du cou de la matrice & du vagin;
„ tous ces ſymptomes, dis-je, caractériſent les
„ effets du virus, & perſuadent même qu'il a
„ déja produit un ulcere à la matrice, qui rendra
„ cette maladie rebelle & fâcheuſe, ſi on ne tra-
„ vaille pas au plutôt à détruire le vice intérieur
„ par les frictions mercurielles; car il eſt conſ-
„ tant que cet ulcere négligé peut devenir en-
„ ſuite ſquirrheux, chancreux & incurable.

„ Dans le mémoire qui nous a été communi-
„ qué, on paroît ſurpris que Madame ſoit atta-
„ quée du virus vérolique depuis cinq ans, & que
„ ſon époux n'en ait aucune marque extérieure,
„ & qu'il paroiſſe ſain, quoiqu'ils aient toujours
„ habité enſemble. A cela je réponds qu'il n'eſt
„ pas moins certain que le mari a la vérole, puiſ-
„ qu'il l'a communiquée à ſa femme, & que de-
„ puis il n'a fait aucun remede pour la guérir. Il
„ eſt vrai qu'il paroît jouir d'une bonne ſanté;
„ mais on ſait que cette maladie reſte long-temps
„ cachée, & qu'elle ſe manifeſte enſuite lorſ-
„ qu'on y penſe le moins. Enfin ſi aujourd'hui
„ dans la cohabitation ils ne ſe communiquent
„ point les accidents primitifs par où la vérole
„ commence, c'eſt que dans tous les deux le vi-
„ rus a gagné le dedans, & que les parties exté-
„ rieures n'en ſont point infectées. “

## *RÉFLEXIONS.*

Il eſt poſſible que l'ulcere que cette Dame avoit au cou de la matrice fût du même caractere que celui que j'ai vu à une perſonne de dix-ſept ou dix-huit ans. Elle avoit par la vulve depuis pluſieurs mois un écoulement de matiere purulente des plus abondants : cette matiere étoit verte & de mauvaiſe odeur. Outre cela, la malade ſouffroit des douleurs très-vives & continuelles au cou de la matrice. En touchant cette partie on ſentoit un gonflement & une rugoſité qui déſignoit l'ulcere. Je fis prendre les bains à la malade, & après la ſeconde friction les douleurs ceſſerent, & l'écoulement diminuant inſenſiblement fut tari en peu de temps; ce qui atteſta la guériſon de l'ulcere dont elle ne s'eſt plus reſſentie depuis. On pourroit demander ſi on ne doit pas regarder ces ſortes d'ulceres comme de véritables chancres, pareils à ceux qui attaquent les parties externes de la génération. Il ſembleroit que les parties internes de la vulve devroient être pour le moins auſſi ſujettes à être attaquées de chancres que les externes, puiſque la ſemence de l'homme, qui eſt éjaculée, frappe plutôt ces parties que les autres. Cependant l'expérience prouve que les chancres ſurviennent rarement au cou de la matrice, ou dans l'intérieur du vagin; ce qui dépend ſans doute de ce que les humeurs qui lubrifient les parties externes de la génération des femmes ont plus d'affinité avec le virus que celles qui humectent les parties internes.

## TREIZIEME REGLE.

J'ai dit dans le commencement du diagnoſtique de la vérole, qu'il y a des ſymptomes, tels que l'extinction de voix, la fievre quarte, &c. qui peuvent être regardés comme ſignes démonſtratifs de la vérole, lorſqu'il y a d'ailleurs des raiſons qui peuvent faire ſoupçonner la préſence du virus. Je vais rapporter une obſervation de M. Petit, inſérée dans le premier volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, où l'on verra les raiſons que cet habile Praticien rapporte, pour décider d'après les ſymptomes dont je viens de parler, qu'une Dame avoit la vérole.

Cette Dame, âgée de quarante ans, bien réglée & d'un tempérament aſſez robuſte, fut attaquée d'une extinction de voix, preſque ſubitement & ſans cauſe apparente de la part de la ſaiſon, qui étoit alors tempérée : elle eut recours aux boiſſons ordinaires, qu'elle prit chaudes en quantité. Son indiſpoſition continuant, elle eut recours à des perſonnes de l'art, qui la firent ſaigner du bras & du pied, puis de la gorge : elle fut miſe à la diete exacte, prit les remedes les mieux indiqués en apparence ; cependant elle ne fut point ſoulagée. A la ſaiſon tempérée ſuccéderent des chaleurs ſi conſidérables, que non-ſeulement la malade ceſſa de boire chaud, mais encore but à la glace ; & dès le premier jour elle parla ſi facilement, qu'elle ne pouvoit ſe taire. Elle mit ce ſpécifique dans une réputation qui ne dura pas long-temps ; car peu de jours après ſa voix s'éteignit de nouveau, & la boiſſon chaude lui redonna la facilité de parler : mais, à la vérité,

l'effet de l'eau chaude ne fut pas ſi prompt que celui qui avoit ſuivi l'uſage des eaux glacées.

Dans cet état M. Petit vit la malade pour la premiere fois. Il examina ſa bouche & ſon goſier, auquel il y avoit une légere phlogoſe. Ce qu'il remarqua de plus, & dont la Dame ne ſe plaignoit point, c'étoit un gonflement au-deſſous de la glande tyroïde près du ſternum : gonflement qui formoit une tumeur de la groſſeur d'un petit œuf, mais de laquelle M. Petit ne craignoit alors aucune ſuite fâcheuſe, parce que la Dame lui dit l'avoir apperçue dans le même état qu'il la voyoit, au ſortir d'une couche qu'elle avoit faite ſix années avant ſon extinction de voix. Il ſe contenta de lui preſcrire les remedes généraux, puis les eaux minérales ferrugineuſes qui la ſoulagerent : elle les quitta pour ſe mettre à l'uſage du lait, qui fut ſuivi du retour & de l'augmentation de ſon mal. Quatre mois s'écoulerent, pendant leſquels elle ne voulut faire d'autres remedes que ceux que ſon caprice & ſes amis lui conſeillerent.

Elle conſulta de nouveau M. Petit, & elle lui apprit que pendant deux mois elle avoit eu la fievre quarte ; que ſix ſemaines de ſuite elle avoit pris exactement, mais ſans ſuccès, toutes ſortes de fébrifuges, & que la fievre ne l'avoit quittée que quinze jours après avoir ceſſé tous remedes. La tumeur qui n'avoit point diminué de groſſeur, étoit devenue beaucoup plus dure, d'un rouge brun, & douloureuſe ; la peau qui avoit toujours été mobile s'y étoit rendue adhérente ; & dans un point d'une très-petite étendue, il y avoit une fluctuation aſſez apparente. Quoique l'extinction de voix fût moindre qu'elle n'avoit été, M. Petit jugea que cette maladie ſeroit dangereuſe, à

moins qu'elle n'eût pour cauſe le virus vénérien qu'il ſoupçonnoit, fondé ſur la vie dérangée du mari, & ſur quelques-unes des maladies dont il ſavoit que la malade avoit été attaquée.

Après une exacte recherche, & une confidence ſincere de la part de l'un & de l'autre, ſon doute fut éclairci. Aſſuré que la cauſe étoit vénérienne, il conſeilla les frictions mercurielles, ménagées comme l'exigeoit la maladie. Mais tout ce qu'il put dire pour appuyer ſon ſentiment, ne fut point capable de convaincre la malade. Un Charlatan avoit promis de la guérir: il fut écouté, s'en empara, & M. Petit fut cinq ou ſix mois ſans la voir. Mais réduite dans un état déplorable, elle eut recours à lui pour la troiſieme fois. Sa tumeur étoit preſque entiérement détruite, ſoit par l'application des trochiſques dont le Charlatan s'étoit ſervi, ſoit par la pourriture qui étoit ſurvenue. L'ulcere étoit noir, fétide, & de la grandeur d'un écu; trois cartilages de la trachée-artere en bornoient le fond; la voix n'étoit point revenue; une toux fréquente, des crachats purulents, l'inſomnie, une fievre lente, & une maigreur conſidérable, rendoient cette maladie beaucoup plus ſérieuſe qu'elle ne l'avoit été. Cependant M. Petit eut le courage de propoſer encore le remede qu'on avoit rejeté, & auquel on conſentit enfin, mais avec beaucoup de répugnance.

M. Petit détaille enſuite le traitement qu'il employa, & qui eut tout le ſuccès qu'on pouvoit déſirer. J'en rapporterai le précis lorſque je parlerai du traitement de la vérole: je paſſe ici aux réflexions lumineuſes que cet habile Chirurgien fait pour juſtifier le jugement qu'il porta ſur le caractere de cette maladie.

M.

M. Petit ne regarda point la tumeur comme cauſe de l'extinction de voix, parce que la malade l'avoit portée pendant ſix ans, ſans que ſa voix eût ſouffert aucun changement. On ſait que dans le grand nombre des femmes qui ont de ces ſortes de tumeurs, il y en a peu à qui l'extinction de voix ſoit ſurvenue; & s'il y en a eu quelqu'une, tant d'autres cauſes ſont capables d'éteindre la voix, qu'on peut les ſoupçonner plutôt que la tumeur. Nous voyons même de ces tumeurs portées à un degré exceſſif d'accroiſſement, qui non-ſeulement n'éteignent point la voix, mais même ne la changent en rien. De plus, cette Dame avoit été indifféremment ſoulagée par l'eau chaude & par l'eau à la glace: & quoique ſa tumeur fût détruite par ſuppuration, ou par la pourriture, ſon extinction de voix ſubſiſtoit encore.

Les raiſons que M. Petit eut pour la condamner à paſſer par les remedes, furent premiérement les chaudes-piſſes & les chancres que ſon mari lui avoit communiqués en différents temps, & dont elle avoit été traitée par les prétendus donneurs de ſpécifiques, qui ont toujours inondé Paris. Des traitements de cette nature donnerent peu de temps après des preuves de leur infidélité, par des puſtules qui parurent par-tout le corps & que la malade traitoit d'ébullition de ſang: ces puſtules étoient cependant ſi bien caractériſées, que ceux de la profeſſion ne pouvoient s'y méprendre. Ces preuves ſuffiſoient ſans doute pour condamner la malade. Mais ſuppoſons qu'elles euſſent été inconnues à M. Petit, il n'auroit eu pour lors que des ſoupçons; mais ils auroient été fondés ſur l'extinction de voix, ſur la fievre quarte, & ſur le caractere que la tumeur acquit.

L'extinction de voix accompagne trop ſouvent la vérole, pour ne pas faire attention aux rapports que l'une peut avoir avec l'autre ; ſur-tout quand cette extinction n'a point de cauſe marquée, qu'elle ſubſiſte long-temps, qu'elle réſiſte aux remedes les mieux indiqués, & qu'elle diſparoît & revient preſque ſpontanément.

» Voyons, continue M. Petit, ſi nous trouve-» rons dans la fievre quarte quelque choſe qui » fortifie ou qui affoibliſſe nos ſoupçons. « Ceux qui ont vu beaucoup de maladies vénériennes ſavent que la fievre quarte eſt quelquefois un ſymptome de vérole, ou du moins que les vérolés ſont plus ſujets à cette eſpece de fievre qu'à toute autre fievre intermittente. M. Petit en a guéri pluſieurs qui n'avoient d'autres ſymptomes de vérole que cette fievre ; entre autres un homme déja ſexagénaire, qui depuis vingt ans avoit preſque toujours eu la fievre quarte. Il paſſa par les remedes, fut parfaitement guéri de ſa fievre, & n'en eut depuis aucun reſſentiment. Ce qui détermina M. Petit à le traiter ainſi, ce fut que quelque temps avant l'époque de ſa fievre, il avoit eu des chancres & des poulains, & que les fébrifuges qu'il avoit pris ſuivant les différentes méthodes des Médecins de toutes les parties de l'Europe où il avoit voyagé, n'avoient pu le délivrer de ſa fievre.

Cependant il ne faut pas croire qu'il faille paſſer par les remedes tous ceux qui ſont attaqués de la fievre quarte ou de l'extinction de voix ; mais puiſque l'une & l'autre peuvent être ſymptomes de vérole, on eſt dans l'obligation de faire les recherches néceſſaires pour s'en aſſurer. On peut dire la même choſe d'une infinité d'autres ſymp-

tômes, comme de la toux, de la ſurdité, du polype dans le nez, de l'épilepſie, de l'ophtalmie, de la goutte ſereine, de la diarrhée, des fiſtules, & de tant d'autres qu'on eſt bien loin ſouvent de ſoupçonner dépendre du virus, & qu'on guérit cependant avec facilité & ſans retour par l'adminiſtration du grand remede, après qu'ils ont réſiſté des années entieres à l'uſage des remedes qui paroiſſoient bien indiqués.

La troiſieme choſe ſur laquelle M. Petit avoit fondé ſes ſoupçons de vérole dans la malade en queſtion, c'étoit le caractere de la tumeur. Ce n'eſt pas ſur celui qu'elle avoit gardé les ſix premieres années, mais ſur celui qu'elle avoit montré les derniers mois de la maladie. Cette tumeur qui avant étoit mollette, devient dure, douloureuſe, adhérente à la peau; elle en change la couleur, & l'on y trouve un point de fluctuation. Elle ſe préſente aux yeux comme des bubons vénériens, dont le total eſt dur pendant qu'une très-petite partie ſemble ſuppurer. Il eſt vrai que ſi M. Petit n'avoit pas été prévenu par les deux premieres circonſtances, ſavoir, l'extinction de voix & la fievre quarte, il auroit pu regarder cette tumeur, qui n'avoit pas les ſignes de ſcrophule, comme carcinomateuſe. Cependant l'application des cauſtiques, ſans bon ni mauvais effet, étoit capable de le faire penſer différemment; car cette tumeur avoit été impitoyablement corrodée pendant trois mois, ſans avoir pris le caractere que prennent ordinairement les tumeurs carcinomateuſes, lorſqu'elles ſont itritées par de pareils topiques. Après toutes ces réflexions on voit que quand même M. Petit n'auroit pas été certain que cette Dame avoit la vérole, il auroit eu du

moins des raiſons ſuffiſantes pour la ſoupçonner. Ce ſeroit donc en pareil cas une délicateſſe mal entendue, que de n'oſer faire des queſtions à ce ſujet à ceux qui ont des maladies qui peuvent être ſymptomes de vérole, mais ſur-tout lorſque ces maladies ont été rebelles aux remedes les mieux indiqués en apparence.

# CHAPITRE X.

## *Fin du diagnoſtique de la Vérole, avec ſon pronoſtic.*

### QUATORZIEME REGLE.

DANS une maladie douteuſe, on ne doit pas toujours juger qu'elle eſt vénérienne, avant que d'avoir éprouvé l'inſuffiſance des remedes ordinaires qui ſemblent convenir à cette maladie. Voici deux exemples de cette regle dictée par la prudence & la probité, dans deux conſultations de M. Petit.

Une femme, âgée de trente-un ans, d'un air de ſanté, avec aſſez d'embonpoint, quoique délicate, ſujette par fois à la migraine, & mariée depuis cinq ans, eut trois enfants, dont le dernier, mort à terme, ſembloit avoir péri d'un érésipele, parce qu'il lui parut, étant ſorti du ventre, des marques d'inflammation au viſage & ailleurs. On comptoit que la mere pouvoit avoir donné lieu à la mort de cet enfant par de fortes coleres, de grandes agitations d'eſprit & de corps, & par les mouvements qu'elle ſe donnoit auprès de ſon fils jour & nuit, juſqu'à le porter ſur ſon ventre, étant groſſe.

Vers les derniers mois de ſa groſſeſſe, elle ſentit, à la partie inférieure du vagin, quelque choſe qui l'incommodoit : on y découvrit, du côté gauche, un corps mollaſſe qui lui cauſoit de la douleur, ſur-tout en marchant, ce qui ne

l'empêcha pas cependant d'accoucher ſans beaucoup de peine. Ce gonflement parut avoir diminué après les couches, ſoit par le repos & la ſituation dans le lit, ſoit par les vuidanges. Cependant environ un mois & demi après, non ſeulement la même tumeur reparut dans ſa premiere forme, mais encore il s'y en joignit deux autres ſemblables des deux côtés du vagin; ce qu'on ſoupçonnoit être l'effet d'un léger abaiſſement de la matrice. On découvrit alors que les douleurs ne venoient pas du ſeul frottement des parties, mais plus eſſentiellement d'une perte blanche, abondante, jaunâtre, purulente & gluante. La matiere tomboit ſouvent de la vulve à terre, ſans aucun mêlange de ſang, ſans ardeur d'urine, ſans douleur à la matrice, ni aux endroits de ſes ligamens. Cette perte fut alors ſuivie de quelque inflammation douloureuſe aux levres de la vulve, avec de petits boutons qui n'avoient aucun mauvais caractere. On employa contre tous ces maux les délayants, les adouciſſants, les bains, les injections déterſives & vulnéraires, qui firent ſortir une quantité conſidérable de pus très-fétide. Par ces ſecours, joints au lait d'âneſſe coupé avec l'eau d'eſquine, la malade reçut par intervalles du ſoulagement, & il y eut du changement en mieux à la couleur & à la qualité de la matiere, & une diminution à l'écoulement, à faire croire qu'il alloit finir. Cependant il reparut à différentes repriſes, avec les mêmes circonſtances pour la qualité & pour les effets. On obſervoit encore qu'on n'avoit aucun lieu de ſoupçonner la perſonne de maladie vénérienne. On remarquoit que ſon mari ayant habité avec elle, dans le commencement que l'enflure parut & que la perte

n'étoit presque rien, il n'eut aucune incommodité ; mais qu'étant revenu à la charge quarante jours après la couche, les vuidanges étant cessées, & la femme ne paroissant plus incommodée, il ressentit quelques douleurs dans l'uretre, à l'endroit du périnée & dans le milieu de l'espace qui est entre le gland & les bourses. Cette derniere subsistoit toujours : elle se faisoit sentir au moindre attouchement ; &, dans le temps de l'érection, la verge se tournoit en haut, & formoit une portion de cercle qui regardoit le nombril. De plus, le mari avoit eu, il y avoit long-temps, une chaude-pisse, dont il lui restoit un léger suintement qui paroissoit de temps en temps.

## *RÉPONSE.*

„ On ne doit point regarder les gonflements „ qui ont paru dans l'intérieur du vagin, comme „ des replis ou des relâchements qui puissent faire „ craindre la chûte de cette partie. Pour éloigner „ entiérement cette idée, il suffit de faire attention que ces gonflements ont commencé à paroître vers les derniers temps de la grossesse ; „ temps auquel les parties sont si peu disposées à „ la chûte du vagin, que les femmes qui ont cette „ maladie, en guérissent lorsqu'elles sont enceintes, à mesure qu'elles approchent de leur terme. „ On doit donc avoir en vue de traiter ces tumeurs comme de véritables obstructions ; & „ les moyens qu'on va proposer pour cela, seront „ aussi très-propres à remédier à l'ulcération & à „ l'écoulement purulent.

„ Après une saignée du bras, on purgera la „ malade avec une médecine ordinaire. Après

„ cette purgation, on commencera l'uſage des „ bains, qu'on continuera pendant vingt ou trente „ jours, s'il eſt poſſible. Dans chaque bain, on „ fera boire un bouillon fait avec le veau & les „ quatre capillaires. La tiſane ordinaire ſera com- „ poſée avec les racines de fraiſier, de chicorée „ ſauvage, le chiendent & la réglisſe; & le ré- „ gime doit être exact.

„ Les bains finis, on purgera de nouveau la „ malade, & on la mettra à l'uſage de l'opiat „ ſuivant:

*Safran de Mars apéritif . . IV gros.*
*Antimoine diaphor. . . . . III gros.*
*Poudre de cloportes . . . . III gros.*
*Mercure doux. . . . . I gros.*

„ On incorporera le tout avec le ſyrop des cinq „ racines. La doſe eſt d'un demi-gros tous les „ matins à jeun, en prenant par deſſus un bouil- „ lon fait avec le veau, la bourrache, la bu- „ gloſe, le lierre terreſtre, la ſcolopendre & le „ creſſon. On purgera la malade au milieu & à la „ fin de l'uſage de cet opiat; &, pendant tout „ ce temps, on lui fera uſer d'une tiſane faite avec „ deux onces de racine de gentiane & d'énula- „ campana, & deux gros d'eſquine, dans une „ ſuffiſante quantité d'eau pour être réduite à „ deux pintes. On pourra ſe ſervir de cette ti- „ ſane pour faire des injections émollientes & ré- „ ſolutives: tout ce qui eſt aſtringent ne convient „ pas dans ce cas.

„ Après l'uſage de l'opiat, la malade ſe bor- „ nera à prendre tous les matins quelques taſſes „ d'infuſion de vulnéraires ſuiſſes, dans une deſ-

„ quelles on mettra dix ou douze gouttes de
„ baume de Copahu. Enſuite on lui fera prendre
„ les eaux minérales ferrugineuſes, & une tiſane
„ ſudorifique un peu forte. Enfin, on terminera
„ le traitement par l'uſage du lait coupé avec l'eau
„ d'eſquine.

„ Mais, ſi la maladie réſiſtoit aux remedes
„ qu'on vient de propoſer, il ne faudroit plus
„ douter qu'elle ne fût entretenue par une cauſe
„ vénérienne; & quand même ces remedes réuſſi-
„ roient, on auroit encore lieu de craindre que
„ la malade n'eût la vérole. En effet, la nature
„ des gonflements ſurvenus dans le vagin, le ca-
„ ractere de l'écoulement ſans cauſe manifeſte,
„ le temps auquel la maladie a paru, ſes fréquentes
„ récidives, l'inflammation douloureuſe, & les
„ boutons qui ont paru aux levres de la vulve,
„ tout ſemble prouver que cette maladie a une
„ cauſe vénérienne, ſur-tout ſi l'on fait attention
„ que le mari de la malade ſe trouve attaqué de
„ ſymptomes qu'on pourroit, à juſte titre, taxer
„ d'être vénériens. Ces ſymptomes ſont la douleur
„ qu'il a reſſentie au périnée, celle qui ſubſiſte
„ encore dans l'uretre, entre les bourſes & le gland,
„ & ſur-tout la courbure contre nature de la ver-
„ ge : accidents qui ſont le plus ſouvent la ſuite
„ d'une chaude-piſſe avortée. Mais, quand même
„ le mari ne ſe ſeroit pas expoſé depuis ſa premiere
„ chaude-piſſe, on trouveroit en elle une cauſe
„ plus que ſuffiſante de tout ce qui a ſuivi. Le pe-
„ tit écoulement qui eſt reſté depuis ce temps-là,
„ autoriſe cette penſée; & ce ſeroit en vain qu'on
„ objecteroit la bonne ſanté que la femme avoit
„ avant ſa derniere couche, & celle dont ſes en-
„ fants vivants jouiſſent aujourd'hui. Le virus peut

„ reſter long-temps comme aſſoupi, & être mis „ en jeu enſuite : c'eſt ce qui eſt arrivé ſuivant „ toute apparence, & ce qui a produit preſqu'en „ même temps la maladie de la Dame pour laquelle „ on conſulte, & les incommodités dont ſon mari „ ſe trouve attaqué : c'eſt peut-être encore à cela „ ſeul qu'on doit attribuer la mort du dernier „ enfant dans le ventre de ſa mere. Toutes ces „ raiſons nous paroiſſent ſi fortes que, s'il ſe „ trouve quelqu'autre circonſtance qui confirme „ nos ſoupçons, nous ſommes d'avis que l'on ait „ d'abord recours au moyen le plus efficace, qui „ ſeroit de paſſer par les grands remedes l'homme „ & la femme, en leur procurant un flux de bou- „ che convenable. Mais, ſi rien n'autoriſe à com- „ mencer par ce moyen, on ne pourra s'exempter „ d'y avoir recours, au cas que le traitement que „ nous avons d'abord propoſé, n'ait pas l'effet „ qu'il doit naturellement avoir, ſi la maladie „ n'a point une cauſe vénérienne. "

## *RÉFLEXIONS.*

Il n'eſt point de maladie qui préſente des phénomenes plus bizarres & plus embarraſſants, que la vérole. Cinq années de mariage ſe paſſent entre le mari & la femme dont il eſt queſtion dans cette conſultation, ſans qu'il ſe déclare aucun accident vénérien, quoique le mari eût la vérole. Ils donnent naiſſance à deux enfants qui ſont parfaitement ſains; &, pendant la groſſeſſe du troiſieme, il ſurvient à la femme un gonflement dans le vagin, un écoulement de matiere blanche & jaune, & enſuite quelques autres ſymptomes qui paroiſſent dépendre des premiers. Tout cela ne pré-

ſente de ſoi-même aucun ſigne pathognomonique de vérole. Mais le mari avoit eu, dans ſa jeuneſſe, une chaude-piſſe dont il lui reſtoit un léger ſuintement qui paroiſſoit de temps à autre : de plus, dans le temps même que la tumeur du vagin parut à la femme, il lui ſurvint, après avoir eu commerce avec elle, une douleur à l'endroit du périnée, & dans le milieu de l'eſpace qui eſt entre le gland & les bourſes ; &, dans le temps de l'érection, la verge ſe tournoit en haut, & formoit une portion de cercle qui regardoit le nombril. Or, je crois que ces ſymptomes étoient ſuffiſants pour caractériſer la vérole dans l'homme & dans la femme, & pour les condamner à paſſer par les grands remedes, ſans faire précéder préalablement d'autres remedes pour tenter de guérir les incommodités de la femme : c'étoit auſſi le ſentiment de M. Petit. Cependant, comme cette maladie pouvoit paroître très-équivoque aux yeux des perſonnes intéreſſées, il conſeilla de tenter l'épreuve des remedes généraux, pour ne leur laiſſer aucun doute ſur la nature du mal.

*Second exemple de la même regle.*

Un homme ayant vu une femme publique le premier Septembre, ne reſſentit les effets de cette entrevue qu'au commencement d'Octobre. Ces effets commencerent par une démangeaiſon à la verge, qui ſe changea en douleur le ſoir de la premiere journée que le malade entreprit un voyage en poſte à cheval. Cette douleur fut bientôt ſuivie d'un léger écoulement de matiere ſanguinolente : la douleur & l'écoulement continuerent juſqu'à ſon arrivée, où il apperçut que l'écoulement étoit devenu jaunâtre.

Il fut juſqu'au commencement de Novembre ſans uſer de remedes ni de régime, & ſans qu'il arrivât aucun changement à la maladie, l'écoulement conſiſtant en trois ou quatre gouttes jaunâtres par nuit.

Un Chirurgien lui fit prendre, les premiers jours de Novembre, le petit-lait & deux médecines de rhubarbe, de ſéné & mercure doux : il lui donna enſuite huit frictions ; &, pendant tout ce temps, une bouteille de tiſane ordinaire par jour. Le malade prit, ſur la fin du mois, une priſe de baume de Copahu, qui ne produiſit aucun changement. Le Chirurgien lui ayant propoſé les injections aſtringentes, il le quitta pour prendre un Médecin qui le remit au petit-lait pendant huit jours, & lui fit prendre quatre médecines de caſſe & de mercure doux, de quatre en quatre jours. Il continua à le purger avec des pilules de rhubarbe, de diagrede, de mercure doux & de ſuccin : il lui donna, pendant un mois, une bouteille de tiſane ſudorifique par jour.

Tous ces remedes ne produiſirent aucun effet. Le malade remarquoit de plus, qu'après avoir uriné, il n'avoit plus l'uſage d'un petit reſſort qui exprime les dernieres gouttes de l'urine, ce qui faiſoit qu'il en couloit toujours involontairement deux ou trois gouttes à chaque fois qu'il urinoit ; enfin l'écoulement étoit toujours le même, &c.

*Réponſe de M. Petit.*

„ L'expoſé de votre maladie, Monſieur, me „ fait faire deux ſortes de réflexions. Les unes „ ont rapport à l'eſpece de la maladie, & les au„ tres ſont relatives au traitement. Celles qui

„ regardent l'eſpece particuliere de votre mala-
„ die, ſe réduiſent à quatre.

„ La premiere eſt la façon dont elle a com-
„ mencé : ce fut une démangeaiſon à la verge,
„ qui, à la ſuite d'un voyage, fut changée en
„ douleur, accompagnée d'un écoulement ſan-
„ guinolent, qui devint enſuite purulent.

„ La ſeconde eſt que vous avez été deux mois
„ ſans connoître votre maladie.

„ La troiſieme eſt que l'écoulement a toujours
„ été léger.

„ La quatrieme regarde cette douleur en uri-
„ nant, & cette perte du reſſort qui chaſſe les
„ dernieres gouttes d'urine.

„ La premiere réflexion fait penſer que le vi-
„ rus dont vous êtes atteint, eſt très-groſſier, &
„ qu'il a de la peine à ſe développer ; d'où vient
„ que la chaude-piſſe ne s'eſt déclarée que long-
„ temps après, qu'elle a commencé par un écou-
„ lement ſanguinolent, ſuite ordinaire des ul-
„ cérations profondes, dans leſquelles les vaiſ-
„ ſeaux ſanguins ſont intéreſſés. Le peu de ma-
„ tiere purulente que l'ulcere rend, marque que
„ la partie eſt devenue dure & calleuſe ; ce qui
„ eſt cauſe en même temps que vous reſſentez
„ peu de douleur.

„ La ſeconde réflexion fait craindre que cette
„ chaude-piſſe ne ſoit de la nature de celles qui
„ ſont ſuivies de la vérole, puiſque tout le temps
„ que vous avez été ſans connoître votre mal, &
„ ſans y rémedier, a pu donner lieu au virus de
„ s'introduire dans le ſang, & de l'infecter.

„ On conclura la même choſe de la troiſieme
„ réflexion, puiſque les chaudes-piſſes n'exemp-
„ tent de la vérole, que lorſqu'elles coulent

„ abondamment, & que la vôtre n'a point ou „ que très-peu coulé.

„ La quatrieme & derniere réflexion désigne „ le lieu de l'ulcere qui est aux prostates : ce qui „ fait que la compression exacte du cou de la vessie „ ne se fait point par la résistance de ces glandes „ endurcies, que les fibres charnues du sphinc- „ ter ne peuvent vaincre.

„ La seule réflexion relative au traitement, est „ que cette maladie n'a point cédé à aucun des „ remedes qu'on a faits jusqu'à présent, lesquels „ sont cependant ceux qu'on emploie avec le „ plus de succès dans le traitement des chaudes- „ pisses ; ce qui fortifie mon sentiment sur la „ nature de l'ulcere, & qui fait craindre que „ vous n'ayez la vérole, au traitement de laquelle „ il faudroit songer incessamment : traitement „ qui demande infiniment plus d'attention que „ celui qu'on fait pour une vérole qui se mani- „ feste par ses signes ordinaires. Je ne puis rien „ vous dire de plus sur cela, que vous n'ayez ré- „ pondu aux questions suivantes.

„ Savoir si vous avez l'érection aussi parfaite „ qu'auparavant.

„ Si le plaisir dans l'éjaculation est diminué.

„ Si la semence a changé de couleur, & si elle „ est brûlante en sortant.

„ S'il n'y a point une douleur à la racine du „ gland, comme au cou de la vessie.

„ S'il ne se trouve aucune dureté dans l'éten- „ due du canal, depuis l'anus jusqu'au gland.

„ Si les urines ne charient point de fila- „ ments.

„ Si vous n'avez point des lassitudes, des dou- „ leurs, des insomnies.

„ Si vous maigriſſez & ſi vous avez autant de „ force qu'auparavant.

„ Obſervez bien toutes ces choſes, & tout ce „ qui pourroit y avoir rapport, afin que je puiſſe „ me décider entiérement. "

Le malade répondit à M. Petit, que l'érection étoit auſſi parfaite que jamais ; que le plaiſir de l'éjaculation n'étoit point diminué ; que la ſemence étoit ſortie brûlante dans le commencement, mais qu'elle avoit repris ſon degré ordinaire de chaleur ; qu'elle étoit toujours de la même couleur, & qu'il ne ſentoit aucune douleur ni à la racine du gland, ni au cou de la veſſie, ni en aucun autre endroit ; qu'il n'y avoit aucune dureté le long du canal ; que les urines avoient charié & charioient encore des filaments ; qu'il ne ſentoit aucune laſſitude ni douleur ; que ſes inſomnies qui étoient aſſez rares, étoient plutôt l'effet de la peur que ſymptome de maladie ; qu'il n'avoit ni maigri, ni perdu ſes forces, &c. M. Petit fit à ces éclairciſſements la réponſe ſuivante.

„ Il eſt démontré que Monſieur a un ulcere „ dans le canal, lequel eſt la ſuite d'une chaude- „ piſſe virulente : mais il n'eſt pas certain que cet „ ulcere ne ſoit pas compliqué de la vérole. Le „ temps qu'il dure, ſans avoir produit d'autres „ ſymptomes, ne nous raſſure point. On peut „ avoir, pendant vingt ans, cette maladie, ſans „ qu'elle ſe montre de maniere à ne point dou- „ ter de ſon exiſtence : c'eſt pourquoi on ne peut „ point abſoudre le malade, d'autant plus que „ la vérole doit moins paroître à celui qui a un „ ulcere dans la verge, qu'à tout autre ; parce „ que l'écoulement, tout petit qu'il eſt, enleve

„ toujours une partie du virus qui pourroit paſ-
„ ſer dans le ſang, & l'empêche par conſéquent
„ de produire des effets ſenſibles. Quel parti
„ prendre dans une pareille circonſtance ? Il me
„ paroît raiſonnable d'attaquer d'abord la mala-
„ die connue, & d'être à l'affût des ſymptomes
„ de celle qu'on ne connoît pas. Guériſſons, s'il
„ eſt poſſible, l'ulcere dont on eſt sûr : le temps
„ nous éclaircira ſur le reſte. "

M. Petit preſcrit enſuite le traitement que j'ai rapporté en parlant de la gonorrhée opiniâtre ; & il finit en diſant qu'après tous ces remedes, on ſaura à quoi s'en tenir ſur le caractere de la maladie, & s'il faut en venir au grand remede pour la guérir, ſuppoſé qu'elle ne le ſoit pas.

## *RÉFLEXIONS.*

C'étoit ſur les réponſes aux queſtions que M. Petit faiſoit au malade, que devoit être fondé le diagnoſtique de cette maladie.

1°. Il lui demandoit s'il avoit l'érection auſſi parfaite qu'auparavant. On ſait que l'érection de la verge ſe fait par l'affluence du ſang qui remplit les corps caverneux, & par l'action des muſcles érecteurs, qui retient le ſang dans ces parties. Or, il arrive quelquefois qu'à la ſuite d'une gonorrhée, il ſe forme des tumeurs ou des engorgements qui compriment les vaiſſeaux qui conduiſent le ſang dans les corps caverneux, & empêchent par-là ceux-ci de ſe gonfler ; ou bien ces tumeurs, ou quelque autre cauſe, gênent ou pervertiſſent l'action des muſcles érecteurs, & les empêchent de produire leur effet.

2°. M. Petit demandoit ſi le plaiſir de l'éjacula-

tion

tion étoit diminué ; parce qu'il arrive quelquefois qu'à la ſuite d'une gonorrhée, les engorgements de toutes ces parties affoibliſſent cette convulſion voluptueuſe des muſcles & des nerfs, qu'on ſent lorſque la ſemence ſort.

3°. Lorſqu'il demandoit ſi la ſemence avoit changé de couleur, c'étoit pour s'aſſurer ſi la liqueur de la glande proſtate, qui ſe mêle avec la ſemence prolifique qui vient des teſticules, n'avoit pas perdu ſes qualités naturelles; ſavoir ſi elle n'étoit pas purulente ; ſi elle ne formoit pas des concrétions jaunâtres en ſe refroidiſſant, ou ſi elle n'avoit pas acquis, par ſon trop long ſéjour, une couleur tirant ſur le noir ; ce qui auroit conſtaté la maladie de la proſtate.

4°. En demandant ſi le malade ne ſentoit point une douleur à la racine du gland, ou au cou de la veſſie, M. Petit vouloit s'aſſurer ſi l'ulcere étoit à la foſſe naviculaire, ou à l'endroit des proſtates ; ce qui auroit rendu la maladie plus ou moins difficile à traiter.

5°. M. Petit vouloit ſavoir s'il ne ſe trouvoit aucune dureté dans l'étendue du canal, depuis l'anus juſqu'au gland, pour juger ſi le malade n'étoit pas menacé de la ſtrangurie vénérienne.

Enfin, s'il demandoit ſi le malade n'avoit point des laſſitudes, des douleurs, des inſomnies, s'il maigriſſoit, & s'il avoit autant de force que ci-devant, c'étoit pour s'aſſurer ſi le virus n'avoit point paſſé dans la maſſe du ſang, & n'avoit pas dérangé l'économie animale. Comme le malade répondit négativement à toutes ces queſtions, M. Petit ne propoſe que des remedes généraux pour guérir le vice local ; après quoi il auroit dé-

cidé que le malade avoit la vérole, ſi ces remedes avoient été infructueux.

## QUINZIEME REGLE.

Lorſqu'une maladie a réſiſté opiniâtrément aux remedes qui paroiſſoient les mieux indiqués, on a donc droit de ſuppoſer la préſence du virus, s'il y a d'ailleurs quelque autre circonſtance qui autoriſe ce jugement, comme un chancre, une gonorrhée ſupprimée, &c. qui auroient précédé la maladie. Mais il y a des cas où l'apparence la plus légere doit ſuffire pour faire ſoupçonner la préſence du virus, & pour nous déterminer à employer les anti-vénériens. C'eſt principalement lorſque la maladie eſt grave, & qu'elle menace la vie du malade : alors le moindre ſoupçon de vérole préſente une reſſource qui réuſſit ſouvent. M. Petit, qui ſavoit ſous combien de formes différentes cette maladie peut ſe cacher, a guéri une infinité de perſonnes qui auroient péri, s'il n'avoit pas tenté les frictions mercurielles ſur un ſoupçon très-équivoque de la préſence du virus; & dans ces cas douteux & comme déſeſpérés, il avoit d'autant moins de répugnance à employer ce moyen, qu'il ſavoit l'adminiſtrer de maniere qu'il ne pouvoit être qu'infructueux, en ſuppoſant qu'il ſe fût trompé ſur la nature du mal. J'ai rapporté un exemple remarquable de ces cas, dans le premier Chapitre de cet Ouvrage. C'eſt cet homme qui avoit un ulcere au palais, dont les os cariés laiſſoient un trou qui communiquoit de la bouche dans le nez : il avoit, outre cela, une fiſtule lacrymale de chaque côté. J'ai dit que pluſieurs Chirurgiens avoient tenté inutilement de guérir le

malade ; que M. Petit lui ayant demandé s'il n'avoit jamais eu de maladies vénériennes, il répondit que non, mais qu'il avoit eu commerce avec des femmes qu'il ſavoit en avoir communiqué à ſes amis ; que, ſur cet aveu, M. Petit ſoupçonna la préſence du virus vénérien, & qu'il employa les frictions mercurielles qui guérirent cette fâcheuſe maladie.

## SEIZIEME REGLE.

Je terminerai le diagnoſtique de la vérole par une regle qui doit toujours être préſente aux Médecins & aux Chirurgiens qui ſont conſultés ; c'eſt de déclarer avec prudence, ſuivant les circonſtances, un ſentiment qui peut porter atteinte à l'honneur d'un mari ou d'une femme. Il y a des cas où cette même prudence exige d'accuſer plutôt le mari que la femme, même contre la vérité, d'être la cauſe des maux qu'ils peuvent avoir l'un & l'autre ; parce que, ſuivant nos préjugés, la vertu du ſexe doit être plus reſpectée que celle des hommes. Voici un exemple du premier cas dans la réponſe ſuivante de M. Petit à un mémoire.

## *RÉPONSE.*

„ La maladie pour laquelle on me conſulte, „ eſt accompagnée d'un ſi grand nombre de ſymp- „ tomes, qu'on ne peut ſoupçonner qu'une cauſe „ univerſelle ; & cette cauſe peut être telle qu'il „ ne conviendroit pas de dire ouvertement ce „ qu'on penſe à ce ſujet. Mais ceux qui ſont „ chargés de raſſembler les différents avis ſont „ prudents ; ils ſauront ſupprimer ma réponſe, s'ils „ le jugent à propos.

„ Mon ſentiment eſt que la malade eſt atta-
„ quée du virus vénérien, dont les effets ſe ſont
„ manifeſtés dans preſque toutes les parties du
„ corps. Je ne parle point des douleurs des reins,
„ des aines & des cuiſſes, de l'engorgement de
„ la matrice & de tout le bas ventre, des laſſi-
„ tudes & inquiétudes des jambes, de la dureté
„ du gonflement du cou de la matrice, qui com-
„ prime le rectum & la veſſie, & qui empêche
„ la ſortie des urines & des excréments; enfin,
„ je ne parle point d'un écoulement purulent &
„ ſanguinolent par la vulve : tous ces ſymptomes
„ font juger que la malade eſt auſſi attaquée d'une
„ tumeur ulcérée à la matrice, de laquelle elle
„ périra, ſi elle eſt d'une nature chancreuſe; &
„ & de laquelle elle pourra guérir, ſi elle provient
„ d'une cauſe vénérienne. Pour s'en aſſurer, il
„ faut la confeſſion ſincere du mari qui eſt peut-
„ être dans la bonne foi, parce qu'il croit avoir
„ été bien traité de quelques maladies vénérien-
„ nes qu'il aura pu avoir dans ſa jeuneſſe. Quoi
„ qu'il en ſoit, je ne puis ſoupçonner une autre
„ cauſe que celle-là, d'autant plus que beaucoup
„ de ſymptomes de vérole ſe trouvent raſſemblés
„ avec une maladie, de laquelle il meurt beau-
„ coup de Dames, faute de ſe déclarer, ou plu-
„ tôt par la diſcrétion mal entendue de leurs ma-
„ ris. De plus, ſur ce qui eſt dit dans le mé-
„ moire, que la malade eſt toujours bien réglée,
„ on remarquera, en paſſant, qu'il eſt rare que
„ les regles ne ſoient point ſupprimées ou déran-
„ gées, lorſque le mal dépend du virus cancé-
„ reux; & qu'au contraire il eſt rare qu'elles ſe
„ ſuppriment ou ſe dérangent, quand le mal eſt
„ vénérien.

„ Je le répete, ſi mon avis peut cauſer quel-
„ que trouble à la malade, qu'on le ſupprime.
„ Je dis ce que je penſe ; mais je me ſoumets à
„ un plus ample informé. Si le mal eſt ce que je
„ penſe, il faut appaiſer les accidents de la ma-
„ ladie, & enſuite la traiter avec les anti-véné-
„ riens ; mais ſi, contre mon opinion, le vice
„ eſt véritablement chancreux, il n'y a point de
„ cure radicale à tenter ; il faut s'en tenir aux
„ ſeuls palliatifs ; tels que les ſaignées, quand
„ le pouls eſt élevé ; les lavements, ſi on peut
„ en donner ; les injections par la vulve avec la
„ décoction d'orge, l'eau de joubarbe ou de mo-
„ relle, celle de frai de grenouille : on donnera
„ les narcotiques, d'abord à petite doſe, puis on
„ les augmentera par degrés, afin d'appaiſer les
„ douleurs, & de procurer de bonnes nuits à la
„ malade ; on lui fera prendre des bouillons faits
„ avec le poulet, la graine de melon, la laitue,
„ la bourrache ; on y ajoutera le corail & les yeux
„ d'écreviſſe préparés ; pour boiſſon ordinaire,
„ l'eau de Sainte-Reine, & une légere décoction
„ d'eſquine ; pour nourriture, la ſoupe au riz,
„ & tout ce qu'il y a de viandes blanches. Voilà
„ à peu près les vues que l'on peut avoir dans la
„ cure palliative de cette maladie. "

## *RÉFLEXIONS.*

Je regrette de n'avoir pu recouvrer le mémoire qui avoit été envoyé à M. Petit ſur cette maladie ; nous aurions vu quels étoient les ſymptomes véroliques qui ſe trouvoient raſſemblés dans cette Dame. M. Petit ne fait mention que d'une circonſtance rapportée dans ce mémoire ; ſavoir que

la perſonne étoit toujours bien réglée, quoiqu'elle eût une tumeur ulcérée à la matrice : ſur quoi M. Petit dit qu'il eſt rare que les regles ne ſoient point ſupprimées ou dérangées, lorſque le mal dépend du virus cancéreux ; & qu'au contraire il eſt rare qu'elles ſe ſuppriment ou ſe dérangent, quand le mal eſt vénérien. Je crois qu'il ſeroit bien difficile de donner une explication ſatisfaiſante de ce phénomene : on ne peut s'en rapporter, à cet égard, qu'à l'expérience.

Pour ſecond exemple de la derniere regle que j'ai établie, je vais rapporter un fait qui m'eſt arrivé, & qui m'embarraſſa beaucoup. Un homme, âgé d'environ cinquante ans, vint me conſulter. Il avoit un chancre malin bien caractériſé. Je lui dis naturellement ce qui en étoit. Il me dit qu'il croyoit que je me trompois, parce qu'il n'avoit vu qu'une fille dont il étoit sûr. Je lui répliquai que cette fille lui en impoſoit, & qu'elle avoit la vérole, s'il étoit vrai qu'il n'eût jamais connu qu'elle ; ſur cela il me propoſa de me l'amener pour que j'en fiſſe la viſite : j'y conſentis. Deux heures après, il revint avec une perſonne de trente à trente-cinq ans ; & il me dit que cette perſonne qu'il avoit ſuppoſée être fille, étoit ſa femme, qu'il avoit épouſée depuis ſept ou huit jours. J'aurois voulu alors n'avoir point avancé le jugement que j'avois porté : mais il n'étoit plus temps. Cependant je demandai à viſiter cette femme qui m'aſſuroit hardiment être très-ſaine. Après l'examen néceſſaire, je dis comme elle, malgré que je découvriſſe les traces de pluſieurs chancres qui étoient cicatriſés très-imparfaitement. Je queſtionnai enſuite le mari ſur les maladies vénériennes qu'il pouvoit avoir eues auparavant. Il me

dit qu'il avait eu, il y avoit trente ans, une gonorrhée qui avoit été bien traitée, & dont il ne s'étoit jamais reſſenti. Je tâchai de lui perſuader par pluſieurs raiſons, que ce chancre pouvoit être l'effet d'un reſte de levain vérolique qu'il avoit depuis cette gonorrhée. Je ſoutenois avec répugnance une opinion auſſi extraordinaire; mais mon intention étoit de prévenir, par ce menſonge, un divorce qui ne pouvoit remédier à rien dans la circonſtance préſente.

### *Remarques ſur le pronoſtic de la vérole.*

En général, lorſque la vérole eſt reconnue de bonne heure, elle n'eſt point dangereuſe. En employant les anti-vénériens ſuivant les regles convenables, non-ſeulement on détruit le principe de la maladie, mais encore on ne doit point craindre que le remede porte aucune atteinte au tempérament. On peut dire que le danger de la vérole ne conſiſte que dans le retardement qu'on met à employer les moyens convenables pour la guérir.

### *Les accidents vénériens les plus légers menacent quelquefois de maladies très-dangereuſes.*

Lorſqu'une perſonne a eu des chancres, des bubons qui n'ont point ſuppuré, ou une gonorrhée ſupprimée, il eſt certain que dès-lors elle a la vérole, quoique ces accidents primitifs ne ſubſiſtent plus, ayant été diſſipés, ſoit d'eux-mêmes, ſoit par des remedes palliatifs. Or, ſi dans cette circonſtance, on détruit la racine du mal en paſſant cette perſonne par les remedes, tout le danger eſt évanoui; mais, ſi on néglige cette mala-

die cachée, ſon levain, en ſe développant tôt ou tard, produira ſouvent des accidents qui menaceront la vie du malade, ou qui deviendront très-difficiles à guérir.

Quelquefois pour n'avoir pas détruit de bonne heure le levain vérolique, le virus, infectant ſourdement la maſſe du ſang, ſe porte ſur des parties dont les fonctions ſont eſſentielles à la vie. J'ai vu un homme de trente-cinq à quarante ans, qui avoit eu des chancres qu'on avoit fait diſparoître par quelques topiques & quelques frictions légeres. Il jouit, pendant quelque temps, d'une bonne ſanté en apparence; enſuite il eut des maux d'eſtomac & un vomiſſement habituel. Ce dernier accident dura plus d'un an, malgré tous les remedes qu'on crut les plus capables de le diſſiper. Le vomiſſement ceſſa enfin; mais il ſurvint ſubitement au malade une céphalalgie des plus cruelles & des plus opiniâtres. Le Médecin qui le traitoit, méconnoiſſant la cauſe de ſa maladie, n'en put jamais arrêter les progrès. Le malade mourut dans les douleurs les plus vives, par un abcès qui s'étoit formé dans le cerveau. J'aurai occaſion de rappeller encore cette obſervation dans un autre Chapitre.

J'ai vu un autre jeune homme très-robuſte, qui avoit eu une gonorrhée depuis pluſieurs années, qui ſe renouvelloit de temps en temps. La derniere fois que je le traitai pour cet écoulement (c'étoit dans le mois d'Avril), je voulus lui perſuader de paſſer par les grands remedes. Il convint de la néceſſité où il étoit de ſuivre mon conſeil; mais, comme il devoit partir dans quelques jours pour l'armée, il remit la partie à ſon retour. Cependant il ne fut pas plutôt arrivé à ſon Régi-

ment, qu'il lui ſurvint des poireaux au prépuce & au gland. Son Chirurgien Major le détermina, dans le mois de Juin, d'aller dans une ville frontiere pour paſſer par les remedes. Dans le temps qu'il prenoit les bains, les poireaux ſe deſſécherent & tomberent d'eux-mêmes; immédiatement après, il lui ſurvint une toux & la fievre. Il fut ſaigné pluſieurs fois : on ſuſpendit le traitement pour donner le temps à cette toux de ſe diſſiper; mais, loin de diminuer, elle augmenta, & les crachats devinrent purulents. On employa pluſieurs remedes particuliers contre cette maladie du poumon, juſqu'au mois de Septembre; mais, voyant que rien ne réuſſiſſoit, on ſe détermina à adminiſtrer les frictions. Il en prit ſeize aſſez fortes ſans en retirer aucun ſoulagement. Il revint à Paris au mois de Novembre. Je l'engageai de commencer par faire une conſultation de Médecins & de Chirurgiens. Il fut décidé qu'on redonneroit des frictions au malade, mais bien plus légeres que la premiere fois. Je lui en adminiſtrai ſix d'un gros d'onguent chacune, à trois ou quatre jours de diſtance l'une de l'autre. Je fus obligé d'en reſter là, parce qu'il ſurvint au malade un crachement de ſang conſidérable. Enfin il mourut dans le mois de Février ſuivant.

Ces deux obſervations me font naître quelques réflexions ſur la ſévérité des jugements que M. Petit a toujours portés dans le diagnoſtique de la vérole. L'hiſtoire de ces deux malades nous apprend combien on doit être en garde contre les chancres guéris par des remedes palliatifs, & contre des gonorrhées mal traitées. Quelque légers que ſoient ces accidents en apparence, & quoique les malades paroiſſent jouir d'une bonne ſanté, on

ne doit pas moins insister sur la nécessité où ils sont de passer par les grands remedes le plus promptement qu'il est possible ; car attendra-t-on qu'il survienne de nouveaux symptomes pour confirmer cette nécessité ; mais si ces symptomes se manifestent par la lésion de quelque partie nécessaire à la vie, comme dans les deux cas précédents, n'aura-t-on pas à se reprocher de n'avoir pas prévenu le funeste événement qui en est la suite ? Mais, sans considérer le fait du côté le plus malheureux, faisons seulement attention à la propagation du mal, qu'un Chirurgien laisse répandre de tous côtés, faute de condamner un malade à passer par les grands remedes. On a vu en effet dans les Chapitres précédents assez d'exemples qu'un homme qui se croit parfaitement guéri d'un chancre ou d'une gonorrhée arrêtée mal à propos, infecte, d'une façon imperceptible, la plupart des femmes qu'il approche. Le plus souvent c'est une femme vertueuse à qui il détruit la santé la mieux établie ; ou bien ce sont des enfants qui apportent, en naissant, une portion du levain de la maladie du pere ou de la mere, & qui meurent dans leur bas âge, ou qui restent estropiés pendant toute leur vie. Peut-on donc blâmer la sévérité de M. Petit, lorsqu'il condamnoit les malades à passer par les remedes, sur des symptomes qui paroissoient légers en apparence, mais qui ne constatoient pas moins la présence d'une maladie contagieuse. Il est certain que si tous les Praticiens suivoient une regle aussi utile à l'humanité, & par conséquent aussi essentielle à l'Etat, on ne verroit pas la vérole aussi répandue qu'elle est, & conséquemment tant de santés délabrées. Combien de maladies chroniques affli-

gent aujourd'hui nombre de perſonnes dans Paris, qu'on ne ſoupçonne point être vénériennes, & qui guériroient cependant très-aiſément par le moyen du mercure ! Mais on devroit du moins exercer la la ſévérité dont je parle ſur les filles publiques qui ſont en ſi grand nombre dans Paris ; car c'eſt la principale ſource des maux vénériens qui ſe répandent ſucceſſivement dans tous les états de la ſociété. Ce ſeroit donc un réglement de Police très-utile, que de faire veiller ſévérement ſur la ſanté de ces filles, & de leur faire adminiſtrer les grands remedes ſur le moindre ſoupçon de vérole. Enfin, il ſeroit également avantageux que l'attention des Magiſtrats s'étendît ſur ce nombre prodigieux de Charlatans, gens ſans aveu & ſans lumieres, qui en impoſent au public par de prétendus ſecrets, qu'ils aſſurent être propres à guérir radicalement les maux vénériens, ſans aſſujettir les malades à obſerver aucun régime, ni à garder la chambre. Le mal qu'ils font à la ſociété eſt preſque égal à celui que les filles publiques y cauſent ; car, comme la maladie qu'ils oſent entreprendre de guérir, n'eſt le plus ſouvent que palliée, elle reſte toujours contagieuſe, & elle jette ſous cette fauſſe apparence de guériſon, de ſi profondes racines qu'elle devient le plus ſouvent incurable. Le public doit être raſſuré ſur cet objet par la commiſſion Royale de Médecine que Sa Majeſté vient d'établir : il n'aura plus rien à craindre, à moins que la protection & l'intérêt perſonnel n'éludent une loi auſſi utile.

*La complication du virus vénérien ne rend point les bleſſures plus dangereuſes & plus difficiles à guérir.*

Je placerai ici d'autres réflexions ſur l'opinion que l'on a que la vérole rend les bleſſures plus dangereuſes & plus difficiles à guérir. En conſultant les Auteurs, on ne voit point que les exemples qu'ils rapportent pour juſtifier cette opinion, ſoient convainquants. M. Didier, Médecin de Montpellier, qui a donné au Public une diſſertation ſur les maladies vénériennes, cite deux faits à ce ſujet, qui ne font pas une preuve ſatisfaiſante. Le premier de ces faits regarde un ſoldat de la garniſon de Montpellier, âgé de vingt-cinq ans, fort & robuſte, jouiſſant d'une bonne ſanté, qui ſe planta par mégarde une piece de bois fort pointue dans le doigt du milieu de la main droite. Ce doigt s'enfla conſidérablement, auſſi-bien que la main. Il fut conduit à l'Hôpital pour y être traité. Le Chirurgien lui fit une inciſion ſuivant la longueur du doigt bleſſé, qu'il continua juſqu'à la paume de la main, & fit couler dans la plaie de l'huile de térébenthine chaude. Ce remede, qui avoit très-ſouvent réuſſi en ſemblable occaſion, ne fit abſolument rien en celle-ci. La ſuppuration ſurvint à l'ordinaire, & elle dura ſi long-temps que rien ne fut capable de la faire ceſſer, pas même les eaux de Balaruc chauffées, où l'on fit tremper ſouvent toute la main du malade. Cette plaie devint un ulcere chancreux, & la main ſe perça de pluſieurs ſinuoſités en dedans & en dehors. Après un mois de panſements, la quantité de pus qui ſe mêla avec le

ſang, jeta le malade dans une fievre lente qui le conduiſoit au dernier maraſme : ſur quoi M. Didier convint avec le Chirurgien d'appeller en conſultation d'autres Praticiens, avec leſquels il fut unanimement convenu que, pour ſauver la vie à ce ſoldat, il n'y avoit d'autre expédient que l'amputation de la main.

Dans le temps qu'on préparoit l'appareil pour cette opération, M. Didier fit réflexion que la plaie du doigt ayant réſiſté à tous les remedes ordinaires, il pourroit bien arriver de même que la plaie du moignon qui reſteroit après l'amputation, ne pourroit ſe fermer, ſuppoſé que le ſang du malade fût infecté du virus vénérien. En conſéquence, il ſe détermina à interroger ce ſoldat en particulier, en lui promettant de lui conſerver ſa main & de le garder dans l'Hôpital, quoiqu'il ne fût pas permis d'y traiter les vérolés, qu'on avoit ordre pour lors d'envoyer à Perpignan. Avec cette aſſurance, ce ſoldat ne fit plus de façon d'avouer à M. Didier qu'il avoit eu, quatre ans auparavant, un chancre vérolique à la partie naturelle, dont il croyoit avoir été bien guéri ; ce qu'il n'avoit oſé dire juſqu'alors, crainte d'être chaſſé de l'Hôpital.

M. Didier communiqua cet expoſé ſecret du malade au Chirurgien, & il fut convenu entre eux de n'employer que de légeres frictions mercurielles ſur la partie, ce qui leur avoit très-ſouvent réuſſi enſemble dans le même Hôpital. La main en queſtion fut donc frottée légérement tous les jours avec l'onguent mercuriel. La premiere phalange du doigt, rongée de carie, ſe détacha d'elle-même, & la ſeconde s'approcha inſenſiblement de la troiſieme, & celle-ci de l'os du mé-

tacarpe, où elle ſe réunit ; les fiſtules ceſſerent de ſuppurer ; les ulceres ſe cicatriſerent ; & le malade devenu gros & gras, ſe trouva ſans fievre & en parfaite ſanté. Il avoit été exempt de ſalivation & de flux de ventre pendant toute cette cure ; il ſortit de l'Hôpital au bout de deux mois, pour partir de Montpellier avec ſon Régiment.

Cette obſervation ne prouve rien moins que le virus, dont la maſſe du ſang peut être infectée, eſt capable de rendre une bleſſure plus dangereuſe & plus difficile à guérir ; car il eſt bien plus probable que les circonſtances de la plaie de ce ſoldat ont été plutôt la cauſe des accidents dont elle a été accompagnée, que le virus vénérien qu'on pouvoit ſoupçonner en lui. Il n'eſt pas ſurprenant qu'après qu'une piece de bois pointue eſt entrée dans le doigt avec violence, ce doigt & toute la main s'enflent conſidérablement. L'on fit enſuite une inciſion, ſuivant toute la longueur de ce doigt, & l'on verſa dans la plaie de l'huile de térébenthine chaude. Il eſt plus que vraiſemblable que ce topique, verſé ſur des parties tendineuſes & aponévrotiques, déja enflammées & miſes à découvert, fut ſeul la cauſe de tout le ravage qui ſuivit cette inciſion. Si on s'étoit contenté de tirer le morceau de bois, & qu'on eût appliqué ſur toute la main des cataplaſmes émolliens ſouvent renouvellés, on peut croire que le mal n'auroit pas fait les progrès fâcheux qu'il fit. Enſuite, lorſque la ſuppuration fut établie, comme elle étoit trop abondante, on faiſoit tremper ſouvent la main dans l'eau de Balaruc chaude, ce qui devoit entretenir l'irritation, & augmenter par conſéquent la ſuppuration, au lieu de la diminuer. Voilà donc des cauſes ſuffiſantes qui

ont pu rendre la bleſſure plus grave, ſans que le virus y ait participé. Or, qu'eſt il arrivé enſuite ? On a enduit fréquemment la main avec l'onguent néapolitanum; mais cet onguent, par la graiſſe dont il eſt compoſé, a pu, comme relâchant, diminuer l'irritation, & faire évanouir tous les accidents dont elle ſeule étoit la cauſe. Et je ſuis d'autant plus porté à le croire, qu'il n'eſt pas probable que des frictions locales & légeres euſſent pu dompter la fougue du virus vénérien dont la maſſe du ſang pouvoit être infectée, ſi ce virus eût été la principale cauſe de tous les ravages qui étoient ſurvenus à cette main.

M. Didier rapporte une autre obſervation qui prouve encore moins l'opinion qu'il veut établir. Un jeune homme de vingt-deux ans reçut un coup d'épée qui avoit ſon entrée à l'hypocondre droit, à deux travers de doigt au-deſſous de l'umbilic. L'épée avoit porté juſques ſur le derriere du côté gauche, entre deux fauſſes côtes, où elle avoit entraîné une partie de l'épiploon, qui paroiſſoit en dehors engagée dans une très-petite ouverture que la pointe de l'épée avoit faite à quatre travers de doigt de diſtance du corps des vertebres des lombes.

M. Didier coupa tant qu'il put, de ce qui ſortoit de l'épiploon, après l'avoir lié, & panſa les plaies ſimplement. Cette bleſſure fut accompagnée d'accidents très-graves. Le malade ſentit le lendemain une douleur vers le pubis, & il eut une vive ardeur d'urine. Ces deux ſymptomes firent appréhender qu'il n'y eût un épanchement dans le baſſin. Huit jours après, en panſant le malade, on découvrit une portion de l'épiploon noire & livide, qui ſe préſentoit à l'entrée de la plaie antérieure,

d'où elle ſortit le lendemain d'elle-même. Il s'en préſenta, peu de jours après, une autre portion, après la chûte de laquelle on apperçut que l'appareil étoit couvert d'une matiere ſtercorale très-puante; ce qui ayant continué dans la ſuite, on ne douta plus que l'inteſtin colon ne fût percé.

L'ouverture de cet inteſtin paroiſſoit confirmer la premiere crainte où l'on étoit que la matiere fécale qui en ſortoit, ne ſe fût ramaſſée dans la cavité du baſſin, & qu'elle n'eût été la cauſe de la douleur & de l'ardeur d'urine. Mais le malade raſſura M. Didier, en avouant que, peu de jours avant d'être bleſſé, il avoit pris une gonorrhée qu'il avoit négligée, & qui avoit attiré une fluxion ſur les teſticules. Or, M. Didier penſoit que le virus avoit occaſionné la gangrene des deux portions de l'épiploon ſorties, & que ce même virus auroit empêché la plaie de venir à parfaite cicatrice, s'il n'eût pris les précautions néceſſaires. Mais on doit juger combien ce ſentiment répugne à la raiſon. Il y avoit bien aſſez d'autres cauſes pour faire tomber quelques portions de l'épiploon en gangrene, & pour rendre la cure d'une bleſſure auſſi grave, longue & difficile, ſans en accuſer le virus vénérien. D'ailleurs, il y a apparence que ce virus n'infectoit point encore la maſſe du ſang. Le malade n'avoit pris la gonorrhée que depuis peu de jours: & quoiqu'elle eût attiré une fluxion ſur les teſticules, le virus étoit encore cantonné dans ces parties, de maniere qu'il ne pouvoit pas influer ſur une bleſſure qui en étoit éloignée.

On peut donc dire que M. Didier s'eſt fait illuſion, en fondant ſur les deux exemples que je viens de rapporter, l'opinion que le virus vénérien

rien rend les bleſſures de cauſe externe plus dangereuſes & plus difficiles à guérir. La pratique fournit une infinité de preuves du contraire. Voici à ce ſujet une obſervation ſinguliere rapportée dans l'Ouvrage de M. Petit qui étoit alors ſous preſſe. „ M. Léauté, Chirurgien Major des Camps „ & Armées du Roi, & moi, dit il, traverſant „ le camp de Nerwingue, huit jours après que „ la bataille y fut donnée, nous trouvâmes un „ Garde du Roi qui, le jour du combat, avoit „ eu les deux jambes emportées par un boulet de „ canon ; il avoit été oublié dans un buiſſon, il „ n'avoit pas été panſé, & il n'avoit, pendant „ ce temps-là, pris d'autre nourriture qu'un „ quart de pain de munition & environ demi-„ roquille d'eau de vie. Nous lui trouvâmes aſſez „ de force pour lui faire l'amputation du reſte „ de ſes deux jambes ; l'une fut coupée au deſ-„ ſous, & l'autre au deſſus du genou. Ce mal-„ heureux avoit deux poulains & des puſtules par „ tout le corps, avec des ulceres au gland, à la „ ſuite de pluſieurs chancres qu'il avoit traités „ avec l'eau de vitriol. Les opérations faites, on „ le mit dans un fourgon ; il fut conduit à l'Hô-„ pital d'Huy : deux mois après nous le trouvâ-„ mes en ſi bon état, qu'il étoit ſur la liſte de „ ceux qui devoient partir pour les Invalides : „ lorſqu'il y fut arrivé, M. Morand le pere fut „ ſurpris de voir que, malgré la vérole, il avoit „ réſiſté à deux opérations ſi conſidérables ; il le „ guérit avec les frictions. “

Combien ne trouve-t-on pas dans les armées d'exemples de perſonnes qui avoient la vérole, & qui ont été guéries avec facilité de leurs bleſſures ? Concluons donc que, s'il y a réellement des faits

qui prouvent que le virus vénérien ſoit un obſtacle à la guériſon d'une plaie de cauſe externe, ces exemples ſont très-rares ; & qu'en général le pronoſtic qu'on doit tirer ſur les bleſſures dans une perſonne qui a actuellement la vérole, ne doit point être fâcheux par rapport à la complication du virus.

*Obſervations ſur les véroles qui ſont difficiles à guérir.*

Quoique le mercure ſoit un ſpécifique sûr contre les maux vénériens, il ne guérit pas cependant toutes les véroles avec la même facilité. Il faut ſe rappeler ici la diſtinction que j'ai faite de la vérole qui ſuccede aux chancres, & de celle qui eſt la ſuite des gonorrhées. J'ai dit, & il eſt bon de le répéter ici, qu'en ſuppoſant un chancre malin, des bubons endurcis, des puſtules ulcérées ſur différentes parties du corps, des douleurs dans les muſcles & dans le périoſte, des ulceres & des caries dans la bouche & dans le nez, & différentes maladies des os ; j'ai fait obſerver, dis-je, que, dans ces cas, il étoit ſurprenant combien le mercure agiſſoit efficacement & avec promptitude ; que ſouvent la premiere doſe du ſpécifique ſuffiſoit pour arrêter les progrès du mal ; & qu'enſuite les ſymptomes diminuoient à vue d'œil, & ſe diſſipoient avec une rapidité qui tenoit du prodige : mais qu'il n'en étoit pas de même des véroles qui étoient la ſuite des gonorrhées ; qu'il ſembloit, dans ces cas, que le mercure n'avoit pas la même puiſſance ſur les ſymptomes qui caractériſoient ces ſortes de véroles, puiſque ces ſymptomes réſiſtoient bien plus longtemps à l'action du remede ; & que très-ſouvent

on étoit obligé d'ajouter au traitement général, d'autres moyens particuliers pour les détruire entiérement ; qu'on voyoit en effet que les chancres les plus malins cédoient en peu de temps au mercure, tandis que le traitement le plus long & le plus régulier ne pouvoit pas cicatriſer un petit ulcere qui reſtoit dans le canal de l'uretre après une gonorrhée ; qu'on éprouvoit que le mercure fondoit avec facilité les bubons extrêmement gros & endurcis, tandis que la proſtate ou l'épididyme, devenus ſquirrheux, réſiſtoient opiniâtrément au même remede ; qu'on voyoit que les excroiſſances qui ſurvenoient, après les chancres, au gland, au prépuce, à la vulve ou aux environs de l'anus, ſe deſſéchoient & tomboient en très-peu de temps par le moyen du mercure ; tandis que le plus ſouvent on étoit obligé, après le traitement le plus complet & le plus long, de détruire par les cauſtiques, ou de couper avec l'inſtrument tranchant, les plus petits poireaux qui ſuccedent aux gonorrhées ; qu'on éprouvoit que le ſpécifique guériſſoit aiſément les puſtules qui dégénéroient en ulceres calleux & ſanieux, & qui ſont la ſuite des chancres, tandis que les dartres les plus légeres, qui ſont cauſées par une gonorrhée mal traitée, réſiſtent le plus ſouvent au même moyen ; ou que, ſi elles ſe diſſipent pour un temps, elles reviennent enſuite. Enfin, j'ai ajouté que, depuis que je porte mon attention ſur cet objet, j'ai preſque toujours remarqué que les mêmes ſymptomes vénériens, ſoit tumeurs, ſoit ulceres, ſoit léſion de fonction, réſiſtent plus ou moins à l'action du mercure, ſuivant qu'ils tirent leur origine des gonorrhées ou des chancres.

L'expérience prouve que les véroles qui ont été

manquées pluſieurs fois, ſont plus difficiles à guérir que les autres ; parce que, dans toutes ces épreuves infructueuſes, l'atteinte que le mercure a portée pluſieurs fois au virus, ſans le détruire, l'a fait dégénérer plus ou moins de ſa propre nature, & l'a rendu par conſéquent moins ſuſceptible de céder à la force du ſpécifique. Il faut conſidérer d'ailleurs qu'un corps qui s'eſt fait inſenſiblement & pendant long-temps à l'action d'un certain remede, n'eſt plus ſuſceptible de recevoir l'impreſſion efficace que ce remede feroit ſur un autre corps dans lequel il agiroit pour la premiere fois. Ainſi, on doit juger que la difficulté de guérir la vérole augmente en raiſon de ce que les malades ont pris infructueuſement & pendant long-temps une grande quantité de mercure.

On rencontre également beaucoup de difficultés à guérir la vérole, lorſque les malades, ſoit par les progrès du mal, ſoit par la quantité des remedes qu'ils ont pris en vain, ſont réduits preſqu'à l'extrémité. Par les ménagements que cet état impoſe au Chirurgien, il ne peut pas adminiſtrer les remedes proportionnellement à la grandeur du mal ; il eſt trop heureux d'abord d'en arrêter les progrès. Enſuite, ſi les forces ſe réparent un peu, il double les moyens qu'il emploie pour vaincre la maladie : & c'eſt ainſi qu'il obtient, à la vérité avec beaucoup de peine & de temps, le ſuccès déſiré.

Les véroles difficiles à guérir ſont encore celles qui ſont compliquées de quelqu'autre maladie, comme écrouelles, ſcorbut, affection hypocondriaque, &c. Dans ces cas, on doit concevoir que l'attention du Chirurgien, qui doit être partagée entre deux maladies qui ſe rencontrent

dans la même perſonne, & qui exigent, chacune en particulier, des remedes différents, doit rendre le traitement très-épineux. Auſſi voyons-nous ſouvent qu'on y échoue, & qu'il faut quelquefois s'y prendre à pluſieurs repriſes pour rétablir parfaitement la ſanté du malade.

L'expérience prouve encore qu'en général la vérole eſt plus difficile à traiter dans les femmes que dans les hommes. Comme elles ont le genre nerveux plus ſenſible, & que leur conſtitution les rend, pour la plupart, ſujettes à des révolutions ſanguines, le mercure cauſe ſouvent dans elles des déſordres qui rendent le traitement plus difficile, & ſouvent infructueux.

Enfin la vérole eſt plus difficile à guérir dans les enfants & dans les vieillards, parce que la foibleſſe de leur conſtitution empêche le Chirurgien d'employer le ſpécifique à la doſe & de la maniere qu'il conviendroit pour détruire radicalement le principe de la maladie.

# CHAPITRE XI.

## *Obſervations ſur la maniere dont le mercure opere la guériſon de la Vérole.*

### PREMIERE PROPOSITION.

*Quoique les ſymptomes de la vérole aient totalement diſparus, il arrive ſouvent que le principe de la maladie n'eſt point détruit : de même qu'il arrive auſſi quelquefois que le virus eſt détruit, quoique quelques ſymptomes de la maladie exiſtent encore.*

POUR développer la maniere dont le mercure agit pour guérir la vérole, j'ai cru qu'il convenoit de commencer par cette propoſition, afin de ne point confondre les guériſons qui ne ſont qu'apparentes, avec celles qui ſont réelles.

Dans la plupart des maladies, la diſparition des ſymptomes annonce la deſtruction parfaite de la cauſe qui les avoit produites. Mais il n'en eſt pas de même dans la vérole. L'expérience nous apprend que les ſymptomes peuvent ſe diſſiper, & la maſſe du ſang reſter néanmoins infectée. Les chancres, les puſtules, les ulceres du goſier, & une infinité d'autres ſymptomes, diſparoiſſent quelquefois aiſément, ſoit d'eux-mêmes, ſoit par le moyen des remedes généraux ou de quelque autre palliatif ; mais le malade, dans ce cas, n'a pas moins la vérole ; & s'il paroît jouir d'une ſanté parfaite pendant plus ou moins de temps, le virus

ſe développe enſuite, & ſes effets ſe manifeſtent quelquefois avec plus de violence qu'auparavant.

D'un autre côté, l'expérience apprend également que la maſſe du ſang peut être délivrée du virus qui l'infectoit, quoiqu'il reſte après le traitement des ſymptomes qui ſubſiſtent quelquefois encore pendant long-temps. Ces ſymptomes ſont, le plus ſouvent, ceux qui ſont la ſuite d'une gonorrhée : c'eſt une remarque que j'ai déja faite pluſieurs fois. Mais on ne doit regarder ces ſymptomes que comme un vice local, que le mercure n'a pu détruire, & qui ſe guérit quelquefois de lui-même, ou qui cede facilement à quelque remede approprié. Or, ceci doit inſpirer beaucoup de réſerve aux Médecins & aux Chirurgiens lorſqu'on exige d'eux un certificat pour conſtater l'état d'une perſonne qui vient d'être traitée. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur les obſervations que je viens de faire, on n'imitera pas ceux qui ſemblent être intéreſſés à contribuer à la vogue des Charlatans, en atteſtant, immédiatement après le traitement, la guériſon d'une perſonne ſur la ſimple diſparition des ſymptomes. Et l'on ne décidera pas non plus témérairement, qu'un malade a encore la vérole, parce que le traitement n'a point diſſipé certains ſymptomes qui peuvent encore ſubſiſter pendant quelque temps. Dans un autre endroit, je dirai ſur quels principes on doit fonder le jugement qu'on portera dans de pareilles circonſtances.

## SECONDE PROPOSITION.

*En général le mercure guérit la vérole par une eſpece de criſe qu'il détermine, en procurant d'abondantes évacuations.*

Le mercure donné à une certaine doſe, après avoir circulé pendant quelques jours avec les humeurs, détermine des évacuations abondantes par les ſelles, ou par les urines, ou par la tranſpiration, mais le plus ſouvent par la ſalivation. Les Anciens qui prenoient toujours l'obſervation pour guide, regardoient ces évacuations comme une criſe, par laquelle le virus eſt expulſé au dehors. » Par art & médicaments, « dit le célebre Ambroiſe Paré, en parlant des effets du mercure dans la vérole, » ſe procure une criſe, par le » moyen de laquelle, nature aidée & dominatrice » expelle & chaſſe le venin par les évacuations » ſuſdites; de ſorte qu'étant la criſe parfaite, il » s'enſuit vraie & entiere curation. « Cette idée répond parfaitement à celle que nous avons des criſes que la nature détermine elle-même pour guérir la plus grande partie des maladies dans leſquelles les fluides ſont infectés par quelque levain morbifique. Dans les différentes eſpeces de fievres, dans la petite vérole, le battement violent des arteres & la vélocité des fluides diſpoſent les humeurs viciées à être ſéparées de la maſſe, & enſuite à être évacuées par les ſelles, par la tranſpiration, par les urines, par les crachats, par une hémorrhagie, ou par la ſuppuration. Les Anciens comparoient à cet effort ſalutaire de la nature, l'action du mercure lorſqu'il opere la dépuration des humeurs dans la vérole. Ce remede

excite d'abord un certain mouvement dans tout le corps ; le pouls bat également, mais plus fort ; les ſolides ſont plus tendus, les ſécrétions ſont ſuſpendues ; & enſuite les évacuations qui ſuccedent à cet état, entraînent le virus avec elles, & détruiſent par-là le germe de la maladie.

M. Goulard, dans ſon Ouvrage, fait quelques réflexions contre le ſentiment que je viens d'expoſer. » Je reviens à la ſalivation, dit-il. M. Fa-
» bre qui en eſt partiſan, comme M. Petit dont
» il eſt éleve, & qui vient de nous donner un
» *Eſſai ſur les Maladies Vénériennes*, où il ex-
» poſe la méthode de ſon illuſtre Maître, fait un
» raiſonnement aſſez ſpécieux pour appuyer la
» doctrine de la ſalivation. Il regarde le flux de
» bouche qu'excite le mercure, comme une éva-
» cuation critique ; & il conclut qu'il ne faut pas
» la contrarier, l'intention de la nature étant,
» ſelon lui, d'évacuer le virus par cette voie.
» Mais c'eſt-là une ſuppoſition deſtituée de preu-
» ve ; & il n'y a perſonne qui ne ſente bientôt
» le foible du raiſonnement de M. Fabre. En
» effet, on entend & on doit entendre, ſous
» le nom de *criſe*, des évacuations que la nature
» excite elle-même, & par leſquelles elle ſe dé-
» livre de la cauſe morbifique. Or, a-t-on jamais
» vu la vérole, laiſſée à elle-même, guérir par
» la ſalivation, comme on voit tous les jours,
» dans la pratique de la Médecine, des maladies
» très-graves ſe terminer tout à coup par un cours
» de ventre, une hémorrhagie, la ſueur, &c. qui
» arrivent inopinément, ſouvent même ſans que
» le Médecin y ait donné lieu ? Il eſt donc évi-
» dent que, conſidérer le flux de bouche que
» cauſe le mercure, ſur le pied d'une évacuation

» critique, & fonder ſur cette ſuppoſition la » pratique des maladies vénériennes, c'eſt rai- » ſonner d'après un faux principe, & bâtir ſur » un fondement ruineux. Ce qui ſoit dit ſans » préjudice de l'eſtime que mérite l'Ouvrage de » M. Fabre, où l'on trouve beaucoup de détails » utiles & intéreſſants. «

La prévention a ſans doute empêché M. Goulard de s'appercevoir qu'il fait lui-même un raiſonnement qui porte à faux. Je n'ignore point qu'on entend ſous le nom de *criſe*, des évacuations que la nature détermine elle-même, & par leſquelles elle ſe délivre de la cauſe morbifique ; mais je ſais auſſi que ces évacuations peuvent être préparées & déterminées par l'art. Et il paroît que c'eſt auſſi le ſentiment de M. Goulard, puiſqu'en diſant que ſouvent ces évacuations arrivent ſans que le Médecin y ait donné lieu, il ſuppoſe que quelquefois le Médecin les détermine. Or, c'eſt dans ce dernier ſens que j'ai conſidéré l'eſpece de criſe qui guérit la vérole, & j'avois cru avoir prévenu toute objection à cet égard, en citant le paſſage d'Ambroiſe Paré qui dit, *par art & médicaments ſe procure une criſe, par le moyen de laquelle, nature aidée & dominatrice expelle & chaſſe le venin par les évacuations ſuſdites.* Telle eſt l'idée qu'on doit avoir de ce que je nomme *criſe* dans le cas de la vérole ; & cette idée ne ſuppoſe pas, comme M. Goulard veut le faire entendre, que cette maladie, abandonnée à elle-même, pourroit ſe guérir par la ſalivation ſans le ſecours du mercure, comme on voit d'autres maladies très-graves ſe terminer ſpontanément par un cours de ventre, par des ſueurs, &c.

## TROISIEME PROPOSITION.

*L'action du mercure qui détermine la criſe dans la vérole, peut s'expliquer d'une maniere probable, par l'irritabilité des parties ſur leſquelles ce minéral agit.*

Le mercure revivifié du cinabre par un habile Artiſte, a toute la pureté dont il peut être ſuſceptible. La Chymie n'y découvre aucune ſubſtance hétérogene capable de faire de fâcheuſes impreſſions dans le corps humain. Par conſéquent, ſi ce minéral, introduit ſeul dans le ſang, détermine d'abondantes évacuations, & particuliérement le flux de bouche, c'eſt par ſa propre vertu qu'il produit ces effets, & non par des particules arſénicales & autres, comme pluſieurs Praticiens l'ont avancé.

Le plus grand nombre des Auteurs a attribué la propriété par laquelle le mercure excite le flux de bouche, à la diviſibilité, à la mobilité & à la peſanteur de ſes globules. On a conçu que le ſang étant atténué par ces globules introduits dans les vaiſſeaux, il devoit y avoir une plus grande quantité de ſalive déterminée vers les glandes qui la ſéparent; & qu'enſuite les vaiſſeaux excrétoires de ces glandes étant ulcérés à leurs extrémités par la virulence de l'humeur ſalivaire qui entraîne le virus avec elle, le flux de bouche s'établit avec plus ou moins d'abondance, & continue juſqu'à ce que les ulceres ſoient guéris, & que la ſalive ait perdu l'acrimonie qu'elle avoit acquiſe. Mais cette opinion qui fait dépendre la ſalivation d'une cauſe purement mécanique, c'eſt-à-dire de l'atténuation du ſang par la peſanteur & la mobilité

des globules du mercure, pourroit également s'appliquer à toutes les autres ſécrétions ; car l'atténuation de la maſſe des fluides, opérée par ce moyen, rendra les urines, les humeurs ſtomacales & inteſtinales & la matiere de la tranſpiration auſſi propres à être excrétées que la ſalive. Par conſéquent on ne ſauroit expliquer par-là pourquoi le mercure détermine plus communément le flux de bouche que toute autre évacuation. D'ailleurs, il y a une obſervation conſtante qui prouve que la ſalivation n'eſt point l'effet de l'atténuation des fluides, c'eſt que la ſalive n'eſt jamais ſi épaiſſe que dans le flux de bouche.

Pour expliquer le phénomene dont il s'agit, qu'il me ſoit permis de propoſer une opinion qui me paroît fondée ſur l'économie animale & ſur l'expérience. Toutes les parties du corps humain, qui ſont deſtinées à quelque fonction, ſont douées d'une irritabilité plus ou moins grande. Les expériences de M. le Baron de Haller ont démontré cette irritabilité. Il ne s'agit point ici d'approfondir ſi elle eſt abſolument indépendante des nerfs qui entrent dans la compoſition de ces parties, comme cet Auteur célebre le penſe ; il nous ſuffit de convenir avec lui, que ce mouvement qu'on n'avoit pas bien connu juſqu'à préſent, eſt un des principaux mobiles de l'économie animale. C'eſt par ce mouvement qu'on peut expliquer ſur-tout l'action des remedes évacuants. On conçoit en effet que ces remedes, qui ſont plus ou moins irritants, déterminent des évacuations par le vomiſſement, par les ſelles, par les urines, par la tranſpiration & la ſueur, en excitant l'irritabilité de l'eſtomac, des inteſtins

& des vaiſſeaux ſecrétoires des reins & de la peau. Mais il y a une remarque eſſentielle à faire à cet égard, c'eſt que tous les médicaments irritants, ou toutes ces eſpeces de ſtimulus, ne ſont pas propres à opérer le même effet indiſtinctement ſur toutes ces parties; c'eſt-à-dire que le remede qui excite l'irritabilité des inteſtins, ne produit aucun effet ſur les organes qui ſéparent l'urine, la tranſpiration, &c. de même que les remedes qui provoquent les urines, la tranſpiration, la ſueur, ne font aucune impreſſion ſur les inteſtins; ainſi des autres: ce qui prouve qu'il y a une ſorte d'affinité entre certains ſtimulus & certaines parties du corps; de maniere qu'un tel ſtimulus n'excite de mouvement que dans une telle partie, & ne provoque par conſéquent qu'une telle eſpece d'évacuation. Or, ce ſont ces affinités particulieres qui ont fait diſtinguer les différentes eſpeces de remedes évacuants en purgatifs, diurétiques, ſudorifiques, émétiques, &c. par rapport à l'effet qu'ils ont coutume de produire.

Les criſes que la Nature opere elle-même dans les maladies, peuvent ſe rapporter à la même cauſe. Lorſque le levain morbifique a été préparé & développé juſqu'à un certain point, il excite l'irritabilité de quelque organe ſecrétoire, & détermine une évacuation par laquelle il eſt entraîné au dehors. On obſerve de plus que chaque eſpece de maladie a ſa criſe particuliere; c'eſt-à-dire que c'eſt telle ou telle eſpece d'évacuation qui termine aſſez communément telle ou telle eſpece de fievre: ce qui prouve que chaque eſpece de levain morbifique, a de même que les remedes

évacuants, une affinité particuliere avec quelqu'un de nos organes sécrétoires.

Mais les effets dont je viens de parler, par rapport à ces remedes, & par rapport aux crises, ne sont pas si constants & si universels qu'ils ne souffrent des variations, souvent considérables, dans les différents corps où ils s'operent. L'irritabilité des organes n'est pas la même dans tous les individus : les uns l'ont plus grande, & les autres moindre. La modification des fibres irritables varie aussi quelquefois au point que les organes n'ont pas la même affinité avec tel ou tel stimulus dans tous les corps. Ainsi de là cette diversité de tempéraments, qui fait que les uns, par exemple, sont beaucoup purgés avec un minoratif très-doux, & même avec le petit lait, tandis que les purgatifs les plus forts ne produisent que peu d'évacuation dans les autres ; qui fait que le même remede est diaphorétique dans les uns, diurétique dans les autres, purgatif dans certains, & quelquefois émétique dans d'autres.

Suivant cette doctrine, dont je ne donne ici qu'une idée succincte, je crois donc que le mercure ne détermine le flux de bouche qu'en excitant l'irritabilité des organes qui séparent la salive. Je pense que ce minéral procure la salivation par la même loi que le sel de nitre détermine une plus grande excrétion d'urine. Ces deux stimulus, introduits dans le sang, n'agissent que sur les organes respectifs avec lesquels ils ont une affinité particuliere. Ainsi je conçois qu'en général le mercure ne produit le flux de bouche, que parce que les fibres irritables des organes salivaires sont modifiées de maniere que les glo-

bules de ce minéral les mettent en mouvement, & déterminent par-là une plus grande excrétion de ſalive. Mais comme il a été dit que la modification de nos organes varie ſouvent, je conçois auſſi que le mercure ne doit pas produire conſtamment le même effet ; c'eſt-à-dire que dans certaines perſonnes il excitera une ſalivation des plus abondantes & des plus orageuſes ; que dans d'autres il ne produira qu'un flux de bouche léger ; que dans pluſieurs il ne procurera aucune évacuation par cette voie, & qu'il déterminera d'autres évacuations, ſuivant qu'il ſe trouvera avoir plus d'affinité avec les différents organes qui donnent iſſue aux humeurs excrémentielles.

## QUATRIEME PROPOSITION.

*Outre la propriété reconnue dans le mercure, d'exciter une criſe qui dépure la maſſe des humeurs, il en a encore une autre qui concourt à la guériſon de la vérole.*

Cette ſeconde propriété eſt de diſſiper les obſtructions. On conçoit que par la peſanteur & la mobilité de ſes globules, qui ſe diviſent à l'infini, il peut atténuer les fluides dont les particules ont acquis trop de maſſe, & déboucher les vaiſſeaux. On doit donc convenir que cette propriété peut concourir à la guériſon de la vérole, en rétabliſſant la circulation dans toutes les parties, & en déplaçant les particules de virus fixées dans les vaiſſeaux éloignés, & en les mettant par-là à portée d'être expulſées au dehors. Auſſi l'expérience nous apprend que, quoique le mercure ait déterminé une criſe ſalutaire, & que les évacuations ſoient abondantes, la cure reſteroit

ſouvent imparfaite, ſi, après que les voies ſont bien ouvertes, on n'introduiſoit pas une ſuffiſante quantité de mercure dans le ſang pour déſobſtruer les vaiſſeaux, & pour déplacer le virus fixé dans ces vaiſſeaux. M. Petit ne ſe contentoit point, comme on le verra ailleurs, d'établir le flux de bouche ou quelque autre évacuation ſuffiſante ; il ſaiſiſſoit enſuite les occaſions favorables pour multiplier les frictions, autant qu'il étoit poſſible : & c'eſt ainſi qu'il faiſoit concourir à la guériſon de la vérole, les deux propriétés que nous reconnoiſſons dans le mercure.

Mais les modernes ſont tombés à cet égard dans une erreur qui a éloigné les véritables vues qu'on doit avoir dans le traitement de la vérole. On ne conſidere dans le mercure, que cette propriété mécanique d'atténuer les fluides, & de déſobſtruer les vaiſſeaux ; & c'eſt d'après ce principe que les Praticiens de Montpellier & ceux qui les ſuivent, ont penſé que, dans le traitement de la vérole, on doit éviter toute eſpece d'évacuation, & faire en ſorte que le mercure roule pendant long-temps dans les vaiſſeaux, afin qu'il produiſe un effet plus sûr, ſuivant l'idée qu'ils ont de ſa maniere d'agir. Mais l'expérience a toujours prouvé que la guériſon des maladies vénériennes, comme celle des autres maladies qui ſont entretenues par un levain, reſte toujours imparfaite, ſi la cauſe n'a pas été entiérement expulſée hors du corps. Ainſi ceux qui donnent ou qui préparent le mercure de maniere qu'il ne porte point à la bouche, & qu'il ne procure de lui-même aucune autre évacuation ſenſible, dépouillent ce remede de la principale vertu qui le rend ſpécifique contre la vérole, puiſqu'il devient par-là incapable

capable d'expulſer le levain vérolique ; car il ne reſte alors à ce minéral que la ſeule propriété que ſa peſanteur & ſa diviſibilité lui donnent ; c'eſt-à-dire qu'il eſt ſeulement capable de rendre les humeurs plus fluides, & de déſobſtruer les vaiſſeaux, ce qui peut diſſiper les ſymptomes dont la maladie eſt accompagnée, comme puſtules, douleurs, tumeurs, ulceres, &c. mais la cauſe n'étant point détruite par la dépuration complette des humeurs, ſes effets ſe renouvelleront plus ou moins long-temps après. On a vu des exemples de ce que j'avance dans preſque toutes les conſultations de M. Petit, que j'ai rapportées dans les Chapitres précédents.

## CINQUIEME PROPOSITION.

*On ne doit point déranger le mercure dans ſes effets, quelque ſorte d'évacuation qu'il détermine.*

Cette propoſition eſt fondée ſur la pratique de toutes les maladies. En effet, lorſque, dans une maladie, la Nature tend à procurer une évacuation ſalutaire, perſonne n'ignore combien il eſt dangereux de s'oppoſer à ſes efforts, & de vouloir changer la direction de ſes mouvements. D'après ce principe, les plus grands Praticiens ont toujours penſé que dans la vérole on ne devoit point interrompre les effets du mercure, par quelque voie que ſon action détermine la criſe : qu'il agiſſe par la ſalivation, ou par les ſelles, ou par la tranſpiration, ou par les urines ; ils ſont perſuadés qu'il eſt également dangereux de troubler ſes effets, en voulant les diriger contre la pente de ſon

action. M. Petit, convaincu de cette vérité, écartoit tout ce qui pouvoit détourner l'impreſſion que le mercure fait ſur les différents organes de notre corps, pour y établir quelque évacuation. „ Ma „ méthode, " diſoit cet habile Chirurgien, dans une conſultation que je rapporterai ailleurs, „ eſt „ de bien préparer les malades, de leur admi- „ niſtrer les frictions & d'obſerver ce qu'elles „ produiſent, de ne point forcer le mercure à „ produire la ſalivation, & ſur-tout de ne point „ la détourner, ſuppoſé qu'il la détermine. En „ faiſant autrement, ce ſeroit agir contre la Na- „ ture, parce que les évacuations qu'elle déter- „ mine ſont toujours plus ſalutaires, que celles „ auxquelles nous voulons la contraindre. "

On ne ſauroit bien expliquer par quelle ſorte de mouvement, par quelle loi, dans toutes les criſes, les particules d'un levain morbifique, diſperſées dans toutes les parties du corps, ſe ſéparent de la maſſe des fluides dans laquelle elles ſont confondues, & ſe rendent ſucceſſivement vers le même organe excrétoire, qui leur donne iſſue au dehors, ou bien ſe dépoſent & ſe raſſemblent dans quelque partie pour y former un ou pluſieurs dépôts : mais ce phénomene, quoique difficile à concevoir, ne s'opere pas moins journellement, & ſous nos yeux, dans beaucoup de maladies. Or, c'eſt cette direction que le virus a priſe vers les glandes ſalivaires, ou vers d'autres vaiſſeaux excrétoires, par l'action du mercure, que M. Petit dit qu'il faut reſpecter ; parce qu'on ne ſauroit changer cette direction, ſans s'oppoſer à la dépuration des humeurs. Il réſulte donc de là, que ceux qui allient au mercure les purgatifs,

les ſudorifiques, &c. & qui déterminent par là des évacuations à leur choix, différentes de celles que le mercure auroit procurées s'il avoit agi ſeul, détournent, par ce moyen, la criſe néceſſaire pour la guériſon de la vérole ; car c'eſt comme une fievre, par exemple, dans laquelle l'humeur morbifique ſe porteroit d'elle-même vers la peau ; on ſait qu'une ſaignée ou un purgatif, adminiſtrés dans cette circonſtance, non ſeulement empêchent la criſe ſalutaire que la Nature s'efforçoit de procurer, mais encore ſont très-ſouvent funeſtes au malade.

## SIXIEME PROPOSITION.

*Le mouvement de la criſe qui doit opérer la guériſon de la vérole, doit être doux & égal.*

Le mouvement des criſes eſt différent dans preſque toutes les maladies ; il eſt plus ou moins violent & tumultueux ; & la Nature eſt ſi conſtante dans la diverſité de ces mouvements, qu'on les reconnoît par le pouls, & qu'on annonce la criſe qu'ils doivent opérer. Or, lorſque, dans un vérolé, il ne ſe rencontre point d'accidents ou de diſpoſitions extraordinaires, j'ai toujours obſervé que le mouvement que le mercure excite pour déterminer la criſe qui guérit la vérole, eſt doux & égal ; les pulſations des arteres ſont régulieres, mais un peu plus fortes que dans l'état natutel, ſans être fréquentes ; quelquefois le malade ſe plaint d'un léger mal de tête, & d'un mal-aiſe univerſel ; ſa bouche eſt un peu ſeche, ſes urines ſont claires, & ſon ventre eſt ſerré. Ces différents ſymptomes reſtent pendant quelques jours

dans le même état, & diminuent enſuite, lorſque les évacuations ſont bien établies.

Cette remarque donne l'explication de pluſieurs phénomenes qu'on obſerve dans la pratique. Lorſque, par exemple, le mercure excite d'abord un trouble trop violent dans l'économie animale, & qu'il produit des évacuations accompagnées d'accidents, comme douleurs, fievre, convulſions, dyſſenterie, &c. le traitement eſt le plus ſouvent infructueux; parce que, dans ce cas, l'agitation tumultueuſe des fluides s'oppoſe à la dépuration des humeurs, qui doit ſe faire, comme je viens de le dire, par un mouvement doux & égal. C'eſt ainſi que, dans beaucoup de maladies, une fievre trop forte, ou quelque autre mouvement extraordinaire, dérange la criſe que la Nature tend à déterminer.

Il réſulte de ce que je viens de dire, qu'il y a des cas où l'on doit ménager le mercure, de maniere qu'il n'excite aucun mouvement violent dans l'économie animale. Ces cas ſont entre autres, lorſque la vérole eſt accompagnée d'une fievre habituelle: alors, ſi on donnoit aſſez de mercure pour exciter le flux de bouche, cette eſpece de criſe ne ſeroit point ſalutaire; parce que la fievre qui exiſtoit déja, jointe au ſurcroît de mouvement que le mercure exciteroit, s'oppoſeroit à la dépuration de la maſſe du ſang, qui, je le répete, ne peut ſe faire dans la vérole, que par un mouvement doux & réglé. Quelquefois, dans une femme qui a les nerfs ſenſibles, & qui eſt ſujette aux vapeurs, une très-petite doſe de mercure excite ces mouvements violents, & des évacuations extraordinaires & accompagnées d'accidents; ce qui eſt un obſtacle à la guériſon de la

maladie, par les raiſons que je viens d'alléguer. On ſait que le mercure, donné à une doſe capable d'exciter la ſalivation, irrite les virus ſcorbutique & cancéreux qui ſe rencontrent quelquefois avec le virus vénérien : par conſéquent la guériſon de ces maladies ne peut s'obtenir par la même criſe qui guérit les autres véroles. Enfin, en ſuppoſant un malade foible & exténué par la grandeur & la durée de ſon mal, on conçoit qu'on eſt obligé de ne lui adminiſtrer le mercure preſque que comme altérant, parce qu'il ne pourroit pas ſoutenir le mouvement de la criſe que ce minéral, donné à plus forte doſe, excite, & fournit aux évacuations que ce mouvement détermineroit.

Mais il ſe préſente ici une queſtion : ſavoir ſi ces malades qu'on eſt obligé de traiter par ce qu'on nomme *extinction*, guériſſent auſſi ſurement que ceux qu'on traite par la ſalivation. Je réponds qu'oui ; &, pour concevoir ce phénomene, il faut ſe remettre devant les yeux la propoſition que je diſcute actuellement, qui eſt que le mouvement de la criſe qui guérit la vérole, doit être doux & réglé : par conſéquent, on peut juger que, dans une perſonne qui a une fievre habituelle, ou qui a les nerfs extrêmement ſenſibles, le mercure adminiſtré à une doſe moindre que dans les cas ordinaires, ou de loin en loin, ſuffira pour dépurer la maſſe du ſang, & détruire le virus. A la vérité, ce ne ſera pas par la voie de la ſalivation ; parce que, ſi on avoit donné le mercure à une doſe aſſez forte pour exciter cette évacuation, il auroit cauſé des ravages qui auroient rendu le traitement infructueux, comme je l'ai déjà dit ; mais ce ſera par la tranſpiration, par les urines, par les ſelles, &c. Or, comme il ne faut pas ex-

citer des mouvements auſſi violents pour établir ces évacuations, elles ſont par cette raiſon, bien plus analogues au tempérament de ces perſonnes, & à l'état de leur maladie.

Mais on ne doit pas conclure de là que tous les malades guériroient en obſervant le même ménagement; ceux qui ſont d'une conſtitution ordinaire ſeroient manqués, ſi la criſe ne ſe faiſoit pas en eux par la voie de la ſalivation (ſuppoſé que le mercure détermine lui-même cette évacuation), parce que ces malades peuvent ſupporter une plus forte doſe de mercure, & qu'une moindre n'exciteroit en eux aucun mouvement, & n'atteindroit point à la cauſe du mal, par la raiſon qu'ils ſont moins ſuſceptibles que les autres d'être ébranlés par l'action du mercure.

## SEPTIEME PROPOSITION.

*Il y a un juſte milieu à obſerver par rapport à la quantité de mercure qu'on doit introduire dans le ſang pour déterminer les évacuations néceſſaires.*

La pratique des maladies vénériennes nous apprend que le mercure établit les évacuations néceſſaires pour la guériſon de la vérole dans l'eſpace de ſix, huit ou neuf jours, en comptant depuis la premiere friction. Or, ſi, dans le commencement, on donnoit une trop forte doſe de mercure, & qu'en conſéquence la criſe fût déterminée le troiſieme ou le quatrieme jour, c'eſt-à-dire après la premiere ou la ſeconde friction, le mouvement ſeroit trop violent, & nuiroit à la cure de la maladie, comme il a été dit. D'un autre côté, ſi on adminiſtre le mercure avec trop de ménage-

ment de maniere qu'après le neuf, le dix ou le onzieme jour, il n'ait encore excité aucun mouvement, ni déterminé aucune évacuation, on manque de frapper le coup de la guériſon, ſi je puis m'exprimer ainſi : & il eſt important d'obſerver qu'après le temps que je viens de déſigner, ſouvent on ne peut plus y revenir, quoiqu'on augmente la doſe du remede ; parce que les organes qui ſe ſont faits inſenſiblement à ſon action, n'en ſont plus ébranlés après un certain temps. Le mercure reſſemble en cela à beaucoup d'autres remedes qui ne produiſent plus d'effet, lorſque le corps eſt accoutumé à leur impreſſion.

L'expérience a confirmé de tout temps les obſervations que je viens d'expoſer : & ce qu'Ambroiſe Paré dit ſur cela, eſt très-remarquable. » Pour n'être les remedes ſuffiſants, » dit-il, la criſe demeure imparfaite, & laiſſe » toujours quelque reſte de ferment qui pourra » corrompre toute la maſſe, & engendrer ré- » cidive de la maladie, dont s'enſuivront acci- » dents-pires que les premiers ; & eſt cauſe qu'au- » cune fois demeure caché ce levain en un corps, » ſix mois, un an, deux ans, & plus. Auſſi » pareillement il faut bien ſe donner de garde » que les médicaments ſoient trop violents ou » indiſcrettement appliqués par les accidents qui » ont coutume d'en advenir, comme j'ai vu en » pluſieurs qui, pour telles fautes, étoient tour- » mentés & affligés de pluſieurs & diverſes » ſortes. «

## HUITIEME PROPOSITION.

*La criſe qui opere la guériſon de la vérole, s'accomplit dans un eſpace de temps déterminé.*

Dans la plupart des maladies qui ont pour cauſe un levain morbifique, le temps néceſſaire à la Nature pour opérer la dépuration des humeurs, eſt plus ou moins long. Dans les unes, il eſt de neuf ou onze jours; dans les autres, de vingt-un; il y en a où il va juſqu'à quarante & plus. Or, j'ai toujours obſervé que, dans la vérole, lorſque le mercure eſt bien adminiſtré, & qu'il a établi des évacuations abondantes & ſoutenues, la criſe eſt accomplie en vingt-cinq ou vingt-ſix jours, en comptant depuis la premiere friction. Alors le malade eſt réduit dans un état d'amaigriſſement qui ne permet point de pouſſer les remedes plus loin, & qui eſt preſque un sûr garant que la dépuration des humeurs eſt complette. Il réſulte donc de-là que, ſi on termine le traitement avant ce terme, la cure peut reſter imparfaite, quoique tous les ſymptomes de la maladie aient diſparus. Je ne craindrai point d'avouer que j'ai manqué un malade, pour avoir commis cette faute. Un homme de vingt-neuf à trente ans avoit ſur le gland un chancre conſidérable. Je le déterminai à paſſer par les grands remedes. Après l'avoir préparé convenablement, je lui adminiſtrai les frictions qui établirent une ſalivation ſuffiſante & ſans accident. A peine avoit-il commencé les remedes, qu'il reçut des lettres preſſantes qui l'appelloient dans un pays étranger, en conſéquence d'un engagement qu'il y avoit contracté. Sa fortune dépendoit, pour ainſi dire, d'arriver aſſez

à temps pour remplir ſa promeſſe. Cette conſidération m'engagea d'autant plus aiſément d'abréger le traitement, que le chancre étoit parfaitement bien cicatriſé. Je retranchai quelques frictions & quelques purgatifs, & je permis au malade de ſortir le vingtieme jour, & de partir deux jours après. Le froid qui régnoit alors, ſupprima toutes les évacuations qui étoient encore établies; par conſéquent le virus qu'elles entraînoient fut retenu dans le ſang, & ſes effets ſe renouvellerent environ un mois après, par des puſtules qui parurent en différentes parties du corps.

Mais, ſi l'on riſque de rendre le traitement infructueux en le terminant trop tôt, il y a encore plus de danger de le pouſſer trop loin. Lorſqu'un malade a paſſé par la méthode de la ſalivation, ſi la maladie n'eſt point guérie au terme que j'ai indiqué, ſoit que le traitement n'ait point été régulier, ſoit que l'obſtacle qui s'eſt oppoſé à la guériſon, dépende de la nature des ſymptomes, on viendroit rarement à bout d'obtenir cette guériſon en continuant de donner du mercure. Dans ce cas, il vaudroit mieux terminer le traitement, & en recommencer un autre dans un autre temps, c'eſt-à-dire, lorſque le malade auroit repris ſes forces, & que l'impreſſion que le mercure a faite dans le corps, ſeroit effacée. Car, ſi l'on continue d'adminiſtrer des frictions, il ne faut point s'attendre que le mercure perfectionne la dépuration des humeurs, qui a été manquée, parce que les organes excrétoires qui ſont accoutumés à ſon impreſſion, n'en ſont plus ébranlés. D'ailleurs, l'expérience apprend qu'alors le remede n'agit plus qu'au détriment du malade, en altérant ſon tempérament. On éprouve, en effet, très-ſouvent que

le trop long uſage de ce minéral diſſout le ſang, détruit ſon principe balſamique, produit des ulceres dans les poumons, & réduit enfin les malades dans un maraſme qui les fait périr. Un Chirurgien demandoit à M. Petit, ſi, lorſque les ſymptomes de la vérole ſont opiniâtres, on pouvoit continuer les frictions juſqu'au nombre de trente & quarante. M. Petit lui répondit, qu'après avoir paſſé par les remedes, ſi les accidents qu'on avoit auparavant, ſubſiſtoient encore, il n'étoit pas prudent de continuer les frictions juſqu'à un certain point, parce que la trop grande quantité de mercure pouvoit cauſer à la longue des accidents qui lui ſont particuliers. Il ajoutoit qu'on pouvoit bien donner dans ces cas, au delà du traitement, quelques légeres frictions locales pour achever de diſſiper une tumeur ou une douleur qui ſubſiſte dans une partie ; mais qu'il y avoit du danger de doubler & de tripler, pour ainſi dire, le traitement tout de ſuite.

## NEUVIEME PROPOSITION.

*L'action du mercure dans le corps humain eſt toujours relative au tempérament & à la conſtitution des malades.*

Il y a des perſonnes qui ont les parties ſi irritables, que la moindre doſe de mercure produit en elles des effets extraordinaires. En voici un exemple ſurprenant dans le mémoire ſuivant, adreſſé à M. Petit. Une Demoiſelle, âgée de trente-deux ans, d'un tempérament foible & délicat, fut affligée de ſymptomes fâcheux, après avoir donné une ſeule friction mercurielle à une

de ſes amies, malgré qu'elle eût pris la précaution de mettre des gants en donnant cette friction. Ces ſymptomes commencerent par une enflure conſidérable des parties de la bouche, qui fut ſuivie d'une ſalivation abondante qui dura trois ſemaines, au bout duquel temps on purgea la malade avec une médecine ordinaire. Le purgatif étant réitéré, calma le flux de bouche. Pendant tout l'été la malade crachota; on lui fit prendre, pendant quinze jours, des tiſanes ſudorifiques. Au bout de deux mois, elle ſentit une douleur au doigt indice, laquelle paſſa de ce doigt au pouce: enſuite cette douleur vint au pied, & enſuite à la cuiſſe; de ſorte qu'elle couroit partout. Il y avoit environ un mois qu'elle avoit eu de grands élancements dans la tête d'un ſeul côté. Lorſque ces élancements furent diſſipés, la douleur tomba ſur la hanche où elle commençoit un peu à ſe paſſer. La malade fut ſaignée deux fois; elle fut purgée enſuite, & elle étoit fort exténuée. On ajoutoit que, dans le temps de la ſalivation, elle avoit des ulceres horribles dans la bouche, ne pouvant dormir ni le jour ni la nuit. Quand ces ulceres commencerent à ſe guérir, elle mangea un peu de pain dans du lait; enſuite elle prit, pendant trois ſemaines, le lait coupé avec de l'eau d'orge. Au reſte, cette Demoiſelle n'avoit jamais eu de maladies vénériennes.

## RÉPONSE.

„ Les ſymptomes qui ſont ſurvenus à la De-
„ moiſelle, pour avoir touché ſeulement le mer-
„ cure avec la main en donnant une friction, &
„ ceux qui ſubſiſtent encore, dont le principal

„ eſt une douleur, pour ainſi dire, ambulante, „ ne ſont point des ſymptomes extraordinaires.

„ Après avoir fait mes réflexions ſur ce fait, „ voici ce que j'en penſe. Je ne dirai point que „ la malade avoit la vérole, pour laquelle elle a „ donné une friction à ſon amie, puiſque le mé- „ moire ôte tout ſoupçon à ce ſujet. Mais il y a „ des perſonnes qui ont une diſpoſition dans les „ organes, telle que le mercure fait dans elles „ les plus vives impreſſions. J'ai vu des Chirur- „ giens donner cinq ou ſix frictions de ſuite ſans „ reſſentir la moindre incommodité; j'en ai vu „ d'autres qui, pour une ſimple & unique fric- „ tion qu'ils avoient appliquée, ont eu un flux „ de bouche très-abondant. Nous voyons tous les „ jours des Plombiers, des Doreurs, & autres „ Ouvriers qui travaillent ſur les métaux, être „ ſujets à la goutte, avoir des ankyloſes, être „ tourmentés par des coliques, des rhumatiſmes, „ en conſéquence du mercure dont les uns ſe ſer- „ vent, ou qui ſe trouve dans les métaux ſur leſ- „ quels les autres travaillent.

„ Le meilleur remede que j'ai employé dans „ ces maladies, eſt le mercure même pris inté- „ rieurement, & les tiſanes ſudorifiques rendues „ purgatives, le tout précédé par les remedes „ généraux.

„ Je conſeille donc de ſaigner la malade du „ bras & du pied, ſi ſes forces le permettent; „ de la purger avec la caſſe, la manne & le petit- „ lait; de la mettre enſuite à l'uſage des bains „ domeſtiques; de lui donner en même temps „ des bouillons amers; de lui faire prendre l'é- „ thiops minéral & la tiſane ſudorifique rendue „ purgative avec le ſéné. Ces remedes, accompa-

„ gnés d'un régime exact & régulier, pourront „ guérir l'indiſpoſition fâcheuſe de la malade. Je „ ne preſcris point les doſes de ces remedes; ſes „ Médecins & Chirurgiens ſont plus à portée que „ moi de le faire. "

Mais s'il y a des perſonnes qui ſoient extrêmement ſuſceptibles de ſaliver, comme on vient de le voir, il y en a d'autres dont le tempérament eſt ſi difficile à émouvoir, que les frictions, quoique multipliées, données à forte doſe, & avec toutes les précautions convenables, n'excitent point de flux de bouche. La plupart de ces malades guériſſent néanmoins, ſi le mercure, au défaut de la ſalivation, établit quelque autre évacuation propre à opérer la dépuration des humeurs, comme je l'ai déja dit. Mais il y en a certains en qui l'irritabilité des organes excrétoires eſt ſi foible, que le mercure donné en friction ne les ébranle point, & ne détermine par conſéquent aucune évacuation. Alors on eſt obligé d'employer les préparations mercurielles les plus puiſſantes, telles que le mercure allié avec les acides minéraux. J'en rapporterai des exemples, lorſque je parlerai du traitement de la vérole.

## DIXIEME PROPOSITION.

*L'exercice, le grand air & le défaut de régime empêchent le mercure de déterminer la criſe néceſſaire pour la guériſon de la vérole, quoique ce remede ſoit adminiſtré à une doſe même plus forte qu'à l'ordinaire.*

L'expérience confirme tous les jours cette propoſition. En ſuppoſant qu'on laiſſe à une per-

ſonne la liberté de ſortir, qu'on ne lui adminiſtre aucune préparation, & qu'on lui laiſſe ſuivre ſes exercices & ſon régime ordinaire, le mercure n'établira en elle aucune évacuation ſenſible, & ſurtout le flux de bouche, quoiqu'on lui adminiſtre ce remede à une doſe plus forte qu'à l'ordinaire. Mais, ſi l'on fait garder la chambre à cette même perſonne, & ſi elle ſubit les préparations & le régime convenables, elle ſalivera à une moindre doſe. La raiſon que l'on peut concevoir de ce phénomene, eſt que le grand air, les aliments ſolides & l'agitation d'un grand exercice contrarient le mouvement que le mercure tend à exciter pour procurer la ſalivation.

On peut juger par là que ceux qui prétendent dépouiller le mercure de la propriété d'exciter le flux de bouche, en le préparant avec le camphre, peuvent en impoſer. En effet, s'ils adminiſtrent ce remede à une doſe conſidérable, ſans qu'il procure la ſalivation, il y a lieu de croire que c'eſt plutôt parce qu'ils permettent aux malades de ſortir, & de ſuivre leur train de vie ordinaire, que par le camphre qu'ils ajoutent à la compoſition de l'onguent mercuriel. Ce qu'il y a de vrai à cet égard, c'eſt que j'ai éprouvé une fois moi-même que le mercure, préparé à leur maniere, établit également le flux de bouche, lorſqu'il eſt adminiſtré à des malades bien préparés qui gardent la chambre, & obſervent le régime néceſſaire.

## ONZIEME PROPOSITION.

*Les préparations préliminaires ſont eſſentielles pour aſſurer la guériſon de la vérole.*

Lorſqu'il s'agit d'établir des évacuations abon-

dantes & ſuivies par quelque organe excrétoire, on ſait qu'il eſt de la ſaine pratique de relâcher préalablement les ſolides, & de préparer les humeurs en diminuant leur volume, en les rendant plus fluides, & par conſéquent plus diſpoſées à être évacuées par les couloirs qu'on doit leur ouvrir. Ces raiſons établiſſent ſuffiſamment la néceſſité indiſpenſable de faire précéder l'adminiſtration du mercure par les remedes généraux, ſi l'on veut traiter la maladie avec ſuccès. Mais il y en a une autre bien plus eſſentielle, c'eſt que ce minéral, introduit ſans préparation dans un corps pléthorique, & dont les fibres ſont rigides & tendues, peut cauſer des accidents fâcheux.

## DOUZIEME PROPOSITION.

*Par le concours de pluſieurs circonſtances favorables, le remede le plus infidele & la méthode la plus irréguliere peuvent cependant quelquefois guérir la vérole.*

Il y a des cas où la vérole eſt très-facile à guérir, ſoit que la maladie ſoit récente, & que le virus n'ait pas encore infecté la maſſe des humeurs; ſoit que la Nature ait ouvert à ce virus une iſſue au dehors par quelque évacuation critique, & principalement par une ſuppuration abondante, ſoit enfin qu'il ſe rencontre dans le malade quelque autre diſpoſition particuliere que nous ne connoiſſons point. Dans tous ces cas, on vient quelquefois à bout de guérir la maladie avec peu de remedes, & ſans beaucoup de précautions. J'ai vu, par exemple, une femme avec ſept ou huit ulceres véroliques en différentes parties du corps,

qui avoient ſuccédé depuis peu de temps à des chancres. Elle avoit un de ces ulceres ſur le nez, avec carie à un des os de cette partie. On peut dire qu'il y a peu de cas on une vérole récente préſente un aſpect plus hideux & plus formidable, & cependant où cette maladie ſoit plus facile à guérir; car la femme dont je parle, n'ayant point la liberté de faire des remedes généraux, ni de recevoir des frictions, je la traitai avec la panacée, qui la guérit ſans établir aucune évacuation remarquable par les voies ordinaires. J'obſervai ſeulement qu'après qu'elle en eut fait uſage pendant quelques jours, la ſuppuration des ulceres, de ſanieuſe qu'elle étoit, devint louable, & ſe ſoutint très-abondante pendant quelque temps. Ainſi, dans des cas ſemblables, il n'eſt pas ſurprenant que les Charlatans faſſent quelquefois des cures qui ſemblent tenir du prodige. Mais ces ſuccès qui paroiſſent extraordinaires, ne prouvent pas l'excellence de leur méthode, & l'on ne peut pas en conclure que le même remede ſoit applicable à tous les cas, parce que les circonſtances ne ſont pas toujours les mêmes.

## TREIZIEME PROPOSITION.

*Enfin, il y a des cas où la vérole élude la puiſſance du mercure, de quelque maniere qu'il ſoit préparé; & où cette maladie ne cede qu'à des remedes étrangers au mercure, & quelquefois au temps.*

Il y a des circonſtances où l'on éprouve que le mercure, de quelque maniere qu'il ſoit préparé ou adminiſtré, ne détruit point le virus vénérien: cela peut dépendre de l'organiſation des ſolides.

M

Il y a des malades, en effet, dont le tempérament eſt tel que le mercure ne peut pas déterminer en eux le mouvement de la criſe, & les évacuations qui en ſont les ſuites, dans la juſte proportion qu'il faut pour opérer la dépuration de la maſſe du ſang. Dans les uns, ce mouvement & ces évacuations ſont trop lentes & imparfaites; dans les autres, elles ſont tumultueuſes & trop abondantes. Dans ces cas particuliers, on éprouve ſouvent que des remedes pris dans le regne végétal, réuſſiſſent beaucoup mieux que les mercuriels. La guériſon du Baron de Hutten, dont la maladie, après onze traitements infructueux par les frictions mercurielles, céda aux bois ſudorifiques, en eſt un exemple. L'expérience nous apprend qu'il y a des véroles anciennes, dans leſquelles le virus a extrêmement dégénéré, ſoit par la multiplicité des remedes avec leſquels on a tenté de le détruire, ſoit par les ſuppurations fréquentes qu'il a excitées dans différentes parties du corps où il a laiſſé des ulceres ſordides & des caries; l'expérience nous apprend, dis-je, que ces véroles éludent ſouvent la puiſſance du mercure, & qu'elles ne cedent qu'à des purgatifs ſouvent répétés. J'en citerai des exemples, en parlant du traitement de la vérole.

Enfin on voit quelquefois que la vérole ayant réſiſté à une infinité de remedes qu'on a employés pour la guérir, cede à la fin comme d'elle-même, après que le malade a paſſé un certain temps ſans rien faire. Dans ces cas, les derniers ſymptomes de la maladie peuvent être regardés comme la criſe, par laquelle la Nature s'eſt délivrée elle-même du virus qui infectoit la maſſe du ſang.

Tels ſont les principes fondés ſur l'expérience;

qui nous préſentent les vues générales qu'on doit avoir dans le traitement de la vérole, les différentes voies par leſquelles on parvient à les remplir, & les écueils qu'on doit éviter. Mais, avant que d'entrer dans le détail de cette thérapeutique, nous avons à faire, ſuivant les mêmes principes, le parallele des différentes méthodes qu'on emploie de nos jours pour guérir cette maladie.

# CHAPITRE XII.

## *Parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la Vérole.*

SUIVANT les principes que j'ai établis dans le Chapitre précédent, on a dû concevoir que pour guérir la vérole, on ne doit point se fixer absolument à une seule méthode, exclusivement aux autres. Il résulte en effet de ces principes, qu'il y a des véroles à qui la salivation est contraire, & qui demandent à être traitées par extinction ; qu'il y en a qui cedent facilement au mercure pris intérieurement, tandis que les frictions irritent le mal ; qu'on en trouve qui ne peuvent être guéries que par des remedes violents, tels que le mercure allié avec les acides minéraux ; qu'il y en a d'autres où les bois sudorifiques ont plus de vertu que le mercure ; qu'il y en a qui ne doivent être traitées qu'avec les remedes les plus doux ; & enfin, qu'il y a des véroles qui ne cedent qu'au mercure allié avec les purgatifs. Mais, d'un autre côté, ces mêmes principes démontrent que le traitement par la salivation (autant que le mercure détermine de lui-même cette évacuation) convient dans le plus grand nombre des cas ; c'est-à-dire qu'il peut être regardé comme la méthode la plus générale, mais dont on s'écarte néanmoins toutes les fois que les circonstances l'exigent.

M. Astruc, dans son Traité *des Maladies Vénériennes*, donne également la préférence à ce traitement ; mais j'oserai dire que je ne trouve pas

qu'il fonde cette préférence ſur des raiſons aſſez ſolides pour diſſiper les doutes & fixer le choix de ceux qui cherchent à s'inſtruire.

„ Il reſte une derniere queſtion, dit cet Au-
„ teur; ſavoir s'il faut procurer une ſalivation
„ copieuſe par des frictions abondantes & fré-
„ quentes; ou s'il faut au contraire, ne les don-
„ ner que légeres & de loin en loin, afin que la
„ ſalivation ne vienne point, ou qu'elle ſoit très-
„ modique. Chacune de ces opinions a été ſou-
„ tenue il y a déja long temps, & l'eſt encore
„ aujourd'hui par de fort habiles gens: cependant
„ il ſera aiſé de décider la queſtion, ſi l'on fait
„ attention à ce que nous avons dit dans les Cha-
„ pitres précédents.

„ 1°. Que, pourvu qu'on ſoit aſſuré qu'il eſt
„ eſt entré dans le corps une ſuffiſante quantité de
„ mercure, la ſalivation n'eſt point abſolument
„ néceſſaire pour détruire la vérole, comme nous
„ l'avons prouvé ci-devant contre ce que plu-
„ ſieurs ont cru autrefois, & contre ce que quel-
„ ques-uns croient encore aujourd'hui.

„ 2°. Que néanmoins la ſalivation eſt la voie
„ la plus sûre & la plus aiſée pour évacuer la plus
„ grande partie du virus caché dans le ſang; &
„ qu'ainſi, lorſqu'elle vient à manquer, elle a
„ beſoin d'être ſuppléée par d'autres évacuations,
„ ſoit naturelles, comme la ſueur & l'urine; ſoit
„ artificielles, comme les ſelles, afin de procu-
„ rer une iſſue au virus.

„ 3°. Bien plus, que la ſalivation eſt une regle
„ aſſurée pour juger tant de la quantité du mer-
„ cure qui eſt entré dans le corps, que de l'action
„ qu'il exerce ſur le ſang: & en conſéquence,
„ pour ſavoir ménager plus ſurement le remede,

„ ſuivant la nature & l'ancienneté de la maladie.

„ 4°. Qu'ainſi, rien ne s'y oppoſant d'ailleurs, „ la ſalivation paroît être néceſſaire, ſoit pour „ donner au virus une iſſue facile, ſoit pour faire „ connoître au Médecin ce qu'il a fait, & ce qu'il „ lui reſte à faire, afin qu'il ne combatte pas „ cette maladie à l'aveugle.

„ 5°. Que la ſalivation eſt ſur-tout néceſſaire, „ lorſque la vérole eſt conſidérable, ancienne, „ invétérée, que le virus a pénétré profondément, & qu'il occupe beaucoup de parties, „ car alors le remede doit être proportionné à la „ grandeur du mal que l'on veut déraciner & détruire.

„ 6°. Que cependant il faut toujours ménager „ prudemment la ſalivation, &, s'il eſt beſoin, „ la modérer par des purgatifs, en ſorte que les „ ulceres de la bouche ne ſoient ni en grand nombre, ni profonds, & que le malade ne rende „ chaque jour qu'une ou deux livres de ſalive: „ car à quoi bon tourmenter, conſumer & épuiſer indiſcrettement les pauvres malades par les „ ennuis, les veilles & les ſouffrances d'une ſalivation cruelle, accablante & toujours dangereuſe, ſi, en leur épargnant tous ces maux, „ on peut les guérir auſſi ſurement? &c."

Enfin, dans un autre endroit, en parlant des frictions légeres, c'eſt-à-dire, du traitement par extinction, M. Aſtruc dit que cette maniere de traiter la vérole eſt plus aiſé, plus commode & moins dangereuſe que le traitement par la ſalivation; qu'il ſeroit ſeulement à déſirer qu'elle fût auſſi certaine & auſſi efficace.

Il paroît que ces raiſons n'ont pas fait juſqu'ici beaucoup d'impreſſion pour faire préférer le trai-

tement par la ſalivation. Elles ſont d'autant moins convaincantes, que les Médecins de Montpellier les ont ſouvent rétorquées pour établir la propoſition contraire.

1°. On convient que la ſalivation n'eſt point abſolument néceſſaire pour la guériſon de la vérole; mais c'eſt à cette condition qu'on n'aura employé aucun moyen pour la détourner. Ainſi, quelque quantité de mercure qu'on introduiſe dans le corps, ſi on détourne ſon action dans le moment qu'il tend à procurer le flux de bouche, le traitement ſera auſſi infructueux que ſi on n'avoit donné que des frictions légeres & placées de loin en loin.

2°. M. Aſtruc convient que la ſalivation eſt la voie la plus ſûre & la plus aiſée pour évacuer la plus grande partie du virus caché dans le ſang, & que, lorſqu'elle vient à manquer, elle doit être ſuppléée par d'autres évacuations naturelles ou artificielles. Mais on lui a ſouvent répondu que, puiſqu'il juge lui-même que la ſalivation n'eſt point abſolument néceſſaire, on doit, dans tous les cas, préférer les autres évacuations au flux de bouche, qui eſt toujours déſagréable & incommode: car, en ſuppoſant qu'on rencontre par la ſalivation un peu moins de difficultés pour évacuer une partie du virus, que par les autres évacuations, ſi on réuſſit également par cette derniere voie, quoiqu'avec un peu plus de peine, ne doit-on pas préférer le moyen le plus doux & le moins dangereux, s'il eſt auſſi ſûr qu'un autre?

3°. M. Aſtruc dit que la ſalivation eſt une regle aſſurée pour juger de la quantité de mercure qui eſt entrée dans la maſſe du ſang. Je penſe qu'il entend par là que plus la ſalivation eſt abondante,

plus la quantité de mercure introduite dans le corps eſt grande. Mais l'expérience prouve que cette regle ſeroit très-ſouvent infidelle ; car il arrive bien plus communément que plus le flux de bouche eſt abondant, moins on a introduit de mercure dans le corps. En effet, on obſerve très-ſouvent que la ſalivation, toutes choſes égales d'ailleurs, eſt moins abondante dans ceux à qui il a fallu quatre ou cinq frictions pour la déterminer, que dans ceux qui ſalivent après la ſeconde friction. Dans le premier cas, les malades ne ſalivent plus tard, que parce qu'ils ſont plus difficiles à émouvoir, & qu'il leur faut une plus grande quantité de mercure pour établir la ſalivation qui eſt ordinairement légere ; au lieu que, dans le ſecond, les malades ſont ſi ſuſceptibles de ſaliver, qu'une très-petite doſe de mercure établit un flux de bouche, non ſeulement très-abondant, mais encore accompagné d'accidents fâcheux.

4°. L'ancienneté de la maladie, & la grandeur des accidents, ne peuvent pas être une raiſon de faire préférer le traitement par la ſalivation aux autres méthodes, parce qu'il peut ſe rencontrer dans les malades qui ſont dans ce cas une infinité de circonſtances qui excluent ce traitement, comme M. Aſtruc en convient lui-même dans pluſieurs endroits de ſon Ouvrage.

5°. Enfin, dire que le traitement par extinction eſt plus aiſé & plus commode ; & ajouter enſuite d'une maniere vague, qu'il ſeroit ſeulement à déſirer qu'il fût auſſi certain & auſſi efficace que le traitement par la ſalivation, ce n'eſt pas employer des raiſons aſſez fortes pour établir la préférence que cette propoſition ſuppoſe ; il faloit puiſer ces raiſons dans la nature de la maladie,

& dans la maniere d'agir du remede, comme j'ai fait dans le Chapitre précédent, & comme je le ferai encore ci-après.

Mais, quoi qu'il en ſoit, il doit nous ſuffire que M. Aſtruc regarde en général le traitement par la ſalivation comme plus ſûr que les autres méthodes; car, quoiqu'il ait laiſſé ſon opinion ſuſceptible de contradictions, nous ne devons pas moins nous appuyer de ſon autorité, à laquelle l'expérience de ce Praticien donne plus de poids que le raiſonnement.

Pour traiter la vérole avec ſuccès, dans les cas les plus ordinaires, on doit donc, ſuivant les principes que nous avons établis, préparer les malades par les remedes généraux: on doit enſuite adminiſtrer les frictions. On obſervera pendant ce temps-là de quel côté le mercure déterminera la criſe néceſſaire pour évacuer le virus; & par quelque voie que les évacuations ſe déclarent, on ne tentera point de déranger l'effet du remede. S'il a établi le flux de bouche, on s'appliquera à remédier aux accidents dont il peut être accompagné, ou à les prévenir. En même temps, on ſaiſira toutes les occaſions favorables pour introduire de nouveau mercure dans le ſang, afin de déplacer les particules du virus fixées dans les vaiſſeaux les plus éloignés, & les mettre à portée d'être évacuées: & ſur la fin, on provoquera, par d'autres moyens, des évacuations artificielles plus abondantes, pour dépurer complétement la maſſe du ſang. Je vais donner une idée générale de ce traitement, qui nous ſervira de point de comparaiſon dans le parallele que je fais des différentes manieres de traiter la vérole.

*Le traitement que M. Petit ſuivoit.*

On doit être bien éloigné de penſer qu'on puiſſe ſouſtraire les malades aux préparations qui doivent précéder l'adminiſtration du mercure. On doit être perſuadé au contraire, que, de quelque maniere qu'on les traite, la guériſon dépend preſque toujours des remedes généraux, qui non ſeulement préviennent les ravages que le mercure pourroit faire, mais encore qui diſpoſent les humeurs viciées à être évacuées, & qui contribuent d'autant plus à la guériſon, qu'ils font ſouvent diſparoître entiérement les accidents de la maladie, ou du moins qu'ils les diminuent.

Pour retirer de ces remedes tout le fruit qu'on peut en attendre, on doit preſcrire aux malades un régime convenable, & leur faire garder la chambre; car il eſt certain que l'exercice, la contention de l'eſprit, & la trop grande quantité d'aliments de toute eſpece, s'oppoſent aux vues que l'on a de relâcher les ſolides, de diminuer le volume des humeurs, & de les rendre plus douces & plus fluides.

On ſaigne d'abord le malade du bras ou du pied, ſuivant les indications qui peuvent faire préférer l'une ou l'autre ſaignée. Le lendemain on le purge avec la manne, les follicules & le ſel végétal, ou avec toute autre médecine plus analogue à ſon état ou à ſon tempérament. Le jour ſuivant, on fait commencer les bains domeſtiques, qu'on pouſſe au nombre de vingt plus ou moins. Le malade doit y reſter une heure & demie, ou deux heures le matin à jeun, & autant l'après midi, trois ou quatre heures après le dîner. Il eſt important d'avoir at-

tention que l'eau ne ſoit pas trop chaude, crainte qu'elle n'agite le ſang au point d'exciter la fievre & des ſueurs exceſſives qui affoibliroient trop le malade. Dans chaque bain, on lui fait prendre un bouillon fait avec un peu de rouelle de veau, & une bonne poignée en tout de bourrache, de bugloſe, de chicorée ſauvage & de cerfeuil. On peut ſubſtituer à ces bouillons, tantôt le petit-lait, tantôt l'eau de poulet, dans leſquels, on fera infuſer quelques-unes de ces plantes altérantes. Les bains finis, le malade eſt encore ſaigné & purgé comme auparavant; &, pendant l'adminiſtration de ces remedes, il ne doit manger à ſon dîner que de la ſoupe, du bouilli & du rôti de viandes blanches, & le ſoir une ſoupe ſeulement ou deux œufs frais.

Pour faire l'onguent deſtiné pour les frictions, on ne doit employer que le mercure revivifié du cinabre. On prend une livre de ce mercure qu'on éteint dans un mortier de marbre avec un peu d'eſprit de térébenthine : on y mêle enſuite douze onces de ſain-doux ; on broie l'onguent pendant deux ou trois jours; après quoi, on fait fondre dans un poëlon de terre quatre onces de ſuif, &, lorſqu'il eſt à moitié refroidi, on le mêle exactement avec l'onguent. On ajoute le ſuif pour donner plus de conſiſtance au ſain-doux qui, employé ſeul, devient trop liquide pendant l'été pour pouvoir tenir les globules mercuriels ſuſpendus, & les empêcher de ſe réunir.

La maniere de donner les frictions eſt un point important qui influe plus qu'on ne penſe ſur le ſuccès du traitement. La pratique qui eſt ſuivie par le plus grand nombre des Chirurgiens, eſt de faire tenir le malade aſſis ou debout, devant

un feu qui faſſe de la flamme. On frotte d'abord à ſec, avec les mains chaudes, la partie ſur laquelle on doit appliquer l'onguent, juſqu'à ce qu'elle devienne rouge; afin, dit-on, d'ouvrir davantage les pores de la peau, par la chaleur que cauſe ce frottement. Enſuite, ayant étendu l'onguent ſur la partie, on la frotte avec la main nue, juſqu'à ce que l'onguent commence à ſecher; & l'on croit favoriſer d'autant plus l'introduction du mercure, qu'on emploie plus de force & plus de temps à frotter: mais c'eſt une erreur qui peut avoir des ſuites fâcheuſes; car j'oſe dire que cette maniere de donner les frictions eſt ſouvent la ſource des ravages que le mercure cauſe quelquefois.

Il eſt certain que les globules mercuriels ne peuvent entrer par les pores, qu'à meſure que la chaleur de la peau les dégage de la graiſſe qui les enveloppe, en la fondant peu à peu. Par conſéquent, ce n'eſt point dans le temps qu'on donne la friction que le mercure paſſe dans les vaiſſeaux, puiſque le frottement mêle encore plus intimement ces deux ſubſtances. Il faut conſidérer d'ailleurs, qu'en frottant avec force & long-temps la partie ſur laquelle l'onguent eſt étendu, ce qu'il y a de plus fluide dans la graiſſe s'évapore; de ſorte que cette graiſſe eſt réduite enſuite en une ſubſtance tenace & réſineuſe, d'où le mercure ſe dégage plus difficilement. Ajoutez encore que, ſi l'on frotte long-temps une partie devant le feu, les vaiſſeaux ſanguins de la peau ſe dilatent au point qu'ils compriment les pores, & en bouchent les orifices. Or, il réſulte de là qu'on multiplie les frictions dans le commencement du traitement, & qu'on accumule une grande quantité de

mercure ſur le corps ; parce que les premieres doſes n'ayant point pénétré dans les pores, par les raiſons que je viens d'alléguer, & par conſéquent n'ayant produit aucun effet, on continue de les répéter de proche en proche, pour obtenir les évacuations qu'on veut établir. Mais cette quantité de mercure, dont l'introduction avoit été retardée par la maniere de l'appliquer ſur la peau, ſurmontant inſenſiblement les obſtacles qui s'oppoſoient à ſon entrée, paſſe enſuite dans le ſang, & cauſe, dans le temps qu'on y penſe le moins, des déſordres qui menacent la vie du malade ; tels que le gonflement ſubit de la langue, des glandes ſalivaires, & de toute la tête, la dyſſenterie, la fievre, le délire, les convulſions, &c.

On évite ces dangers en donnant les frictions d'une maniere plus ſimple. On ſait que les atomes mercuriels pénetrent dans les pores des corps les plus denſes, lorſqu'ils ſont ſeulement appliqués à leur ſurface ; & la maniere dont les emplâtres remplis de mercure agiſſent étant appliqués ſur la peau, eſt une preuve qu'il eſt inutile d'employer aucune force pour faire pénétrer ce minéral dans les vaiſſeaux. Or, d'après ces conſidérations, on conçoit qu'en donnant les frictions, il ſuffit d'étendre également l'onguent ſur une grande étendue de peau, en frottant légérement pendant quelques minutes. J'ai toujours éprouvé, en effet, que cette maniere rend l'introduction plus prompte & plus facile ; car il ne faut ordinairement que trois, ou, tout au plus, quatre frictions, de deux gros d'onguent chacune, pour établir le flux de bouche, tandis que cette évacuation ne ſe déclare ſouvent qu'après la ſixieme ou ſeptieme friction, lorſqu'on les donne ſuivant

l'autre méthode. Auſſi, en les donnant de la maniere que j'enſeigne, eſt on rarement ſurpris par les accidents d'une ſalivation orageuſe, parce qu'on l'établit par gradation, & qu'on ſe rend le maître d'en arrêter les progrès au point que l'on veut, en faiſant entrer ſucceſſivement dans le ſang tout le mercure qu'on applique ſur la peau.

On ſuit l'ordre ſuivant dans l'adminiſtration des frictions. On donne la premiere aux deux jambes, depuis les malléoles juſqu'aux genoux; la ſeconde aux deux cuiſſes & aux feſſes; la troiſieme aux deux bras, depuis les épaules juſqu'aux poignets; la quatrieme au dos; & l'on recommence enſuite à frotter ſucceſſivement les mêmes parties, lorſqu'il s'agit de donner de nouvelles frictions.

La doſe d'onguent qu'on emploie dans les cas ordinaires pour chaque friction, eſt toujours de deux gros; & la diſtance, d'un jour d'intervalle. Quant au nombre, on ſe regle ſur les effets qu'elles produiſent, & ſur les vues particulieres qu'on a par rapport au tempérament & aux ſymptomes de la maladie. Lorſqu'on veut établir le flux de bouche, on continue les frictions à la diſtance & à la doſe que je viens de dire, juſqu'à ce qu'on apperçoive les ſignes qui annoncent cette évacuation; & ſi on veut l'éviter, on ſe contente de les éloigner un peu l'une de l'autre, ou d'en diminuer la doſe, ſans employer les purgatifs dans les commencements.

Pendant l'adminiſtration du mercure, on doit avoir attention de faire régner dans la chambre du malade une chaleur modérée; car on doit également éviter que le froid ne ſuſpende les évacuations que le remede tend à établir; ou que la

trop grande chaleur ne raréfie le ſang au point d'exciter la fievre, & d'autres accidents qui nuiroient à la cure; ou bien que la tranſpiration exceſſive, cauſée par cette chaleur, ne jette le malade dans un épuiſement dont il auroit de la peine à revenir.

Dès le jour qu'on commence les frictions, il faut réduire le malade à deux ſoupes par jour, une le matin, & l'autre le ſoir; & ſi-tôt que la ſalivation ſe déclare, à ſix bouillons dans les vingt-quatre heures; c'eſt-à-dire un bouillon toutes les quatre heures. Ce régime eſt d'autant plus néceſſaire, que la plénitude des vaiſſeaux n'étant point journellement entretenue par de nouveaux ſucs, le mercure trouve plus de facilité à expulſer au dehors les humeurs viciées.

Dans le commencement des frictions, on doit éviter tout ce qui pourroit déranger l'effet du mercure: par conſéquent, on ne doit donner dans ce temps-là aucun purgatif, ni même des lavements, parce qu'ils pourroient déterminer ce minéral à agir plutôt ſur les inteſtins que ſur la bouche; & l'on ne fera pas non plus uſage des tiſanes trop apéritives ou ſudorifiques, parce qu'elles pourroient provoquer les évacuations par les urines ou par les ſueurs, au lieu du flux de bouche que le mercure auroit déterminé.

Lorſque le mercure a établi des évacuations ſuffiſantes, preſque tous les Praticiens ſe contentent de les entretenir. Les préceptes que les Auteurs ont donnés ſur ce point, ſe réduiſent à recommander de donner quelques frictions, ſuppoſé que ces évacuations ne ſe ſoutiennent pas avec la même abondance; & après les avoir entretenues pendant un certain temps, ils conſeil-

lent de terminer le traitement par un purgatif. M. Petit regardoit cette méthode comme imparfaite : il avoit conçu que l'art devoit concourir d'une maniere plus efficace à déraciner le germe de la maladie. Lorſqu'une fois le mercure a excité le mouvement qui détermine la criſe néceſſaire pour la guériſon, il vient un temps, comme dans toutes les maladies aiguës, où les ſolides ſe relâchent, & ne retiennent plus les humeurs qui doivent ſortir par les différents couloirs qui leur ſont ouverts. Or, c'eſt le moment que M. Petit ſaiſiſſoit pour provoquer d'abondantes évacuations, ſur-tout par les ſelles, pour ouvrir plus d'iſſues au virus qui doit être expulſé au dehors.

L'expérience lui avoit encore appris qu'on pouvoit profiter du même moment pour introduire, ſans danger, de nouveau mercure dans le ſang, parce que ce minéral ne fait plus alors la même impreſſion ſur les organes que dans le commencement. Ainſi ce célebre Chirurgien ne ſe contentoit pas d'ébaucher, pour ainſi dire, la dépuration des humeurs, comme cela arrive par les autres méthodes ; il la rendoit complette par cinq ou ſix frictions, & preſque autant de purgatifs adminiſtrés alternativement, depuis le milieu du traitement juſqu'à la fin.

Ce traitement dure vingt-cinq ou trente jours au plus, en comptant depuis la premiere friction, juſqu'au jour où l'on décraſſe le malade. L'expérience apprend que cet eſpace eſt la meſure du temps néceſſaire pour accomplir la dépuration de la maſſe du ſang par les évacuations que le mercure a établies : auſſi, à la fin de ce temps, le malade eſt-il réduit à un degré extrême de maigreur & de faibleſſe, mais dont il revient avec

une rapidité ſurprenante ; car ſept ou huit jours de convaleſcence ſuffiſent ordinairement pour lui redonner de l'embonpoint & des forces, preſque au point de faire douter s'il a été malade : & c'eſt ce prompt retour de la ſanté, qui eſt la preuve la plus certaine d'une guériſon parfaite.

M. Vandermonde, dans ſa Critique de mon Ouvrage, donne à entendre que la méthode dont je viens de donner une idée générale, eſt abſolument la même que celle qui eſt décrite par les Auteurs. Il eſt vrai que je ne propoſe ici que des moyens connus, tels que les bains, les frictions, les purgatifs, &c. Mais la différence que j'ai établie dans l'adminiſtration des mêmes moyens, n'a point échappé à ceux qui ſont verſés dans la pratique de la Médecine. Comme ils n'ignorent point que les mêmes moyens qu'on emploie pour combattre une maladie, ſont infructueux, ou ont tout le ſuccès qu'on déſire, ſelon qu'ils ſont appliqués à contre temps ou à propos, ſuivant les indications qui ſe préſentent ; ils n'ont point confondu, comme a fait M. Vandermonde, la méthode que M. Petit ſuivoit, avec celle des autres Auteurs. Enfin, pour me laver entiérement du reproche que cet Auteur m'a fait, je vais faire remarquer en peu de mots les points les plus importants dans leſquels notre méthode differe de celle qui eſt décrite par M. Aſtruc.

*La méthode décrite par M. Aſtruc.*

1°. La maniere que M. Aſtruc enſeigne, de frotter long-temps en donnant les frictions, & de faire tenir le malade devant un feu clair, doit être ſouvent la ſource de pluſieurs accidents très-graves,

graves, par les raisons que j'ai alléguées il n'y a qu'un moment. C'est du moins ce qu'on a lieu de présumer par une remarque de M. Astruc lui-même, qui dit qu'on a souvent à combattre dans le traitement par la salivation, l'enflure subite de la tête, après la troisieme ou la quatrieme friction, l'assoupissement, la léthargie, la fievre continue ou intermittente, la diarrhée qui dégénere en dyssenterie, l'avortement, les ulceres opiniâtres de la bouche, le collement de la langue aux gencives, des gencives au dedans des joues, & de la luette aux parties voisines; & enfin le serrement de la bouche, ou bridure. Je puis dire, avec vérité, que je n'ai jamais vu aucun de ces accidents arriver dans le traitement de la vérole par la salivation, en suivant la méthode que j'ai décrite ci-devant, & sur-tout en observant la maniere de donner les frictions, en étendant simplement l'onguent sur la peau de cette façon, tout le mercure contenu dans la friction passe presque entiérement dans le sang, dans l'espace de quarante-huit heures, qui est l'intervalle qu'on met ordinairement entre chaque friction. Ainsi en supposant un malade extrêmement susceptible de saliver, le flux de bouche se déclare ordinairement dès la seconde friction; & dans ce cas, comme la quantité de mercure qui a été capable d'exciter cette salivation prompte & abondante, est peu considérable, les accidents en sont bien moins graves, & plus faciles à dissiper. Mais, en suivant l'autre méthode, comme le mercure entre d'abord plus difficilement, on en accumule une plus grande quantité sur la peau; c'est-à-dire qu'au lieu de deux frictions, on en donne quatre. Or, ces frictions qui pénetrent ensuite dans le sang, causent un ra-

vage d'autant plus grand, que la quantité de mercure eſt plus conſidérable.

2°. M. Aſtruc n'a qu'une ſeule évacuation en vue, qui eſt la ſalivation. Mais, dans la plupart des maladies où il y a un vice qui infecte la maſſe du ſang, la nature ne ſe borne point à une ſeule évacuation pour opérer la dépuration complette des humeurs. Lorſque les ſolides ſont parvenus à un certain degré de relâchement, elle ouvre pluſieurs voies qui concourent à évacuer l'humeur morbifique : c'eſt ce qu'on voit arriver particuliérement dans le traitement de la vérole. Au commencement, le flux de bouche eſt preſque la ſeule évacuation qui s'établit ; mais, après un certain nombre de jours, les ſolides étant plus relâchés, les urines deviennent plus abondantes, la tranſpiration ſe fait plus aiſément, & les humeurs commencent à couler avec plus de liberté par les ſelles. C'eſt donc une perfection ajoutée à l'art, dans cette circonſtance, que de profiter de cette diſpoſition de la Nature, & de l'aider à évacuer le virus par toutes les iſſues qu'elle ouvre elle-même. Or, c'eſt cette indication que M. Petit ſaiſiſſoit pour employer coup ſur coup les purgatifs ; & c'eſt par cette raiſon que je crois ſa maniere de traiter la vérole, plus efficace que celle qui eſt décrite par M. Aſtruc : ceci ſoit dit ſans diminuer l'eſtime qu'un auſſi excellent Ouvrage que le ſien mérite.

3°. Enfin, la ſalivation une fois établie, M. Aſtruc recommande de ne donner enſuite des frictions que pour l'entretenir ; &, comme il veut que cette ſalivation ſoit douce & très-légere, puiſqu'il dit dans un endroit, qu'il ſuffit que le malade rende une livre ou deux de ſalive dans les vingt-

quatre heures, il eſt certain qu'il ne faudra pas une grande quantité de mercure pour établir & entretenir une pareille ſalivation, & qu'on n'oſera pas répéter les frictions, crainte que la ſalivation ne paſſe les bornes qu'on lui preſcrit : ce qui pourra rendre le traitement infructueux. Or, dans la méthode que M. Petit ſuivoit, on fait paſſer, toutes choſes égales d'ailleurs, une bien plus grande quantité de mercure dans le ſang, que par l'autre ; car non ſeulement, lorſque le flux de bouche eſt établi, on donne des frictions ſurnuméraires pour l'entretenir, lorſqu'il eſt néceſſaire ; mais encore on en donne quatre ou cinq de plus, qu'on entremêle avec les purgatifs.

*Pratiques particulieres.*

Outre la méthode qui eſt décrite dans l'Ouvrage de M. Aſtruc, & dont je viens de marquer les défauts que je crois eſſentiels, il y a encore des pratiques particulieres que beaucoup de Chirurgiens ſuivent par routine dans le même traitement, & qui ſont encore plus défectueuſes.

1°. On ne peut retirer aucun avantage de la maniere de faire l'onguent avec un tiers de mercure ſeulement, & de donner chaque friction ſur une petite étendue de peau, comme beaucoup de Praticiens font ordinairement. Cette méthode ne tend au contraire qu'à retarder l'introduction du mercure ; car, plus la quantité de graiſſe dont les particules mercurielles ſont enveloppées ſera grande, plus ces particules ſeront de temps à ſe dégager ; & plus l'étendue de peau ſur laquelle on appliquera l'onguent ſera petite, moins le mercure trouvera de pores pour entrer.

2°. Il y a des Praticiens qui donnent les pre-

mieres frictions avec quarre, cinq & ſix gros d'onguent, & quelquefois plus. Rien n'eſt capable de produire un effet plus pernicieux que cette méthode. Quelquefois une ſeule friction, d'une pareille doſe, établit une ſalivation accompagnée d'accidents les plus terribles ; & ſi le malade n'y ſuccombe pas, il ſort d'un pareil traitement ſans être guéri de la vérole, par les raiſons que j'ai rapportées dans le Chapitre précédent, en parlant de la ſalivation orageuſe.

3°. Il y a des Praticiens qui penſent que la ſalivation eſt ſi abſolument néceſſaire pour la guériſon de la vérole, qu'ils mettent tout en uſage pour l'établir. Lorſque les premieres frictions ne déterminent point cette évacuation dans le temps ordinaire, ils doublent la doſe de l'onguent, & quelquefois ils font prendre en même temps intérieurement des préparations mercurielles, pour hâter l'effet des frictions. Mais ils ſont dans une erreur dangereuſe pour les malades ; car la trop grande quantité de mercure qu'ils donnent (le plus ſouvent ſans pouvoir venir à bout d'établir le flux de bouche,) leur cauſe des accidents fâcheux, comme la fievre, le délire, les convulſions, la dyſſenterie, le maraſme, &c.

4°. Dans les Hôpitaux où il y a beaucoup de vérolés raſſemblés dans un même lieu, on ne peut pas régler avec préciſion la doſe néceſſaire de mercure, ſuivant la diverſité des tempéraments : car l'atmoſphere de ce lieu étant remplie d'atomes mercuriels qui s'élevent ſans ceſſe des parties qui ont reçu les frictions, les malades foibles & délicats, outre le mercure qui leur a été adminiſtré en particulier, participant encore, comme les autres, à celui qui eſt dans l'air, en reçoivent une

trop grande quantité relativement à leurs forces, & périſſent ſouvent, après avoir été tourmentés par la fievre, les convulſions, le gonflement extraordinaire de la tête, &c. Il faudroit donc, s'il étoit poſſible, que, dans ces Hôpitaux, les malades fuſſent ſéparés dans des chambres particulieres; ou du moins qu'on en mît un petit nombre dans une ſalle aſſez vaſte, & qu'on renouvellât l'air de temps en temps, ſoit par le moyen du ventilateur, ſoit en ouvrant les fenêtres, pour que le mercure évaporé ſoit entraîné au dehors.

5°. J'ai vu dans un Hôpital traiter des malades par la ſalivation, pendant l'été, dans une chambre exactement cloſe, & où l'on entretenoit continuellement du feu; ce qui avoit fait donner le nom de four à cette chambre. On doit concevoir dans quel état déplorable la grande chaleur du lieu mettoit ces malades: les ſueurs exceſſives, la fievre, les maux de tête, le gonflement extraordinaire de toutes les parties de la bouche, la difficulté de reſpirer, &c. les réduiſoient à l'extrémité.

6°. La plupart des Praticiens ne preſcrivent pas aux malades, pendant la ſalivation, un régime aſſez ſévere. Ils leur permettent de manger de la ſoupe, des panades, des œufs frais, &c. Or, ces aliments, trop nourriſſants & en trop grande quantité, fourniſſent journellement de nouveaux ſucs qui entretiennent la plénitude des vaiſſeaux, & qui empêchent, comme je l'ai déja dit, le mercure d'agir librement pour expulſer le virus au dehors, & opérer complettement la dépuration de la maſſe du ſang.

7°. Enfin, lorſque les ſymptomes de la vérole ſont opiniâtres, la plus grande partie des Prati-

ciens entretiennent, pendant un temps considérable, la salivation, en continuant de l'exciter, ou en la renouvellant même plusieurs fois par des frictions multipliées. Quelquefois ils font durer le flux de bouche pendant quarante jours & au-delà, toujours dans l'espérance de venir à bout par là de détruire le mal qui leur résiste : mais le plus souvent ils se trompent ; & leur pratique ne sert qu'à réduire les malades dans un épuisement qui les fait périr, ou dont ils ont beaucoup de peine à revenir. Qu'on se rappelle ici ce que j'ai dit dans le Chapitre précédent, savoir, que le mercure opere la dépuration de la masse du sang dans l'espace de vingt-cinq ou trente jours, en comptant depuis la premiere friction ; & que si on continue de donner du mercure au-delà du terme, dans la vue de dissiper les symptomes de la maladie, qui n'ont point cédé, on éprouve le plus souvent qu'on en vient rarement à bout, & que le remede n'agit plus alors qu'au détriment du malade. J'ai eu occasion de voir beaucoup de malades manqués par cette méthode : j'en ai vu qui avoient salivé pendant plus de quarante jours, & qui avoient reçu vingt-deux ou vingt-quatre frictions. Il paroît d'abord surprenant que la vérole résiste à un pareil traitement ; mais la surprise cesse, lorsqu'on fait attention, 1°. que ce n'est point la quantité du mercure qui guérit la vérole, mais la propriété que ce minéral a de déterminer une crise, par laquelle la dépuration de la masse du sang s'opere ; 2°. que les frictions trop multipliées excitent toujours dans les malades quelque trouble ou quelque mouvement extraordinaire qui dérange cette crise qui doit se faire par un mouvement doux & réglé ; 3°. qu'on ne peut

entretenir, pendant un ſi long eſpace de temps, le flux de bouche dans les malades en queſtion, ſans leur donner des aliments ſolides & nourriſſants en une quantité ſuffiſante pour ſoutenir leurs forces, & fournir à une pareille évacuation, ce qui eſt encore un obſtacle à leur guériſon.

## *Doctrine ſinguliere d'un Profeſſeur ſur le traitement de la vérole.*

J'ai vu entre les mains de pluſieurs Etudiants en Médecine & en Chirurgie, des cahiers faits d'après les leçons d'un Profeſſeur particulier qui enſeigne une doctrine ſinguliere ſur le traitement de la vérole.

Cet Auteur compare le traitement par la ſalivation avec le traitement par extinction. Voici la deſcription qu'il fait de la premiere méthode. Il dit que le malade étant bien préparé, on en vient aux frictions. On fait mettre, ſelon lui, le malade auprès du feu ; on frotte vigoureuſement avec un linge gras & chaud la partie ſur laquelle on doit appliquer l'onguent, juſqu'à ce qu'elle ſoit rouge ; on emploie, à la premiere friction, deux gros d'onguent pour les deux pieds ; on l'étend ſur la partie, puis avec la main nue, ou garnie d'un gant qui eſt déja imprégné de mercure, on frotte en tout ſens, juſqu'à ce que la main s'arrête, & ne puiſſe plus gliſſer, ce qui dure plus ou moins.

La ſeconde friction ſe fait ſur les deux jambes avec une once d'onguent, dont une demi-once ſur chaque jambe. La troiſieme ſe fait ſur les deux cuiſſes avec une once & demie de pommade. La

quatrieme ſur les feſſes avec trois onces de la même pommade. Enfin, la cinquieme ſe fait ſur les extrémités ſupérieures, de façon qu'on uſe en tout environ ſix onces d'onguent. On laiſſe un ou deux jours d'intervalle entre chaque friction.

Notre Profeſſeur dit enſuite qu'on reconnoît que la ſalivation eſt prête à venir par les ſignes ſuivants. L'haleine devient puante, la langue s'épaiſſit, la bouche s'échauffe, les gencives ſe gonflent, le malade ſe plaint d'avoir quelque choſe dans la gorge, qu'il ne peut avaler; enfin, on voit dans la bouche de petits ulceres, d'où découle d'abord un peu de ſalive: l'écoulement augmente bientôt, & devient continuel. On a ſoin de donner au malade un baſſin dans lequel il bave. La quantité de ſalive qu'il doit rendre eſt de chopine dans les premiers jours; chaque jour enſuite de trois demi-ſetiers; puis d'une pinte, & cela au bout de cinq ou ſix jours. Il eſt des Praticiens, ajoute-t-il, qui veulent pouſſer l'excrétion de ſalive à quatre livres par jour, c'eſt-à-dire, à deux pintes; mais c'eſt trop.

„ Après avoir vu la maniere de traiter par la „ ſalivation, continue-t-il, examinons actuel- „ lement les avantages & les déſavantages de „ cette méthode. Sachons ſi elle guérit ſurement, „ promptement & agréablement.

„ On guérit très-ſurement la vérole par le „ moyen de la ſalivation: on a reconnu cette vé- „ rité depuis long-temps: on eſt donc très-cer- „ tain de guérir radicalement cette maladie par „ cette méthode.

„ La guérit-on *citò*? Pas trop. Il faut une pré- „ paration de quinze ou vingt jours: la ſaliva-

„ tion dure vingt-cinq ou trente jours, ce qui „ fait cinquante jours ; d'où il ſuit que la gué- „ ſon n'eſt pas bien prompte.

„ Guérit-on, par cette méthode, *jucundè?* En „ aucune maniere : il n'y a pas de plus grands dé- „ ſagréments. Le malade bave, ſouffre beaucoup, „ & ne peut dormir. C'eſt un état très-doulou- „ reux. Entrons dans un détail de tous ces dé- „ ſagréments. La bouche eſt puante & brûlante, „ les gencives ſe gonflent & s'ulcerent, les dents „ branlent, & ſouvent elles tombent ; ce qui eſt „ très-déſagréable dans la ſuite pour la pronon- „ ciation, & pour le mauvais effet qui en réſulte, „ à cauſe de la maſtication qui ſe fait mal. Après „ la ſalivation, il reſte ſouvent des brides dans „ le goſier, ſuites ordinaires des ulceres mal ci- „ catriſés. Ces brides gênent la déglutition, & „ empêchent de rire & de parler. Souvent le „ voile du palais s'éleve & ſe colle au pharynx, de „ ſorte que les arrieres-narines ſont fermées, ce „ qui oblige de parler avec un naſillonnement „ épouvantable. La ſalivation ceſſe-t-elle par une „ cauſe quelconque ; la matiere ſe porte ſur „ quelque partie interne ; il vient diarrhée, dyſ- „ ſenterie qui menent au tombeau. D'ailleurs, „ combien eſt-il de perſonnes qui ne peuvent ab- „ ſolument ſaliver, quelque choſe que l'on faſſe, „ & quelque doſe de mercure que l'on donne? „ Pour lors la tête ſe groſſit d'une maniere énor- „ me, l'iſthme du goſier ſe tuméfie, la langue ſe „ gonfle & ſort de la bouche, & le malade court „ riſque d'être ſuffoqué. Lorſque les gens ſortent „ de la ſalivation, ils ſont exceſſivement exté- „ nués ; à peine peuvent-ils ſe ſoutenir ; les fonc- „ tions animales s'en reſſentent, & l'eſprit eſt

„ foible & débile ; le jugement eſt puſillanime ;
„ la mémoire ſe perd ; de ſorte que telle perſonne
„ qui avant de ſaliver, étoit capable des plus
„ grandes affaires, ne peut actuellement ſe mê-
„ ler des choſes les plus aiſées : le reſte du corps
„ n'eſt pas plus à ſon aiſe. Il eſt peu de malades
„ qui ne ſoient attaqués d'un tremblement mar-
„ qué : il eſt vrai que, lorſqu'il dure peu de temps,
„ ce n'eſt qu'un effet de la foibleſſe ; mais, s'il
„ reſte toujours, c'eſt une preuve que les nerfs
„ ſont affectés : de-là les rhumatiſmes, paralyſie,
„ goutte, foibleſſe, atonie & anéantiſſement.
„ Ces effets ſont communs dans les grandes vil-
„ les, parce que la débauche y eſt plus grande,
„ & que l'on fait paſſer par la ſalivation un nom-
„ bre plus conſidérable de malades. Voilà ſans
„ doute bien des déſavantages que nous offre la
„ méthode de faire ſaliver ; mais prouvons qu'en
„ effet ils ſont réels, & nullement imaginaires.
„ Etabliſſons deux propoſitions : 1°. le mercure
„ eſt ennemi des nerfs : 2°. l'excrétion de la ſa-
„ live eſt *ſuprà modum*, & par conſéquent très-
„ nuiſible.

„ Le mercure eſt ennemi des nerfs. Les An-
„ ciens l'avoient bien obſervé : l'expérience prouve
„ tous les jours ce que nous avançons. Nous
„ voyons les perſonnes qui travaillent au mer-
„ cure, devenir caduques, maigres, ſeches &
„ paralytiques ; elles ſont auſſi vieilles à qua-
„ rante ans, qu'une autre à quatre-vingt : tels
„ ſont les Miroitiers, Doreurs, Peintres, &c.
„ Ces effets ne ſont qu'une ſuite du mercure ſur
„ les nerfs & ſur l'eſprit animal : c'eſt un fait
„ avoué. Mais, comment agit-il ? Il ſe peut d'a-
„ bord que le mercure s'inſinuant dans l'intérieur

„ des nerfs, ſes particules fondent, atténuent,
„ broient l'eſprit animal, & lui font perdre ſes
„ qualités. Il ſe peut encore que chaque globule
„ de mercure bouche les derniers petits nerfs,
„ cauſe obſtructions, & par conſéquent mou-
„ vements irréguliers de l'eſprit animal. Enfin, ne
„ pourroit-il pas arriver que le mercure, paſſant
„ dans le tiſſu des nerfs, dérange & détruiſe l'or-
„ ganiſation de la ſubſtance médullaire dont ils
„ ſont compoſés? Peut-être ces trois cauſes con-
„ courent-elles enſemble à produire ces effets. Les
„ moyens de prévenir ces accidents, ſeroient
„ d'allier le mercure avec quelque baume ou
„ quelque nervin, comme la térébenthine, le
„ ſuccin, le benjoin, &c. Examinons à préſent
„ la ſeconde propoſition.

„ L'excrétion de la ſalive eſt outrée. En effet,
„ les glandes ſalivales donnent communément
„ dans une journée quelques onces de ſalive; au
„ lieu que dans la ſalivation il s'en perd pluſieurs
„ livres. Quelle diſproportion! Or, l'on ſait que
„ la perte de la ſalive eſt d'une très-grande con-
„ ſéquence: car cette humeur eſt ſpiritueuſe; elle
„ entraîne avec elle une grande quantité d'eſprits
„ animaux. Cette excrétion ne peut donc que
„ nuire, & nuit en effet: elle donne lieu à l'a-
„ tonie, à l'anéantiſſement, & à la foibleſſe des
„ malades. Boerhaave l'avoit bien remarqué; il
„ obſerve que les perſonnes qui perdent leur ſa-
„ live, deviennent maigres, pâles & défaites.
„ Concluons donc que, ſi la méthode de la ſali-
„ vation guérit ſurement, elle entraîne après elle
„ un ſi grand nombre de déſavantages & d'ac-
„ cidents, qu'ils détruiſent le bien qu'on en peut
„ retirer. Donc, ſi nous avions une autre mé-

„ thode, par laquelle l'on pût éviter tous ces dé-
„ ſagrémens, il faudroit l'employer ſans balan-
„ cer. Or, il en eſt une qui ne court aucun de
„ ces riſques : c'eſt l'extinction. "

Notre Profeſſeur paſſe enſuite au traitement par extinction : il dit qu'on prépare le malade préciſément de la même façon que dans la ſalivation ; on ſaigne, on purge, & on donne les bains, les délayants & le même régime : il ajoute qu'il eſt important ici de faire boire le malade, juſqu'à ce que le tiſſu cellulaire ſoit œdématiſé ; & qu'en général il faut porter les choſes, dans cette méthode, au dernier degré de préciſion.

On commence, ſelon lui, la premiere friction ſur un pied ; on emploie un demi-gros d'onguent compoſé de deux parties de mercure ſur une de graiſſe. On fait beaucoup boire le malade, & on le couche : il arrive qu'il ſue, & que le mercure porte ſon effet par l'inſenſible tranſpiration. La ſeconde friction ſe fait ſur l'autre pied, à la même doſe, en mettant un jour d'intervalle. Pendant tout ce temps, le malade boit copieuſement d'une tiſane ſudorifique. Le cinquieme jour, on donne la troiſieme friction ſur une jambe, à la doſe d'un gros. Le ſeptieme jour, on fait la quatrieme friction ſur l'autre jambe, à la même doſe. Durant tout ce traitement, il faut avoir attention à la bouche : ſi elle eſt dans ſon état naturel, ſi elle ne ſent pas mauvais, ſi les gencives ne ſont pas tuméfiées, & ſi le malade dort, tout va bien, & on peut continuer les frictions ; mais, ſi on apperçoit quelque changement à la bouche, il ne faut faire les frictions que de trois jours en trois jours.

Si ces premiers effets ne diminuent pas, & qu'il

paroiſſe de petits points blancs, l'Auteur dit qu'on doit ſur le champ ceſſer les frictions, & faire en ſorte de précipiter le mercure ſurabondant qui ſe porte à la tête ; mais qu'il ne faut pas, comme les Docteurs de Montpellier, employer les purgatifs. Par ce moyen, ajoute-t-il, on détruit entiérement ce que l'on a opéré ; car on chaſſe le mercure par le fondement : on doit au contraire le pouſſer à la peau. Tout l'art conſiſte donc à n'être pas obligé de donner des purgatifs : car ſi un homme, ayant déja dix gros de mercure dans la maſſe, on vient à le purger, c'eſt comme s'il n'en avoit pris que quatre. On ſeroit donc obligé de recommencer ſur nouveaux frais.

Pour éviter la ſalivation, lorſqu'elle veut paroître, ſuivant notre Profeſſeur, on fait baſſiner la bouche du malade avec de l'eau fraîche ; on le fait coucher, on le couvre modérément, & on lui fait avaler trois pintes de tiſane en douze heures : par ce moyen, il ſue abondamment, le mercure ſe porte à la peau, & on évite les purgatifs. Enfin, s'il ne paroît rien à la bouche, on continue les frictions à la doſe de deux gros chacune, juſqu'à ce qu'on ait employé, pour tout le traitement, cinq ou ſix onces de pommade.

„ Telle eſt la méthode de l'extinction, conti-
„ nue l'Auteur : expoſons maintenant ſes avan-
„ tages ſur toutes les autres.

„ Guérit-on *tutò* par l'extinction ? Oui, la rai-
„ ſon & l'expérience nous le prouvent. Voici
„ d'abord ce que la raiſon nous dit. Si le mercure
„ eſt le ſpécifique de la vérole, ce n'eſt qu'en at-
„ ténuant, en diviſant & en ſubtiliſant la lym-
„ phe qui a été épaiſſie par le virus vénérien. Il
„ produit ſpécialement cet effet dans les derniers

„ vaiſſeaux ; car s'il ne paſſoit que dans les gros „ il ne feroit rien. Or, dans la ſalivation, la plus „ grande partie du mercure paſſe ſeulement dans „ les gros vaiſſeaux, puiſqu'il ſe porte aux glan- „ des ſalivales par les carotides. Il en circule „ donc très-peu dans les extrémités inférieures, „ & dans les derniers petits vaiſſeaux capillaires, „ cependant le virus vénérien peut ſe nicher & „ ſe niche en effet dans ces détours, dans ces ré- „ duits obſcurs; il n'y ſera donc pas attaqué; il „ reſtera & pourra dans la ſuite ſe développer „ tout-à-coup, & reproduire tous les fâcheux „ effets dont il eſt capable. Nous n'avons rien „ de pareil à craindre dans notre méthode ; nous „ empêchons le mercure de ſe porter à la bouche ; „ nous le faiſons circuler uniformément dans „ toute la machine; il pénetre & s'inſinue juſ- „ ques dans les plus petits tuyaux ; de ſorte „ qu'il n'eſt pas un ſeul point qui n'ait éprouvé „ l'action du mercure. Donc le virus eſt chaſſé „ de par-tout ; donc il ne peut donner lieu dans „ la ſuite à aucun mauvais effet : donc ce rai- „ ſonnement prouve inconteſtablement la ſupé- „ riorité & la ſureté avec laquelle l'extinction „ guérit.

„ Si nous conſultons l'expérience actuelle- „ ment, elle eſt encore pour nous. Tous ſont „ guéris, même ceux qui ont été manqués par „ la ſalivation, pourvu cependant que l'on traite „ bien. Les adverſaires de l'extinction n'ont pas „ manqué d'exemples de perſonnes qui n'ont „ point été guéries par cette méthode. Cela eſt „ vrai ; mais ces perſonnes ont été mal traitées ; „ on les a purgées dans le cours du traitement. „ Or, nous avons obſervé que cette mauvaiſe

„ manœuvre eſt très contraire à la guériſon de la „ vérole. Donc l'argument de ces Médecins ne „ porte aucun coup à notre méthode, & tombe „ de lui-même : donc elle guérit ſurement.

„ Mais guérit-elle *jucundè* ? Oui certainement. „ En effet, eſt-il rien de plus agréable que de „ ne point ſaliver ; de vaquer librement à ſes af- „ faires, & de cacher par conſéquent le véritable „ objet de ſa maladie ; de dormir à ſon aiſe ; en un „ mot, d'éviter tous les accidents dont la ſaliva- „ tion eſt ſuivie ? Point d'ulceres ; point de brides „ & de tumeurs contre nature ; point d'ébranle- „ ment & de chûte de dents ; on avale, on boit „ & on mange à ſon ordinaire ; on prononce auſſi „ bien ; on ne craint ni diarrhée, ni dyſſente- „ rie ; il n'y a point d'exténuation, de phthiſie „ & de maraſme à craindre ; le malade ſort des „ remedes comme il y eſt entré ; il peut ſe mon- „ trer pendant le traitement ; enfin, on guérit „ très-ſurement. Il n'y a donc pas de méthode „ plus agréable.

„ Enfin, guérit-on *citò* ? Non pas tout à fait, „ il eſt vrai ; il faut au moins quarante jours de „ frictions, quinze de préparations, ce qui fait „ environ deux mois, mais il n'y a jamais que „ quinze jours de différence ſur la méthode de la „ ſalivation. Or, un ſi léger déſagrément, ſi c'en „ eſt un, mérite-t-il d'être mis en balance avec „ les avantages réels de l'extinction ? Donc notre „ méthode eſt préférable de toutes façons. "

Il eſt ſurprenant que, de nos jours, on enſeigne une doctrine ſi contraire à la théorie la plus commune, & à la ſaine pratique. On ne peut pas raſſembler plus d'erreurs & plus de conſéquences dangereuſes, qu'il y en a dans le peu de préceptes

que ce Professeur dicte à ses éleves sur les maladies vénériennes.

1°. Il dit que, dans le traitement par la salivation, il faut commencer par une friction de deux gros d'onguent; & il veut ensuite qu'on donne celles qui succedent de deux ou trois onces chacune. Je ne sais si, dans les siecles les plus ignorants, on a jamais pratiqué une méthode aussi dangereuse. Y a-t-il un malade qui puisse subir l'action de six onces de pommade (faite sans doute avec deux parties de mercure sur une de graisse, comme il l'a prescrit pour le traitement par l'extinction;) six onces de pommade, dis-je, données dans un fort petit espace de temps, sans y succomber? Les étudiants à qui on enseigne une telle pratique, sont donc exposés à faire périr le premier malade sur lequel ils voudront tenter cette méthode, qu'on leur a assuré guérir la vérole très-surement.

2°. L'auteur dit que la quantité de salive que doit rendre un malade, est de chopine dans les premiers jours; chaque jour ensuite de trois demi-setiers; puis d'une pinte, & cela au bout de cinq ou six jours. » Il est des personnes, ajoute-» t-il, qui veulent pousser l'excrétion, par jour, » à quatre livres, c'est-à-dire à deux pintes; mais » c'est trop." Or, si notre Professeur connoissoit la véritable maniere de traiter la vérole, il sauroit qu'on ne s'inquiete jamais de la quantité de salive que le malade doit rendre; & qu'on n'est point le maître de régler cette quantité avec la précision dont il parle, parce qu'elle varie suivant la constitution du malade, & plusieurs autres circonstances qui ne dépendent pas de nous.

3°. Il fait ensuite un tableau affreux de l'état d'un

d'un homme qui ſalive. Il eſt vrai que, ſi ceux qu'il a vus dans cet état, avoient été traités ſuivant la méthode qu'il enſeigne, ce tableau eſt encore flatté ; car, ſi le malade ne périt pas, c'eſt par une eſpece de miracle. Mais qu'il voie des malades traités avec la ſageſſe & la prudence qui conviennent, il trouvera bien de la différence.

4°. Le mercure eſt ennemi des nerfs, continue-t-il ; &, pour le prouver, il dit que nous voyons les perſonnes qui travaillent au mercure, devenir caduques, maigres, ſeches, paralytiques ; qu'elles ſont auſſi vieilles à quarante ans, qu'une autre à quatre-vingts, &c. Mais y a-t-il de la parité entre un homme qui paſſe par les remedes, non ſuivant la méthode de l'Auteur, mais ſuivant la ſaine pratique, & les Miroitiers, les Doreurs ? &c. Le premier ne reçoit, une fois en ſa vie, qu'une once & quelques gros de mercure, tandis que les autres ſont journellement expoſés à l'action de ce minéral. Le premier reçoit un mercure épuré de toute matiere hétérogene ; tandis que le mercure qui affecte les autres, eſt uni avec des particules métalliques & arſénicales qui font beaucoup plus d'impreſſion ſur les nerfs, que le mercure même. D'ailleurs, ſi le mercure, dans le traitement par la ſalivation, faiſoit ſur les nerfs l'impreſſion dont l'Auteur parle, il la feroit également, & même plus ſurement, dans le traitement par extinction ; puiſque, dans ce dernier traitement, le mercure, ſuivant lui, circule plus longtemps avec le ſang, & pénetre plus intimement dans les dernieres diviſions de nos vaiſſeaux.

5°. L'excrétion de la ſalive eſt outrée, dit-il. Suivant lui, les glandes ſalivaires donnent com-

munément, dans une journée, quelques onces de ſalive ; au lieu que, dans la ſalivation, il s'en perd pluſieurs livres. Or, on ſait, continue-t-il, que la perte de la ſalive eſt d'une très-grande conſéquence : car cette humeur eſt ſpiritueuſe ; elle entraîne avec elle une grande quantité d'eſprits animaux. Cette excrétion ne peut donc que nuire, ajoute-t-il, & nuit en effet : elle donne lieu à l'atonie, à l'anéantiſſement & à la foibleſſe des malades. Quel raiſonnement ! On doit regarder la perte de la ſalive, dans le flux de bouche, comme toute autre évacuation qui s'établit ou qu'on provoque dans la plupart des maladies, pour dépurer la maſſe du ſang. Il eſt certain que ces évacuations telles que les ſaignées, les ſelles, les ſueurs, &c. lorſqu'elles ſont portées à un certain point, amaigriſſent les malades, & les rendent foibles ; mais plus ou moins long-temps après, lorſque la prudence a réglé ces évacuations, les forces de ces malades ſe réparent, & leur embonpoint revient : par conſéquent, loin que ces évacuations ſoient dangereuſes, elles ſervent au contraire à détruire le principe de la maladie ; & c'eſt ſous ce point de vue qu'on doit conſidérer la ſalivation par rapport à la vérole. D'ailleurs, où notre Profeſſeur a-t-il pris que la ſalive eſt ſpiritueuſe ? & la perte continuelle de cette liqueur, comme dans le ptyaliſme, ou la fiſtule du canal de Stenon, affoiblit & maigrit les malades, ce n'eſt pas parce qu'il ſe fait, par cette évacuation, une plus grande perte d'eſprits animaux, que par une autre ; mais c'eſt par la raiſon que toute évacuation outrée produit le même effet, comme cela arrive dans le dévoiement & le diabetès. D-

rât-on, dans ces cas, que les excréments & les urines contiennent beaucoup d'eſprits animaux ?

6°. Dans le traitement par extinction, l'Auteur recommande de faire boire le malade, en le préparant, juſqu'à ce que le tiſſu cellulaire ſoit œdématié. Voilà bien le précepte le plus dangereux qu'on puiſſe donner. Le tiſſu cellulaire ne peut devenir œdémateux que par le relâchement & une inertie univerſelle. La grande quantité de boiſſon qui produira cet effet, commencera par détruire le reſſort des fibres de l'eſtomac ; les digeſtions ſeront troublées ; il s'établira une diarrhée qui exténuera le malade ; le ſang s'appauvrira, & enſuite il ſurviendra une anaſarque qui eſt l'état que l'Auteur demande comme une préparation à recevoir le mercure. N'eſt-ce pas là une diſpoſition bien favorable pour détruire le virus vénérien ?

7°. Je ne crois pas que ce Profeſſeur ait traité des malades par extinction ſuivant la méthode qu'il preſcrit. Il dit qu'il faut pouſſer le nombre des frictions juſqu'à plus de vingt : &, à chaque fois qu'on en donne une, il dit qu'il faut frotter la partie avec un gros linge, juſqu'à ce qu'elle ſoit rouge, & enſuite avec la main, pendant aſſez long-temps, pour faire pénétrer le mercure. Peut-on concevoir que la peau puiſſe ſubir tant de frottements violents ſans s'enflammer, & ſans devenir éréſipélateuſe, étant ſur-tout toujours couverte de graiſſe, d'où il naîtroit les accidents les plus fâcheux.

8°. Enfin, j'aurois bien voulu que l'Auteur eût expliqué, d'une maniere ſatisfaiſante, le précepte qu'il recommande tant, qui eſt de déterminer le

mercure vers la peau, au lieu de le précipiter par les ſelles. Pour toute raiſon, il dit qu'en employant les purgatifs, on chaſſe le mercure par le fondement ; mais ne ſera-t-il pas également chaſſé par la tranſpiration, ſi on met en uſage les ſudorifiques, comme il le preſcrit ? &c. &c. &c.

# CHAPITRE XIII.

## *Suite du parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la Vérole.*

### *La méthode de Montpellier.*

LE traitement par la ſalivation, lorſque le mercure eſt mal adminiſtré, eſt capable de cauſer tant d'accidents, & de ſi grands ravages, qu'on a imaginé, en différents temps, différents moyens de ſouſtraire les malades aux inconvéniens & aux dangers que ce traitement entraîne avec ſoi. J'ai dit qu'en 1718, M. Chicoineau donna dans une theſe le plan d'un traitement, dans lequel on ménage le mercure de maniere qu'il ne porte pas à la bouche; traitement auquel on a donné le nom d'*extinction*. Depuis cette époque les Praticiens de Montpellier ont ſuivi cette méthode, & pluſieurs d'entr'eux l'ont préconiſée dans leurs Ouvrages. Ces Auteurs s'étoient d'abord contentés d'annoncer le traitement par extinction comme auſſi certain que le traitement par la ſalivation; mais enſuite ils ont avancé que le premier l'emportoit ſur l'autre par les raiſons que nous allons examiner.

La premiere raiſon ſur laquelle les Praticiens de Montpellier fondent leur opinion, eſt que plus on introduit de mercure dans le corps, & plus long-temps on le laiſſe circuler avec les hu-

meurs, plus on eſt aſſuré de la guériſon de la vérole. M. Guiſard, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, dans ſa Diſſertation en forme de Lettre ſur les maux vénériens, s'explique ainſi : » Le vrai moyen de tirer parti de la » cure des maladies vénériennes, conſiſte à faire » rouler long-temps le mercure dans le corps, » & à éloigner tout ce qui pourroit le chaſſer » trop vîte : auſſi eſt-ce dans cette vue qu'on » tâche de prévenir le flux de bouche preſque autant qu'on s'étudie à détourner la diarrhée, » dans la perſuaſion où l'on eſt que des évacuations de cette nature ne manqueroient preſque jamais de faire échouer l'entrepriſe. Voilà » ce qu'il importe d'obſerver auprès de tous les » malades, dans tous les cas, & dans quelque » tempérament que ce ſoit, puiſqu'il eſt décidé » par l'expérience, que le mercure ne guérit » ſurement les maladies vénériennes, qu'autant » qu'il fait un ſéjour convenable dans le ſang, » & qu'on lui laiſſe tout le loiſir dont il a beſoin » pour détruire le virus. "

M. Goulard, dans l'Ouvrage que j'ai cité, s'exprime à peu près dans les mêmes termes : „ La » néceſſité des frictions une fois ſuppoſée, dit-» il, nous établirons comme un principe appuyé » ſur l'expérience la plus inconteſtable, que plus » on introduira de mercure dans le corps, en » prenant néanmoins les précautions néceſſaires » pour qu'il ne cauſe point de ravage, plus » on ſera aſſuré de la guériſon, pourvu qu'on » évite ſoigneuſement la ſalivation, laquelle peut » faire manquer le traitement, ſoit en donnant » trop tôt iſſue au mercure qui roule dans les

» vaiſſeaux, ſoit en obligeant de ſuſpendre les » frictions, avant que le malade ait reçu une » quantité ſuffiſante de ce minéral. «

Premiérement, rien ne ſeroit plus ſpécieux que ce raiſonnement, s'il étoit vrai que le mercure guérît la vérole par le poids & par la mobilité de ſes globules. Mais la raiſon & l'expérience concourent à prouver que la propriété mécanique de rendre les humeurs plus fluides & de déſobſtruer les vaiſſeaux, que ce poids & cette mobilité donnent à ce minéral, n'eſt point la vertu qui le rend ſpécifique contre les maux vénériens : car ſi cela étoit, le mercure ſeroit également ſpécifique contre toutes les maladies chroniques qui ſont cauſées par l'épaiſſiſſement des fluides, & par l'obſtruction des vaiſſeaux : ce ſeroit preſque un remede univerſel ; ce qui eſt contre l'expérience. Il eſt bien vrai que la propriété dont je parle peut contribuer à la guériſon des maux vénériens, de la maniere que je l'ai expliqué ailleurs ; de même que dans toute autre maladie, elle peut contribuer à diminuer ou à diſſiper certaines obſtructions : mais la pratique de l'art de guérir prouve conſtamment que la guériſon radicale de toutes les maladies qui dépendent d'un levain qui infecte la maſſe du ſang, ne peut s'obtenir que par l'expulſion entiere de la cauſe morbifique, ſans quoi les ſymptomes de la maladie pourront bien diſparoître pour un temps, mais ils ſe renouvelleront tôt ou tard. Ainſi, qu'on introduiſe la plus grande quantité poſſible de mercure dans le corps d'un vérolé, qu'on le faſſe circuler long-temps dans les vaiſſeaux, & qu'on évite ſi l'on peut toute eſpece d'évacuation qui pourront lui donner iſſue : je

conviens que cette méthode eſt capable de diſſiper les ſymptomes apparents qui caractériſoient la maladie ; mais l'expérience prouve en général qu'elle n'opere point une guériſon radicale, comme on en a vu pluſieurs exemples dans les conſultations de M. Petit.

En ſecond lieu, les Praticiens de Montpellier ſuppoſent que la ſalivation peut faire manquer le traitement, en donnant trop tôt iſſue au mercure qui roule dans les vaiſſeaux. Mais je ne conçois point que le mercure puiſſe s'échapper plutôt hors du corps dans une perſonne qui ſalive que dans celle qui ne ſalive point ; car il eſt certain que tous les vaiſſeaux excréteurs, & particuliérement les pores qui donnent paſſage à la tranſpiration, préſentent autant d'iſſues au mercure qui circule avec les humeurs. Il eſt certain encore que dans une perſonne qui a un flux de bouche abondant, les autres excrétions ſont ſuſpendues ou diminuées à proportion ; & que dans celle qui ne ſalive point, ces mêmes excrétions ſont plus abondantes ; ce qui fait une compenſation qui rend les évacuations à peu près égales dans ces deux perſonnes. Par conſéquent le mercure introduit dans le corps ne s'échappera pas plutôt dans un cas que dans l'autre, puiſque la ſomme des évacuations eſt à peu près la même. Cependant on pourroit objecter, contre ce que j'avance ici, qu'un malade qui a ſalivé eſt plus épuiſé, plus maigre que celui qu'on a traité par extinction, qui conſerve preſque tout ſon embonpoint ; ce qui ſembleroit prouver que les évacuations ont été plus conſidérables dans le premier que dans l'autre : mais je n'en conviens point, parce qu'en conſidérant la différence du

régime qu'on preſcrit à l'un & à l'autre malade, on conçoit plutôt que la maigreur de celui qui a ſalivé, ne dépend que de la diete ſévere à laquelle on l'a réduit ; & que ſi l'autre a conſervé ſon embonpoint, ce n'eſt que parce qu'on lui a permis pendant le traitement des aliments ſolides & nourriſſants, qui réparoient à meſure la perte faite par les évacuations.

La ſeconde raiſon qu'on rapporte pour donner la préférence au traitement par extinction, eſt fondée ſur les accidents & les dangers qu'on dit accompagner la ſalivation. M. Guiſard, pour donner plus de force à ſon argument, fait un tableau affreux de ces accidents : voici comme il s'exprime : » Examinons maintenant, dit-il, ce » que produit le flux de bouche ; ſuivons ſes » progrès, & voyons s'il n'eſt pas plus propre à » aſſurer nos deſſeins, qu'à procurer une guéri- » ſon sûre. Dans le moment qu'il commence, le » malade a le feu dans la bouche : bientôt les » glandes deſtinées à la ſecrétion de l'humeur » ſalivaire ſe gonflent ; le goſier, les gencives » s'ulcerent, & le ſommeil diſparoît. Ce n'eſt » pas tout encore : comme on n'eſt pas le maître » d'arrêter toujours ce flux de bouche, & que » bien ſouvent on juge à propos de le ſoutenir, » dans le ſyſtême où l'on eſt que le malade ne » peut guérir autrement, il devient quelquefois » ſi prodigieux que les accidents en augmentent » d'une maniere qui étonne. Une bave horrible » ſuccede, & coule nuit & jour ; la langue s'ul- » cere comme le reſte, & s'épaiſſit juſqu'à ne » pouvoir demeurer en place, ſort de ſes bor- » nes, & fermant le paſſage à l'air, met le pa- » tient en danger de ſuffoquer ; les yeux lui ſor-

» tent de la tête ; le viſage & la tête s'enflent » outre meſure, & enfin tout eſt perdu ſi on » tarde un moment à diſſiper l'orage : c'eſt beau- » coup même ſi on peut le détourner à temps.

» Je veux cependant, continue M. Guiſard, » qu'on en vienne à bout : toujours eſt-il certain » que la victime eſt épuiſée inutilement ; & c'eſt » à recommencer tout de nouveau. Je conſens » encore pour un moment que les accidents ne » ſurviennent qu'à la fin du traitement, & que le » malade guériſſe ; ce n'eſt plus qu'un vain fan- » tôme qui marche ; un corps qui n'a que la peau » & les os, qui ne ſe ſoutient preſque point, & » qui ne ſe rétablira peut-être jamais : il n'eſt pas » à plaindre s'il ne lui en coûte que les dents. "

Il faut convenir que le mercure peut produire tous ces ravages, & d'autres plus funeſtes encore, s'il eſt adminiſtré ſans prudence, ſans méthode, ſans aucune connoiſſance des regles de l'art. Peut-être M. Guiſard a-t-il vu les accidents qu'il décrit dans des malades traités par des ignorants : mais a-t-il pu penſer que tous les Médecins & les Chirurgiens qui pratiquent journellement le traitement par la ſalivation, aient l'inhumanité d'expoſer les malades aux dangers dont il charge ſon tableau ? les malades eux-mêmes, qui auroient connoiſſance du ſort malheureux de ceux qui les ont précédés dans une épreuve auſſi funeſte, voudroient-ils ſe livrer à une méthode qui mettroit leur vie en danger, ou qui les mutileroit ignominieuſement ? Que je préſente à mon tour le tableau des accidents qui accompagnent la ſalivation, quand on ſuit une méthode réglée par la prudence & par une pratique éclairée.

Dans le flux de bouche ordinaire, tel qu'on l'établit lorſque le mercure eſt adminiſtré avec les précautions néceſſaires, les malades ſouffrent des mal-aiſes & des douleurs, mais très-ſupportables & qui ne durent pas : les ulceres de la bouche ſont ſuperficiels ; le gonflement ſe borne aux joues & un peu à la langue. Le temps le plus critique de cet état commence deux ou trois jours après que la ſalivation eſt établie, & dure dans le même degré trois ou quatre jours ; enſuite tout devient plus ſupportable. Il eſt vrai que le malade ne peut pas dormir d'un ſommeil tranquille & non interrompu ; & c'eſt ce qu'il trouve de plus pénible : mais cependant il ſatisfait au beſoin qu'il a de repoſer en dormant par intervalles. Vers le dixieme ou le onzieme jour de la ſalivation, les douleurs & toutes les autres incommodités diminuent plus ſenſiblement ; & le malade eſt d'autant plus ſenſible à cette diminution, qu'il a paſſé ſix ou ſept jours dans les ſouffrances que je viens de décrire. Enfin, plus il avance, plus ſes maux lui paroiſſent légers, parce qu'il voit approcher la fin de ſa carriere. Du reſte, pendant le cours du traitement il n'éprouve ni fievre, ni diarrhée, ni aucun autre accident qui menace du moindre danger, ou qui laiſſe des traces déshonorantes après la cure ; il ne languit point dans une convaleſcence pénible ; ſes forces & ſon embonpoint au contraire reviennent avec une promptitude ſurprenante.

Tel eſt, d'après nature, le tableau de la ſalivation, lorſqu'on adminiſtre le mercure avec les ménagements convenables. S'il arrive quelquefois que les accidents ſoient plus graves que ceux que je viens d'expoſer, il faut regarder ces cas

comme des exceptions de la regle générale. D'ailleurs, ces accidents ſont ſi faciles à modérer ou à diſſiper, comme je le dirai dans le Chapitre ſuivant, qu'on ne doit jamais craindre aucun événement fâcheux.

Il y a donc une grande différence entre l'expoſition que je viens de faire de l'état d'une perſonne qui ſalive, & la deſcription chargée que M. Guiſard fait du même état. Par conſéquent cette raiſon, ſur laquelle il fonde la préférence de ſa méthode, doit être comptée pour rien. Mais je dirai plus; s'il y a un traitement incommode & fatiguant, c'eſt plutôt celui que les Praticiens de Montpellier ont adopté, que celui que nous pratiquons ici. J'ai toujours obſervé que l'ennui & la mal-propreté des linges qu'on eſt obligé de garder ſur le corps pendant tout le temps des frictions, faiſoient la plus grande peine des malades. Or, de la maniere que M. Guiſard décrit le traitement par extinction, combien ces malades ne doivent-ils pas ſouffrir d'être renfermés & couverts d'ordures pendant quarante jours au moins, tandis que nous ne laiſſons les nôtres que vingt-cinq jours dans les linges! Et combien de perſonnes ne préféreroient pas ſept ou huit jours de mal-aiſes & de ſouffrances ſupportables, pour jouir quinze jours ou trois ſemaines plutôt de la liberté!

M. Goulard convient que certains Auteurs ont peut-être un peu trop chargé le tableau qu'ils ont fait de la ſalivation: mais il ajoute enſuite une réflexion qui n'eſt pas d'une impartialité bien ſcrupuleuſe. „ Les couleurs, dit-il, dont M. Fa-
„ bre peint lui-même la ſalivation, ſuffiſent aſ-
„ ſurément pour la faire enviſager comme un

„ objet très-déſagréable & fort dégoûtant. Pour „ en être convaincu, on n'a qu'à lire le ſecond „ paragraphe du Chapitre V de l'Auteur; & „ quant à nous, nous nous bornerons à faire re- „ marquer ici à nos Lecteurs, que lorſque la ſa- „ livation eſt une fois établie, il faut, ſelon M. „ Fabre, éveiller le malade d'heure en heure, „ pour empêcher qu'il n'étouffe.

Je ſuis ſurpris que M. Goulard ait rapporté mot à mot le paſſage de mon Ouvrage, où je parle de cette circonſtance : il ſemble que pour mieux perſuader ſes Lecteurs, il auroit dû le ſupprimer : car voici comme je m'exprime : „ Pen- „ dant la ſalivation, le gonflement de la langue, „ des joues, des amygdales, &c. eſt inévitable; „ mais il eſt ordinairement peu conſidérable, „ lorſque la ſalive coule ſans interruption : ce „ n'eſt que lorſque le ſommeil en a interrompu „ le cours, qu'il devient plus fort & plus incom- „ mode. " Je dis enſuite qu'il ne faut pas laiſſer dormir le malade long-temps de ſuite, qu'on doit l'éveiller au bout d'une heure ou deux, & qu'avec cette précaution on ne donne pas lieu au gonflement de la bouche d'augmenter avec trop d'excès : or, ce que je dis là ne préſente pas l'idée de la ſuffocation du malade que M. Goulard ſuppoſe.

La troiſieme raiſon ſur laquelle on fonde la préférence du traitement par extinction, conſiſte dans les réflexions ſuivantes que M. Guiſard fait faire à ſon Correſpondant ſuppoſé. „ J'avoue ma „ ſurpriſe, dit-il; je ne puis comprendre après „ les nombreuſes expériences qui ſe ſont faites „ de nos jours, comment on n'eſt point encore „ revenu de cette eſpece d'entêtement où l'on eſt

„ pour le flux de bouche. Ce qui m'étonne encore davantage, c'eſt que les plus zélés Partiſans de cette méthode ne laiſſent pas de convenir qu'il eſt des cas où l'on peut s'en paſſer abſolument. Mais, ſi on peut s'en paſſer tant de fois, pourquoi ne pas la bannir enfin pour toujours? Qu'il ſe préſente un malade attaqué d'une maladie ancienne, ou d'un tempérament foible & ſur le penchant de ſa ruine; il n'eſt ſans doute aucun Praticien qui ne convienne qu'un tel malade eſt hors d'état de ſupporter le traitement par la ſalivation. Il faut ménager ſes forces, dira-t-on; & ſi on ne prend les précautions les plus ſages, cet homme ne ſe tirera jamais d'affaire; il périra au milieu de l'épreuve: il n'y a qu'un expédient pour le garantir, c'eſt de le mener doucement, d'éloigner beaucoup les frictions, & de mettre trois mois à le traiter, au lieu de quarante jours qu'on emploie communément.

„ Ce n'eſt pas tout encore; & comme le flux de bouche ne manqueroit point de l'épuiſer en entier, il n'eſt perſonne qui ne ſoit d'avis de le lui épargner autant qu'il eſt poſſible. Sur ce pied-là, il n'eſt plus queſtion que de raiſonner en conſéquence. Si un tel malade guérit parfaitement ſans flux de bouche, il n'y a pas lieu de douter qu'un autre ne guériſſe tout de même, ſans eſſuyer une ſemblable évacuation. Une maladie invétérée diſparoîtroit-elle, tandis que celle qu'on vient de gagner ne pourroit le faire? Mais plus un mal eſt ancien, plus il doit avoir de peine à céder; & s'il y eut jamais de remede efficace, c'eſt ſans contredit dans une circonſtance pareille qu'il faut l'em-

„ ployer. Quelle contradiction cependant ! On „ décide que le flux de bouche eſt d'une néceſ- „ ſité abſolue dans le traitement d'une maladie „ qui commence ; & on le regarde comme un „ moyen inutile & dangereux dans celle qui a „ déja vieilli. "

On voit que ce raiſonnement eſt fondé ſur la fauſſe idée qu'on a toujours eue de la maniere d'agir du mercure dans la vérole. M. Guiſard ſuppoſe qu'on regarde le flux de bouche comme abſolument néceſſaire pour la guériſon de cette maladie ; s'il y a des Praticiens qui ont cette opinion, ils ſe trompent. Pour nous, nous voudrions que ce remede déterminât toujours la criſe qui doit opérer la dépuration de la maſſe du ſang par une voie moins incommode, & qui ſeroit auſſi efficace. Nous diſons ſeulement qu'il ne faut point déranger les effets du mercure lorſqu'on l'adminiſtre, c'eſt-à-dire, qu'il ne faut point le forcer à déterminer plutôt une évacuation qu'une autre : & nous ſuivons en cela le précepte qui eſt dicté par la Nature même dans toutes les maladies, qui eſt de ne point nous oppoſer à ſes mouvements ſalutaires, & à l'eſpece d'évacuation qu'elle établit ou qu'elle indique pour ſe débarraſſer de la cauſe morbifique. Nous remarquons qu'il y a des cas cependant où nous devons, par exemple, éviter expreſſément le flux de bouche, parce qu'il ſeroit contraire à la guériſon, ou bien dangereux. Nous diſons qu'il ſeroit contraire à la guériſon, ſi le mercure excitoit une ſalivation accompagnée d'accidents, comme fievre, convulſion, &c. parce que la dépuration de la maſſe du ſang dans la vérole ne peut ſe faire complettement que par un mouvement doux & réglé. Nous diſons

que le flux de bouche ſeroit dangereux, ſi un malade avoit des ſymptomes ſi graves, & s'il étoit ſi foible, ſi exténué, qu'il ne pût pas eſſuyer la criſe de la ſalivation ſans riſquer de perdre la vie. Nous penſons que dans le premier cas on peut guérir parfaitement le malade ſans flux de bouche, comme je l'ai expliqué ailleurs; mais que dans le ſecond il arrive ſouvent que le ſpécifique ne fait que pallier les ſymptomes; & que dans un temps plus favorable on eſt obligé d'en venir à un traitement plus régulier pour obtenir une guériſon radicale. Voilà, en deux mots, le précis de la doctrine que j'ai établie dans un des Chapitres précédents, & que j'oppoſe ici au raiſonnement de M. Guiſard, & qui ſe réduit à cette conſéquence: *que s'il y a des malades qu'on doit traiter & qui guériſſent ſans ſalivation, il n'y a pas lieu de douter que tous les autres ne guériſſent de même, ſans eſſuyer une ſemblable évacuation.* Après ce que je viens de dire, ce ſeroit avoir une idée trop peu favorable du jugement du Lecteur, ſi je m'occupois à démontrer la fauſſeté de cette conſéquence.

La quatrieme raiſon qu'on apporte pour établir la préférence du traitement par extinction ſur la ſalivation, paroît d'abord la plus forte & la plus capable d'en impoſer. „ Une choſe bien propre à „ prouver l'excellence de la méthode par extinc„ tion, dit M. Goulard, c'eſt que je lui ai vu „ opérer la guériſon de plus de dix mille mala„ des dans l'eſpace de onze années, dans l'Hôpi„ tal Royal des Vénériens à Montpellier.“ En effet, cet argument paroît ſans réplique; mais l'expérience nous apprend ſi ſouvent depuis quelque temps à nous méfier de tant de ſuccès vantés

dans

dans les journaux & dans d'autres Ouvrages, que cet argument perd beaucoup de ſa force par cette ſeule conſidération. Mais pour le mettre à ſa juſte valeur, examinons la nature des maladies qui ont été traitées dans l'Hôpital de M. Goulard pendant les onze années dont il parle. Cet Auteur nous apprend lui-même, ſix pages plus loin, que les ſymptomes de ces maladies étoient preſque tous primitifs, & par conſéquent la plupart n'exigeant pas le traitement complet qui convient à la vérole; ou bien très-faciles à diſſiper. „ J'ai fait, dit-il, dans le cours de ma pratique „ une obſervation ſinguliere, & que d'autres ont „ faite peut-être tout comme moi; c'eſt que, de „ même que certaines maladies affectent, ce me „ ſemble, de ſe montrer dans certaines ſaiſons de „ l'année, il nous arrive quelquefois beaucoup „ de Soldats qui ont tous les mêmes ſymptomes „ véroliques, comme chancres, poulains, phi„ moſis. Par exemple, l'année derniere nous „ avons traité un très-grand nombre de Soldats „ attaqués de chaudes-piſſes de toutes les eſpe„ ces, ſur-tout depuis le mois d'Août juſqu'à la „ fin de l'hiver dernier. Pendant le printemps de „ cette année, il nous eſt venu une très-grande „ quantité de Soldats avec des bubons véné„ riens. Mais quoique j'euſſe été frappé de cette „ ſingularité, j'avoue que je ne fus jamais tant „ ſurpris que le 28 du mois d'Octobre, en voyant „ arriver tout à la fois dix ou douze Soldats qui „ avoient tous des phimoſis ou des paraphimo„ ſis. "

Il ne s'agit point ici de la juſteſſe de l'obſervation de M. Goulard; mais je dis qu'il paroît par ſes remarques, qu'il comprend dans les dix mille

malades qu'il dit avoir guéris dans l'eſpace de onze années, toutes les gonorrhées qui ſe ſont préſentées dans ſon Hôpital, & dont le nombre doit être conſidérable (1). Mais on ſait que cet accident primitif n'exige point le traitement qui convient à la vérole confirmée ; par conſéquent les malades ayant la chaude-piſſe ne doivent point entrer en ligne de compte, lorſqu'on donne la liſte de ceux qu'on a guéris de la vérole. On doit encore ſupprimer de cette liſte tous ceux qui ont eu des bubons vénériens qui ſe ſont terminés par une ſuppuration louable, puiſque cette ſuppuration garantit le plus ſouvent de la vérole ſans le ſecours du mercure. Et quant aux autres accidents, comme chancres, phimoſis, paraphimoſis, les malades qui avoient ces ſymptomes peuvent être ſortis de l'Hôpital guéris en apparence. Mais quelle aſſurance M. Goulard nous donne-t-il que cette guériſon a été ſolide & radicale ; & que dans deux ans, quatre ans, dix ans & plus, il n'a pas paru ou il ne paroîtra pas dans ces malades d'autres ſymptomes conſécutifs qui prouveront que la maſſe du ſang eſt reſtée infectée du virus vénérien ?

En effet, rien n'eſt plus équivoque que ces guériſons dont la certitude n'eſt fondée que ſur la diſparition des ſymptomes primitifs, lorſqu'on a d'ailleurs des raiſons pour regarder le traitement qu'on a employé comme inſuffiſant. J'ai déja dit que rien n'étoit plus commun que de voir les ſymptomes vénériens ſe diſſiper, & la maſſe du

(1) On a vu dans le troiſieme Chapitre de cet Ouvrage, que M. Goulard paſſe par les remedes tous les malades qui ont la gonorrhée.

ſang reſter néanmoins infectée ; que les chancres, les puſtules, les ulceres du goſier, & une infinité d'autres accidents, diſparoiſſent quelquefois, ſoit d'eux-mêmes, ſoit par le moyen des remedes généraux ou de quelque autre palliatif ; mais que le malade, dans ce cas, n'a pas moins la vérole. Or, ſi le traitement par extinction doit être regardé en général comme incapable d'extirper le mal dans ſa racine, ne peut-on pas douter de la guériſon de la plus grande partie des malades que M. Goulard a traités dans ſon Hôpital, quoique les ſymptomes dont ils étoient affectés aient diſparus ? Voici comme M. Petit s'explique à ce ſujet, en répondant à un mémoire dans lequel on lui demandoit ſi la guériſon d'une perſonne qui avoit été traitée par extinction pouvoit être douteuſe, tous les ſymptomes de la maladie ayant diſparus dans le traitement.

„ Toutes les queſtions, dit-il, que l'on nous „ fait dans le mémoire qui nous a été commu- „ niqué, ſe réduiſent à une ſeule, qui eſt de ſa- „ voir ſi le malade pour qui on conſulte eſt par- „ faitement bien guéri de la maladie dont il „ vient d'être traité. Les ſentiments peuvent être „ partagés ; ceux qui croient que la ſalivation „ eſt abſolument néceſſaire pour détruire le virus „ vénérien, jugeront que le malade n'eſt pas „ guéri ; au contraire, ceux qui penſent qu'il „ ſuffit d'introduire dans le ſang une certaine „ quantité de mercure le croiront guéri, d'au- „ tant plus qu'il a reçu un grand nombre de „ frictions, & qu'il a reſté un mois dans les „ linges.

„ Les uns & les autres peuvent ſe tromper. Il „ eſt un autre ſentiment que je n'ai point vu en-

„ core démenti par l'expérience. Je penſe donc
„ que ceux qui prétendent qu'un malade ne peut
„ guérir qu'autant qu'il a le flux de bouche, ſont
„ auſſi mal fondés que ceux qui croient pouvoir
„ obtenir ſa guériſon ſans cette évacuation.

„ Il eſt bien vrai que je ſuis sûr de la guéri-
„ ſon d'un malade, quand il a eu un flux de
„ bouche bien conditionné; mais je ne déſeſpere
„ pas de la guériſon de celui qui n'en a point eu
„ du tout, pourvu que l'on n'ait rien fait pour
„ l'éviter. Ma méthode, continue M. Petit,
„ (j'ai déja rapporté ceci dans un autre Chapi-
„ tre,) ma méthode eſt de bien préparer les ma-
„ lades; de leur adminiſtrer les frictions, &
„ d'obſerver ce qu'elles produiſent; de ne point
„ forcer le mercure à produire la ſalivation, &
„ ſur-tout de ne la point détourner, ſuppoſé
„ qu'il la détermine. En faiſant autrement, ce
„ ſeroit agir contre la nature, parce que les éva-
„ cuations qu'elle détermine ſont toujours plus
„ ſalutaires que celles auxquelles nous voulons
„ la contraindre. Suivant ce qui vient d'être dit
„ (c'eſt toujours M. Petit qui parle,) on voit
„ combien il eſt difficile de décider ſi le malade
„ eſt guéri, ou s'il ne l'eſt pas. Il y a cependant
„ des raiſons pour le croire guéri; & ſans la cir-
„ conſtance de cette purgation donnée dans le
„ temps qu'il alloit avoir le flux de bouche, je
„ n'héſiterois point de l'aſſurer; mais je reſte dans
„ mon doute. "

Je reviens à M. Goulard, qui dit avoir guéri par ſa méthode dix mille malades dans l'eſpace de onze années; je crois que, déduction faite de tous les malades qui n'ont pas dû paſſer par les grands remedes, & de ceux qui ont pu n'être pas

guéris, peut-être que les dix mille ſeroient réduits à la trentieme partie.

Mais quand même nous ſuppoſerions que le traitement par extinction ſeroit auſſi efficace que le traitement par la ſalivation, il eſt certain que la maniere dont on adminiſtre le mercure à Montpellier, dans cette méthode, ſeroit capable de la rendre infructueuſe.

„ Voici, dit M. Goulard, quelle eſt en gé-
„ néral la méthode que je pratique, & que j'ai
„ établie à l'Hôpital Royal des Vénériens de
„ cette ville. L'expérience m'ayant appris que
„ les préparations au grand remede étoient auſſi
„ néceſſaires que le remede même, j'ai fait paſſer
„ en regle qu'on donneroit à chaque vérolé au
„ moins dix-huit bains; qu'il prendroit le matin
„ au ſortir du bain un bouillon rafraîchiſſant; &
„ qu'il ſeroit ſoumis à tous égards à un régime de
„ vie convenable.

„ Après les bains, nous paſſons aux frictions
„ que les malades ſe donnent eux-mêmes en
„ préſence du Chirurgien de garde, & on les
„ continue juſqu'au nombre de treize, qui ſuffi-
„ ſent pour couvrir ſucceſſivement tout le corps,
„ à l'exception des parties antérieures du tronc.
„ S'il ſurvient quelque accident dans le cours du
„ traitement, comme l'enflure des glandes de la
„ bouche & du voiſinage, des ulcérations à la
„ langue, au palais, aux gencives, aux amyg-
„ dales, à la luette, &c. la fievre, la diarrhée,
„ ou tel autre ſymptome de cette eſpece, nous
„ faiſons ſortir les malades des ſalles où on les
„ frotte, on leur ôte quelquefois leurs linges, on
„ les purge, on les baigne, &c. & on reprend
„ enſuite la cure. “

M. Goulard continue, en disant qu'il prépare son mercure au tiers; qu'il fait frotter pendant une demi-heure à chaque friction; qu'il ne pese point l'onguent; qu'il faut que la quantité de mercure qu'il donne chaque fois soit suffisante pour couvrir la surface de la partie qui doit être frottée; de sorte qu'elle puisse fournir au temps de demi-heure qu'on emploie ordinairement à chaque friction.

M. Guisard entre dans un plus grand détail sur l'administration des frictions. Il dit que la premiere s'étend depuis la plante du pied inclusivement, jusqu'à quatre ou cinq travers de doigt au-dessus de la cheville; que la seconde se fait le surlendemain de la même façon sur l'autre pied; que la troisieme va depuis l'endroit où la premiere a fini, jusqu'au dessous du genou, & que la quatrieme suit cet ordre sur l'autre jambe; que la cinquieme, commençant au-dessous du genou, monte environ à mi-cuisse, & que la sixieme du côté opposé a la même étendue; que la septieme & la huitieme frictions étant plus considérables, il n'est pas hors de propos, pour peu qu'il y ait d'altération dans la bouche, de s'arrêter une couple de jours avant d'aller plus loin, & de les éloigner même d'autant l'une de l'autre; que ces deux frictions occuperont le gros de la cuisse jusqu'aux aines & au-dessous des fesses; que la dixieme monte environ au milieu de l'épine, & que la onzieme va jusqu'à la nuque; qu'il reste enfin les deux bras, auxquels la douzieme & la treizieme sont destinées.

En considérant le plan de ce traitement, il se présente d'abord une réflexion, qui est que les malades reçoivent à proportion moins de mer-

cure par cette méthode, que dans le traitement par la ſalivation, comme nous le pratiquons.

1°. M. Guiſard dit qu'il emploie ſix, ſept ou huit onces d'onguent fait au tiers dans les perſonnes d'une taille ordinaire : ce qui fait environ deux onces & quelques gros de mercure. Lorſque nous traitons par la ſalivation, nous employons environ trois onces d'onguent fait à la moitié, qui contiennent une once & demi de mercure : mais nous donnons cette quantité de mercure dans l'eſpace de vingt-cinq jours. Or, on doit concevoir qu'une once & demie de mercure doit produire plus d'effet dans le corps, de quelque maniere qu'il agiſſe, ſi cette quantité eſt donnée dans un certain eſpace de temps, que deux onces & quelques gros de ce minéral, donnés dans un eſpace de temps près de la moitié plus long.

2°. Des treize frictions que M. Guiſard fait adminiſtrer, il y en a deux qu'on doit compter preſque pour rien : ce ſont celles qui ſont données aux deux pieds ; car le mercure doit trouver une difficulté inſurmontable à pénétrer à travers le cuir épais & endurci qui couvre une grande étendue de ces parties.

3°. La façon de donner les frictions que MM. Guiſard & Goulard enſeignent, qui eſt de frotter la partie juſqu'à ce que l'onguent ſoit ſec, & que la main ne puiſſe plus gliſſer ſur elle, doit retenir le mercure très-long-temps ſur la peau, par les raiſons que j'ai rapportées ailleurs, & donner occaſion par conſéquent à une grande partie de ce mercure de s'évaporer, au lieu de pénétrer par les pores dans la maſſe du ſang : tandis qu'une autre partie de ce minéral reſtera

ſur la peau, juſqu'à ce que le malade ſoit décraſſé, parce qu'il ne pourra pas ſe dégager de la croûte formée par les ſucs graiſſeux qui ont été deſſéchés.

Enfin, j'ajouterai que je trouve abſurde la néceſſité qu'on s'impoſe de couvrir le corps d'onguent ſans le peſer. Il doit réſulter de-là pluſieurs inconvénients très-faciles à concevoir : car une perſonne d'une grande taille ou qui aura beaucoup d'embonpoint, recevra quelquefois une trop grande quantité de mercure, relativement au tempérament dont elle peut être ; au lieu qu'une perſonne petite & maigre en recevra ſouvent, par cette méthode, beaucoup moins qu'il ne ſeroit néceſſaire de lui en donner.

*Les préparations mercurielles qu'on donne intérieurement.*

Quoique le mercure donné en frictions, & duement adminiſtré, ſoit en général, de l'aveu de tous les Praticiens éclairés & de bonne foi, le remede le plus doux & le plus sûr contre la vérole ; cependant on lui a pluſieurs fois préféré les préparations mercurielles qu'on fait prendre intérieurement. Ces préparations ſont la panacée, le mercure doux, différentes pilules mercurielles, la diſſolution du mercure, le turbit minéral, les précipités rouge & blanc, &c. Il y a peu de ces préparations dont on n'ait fait un ſecret dans le commencement qu'on les a inventées ou qu'on n'ait déguiſées ſous une forme myſtérieuſe pour en impoſer au public. Mais quoique chacune de ces préparations puiſſe être utile dans certains cas, on convient unanimement aujourd'hui que leur uſage ne peut pas faire une méthode géné-

rale pour guérir la vérole : ainſi il ſeroit inutile d'entrer ici dans un plus grand détail là-deſſus. Mais je ne dois pas paſſer ſous ſilence le ſublimé corroſif, dont l'uſage paroît devenir trop familier.

## *Le ſublimé corroſif.*

M. Le Begue de Preſle, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, vient de publier un Ouvrage ſur l'uſage interne du ſublimé corroſif dans les maladies vénériennes, avec un Recueil d'Obſervations, où l'on rend compte des épreuves qui en ont été faites en Allemagne, en Angleterre, en Italie, &c. L'Auteur avertit dans une Introduction, qu'il ne prononcera point ſur l'efficacité de ce remede, & ſur l'obligation pour tous les Médecins, de l'adopter. » Je ne veux, » dit-il, que faire l'hiſtoire de ſes effets bons & » mauvais ; mettre tout le monde en état de ju- » ger de la confiance qu'on doit y avoir, & en- » gager les Médecins à en eſſayer, ou pour con- » firmer de plus en plus ſon utilité, ou pour le » faire retomber dans l'oubli dont il eſt ſorti, & » lui rendre la haine publique qu'il mérite, s'il » ne produit pas réellement tous les bons effets » qu'on lui attribue, & qu'il paroît juſqu'ici avoir » eus dans différents pays & ſur toutes ſortes de » perſonnes. « Mais, par la ſuite du diſcours de M. Le Begue, on voit bien qu'il a pris lui-même ſon parti là-deſſus, & qu'il croit ce remede ſupérieur à tous les autres pour la guériſon des maladies vénériennes.

M. Le Begue ſe fonde ſur les expériences qui en ont été faites principalement en Allemagne.

On ſait que c'eſt M. le Baron de Van-Swieten qui a renouvellé l'uſage interne du ſublimé corroſif à Vienne en Autriche. Voici comme il s'explique dans une lettre écrite à M. Hundertmarck.

» Permettez-moi de vous dire, Monſieur, que » l'uſage interne du ſublimé corroſif, adminiſtré » avec prudence, n'eſt pas ſi dangereux que vous » le penſez. J'ai guéri, par le moyen de ce reme- » de, des maladies très-opiniâtres, & je n'en ai ja- » mais vu de mauvais effets. Pour convaincre les in- » crédules de la vertu du ſublimé, j'ai raſſemblé » cent vingt-huit perſonnes attaquées de maux » vénétiens des plus mauvaiſes eſpeces, & je les » ai tous guéris, ſans qu'ils aient eu de ſalivation; » il y avoit pluſieurs de ces malades qui avoient » ſubi deux fois le traitement par la ſalivation, » ſans s'en trouver mieux.

» Voici ma méthode: Je fais fondre dans deux » livres d'eſprit rectifié qu'on a retiré du grain; » je fais, dis-je, fondre dans deux livres, qui » font la pinte de Paris, douze grains de mercure » ſublimé corroſif: j'en donne une cuillerée le » matin, & autant le ſoir; & je fais boire im- » médiatement après une demi-livre (c'eſt le » demi-ſetier de Paris,) d'une décoction chaude, » faite avec de l'orge & de la racine de réglisſe, » ou autant de toute autre décoction également » adouciſſante & relâchante.

» J'ai fait prendre ce remede à pluſieurs per- » ſonnes qui ſortoient tous les jours pour vaquer » à leurs affaires; car il ne produit pas d'évacua- » tions ſenſibles, ſi ce n'eſt que quelquefois il pro- » cure des ſueurs quand on garde la chambre. » Eſſayez-le quand vous en trouverez l'occaſion

» favorable ; je vous promets qu'il produira des » effets dont vous ſerez étonné : aucun de mes » malades n'a eu de ſymptome fâcheux.

» Je ſuis, &c.

» A Vienne, ce 20 Juillet 1754.

M. Van-Swieten nous apprend, par une autre Lettre de l'année ſuivante, adreſſée à M. Morand, alors Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie, que l'année précédente trois cents malades avoient été guéris par cette méthode ; que la même année de la date de la Lettre deux cents étoient déja guéris, & qu'il y en avoit trois cents autres qui devoient entrer dans peu de jours à l'Hôpital pour ſubir le même traitement. M. de Haen, autre célebre Médecin de Vienne, dans ſon Ouvrage qui a pour titre *Ratio medendi in noſocomio practico*, vante également beaucoup l'uſage interne du ſublimé corroſif, non-ſeulement pour la guériſon des maladies vénériennes, mais encore pour diſſiper certaines maladies des yeux, comme onglet, taies, opacité de la cornée, commencement de goutte ſereine, &c. M. Storck, Médecin de la même ville, rend auſſi témoignage des ſuccès que l'uſage interne du ſublimé corroſif a opérés dans les maux vénériens. Enfin, M. Locher, Médecin de l'Hôpital de Saint-Marc de Vienne, préconiſe la même méthode. Suivant ſon calcul, il a traité, depuis 1754 juſqu'en 1761, quatre mille huit cents quatre-vingts malades. » Il » n'y a aucun de ces malades, dit-il, qui n'ait » été guéri par l'uſage de l'eſprit anti-vénérien, » ſinon ceux dont la maladie avoit juſques-là paru » incurable, & à qui on avoit donné le remede, » parce qu'ils l'avoient déſiré ardemment. J'ai eu » cependant la ſatisfaction de voir que quelques-

» uns de ceux qui paroiſſoient ne pouvoir guérir, » l'ont enfin été après un long uſage du remede. «

Il eſt ſurprenant que le ſublimé corroſif ait eu un ſuccès ſi prodigieux à Vienne dans les maladies vénériennes, tandis que les eſſais qu'on en fait journellement ici, réuſſiſſent rarement. On a remarqué le même phénomene par rapport à l'extrait de ciguë. Sur les aſſurances des ſuccès que M. Storck dit en avoir obtenus à Vienne dans les cancers & dans d'autres maladies, on s'eſt empreſſé ici de tenter ſon uſage, avec toutes les précautions qui pouvoient le faire réuſſir, mais infructueuſement; car je ne ſais ſi on pourroit citer un ſeul exemple qu'on ait guéri dans ce pays-ci un cancer bien caractériſé par l'extrait de ciguë. On a publié quelques guériſons qu'on a attribuées à ce remede; mais il paroît par les obſervations qui en font mention, que ces cures peuvent être également attribuées à d'autres remedes qu'on a fait concourir avec la ciguë dans le traitement de ces maladies; ou bien que ces maladies n'avoient point le véritable caractere du cancer. Mais, quoi qu'il en ſoit, je ne prétends point inſpirer par-là des doutes ſur la bonne foi des Médecins de Vienne touchant les ſuccès qu'ils diſent avoir obtenus du ſublimé corroſif dans les maux vénériens. Les aſſertions de perſonnes d'une telle réputation doivent être reſpectées; mais, après ce que nous avons dit juſqu'ici touchant la guériſon des maladies vénériennes, il eſt permis de douter que ces ſuccès tant vantés ſoient autant de cures radicales. Il eſt vraiſemblable que les Médecins d'Allemagne & d'Angleterre ne regardent ces guériſons comme certaines, que parce que les mêmes accidents que le ſublimé corroſif a

fait diſparoître, ne reparoiſſent point après un certain temps ſous la même forme ou ſous une autre qui caractériſe évidemment la vérole. Mais ceux qui ont fait une étude réfléchie des maladies vénériennes, & qui ont puiſé leurs connoiſſances dans une longue expérience, ſavent, comme je l'ai dit ailleurs, que, lorſque les accidents primitifs de la vérole ont diſparus par l'effet de quelque remede palliatif, le virus ſemble le plus ſouvent avoir dégénéré de ſon premier caractere; qu'il reſte quelquefois pluſieurs années ſans produire aucun effet apparent, & qu'enſuite il ſuſcite des incommodités qu'on ne ſoupçonne point être vénériennes, & qu'on attribue le plus ſouvent à toute autre cauſe.

Dans le Recueil d'Obſervations de M. Le Begue, on trouve l'extrait d'un Ouvrage de M. Bromfield, Chirurgien Anglois, dans lequel cet Auteur donne la plus juſte idée qu'on puiſſe concevoir de l'uſage interne du ſublimé corroſif. „ On „ vient, dit-il, de propoſer depuis peu le ſubli„ mé dans les maladies vénériennes, quoique le „ Docteur Turner nous ait aſſuré dans ſon Traité „ de la Vérole, qu'il n'avoit aucun ſuccès de ſon „ temps. Les effets merveilleux de ce remede „ étoient le ſujet le plus ordinaire des converſa„ tions des gens de l'Art, lorſqu'on l'a introduit „ derniérement dans la pratique. J'avois alors le „ plaiſir de rencontrer ſouvent une perſonne qui „ s'eſt diſtinguée long-temps dans la profeſſion, „ & ſur-tout dans le traitement des maladies vé„ nériennes. En converſant avec ce Chirurgien, „ je lui dis ce que je penſois du mercure ſublimé „ corroſif, & qu'après l'avoir éprouvé, il y avoit „ long-temps, je n'avois pas trouvé qu'on pût

„ y compter. Il me répondit que ce remede ayant „ été recommandé anciennement à un Chirurgien „ de beaucoup de mérite, comme un excel- „ lent ſpécifique, ce Chirurgien avoit effective- „ ment trouvé qu'il diſſipoit les ſymptomes plus „ promptement qu'aucun autre, & que même il „ les guériſſoit quelquefois d'une maniere radi- „ cale ; mais qu'après en avoir fait pluſieurs „ épreuves, il avoit vu qu'il manquoit trop ſou- „ vent ſon effet, pour mériter qu'on y eût con- „ fiance. Je lui fis part des mauvais ſuccès qu'il „ avoit eus ſur pluſieurs de mes malades (1) ; „ mais il me dit qu'à moins de le donner comme „ Van-Swieten l'a recommandé, on ne pouvoit „ pas croire l'avoir eſſayé d'une maniere ſatisfai- „ ſante.

„ On parloit trop de ſon efficacité dans la cure „ de la vérole, pour ne me pas déterminer à l'é- „ prouver dans l'Hôpital de Lock. Aucun des „ vingt malades auxquels je le preſcrivis, ſuivant „ la nouvelle formule, n'avoit de maladie con- „ ſidérable. Les uns n'avoient que des chancres „ primitifs ; d'autres des bubons en pleine ſup- „ puration ; d'autres enfin quelques éruptions vé- „ roliques. La plupart des chancres furent guéris „ en trois ſemaines : quelques-uns des bubons „ ne ſe diſſiperent point ; & pluſieurs des mala- „ des qui avoient des éruptions cutanées, revin-

(1) M. Bromfield donnoit auparavant le ſublimé à une doſe exorbitante. Il nous apprend lui-même qu'il faiſoit diſſoudre deux gros de ſublimé dans une once d'eſprit de vin rectifié, & qu'il donnoit en commençant quatre gouttes de cette ſolution tous les ſoirs, & qu'il augmentoit peu à peu la doſe, juſqu'à douze gouttes matin & ſoir.

„ rent au bout de quinze jours en auſſi mauvais
„ état que ci-devant.

„ La ſeconde claſſe de malades auxquels je fis
„ prendre le ſublimé corroſif, n'avoit pas des
„ ſymptomes ſi légers : auſſi le ſuccès n'en fut-il
„ pas ſi marqué ; car il y eut un grand nombre
„ de ces malades qui ne furent point ſoulagés,
„ & je fus même obligé de leur faire donner des
„ frictions pour calmer la violence des ſympto-
„ mes. La plupart de ceux qui prenoient ce re-
„ mede le matin, ſe plaignoient de grands maux
„ de cœur & d'envie de vomir. Quelques-uns
„ avoient des coliques violentes ; quelques au-
„ tres en furent ſi fort incommodés que je ne pus
„ leur en faire prendre plus long-temps, même
„ à la plus petite doſe. Un des plus grands avan-
„ tages qu'on attribue à ce remede, c'eſt qu'il
„ n'exige pas que les malades ſoient renfermés.
„ On obſerve cependant qu'il produit le ptya-
„ liſme ; mais, pour l'ordinaire, il n'eſt pas fort
„ conſidérable. "

M. Bromfield, en rendant compte de la ſuite de ſes expériences, dit qu'une troiſieme claſſe de malades, dont les ſymptomes étoient légers, & ſemblables aux ſymptomes de ceux qui avoient fait uſage de la ſolution, prit des bols de mercure crud, éteint dans de la conſerve de roſe ; ce qui diſſipa le mal comme le ſublimé corroſif : que d'autres malades prirent tous les ſoirs un grain de panacée, & que leurs ſymptomes ſe diſſiperent auſſi promptement que chez ceux qui s'étoient ſervis des deux autres remedes : qu'il fit donner à quelques-uns un ou deux grains de mercure calciné tous les ſoirs, & que le ſoulagement fut le même que par l'uſage des remedes dont il vient d'être

fait mention ; que la plupart ont bu la décoction de la salsepareille en même temps qu'ils prenoient des remedes mercuriels ; mais que ceux qui n'en ont point fait usage, ont été aussi promptement soulagés que les autres : que cependant il a remarqué qu'alors la solution molestoit souvent l'estomac, malgré les différents moyens qui avoient été employés pour empêcher cet effet.

„ Il résulte de tout ce qui vient d'être dit, con-
„ tinue M. Bromfield, que le mercure sublimé
„ corrosif n'a d'autres vertus spécifiques que celle
„ qui est commune à tous les remedes mercuriels,
„ & qu'on ne peut compter sur son efficacité,
„ lorsque l'infection a gagné la masse du sang.
„ Du reste, si la nouveauté l'a rendu recomman-
„ dable à quelqu'un, il peut compter qu'il est
„ aussi sûr, & qu'il a autant de vertu que le mer-
„ cure donné sous toute autre forme & en aussi
„ petite quantité.

On trouve encore dans un Livre intitulé, *Theory and Practice of Chirurgical Pharmacy*, &c. *London*, 1761, les remarques suivantes. „ La solu-
„ tion de sublimé corrosif a été plusieurs fois in-
„ troduite dans la pratique médicinale comme
„ remede contre les maladies vénériennes, &
„ dans la suite elle a été négligée ; mais elle est
„ aujourd'hui très-connue sous le nom de *gouttes*
„ *Napolitaines*, & bien des gens assurent que
„ ce remede suffit seul pour guérir parfaitement.
„ Il est vrai que très-souvent il fait disparoître
„ tous les symptomes, & même que, dans quel-
„ ques cas, il détruit radicalement le virus ou la
„ cause de la maladie : mais c'est sans fondement
„ qu'on le dit un remede immanquable, quand
„ il est donné seul ; car souvent il ne fait qu'é-

» touffer ou empêcher de paroître les ſymptomes » les plus légers & les moins dangereux, de façon » que la maladie fait des progrès dans l'intérieur, » & augmente au point de cauſer au bout de » quelque temps, des effets & plus généraux & » plus fâcheux. «

Enfin, les obſervations de ces deux Auteurs répondent exactement aux épreuves qui ont été faites de ce remede par pluſieurs Chirurgiens de ma connoiſſance, & par moi-même. J'ai reconnu le plus ſouvent qu'il étoit infidele, ſur-tout dans les véroles récentes, quoiqu'il fît d'abord diſparoître les ſymptomes avec facilité : mais je dois avouer que je m'en ſuis ſervi avec le plus grand ſuccès dans certains cas où les frictions avoient échoué, comme je le dirai lorſque je parlerai du traitement de la vérole. (1)

---

(1) Dans le Chapitre où M. Le Begue parle des Auteurs qui ont employé anciennement le mercure ſublimé corroſif contre la vérole, on trouve ce qui ſuit : » M. Petit le Chi» rurgien n'ignoroit pas l'uſage interne du ſublimé corro» ſif, & il paroît qu'il s'en ſervoit dans les véroles opi» niâtres, comme on peut le voir dans le paſſage ſuivant » du Livre du ſieur Fabre. *Il y a*, dit le ſieur Fabre, *cer» tains malades qui ont une diſpoſition dans les organes, » telle, que le mercure, donné en frictions, ne produit aucun » effet ſenſible, & n'atteint point à la cauſe du mal. J'ai fait » cette remarque dans le Chapitre précédent, & j'ai dit qu'a» lors on étoit quelquefois obligé d'employer un remede plus » puiſſant, c'eſt-à-dire, le mercure allié avec les acides mi» néraux, comme j'ai fait dans le cas ſuivant, &c.* « M. Le Begue cite tout le paragraphe où je parle des pilules antivénériennes, faites avec le ſublimé, & à la fin duquel je dis : » Mais ceux qui ont voulu employer les mêmes pilu» les dans les cas ordinaires, & ſur-tout dans les véroles » récentes, ont toujours éprouvé qu'elles étoient infidel» les, & qu'elles cauſoient quelquefois des accidents fâ-

Le Lecteur impartial doit donc juger qu'il ſeroit dangereux que l'uſage interne du ſublimé corroſif fût adopté pour faire une méthode générale dans les maladies vénériennes ; & cet objet eſt ſi important pour le Public, que je ne dois point négliger de réfuter les principales raiſons que M. Le Begue de Preſle rapporte pour accréditer cette pratique.

1°. M. Le Begue accuſe les frictions d'être infidelles & dangereuſes dans le traitement de la vérole ; mais cette imputation eſt relative à la maniere dont les frictions ſont adminiſtrées. On voit en effet que le tableau que M. Locher, Médecin de l'Hôpital des vérolés à Vienne, fait

---

,, cheux : c'eſt pourquoi j'avertis expreſſément qu'on doit ,, être très-réſervé ſur leur uſage. " Or, je demande, ſur quel fondement M. Le Begue a-t-il avancé que M. Petit connoiſſoit l'uſage interne du ſublimé corroſif, & qu'il l'employoit dans les véroles opiniâtres ? On doit bien penſer que, ſi cela eût été, je l'aurois dit clairement. Je prie donc M. Le Begue de rectifier cette erreur, ſi jamais il fait une nouvelle édition de ſon Ouvrage ; car je proteſte ici que je n'ai jamais vu M. Petit employer intérieurement le ſublimé corroſif dans aucun cas. Par conſéquent, M. Le Begue ſera encore obligé de ſupprimer les réflexions ſuivantes qu'il fait plus loin, au ſujet de M. Petit, en répondant aux objections de M. Aſtruc, relativement au ſublimé corroſif. » Je ne chercherai pas, dit-il, ſi M. Petit le » Chirurgien a été moins heureux ; peut-être en a-t-on » auſſi impoſé ſur cet article au ſavant Médecin dont » nous venons d'examiner les objections : peut-être auſſi » ce Chirurgien, qui méritoit des éloges quand il exer- » çoit ſon art, a-t-il mal adminiſtré un remede interne. » Il n'eſt point étonnant qu'on ſoit malheureux dans l'exer- » cice d'une profeſſion qu'on n'a point appriſe, & ſur-tout » dans la Médecine pratique qui demande bien d'autres » connoiſſances que celles de la Chirurgie. «

du traitement par la ſalivation, juſtifie cette accuſation. „ L'uſage des Médecins, en général, „ dit cet Auteur, étant depuis un aſſez grand „ nombre d'années de traiter les maladies vénériennes en excitant la ſalivation par le moyen „ du mercure, on ſuivoit auſſi cette méthode à „ l'Hôpital de Saint-Marc, pour le traitement de „ ceux qui y étoient attaqués de maux vénériens. „ Mais la ſalivation n'étoit pas ſeulement incommode & déſagréable, elle étoit encore dangereuſe: les malades ne pouvoient, ſans riſquer „ leur vie, ſe tenir couchés ſur le dos, & lorſque „ quelques-uns ſe ſont mis par inadvertance dans „ cette poſture & ont commencé à s'endormir, „ il s'eſt fait en un moment, une métaſtaſe ou „ un tranſport d'humeurs dans le cerveau; les „ convulſions ſont ſurvenues, & ils ont péri en „ peu de jours. La grande activité de ce remede „ a cauſé à d'autres malades des vomiſſements, „ des crachements de ſang, & des dyſſenteries „ qui plus d'une fois ont été incurables. Fort ſouvent il eſt ſurvenu des exanthêmes ou une éruption miliaire dangereuſe, qui étoit l'effet d'une „ trop grande atténuation ou fluidité des humeurs. Quelques-uns avoient une trop abondante ſalivation, dont il réſultoit des accidents „ ſi graves qu'ils ſe ſont vus aux portes de la mort. „ Tels étoient les dangers que couroient les malades, ſans que ceux qui en étoient les témoins „ fuſſent détournés de mettre en uſage la ſalivation. Ce traitement affreux & douloureux „ qu'accompagnoient tant de riſques & de ſi „ grands maux, faiſoit ſur moi une telle impreſſion, que j'ai ſouvent penſé à ſuivre une autre „ méthode plus ſûre & moins fâcheuſe, tant

„ pour les malades, que pour ceux qui en pren-
„ nent ſoin, &c. “

Il n'eſt donc pas ſurprenant que M. Locher ait adopté avec empreſſement la méthode plus douce & plus facile que M. Van-Swieten lui conſeilla de ſuivre : il n'eſt pas ſurprenant non plus qu'il faſſe l'éloge de cette méthode avec enthouſiaſme, puiſque la maniere dont il pratiquoit le traitement par la ſalivation, expoſoit ſans ceſſe les malades à périr dans les tourments les plus cruels, ou à ſortir de ce traitement dans un état pire qu'ils n'étoient auparavant, tandis que l'uſage interne du ſublimé corroſif ne lui a paru, par comparaiſon, ſuſceptible d'aucun inconvénient, & qu'il a cru ce remede plus efficace que tout autre. Mais ſi le même Praticien avoit appris à adminiſtrer les frictions dans les juſtes proportions qui conviennent aux différents tempéraments que l'on a à traiter ; s'il avoit ſu éviter ces ſalivations orageuſes qui ſont non ſeulement dangereuſes, mais encore qui s'oppoſent à la guériſon de la maladie ; & ſi, ayant appris l'art de déterminer cette criſe douce & tranquille qui opere la dépuration de la maſſe du ſang dans la vérole, il avoit reconnu que cette méthode détruit radicalement le virus vénérien, les ſuccès équivoques de l'uſage interne du ſublimé ne lui auroient point fait illuſion, & il ne paroîtroit pas ſi raſſuré ſur les dangers dont cet uſage eſt ſuſceptible.

2°. Ce ſont ces prétendus ſuccès qui ont le plus ſéduit M. Le Bègue : on peut juger par ce que je viens de dire, que la prévention les a un peu enflés. L'aſſertion de M. Locher, qui dit avoir guéri dans ſon Hôpital quatre mille huit cents quatre-vingts malades, preſque ſans aucune exception,

me paroît ſur-tout un peu ſuſpecte ; car je ne crois pas qu'il ſoit dans la nature qu'un tel nombre de maladies vénériennes, traitées ſucceſſivement, puiſſent toutes guérir radicalement & ſans accident fâcheux par une méthode telle que l'uſage du ſublimé corroſif. M. Storck, Médecin de la même ville, m'a paru être de meilleure foi, lorſqu'il dit : „ Il ſe trouve des malades qui ne ſup-„ portent pas le ſublimé corroſif ; tels ſont ceux „ dont la poitrine eſt ſeche & échauffée, qui ont „ de la toux, le ſyſtême nerveux aiſé à irriter, & „ qui ſont ſujets aux hémorrhagies. On ne peut „ faire prendre le ſublimé à ces perſonnes, ſans „ leur cauſer du mal, quand même elles boi-„ roient, immédiatement après, beaucoup de „ décoction. . . . . Il y a des maux vénériens, „ dit le même Auteur dans un autre endroit, „ que ce remede, pris intérieurement, ne diſſipe „ pas, & que d'autres préparations mercurielles „ guériſſent. Il eſt venu à notre Hôpital des gens „ qui avoient fait uſage ailleurs du ſublimé cor-„ roſif pendant pluſieurs mois, ſans qu'il ſe fût „ fait aucun changement dans leur état : je m'i-„ maginai alors que le remede n'avoit pas été ad-„ miniſtré convenablement, ou que les malades „ ne s'étoient pas conduits comme ils le de-„ voient pendant ſon uſage. Je recommençai le „ traitement avec beaucoup de ſoin & les pré-„ cautions néceſſaires ; mais je ne réuſſis pas „ mieux que ceux qui avoient fait le premier „ eſſai, & je fus obligé d'avoir recours à d'autres „ remedes. " Je reviens à M. Locher. On a donc lieu d'être ſurpris que, dans le grand nombre de malades qu'il a traités, il n'y en ait eu aucun qui fût dans l'un des deux cas dont M. Storck fait men-

tion, d'autant plus que ces cas ſont fort communs dans la pratique.

Mais, quoi qu'il en ſoit, on pourroit encore ajouter foi à l'aſſertion de M. Locher, & croire que les accidents vénériens de tous ſes malades ont diſparu dans le traitement qu'il leur a fait ſubir. Mais combien y avoit-il de ces malades qui n'avoient que des ſymptomes primitifs qui n'exigeoient point le traitement qui convient à la vérole, comme les gonorrhées & les bubons ſuppurés ? Et combien y en a-t-il dont la maladie n'a été que palliée ? Ainſi il eſt très-vraiſemblable que les quatre mille huit cents quatre-vingts malades que M. Locher dit avoir guéris dans l'eſpace de huit années, ſouffriroient la même ſouſtraction que nous avons faite pour les dix mille cures opérées par M. Goulard.

3°. Enfin, on ne ſauroit trop s'élever contre la pratique que M. Le Begue veut introduire dans la Médecine, par rapport aux poiſons, tels que la ciguë, la juſquiame, la pomme épineuſe, l'aconit, le ſublimé corroſif, l'émétique, le verre d'antimoine, la poudre d'algaroth, l'opium, &c. „ J'oſe dire davantage, dit-il, au ſujet de ces „ remedes actifs, que quelques Auteurs appel- „ lent, avec raiſon, *héroïques*, parce que leurs „ effets ſont toujours très-marqués, & tiennent, „ pour ainſi dire, du prodige. Il eſt à déſirer „ que les Médecins ne ſe ſervent que des re- „ medes de ce genre : leur effet eſt sûr & „ prompt ; & comme on n'eſt pas néceſſité à en „ prendre beaucoup, ils ſont moins déſagréa- „ bles : *tuta, cita, jucunda ;* ils agiſſent promp- „ tement, guériſſent avec ſureté, quand ils ſont „ donnés par un Médecin habile ; & communé-

„ ment ils offenſent moins le goût & l'odorat :
„ trois objets que les Médecins doivent ſe pro-
„ poſer dans le traitement des maladies. Qu'on
„ laiſſe donc cette multitude de médicaments
„ inutiles ou foibles, par leſquels on commence
„ le traitement des maladies, & qu'on eſt obligé
„ dans la ſuite d'abandonner, pour recourir à
„ d'autres, parce que les premiers ont été inſuf-
„ fiſants. Heureux, ſi pendant leur uſage on n'a
„ pas perdu des occaſions qui ne ſe préſenteront
„ plus, & ſi le mal n'a pas fait aſſez de progrès
„ pour qu'il ſoit devenu incurable ! "

Suivant M. Le Begue, il ne faut donc plus traiter les malades, quelque incommodité qu'ils aient, qu'avec les remedes les plus violents. Quelle doctrine dangereuſe ! Combien les ignorants abuſeroient de cette pratique, ſi elle étoit accréditée ! Il eſt vrai que M. Le Begue dit que de pareils remedes ne doivent être adminiſtrés que par des Médecins habiles & prudents : mais cette précaution, qui n'eſt pas toujours d'ailleurs facile à pratiquer, ne ſuffiroit point ; car ces Médecins habiles & prudents ne ſeroient point encore à l'abri des événements les plus funeſtes, parce qu'il y a des malades qui ont une diſpoſition qu'on ne peut connoître, & qui eſt telle que la moindre doſe d'un remede violent eſt capable de les faire périr. Mais revenons au ſublimé corroſif dont il eſt ici queſtion. Il paroît que M. Le Begue s'eſt fait illuſion, en fondant ſes idées de pratique ſur ce que pluſieurs Auteurs, & particuliérement Boerhaave, diſent du ſublimé. „ Ce remede, dit „ ce grand Médecin, aura des effets ſurprenants „ & ſalutaires dans beaucoup de maladies incu-„ rables par tout autre moyen ; mais il n'appar-

» tient qu'à un Médecin ſage & habile de faire » uſage d'un pareil remede qui demande une » prudence infinie dans ſon adminiſtration : s'en » abſtienne quiconque ignore la méthode de le » donner. « Or, il eſt évident que Boerhaave étoit bien éloigné de conſeiller l'uſage du ſublimé dans tous les cas de maladies vénériennes, c'eſt-à-dire d'en faire une méthode générale. Il dit ſeulement que ce remede produira des effets ſurprenants & ſalutaires dans les maladies qui ſont incurables par tout autre moyen. Ce ſont ces cas en effet, dans leſquels j'ai employé moi-même avec ſuccès ce remede, comme je le dirai plus loin ; mais il ſeroit trop dangereux, & il doit être défendu d'en rendre l'uſage familier dans la pratique, non ſeulement parce qu'il eſt le plus ſouvent infidele, comme l'expérience le prouve, mais plus encore parce que M. Le Begue dit lui-même que la plus petite faute, dans l'adminiſtration de ce remede, peut cauſer une mort très-prompte, ou des maux incurables.

# CHAPITRE XIV.

## *Traitement de la Vérole.*

### *Le traitement par la ſalivation.*

DE vingt malades à qui on adminiſtreroit le mercure en frictions, ſans borner l'action de ce minéral, il y en auroit au moins quinze qui ſaliveroient. Mais, parmi ceux-ci, il peut s'en rencontrer quelques-uns où les ſymptomes de la maladie & le tempérament du malade exigent qu'on évite le flux de bouche. Dans le Chapitre ſuivant, je parlerai de ces exceptions de la regle générale. Ici je vais indiquer la pratique qu'il faut ſuivre, lorſqu'on traite par la ſalivation.

On préparera le malade par les remedes généraux, avec l'exactitude qui a été preſcrite ci-devant. Dès le jour qu'il ſera purgé après les bains, on le réduira à deux ſoupes par jour & deux bouillons; & pour boiſſon, à une tiſane légere de chiendent & de réglisſe. Le lendemain, on commencera les frictions qui ſeront adminiſtrées de deux jours l'un, avec deux gros d'onguent chacune pour les cas ordinaires.

Il eſt rare que les premiers ſignes de la ſalivation ſe manifeſtent après la ſeconde friction : ils ſe montrent plus communément après la troiſieme ou la quatrieme ; &, s'ils ne paroiſſent pas après la cinquieme, on doit être aſſuré que le malade ne ſalivera point.

La ſalivation s'annonce par une ſéchereſſe & une chaleur dans la bouche ; l'haleine ſent mauvais ; les gencives ſont un peu gonflées ; les dents commencent à ſe couvrir d'un limon grisâtre ; on remarque une rougeur qui borde la langue, le pouls bat plus fort, mais ſans fréquence, & le malade ſent quelquefois des inquiétudes aux bras & aux jambes, & un léger mal de tête.

En ſuppoſant que ces ſignes paroiſſent le lendemain de la troiſieme friction, il faut ſuſpendre la quatrieme : on la donnera le jour ſuivant, ſi les ſymptomes dont je viens de parler ont diminué ; mais s'ils ont fait des progrès, on s'en tiendra à la troiſieme.

On reconnoît que la ſalivation eſt décidée par pluſieurs ulceres qui ſe forment au bord de la langue, à l'intérieur des joues & aux gencives : toutes ces parties ſont un peu plus gonflées qu'auparavant, & la ſalive commence à couler en filant.

Dès que le flux de bouche eſt établi, on met le malade au bouillon de quatre en quatre heures pour toute nourriture ; on le fait boire ſouvent ; on lui donne deux lavements par jour avec l'eau ſimple, & on ne lui permet de ſe tenir au lit que dans le temps qu'il donne au ſommeil.

Dans le commencement de la ſalivation, la bouche eſt dans un état inflammatoire, qui demande des remedes adouciſſants ; c'eſt pourquoi on la fera rincer ſouvent avec la décoction de racine de guimauve. Enſuite il ſe forme ſur les ulceres, qui n'étoient couverts d'abord que d'une pellicule blanche, des eſcarres plus ou moins profondes. On touchera ces ulceres cinq ou ſix fois par jour avec le collyre de Lanfranc, par le

moyen d'un petit pinceau fait avec la charpie. Je fais ce collyre de la maniere ſuivante :

*Orpiment* . . . . . *III gros.*
*Verd-de gris* . . . . . *I gros.*
*Myrrhe* . . . . . *I ſcrupule.*
*Aloès* . . . . . *I ſcrupule.*

On met ces poudres dans une pinte de vin blanc, qu'on garde pour le beſoin, ayant ſoin de remuer la bouteille avant que d'en prendre pour s'en ſervir.

Mais ſi les eſcarres deviennent plus profondes, & qu'il ſoit néceſſaire de les ranimer plus puiſſamment pour prévenir la gangrene, on mêleroit au collyre moitié eſprit de vin camphré, & même on toucheroit les eſcarres une ou deux fois par jour avec l'eſprit de vin ſeul.

Il arrive ſouvent que les ulceres de la langue & de l'intérieur des joues, appuyant ſur les dents, cauſent des douleurs qui font ſouffrir les malades : il ne faut point négliger cet accident, quelque léger qu'il paroiſſe. Pour y remédier, on placera adroitement, entre les ulceres & les dents, de petits linges ſimples, trempés dans la décoction de la racine de guimauve, ou bien de petits morceaux de cette racine bouillie qu'on aura rendus extrêmement minces en les applatiſſant.

Enfin, lorſque les eſcarres commencent à tomber, on déterge les ulceres avec la décoction d'orge, dans laquelle on aura mêlé un peu de miel roſat ; & l'on a attention en même temps d'entretenir la liberté de toutes les parties de la bouche, en recommandant au malade de remuer ſouvent la langue & la mâchoire, & en paſſant

de temps en temps ſur les ulceres un petit balai de charpie trempé dans la décoction ci-deſſus, pour empêcher qu'il ne s'y forme des cicatrices vicieuſes.

Quelquefois, dans le fort de la ſalivation, les gencives ſaignent. Si cette hémorrhagie n'eſt pas conſidérable, on ne doit point s'en inquiéter : c'eſt une ſaignée locale qui dégorge les parties gonflées ; mais ſi elle étoit abondante & opiniâtre, elle pourroit devenir dangereuſe ſi on n'y remédioit promptement.

J'ai obſervé que cet accident dépendoit ordinairement des cauſes ſuivantes. Il y a des malades que le flux de bouche conſtipe ſinguliérement ; ils rendent les lavements qu'on leur donne tous les jours ſans aucune teinture de bile. Dans cet état la conſtruction des fibres des inteſtins ralentit le cours du ſang, particuliérement dans les ramifications qui vont former la veine-porte ; de ſorte que celui qui eſt pouſſé par le cœur, trouvant plus de réſiſtance du côté des parties inférieures, monte avec plus d'abondance & de célérité par les carotides, & fait irruption au-dehors en crevant les vaiſſeaux des gencives engorgées & ulcérées : c'eſt pourquoi l'hémorrhagie, dans cette circonſtance, eſt toujours accompagnée de mal de tête, & même d'un peu de fievre. Alors, pour arrêter le ſang, il ſuffit ſouvent de relâcher les inteſtins par des lavements faits avec la décoction des herbes émollientes, à laquelle on ajoute trois ou quatre onces de miel mercuriel, ou bien avec le petit-lait & la caſſe : on doit juger qu'une ſaignée du pied eſt utile auſſi dans ce cas.

Le même accident dépend également quelquefois de la ſuppreſſion de quelque évacuation pério-

dique, ſoit par les hémorrhoïdes, ſoit par les menſtrues. Dans ce cas il faut en venir auſſi à la ſaignée du pied plus ou moins répétée, ou à l'application des ſangſues.

Mais ſi l'hémorrhagie opiniâtre vient du mauvais état des gencives, cauſé par un vice ſcorbutique, l'accident eſt beaucoup plus grave; & c'eſt ſur cette raiſon particuliérement que j'inſiſterai dans un autre Chapitre, pour établir le précepte de ne point exciter la ſalivation dans les malades qui ſont attaqués de ce vice. Au ſurplus, de quelque cauſe que l'hémorrhagie dépende, il ne faut pas négliger les ſecours que la Chirurgie nous enſeigne pour arrêter le ſang. On tâchera donc de découvrir l'endroit d'où il ſort, & l'on y appliquera, s'il eſt poſſible, des morceaux d'agaric, ou bien des tampons de linge déchiré, ou de charpie, trempés dans l'eau alumineuſe, &c.

Pendant la ſalivation le gonflement de la langue, des joues, des amygdales, eſt inévitable: mais il eſt ordinairement peu conſidérable & incommode, lorſque la ſalive coule ſans interruption: ce n'eſt que lorſque le ſommeil en a interrompu le cours, qu'il devient plus fort; c'eſt pourquoi il eſt important de ne pas laiſſer dormir le malade long-temps de ſuite. On le fait ſituer dans ſon lit, de maniere que la ſalive puiſſe couler d'elle-même, c'eſt-à-dire par ſon propre poids. On lui permet de dormir une heure ou deux; enſuite on l'éveille, & on le fait promener quelque temps pour laiſſer établir le cours de la ſalive; & en le faiſant paſſer ainſi alternativement de la veille au ſommeil, & du ſommeil à la veille, on trouve le moyen, pendant les vingt-quatre heures, de ſatisfaire au beſoin qu'il a de dormir,

ſans donner lieu au gonflement de la bouche, d'augmenter avec trop d'excès.

Quelque précaution que l'on prenne pour que les malades n'avalent point de ſalive, il en paſſe toujours dans l'eſtomac avec les bouillons & la tiſane, ou pendant le ſommeil. Comme cette ſalive eſt extrêmement âcre dans le commencement, elle peut cauſer pluſieurs incommodités, mais auxquelles il eſt aiſé de remédier. Quelquefois les malades ont des envies de vomir; ils ſe plaignent d'une peſanteur à l'eſtomac; & j'ai vu pluſieurs fois que l'irritation des nerfs de cette partie cauſoit par ſympathie de légers mouvements convulſifs dans les muſcles des levres. Les accidents dont je viens de parler peuvent auſſi dépendre d'une autre cauſe. L'effet du mercure peut produire l'engorgement des glandes ſtomacales, de la même maniere qu'il gonfle celles de la bouche; & alors la lymphe, arrêtée dans ces glandes, eſt capable de cauſer les accidents dont il eſt queſtion. Dans ces différents cas, on fait prendre au malade dix ou douze grains d'ipécacuanha, & les accidents diſparoiſſent ſur le champ.

Les attentions & les remedes que je viens d'indiquer, préviennent toutes les ſuites fâcheuſes que le flux de bouche peut faire craindre dans les cas ordinaires. Du premier moment que cette évacuation ſera établie, on tiendra une note exacte de la quantité de ſalive que le malade rendra dans les vingt-quatre heures, afin d'avoir une regle sûre pour placer quelques nouvelles frictions, au cas que la ſalivation ne ſe ſoutienne pas dans la même abondance, & ſi l'état de la bouche le permet.

Cependant on parvient insensiblement au temps où l'on doit frapper les plus grands coups, pour achever de détruire le germe de la maladie. J'ai dit ailleurs que le mercure, en excitant le mouvement de la crise, causoit plus de tension dans les solides, & suspendoit presque toutes les secrétions, excepté celle de la salive : cet état dure pendant quelque temps ; ensuite les fibres se relâchent peu-à-peu, & les humeurs commencent à couler. On reconnoît ce changement au pouls, qui est moins dur & moins élevé ; à la langue, qui est chargée d'un limon fort épais ; à la transpiration & aux urines qui sont plus abondantes ; & sur-tout à la bile qui coule avec plus de facilité par les selles au moyen des lavements d'eau simple. Tel est le moment qu'il faut saisir pour introduire de nouveau mercure dans le sang, & pour augmenter les évacuations suivant l'indication de la nature. Ce moment arrive communément vers le dix, le onze, ou le douzieme jour de la salivation. Le soir du même jour on donnera donc une friction au malade, & le lendemain matin une médecine faite avec les folliculés, la manne & le sel végétal. On placera ainsi alternativement d'un jour à l'autre quarre ou cinq frictions, & autant de médecines, jusqu'à la fin du traitement.

Mais comme les évacuations, rendues par-là plus abondantes, & la diete sévere où le malade étoit réduit, pourroient l'affoiblir avec excès, le jour de la premiere médecine on ajoutera une ou deux cuillerées de crême de riz à chacun de ses bouillons, & ensuite on augmentera de jour en jour la quantité de cette crême, pour soutenir

les forces à meſure qu'on multipliera les purgatifs.

Lorſque le malade a pris la quatrieme ou la cinquieme médecine, ſon état indique la fin du traitement. On juge alors, par le degré de maigreur & de foibleſſe où il eſt réduit, qu'il ne pourroit pas fournir ſans danger à de nouvelles évacuations : d'ailleurs les ulceres de la bouche ſe trouvent preſque tous cicatriſés ; & la ſalive, qui a perdu inſenſiblement le caractere virulent qu'elle avoit dans le commencement, eſt preſque réduite à ſa qualité & à ſa quantité naturelles.

Le lendemain de la derniere médecine, qui ſera le vingt-cinquieme ou le vingt-ſixieme jour du traitement depuis la premiere friction, on décraſſera donc le malade ; on lui fera quitter les linges qu'il gardoit nuit & jour depuis le commencement ; & l'on ouvrira les fenêtres ſi la ſaiſon le permet pour renouveller l'air de la chambre. Rien n'eſt plus propre pour enlever l'onguent mercuriel qui reſte ſur la peau, que l'eau-de-vie & l'eau, parties égales avec le ſavon. Le même jour on fera nettoyer les dents du malade, & on changera ſon régime. On lui donnera du lait le matin au lieu de bouillon, & aux autres repas des aliments ſolides, comme ſoupe, volaille bouillie, biſcuits, œufs frais, &c. Mais il faut être très-réſervé dans le commencement ſur la quantité de ces aliments ; car alors l'eſtomac affoibli par une longue diete, par beaucoup de boiſſon, & par l'engorgement des glandes de cette partie, ne permet pas qu'on le ſurcharge ; c'eſt pourquoi il ne faut donner au malade que

peu

peu de nourriture à la fois, mais ſouvent ; & en augmentant de jour en jour il reprendra bientôt ſes forces, & ſa ſanté ſera entiérement rétablie en fort peu de temps.

Telle eſt la conduite générale que l'on tient dans le traitement de la vérole, lorſque le malade ſalive : mais on n'obſerve pas toujours préciſément la même marche, & les accidents qui ſurviennent par l'effet du mercure ne ſont pas toujours les mêmes. Il y a à ces deux égards des variations qu'il eſt important de faire connoître, & que je vais détailler dans la plus grande étendue qu'il me ſera poſſible.

1°. Le poids de deux gros d'onguent pour chaque friction, en commençant le traitement, eſt la doſe la plus ordinaire : cependant il y a des circonſtances qui permettent d'augmenter ce poids ou qui obligent de le diminuer. Lorſqu'un malade eſt d'un tempérament fort & robuſte, par exemple, on ne riſque rien de donner les premieres frictions de trois gros : cette doſe eſt même néceſſaire pour faire impreſſion ſur ces tempéraments, c'eſt-à-dire, pour déterminer la criſe qu'on veut établir. Il y a d'autres cas au contraire où l'on ne doit donner les frictions que d'un gros d'onguent, pour prévenir les déſordres que le mercure pourroit faire ſi on le donnoit dès le premier abord à plus forte doſe. Ces cas ſont, lorſqu'on a à traiter des perſonnes naturellement foibles & délicates, ou rendues telles par la maladie. Au reſte, lorſqu'on aura quelque expérience dans la pratique des maladies vénériennes, on ſaiſira mieux les regles qu'il faut ſuivre là-deſſus, que par tout ce que je pourrois dire.

2°. Les femmes méritent des attentions particu-

culieres par rapport à leur ſexe & à leur conſtitution. Il ſeroit dangereux de leur donner les premieres frictions dans le temps que les regles ſont ſur le point de paroître ; car le mouvement que le mercure excite pour déterminer la criſe, pourroit arrêter cette évacuation périodique, & cauſer des déſordres qui nuiroient au traitement. Il faut éviter encore que le temps des regles ſe rencontre avec celui où l'on donne alternativement les frictions & les purgatifs, parce que le conflict de tant de mouvements différents pourroit également avoir des ſuites fâcheuſes. Ainſi, pour ſe mettre à l'abri des inconvénients, il faut commencer les préparations de maniere qu'elles ſoient finies à l'approche des regles, & adminiſtrer les friction immédiatement après que cette évacuation eſt terminée. Avec ces attentions on aura tout le temps néceſſaire pour accomplir le traitement, ſans riſquer de contrarier la nature dans ſes fonctions.

3°. La ſalivation ne ſe déclare ordinairement qu'après la troiſieme ou la quatrieme friction : mais quelquefois elle ne ſe manifeſte qu'après la cinquieme ; & d'autres fois elle ſurvient immédiatement après la ſeconde. Si elle ne vient qu'après la cinquieme, elle eſt ordinairement peu abondante, & preſque ſans gonflement des parties de la bouche : mais ſi elle ſe déclare après la ſeconde, elle eſt plus ſouvent abondante & accompagnée d'accidents qui méritent beaucoup d'attention. J'ai cru qu'il étoit néceſſaire de rappeller ici ce phénomene dont j'ai parlé ailleurs, & dont j'ai expliqué la cauſe. Il arrive donc quelquefois que deux frictions, de deux gros d'onguent chacune, font ſaliver extraordinaire-

ment. Cette eſpece de flux de bouche ne s'annonce pas par des ſignes lents & éloignés ; il ſurvient en peu de temps un gonflement conſidérable avec tenſion de toutes les parties de la bouche. La fievre ſe met quelquefois de la partie ; le malade a de la difficulté à avaler ; en un mot, il eſt dans un état capable d'effrayer ceux qui ne ſont point accoutumés à voir ces effets extraordinaires du mercure. Lorſqu'on eſt ſurpris par un orage ſi étonnant, il faut ſe hâter d'y remédier. On commencera par ôter les linges imprégnés de mercure, & on lavera les parties qui ont reçu les frictions. Le malade ſera enſuite ſaigné du pied pluſieurs fois s'il eſt néceſſaire ; & on tentera en même temps de lui lâcher le ventre avec des lavements faits avec la caſſe & le petit-lait. Si le gonflement des glandes ſalivaires & des amygdales eſt douloureux, on y appliquera extérieurement des cataplaſmes émollients. Enfin, on purgera le malade le plutôt qu'il ſera poſſible, ſans penſer à lui donner des frictions, crainte de renouveller les accidents.

4°. Le plus ſouvent les malades ſortent du traitement où la ſalivation a été orageuſe ſans être guéris. Si on pouvoit connoître par des ſignes certains ceux en qui le mercure doit produire un tel effet, on l'éviteroit en prenant les précautions dont je vais parler ci-après. Tout ce que j'ai obſervé à cet égard, c'eſt que ce minéral excite plus ſouvent ces ravages dans les perſonnes qui ont un tempérament ſanguin, ou qui ont les nerfs ſenſibles, dans celles qui habitent un pays chaud, & ſur-tout dans les Américains. Soit donc qu'on connoiſſe d'avance une telle diſpoſition dans les malades ; ſoit qu'il faille re-

commencer le traitement, après avoir éprouvé le danger qu'il y a d'abandonner dans eux le mercure à toute ſon action ; on prendra les précautions ſuivantes pour prévenir les déſordres dont je viens de parler. On n'épargnera pas les ſaignées dans les préparations, & on les fera plutôt du pied que du bras. On pouſſera le nombre des bains juſqu'à trente & au-delà. Au commencement on ne donnera les frictions que d'un gros d'onguent ; on tiendra en même temps le ventre libre par des lavements répétés : enſuite à meſure qu'on avancera dans le traitement, on augmentera la doſe des frictions en les éloignant un peu plus les unes que les autres. De cette maniere on accoutumera peu à peu le corps à l'impreſſion du mercure ; & l'on en donnera la quantité néceſſaire pour établir une ſalivation douce, ſans craindre qu'il cauſe aucun ravage. Enfin, on terminera le traitement par des frictions & des purgatifs donnés alternativement, comme il a été dit ci-devant.

5°. J'ai vu une ſeule fois un effet ſingulier cauſé par l'onguent mercuriel dès la premiere friction. Le lendemain que les jambes furent frottées, il ſurvint au malade, qui étoit Américain, un éréſipele univerſel qui ſe termina par une exſudation purulente. On ne peut attribuer cet accident qu'à la ſuppreſſion de la tranſpiration cauſée par la graiſſe de l'onguent qui bouchoit les pores : & comme les Américains ont habituellement la tranſpiration plus abondante par la chaleur de leur climat, les perſonnes de cette nation doivent être plus expoſées que d'autres à cet accident, ſur-tout s'ils paſſent par les remedes avant d'être faits à notre climat, c'eſt-

à-dire, immédiatement après leur arrivée dans ce pays-ci, comme celui qui fait le ſujet de cette obſervation. Dans des cas ſemblables il faut renoncer aux frictions, & avoir recours au mercure qu'on fait prendre intérieurement ; ou bien faire l'onguent mercuriel avec le beurre de cacao, qui eſt moins gras & moins capable par conſéquent d'obſtruer les pores de la peau.

6°. Ordinairement, après les premieres frictions, les principales évacuations, comme les ſelles, les urines, la tranſpiration, ſont ſuſpendues ou ſe font en moindre quantité : cet effet annonce le plus ſouvent que la ſalivation ſera abondante ; mais il arrive quelquefois que le mercure détermine, dès le commencement, des évacuations plus ou moins abondantes par les voies dont je viens de parler. Or, ſi ces évacuations continuent à ſe ſoutenir, le flux de bouche n'a point lieu, ou du moins il eſt très-modéré, & ſans gonflement des parties de la bouche ; & cette circonſtance eſt d'autant plus heureuſe, que les malades guériſſent également, & qu'ils éprouvent moins de douleurs & de mal-aiſes. Dans le Chapitre ſuivant, j'indiquerai la maniere dont il faut ſe conduire dans les cas ſemblables.

7°. Rien ne varie tant que la quantité de ſalive que le malade rend pendant vingt-quatre heures. Il y a des malades qui ne rempliſſent que deux crachoirs, qui contiennent une livre de ſalive chacun ; d'autres en rendent quatre, ſix, huit livres, & il y en a qui vont juſqu'à dix, & quelquefois au-delà. Cette variation dans la quantité de ſalive dépend en général de la diverſité des tempéraments, & en particulier de la quantité de boiſſon que le malade prend, & du

penchant qu'il a à s'aſſoupir & à dormir plus ou moins dans la journée, parce que dans le ſommeil le cours de la ſalive eſt ſuſpendu. Mais comme la guériſon de la maladie ne dépend pas abſolument d'une certaine quantité de ſalive que le malade doit rendre, il ne faut point s'inquiéter ſi cette quantité eſt moindre dans certains malades que dans d'autres; il faut ſeulement avoir attention d'éviter toutes les cauſes qui peuvent en arrêter le cours, c'eſt-à-dire, de ne permettre au malade de garder le lit que le moins qu'il lui ſera poſſible pendant la journée, & pendant la nuit dans le fort de la ſalivation, & lui recommander de boire beaucoup.

8°. Une choſe qui incommode beaucoup les malades dans le commencement des frictions, c'eſt la faim. Comme ils ont été réduits tout d'un coup à deux ſoupes & deux bouillons par jour, & que leur corps ſe trouve bien diſpoſé par les préparations qui ont précédé, ils ſont preſſés par une faim qu'ils ont beaucoup de peine à ſupporter. Mais il eſt eſſentiel, pour le ſuccès du traitement, de n'avoir aucun égard à leur appétit, d'autant plus que le tourment qu'il leur cauſe ne dure que quelques jours, c'eſt à-dire, qu'ils en ſont délivrés dès que le mercure commence à porter à la bouche.

9°. Pendant la ſalivation, les malades ont toujours plus de mal-aiſe le matin que le ſoir: cela vient de ce que pendant la nuit, qui eſt le temps deſtiné au ſommeil, la ſalive coule moins abondamment que le jour, & que le gonflement des parties de la bouche augmente à proportion. Mais cet inconvénient qui eſt inévitable ne mérite aucune attention; en faiſant boire au malade

quelques verres de tiſane, & en lui recommandant de ſe promener, le mal-aiſe ſe diſſipe bientôt par le rétabliſſement du flux de bouche.

10°. En général plus les malades réſiſtent au ſommeil, moins le gonflement des parties de la bouche eſt conſidérable : mais il y a cependant des malades en qui le gonflement de la langue & des joues devient trop fort, malgré qu'ils dorment peu. Or, dans ce cas, il ne faut point attendre qu'il augmente au point d'empêcher d'avaler & de gêner la reſpiration ; il faut s'attacher à le modérer promptement. Dans cette vue on ôtera les linges, on ſaignera le malade du pied, ſi on le juge néceſſaire, & on lui donnera des lavements purgatifs ; par ces moyens le calme ſuccédera bientôt, & le malade ſera rétabli dans le train ordinaire du traitement.

11°. On tiendra pour chaque malade, ſur une feuille de papier, une note exacte des frictions qu'on donnera, & des crachoirs que le malade remplira dans les vingt-quatre heures. En jetant les yeux tous les jours ſur ce journal, on voit tout d'un coup où l'on en eſt, & ſi la ſalivation ſe ſoutient toujours dans la même quantité, ou ſi elle diminue.

12°. Dans le commencement de la ſalivation, les ulceres de la langue, de l'intérieur des joues & des gencives, ſont peu ſenſibles, parce qu'ils ſont couverts d'une eſcarre qui empêche que les nerfs de ces parties ne ſoient irrités par la ſalive qui eſt extrêmement âcre : mais quatre ou cinq jours après que la ſalivation eſt établie, ces eſcarres commencent à tomber ; & alors les nerfs reſtant à nud, les ulceres ſont beaucoup plus ſenſibles. Dans cette circonſtance, indépendam-

ment de la ſalive, il y a pluſieurs cauſes qui augmentent ou renouvellent les douleurs. Souvent les malades ne ſauroient parler ſans reſſentir de vives douleurs par le frottement de la langue ulcérée contre les dents : ce qui réduit ces malades à ne vouloir s'exprimer que par ſignes ou par écrit. Si les bouillons ſont un peu chauds ou trop forts de viande, ou trop ſalés, ils cauſent également de vives douleurs aux malades en paſſant ſur les ulceres de la bouche ; & dans ce cas ils ſont obligés de prendre les bouillons preſque froids, ſans ſel, & légers. Lorſque les dents du malade ſont mal rangées, ou qu'il en manque quelqu'une, la langue, en ſe gonflant, s'inſinue & ſe trouve enchâſſée comme en queue d'aronde dans les interſtices des dents, où elle ſe trouve fortement retenue ; de ſorte que ſi le malade veut la remuer pour parler ou pour boire, il ſouffre une douleur d'autant plus vive, que cette partie a plus de peine à ſe dégager d'entre les dents. Enfin, il arrive quelquefois que le gonflement de la langue empêche qu'elle ne ſoit contenue dans l'enceinte formée par les dents de la mâchoire inférieure, & qu'elle les déborde plus ou moins. Or, ſi, par inadvertance ou pendant le ſommeil, le malade rapproche les deux mâchoires l'une contre l'autre, la langue ſe trouve pincée par les dents d'en haut & d'en bas, ce qui cauſe une douleur très-aiguë. J'expoſe ici ſans déguiſement les accidents les plus douloureux qui accompagnent quelquefois le traitement dont je parle. Ces accidents, quoique rares pour la plupart, ſeroient capables de décourager le Chirurgien, & d'effrayer les malades s'ils duroient long-temps, & s'il n'y avoit pas des moyens de

les calmer, ou de les prévenir. Voici les reſſources que l'art a contre ces accidents. J'ai dit que l'acrimonie de la ſalive étoit une cauſe qui augmentoit les douleurs des ulceres de la bouche, après la chûte des eſcarres. Dans ce cas, il faut recommander au malade de boire beaucoup, parce que plus il boira, moins la ſalive ſera âcre, & fera par conſéquent moins d'impreſſion ſur les ulceres qu'elle arroſe, en ſortant des glandes où elle ſe ſépare : mais, pour l'adoucir encore plus efficacement, le malade roulera ſouvent dans ſa bouche de la décoction de racine de guimauve. Si, en parlant, le frottement de la langue contre les dents renouvelle les douleurs, le ſilence eſt le ſeul remede contre cette cauſe ; mais il n'eſt pas néceſſaire de le recommander aux malades, ils ſe l'impoſent eux-mêmes pour éviter les ſouffrances. Si on vouloit croire les malades dans cette circonſtance, ils renonceroient à prendre des bouillons, quoique faits ſans ſel, légers & tiedes, tant le contact de ce breuvage ſur les ulceres de la langue eſt douloureux : j'en ai vu un qui s'en eſt privé pendant plus de huit jours. Dans des cas ſemblables, on ſubſtitue au bouillon quelques œufs frais à la coque ſans ſel, qu'on donne dans la journée. Lorſque l'œuf eſt cuit, on ſépare le jaune qu'on met dans une cuiller, & qu'on fait avaler au malade, en lui recommandant de l'écraſer auparavant dans ſa bouche ; ce qui fournit en même temps un baume adouciſſant aux ulceres de la langue, & une nourriture au malade. Lorſque les dents ſont mal rangées, ou qu'il en manque quelqu'une, on peut empêcher que la langue ne s'inſinue dans les ouvertures qu'elles laiſſent entre elles, en bouchant ces ouvertures par le

moyen d'un linge ſimple, trempé dans l'eau de guimauve, qu'on place adroitement entre la langue & les dents; ou bien on taillera des morceaux de liege, de façon qu'ils bouchent les breches que l'extraction de quelque dent a laiſſées. Enfin, pour empêcher que la langue, lorſqu'elle déborde les dents, ne ſoit pincée, ſur-tout pendant le ſommeil, par le rapprochement des deux mâchoires, on placera ſur les dernieres dents molaires, des deux côtés ou d'un ſeul, de petits coins de liege qui tiendront les deux mâchoires écartées, pendant que le malade dormira, & qui empêcheront par conſéquent que la langue ne ſoit bleſſée par la rencontre des dents. Mais, quoique tous ces moyens contribuent en général à rendre l'état du malade plus ſupportable, ils ne parviennent pas toujours à appaiſer entiérement les douleurs. Il y a un autre moyen de les abréger, bien plus efficace & plus prompt; c'eſt de toucher les ulceres de temps en temps avec le collyre de Lanfranc. Ce remede excite d'abord une douleur très-aiguë; mais cette douleur n'eſt, pour ainſi dire, qu'un feu de paille qui paſſe promptement, & qui eſt ſuivi d'un calme parfait: enſuite, lorſque la douleur ſe renouvelle juſqu'à un certain point, on pratique la même opération; & il arrive qu'inſenſiblement le contact du collyre amortit les houppes nerveuſes de la langue qui ſont à découvert, & rend enfin les ulceres moins douloureux.

13°. Une autre cauſe qui augmente les douleurs dans la circonſtance dont il s'agit, eſt l'épaiſſiſſement de l'humeur des amygdales, qui ſe ſépare plus abondamment pendant le flux de bouche, que dans l'état naturel. Quelquefois cette humeur, ainſi épaiſſie, s'amaſſe en ſi grande quan-

cité dans le fond du goſier, qu'elle gêne la reſpiration. Alors les malades ſont obligés de faire des efforts violents pour l'expulſer, & ces efforts excitent les douleurs les plus vives dans toutes les parties de la bouche. Pour remédier à cette cauſe qui augmente à proportion que les malades ſont plus aſſoupis, il faut abréger ou éloigner, autant qu'il eſt poſſible, le temps que le malade donne au ſommeil, & faire encore uſage du collyre de Lanfranc, qui accélere l'expulſion de ces humeurs épaiſſes par le mouvement qu'il donne aux fibres de ces parties.

14°. J'ai vu quelquefois les douleurs de la bouche ſe renouveller dans un temps où cet accident paroiſſoit n'être plus à craindre : c'étoit preſque ſur la fin de la ſalivation, c'eſt-à-dire, après les premieres médecines qu'on donne vers le milieu du traitement. Lorſque cela arrive, toutes les parties de la bouche ſont enflammées ſans gonflement ; le palais paroît comme cautériſé ; les malades ſe plaignent d'une douleur brûlante dans toute la bouche, comme ſi cette douleur étoit cauſée par la préſence d'un charbon ardent. J'ai obſervé que cet accident arrive plus communément aux femmes qu'aux hommes, & qu'il eſt cauſé par un mouvement contre nature des regles qui ſurviennent avant le terme ordinaire. Il y a quelques années que je paſſai par les remedes une Dame d'un tempérament ſanguin. Je lui adminiſtrai les frictions immédiatement après les regles : elle eut une ſalivation douce & ſans accidents. Au temps marqué, je lui donnai une médecine qui avoit été précédée la veille par une friction. Dès le lendemain de cette médecine, la bouche s'enflamma ſans gonflement, avec des

douleurs très-vives : cet accident augmenta le jour ſuivant. Les regles parurent, quoiqu'il n'y eût que quinze jours que la malade les avoit eues, & elles diſparurent preſque auſſi-tôt. Je fus obligé d'ôter les linges, & de faire une ſaignée du pied. J'employai l'eau de guimauve dont la Dame ſe rinçoit ſouvent la bouche : je me ſervis auſſi du collyre de Lanfranc qui calmoit les douleurs plus efficacement que tout le reſte : enfin, après quelques jours de ſouffrance, tout fut calmé, & j'achevai le traitement comme à l'ordinaire. J'ai vu le même accident arriver à trois autres femmes, avec les mêmes circonſtances.

15°. Je n'ai jamais vu que, pendant le traitement, le mercure ait cauſé la dyſſenterie, pas même la moindre colique. Je ſuis perſuadé que ce qui garantit les malades de ces accidents, ce ſont les préparations qui ont été bien faites, la diete ſévere qu'on fait obſerver, & principalement les deux lavements d'eau ſimple qu'on donne tous les jours, dès que la ſalivation eſt établie, car on conçoit ſans doute que ces lavements, en relâchant les fibres des inteſtins, préviennent l'irritation que le mercure pourroit y cauſer : c'eſt pourquoi je recommande de ne jamais s'écarter de cette méthode. Mais cependant les malades ne ſont pas tout à fait à l'abri d'eſſuyer quelque dévoiement qui les affoibliroit trop, ſi on le laiſſoit continuer. Ces eſpeces de relâchements dépendent quelquefois de la boiſſon que le malade a priſe avec excès, ou bien de la crême de riz que ſon eſtomac ne peut pas ſupporter. Ordinairement cet accident eſt bientôt diſſipé par un peu de purée de lentilles, qu'on mêle avec le bouillon, ou bien par quelques priſes de diaſcor-

dium, & un purgatif compoſé de manne & de catholicon double.

16°. Les malades qui ſe trouvent dans les différentes ſituations que je viens de détailler, exigent tant de ſoins & d'attentions, qu'il faut tenir auprès d'eux, & ſur-tout pendant la nuit, une Garde ou un Eleve qui veille à leur état; ſoit pour les empêcher de dormir trop long-temps, ou dans une mauvaiſe ſituation; ſoit pour leur épargner l'horreur de la ſolitude, dans le temps qu'ils ne donnent point au ſommeil; ſoit pour leur donner tout ce qui leur eſt néceſſaire; ſoit enfin pour leur adminiſtrer tous les ſecours dont ils peuvent avoir beſoin.

17°. Dans le temps de la ſalivation, le gonflement des parties de la bouche fait que les malades ont de la peine à l'ouvrir; & quoique ce gonflement diminue, il reſte preſque juſqu'à la fin une roideur dans les ligaments & les muſcles de la mâchoire inférieure, qui en borne les mouvements. Mais cet accident ſe diſſipe toujours de lui-même: le malade doit ſeulement avoir attention de s'exercer peu à peu à ouvrir la bouche le plus ſouvent qu'il lui eſt poſſible.

18°. Il faut prendre garde que l'atmoſphere de la chambre du malade ne ſoit pas trop chaude, ſoit parce qu'on y feroit trop de feu, ſoit parce qu'on la tiendroit trop renfermée dans les grandes chaleurs de l'été; cela ſeroit capable de cauſer mal à la tête au malade, & de lui donner la fievre.

19°. En général, on doit s'attacher, dans ce traitement, à donner le plus de mercure qu'il ſera poſſible, ſans néanmoins expoſer les malades aux mauvais effets de ce remede, lorſqu'il eſt donné à trop forte doſe. Du moment que la ſalivation

eſt établie, juſqu'au temps des purgations, il y a un intervalle de dix ou douze jours. Quelquefois il n'eſt pas poſſible de donner de nouvelles frictions dans cet intervalle, comme lorſque la ſalivation eſt abondante, & que le gonflement des parties de la bouche eſt conſidérable : mais, ſi le flux de bouche eſt modéré, & qu'on ne ſoit menacé d'aucun accident, on peut donner quelques frictions à trois ou quatre jours d'intervalle l'une de l'autre ; & ſuivant le tempérament & l'état du malade, on donnera ces frictions à la doſe d'un gros d'onguent, de deux gros ou de trois. Pour peu qu'on ait d'expérience dans la pratique de ces maladies, on n'eſt point embarraſſé d'établir une regle sûre à cet égard.

20°. J'ai dit pluſieurs fois que le dix ou le douzieme jour de la ſalivation, le malade ſe trouve dans une diſpoſition qui indique les purgatifs ; & on ſe ſouvient ſans doute des ſignes qui marquent cette diſpoſition. J'ai encore dit qu'il étoit de regle de donner la veille de la médecine une friction : mais quelquefois on eſt obligé de ſupprimer cette friction ; c'eſt lorſque le flux de bouche & le gonflement ſe ſont maintenus conſidérables juſqu'à ce temps-là, & qu'on a obſervé que le malade eſt extrêmement ſuſceptible de l'impreſſion du mercure, quoique donné à petite doſe. Dans ce cas il vaut mieux, pour ne rien haſarder, donner une ou deux médecines ſans frictions ; car l'action du purgatif, jointe à celle du mercure, pourroit exciter quelque ravage comme je l'ai vu arriver. J'ai encore une obſervation à faire au ſujet de la formule de la médecine. On la compoſe ordinairement avec les follicules, la manne & le ſel végétal ; mais ſi le malade a les

ulceres de la bouche encore ſenſibles, il faut changer cette formule, c'eſt-à-dire, ajouter un peu plus de manne, & ſupprimer le ſel qui cauſeroit en paſſant ſur ces ulceres une douleur trop vive, qu'il faut épargner au malade.

21°. Dans ce traitement, il eſt ſurprenant comme les forces ſe ſoutiennent, malgré la diete, la ſalivation, & le peu de repos. On ne voit jamais les malades dans un état de foibleſſe bien conſidérable; ou du moins, s'ils s'en plaignent, elle n'eſt que paſſagere, & elle dépend moins de l'inanition que des humeurs qui ſe ſont amaſſées dans les premieres voies: car on obſerve conſtamment que les forces du malade augmentent après les premieres médecines; ce qui prouve l'effet ſalutaire des purgatifs dans cette circonſtance.

22°. Pendant la ſalivation il ſurvient conſtamment un accident qui n'a jamais aucune ſuite fâcheuſe: c'eſt l'enflure œdémateuſe des pieds. Cette enflure arrive, ſoit par l'effet du mercure qui diviſe extrêmement les humeurs, ſoit parce que le malade ſe couche très-peu pendant le jour, & même pendant la nuit. Alors la ſeule attention qu'on doit avoir, c'eſt de recommander au malade de tenir le plus ſouvent qu'il eſt poſſible ſes jambes ſur un tabouret; car, du reſte, cette enflure ſe diſſipe toujours par les purgatifs.

23°. Lorſqu'on eſt parvenu au temps des purgatifs, la guériſon de la bouche fait des progrès rapides; le gonflement ſe diſſipe, les ulceres ſe cicatriſent à vue d'œil, le mouvement de la mâchoire devient plus libre; la ſalive qui étoit auparavant âcre, épaiſſe & gluante, devient claire,

mouſſeuſe, & affecte l'organe du goût comme ſi on avoit de l'eau ſucrée dans la bouche. On peut regarder cette qualité de la ſalive comme le ſigne le plus certain de la dépuration de la maſſe du ſang.

24°. La quantité de mercure qu'on donne dans ce traitement varie ſuivant l'effet du remede & le tempérament du malade. Le nombre des frictions eſt ordinairement de neuf à dix, de deux ou trois gros d'onguent chacune : cela peut aller à trois onces ou environ. Cependant on conçoit qu'on ne peut pas toujours donner cette même quantité d'onguent à tous les malades; il y a une infinité de circonſtances qui en empêchent, comme on a dû le remarquer : mais le remede n'a pas moins un ſuccès heureux, ſi on l'a exactement proportionné à l'état de la maladie, & au tempérament du malade. J'ai vu, par exemple, un vieillard de plus de quatre-vingts ans, & extrêmement maigre, qui avoit un ulcere vénérien à la gorge ( c'étoit M. Petit qui le traitoit ) : ce malade ne put recevoir deux ou trois frictions de deux gros d'onguent chacune, & il guérit très-bien.

25°. Lorſque le malade a pris le nombre convenable de frictions & de médecines, il eſt réduit au dernier degré de maigreur où le corps puiſſe parvenir ſans intéreſſer l'économie animale ; car malgré cette maigreur les forces ſe ſoutiennent, & le malade éprouve intérieurement un bien-être qui lui annonce la ſanté la plus parfaite. Or, c'eſt cet état de maigreur qui aſſuroit à M. Petit une guériſon sûre & radicale, parce qu'il prouve que les humeurs ſe ſont renouvellées juſques dans les plus petits vaiſſeaux, par

les

les évacuations abondantes qui ſe ſont ſoutenues pendant long-temps ; & parce qu'il prouve, par conſéquent, comme dans bien d'autres maladies, que la dépuration de la maſſe du ſang eſt complette.

26°. J'ai vu quelquefois que la ſalivation n'eſt point terminée avec le traitement. Il y a des malades qui rempliſſent encore, après avoir été décraſſés, cinq ou ſix crachoirs par jour, quoique la ſalive n'ait aucune mauvaiſe qualité, & que les ulceres de la bouche ſoient guéris. Cela arrive par la pente que les humeurs ont contractée vers cette voie, & par l'habitude que le malade s'eſt faite d'attirer la ſalive dans ſa bouche par la ſuccion. Dans ce cas, il faut lui recommander de ne point ſolliciter l'excrétion de cette humeur, & de l'avaler à meſure qu'elle inonde la bouche : ſouvent par ce moyen ſeul la ſource de la ſalive tarit bientôt. D'autres fois, dès que les dents ſont nettoyées, & que les malades commencent à manger, la ſalivation ceſſe tout d'un coup, quoiqu'elle fût abondante l'inſtant d'auparavant.

27°. Jamais les malades n'ont éprouvé, de leur aveu, un appétit auſſi vif qu'après ce traitement. Si on vouloit les croire, on ne pourroit leur donner à manger en trop grande quantité à la fois, & trop ſouvent. Ils ne conçoivent point que l'abondance des aliments puiſſe leur faire mal : mais ils éprouvent bientôt le contraire. Comme ils paſſent toujours les bornes qu'on leur preſcrit, ils ont toujours, les uns plutôt, les autres plus tard, quelque indigeſtion qui oblige de les remettre à la diete. J'ai eu un malade chez moi, qui, le ſecond ou le troiſieme jour de ſa convaleſcence,

engagea mon domeſtique de lui acheter du raiſin ſec ; quoiqu'il n'en mangeât pas avec excès, il eut une dyſſenterie qui penſa le faire périr. J'ai oui conter l'hiſtoire d'un malade qui mourut chez M. Petit d'une indigeſtion, après avoir été décraſſé, pour avoir mangé ſans diſcrétion de la pâtiſſerie qu'il ſe faiſoit apporter en cachette par ſon domeſtique. Je cite ces exemples, pour inſpirer toute la prudence néceſſaire, en preſcrivant le régime qui convient aux malades qui ſortent des remedes.

28°. Enfin, je terminerai ce Chapitre par une remarque eſſentielle ; c'eſt qu'il eſt difficile d'avoir tous les ſoins néceſſaires, ſoit pour remédier promptement aux accidents qui ſurviennent dans ce traitement, ou pour les prévenir ; ſoit pour faire ſuivre exactement le régime qui convient, à moins que de traiter les malades chez ſoi. En effet, il y a tant de circonſtances qui varient, & il faut avoir des attentions ſi multipliées, comme on peut en juger par les obſervations que je viens de faire, qu'il eſt important, pour le ſuccès du traitement & pour le ſoulagement du malade, qu'il ſoit preſque continuellement ſous les yeux du Chirurgien. Mais, comme il peut ſe rencontrer des raiſons qui ne permettent pas aux malades de s'abſenter de chez eux, il faut du moins, dans ce cas, mettre à demeure auprès d'eux, pendant la ſalivation, un Eleve intelligent qui ſoit capable d'agir pendant votre abſence, ſuivant la variation des circonſtances.

# CHAPITRE XV.

## *Suite du traitement de la Vérole.*

DANS le Chapitre précédent, j'ai détaillé la conduite générale qu'on doit tenir dans le traitement de la vérole par la ſalivation. Les préceptes que j'ai établis dans ce Chapitre, ſont applicables à tous les malades qui ont le flux de bouche. Je vais à préſent diſtinguer les cas où la diſpoſition du malade & les ſymptomes de la maladie exigent qu'on s'écarte de la route que j'ai tracée.

### *La conduite qu'il faut tenir lorſque les malades ne ſalivent point.*

J'ai dit ailleurs que les frictions mercurielles, précédées par les préparations convenables, données à la doſe ordinaire, & avec toutes les précautions néceſſaires, ne font pas toujours ſaliver. Le plus ſouvent le mercure ſupplée aux flux de bouche par d'autres évacuations, telles que les urines, la tranſpiration, les ſelles, &c. Dans ces différents cas, le traitement mérite autant de confiance que celui où la ſalivation eſt abondante. Voici ce que M. Petit répondoit à une Dame qui craignoit de n'être point guérie après un traitement méthodique. „ Tout ce qu'on peut attendre d'un traitement régulier, & ſelon les formes ordinaires, on l'a obtenu des remedes qui „ ont été employés pour détruire la cauſe des „ accidents vénériens dont Madame étoit atta-

„ quée. Si le ſpécifique qui a été adminiſtré pour
„ cette cure en doſe ſuffiſante, & dont on n'a
„ pas gêné l'action, n'a pas produit ſon effet du
„ côté de la ſalivation, comme il le fait ordinai-
„ rement ; ſi les évacuations ont été déterminées
„ du côté des ſelles, des urines & de la tranſpi-
„ ration, ce n'eſt qu'à raiſon de la diſpoſition
„ particuliere du tempérament, qui détermine
„ l'action des remedes, tantôt d'une façon, tan-
„ tôt de l'autre. Qu'importent ces différences,
„ pourvu que tous les accidents & la cauſe du
„ mal ſoient détruits ? Ainſi, je conclus que
„ Madame eſt abſolument guérie, & qu'il n'y a
„ pas lieu de la fatiguer de nouveau par des re-
„ medes anti-vénériens. Il faut ſeulement qu'elle
„ ſe borne, pour ſe rétablir, à l'uſage du lait,
„ à quelques légers purgatifs de temps en temps,
„ & à un bon régime. "

Il n'eſt pas facile de connoître les malades en qui le mercure ne déterminera point le flux de bouche. Cependant on obſerve en général que cela arrive plus communément à ceux qui ont un tempérament ſec & mélancolique, & qui ſont naturellement durs à émouvoir par les remedes évacuants. J'ai prévu que pluſieurs malades qui avoient cette diſpoſition, ne ſaliveroient point, &, quoique je leur aie donné des frictions plus fortes qu'à l'ordinaire, je ne me ſuis pas trompé.

Il y a encore d'autres diſpoſitions qui détournent le flux de bouche ; c'eſt lorſque les malades ont quelque évacuation habituelle, comme le dévoiement ou des ulceres qui ſuppurent beaucoup. Dans ce cas, le mercure, agiſſant par les voies qu'il trouve ouvertes, ne porte point à la bouche. Je rapporterai ici un fait qui prouve par-

ticuliérement que la ſuppuration eſt capable de détourner la ſalivation. Un homme avoit depuis pluſieurs années une ophthalmie vénérienne, ſuite d'une gonorrhée arrêtée par des injections. Après lui avoir fait inutilement pluſieurs remedes, on lui fit un cautere au bras, qui ne produiſit pas un meilleur effet. Ayant découvert la véritable cauſe de ſa maladie, je le déterminai à paſſer par les grands remedes. Les frictions données dans la vue de le faire ſaliver, ne porterent point à la bouche; mais il ſurvint un gonflement aux environs du cautere, qui fut ſuivi d'un écoulement très-abondant de matiere ſéreuſe & purulente, qui dura pendant quatorze ou quinze jours. Le malade guérit, & je laiſſai fermer le cautere comme inutile déſormais. Environ quatre ans après, le même homme gagna des chancres, pour leſquels je lui fis le même traitement que pour ſon ophthalmie; mais cette derniere fois, comme il n'avoit plus de cautere, les frictions déterminerent une ſalivation abondante.

Lorſqu'on reconnoît, après les premieres frictions, que les malades ſont difficiles à émouvoir par le mercure, il ne faut point imiter la pratique de ceux qui augmentent extraordinairement la doſe du remede, croyant qu'il eſt eſſentiel de déterminer le flux de bouche à quelque prix que ce ſoit; car, lorſqu'on adminiſtre le mercure avec une pareille indiſcrétion, on court riſque de cauſer les accidents les plus fâcheux, au lieu de procurer la ſalivation: on ne fait pas toujours impunément violence à la Nature. Dans une pareille circonſtance, tout ce qu'on peut faire, c'eſt de pouſſer la doſe de chaque friction juſqu'à trois

gros d'onguent, en mettant toujours l'intervalle de quarante-huit heures de l'une à l'autre.

Ce n'eſt qu'après la cinquieme friction qu'on eſt aſſuré que la ſalivation n'aura point lieu. Dans ce cas, le régime du malade doit conſiſter en deux ſoupes & deux bouillons par jour pendant tout le traitement. Si le mercure agit ſenſiblement par la tranſpiration, on entretiendra une chaleur modérée & égale dans la chambre, crainte que le froid ne ſupprime cette évacuation. Si l'on juge néceſſaire de l'augmenter, on donnera de temps en temps au malade quelques verres de tiſane faite avec les bois ſudorifiques; on l'engagera, outre cela, à boire ſouvent de la tiſane ordinaire; & on lui donnera tous les jours deux lavements avec l'eau ſimple. Ces lavements ſont encore plus néceſſaires, lorſque le mercure agit par les ſelles; car non ſeulement ils attirent une plus grande quantité d'humeurs vers les inteſtins, en les relâchant; mais encore ils empêchent que ce minéral n'irrite ces parties, & ne cauſe la dyſſenterie. Enfin, dans le cas où la criſe ſera déterminée par les urines, on mettra en uſage une tiſane faite avec les plantes diurétiques, pour entretenir ou augmenter cette évacuation ſuivant le beſoin.

Après la cinquieme friction, on en placera encore deux ou trois, à trois jours de diſtance l'une de l'autre, & deux jours après on commencera à donner une friction & un purgatif alternativement, juſqu'au nombre de quatre ou cinq; après quoi, l'on terminera le traitement.

*Les malades en qui il faut éviter la ſalivation, & adminiſtrer le mercure avec beaucoup de réſerve.*

Si les malades dont je viens de parler ne ſalivent point, c'eſt contre l'intention du Chirurgien. Mais il y en a d'autres en qui l'on doit éviter expreſſément le flux de bouche, ou du moins adminiſtrer le mercure avec beaucoup de circonſpection : il ſeroit ſur-tout dangereux de le donner ſans ménagement dans les circonſtances que je vais détailler.

*Les femmes qui ſont ſujettes à des révolutions ſanguines, & qui ont les nerfs ſenſibles.*

Il y a beaucoup de femmes qui ſont ſujettes à des révolutions ſanguines, cauſées par un ſang vif & bouillant qui ſe porte avec abondance à la tête. Un tempérament ſanguin, l'irritabilité exceſſive des parties, & ce qu'on nomme *vapeurs hyſtériques*, ſont les principales cauſes de ces révolutions. Si le mercure, adminiſtré à la doſe néceſſaire pour exciter le flux de bouche, rencontre ces diſpoſitions, il peut cauſer beaucoup de ravages. Il excite le plus ſouvent une ſalivation orageuſe; tantôt il ſurvient un érésipele au viſage, ou une hémorrhagie par les gencives, accompagnée de maux de tête & de fievre; d'autres fois, la malade a des étouffements convulſifs; & ce qui eſt encore plus fâcheux, c'eſt qu'après tant de dangers & de ſouffrances, le traitement eſt le plus ſouvent infructueux.

Avant de traiter les femmes, on doit donc examiner avec attention leur tempérament, leur genre de vie, leurs paſſions, & s'informer

des maladies auxquelles elles ſont ſujettes, ſurtout dans le temps des régles. Cet examen, fait avec jugement, peut faire connoître la diſpoſition des nerfs à s'irriter, & celle du ſang à s'enflammer par la moindre cauſe. Quoique d'ailleurs la perſonne paroiſſe jouir d'une bonne ſanté, il faut ſe méfier de ces conſtitutions; car l'expérience m'a appris ſouvent que le mercure donné à la doſe ordinaire dans ces ſortes de tempéraments, excite les plus grands déſordres. Il faut donc s'appliquer à les prévenir. Dans cette vue, on préférera les ſaignées du pied à celles du bras; on doit pouſſer le nombre des bains beaucoup plus loin que dans les cas ordinaires: on commencera par des frictions d'un gros: & l'on obſervera attentivement l'effet du mercure: pour éloigner plus ou moins ces frictions les unes des autres.

Mais, ſi malgré ces précautions, ou pour ne les avoir pas priſes, les déſordres dont je viens de parler arrivoient, on ſe hâteroit de faire changer de linge à la malade, de la ſaigner du pied, de lui lâcher le ventre par des lavements purgatifs, de lui donner des anti-ſpaſmodiques; en un mot, de lui adminiſtrer tous les ſecours relatifs aux accidents qu'elle éprouveroit.

### *Les femmes enceintes.*

Lorſqu'une femme enceinte a la vérole, les Praticiens expérimentés ne renvoient jamais après l'accouchement le traitement qui lui convient, parce que l'enfant, participant au fruit du remede, vient au monde purifié du virus que la mere lui avoit communiqué. M. Petit étant conſulté pour une femme enceinte qui étoit dans le cas dont je parle, voici comme il répondit à la queſtion qu'on

lui faiſoit, ſi on pouvoit paſſer cette femme par les remedes, dans le temps de la groſſeſſe.

» La groſſeſſe, dit-il, bien loin d'être un obſ-» tacle, eſt au contraire un temps très-avanta-» geux. Nous mettons ſans crainte ni difficulté » les Dames enceintes dans les remedes, & nous » guériſſons en même temps l'enfant & la mère : » ceux qui ne prennent pas ce parti, ſont dans » l'embarras de ſavoir à qui donner un tel enfant » à allaiter. Nous avons actuellement des cas ſem-» blables, où, faute de cette prévoyance, les » peres & les meres ſe ſont attirés, de la part » des nourrices, des procès ruineux & diffa-» mants. Ainſi je conſeile de ne point perdre de » temps : la ſaiſon étant très-favorable, l'on doit » être aſſuré d'un ſuccès très-avantageux, ſi l'on » ſuit le parti que je propoſe, & qui eſt le ſeul » que la prudence peut conſeiller. "

Il y a des perſonnes qui penſent que les bains & l'action du mercure, lorſqu'elle va juſqu'à exciter la ſalivation, peuvent cauſer l'avortement. Ce qu'il y a de certain à cet égard, c'eſt qu'un pareil accident n'arrive jamais par ces cauſes, lorſqu'on adminiſtre le remede avec prudence. J'ai vu traiter par M. Petit, & j'ai traité moi-même, ſans éviter le flux de bouche, des femmes enceintes, dans tous les mois de la groſſeſſe, ſans qu'il leur ſoit arrivé aucun accident fâcheux. Les attentions que l'on doit avoir dans ces cas, conſiſtent à déſemplir ſuffiſamment les vaiſſeaux, à n'employer que des purgatifs très-doux, à éviter les bains trop chauds, & à prendre d'ailleurs toutes les précautions requiſes pour que le mercure ne cauſe point de déſordres dans l'économie animale.

*Le traitement qui convient aux enfants.*

Les enfants qui apportent la vérole en naiſſant, doivent être traités différemment, ſuivant les circonſtances où ils ſe trouvent. Je rappelle ici le Mémoire adreſſé à M. Petit, dont j'ai cité une partie dans le premier Chapitre.

*Expoſé de la maladie.*

» Une mere qui ignoroit qu'elle avoit une » maladie vénérienne, mit au monde, il y a » près de treize ans, un enfant qui lui apprit » ſon état, en communiquant le mal à ſa nour- » rice. On tenta de guérir la nourrice & l'en- » fant par les tiſanes ſudorifiques : elles furent » ſans ſuccès, & firent perdre à la premiere » une partie de ſon lait & beaucoup de temps. » A la fin, on eut recours aux petites frictions » qui guérirent la nourrice, mais qui ne pu- » rent guérir l'enfant qui ne tettoit preſque plus, » parce que la nourrice n'avoit preſque plus de » lait. On fut obligé de le ſevrer à onze mois : » il lui reſtoit quelques ulceres qu'on fit paſ- » ſer en les frottant avec très-peu de pommade » mercurielle. Cet enfant vit ; c'eſt une fille âgée » de treize ans ; elle eſt d'un tempérament foi- » ble, d'une maigreur extrême ; elle a des laſſi- » tudes continuelles, une groſſe tête avec de » groſſes amygdales qui lui font mal aſſez ſou- » vent, mais qui diminuent cependant, lorſ- » qu'on rafraîchit la malade : elle a, outre cela, » des rhumes fréquents, une poitrine & un eſto- » mac délicats ; d'ailleurs vive & pleine de feu. » Comme cet enfant eſt extrêmement cher à ſa fa-

» mille qui eſt toujours dans de grandes inquié-
» tudes ſur ſa ſanté, pour laquelle on n'a encore
» oſé entreprendre aucun remede, on propoſe à
» M. Petit les queſtions ſuivantes, auxquelles on
» le ſupplie de répondre article par article.

» *Premiere queſtion.* S'il y a des exemples que
» des enfants apportant la vérole en naiſſant,
» aient vécu long-temps, aient été bien guéris,
» & quels ſont les remedes pour les guérir par-
» faitement.

» *Seconde queſtion.* Si les remedes qu'on pour-
» roit faire ne ſeroient pas contraires à l'âge où
» eſt la jeune perſonne, dans laquelle il ſemble
» que la Nature ſe prépare pour les regles. L'idée
» qu'on en a, vient d'une groſſeur au bout du
» ſein qui lui fait de la douleur, & des feux aſſez
» fréquents qui lui montent au viſage, mais qui
» peuvent venir auſſi des mauvaiſes digeſtions.

» *Troiſieme queſtion.* Si les petites frictions
» pourroient la guérir en pareil cas, & la gué-
» rir parfaitement.

» *Quatrieme queſtion.* Combien de temps il
» faudroit donner ces frictions, & à quelle diſ-
» tance l'une de l'autre. Il faut obſerver qu'on
» déſireroit traiter cette Demoiſelle ſecrétement;
» ce qui exigeroit un plus grand nombre de fric-
» tions, & par conſéquent plus de temps.

» *Cinquieme queſtion.* Quelle doit être la quan-
» tité de mercure pour chaque friction. La De-
» moiſelle eſt délicate, vive & pleine de feu.

» *Sixieme queſtion.* De quelle eſpece ſeront
» les purgatifs, & à quelle diſtance on les don-
» nera dans le traitement. La malade eſt difficile
» à purger, vomiſſant les médecines.

» *Septieme queſtion.* Si les purgatifs liquides

„ conviennent mieux à ſon tempérament que les „ bols ; & ſi l'uſage de la tiſane de Vinache pour- „ roit convenir pendant le traitement ; la quan- „ tité qu'il faudroit lui en donner, & en quel „ temps.

„ *Huitieme queſtion.* Combien de temps doit „ durer le traitement des petites frictions ; le ré- „ gime qu'il faudra que la Demoiſelle obſerve. „ Il faut toujours faire attention au myſtere qu'on „ veut garder dans ce traitement, & qu'il exige „ plus de temps.

„ *Neuvieme queſtion.* S'il n'y a pas d'autres re- „ medes que les frictions, qui puiſſent mieux „ convenir à ſon état, & lui aſſurer une bonne „ ſanté & de longs jours. "

## *RÉPONSE.*

C'eſt la réponſe à la premiere queſtion que j'ai citée dans le premier Chapitre de cet Ouvrage ; ſavoir, que les peres & les meres communiquoient la vérole à leurs enfants à différents degrés, ſuivant les circonſtances dans leſquelles ceux-ci étoient engendrés. Or, les remarques de M. Petit à ce ſujet tendoient à faire juger ſi l'enfant pour lequel on conſultoit, pouvoit guérir avec plus ou moins de facilité, en examinant dans lequel des cas qu'il venoit de citer, il ſe trouvoit.

„ En continuant de répondre à la premiere „ queſtion, pourſuit M. Petit, je dirai que des „ enfants qui naiſſent avec la vérole, il en eſt „ peu qui parviennent à l'âge où eſt actuellement „ la malade dont il s'agit ; la plupart meurent „ aux dents, au ſevrage ; ils tombent dans le „ maraſme, ils deviennent rachitiques ; d'autres

„ ſont affligés d'humeurs froides & écrouelles qui „ attaquent non ſeulement les glandes, mais les „ épiphyſes & la propre ſubſtance des os. Si la „ perſonne dont il eſt queſtion, n'eſt affligée „ d'aucune de ces indiſpoſitions, il y a lieu d'eſ- „ pérer ſa guériſon. Le remede qui lui convient „ eſt appellé grand remede : il eſt le ſeul qui puiſſe „ être mis en uſage pour la guérir : mais il faut „ qu'il ſoit conduit avec ſageſſe & prudence.

„ Réponſe à la ſeconde queſtion. Bien loin „ que ce remede ſoit contraire à la diſpoſition où „ il ſemble que la nature ſoit de procurer les „ regles, il eſt tout à fait convenable : il eſt „ même utile de le commencer le plutôt qu'il „ ſera poſſible, afin d'ôter tous les obſtacles qui „ pourroient s'oppoſer à cette opération de la „ nature ; car il y a grand nombre de filles qui, „ étant dans le même cas, ont obtenu leurs re- „ gles par le moyen du remede, avec preſque „ autant de facilité que ſi leurs peres & meres ne „ leur avoient pas tranſmis la vérole.

„ A la troiſieme, quatrieme & cinquieme „ queſtion. On ne peut pas décider du nombre „ des frictions, ni de la quantité d'onguent que „ l'on doit employer à chacune d'elles : on ne peut „ pas même aſſurer de guérir la malade, ſans que „ le remede procure la ſalivation. Ce n'eſt que „ pendant l'uſage du mercure qu'on verra l'em- „ ploi que la nature en fera, en déterminant les „ évacuations d'un côté ou d'un autre. Il s'agit „ donc, de la part du Chirurgien, d'obſerver & „ de ſuivre ſcrupuleuſement les routes que pren- „ dra la nature ; & pour qu'il en ſoit toujours le „ maître, & qu'il puiſſe l'empêcher d'aller trop „ vîte, il adminiſtrera ſagement le remede, en

„ s'éloignant des deux extrémités qui ſont d'en
„ donner trop ou trop peu.

„ A la ſixieme & ſeptieme queſtion. A l'égard
„ des purgatifs, il n'y a que celui qui ſera chargé
„ du traitement de Mademoiſelle, qui puiſſe en
„ déterminer le nombre, la qualité & le temps
„ de les placer; parce qu'on ne doit ſe déterminer
„ à purger, que dans les circonſtances que la
„ nature ou les effets du remede indiquent. A
„ l'égard du Vinache, je ne crois pas qu'il puiſſe
„ contrarier le remede; mais je ne vois pas qu'il
„ lui ſoit plus ſalutaire qu'un autre purgatif: d'ail-
„ leurs, en qualité de purgatif, il ſeroit ſoumis
„ aux mêmes loix de la nature & de l'effet du
„ remede, comme nous l'avons dit ci-deſſus.

„ La ſolution de la huitieme queſtion eſt dans
„ la troiſieme réponſe. J'ajouterai ſeulement que,
„ quoique le régime qui convient dans cette
„ cure, ne doive pas être des plus ſéveres, on
„ doit cependant ſe borner aux bouillons, à
„ la ſoupe, au riz, à la ſemoule & aux œufs
„ frais; qu'il eſt même des cas où l'on peut don-
„ ner le lait; mais ces cas ne peuvent pas être
„ prévus: c'eſt à celui qui traitera la malade de
„ juger ſi cet aliment peut lui convenir devant
„ ou après le traitement.

„ Dans la réponſe à la premiere queſtion, on
„ a ſatisfait à la neuvieme. "

Il ſemble, dans cette conſultation, que M. Petit n'exclut pas la ſalivation du traitement qu'il conſeille pour cette Démoiſelle, quoiqu'on lui ait fait obſerver dans le mémoire que la malade étoit ſujette à des rhumes fréquents; qu'elle avoit la poitrine & l'eſtomac délicats, & qu'elle étoit d'un tempérament vif & plein de feu: ce qui pa-

roîtroit être contraire à une pareille conſtitution. Mais il faut obſerver que M. Petit ne dit pas expreſſément qu'il faut adminiſtrer les frictions dans la vue d'exciter le flux de bouche; il donne à entendre ſeulement que, s'il ſe déclare ſans accident, il faut laiſſer agir la nature par cette voie, & que la guériſon en ſera plus sûre; mais il recommande d'ailleurs d'employer toutes les précautions néceſſaires pour que le mercure ne cauſe aucun ravage dans un tempérament auſſi délicat; & s'il ne preſcrit pas préciſément la doſe & le nombre des frictions, ni les intervalles qu'on doit mettre entre elles, c'eſt que les regles qu'on voudroit établir à cet égard dans une conſultation, ne ſeroient pas sûres, parce que les circonſtances varient ſi ſouvent pendant le traitement, qu'on ne peut rien fixer de poſitif à celui qui en eſt chargé. Ainſi, le conſeil le plus ſage que M. Petit pouvoit donner au Chirurgien qui devoit traiter la malade, étoit, comme il a fait, de lui recommander d'obſerver avec attention l'emploi que la Nature fera du remede, en déterminant les évacuations d'un côté ou d'autre; & pour qu'il en ſoit toujours le maître, & qu'il puiſſe l'empêcher d'aller trop vîte, il adminiſtrera ſagement ce remede, en s'éloignant des deux extrémités qui ſont d'en donner trop ou trop peu.

Lorſque la vérole ſe manifeſte dans un enfant dès ſa naiſſance, il faut ſe hâter d'en arrêter les progrès, & de la guérir même, s'il eſt poſſible. Comme dans ce cas l'enfant eſt trop jeune pour qu'on lui adminiſtre immédiatement le mercure, des frictions données à la nourrice ont quelquefois beaucoup de ſuccès, parce que le ſpécifique paſſant avec le lait dans le ſang du nouveau né,

peut agir assez efficacement pour détruire le germe de la maladie dans cet enfant. Mais ce traitement indirect exige des attentions par rapport au lait de la nourrice. Elle le perdroit infailliblement, si on lui faisoit prendre des bains, des purgatifs trop forts & trop souvent répétés, & si on provoquoit la salivation ; par conséquent on se contentera de lui donner des frictions de loin en loin, & de lui prescrire un régime convenable à son état.

Mais quelquefois l'enfant, en venant au monde, a des symptomes de vérole si marqués & si considérables, qu'on ne trouve aucune nourrice qui veuille s'en charger ; il ne conviendroit pas même de la tromper là-dessus. Dans cette circonstance, il y a deux partis à prendre. Le premier est d'engager la mere à nourrir l'enfant : comme elle a la même maladie pour laquelle on doit lui administrer le mercure, son enfant participera en même temps à l'effet de ce remede. Dans ce cas, on ne doit point hésiter de lui donner des frictions, sans autre préparation préliminaire, quelques jours après l'accouchement : mais on conçoit bien qu'il faut les ménager de maniere qu'elles ne portent aucun préjudice à l'état de la malade. Aussi ne faut-il pas regarder ce traitement comme capable de la guérir radicalement de la vérole, mais de pallier du moins les accidents pressants dont l'enfant est attaqué ; sauf à se réserver de faire dans un autre temps un traitement plus régulier à l'un & à l'autre.

Cependant il peut arriver que la mere ne soit point en état d'allaiter son enfant, ou qu'elle ne le veuille pas, ou qu'elle meure dans ses couches. Alors il ne reste qu'un parti à prendre pour sauver

la

la vie de l'enfant ; c'eſt de le nourrir avec le lait de quelque animal. Il y'a des Praticiens qui propoſent de le faire allaiter par une chevre ; de faire à cette chevre une plaie ſimple à la cuiſſe, ou à quelque autre partie charnue de ſon corps, & de panſer tous les jours cette plaie avec l'onguent mercuriel, dans la penſée que le mercure, pénétrant par les vaiſſeaux ouverts de la ſolution de continuité, le lait de l'animal s'en chargera d'une partie, & le portera dans le corps de l'enfant. Mais ce moyen qui paroît d'abord ingénieux, peut être ſujet à des inconvénients par rapport à la chevre. Une telle plaie, entretenue pendant longtemps, peut altérer la ſanté de l'animal, & rendre ſon lait peu propre à la nourriture de l'enfant. D'ailleurs, je doute qu'il puiſſe entrer beaucoup de mercure dans le ſang par cette voie ; parce que le mouvement de la ſuppuration qui tend à expulſer au-dehors les humeurs contenues dans les vaiſſeaux de la ſuperficie des chairs, paroît s'y oppoſer. J'aimerois donc mieux, dans cette circonſtance, appliquer le mercure immédiatement à l'enfant, ſoit ſur les tumeurs ou ulceres vénériens qu'il peut avoir, ſoit en friction de vingt ou trente grains d'onguent ſur les autres parties de ſon corps.

Enfin, lorſque la vérole ſe déclare aux enfants après le ſevrage, ſi on eſt dans la néceſſité de leur adminiſtrer les frictions, on les ménagera ſuivant leur âge, leurs forces, & d'autres circonſtances qu'on ne peut pas prévoir.

*Les perſonnes attaquées d'une affection hypocondriaque.*

Dans les perſonnes qui ſont attaquées d'une affection hypocondriaque, il faut éviter le mouvement qui détermine le flux de bouche, crainte d'irriter le genre nerveux (pour me ſervir de l'expreſſion uſitée) qui eſt extrêmement ſenſible dans ces malades, d'où il pourroit réſulter des accidents fâcheux. J'ai vu un de ces malades qui, pour avoir été traité ſans ménagement par un Chirurgien peu expérimenté, devint furieux au point qu'il fallut le lier, & enſuite ſa raiſon reſta égarée pendant fort long-temps. Voici le conſeil que M. Petit donnoit à un Chirurgien qui le conſultoit pour un malade qui avoit le genre nerveux attaqué.

*Expoſé de la maladie.*

„ Monſieur, un jeune homme, âgé d'environ
„ trente ans, ſe trouva attaqué, il y a environ
„ cinq ou ſix ans, de pluſieurs ſymptomes de vérole
„ à la ſuite d'un ulcere vénérien au prépuce, mal
„ conduit. Les ſymptomes ci-deſſus ont été puſ-
„ tules rondes & ſeches dans la paume de la main,
„ & à la plante des pieds; ulcération à la marge
„ de l'anus, de fréquents maux de gorge. Tout
„ cela ſurvenu conjointement le détermina à uſer
„ de quelques remedes, tels que purgatifs, fon-
„ dants, tiſanes ſudorifiques, & autres. Enfin ce
„ premier orage diſparut, ce qui rendit le ma-
„ lade tranquille, & le détermina à ſe marier.
„ La femme & les enfants n'ont eu aucun ſymp-
„ tome de la vérole ſoupçonnée dans le pere qui,
„ quoique les premiers ſymptomes de ſa maladie

» ne ſoient pas revenus, a eu depuis les gencives
» fongueuſes & mollaſſes, leſquelles, à la moin-
» dre compreſſion, fourniſſent tantôt du ſang;
» & preſque toujours une ſanie purulente & de
» mauvaiſe odeur, qui les ronge & laiſſe les dents
» à découvert juſqu'aux alvéoles. D'ailleurs, ou-
» tre les gencives en mauvais état, il y a dans
» le cuir chevelu des dartres ſeches qui occaſion-
» nent la chûte des cheveux, & le malade a un
» crachotement continuel, ſans avoir été occa-
» ſionné par aucune préparation mercurielle. Voi-
» là, Monſieur, ſon état préſent. A ces traits,
» je penſe que vous concluez que le virus eſt trop
» manifeſte pour douter de ſon exiſtence, & qu'il
» eſt important de le détruire par les remedes or-
» dinaires qui ſont la ſalivation déterminée par
» les frictions mercurielles. Mais ce qui rend le
» malade indécis ſur le parti qu'il doit prendre,
» & ce qui m'embarraſſe moi-même, c'eſt que
» ledit malade tomba, il y quelques mois, dans
» une fievre maligne & ſoporeuſe, dans laquelle
» il a été ſaigné quatorze fois; ſa convaleſcence
» a été prompte, & il regardoit comme embon-
» point naturel, ce qui ne s'eſt fait connoître par
» la ſuite que pour une bouffiſſure univerſelle,
» différente cependant de celles qui viennent à la
» ſuite des grandes maladies, par ſa fermeté &
» ſa réſiſtance au toucher. Outre cet empâtement
» général, il a l'eſtomac tendu, douloureux &
» plein de ventoſités qui le jettent dans l'oppreſ-
» ſion; outre cela, il reſſent entre les omoplates
» des douleurs vagues, & de temps à autre quel-
» ques difficultés de reſpirer. Tous ces accidents
» donnent lieu de croire que le tiſſu cellulaire
» des poumons & de la plevre eſt abreuvé. Ce-

„ pendant on a employé quelques purgatifs qui „ ont fait diſparoître cet engorgement ; mais „ ſon retour fait ſoupçonner qu'il y a une cauſe „ qui le fomente. "

## *RÉPONSE.*

„ Mon ſentiment ſur ce que vous me faites „ l'honneur de me demander, Monſieur, eſt „ qu'il ne faut point différer de paſſer le malade „ par les remedes, ſi ſon tempérament n'eſt point „ abſolument affoibli & exténué par ſa derniere „ maladie ; en un mot, ſi vous jugez qu'il puiſſe „ les ſoutenir. Suivant l'expoſé que vous me fai- „ tes, il y a lieu de croire que le virus qui exiſte „ dans lui depuis long-temps, eſt entré pour „ quelque choſe dans la cauſe des ſymptomes de „ la fievre maligne ; ainſi je penſe que la bouf- „ fiſſure univerſelle qui reſte au malade, eſt une „ ſuite de ſes effets ; c'eſt ſans doute ce qui la „ fait différer d'un œdeme ordinaire ; & il eſt à „ préſumer que cette tenſion générale diſparoîtra „ dès l'uſage des bains.

„ Il faut obſerver de ménager les frictions, de „ peur que la trop grande quantité de mercure „ n'irrite le genre nerveux qui me paroît actuel- „ lement attaqué par le virus. Si vous trouvez que „ les bains n'affoibliſſent point trop le malade, „ je vous conſeille d'en pouſſer le nombre auſſi „ loin que vous pourrez, pour rendre le ſang plus „ fluide & plus diſpoſé à recevoir le mercure ; ce „ qui en facilitera les effets. De plus, il ſera né- „ ceſſaire, pendant le traitement, de tenir tou- „ jours le ventre libre par des lavements réi- „ térés. "

Dans des cas ſemblables, il faut donc adminiſtrer les frictions avec beaucoup de diſcrétion ; &, ſi on ne peut pas abſolument éviter la ſalivation, il faut du moins qu'elle ſoit ſi légere, & que le mouvement qui la détermine ſoit ſi doux, que les nerfs n'en ſoient point trop affectés ; c'eſt ce qu'on évitera en faiſant de longues préparations, & en diminuant la doſe des frictions, ou en les éloignant les unes des autres.

*Les perſonnes qui ſont attaquées de la poitrine.*

Il y a des perſonnes, & ſur-tout beaucoup de femmes, qui ont la poitrine naturellement ſi délicate, & le ſang ſi vif & ſi facile à s'enflammer, que le moindre mouvement extraordinaire dans l'économie animale leur cauſe des difficultés de reſpirer, des étouffements, des toux ſeches & fréquentes, & quelquefois l'hémoptyſie. Dans ce cas, on ne ſauroit employer trop de précautions dans l'adminiſtration du remede : ſouvent les malades qui ont une pareille conſtitution, ne peuvent pas ſupporter les bains ; lorſqu'ils ſont dans l'eau, ils ont beaucoup de peine à reſpirer, & il leur ſurvient une toux plus forte & plus fréquente qu'elle n'étoit auparavant ; par conſéquent, il ne faut pas pouſſer le nombre des bains auſſi loin, & l'on ne laiſſera pas le malade dans l'eau, à chaque bain, auſſi long-temps qu'à l'ordinaire. Mais il eſt important ſur-tout d'être très-réſervé dans l'adminiſtration du mercure : non ſeulement il faut éviter le flux de bouche, mais pouſſer plus loin encore le ménagement du remede ; car, ſi la doſe étoit tant ſoit peu trop forte, quoiqu'elle n'allât pas juſqu'à exciter la ſalivation, la toux

redoubleroit, & il pourroit ſurvenir un crachement de ſang qui mettroit le malade en danger.

C'eſt ici un des cas où l'on ne doit point borner le traitement, comme nous avons fait juſqu'ici; parce qu'il faut donner ſi peu de mercure à la fois, qu'avant que le malade en ait reçu la quantité néceſſaire pour guérir ſa maladie, il faut beaucoup plus de temps qu'à l'ordinaire. Mais auſſi ce ménagement qu'on eſt obligé d'obſerver, expoſe ſouvent les malades à être manqués; & alors ce ſeroit une injuſtice de blâmer le Chirurgien, parce qu'il ne pouvoit pas employer la doſe néceſſaire du ſpécifique, ſans expoſer la vie du malade. Au reſte, il n'eſt pas poſſible de preſcrire avec préciſion la conduite qu'on doit tenir dans des cas ſemblables, ſoit pour la doſe des frictions, ſoit pour leur nombre, ſoit pour l'intervalle qu'on doit mettre de l'une à l'autre: ce n'eſt que d'après les circonſtances du tempérament, de la maladie & des effets du remede, qu'on peut établir des regles sûres ſur ces points.

*Les malades qui ont pour ſymptomes de vérole, des ulceres, des caries dans la bouche.*

Lorſqu'un malade a pour ſymptomes de vérole, des ulceres conſidérables aux amygdales, à la langue, à la luette, au palais, au pharynx, &c. il faut éviter expreſſément la ſalivation; parce que l'impreſſion que le mercure fait ſur ces parties, lorſqu'il agit par cette voie, & le gonflement qui accompagne ordinairement le flux de bouche, pourroient devenir funeſtes au malade par les inflammations exceſſives & la gangrene qui ſurviendroient à ces parties. Dans ces cas, il faut que

les préparations qui précedent l'adminiſtration du mercure, & ſur-tout les bains, ſoient pouſſés auſſi loin qu'il ſera poſſible. Quelquefois ces préparations ſuffiſent pour guérir les ulceres du goſier, ou du moins pour les diſpoſer à une guériſon prochaine ; alors on procédera au traitement comme à l'ordinaire ; mais, s'ils ſubſiſtent toujours dans le même état, il faut abſolument éviter la ſalivation, comme je viens de le dire. Ainſi, au lieu d'un jour d'intervalle qu'on met entre les frictions, on en mettra deux ; ou bien on ſe contentera de diminuer la doſe d'onguent. Lorſqu'on aura donné de cette maniere quatre ou cinq frictions, on aura moins à craindre le mouvement qui détermine le flux de bouche, parce que le temps où le mercure peut exciter ce mouvement ſera paſſé ; & alors, ſur-tout ſi l'on voit que les ulceres du goſier faſſent des progrès vers la guériſon, on pourra rapprocher ſans danger les frictions, ou augmenter la doſe d'onguent, en déterminant en même temps d'autres évacuations moins dangereuſes, par rapport aux ſymptomes de la maladie.

C'eſt encore ici un de ces cas où la néceſſité d'éviter le flux de bouche fait que quelquefois on ne détruit point radicalement le virus vérolique ; mais, dans ces occaſions, l'Art a d'autres reſſources dont je parlerai dans les Chapitres ſuivants.

*Lorſque la vérole eſt compliquée du virus cancéreux.*

On eſt convaincu par l'expérience, que l'action du mercure qui détruit le virus vénérien, non ſeulement ne peut rien contre la plupart des autres virus, mais encore qu'elle augmente les accidents

de la maladie lorſque le mercure n'eſt point adminiſtré dans des circonſtances favorables, & avec les ménagements convenables.

On a toujours éprouvé particuliérement que cette action irritoit le virus cancéreux : auſſi, lorſque ce virus eſt uni avec le vénérien, regarde-t-on la guériſon comme très-incertaine, parce que le même remede qui convient à l'un, eſt contraire à l'autre. Il faut diſtinguer cependant les cas où les tumeurs & les ulceres véroliques ont dégénéré en cancer, d'avec ceux où cette derniere maladie eſt indépendante de la vérole ; car, dans les premiers, il y a bien plus d'eſpoir de guériſon que dans les autres.

Les vues générales que l'on doit avoir dans cette maladie, ſont très-bien exprimées dans une conſultation de M. Petit. „ Tous les ſymptomes „ déſignés dans le Mémoire, dit-il, ſont juger „ que la malade eſt auſſi attaquée d'une tumeur „ ulcérée à la matrice, de laquelle elle périra, ſi „ elle eſt d'une nature chancreuſe, & de laquelle „ elle pourra guérir, ſi elle eſt produite par une „ cauſe vénérienne, comme il y a lieu de le préſumer : dans ce dernier cas, il faut appaiſer „ les accidents de la maladie, & enſuite la traiter avec les anti-vénériens. Mais, ſi contre „ mon opinion, le vice eſt véritablement chancreux, il n'y a point de cure radicale à tenter ; „ on doit s'en tenir aux ſeuls palliatifs, tels que „ les ſaignées, quand le pouls eſt élevé ; les lavements, ſi on peut en donner ; les injections „ par la vulve avec la décoction d'orge, l'eau „ de joubarbe & de morelle, celle de frai de grenouille : on donnera les narcotiques, d'abord „ à petites doſes, puis on les augmentera par

„ degrés, afin d'appaiſer la douleur, & de pro-
„ curer de bonnes nuits à la malade : on lui fera
„ prendre des bouillons faits avec le poulet, la
„ graine de melon, la laitue, la bourrache ; on
„ y ajoutera le corail & les yeux d'écreviſſes pré-
„ parés : pour boiſſon, l'eau de Sainte-Reine, &
„ une légere décoction d'eſquine : pour nourri-
„ ture, la ſoupe au riz, & tout ce qu'il y a de
„ viandes blanches. Voilà à peu près les vues
„ que l'on peut avoir dans la cure palliative de
„ cette maladie, ou dans les préparations qu'on
„ ſeroit obligé de faire avant d'adminiſtrer le
„ mercure, ſi la cauſe étoit vénérienne. "

M. Petit étant encore conſulté ſur un ulcere chancreux à la marge de l'anus, qui pénétroit dans le rectum de la longueur de trois doigts, répondoit. „ Si c'eſt un ulcere cancéreux qui en-
„ tretient la maladie de M..... il eſt inutile
„ d'en tenter la guériſon : tout ce que l'on peut
„ faire, c'eſt de pallier le mal, & de s'oppoſer
„ aux progrès qu'il pourroit faire. Cependant,
„ comme il n'y a point d'indices que cela ſoit
„ ainſi, la cauſe peut venir d'une autre ſource ;
„ mais on ne peut décider ſur cela, qu'après que
„ le malade aura fait un aveu ſincere de toutes
„ les galanteries qu'il peut avoir eues dans ſa jeu-
„ neſſe, & même des riſques qu'il aura courus
„ de les gagner. Il ſeroit heureux pour le malade,
„ que les ſoupçons que j'ai que ſa maladie vient
„ du virus vérolique, fuſſent fondés : en ce cas,
„ ſa guériſon ne ſeroit pas déſeſpérée ; mais l'ad-
„ miniſtration des remedes convenables deman-
„ deroit beaucoup de ſageſſe & de prudence. Une
„ pareille cure ne peut être confiée qu'à une per-
„ ſonne intelligente, & qui ſoit capable de mé-

„ nager l'état du malade dans les préparations & „ dans la ſuite du traitement. Si mes ſoupçons „ avoient lieu, il faudroit donc, après l'avoir „ préparé ſuivant le beſoin & les circonſtances, „ lui donner des frictions ; mais je conſeillerois „ d'éviter la ſalivation ; ce qui exige beaucoup „ de diſcernement, parce qu'il faut éviter de „ donner trop de mercure, ou d'en donner trop „ peu : du reſte, le régime doit être convena- „ ble, & il faut avoir ſoin ſur-tout de tenir le „ ventre libre. "

On peut juger, par les expreſſions mêmes de M. Petit, combien la cure de ces ſortes de maladies eſt difficile & incertaine, lors même qu'elles dépendent d'une cauſe vénérienne. On ſait que le vice cancéreux a toujours été l'écueil de la Chirurgie. M. Storck nous avoit flattés de quelque eſpoir de guériſon, par le moyen de la ciguë ; mais les épreuves qu'on en a faites ici, n'ont pas été auſſi heureuſes qu'on avoit lieu de l'eſpérer, comme je le l'ai déja dit.

*Lorſque la vérole eſt compliquée de ſcorbut.*

L'action du mercure irrite également le virus ſcorbutique. Mais on a ici une raiſon de plus d'éviter la ſalivation ; car l'impreſſion que le mercure feroit ſur les gencives & ſur les autres parties de la bouche, le plus ſouvent déja affectées par le ſcorbut, pourroit y cauſer une gangrene ou une hémorrhagie dangereuſe. Je vais donner aux jeunes Chirurgiens une idée de la conduite qu'il faut tenir dans une pareille circonſtance, en rapportant la réponſe de M. Petit à un Mémoire.

„ Le malade pour lequel on conſulte, dit-il,

„ a pris la vérole en gagnant deux chancres ; &
„ dès ce temps-là il auroit dû paſſer par les grands
„ remedes, ſans attendre de nouvelles preuves
„ de ſa maladie. Il a paſſé enfin, après l'appari-
„ tion d'un bouton dans le lieu où étoit un des
„ chancres : mais ſoit qu'il n'eût point été pré-
„ paré, ſoit qu'il ait été ſurpris par un trop grand
„ flux de bouche avant qu'on ait pu gliſſer aſſez
„ de mercure dans le ſang, il eſt certain qu'il n'a
„ point été guéri, puiſque les mêmes accidents,
„ qui avoient déterminé avec raiſon à lui donner
„ des frictions, ont reparu. Peu ſatisfait du pre-
„ mier traitement, on lui en a fait un ſecond,
„ dont l'effet n'a pas été plus heureux, puiſqu'a-
„ près une treve très-courte, il a ſouffert les mê-
„ mes douleurs, dont l'importunité lui a fait
„ prendre le dangereux & inutile parti de ſe li-
„ vrer à un Fumigateur, dont la manœuvre étoit
„ infiniment moins sûre que la pratique du Mé-
„ decin & du Chirurgien qui l'avoient d'abord
„ traité : auſſi cette témérité a mal réuſſi, de même
„ que les remedes de ce Chymiſte empirique qui
„ a ſéduit le malade, & a abuſé de ſa crédulité
„ par des promeſſes au-deſſus de ſes forces. Le
„ malade eſt préſentement dans le même beſoin
„ de paſſer par les remedes, qu'il étoit dans le
„ commencement ; mais avec cette différence,
„ qu'il s'eſt mêlé au virus vénérien, dont ſon ſang
„ eſt infecté depuis long-temps, & qui n'a ja-
„ mais été que pallié, un levain ſcorbutique qui
„ occaſionne la foibleſſe de tout le corps ; la ſé-
„ chereſſe inſupportable de la langue & des le-
„ vres ; les douleurs ératiques de la tête, dont il
„ ſouffre moins lorſqu'il tranſpire dans le lit,
„ que lorſqu'il s'expoſe à l'impreſſion du grand

„ air. Ce levain ſcorbutique contribue auſſi aux „ inſomnies qui ſont plus conſtantes & plus com- „ plettes qu'avant l'action du mercure ſur ſon „ ſang. Il y a donc une complication de deux „ levains, qui exige qu'on détruiſe l'un, avant „ de s'occuper du ſoin d'attaquer l'autre. C'eſt par „ l'affection ſcorbutique que nous eſtimons qu'il „ faut commencer. Pour cet effet, le malade „ uſera pendant trois mois des remedes ſuivants, „ après leſquels il viendra à Paris pour y paſſer „ de nouveau par le grand remede qui ſera admi- „ niſtré pendant long-temps, & avec l'attention „ que le mercure ne porte point à la bouche, „ mais qu'il opere plus comme remede altérant, „ que comme évacuant. Ce traitement eſt dé- „ licat, ennuyeux & difficile; il demande des „ Praticiens accoutumés à manier le mercure, & „ entre les mains deſquels il ait paſſé pluſieurs „ de ces cas épineux.

„ Le malade ſe diſpoſera au grand remede pen- „ dant toute la mauvaiſe ſaiſon, en délayant ſon „ ſang, & en détruiſant l'affection ſcorbutique „ qui, ſans cela, s'effaroucheroit par les fric- „ tions. Ainſi M..... entrera inceſſamment „ dans l'uſage du petit-lait clarifié, dans une „ chopine duquel on fera frémir des feuilles de „ beccabunga & de creſſon: il le prendra le matin „ à jeun, chaud comme un bouillon. Il prendra, „ trois heures après dîner, dix grains de ni- „ tre purifié, autant de tartre vitriolé, & autant „ de ſel ſédatif de Homberg; ce qu'il réitérera „ le ſoir en ſe couchant. Il ſera purgé au com- „ mencement, au milieu & à la fin de l'uſage de „ ces remedes, qui doit durer pendant un mois. „ Les purgatifs qui conviennent le mieux, ſont

„ la caſſe & la manne dans trois chopines d'eau
„ de Valſe, avec un demi-paquet de ſel de Sei-
„ gnette. Au petit-lait ainſi altéré, on fera ſuc-
„ céder les bouillons ſuivants ; le malade en
„ prendra un le matin à jeun, & l'autre cinq
„ heures après dîner, faiſant fondre dans chacun
„ une priſe de la poudre tempérante ſaline qu'on
„ vient de décrire, & il en prendra une troi-
„ ſieme en ſe couchant.

„ On fera les bouillons de la maniere ſuivante.
„ Prenez une livre de rouelle de veau, les cuiſſes
„ de douze grenouilles, une once de racine de
„ patience, autant de celle de fraiſier, des feuil-
„ les de creſſon, de cochléaria, de trifolium fi-
„ brinum, & de beccabunga, deux poignées en
„ tout. Faites du tout, avec une ſuffiſante quan-
„ tité d'eau, deux bouillons ſuivant l'Art. Le
„ malade en prendra pendant un mois ou ſix ſe-
„ maines, ſe purgeant au milieu & à la fin avec
„ le purgatif qu'on a indiqué. Enfin, après les
„ bouillons, on en viendra au ſyrop anti ſcorbu-
„ tique du *Codex* de Paris, dont il faut prendre
„ une once le matin à jeun, & autant le ſoir,
„ deux heures avant ſouper, dans un verre d'eau
„ de creſſon : ce qu'il faut continuer pendant un
„ mois, ayant ſoin de ſe purger, comme dans
„ l'uſage du petit-lait & des bouillons. Pendant
„ que le malade uſera de ces remedes, il ſe ré-
„ duira à ne boire que de l'eau ; il s'abſtiendra ab-
„ ſolument de tout ragoût ; il ne mangera que
„ de la ſoupe & des viandes blanches à dîner ;
„ & le ſoir il ſe contentera d'une cuillerée de riz
„ ou de ſemoule au bouillon fait avec le veau
„ & la volaille ſans ſel. A la fin de ces remedes,
„ il viendra à Paris pour ſe faire radicalement

„ guérir de la vérole pour laquelle on n'a fait que „ des remedes palliatifs, plus fatigants ſans „ doute que le traitement régulier, doux & mé- „ thodique qu'on ſe propoſe de lui faire. "

Avant de traiter un malade, il eſt très-important de reconnoître la complication du virus ſcorbutique avec le vénérien, qui eſt très-fréquente. Cette conſidération doit toujours entrer dans l'examen que l'on fait des ſymptomes de la maladie. Je ſuis perſuadé que de tous les malades qu'on manque, il y en a beaucoup qui ne ſont point guéris par rapport à cette complication qu'on n'a point reconnue, & pour laquelle, par conſéquent, on n'a pris aucune des précautions néceſſaires.

Outre les ſignes du ſcorbut dont il eſt fait mention dans la conſultation précédente, il y en a une infinité d'autres qui font diſtinguer le caractere de la maladie : ce ſont des laſſitudes & des douleurs vagues dans les membres ; la bouche & l'haleine ſentent mauvais ; les gencives ſaignent aiſément ; elles ſe gâtent enſuite, deviennent livides ou noirâtres, & ſi on les preſſe tant ſoit peu avec les doigts, il en ſort une ſanie épaiſſe ; elles ſont ſi lâches, qu'elles quittent les dents, qu'on peut tirer très-aiſément de leurs alvéoles. Les malades ſont ſujets à des douleurs de tête, & aux hypocondres, & ils ont un grand dégoût pour les aliments. Lorſque la maladie fait des progrès, tous ces ſymptomes ſont plus marqués, & il ſurvient de plus des taches livides, ſemblables à des reſtes de meurtriſſures aux bras, aux cuiſſes, aux jambes, & quelquefois par tout le corps, en maniere de jauniſſe noire. Le malade ſent une grande foibleſſe, principalement aux jambes dont les chairs ſe fondent & deviennent flaſques. Quel-

quefois cette maladie ſe cache, comme la vérole, ſous des formes étrangeres qu'on a peine à reconnoître ; tantôt ce ſont des douleurs de tête qui ſe font ſentir particuliérement le ſoir, avec une chaleur ſemblable à la fievre, qui ſe termine par de légeres ſueurs le matin ; tantôt le malade éprouve des vertiges, de légers mouvements convulſifs dans les muſcles ; une goutte vague, le ptyaliſme, des hémorrhagies fréquentes, l'atrophie, un craquement dans les os, des friſſonnements fréquents; il ſe forme des ulceres aux jambes & à d'autres parties du corps, où la gangrene ſurvient quelquefois.

Les remedes qui ont été indiqués ci-devant ne ſont pas les ſeuls qu'on puiſſe employer contre cette maladie. Il y en a beaucoup d'autres, dont l'uſage doit varier, ſuivant ſon caractere & les circonſtances qui l'accompagnent : c'eſt dans les Ouvrages des Auteurs qui en ont écrit, qu'on doit puiſer toutes les connoiſſances néceſſaires à cet égard. Je me bornerai ici à marquer les précautions qu'il faut prendre, lorſque le cas exige qu'on allie les anti-ſcorbutiques avec les anti-vénériens. Il faut toujours commencer par détruire, ou du moins réprimer le virus ſcorbutique, avant d'attaquer le vénérien, comme M. Petit en a établi le précepte dans ſa conſultation. On fait faire uſage des anti-ſcorbutiques plus ou moins longtemps avant l'adminiſtration du mercure, ſuivant que la maladie eſt plus ou moins conſidérable & invétérée. Enſuite on adminiſtre les frictions, en continuant l'uſage des autres remedes, dont l'action, loin de nuire à celle du mercure, la favoriſe. Il faut expreſſément éviter le flux de bouche, comme je l'ai déja dit ; &, dans cette vue, il faut

prendre plus de précautions qu'avec d'autres malades, parce que ceux qui ſont attaqués du ſcorbut, ſont, toutes choſes d'ailleurs égales, plus ſuſceptibles de ſaliver que d'autres. Je finirai cet article, en citant en deux mots l'exemple d'un malade où j'ai été trompé à cet égard. Il étoit attaqué du ſcorbut & de la vérole, il étoit d'ailleurs d'un tempérament aſſez fort. Je lui fis prendre les bains & les anti-ſcorbutiques pendant long-temps, avant de lui donner du mercure ; je ne lui donnai les frictions que d'un gros d'onguent, les deux premieres à deux jours de diſtance, & la troiſieme & la quatrieme à trois jours. Malgré cette précaution, la ſalivation ſe déclara avec des ulceres aſſez conſidérables dans la bouche ; cependant il n'arriva rien de fâcheux, & le malade guérit très-bien.

*Dans la vérole compliquée du vice écrouelleux.*

Comme il y a beaucoup d'analogie entre le virus ſcrophuleux & le vénérien, & que ſouvent le premier eſt un effet dégénéré du ſecond, la criſe de la ſalivation lui eſt moins contraire qu'aux autres. Ces deux virus peuvent ſe rencontrer enſemble dans trois circonſtances différentes. La premiere, c'eſt lorſque le virus vénérien ſuccede au virus ſcrophuleux, & en renouvelle les effets ſans produire de ſon côté aucun ſymptome qui lui ſoit particulier. J'ai rapporté un exemple de cette circonſtance dans l'obſervation de cette Dame qui, dans ſa jeuneſſe, avoit eu les écrouelles, & en qui, dix ans après avoir été guérie, le virus vénérien que ſon mari lui communiqua, renouvella les mêmes ſymptomes ſcrophuleux dont elle

avoit

avoit été attaquée auparavant. Or, cette circonſtance eſt celle qui préſente le moins de difficultés pour la guériſon, parce qu'on n'a à combattre que le virus vénérien qui, quoiqu'il ſe montre ſous la forme des écrouelles, n'a cependant aucun caractere étranger, capable de le rendre rebelle à l'action du mercure.

La ſeconde circonſtance eſt lorſqu'un ſcrophuleux gagne la vérole ſans que les deux virus s'allient enſemble, & que leurs effets ſoient communs. Dans ce cas, la guériſon de la vérole s'opere par les grands remedes, comme dans tous les autres cas; mais on ne doit point eſpérer que les mêmes remedes guériſſent les écrouelles, pour leſquelles il faut employer ſéparément les moyens appropriés.

Enfin, la troiſieme circonſtance eſt lorſque la maladie vénérienne a dégénéré en ſcrophule, comme cela arrive dans la plupart des enfants qui apportent la vérole en naiſſant. Alors la guériſon eſt très-difficile: on ne doit pas abſolument exclure le mercure du traitement qui convient dans cette circonſtance; mais on ſeroit ſouvent trompé, ſi on en attendoit un ſuccès complet, parce que le virus qui a dégénéré juſqu'à un certain point, élude la plupart du temps la puiſſance du ſpécifique. Il faut donc joindre à l'adminiſtration du mercure, celle des anti-ſcrophuleux. Les remedes de Rotrou ſont ceux qui ont paru avoir le plus de ſuccès dans ces occaſions. Ces remedes conſiſtent, 1°. en la teinture aurifique qui eſt une préparation du nitre fixé par les charbons & l'antimoine porphyriſé; la doſe de cette teinture eſt depuis dix gouttes juſqu'à trente: 2°. en l'élixir aurifique qui eſt fait avec la chaux d'antimoine

qui reſte dans la cucurbite après l'opération précédente, & ſur laquelle on verſe de l'eſprit de vin bien rectifié à la hauteur de cinq ou ſix doigts; on donne cet élixir depuis vingt gouttes juſqu'à ſoixante dans un véhicule convenable : 3°. en la poudre fondante qui ſe prépare avec le régule d'antimoine bien préparé, & du ſalpêtre raffiné : 4°. en l'alkali qui n'eſt autre choſe que les coquilles d'œufs miſes en poudre & porphyriſées : 5°. enfin, en la pâte alexitere ou purgative qui ſe prépare avec les pignons d'Inde mondés de leur écorce : la doſe eſt depuis un grain juſqu'à dix.

On prépare le malade ſuivant le tempérament, par la ſaignée & la purgation, & quelque boiſſon tempérante & délayante qu'on fait prendre pendant quelques jours, en preſcrivant un régime humectant. On donne un, deux ou trois grains de pilules purgatives le matin à jeun. On recommence l'uſage de ces pilules, d'abord de cinq en cinq jours; enſuite de huit en huit jours, de quinze en quinze jours; enfin de mois en mois, en augmentant la doſe avec prudence, ſuivant leurs effets. Les jours qu'on ne donne pas des pilules, on fera prendre trois grains de la poudre fondante, & deux grains de l'alkali, mêlés enſemble pour les enfants; doſe qu'on augmentera en obſervant la même proportion entre ces deux poudres, ſuivant l'âge du malade. Ces poudres ſe donnent deux fois par jour; ſavoir, le matin à jeun, & quatre heures après le dîner. On peut même, ſi le mal eſt preſſant, en donner une troiſieme priſe trois heures après le ſouper. Chaque fois qu'on uſera des pilules purgatives, on augmentera la doſe de la poudre fondante & de la poudre alkaline de quelques grains; & après cha-

que priſe de ces poudres, on fera boire au malade un verre de décoction d'eſquine. Enfin, les mêmes jours qu'on prendra les poudres, on fera prendre après chaque repas, ſavoir le dîner & le ſouper, douze ou quinze gouttes de la teinture aurifique, ou bien vingt ou vingt-cinq gouttes de l'élixir. Voyez auſſi pour les remedes qui conviennent à la même maladie, le troiſieme volume des Prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Du reſte, lorſque les écrouelles ſont un effet du virus vénérien dégénéré, on doit allier les remedes antivénériens à ceux dont je viens de parler. On peut, par exemple, mêler une doſe convenable de panacée mercurielle, ou de mercure doux, à la poudre fondante; ou bien on adminiſtrera au malade les frictions mercurielles, qu'on proportionnera à ſon âge, à ſes forces & à l'état de ſa maladie.

# CHAPITRE XVI.

## *Suite du traitement de la Vérole.*

### *Dans les malades dont la vie eſt menacée par les progrès de la vérole.*

ON voit ſouvent des malades en danger de mourir par les progrès de la vérole. Soit que le mal ait été méconnu, ſoit qu'il ait été négligé ou mal traité, les effets du virus ſe ſont étendus inſenſiblement ſur des parties & des fonctions néceſſaires à la vie.

Pour premier exemple de la conduite qu'il faut tenir dans une pareille circonſtance, je rappellerai l'hiſtoire de cette Dame dont j'ai parlé dans le neuvieme Chapitre, & qui eut pour ſymptomes de vérole d'abord des chancres & des puſtules, &, long-temps après, une extinction de voix & la fievre quarte, & qui fut guérie par M. Petit. On ſe reſſouvient, ſans doute, que cette Dame avoit une tumeur au-deſſous de la glande tyroïde près du ſternum; tumeur qui avoit ſubſiſté pendant ſix ans ſans aucun mauvais caractere, mais qui, dans les derniers temps, étoit devenue dure, d'un rouge brun, & aſſez douloureuſe, avec un point de fluctuation très-apparente. J'ai dit auſſi que, quelque temps après, cette tumeur fut preſque entiérement détruite, ſoit par l'application des trochiſques dont un Charlatan ſe ſervit, ſoit par la pourriture qui y étoit ſurvenue; & j'ai

ajouté que l'ulcere étoit noir, fétide, & de la grandeur d'un écu ; que trois cartilages de la trachée-artere en bornoient le fond ; que la voix n'étoit point revenue ; & qu'une toux fréquente, des crachats purulents, l'insomnie, une fievre lente, & une maigreur considérable, rendoient cette maladie très-fâcheuse.

La malade étoit dans cet état, lorsque M. Petit commença le traitement. Les préparations ne furent pas si longues qu'il l'auroit desiré, parce que la toux qui devint insupportable, l'obligea de les cesser pour administrer le spécifique. Les frictions furent de deux gros : les deux premieres, données à trente-six heures de distance l'une de l'autre, appaiserent un peu la toux ; la troisieme friction fut éloignée de quarante huit heures de la seconde, parce que la bouche avoit déja quelque odeur, & que la salivation commençoit à s'établir. Quoique la toux fût plus supportable, elle étoit cependant assez fréquente, & redoubloit sur tout pendant le pansement de l'ulcere, & un peu avant. Les crachats expulsés par la toux, étoient beaucoup plus puants que la salivation ; cependant l'ulcere commençoit à se déterger, & laissoit voir presque à nud quatre ou cinq lignes de la face externe d'un des cartilages, & les bords de ses deux voisins. M. Petit jugea qu'ils s'exfolieroient, du moins en partie ; & il en fut convaincu, lorsqu'il vit tomber en pourriture les fibres charnues & membraneuses qui rempliſſoient leurs intervalles, mais sur-tout lorsqu'une portion des membranes qui les recouvroient intérieurement, se sépara & sortit à plusieurs repriſes avec les crachats. La malade en rendit un lambeau aussi épais & aussi grand qu'une piece de douze sous ;

il ſe ſépara pendant le panſement, & ſortit avec beaucoup de peine, parce qu'après ſa ſéparation, l'intervalle ſupérieur de l'anneau qui s'en trouva un peu garni, laiſſoit paſſer une portion de l'air; & ce ne fut qu'après avoir bouché ce trou avec le doigt, que tout l'air, paſſant par la glotte, eut la force de chaſſer ce lambeau avec le crachat qui l'enveloppoit. L'ouverture entre les deux anneaux augmenta en peu de temps, la ſéparation de la pourriture produiſit le même effet à l'intervalle du deſſous; de ſorte que cet anneau, iſolé & entiérement dégarni, devint ſec.

Dans les premiers panſements, pour combattre la pourriture, M. Petit lavoit l'ulcere avec la teinture d'aloès & la diſſolution de camphre, mêlées enſemble; mais dans la ſuite, la trachée-artere étant ouverte, il n'appliquoit ce médicament qu'avec une fauſſe tente un peu exprimée, pour éviter qu'il n'en coulât dans les bronches; parce que ce remede, quoiqu'utile pour la pourriture, auroit pu cauſer une toux mortelle. De plus, comme il pouvoit craindre que dans l'inſpiration l'air entraînât au-dedans quelque portion de l'appareil, il ſubſtitua aux bourdonnets & aux plumaſſeaux une ſeule pelotte de charpie mollette, enveloppée d'un linge très-fin, dont il rempliſſoit l'ulcere: il la trempoit dans le ſtyrax & le baſilicum bien chauds, afin qu'elle en fût pénétrée. Après que toute la pourriture fut détachée, la toux diminua de jour en jour, puis elle ceſſa entiérement, excepté au temps des panſements, où elle étoit aſſez violente.

Cependant, le quinzieme jour de la ſalivation, les évacuations qui commençoient à ſe ralentir, furent ranimées par une quatrieme friction, puis

par une cinquieme, toujours de deux gros. Enfin, parvenu au vingt-deuxieme jour du flux de bouche, & au vingt-ſixieme de la premiere friction, M. Petit purgea la malade pour la premiere fois. Elle avoit toujours eu le ventre libre ; il la fit laver & changer de linges ; elle fut purgée de jour à autre juſqu'au trente-deuxieme jour ; il lui fit prendre le lait ; ſa convaleſcence fut heureuſe ; ſes forces & ſon embonpoint revinrent ; & elle auroit pu ſe paſſer de M. petit, ſi ſon ulcere avoit été guéri.

Depuis quinze ou vingt jours, M. Petit attendoit avec patience que la Nature procurât l'exfoliation du cartilage qui étoit iſolé & ſec, lorſqu'on vint l'avertir qu'une toux opiniâtre & violente étoit ſurvenue à la malade : il la trouva dans un état fâcheux, duquel il fut la tirer, auſſitôt qu'il en eut connu la cauſe. La portion du cartilage qui s'étoit exfoliée par un de ſes deux bouts, avoit paſſé dans la cavité de la trachée-artere, de maniere que, dans l'inſpiration & dans l'expiration, l'air la faiſoit mouvoir, comme le papier d'une vitre collée, que le vent fait trémouſſer. Il la prit avec une pincette : il eſſaya de la ſéparer entiérement de ſon autre bout, mais ſes adhérences étoient encore trop fortes : il la lia avec un fil, non ſeulement pour éviter le dernier accident, mais pour en prévenir un plus fâcheux qui ſeroit arrivé ſans doute, ſi dans la ſéparation totale, le morceau entier fût tombé dans la trachée-artere. Trois jours après, l'exfoliation fut complette ; mais il reſta une ouverture qu'on ne devoit pas eſpérer pouvoir ſe boucher par le rapprochement des chairs : c'eſt pourquoi M. Petit fit faire une pelotte ſemblable à celle dont il a été parlé, & qu'on

trempoit dans la cire & le blanc de baleine fondus enſemble. Au moyen de cet obturateur, la malade parloit, comme ſi elle n'avoit jamais été incommodée ; mais elle ne pouvoit parler qu'avec cet inſtrument, parce que ſans lui l'air ne paſſoit pas en aſſez grande quantité par la glotte.

Quoique la plus grande partie du traitement de cette maladie ne regarde point immédiatement la vérole, j'ai cru que les jeunes Chirurgiens verroient ici avec plaiſir la maniere dont il faut ſe conduire dans une pareille circonſtance, qu'ils peuvent rencontrer dans leur pratique. Mais, pour revenir à mon objet, j'ajouterai quelques réflexions ſur la maniere dont M. Petit a détruit le virus dont cette Dame étoit attaquée.

1°. L'état fâcheux dans lequel ſe trouvoit la malade, c'eſt-à-dire la toux opiniâtre & violente, la fievre continue & la maigreur extrême, ne permirent pas de continuer les préparations autant de temps qu'il auroit été néceſſaire d'ailleurs. On eſt donc obligé, dans des cas ſemblables, de déroger au précepte que nous avons établi par rapport aux préparations, qui eſt de les pouſſer le plus loin qu'il eſt poſſible dans les véroles anciennes ; car, ſi les accidents font des progrès dangereux, il vaut mieux ſe relâcher ſur ces préparations qui ne ſont pas capables elles ſeules d'arrêter ces progrès, & ſe hâter d'employer le ſpécifique pour écarter le danger qui menace la vie du malade.

2°. Dans ce traitement, M. Petit rapprocha les deux premieres frictions ; il les donna à trente-ſix heures de diſtance l'une de l'autre, au lieu de quarante-huit ; & il faut remarquer que ces deux frictions étoient de deux gros d'onguent chacune,

quoique la malade fût dans un état d'épuiſement. Or, ſi dans ce cas M. Petit a paru s'écarter de la regle générale, c'eſt que, par la même raiſon qui l'obligea d'employer promptement le mercure, il voulut donner ce minéral à une doſe aſſez forte pour arrêter plus ſurement le progrès du mal. S'il n'avoit donné les frictions que d'un gros, & plus éloignées les unes des autres, comme il ſemble qu'il convenoit de faire dans l'état de foibleſſe où étoit la malade, le mercure n'auroit pas porté une atteinte aſſez puiſſante contre le virus qui exerçoit ſes ravages ſur des parties extrêmement délicates & néceſſaires à la vie. Il falloit donc bruſquer, pour ainſi dire, le remede, au haſard qu'il causât à la malade quelque accident particulier, auquel il auroit été facile de remédier; car il étoit important de borner promptement les effets du virus.

3°. Le mercure adminiſtré de la maniere que je viens de dire, excita la ſalivation: mais ſans doute qu'elle étoit douce & légere; car la malade, épuiſée comme elle étoit, n'auroit pas pu fournir à une évacuation bien abondante par cette voie, d'autant plus que le flux de bouche fut continué juſqu'au vingt-deuxieme jour & plus. Or, quoique M. Petit ne parle point du régime qu'il fit obſerver à ſa malade pendant ce temps-là, j'imagine bien qu'il ne la tint pas au bouillon ſeul, comme on fait ordinairement; car elle n'auroit pas pu réſiſter à une diete auſſi ſévere, & aux évacuations qui étoient établies, quoique peu abondantes. Je préſume donc qu'il permettoit une nourriture un peu plus ſolide & plus nourriſſante, comme des panades, de la crême de riz, de la ſemoule dans le bouillon, quelques œufs frais, &c. pour

empêcher la malade de ſuccomber à des évacuations multipliées & ſoutenues pendant long-temps : c'eſt du moins ce que j'aurois fait dans un pareil cas.

4°. C'eſt par la même raiſon que M. Petit retarda l'uſage des purgatifs juſqu'à la fin du traitement. D'ailleurs il obſerve que la malade eut toujours le ventre libre pendant le flux de bouche ; ce qui le diſpenſoit de ſolliciter une évacuation que la Nature avoit établie elle-même proportionnellement aux forces de la malade.

5°. Enfin il peut paroître étonnant qu'une maladie auſſi grave & auſſi compliquée ait été guérie avec cinq frictions de deux gros d'onguent chacune : mais il faut obſerver que cette Dame avoit eu pour premiers ſymptomes de vérole, des chancres & des puſtules ; ce qui rendoit la maladie plus facile à guérir, que ſi elle avoit ſuccédé à une gonorrhée. D'ailleurs il y a des véroles, ſur-tout lorſqu'elles ſont anciennes, dans leſquelles le virus qui infectoit toute la maſſe du ſang, ſe dépoſe entiérement dans une partie, & y exerce les plus grands ravages ; c'eſt-à-dire qu'il y forme une eſpece de dépôt critique, par lequel la maſſe des humeurs ſe trouve entiérement dépurée, comme cela arrive dans d'autres maladies : de ſorte qu'alors la vérole eſt réduite à un ſimple vice local qui ſe guérit avec plus ou moins de difficultés. Dans le Chapitre ſuivant, je parlerai encore de cette terminaiſon de la vérole relativement à l'uſage intérieur des préparations mercurielles.

L'obſervation ſuivante nous fournira également des réflexions qui pourront être utiles pour le traitement de la vérole. Un homme âgé de

vingt ans, d'un tempérament ſanguin & bilieux, fut attaqué à dix-ſept d'une chaude-piſſe qui fut guérie en peu de temps par l'uſage des injections. Depuis dix-ſept ans juſqu'à vingt-cinq, il eut trois autres chaudes-piſſes & un poulain qui ne parut que vingt-deux jours après le commerce qu'il eut avec une femme galante qui mourut peu de temps après de la vérole. Ce poulain fut précédé d'une gonorrhée qui avoit été ſupprimée par la pernicieuſe pratique des injections, de même que les précédentes. Le poulain ſuppura près de deux mois ou environ : la cicatrice faite, il y reſta quelques duretés ; ce qui arrive très-ſouvent à ces ſortes de tumeurs, lorſqu'on les ouvre prématurément, & qu'on y applique des médicaments irritants qui ſont plus propres à endurcir les glandes ſuppurées, qu'à les débarraſſer des matieres qui y ſont renfermées.

La même perſonne fut attaquée, à vingt-quatre ans, d'un gonflement aux glandes tyroïde & œſophagiennes, qui s'oppoſoit au paſſage des aliments ſolides. Le malade fut chez M. Petit pour le conſulter ſur ſon indiſpoſition. Après avoir examiné la maladie, entendu le récit des accidents vénériens qui avoient précédé, & la maniere dont ils avoient été traités, il conclut que le malade avoit la vérole. Sur cette déciſion, celui-ci fut trouver le Chirurgien-Major de ſon Régiment, qui avoit ſa confiance, & qui le prévint par de mauvaiſes raiſons contre le ſentiment de M. Petit. Il lui perſuada que ſa maladie étoit de peu de conſéquence, & lui conſeilla d'aller à la campagne, & de ſe promener le plus qu'il lui ſeroit poſſible : ce qu'il fit plus volontiers que de ſuivre les conſeils de M. Petit. L'air de la cam-

pagne, joint à l'exercice, rendit le paſſage des aliments ſolides plus facile, & le malade ſe trouvoit aſſez bien ; mais étant revenu à Paris, il fut attaqué d'une jauniſſe univerſelle qui ſe manifeſtoit beaucoup plus au viſage & à la conjonctive qu'ailleurs. Peu de temps après, il fut obligé de partir pour faire la campagne d'Eſpagne. Etant arrivé à ſa deſtination, quelqu'un lui promit de le guérir avec la panacée dont il fit uſage pendant pluſieurs mois. Ce remede fit paſſer la jauniſſe, à l'exception de celle qui occupoit la conjonctive. Cependant le gonflement des glandes tyroïde & œſophagiennes augmentoit de jour en jour, de même que la difficulté d'avaler, qui parvint au point que le malade fut enfin privé de faire uſage d'aliments ſolides, ce qui l'obligea, étant arrivé à Bordeaux, de paſſer par les grands remedes. Il fut aſſez bien préparé, & les préparations diminuerent même l'obſtacle qui s'oppoſoit au paſſage des aliments. On en vint aux frictions : la premiere fut de ſix gros d'onguent ; il commença à cracher après cette friction : le lendemain on lui en donna une ſeconde de trois gros, laquelle établit un flux de bouche qui ſe ſoutint pendant vingt-quatre jours, après quoi on termina le traitement. Le gonflement des glandes avoit beaucoup diminué ; la jauniſſe de la conjonctive avoit diſparu ; le paſſage des aliments étoit aſſez libre. Mais quinze jours après être ſorti des remedes, ayant mangé ſa ſoupe, il voulut avaler un morceau de volaille. Après l'avoir ſuffiſamment mâché, il crut qu'il paſſeroit auſſi facilement que la veille ; mais le morceau ſe trouva arrêté dans l'œſophage, ce qui lui fit faire des efforts juſqu'à ce qu'il l'eût rejeté. Ce morceau

avoit été retenu dans le même endroit pendant deux heures, ſans qu'il eût autrement incommodé le malade, ni gêné ſa reſpiration. Celui-ci reſta vingt heures ſans pouvoir rien avaler de ſolide ni de liquide; après quoi le paſſage devint plus libre. Dès que le malade fut un peu rétabli par le moyen du lait & des œufs frais, il prit la poſte pour revenir à Paris. Il envoya auſſitôt chercher M. Petit qui lui parla du traitement qui lui convenoit. Mais ce Chirurgien prudent exigea, avant de rien entreprendre, qu'on appellât pluſieurs Médecins & Chirurgiens en conſultation. Les ſentimens ſe réunirent à conclure que le malade ſeroit obligé de repaſſer par le grand remede qui ſeroit adminiſtré différemment de la premiere fois; c'eſt-à-dire qu'on éviteroit le flux de bouche: mais on ne s'accorda pas ſur le temps où il falloit mettre ce moyen en uſage. Pluſieurs Médecins propoſerent un délai conſidérable, pendant lequel le malade prendroit des bouillons amers, le lait, la tiſane ſudorifique, des bols fondants, &c. M. Petit, au contraire, étoit d'avis de ne pas attendre ſi long-temps à lui adminiſtrer les frictions, dans l'appréhenſion où il étoit que les accidents ne recommençaſſent de nouveau. Cependant, contre ce ſentiment, le malade partit pour la province; mais il ne fut pas à ſoixante ou quatre-vingts lieues de Paris, qu'il ne put avaler ni ſolide ni liquide: il prit le parti de revenir tout de ſuite. A ſon arrivée chez M. Petit, il y avoit vingt-quatre heures qu'il n'avoit rien avalé. Ce Chirurgien le traita ſuivant le plan qui avoit été tracé dans la conſultation, & le guérit parfaitement.

Les ſymptomes de la maladie dont on vient de

lire l'hiſtoire & les différentes manieres dont elle a été traitée, méritent quelques réflexions. Il eſt eſſentiel ſur-tout de faire remarquer les pratiques mal entendues qui ont penſé coûter la vie à ce malade. Les différentes gonorrhées qu'il eut, & qui furent arrêtées par des injections, lui donnerent la vérole. Il eut enſuite un bubon qui ne parut que vingt-deux jours après un commerce impur, à la ſuite d'une gonorrhée ſupprimée, ce qui dut le faire regarder comme un bubon conſécutif. Malgré ces accidents & un gonflement ſurvenu aux glandes tyroïde & œſophagiennes, qui s'oppoſoit au paſſage des aliments ſolides, le Chirurgien-Major du Régiment du malade l'empêcha de ſuivre le conſeil ſalutaire de M. Petit qui lui propoſoit le grand remede : auſſi courut-il les plus grands riſques de la vie. Il fut traité à Bordeaux avec neuf gros d'onguent en deux frictions, données d'un jour à l'autre; mais, quoiqu'il ſalivât beaucoup, il fut manqué. Enſuite on mit en uſage la panacée mercurielle : ce remede fut également infructueux. Enfin, on fit une conſultation où l'on propoſa le véritable moyen de guériſon; mais il y eut des conſultants qui vouloient qu'on remît le traitement à un temps éloigné, en propoſant un délai conſidérable, pendant lequel le malade prendroit des bouillons amers, le lait, la tiſane ſudorifique, des bols fondants, &c. Or, il pouvoit réſulter de-là deux inconvénients; le premier, que, malgré ces remedes, le mal pouvoit faire des progrès, & rendre le danger plus preſſant, comme cela eſt arrivé; & le ſecond, qu'en ſuppoſant que ces palliatifs euſſent opéré un effet ſalutaire, ils auroient pu diſſiper les accidents au point de faire croire que le malade étoit guéri; ce

qui auroit pu le détourner de ſubir le traitement néceſſaire pour le mettre à l'abri de ces retours imprévus qui menaçoient ſa vie, & pour détruire radicalement le germe de ſa maladie.

Le mémoire ſuivant, adreſſé à M. Petit, préſente des vues particulieres par rapport à l'eſpece d'anti-vénérien qui convient dans certains cas graves & très-compliqués. Un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, &, lors du mémoire, de trente-cinq, marié depuis ſept, ſans enfants, fut attaqué d'un dépôt aux bourſes, qui ſe termina par ſuppuration : la tumeur s'ouvrit d'elle-même ; il reſta à la partie des trous fiſtuleux qui donnoient iſſue à une ſanie fort âcre ; & depuis ce temps, l'épididyme du teſticule droit reſta très-dur, mais ſans douleur, à moins que le malade ne ſe fatiguât. On obſervoit de plus, que les deux teſticules ſembloient depuis cette époque, n'avoir point pris de nourriture, & qu'ils étoient reſtés fort petits. Cependant ayant guéri en apparence ces trous fiſtuleux, le jeune homme gagna, à l'âge de vingt-deux ans, une gonorrhée qui tomba dans les bourſes. Celui qui le traitoit appliqua ſur la tumeur qui étoit enflammée & douloureuſe, un certain emplâtre où il entroit du vinaigre. Ce topique fit tout diſparoître dans un ſeul jour ; mais quelque temps après, il ſurvint au périnée une tumeur qui s'abcéda, & qu'on laiſſa percer d'elle-même ; il reſta à la partie un trou fiſtuleux qui ſe referma inſenſiblement, & parut guéri pendant l'eſpace de deux ou trois ans.

A vingt-ſix ans la même perſonne gagna une autre chaude-piſſe qui fut ſuivie, comme la premiere fois, d'une inflammation au périnée, & d'un abcès qui rouvrit l'ancien trou fiſtuleux, &

qui donna iſſue aux urines par cette ouverture. Cet accident dura pendant quelque temps, & enſuite il ceſſa de lui-même. Dans cet intervalle le malade ſe maria : ayant fait des excès avec ſa femme pendant les deux premieres années, la fiſtule du périnée ſe rouvrit, & les urines y paſſerent comme auparavant ; ce qui continuoit depuis ce temps-là avec plus ou moins d'abondance & d'incommodité, ſuivant qu'il ſe fatiguoit ou ſe modéroit dans l'acte vénérien. On feſoit obſerver que dans le commencement il ſurvenoit de temps en temps par la fiſtule un écoulement abondant de matiere purulente, qui duroit ſept ou huit jours.

Mais le mal ne s'étoit point borné au point qu'on vient de voir. Depuis quelques années, lorſque le malade faiſoit quelques excès de boiſſon, ou avec ſa femme, il lui ſurvenoit une eſpece de dévoiement, & il s'appercevoit qu'après avoir rendu ſes urines, il ſortoit des excréments par la verge, & plus ordinairement des vents, ce qui prouvoit que le gros boyau étoit percé. Ces excréments ſortoient tantôt moulés comme une groſſe aiguille à tricoter, & tantôt ſous la forme d'un grain de bled ; & ce qui étoit remarquable, c'eſt qu'il n'en paſſoit point par la fiſtule du périnée. Le malade craignoit avec raiſon les ſuites de cette maladie. Il demandoit quels étoient les moyens les plus convenables pour la guérir. Il demandoit encore ſi les débauches qu'il avoit faites, ou l'atrophie des teſticules, ne ſeroient point la cauſe qu'il n'avoit point d'enfants : il avoit obſervé que ſa ſemence étoit fort claire.

*RÉPONSE.*

## RÉPONSE.

„ L'étendue du récit de la maladie de Mon-
„ ſieur, le nombre & la combinaiſon des ſymp-
„ tomes qu'il renferme, & les indiſpoſitions ex-
„ trêmement détaillées, demandoient pluſieurs
„ lectures & de mûres réflexions avant d'y répon-
„ dre. Ce n'eſt qu'après les avoir faites que le Con-
„ ſeil ſouſſigné s'eſt fixé à ce qui ſuit; ſavoir, qu'il
„ y a un vice univerſel dépendant du virus vé-
„ nérien, & un vice local très-compliqué. Le
„ vice univerſel eſt prouvé vénérien par les pre-
„ mieres cauſes du mal & par ſon traitement.
„ Par les premieres cauſes du mal, puiſque deux
„ chaudes-piſſes, l'une réitérant les effets de l'au-
„ tre, ont été les premiers fondements & les
„ prémices de la maladie dont il s'agit. Par le
„ le traitement des chaudes-piſſes il n'eſt pas moins
„ prouvé que le virus vénérien en eſt la cauſe
„ univerſelle, puiſqu'il eſt preſque impoſſible
„ de traiter plus irrégulérement une chaude-
„ piſſe que celles du malade ont été traitées. Les
„ aſtringents, les répercuſſifs dont on s'eſt ſervi,
„ tant intérieurement qu'extérieurement, ſont
„ entiérement contraires à la guériſon des ma-
„ ladies vénériennes : ajoutons encore que le
„ régime mal preſcrit ou mal obſervé n'a pas peu
„ contribué à la licence dont le virus a joui pour
„ produire tous ces ſymptomes.

» A l'égard du vice local, il conſiſte en trois
» genres d'effets; les uns regardent les parties
» qui ſervent à la génération; les autres atta-
» quent celles qui ſervent à l'éjection des uri-
» nes; & d'autres enfin attaquent celles qui ſer-

» vent à la ſortie des excréments ſtercoraux.

» La maladie des teſticules eſt la plus an-
» cienne : il en a ſuinté des humeurs par des
» trous fiſtuleux, & ils ſont reſtés durs même
» avant les chaudes-piſſes ; ce qui, ſans doute,
» eſt la cauſe de leur atrophie. La tumeur qui
» eſt ſurvenue ſur le teſticule droit dans la pre-
» miere gonorrhée, & qui a diſparu ſubitement
» par l'application des médicaments répercuſſifs,
» étoit ce qu'on appelle chaude-piſſe tombée dans
» les bourſes. La tumeur qui s'eſt manifeſtée au
» périnée, qui perça d'elle-même, qui donnoit
» paſſage aux urines, qui a été très-long-temps
» à ſe fermer, & qui s'eſt rouverte depuis, eſt ce
» que nous appellons abcès fiſtuleux, ou fiſtule
» au périnée.

» Les matieres qui ſortent par la fiſtule de
» temps à autre, comme d'un abcès crevé, ſont
» fournies par la ſuppuration de la proſtate, qui
» ſans doute eſt en partie détruite ; ce qui en
» reſte eſt affligé d'un ulcere calleux fourniſſant
» une matiere qui, jointe à celle que l'urine en-
» traîne de la veſſie auſſi malade, forme les ma-
» tieres purulentes qu'on trouve au fond du pot
» de chambre. La ſemence du malade n'eſt ſé-
» reuſe que parce que la proſtate ne fournit plus
» la liqueur glaireuſe qui ſe joint à elle dans le
» temps de l'éjaculation ; ajoutez encore que les
» teſticules, étant auſſi malades qu'ils le ſont,
» ne peuvent produire une ſemence prolifique &
» bien conditionnée.

» Les matieres fécales & les vents ſortent
» quelquefois par le conduit des urines ; ce qui
» ne peut venir que par un trou fiſtuleux qui
» communique du gros boyau dans la veſſie ou

» dans l'uretre : il n'y a pas apparence que ce » ſoit au corps de la veſſie même, parce que les » urines auroient pour le moins autant de faci- » lité à paſſer dans le rectum ; & il n'eſt pas dit » dans le mémoire que le malade rende des uri- » nes par le fondement. De plus, ſi les matieres » fécales prenoient la route de la veſſie pour ſor- » tir, l'urine les délayeroit, & elles ne ſorti- » roient point moulues comme une aiguille à » tricotter, ou comme des grains de bled. Il ré- » ſulte donc que le trou fiſtuleux qui conduit les » matieres ſeules, communique dans l'uretre, » par lequel les efforts réitérés font ſortir ces » matieres que la figure du canal moule.

» La maladie dont nous venons de faire l'hiſ- » toire abrégée, avec les réflexions qu'elle four- » nit, eſt ſans contredit une des plus difficiles à » traiter. Les vues générales qu'elle préſente, » conſiſtent, 1°. à preſcrire un régime doux & » humectant, tel que l'uſage des bouillons de » plantes légérement ameres, avec le veau ou » le poulet ; les ſoupes de riz, le bouilli, le rôti » de viandes blanches ; les eaux ſavonneuſes de » Plombiere pour boiſſon ordinaire. On fera en » même temps obſerver au malade un grand re- » pos ; on lui procurera quelque occupation » amuſante & récréative ; on lui facilitera le ſom- » meil, quand la nature ſemblera le refuſer, » & on tâchera de n'émouvoir aucune paſſion » en lui.

» 2°. On ne doit point négliger les bains pré- » cédés des préparations ordinaires ; la ſaignée » ſera réglée conformément aux forces du ma- » lade, & aux motifs qui pourront la requérir ; » les purgations doivent être douces, comme

„ caſſe & manne dans la décoction de chicorée ;
„ on injectera la fiſtule & l'uretre avec la décoc-
„ tion d'orge, à laquelle on ajoutera quelques
„ gouttes d'eau vulnéraire ; ou bien on ſe ſervira
„ de la décoction de perſicaire ; on lavera & on
„ tiendra très proprement les parties affligées ;
„ on y appliquera des compreſſes trempées dans
„ le vin-chaud, & on ſoutiendra les bourſes
„ avec une ſuſpenſoire bien faite. L'uſage de la
„ décoction forte d'eſquine ſera très-utile au ma-
„ lade pendant le temps des bains, qu'on pourra
„ pouſſer juſqu'au nombre de vingt-cinq ou tren-
„ te, ſuivant qu'il ſera néceſſaire.

„ Tous ces remedes diſpoſeront le malade à
„ l'uſage des anti-vénériens, de l'eſpece deſquels
„ on décidera pour lors. La maſſe du ſang étant
„ bien purifiée par les moyens qu'on vient de
„ propoſer, il faudra en venir aux opérations
„ néceſſaires pour guérir le vice local. On ne
„ peut décrire ici ces opérations, parce qu'on ne
„ peut les déterminer qu'après avoir ſondé &
„ examiné à fond les trous fiſtuleux. C'eſt pour
„ cette raiſon & bien d'autres encore concernant
„ ce qui a été dit ci-deſſus, que le malade de-
„ vroit ſe tranſporter à Paris, où il ſera à la ſource
„ des bons conſeils & des mains habiles. "

Il paroît que les vues de M. Petit dans ſa réponſe s'étendoient au-delà de l'uſage du mercure donné en frictions pour traiter cette maladie. Son expérience lui avoit appris en effet que dans les véroles anciennes, invétérées, dans leſquelles le virus ſemble s'être dépoſé entiérement dans une partie du corps, & y exerce les plus grands ravages ; ſon expérience lui avoit appris, dis-je, que dans ces cas les frictions ſont ſouvent in-

fructueuſes, ſur-tout lorſque la maladie eſt la ſuite d'une gonorrhée. Il conſeille donc au malade, pour lequel il étoit conſulté, l'uſage d'une forte décoction d'eſquine pendant les bains; & il dit qu'enſuite on décidera de l'eſpece d'antivénérien qui convient à ſa maladie. Or, il paroît par-là qu'il comptoit beaucoup ſur les bois ſudorifiques, comme en effet ils ont ſouvent les plus grands ſuccès dans des cas ſemblables; & c'eſt ainſi qu'un Praticien habile ſait, dans les circonſtances difficiles, ſe retourner & employer les différentes reſſources de l'art, dont je ferai mention dans le Chapitre ſuivant, pour vaincre la réſiſtance que le mal oppoſe.

Quant au vice local dont le malade en queſtion étoit affligé, M. Petit ne pouvoit pas, par deux raiſons, preſcrire les opérations qu'il convenoit de faire; la premiere, parce qu'il n'avoit pas une connoiſſance exacte des différents trajets des ſinus; & la ſeconde, parce que les grands remedes, & l'uſage des bougies qui convenoit dans ce cas, pouvoient opérer un tel changement dans le vice local, que la fiſtule, quelque compliquée qu'elle fût, pouvoit ſe guérir ſans opération; ou du moins, qu'étant rendue plus ſimple par ces moyens, on auroit pu opérer avec moins de difficultés.

### *Lorſque les malades ſont réduits à l'extrémité par les progrès de la vérole.*

Il y a quelquefois des malades qui ſont réduits à l'extrémité par les progrès de la vérole. L'état de ces malades demande un ſecours prompt & efficace: on ne doit point héſiter dans ce cas d'employer le mercure. Quelquefois en le donnant en

friction, à petites doſes & de loin en loin, on eſt aſſez heureux pour écarter le danger : & en ſuppoſant qu'on ne réuſſiſſe pas, on n'a du moins rien à ſe reprocher ; car le mercure adminiſtré de cette maniere ne ſauroit produire aucun effet capable de faire empirer le mal & d'abréger les jours. Il n'y a donc point d'état, quelque délabré qu'il ſoit, qui doive diſpenſer d'employer le mercure, pour tenter la guériſon lorſque la maladie dépend du virus vénérien. M. Petit avoit ſi ſouvent éprouvé que le ſpécifique adminiſtré dans ces circonſtances opere des miracles, qu'il s'eſt ſervi, en répondant au mémoire ſuivant, des expreſſions les plus fortes pour inſpirer de la confiance à un malade qui étoit près de périr.

Un homme âgé de trente-trois ans, étoit affligé depuis ſix mois des ſymptomes ſuivants. Il avoit paru beaucoup de teinture dans ſes crachats dès le commencement de ſon état maladif, à laquelle avoit ſuccédé une fievre lente, dont les progrès l'avoient jeté dans une atrophie & maigreur de phthiſie manifeſte. L'exténuation totale des parties charnues étoit jointe à un abattement & perte entiere des forces ; il régnoit auſſi une aphonie cauſée par l'ulcération du larynx & de toute la trachée-artere ; les inſomnies étoient continuelles, la bouche aride, peſanteur de tête, douleur dans les ſolides, & notamment à la région dorſale ; le ventre étoit enclin à un relâchement de diarrhée, il paroiſſoit des nodus aux mains ; on faiſoit obſerver que le malade avoit eu, il y avoit cinq ans, une gonorrhée virulente, poireaux véroliques qui paroiſſoient de temps à autre. On appréhendoit que le traitement n'en eût été que léger & palliatif, &c.

*RÉPONSE.*

» La cauſe, le nom & les ſymptomes de cette » maladie ſont trop connus, pour être obligés » de nous étendre en diſcours capables de les » éclaircir : il ſuffira d'examiner ſi la maladie eſt » curable, & quel eſt le moyen le plus convena- » ble pour la guérir.

„ Le nombre prodigieux & la nature des ſymp- » tomes pourroient faire déſeſpérer de la gué- „ riſon ; l'état miſérable de tout le corps du » malade n'encourage pas un Chirurgien à l'en- » treprendre : cependant ſi le malade eſt coura- » geux, & qu'il ait envie de guérir, on lui ré- » pond non ſeulement d'oſer ſe charger de cette » cure, mais encore on peut lui faire eſpérer » de guérir.

„ Le moyen que l'on veut employer eſt le » grand remede ; mais que ce mot de *grand* ne » l'effraie pas ; il n'eſt pas donné à ce remede par » rapport à ſa violence, mais par rapport aux » guériſons étonnantes dont il eſt capable. Il » devroit plutôt être appellé le doux, le prompt » & le sûr remede ; car il a ces trois qualités dans » les mains de ceux qui ſavent le conduire, & » le proportionner aux forces & au tempérament » de ceux à qui on le donne. "

Dans les cas ſemblables à celui que je viens de rapporter, je conſeille de ſuivre une méthode particuliere que M. Goulard décrit dans le Livre que j'ai cité : elle convient dans tous ces cas difficiles & urgents, où l'on a lieu de craindre que le malade ne ſuccombe bientôt à la violence des accidents, s'il n'eſt promptement ſecouru, & où

il faut par conſéquent de la célérité dans le traitement. Après quelque légere préparation, ſuivant l'état du malade, on lui fait prendre les bains deux fois le jour, & on lui donne de deux en deux jours, ou de trois en trois jours, une légere friction après le bain du ſoir : on continue ainſi les bains & les frictions alternativement, juſqu'à ce qu'on ait bridé le virus vénérien, & calmé la fougue des accidents ; ce qui arrive ordinairement dans quinze ou vingt jours. On fait continuer enſuite les bains, ſans donner de frictions : lorſque le malade en a pris trente ou quarante, ſuivant le beſoin, on les fait ceſſer, & on adminiſtre de nouveau les frictions ſeules, juſqu'au nombre de huit ou dix, plus ou moins. Mais on concevra mieux la conduite qu'il faut tenir dans cette méthode, en rapportant une obſervation de M. Goulard, au ſujet d'un malade qu'il a traité de cette maniere.

Un Gentilhomme étranger avoit eu dans ſa jeuneſſe pluſieurs maladies vénériennes des plus ſérieuſes, dont il n'avoit été traité que par des remedes palliatifs. Comme le virus exiſtoit toujours dans la maſſe du ſang, il produiſit en différents temps quantité de ſymptomes, dont le plus notable fut une tumeur, qui parut dans le courant de l'année 1758. Cette tumeur avoit ſon ſiege à la partie ſupérieure de la poitrine, près de l'extrémité de la clavicule qui s'articule avec l'acromion. Elle vint à ſuppuration ; elle s'ouvrit d'elle-même ; & en dilatant l'ouverture avec des tentes & des bourdonnets, on s'apperçut qu'il y avoit carie à l'os : néanmoins cet ulcere guérit inſenſiblement, & la cicatrice parut ſolide. Mais la maſſe du ſang reſtant toujours viciée, le ma-

lade ne tarda pas à eſſuyer de nouveaux accidents, comme fievre intermittente, hémorrhagies du nez, des diarrhées, des puſtules à la tête & à d'autres parties du corps, des exoſtoſes placées ſur le coronal, &c. ſans compter l'affection ſcorbutique qui ſe trouvoit jointe à tous ces maux. Dans cet état le malade n'ayant pu trouver ſa guériſon entre les mains des différents Praticiens à qui il s'étoit confié, prit le parti d'aller à Montpellier. Il fit appeller M. Goulard dans l'auberge où il étoit logé : ce Chirurgien le trouva dans ſon lit avec la fievre, & le détermina à venir chez lui, pour être plus à portée de ſes ſoins. Non ſeulement le pouls du malade étoit habituellement fiévreux, mais il avoit encore des accès de fievre tierce, qui le mettoient dans un état pitoyable. Il étoit tourmenté de douleurs inſupportables dans tous les membres, & les puſtules, ainſi que les exoſtoſes, étoient extrêmement douloureuſes; il eut des hémorrhagies par le nez à pluſieurs repriſes; & enfin il lui ſurvint une diarrhée qui le réduiſit dans un état de foibleſſe inexprimable.

En réfléchiſſant ſur le parti qu'il y avoit à prendre pour arracher le malade à la mort dont il étoit menacé, M. Goulard imagina que ſi on pouvoit parvenir à brider la cauſe dominante d'où dépendoient tous les accidents, il ſeroit peut-être poſſible de le ſauver. Ce Praticien trouvoit de la reſſource dans ſon âge de trente-quatre ans, dans ſon courage, & dans le bon état de ſa poitrine. En conſéquence il ſe tourna du côté des bains domeſtiques, dans leſquels il falloit porter le malade, & où il ne pouvoit reſter qu'un quart d'heure. On lui donnoit enſuite de petites fric-

tions avec l'onguent mercuriel fait au tiers; & M. Goulard fit ainſi entremêler les bains & les frictions, de telle maniere que dans l'eſpace de quinze jours le malade prit quinze bains, & reçut dix frictions faiſant uſage en même temps de bouillons anti-ſcorbutiques. Cette conduite eut tout le ſuccès qu'on pouvoit en attendre; elle adoucit la férocité du virus, calma la fougue des accidents, & mit en état de pourſuivre le traitement à l'ordinaire.

Après les dix petites frictions, dont l'effet fut ſi favorable, M. Goulard fit purger le malade avec de la manne, & lui fit continuer les bains, qu'il avoit alors la force de prendre deux fois par jour pendant une demi-heure, trois quarts d'heure, & quelquefois une heure. Il le mit par degré à la diete blanche; & lorſqu'il eut fini les bains, qui ſe monterent en tout à quarante-cinq, il lui fit donner encore quinze frictions à trois jours de diſtance l'une de l'autre. Ce traitement eut tout le ſuccès qu'on pouvoit déſirer; les puſtules, les douleurs, les exoſtoſes, tout diſparut: le malade reprit ſes forces & ſon embonpoint ordinaire, & il a toujours joui depuis d'une aſſez bonne ſanté.

On peut retirer de grands avantages de cette méthode dans une infinité de cas, non ſeulement dans ceux qui ſont ſemblables à celui que je viens de rapporter, mais encore dans beaucoup d'autres où il faut borner l'action du mercure, & éviter la ſalivation: elle conviendra particuliérement dans les malades qui ont une fievre habituelle, dans ceux qui ſont attaqués d'une affection hypocondriaque & qui ont les nerfs ſenſibles, dans les ſcorbutiques, &c. Dans ces différentes circonſtances les bains tiendront toujours les ſolides dans une

ſoupleſſe qui préviendra toute irritation, tandis que le mercure agira de ſon côté pour arrêter les progrès du virus. J'ai employé cette méthode avec beaucoup de ſuccès pour une femme qui avoit un ulcere à la gorge, avec carie à la voûte du palais, où il y avoit un trou conſidérable qui communiquoit dans le nez : outre cela elle avoit une fievre lente qui la minoit depuis long-temps, au point qu'elle ne pouvoit plus vaquer à aucune affaire. Les petites frictions entremêlées avec les bains, comme M. Goulard l'enſeigne, produiſirent en peu de temps le changement le plus favorable dans l'état de cette femme : en un mot, elle guérit très-bien par cette méthode.

# CHAPITRE XVII.

## *Suite du traitement de la Vérole.*

### *L'uſage intérieur des préparations mercurielles.*

DANS les différentes manieres de traiter la vérole dont j'ai parlé juſqu'ici, le mercure eſt toujours adminiſtré en frictions ; il n'y a que les différentes vues que l'on a de le ménager plus ou moins ſuivant les circonſtances, qui font différer ces méthodes entre elles. Mais il y a des cas où le mercure adminiſtré de cette maniere eſt inſuffiſant, ou produit de mauvais effets : alors il faut avoir recours aux préparations mercurielles qu'on fait prendre intérieurement, & quelquefois même à d'autres remedes abſolument étrangers au mercure. C'eſt de ces différents traitements dont je vais parler dans ce Chapitre.

1°. On éprouve donc quelquefois, comme je viens de le dire, que les frictions mercurielles, adminiſtrées ſuivant la méthode la plus réguliere, ſont inſuffiſantes pour guérir la vérole, ou qu'elles produiſent des effets dangereux. Cela dépend ſouvent du tempérament & de la conſtitution des malades, & quelquefois de la nature de la maladie. Suivant l'idée que nous avons de la maniere d'agir du mercure, on peut concevoir qu'il y a des malades qui ont les organes diſpoſés de maniere que le mercure donné en frictions ne détermine aucune évacuation ſenſible, & n'atteint

point à la cauſe du mal. Ce ſont ces malades qui ont l'irritabilité des parties ſi foible & ſi lente, que les remedes évacuants ne produiſent que très-peu d'effet ſur eux. Après le traitement de ces malades, on voit avec douleur que les accidents de la maladie ſubſiſtent les mêmes, & que ſouvent ils ont augmenté au lieu de diminuer.

2°. Il y a d'autres malades en qui le mercure, donné de la maniere dont je parle, produit conſtamment, quoiqu'adminiſtré à petites doſes, des effets trop violents pour produire la criſe douce & ſalutaire qui doit détruire le germe de la maladie. Alors il ſeroit dangereux de multiplier les épreuves infructueuſes du même traitement : il vaut mieux avoir recours à d'autres moyens qui ne ſoient pas ſuſceptibles du même danger.

3°. Quelquefois après avoir abuſé pendant long-temps du mercure donné en frictions, en l'adminiſtrant ſans précaution & ſans méthode, & qu'on a fait ſuccéder de cette maniere pluſieurs traitements infructueux, les organes ſe ſont accoutumés à l'action de ce minéral, & ne ſont plus ſuſceptibles d'être ébranlés par ſa puiſſance ſi on l'adminiſtre toujours de la même maniere, c'eſt-à-dire en frictions. Alors on éprouve ſouvent qu'en changeant la forme ou la nature du remede, on obtient facilement le ſuccès déſiré.

4°. Les frictions ſont encore inſuffiſantes dans les véroles où le virus qui infectoit la maſſe du ſang, s'eſt dépoſé entiérement, par une eſpece de criſe, ſur une partie & y exerce ſes ravages, comme je l'ai dit ailleurs. C'eſt ce qui arrive principalement dans certaines véroles anciennes. Pendant tout le temps que la maſſe du ſang eſt généralement infectée, les ſymptomes de la ma-

ladie ſuccedent & ſe montrent, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre : mais il arrive quelquefois, par une diſpoſition qu'on ne ſauroit expliquer, que tout le virus ſe raſſemble dans une ſeule partie en forme de dépôt critique, & y produit des tumeurs, des inflammations, des ulceres, des caries, &c. qui font des progrès dangereux. Or, dans ce cas, on conçoit que les frictions mercurielles, qui n'operent la guériſon de la vérole qu'en dépurant la maſſe du ſang, ſont inſuffiſantes pour détruire le mal qui eſt devenu local, & qu'il faut avoir recours à d'autres remedes plus actifs, plus fondants, &c.

5°. Enfin, comme les frictions demandent un appareil & un aſſujettiſſement auxquels pluſieurs malades ne peuvent ou ne veulent point ſe prêter par des raiſons morales, on eſt obligé de tenter d'autres moyens qui, à la vérité, ſont le plus ſouvent inutiles pour la guériſon radicale de la maladie, mais qui appaiſent du moins la fougue des accidents.

Tels ſont en général les cas où nous ſommes contraints d'employer les préparations mercurielles qu'on fait prendre intérieurement, ou bien d'autres remedes tirés des végétaux. Je vais entrer dans le plus grand détail qu'il me ſera poſſible ſur l'uſage qu'on doit faire de quelques-uns de ces remedes.

### *Uſage de la panacée mercurielle dans la vérole.*

De toutes les préparations mercurielles qui ſont décrites dans les Pharmacopées, & dans les Livres qui traitent de la Chymie, je ne me ſuis jamais ſervi que de la panacée mercurielle & du

ſublimé corroſif. La panacée mercurielle eſt le mercure uni avec un acide minéral, mais tellement adouci par les ſublimations répétées qu'on lui a fait ſubir dans la préparation, qu'on n'en doit craindre aucun effet dangereux. Ce remede ne lâche point le ventre ordinairement ; mais pris à une certaine doſe, & continué pendant pluſieurs jours, il détermine la ſalivation. On le donne depuis douze grains juſqu'à un ſcrupule tous les jours, juſqu'à ce que le flux de bouche ſoit établi ; enſuite on diminue la doſe, on éloigne les priſes, & l'on entretient plus ou moins long-temps les évacuations.

Je n'ai jamais employé ce remede que dans certains cas où les malades ne veulent ou ne peuvent s'aſſujettir à paſſer par les grands remedes, & lorſque la vérole eſt récente, comme lorſque les malades ont des chancres, des puſtules, & des maux de gorge qui leur ſuccedent immédiatement. Mais comme on ne doit point attendre de guériſon radicale par le moyen de ce remede, on ne doit point la promettre aux malades, parce que le plus ſouvent on les tromperoit. Cependant il peut arriver, comme je l'ai éprouvé quelquefois, que ce remede détruiſe entiérement le germe de la maladie, lorſqu'il détermine la ſalivation, & qu'on le continue pendant long-temps : je ne doute pas même que dans quelques circonſtances il ne ſoit plus efficace que les frictions, ſur-tout lorſque les malades ont cette diſpoſition dans les organes, dont j'ai déja parlé, & qui fait que le mercure appliqué extérieurement ne détermine aucune évacuation, & n'atteint point à la cauſe du mal.

Il y a encore une maniere de donner la pana-

cée mercurielle, qui eſt également utile dans beaucoup de cas : c'eſt de la diſſoudre dans une tiſane ſudorifique, & de la faire prendre par ce moyen en boiſſon. Voici la préparation de cette tiſane.

Prenez un gros de panacée, jetez-la dans deux livres de tiſane ſudorifique, ou de quelque autre tiſane bouillante ; après un quart d'heure d'ébullition, retirez le pot du feu, & laiſſez tiédir la tiſane, afin que la partie de la panacée qui n'a pas été diſſoute, tombe au fond. Verſez enſuite la liqueur par inclination ; faites ſécher ce qui reſte au fond, & l'ayant porphyriſé de nouveau, mêlez-le dans une tiſane que vous ferez bouillir une ſeconde fois, juſqu'à ce qu'il ne reſte pas un atome de la préparation mercurielle au fond du vaiſſeau.

C'eſt M. Aſtruc qui donne cette formule dans ſon ouvrage ; & il ajoute qu'on peut ainſi ſouler de préparations mercurielles toutes ſortes de tiſanes, & principalement les tiſanes ſudorifiques ; de ſorte que par ce moyen elles exciteront aiſément la ſalivation, ſans qu'il ſoit beſoin d'autres remedes. » Mais, continue-t-il, cette méthode » de traiter le mal vénérien n'eſt aucunement » comparable à celle des frictions mercurielles » bien adminiſtrées, laquelle eſt ſans contredit » plus sûre, plus efficace, plus éprouvée, & en » même beaucoup moins dangereuſe. «

Aucun Praticien éclairé ne contredira la derniere propoſition de M. Aſtruc généralement priſe ; mais il faut convenir auſſi, & l'expérience le démontre tous les jours, qu'il y a des cas particuliers ou les frictions les mieux adminiſtrées échoueront, tandis qu'une tiſane pareille à celle

dont

dont je viens de rapporter la formule, ou quelque autre préparation mercurielle prise intérieurement, auront le plus heureux succès. C'est l'erreur dans laquelle tombent la plupart des Praticiens, de vouloir réduire le traitement des maladies vénériennes à une seule & unique méthode, sans avoir égard à l'âge des malades, à leur tempérament, à leur constitution, aux accidents de la maladie ; en un mot, à une infinité de circonstances qui exigent qu'on varie les moyens & les méthodes dans le traitement de la vérole : & c'est cette erreur qui donne lieu le plus souvent à la réputation des Charlatans, parce qu'un malade qui aura subi infructueusement plusieurs traitements par les frictions, qui ne convenoient point à son état, ou à la disposition de ses organes, se trouve guéri avec une facilité qui paroît miraculeuse, par un ignorant, qui lui donne la préparation mercurielle la plus simple, & quelquefois la plus dangereuse.

*L'usage du sublimé corrosif dans la vérole.*

Dans le parallele des différentes manieres de traiter la vérole, j'ai cru devoir m'élever avec force contre l'usage familier qu'on veut faire du sublimé corrosif dans le traitement des maladies vénériennes. Mais j'ai dit, qu'il y avoit des cas dans lesquels ce remede étoit très-utile & même supérieur aux frictions. J'ai désigné plusieurs de ces cas dans le commencement de ce Chapitre : en voici un où je l'ai employé avec succès.

Un homme d'environ trente ans avoit un chancre malin, qui occupoit tout le gland ; la verge étoit extrêmement enflée, & représentoit un chou-fleur applati & collé contre le pubis.

Après les préparations ordinaires, on avoit donné au malade dix-huit ou vingt frictions, ſans pouvoir déterminer aucune évacuation. Je le vis alors pour la premiere fois. Les frictions avoient irrité le mal au point qu'il ſouffroit des douleurs énormes, & qu'il ne pouvoit avoir quelques moments de repos, que par le moyen d'une doſe aſſez forte d'opium. Les accidents étoient preſſants. Je fis ôter le linge & le mercure qu'il avoit encore ſur la peau; & ſans autre préparation, je le mis le lendemain à l'uſage des pilules que je décrirai ci-après. Ce remede détermina en trois jours un léger flux de bouche, & des évacuations par les ſelles : dès-lors tous les accidents diminuerent ; les douleurs, l'inſomnie, le gonflement de la partie, tout diſparut, & le malade fut parfaitement bien guéri en trente jours.

Il eſt important de remarquer que le même malade avoit eu, ſept ou huit ans auparavant, une vérole des plus cruelles, caractériſée par des exoſtoſes & des ulceres ſur preſque toutes les parties du corps. Les frictions firent ſur lui, cette premiere fois, le même effet que la ſeconde ; c'eſt-à-dire, qu'elles ne produiſirent aucune évacuation ſenſible, & qu'elles augmenterent les accidents ; de ſorte qu'étant regardée comme ſans reſſources par M. Morand & d'autres perſonnes très-expérimentées, M. de la Sône, aujourd'hui premier Médecin de la Reine, de qui je tiens la compoſition des pilules dont je parle, le lui fis prendre, & elles le guérirent très-promptement. Voici la compoſition de ces pilules.

*Prenez Mercure ſublimé corroſif . . demi-gros.*
*Mercure doux. . . . 1 gros & demi.*

Triturez-les pour les mêler exactement dans un mortier de verre, avec un pilon de même matiere : ajoutez-y,

| | |
|---|---|
| *Gomme ammoniaque.* . . . | *I gros.* |
| *Gomme de gayac.* . . . . | *I gros.* |
| *Séné en poudre.* . . . . | *II gros.* |
| *Pyrethre.* . . . . . | *II gros.* |

Mêlez le tout exactement, & formez une masse avec suffisante quantité de syrop de nerprun, que vous diviserez en pilules égales de six grains chacune. On donne quatre de ces pilules le matin à jeun, & autant le soir en se couchant ; dose qu'on doit diminuer ; lorsque les circonstances le requierent : on en fait usage pendant neuf ou dix jours.

„ Ce remede est d'une ressource infinie dans „ les cas semblables à ceux dont je viens de par- „ ler, & en général dans toutes les véroles in- „ vétérées, & principalement lorsque les ma- „ lades ont été manqués plusieurs fois, & qu'ils „ ont, pour ainsi dire, les organes émoussés par „ une infinité de remedes administrés sans mé- „ thode & sans succès. Mais ceux qui ont voulu „ employer les mêmes pilules dans les cas ordi- „ naires, & sur-tout dans les véroles récentes, „ ont toujours éprouvé qu'elles étoient infide- „ les, & qu'elles causoient quelquefois des ac- „ cidents fâcheux ; c'est pourquoi j'avertis ex- „ pressément qu'on doit être très-réservé sur leur „ usage. „

Voilà ce que j'ai dit de ce remede dans mon Essai. Quelque-temps après que cet ouvrage eut

paru, l'auteur anonyme des tumeurs & des ulceres (perſonne n'ignore que c'eſt M. Aſtruc) s'éleva contre ce remede, par rapport au ſublimé corroſif qui y entre : voici ce qu'il en dit.

» Il vient de paroître un livre nouveau, intitulé *Eſſai ſur les Maladies Vénériennes, où l'on expoſe la méthode de M. Petit, Chirurgien.* Cet ouvrage eſt fait par M. Fabre, & il eſt bien fait. On y expoſe les principes les plus certains ſur la nature de ces maladies, & la pratique la plus sûre pour leur traitement : mais j'ai trouvé que l'Auteur y propoſe des pilules anti-vénériennes avec le ſublimé corroſif, & je ne crois pas pouvoir les paſſer ſous ſilence ». M. Aſtruc décrit enſuite la compoſition de ces pilules, & immédiatement après il rapporte toutes les reſtrictions que j'ai miſes par rapport à l'uſage de ce remede, ſans diſſimuler que j'avertis expreſſément qu'on doit être très-réſervé à l'employer.

» Cet avertiſſement, continue M. Aſtruc, eſt „ certainement très-judicieux ; mais il n'eſt pas „ ſuffiſant. Il falloit avertir de ne le donner ja- „ mais ; car je ne crois pas qu'on puiſſe employer „ ces pilules dans aucun cas ſans un très-grand „ danger. C'eſt ce qu'on va comprendre par le „ calcul qui ſuit.

„ Les drogues qui compoſent ces pilules ſont „ en tout huit gros. Je ſuppoſe que le ſyrop de „ nerprun, qu'on emploie pour les lier, aille à „ deux gros : ce ſera pour toute la maſſe dix gros, „ ou ſept cents vingt grains. Sur cette maſſe il y „ a un demi-gros ou trente-ſix grains de ſublimé „ corroſif. Ainſi ſur chaque grain de ces pilules „ il y aura un vingtieme de grain de ſublimé ;

„ d'où il ſuit que dans chaque pilule de ſix grains „ il y aura ſix vingtiemes de ſublimé, & dans „ les quatre pilules qu'on doit prendre le ma- „ tin, vingt-quatre vingtiemes, ou un grain & „ un cinquieme de ſublimé. On doit prendre „ une autre pareille doſe le ſoir ; ainſi on pren- „ droit tous les jours deux grains & deux cin- „ quiemes de ſublimé, ce que je ne crois pas „ qu'on puiſſe prendre ſans s'empoiſonner ; & „ c'eſt ce qui me fait douter, quoi que l'Auteur „ en diſe, qu'il l'ait jamais fait prendre à cette „ doſe. »

On voit que l'imputation de M. Aſtruc étoit aſſez grave pour exiger la juſtification la plus authentique. Dans la réponſe que je fis à ces remarques dans le temps, je ne voulus pas qu'on m'en crût à ma parole. Comme je ſavois que M. Guyon, habile Apothicaire (qui mourut peu de temps après), avoit donné la compoſition de ces pilules à M. de la Sône, & qu'il s'en ſervoit depuis longtemps, je le priai d'écrire une lettre ſur l'uſage qu'il avoit fait de ce remede, pour calmer les alarmes que le Public auroit pu concevoir touchant ces pilules, d'après les réflexions de M. Aſtruc. Or, voici cette Lettre qui eſt adreſſée à une perſonne ſuppoſée, & que j'inſérai alors dans ma réponſe à M. Aſtruc.

„ J'ai lu, Monſieur, ce que l'Auteur du *Traité* „ *des Tumeurs & des Ulceres* a dit touchant les „ pilules anti-vénériennes, décrites dans l'Ou- „ vrage de M. Fabre. Je n'ai point été ſurpris de „ ſes alarmes à la vue du ſublimé corroſif qui en- „ tre dans la compoſition de ce remede. Je vous „ avoue que, quand il me fut communiqué, j'eus „ d'abord le même ſcrupule & la même frayeur

„ que lui ; & il ne fallut pas moins que toute la „ confiance que j'avois en la perſonne qui me le „ communiqua , pour me déterminer à en faire „ uſage ; mais des faits multipliés m'ont bien „ déſabuſé depuis des préjugés déſavantageux „ que j'avois d'abord conçus contre ce remede. „ Ainſi , Monſieur , citez M. Aſtruc au même „ tribunal de l'expérience ; elle ſeule , plus que „ toute autre raiſonnement , détruira aiſément „ toute la théorie qu'on peut imaginer pour en „ condamner l'uſage.

„ Parmi un grand nombre de cas où ce remede „ m'a réuſſi , je vous en rapporterai deux ou trois „ des plus remarquables. Un Soldat , âgé d'en- „ viron quarante ans , avoit une vérole dont il ne „ pouvoit dater l'origine , & pour laquelle il „ avoit paſſé deux fois par les remedes dans un „ des meilleurs Hôpitaux de Paris ( c'étoit aux „ Invalides ) & ſous un très-grand Maître en „ cette partie , comme en toute autre. Après „ avoir ſubi deux pareilles épreuves ſans aucun „ ſoulagement , il fut réputé incurable. Les ſymp- „ tomes qui le tourmentoient , étoient des puſ- „ tules par tout le viſage , des douleurs dans tous „ les membres , avec des exoſtoſes à la tête & „ aux jambes. La nuit , ſes douleurs étoient ſi „ violentes , qu'il ne pouvoit reſter dans ſon lit , „ & qu'il étoit quelquefois obligé de ſe mettre „ nud par terre. Voilà l'état où il étoit lorſqu'on „ me le propoſa Après une ſaignée au bras & „ une purgation , je lui fis faire uſage des pilules „ anti-vénériennes : dès le quatrieme jour , ſes „ douleurs furent calmées à un point qu'il dormit „ toute la nuit , & depuis ce temps-là il n'en a „ jamais reſſenti aucune. Enfin , au bout de trois

„ ſemaines ſes exoſtoſes furent entiérement diſ-
„ ſipées, & le malade parfaitement guéri ; de
„ ſorte qu'il prit un tel embonpoint, qu'il con-
„ venoit ne s'être jamais bien porté de ſa vie. Je
„ l'ai connu pendant plus de dix ans après ſon
„ traitement, il jouiſſoit toujours de la ſanté la
„ plus parfaite.

„ Un autre malade, à-peu-près du même âge
„ que le précédent, Suiſſe de maiſon, étoit at-
„ taqué d'ulceres aux amygdales, qui lui avoient
„ entiérement rongé la luette, & lui occaſion-
„ noient une ſi grande extinction de voix, qu'à
„ peine pouvoit-on l'entendre parler : il avoit de
„ plus un trou au palais, qui lui faiſoit rendre
„ par le nez une partie des liquides qu'il prenoit.
„ Il avoit paſſé une fois par les remedes à l'Hô-
„ pital des Petites-Maiſons, ſans aucun ſoulage-
„ ment ; enſuite il ſe mit chez le Chirurgien de
„ la maiſon, où il reſta ſix mois, pendant
„ leſquels on le paſſa deux fois par les remedes
„ auſſi inutilement. Il revint à ſon Hôtel avec
„ les mêmes ſymptomes. J'eus occaſion de le
„ voir ; il me conſulta, en me racontant ſon
„ hiſtoire : je lui propoſai le remede en queſtion ;
„ ſe croyant ſans reſſource d'ailleurs, il l'accepta.
„ Il commença à en faire uſage le Jeudi de la mi-
„ Carême, & le jour de Pâques il fut à ſa porte,
„ faiſant ſes fonctions ; les ulceres des amygda-
„ les, ainſi que le trou du palais, étoient parfai-
„ tement guéris. Il y a environ quinze ans de
„ cette cure, & la perſonne ſe porte encore très-
„ bien.

„ Une femme, âgée de vingt-ſix ans, groſſe
„ de cinq mois, avoit auſſi des crêtes au fonde-
„ ment, de la largeur de quatre travers de doigt, &

„ ulcérées. Elle n'avoit fait encore aucun remede.
„ Je lui fis faire uſage des pilules ; en moins d'un
„ mois elle fut parfaitement guérie, ſans m'être
„ ſervi d'aucun remede extérieur. Elle accoucha
„ à terme fort heureuſement ; il y a actuellement
„ quatre ans : elle a nourri ſon enfant, & tous
„ deux ſe portent très-bien.

„ Enfin, vous devez être perſuadé, Monſieur,
„ que, depuis plus de quinze ans, que je me ſers
„ de ce remede, il m'a paſſé par les mains plu-
„ ſieurs malades de l'eſpece de ceux dont je viens
„ de parler ; & s'il me fut arrivé une ſeule fois
„ un accident fâcheux, que j'euſſe pu attribuer
„ au remede, croyez que je ſuis trop ſcrupuleux
„ & trop jaloux de ma réputation pour m'y être
„ expoſé une ſeconde.

„ L'effet de ces pilules eſt de purger par bas
„ pendant les trois ou quatre premiers jours, cinq
„ ou ſix évacuations environ : au quatrieme ou
„ cinquieme jour, la ſalivation commence à s'é-
„ tablir ; & au huitieme ou neuvieme jour, elle
„ eſt dans ſon état ; la langue bien couronnée
„ d'ulceres, les glandes maxillaires & les gen-
„ cives pareillement ; mais jamais le fond de la
„ gorge ni la tête enflée. Les urines ſont toujours
„ très-abondantes ; & ſi le malade a ſoin de ſe
„ tenir exactement dans ſon lit, il eſt dans une
„ moiteur preſque continuelle. Le malade reſte
„ ainſi dans l'état de ſalivation pendant environ
„ quinze jours, ſans faire uſage d'aucune ſorte
„ de remede ; le ventre preſque toujours reſſerré ;
„ après lequel temps la ſalivation, de puante &
„ brûlante qu'elle étoit, devient douce & natu-
„ relle : tous les ulceres de la bouche guériſſent
„ d'eux-mêmes, ſans le ſecours des gargariſmes,

„ Mais enſuite le malade commence à prendre „ de la nourriture, & en moins d'un mois il eſt „ revenu dans un embonpoint meilleur qu'avant „ l'uſage du remede.

„ A l'égard du calcul que l'Auteur du Traité „ des Tumeurs fait du poids des drogues qui en- „ trent dans la compoſition des pilules dont il „ s'agit, je l'ai trouvé fautif dans un point très- „ important : il n'évalue le ſyrop de Nerprun qui „ ſert à lier ces drogues, qu'à deux gros, tandis „ qu'en donnant une conſiſtance moyenne à la „ maſſe, il y en entre ſix gros, épreuve faite avec „ attention. Ainſi le ſublimé corroſif, au lieu „ d'entrer dans ces pilules pour un vingtieme, „ n'y entre que pour un vingt-huitieme, ce qui „ eſt un objet conſidérable. Au ſurplus, Mon- „ ſieur, comme je n'ai jamais fait myſtere des „ remedes qui peuvent être utiles, j'ai commu- „ niqué celui-ci à pluſieurs perſonnes qui ſont à „ portée d'en faire uſage, & entre autres à M. de „ la Sône, premier Médecin de la Reine, dont „ la probité, la prudence & le ſavoir ne ſont „ point équivoques : vous pouvez lui demander „ ce qu'il penſe des effets de ce remede ; je ſais „ qu'il en a fait uſage pluſieurs fois. J'ai l'honneur „ d'être, &c. *Signé* GUYON. „

D'après des exemples auſſi frappants, & qu'on ne ſauroit révoquer en doute, j'ai donc eu raiſon de regarder des pilules anti-vénériennes comme un remede d'une grande reſſource, dans les cas où les malades ont, comme ceux dont je viens de parler, une certaine modification dans les organes, ou quelque autre diſpoſition telle, que les frictions, quoique multipliées & données à fortes doſes, ne peuvent déterminer la criſe néceſſaire

pour la guériſon de la vérole, & qu'elles irritent le mal, au lieu de le diminuer. C'eſt dans des cas ſemblables où il faut employer ces remedes héroïques dont M. Le Begue parle ; mais je ne ſaurois trop répéter qu'il ne faut ſe ſervir des pilules en queſtion, qu'avec une prudence & une réſerve ſcrupuleuſe. Je ſerois au déſeſpoir, ſi ce que je viens de rapporter engageoit quelqu'un d'en faire un uſage familier dans tous les cas de vérole : cette témérité auroit sûrement des ſuites funeſtes, indépendamment du peu de fruit qu'on en retireroit ; car nous avons voulu tenter, M. de la Sône & moi, de donner ces mêmes pilules à une femme qui avoit des chancres récents. Elles établirent la ſalivation. Les chancres diſparurent dans le traitement ; mais quelques mois après, le virus qui n'avoit point été détruit par ce remede, ſe manifeſta par des puſtules qui couvrirent tout le corps ; & il ſurvint un ulcere ſordide au goſier. Il faut donc réſerver les pilules antivénériennes dont je parle, & généralement tout autre remede préparé avec le ſublimé corroſif, pour une derniere reſſource qu'on met en uſage dans les cas où les autres remedes, quoique bien adminiſtrés, ont échoué.

*L'uſage qu'on peut faire des pilules de M. Keiſer.*

Les dragées de M. Keiſer ſont moins actives que le ſublimé corroſif ; par conſéquent, on peut les employer avec plus de ſécurité dans les cas d'exceptions dont je parle dans ce Chapitre. Je vais rapporter un exemple du ſuccès de ces dragées : je le tire d'un certificat de M. de la Motte, Médecin de la faculté de Paris. Ce certificat eſt

inſéré dans le mercure du mois de Septembre 1761.

M. de la Motte ayant été appellé pour viſiter & examiner le nommé Dubois, principal domeſtique de M. le Maître, Tréſorier Général de l'Artillerie & du Génie, trouva le malade avec le caronal exoſtoſé dans toute ſa partie ſupérieure; toutes les articulations des extrêmités ſupérieures ankyloſées & immobiles; l'articulation du poignet avec l'avant-bras environnée d'une tumeur monſtrueuſe par ſa groſſeur; & cette articulation étoit tellement dépravée, que la main étoit courbée en devant, & que les doigts touchoient les os de l'avant-bras: tous les doigts de cette main étoient exoſtoſés, les phalanges ankyloſées, & le bras maigre & décharné. Il y avoit une exoſtoſe à l'avant-bras du côté droit, occupant preſque toute la longueur du cubitus; une autre exoſtoſe ſur toute le longueur du tibia, & deux ulceres avec carie profonde à la jambe gauche. La partie ſupérieure du tibia du même côté étoit exoſtoſée, & le malade avoit les douleurs les plus aiguës dans toutes les parties du corps; la fievre lente, la toux, les crachats purulents, une inſomnie, un dégoût invincible: il étoit dans le maraſme & dans le dernier degré d'épuiſement.

M. de la Motte déclare que tous ces funeſtes effets ayant été inconteſtablement reconnus pour être la ſuite du virus vénérien par MM. Morand & de la Faye qui avoient vu le malade avant lui, M. de la Faye avoit employé le mercure en frictions à une doſe plus que ſuffiſante pour guérir trois maladies de cette eſpece, qui euſſent été ſuſceptibles de guériſon par ce moyen.

M. de la Motte dit que, convaincu de l'inſuffi-

ſance des frictions dans ce cas grave & ſingulier, il crut devoir attaquer le mal par les préparations mercurielles purgatives & plus actives ; qu'il employa ſucceſſivement le turbith minéral, le ſublimé corroſif donné d'abord avec de l'eau, puis dans un véhicule ſpiritueux, & ſecondé de l'eſſence des bois ; le précipité blanc dont Riviere ſe ſervoit ſi utilement dans de pareilles circonſtances, & l'arcane corallin ; que la premiere préparation réuſſit au point de faire diſparoître le plus grand nombre des accidents, mais qu'il ne put en détruire parfaitement le germe ; que les trois autres remedes eurent encore moins de ſuccès, & que les anti-ſcorbutiques, à l'uſage deſquels il fut déterminé par la couleur violette & bleuâtre des tumeurs des jambes, furent également infructueux ; qu'enfin les préparations mercurielles purgatives, auxquelles il revint, n'eurent pas plus de ſuccès qu'auparavant ; que tous les ſymptomes ci-deſſus reparurent, & furent portés au plus haut degré, & qu'il jugea ne pouvoir eſpérer de guérir cette maladie.

Dans cette circonſtance, M. de la Motte conſeilla au malade de recourir aux dragées de M. Keiſer, remede dont l'efficacité lui étoit connue (ce ſont ſes termes) par le rapport de pluſieurs malade qui s'en étoient ſervis utilement. Il dit que ce ne fut qu'après la ceſſation de tout remede interne qu'on ſe détermina à employer celui de M. Keiſer, & que les ſymptomes s'étoient tellement accrus pendant cet intervalle, que le malade ſe trouvoit à peu-près dans le même état que lorſqu'il s'en étoit chargé ; que M. Keiſer, qui adminiſtra lui-même ſon remede, le commença le premier Mars 1760 ; que le malade ayant uſé

pendant un mois de ce remede qui lui procuroit conſtamment la liberté du ventre, il trouva preſque tous les ſymptomes effacés; qu'il eſpéra dès-lors une guériſon parfaite; qu'elle lui parut telle au mois de Juin ſuivant; mais qu'il remit à aſſeoir un jugement déterminé, après qu'il ſe ſeroit écoulé un aſſez long-tems pour confirmer la cure; qu'il a revu depuis le malade qui lui a paru jouir de la meilleure ſanté; qu'il l'a interrogé ſcrupuleuſement ſur tout ce qui pouvoit concerner ſon état; & qu'il a vu avec la plus grande ſatisfaction, qu'on pouvoit affirmer qu'il étoit guéri, puiſqu'il s'étoit écoulé une année depuis le traitement, juſqu'au moment où M. de la Motte écrivoit ſon certificat; temps où il n'étoit ſurvenu au malade aucun ſymprome qui pût donner le moindre doute ſur ſa guériſon.

Après cette déclaration détaillée, M. de la Motte conclut généralement en faveur du remede de M. Keiſer qui a produit des effets manqués par toutes les préparations mercurielles les plus propres à les produire; & il penſe qu'on ne ſauroit trop accréditer un moyen dont l'effet a été auſſi authentique, & qui a ſuppléé auſſi efficacement à toutes les autres compoſitions anti-vénériennes.

Ce certificat mérite quelques réflexions. M. de la Motte juge le remede de M. Keiſer ſupérieur aux autres, d'après quelques faits particuliers: erreur d'autant plus grande que l'expérience apprend tous les jours, ſur-tout à un Médecin, que le même remede ne convient point dans tous les cas; & que, de ce qu'un moyen a réuſſi dans une circonſtance où pluſieurs avoient échoué, on ne peut pas conclure qu'il ſoit généralement ſupé-

rieur aux autres, & même qu'il ne leur ſoit pas véritablement inférieur.

Dans la plupart des certificats qu'on a délivrés à M. Keiſer, & qui conſtatoient la guériſon de maladies graves, très-difficiles, & qui avoient réſiſté à d'autres remedes, on a ſouvent abuſé de l'axiome, *qui peut le plus, peut le moins*; c'eſt-à-dire, qu'on a penſé que, puiſque ce remede guérit les véroles les plus invétérées & les plus rebelles, à plus forte raiſon doit-il guérir généralement toutes les véroles, & ſur-tout celles qui ſont récentes, & qui n'ont point de ſymptomes ſi graves. Mais c'eſt encore une erreur en Médecine; car la pratique nous apprend que, dans la vérole particuliérement, la diverſité des tempéraments, les différentes diſpoſitions des organes, la nature des ſymptomes, les modifications différentes que le virus a reçues dans le corps, & pluſieurs autres circonſtances, ne permettent pas d'employer le même remede dans tous les cas, comme je l'ai dit pluſieurs fois. Pour combattre la maladie dont il s'agit dans le certificat de M. de la Motte, on avoit employé les frictions, on avoit mis en uſage le turbith minéral, le ſublimé corroſif, l'eſſence des bois, le précipité blanc & l'arcane corallin. Je n'examinerai point ſi ces remedes avoient été adminiſtrés aſſez méthodiquement & avec aſſez de conſtance pour détruire le germe de la maladie; mais je dis que, de ce que des dragées l'ont guérie, on ne peut pas conclure que, dans un autre malade qui aura une vérole auſſi ancienne, avec des ſymptomes auſſi graves, mais qui ſera d'une conſtitution différente, les frictions, le ſublimé corroſif, &c. n'auront pas plus de ſuccès que le remede de M. Keiſer.

*L'uſage des bois ſudorifiques & d'autre remedes tirés des végétaux, dans la vérole.*

Quoique le mercure ſoit le ſpécifique le plus sûr que nous ayons contre la vérole, l'expérience a appris qu'il y a pluſieurs remedes tirés des végétaux qui ſont capables de détruire le virus vénérien, ou du moins de réprimer ſes effets. Parmi ces remedes, les bois ſudorifiques tiennent le premier rang. Dans les premiers temps où la vérole parut en Europe, on apporta ces bois de l'Amérique. Parmi eux, le gayac fut jugé le plus puiſſant pour combattre le virus : le décoction de ce bois opéra beaucoup de cures, parmi leſquelles il y en a une remarquable que je vais rapporter. Ulrich de Hutten dans ſon Traité *de morbi gallici curatione per adminiſtrationem ligni guayaci*, déclare qu'ayant été attaqué lui-même depuis neuf ans d'une vérole terrible, avec des douleurs cruelles, quantité d'exoſtoſes, d'ulceres & de caries dans les os, amaigriſſement extrême de tout le corps, & maraſme opiniâtre, il avoit inutilement eſſayé juſqu'à onze fois l'uſage des frictions mercurielles, & qu'après des tourments & des dangers inconcevables, comme on déſeſpéroit univerſellement de ſon ſalut, il avoit été parfaitement & heureuſement guéri par la ſeule décoction du gayac, dont il uſa pendant trente jours, ſuivant la méthode ci-après.

La maniere de préparer cette décoction étoit de faire infuſer pendant vingt-quatre heures, dans un pot de terre neuf, & dans huit, dix ou douze livres d'eau, douze onces de gayac coupé menu ou rapé. Ayant bien bouché le vaiſſeau

on faiſoit bouillir l'infuſion au bain-marie ſur un feu doux, mais égal, juſqu'à la diminution du quart, du tiers ou de la moitié, ſuivant qu'on vouloit une décoction plus ou moins forte, eu égard aux forces & au tempérament du malade. La décoction étant refroidie, on la paſſoit, & on la gardoit dans des bouteilles bien bouchées.

Sur le bois qui reſtoit dans le pot, on verſoit de nouveau pareille quantité d'eau, qu'on faiſoit encore bouillir à un feu doux, juſqu'à la diminution du quart. Cette ſeconde décoction que l'on appelloit *bochet*, étant paſſée, ſe gardoit auſſi dans des bouteilles de verre.

Qnand la premiere décoction étoit prête, & que le malade avoit été doucement purgé & tenu à une nourriture légere depuis quelques jours, on le renfermoit dans une chambre aſſez chaude; on lui donnoit de grand matin dans le lit un verre de cette décoction chaude, d'environ huit ou dix onces, & après l'avoir bien couvert, on le faiſoit ſuer deux ou trois heures. Après l'avoir eſſuyé, & quatre heures au moins après la priſe de la décoction, on lui donnoit deux ou trois onces de biſcuits avec quelques raiſins ſecs ou quelques amandes ou des piſtaches, & on le faiſoit boire abondamment de la ſeconde décoction. Quatre heures après avoir mangé, il prenoit un autre verre de la premiere décoction contenant huit ou dix onces; il ſuoit pendant trois heures, comme la premiere fois; & après avoir été eſſuyé, il mangeoit comme auparavant. Si le malade étoit trop délicat, trop maigre, trop foible pour ſoutenir une ſi rigoureuſe abſtinence, on lui augmentoit un peu ſa nourriture.

On ſuivoit cette méthode pendant quinze jours, &

& durant ce temps-là, ſi le ventre n'étoit pas libre, on donnoit au malade des lavements émollients. Après les quinze jours, on le purgeoit avec la manne, la caſſe & le tamarin : on recommençoit enſuite le traitement comme ci-devant, juſqu'au trentieme ou quarantieme jour ; mais on donnoit plus de nourriture en l'augmentant inſenſiblement. Enfin, pour terminer la cure, on purgeoit le malade, & on l'accoutumoit peu-à-peu à prendre l'air & à reprendre ſon train de vie ordinaire.

Ce traitement fut ſalutaire à un grand nombre de malades. Un Médecin de l'Empereur Charles-Quint dit que trois mille qui étoient dans un état déſeſpéré, furent guéris par cette méthode ; & qu'après leur guériſon, il leur ſembloit renaître. On peut conclure de là que cette maniere de traiter la vérole eſt peut-être trop négligée de nos jours. Ce n'eſt pas qu'elle ſoit comparable en général à la méthode des frictions ; mais elle peut être utile dans une infinité de cas particuliers, comme les autres moyens dont j'ai parlé dans ce Chapitre.

On a encore reconnu une vertu propre à combattre le virus dans pluſieurs autres plantes, telles que les racines de nos roſeaux, de gentiane, de cabaret, de tormentille, d'iris, d'aunée, de tamaric, & principalement dans la racine de bardane. Un Auteur raconte qu'un de nos Rois fut guéri de la vérole par la décoction de cette derniere racine. Un Médecin Allemand, nommé Felz, débitoit, il y a quelques années, dans Paris & dans pluſieurs autres endroits du royaume, une tiſane dont il faiſoit un myſtere ; j'en donnerai ci après la compoſition que je tiens d'une

perſonne qui me l'a communiquée après la mort de l'Auteur. Cette tiſane a eu les plus brillants ſuccès dans des cas où la maladie avoit réſiſté à tout autre remede : elle agiſſoit très-doucement & ſans évacuation ſenſible ; ce qui lui méritoit la préférence ſur les autres méthodes, lorſque les malades étoient épuiſés, & qu'ils ne pouvoient ſubir ſans danger la moindre agitation de la part d'un remede. Cette tiſane fut conſeillée par M. de la Sône que je conſultois pour le malade dont j'ai parlé dans le pronoſtic de la vérole, qui avoit un ulcere au poumon. Voici ſa réponſe ſur l'expoſé que je lui fis de la maladie.

» La maladie dont vous me faites le détail, » Monſieur, & ſur laquelle vous me faites l'hon- » neur de me conſulter, eſt d'autant plus fâ- » cheuſe, qu'elle eſt plus difficile à traiter. On » ne ſauroit, ce me ſemble, révoquer en doute » qu'il n'y ait un levain vérolique ; mais de la » maniere dont il eſt compliqué, & dans les cir- » conſtances où ſe trouve le malade, je ne penſe » pas que ce virus puiſſe être attaqué avec quel- » que ſuccès par les frictions, & même par les » remedes internes dont quelque préparation » mercurielle feroit la baſe ou la vertu principale. » Comment donc s'y prendre ? Voici ce que je » ferois ; je me bornerois, pour le préſent, à » traiter le malade avec quelque remede tiré des » végétaux, qui eût une efficacité bien reconnue » contre le virus vérolique, & qui ſatisfît en » même-temps aux autres indications que préſen- » tent les accidents multipliés. Ne fût-ce ici » qu'un traitement palliatif, ſi l'état du malade » s'amélioroit, on iroit par gradation à des re- » medes plus ſpécifiques, je veux dire aux mer-

» curiels. Dans l'état actuel, il y a cent à parier » contre un, que ces remedes mercuriels, quels » qu'ils fuſſent, feroient du ravage. Je n'héſite- » rois donc point, Monſieur, de conſeiller la » tiſane de Felz. Je n'ai qu'une confiance très- » réſervée à ces ſortes de remedes, mais, dans » les cas déſeſpérés, on doit les tenter. J'ai vu » ici de très-bons effets de ce remede dans deux » cas où le mercure avoit échoué; & je ſais, à » n'en pas douter, que cette tiſane eſt ſi douce » dans ſes effets, que je n'héſiterois pas à en faire » prendre aux enfants les plus délicats. Voilà très- » franchement quel eſt mon avis. Je ſuis, &c.

*Signé*, DE LA SÔNE. »

Le malade n'eut point le temps de tirer aucun fruit de ce remede. Son uſage fut retardé de pluſieurs ſemaines, par la répugnance que M. Felz avoit à le donner dans une circonſtance auſſi fâcheuſe; il craignoit que, ſi le malade venoit à mourir, on n'en accusât ſa tiſane dans le Public. Je fus obligé, pour le raſſurer ſur cette crainte, de lui ſigner un écrit; dans lequel je proteſtois le contraire. Enfin, le malade mourut, comme je l'ai dit ailleurs, après avoir pris deux bouteilles de cette tiſane, qui ne hâterent ſurement point la fin de ſes jours.

Voici la compoſition de cette tiſane. Prenez quatre gros de ſalſe-pareille que vous ferez bouillir dans une pinte d'eau réduite à trois demi-ſeptiers; vous ferez fondre enſuite deux gros de colle de poiſſon dans un demi-ſeptier d'eau chaude, que vous ajouterez aux trois demi-ſeptiers de la décoction ſuſdite; vous paſſerez le tout, ce qui fera enſemble une pinte de boiſſon dont la moitié ſera priſe le matin à jeun, & l'autre moitié le ſoir,

deux heures avant ſouper. Il faut faire cette tiſane tous les jours, parce qu'elle eſt ſuſceptible de ſe corrompre, lorſqu'elle eſt gardée plus long-temps; on en continue l'uſage pendant vingt-cinq ou trente jours. Voici, entre autre un cas où je l'ai donnée avec le plus grand ſuccès. Un jeune homme avoit gagné des chancres auxquels ſuccéderent des puſtules, & enſuite un ulcere à la gorge avec carie aux os du palais; on l'avoit paſſé pluſieurs fois par les remedes, on lui avoit fait prendre les dragées de Keiſer, & pluſieurs autres préparations mercurielles, toujours infructueuſement; je lui donnai la tiſane dont il eſt queſtion, laquelle le guérit avec une promptitude ſurprenante.

Outre les remedes dont je viens de parler, qui ſont tirés du regne végétal, & qui ſont propres à combattre le virus vénérien, il en eſt un que j'ai employé moi-même dans un cas très-épineux, avec le plus grand ſuccès. C'eſt une teinture de la coloquinte avec l'eſprit de vin. Voici la maniere de la faire :

*Prenez Pulpe de coloquinte dont on aura ôté les pepins, & réduite en poudre groſſiere*, *1once & demie.*
*Clous de girofle.* . . . *n°. 6.*
*Anis étoilé concaſſé.* . . *1 gros.*
*Safran.* . . . . . *XII grains.*
*Terre foliée de tartre.* . . . *1 once.*

Mettez toutes ces drogues en digeſtion dans vingt onces d'eſprit de vin pendant un mois; enſuite filtrez la liqueur, & gardez-la dans une bouteille bien bouchée.

*Maniere de ſe ſervir de cette teinture.*

On en donne deux gros dans deux ou trois onces de vin d'Eſpagne pur ou mêlé avec de l'eau, pendant trois jours de ſuite le matin de bonne heure ; le quatrieme jour, le malade ſe repoſe ; le cinquieme, il recommence à en prendre trois jours de ſuite, pour ſe repoſer le jour d'après ; & il continue de cette maniere juſqu'à ce qu'il en ait pris vingt ou vingt-cinq priſes. Une heure après que le malade aura avalé chaque priſe de cette teinture, il boira deux ou trois verres, à demi-heure de diſtance l'un de l'autre, d'une tiſane faite avec l'orge & la réglisſe. Son régime doit conſiſter à manger principalement du rôti.

L'effet de la teinture eſt de purger ; mais s'il ſurvenoit quelque irritation dans les inteſtins, on donneroit un ou pluſieurs lavements faits avec une décoction émolliente, dans laquelle on délaieroit un jaune d'œuf, & le malade boiroit avant ſon dîner un lait de poule qui ſe fait avec un jaune d'œuf délayé dans de l'eau chaude & un peu de ſucre.

Ce remede a guéri une maladie dont les accidents, auſſi ſinguliers qu'opiniâtres, m'ont cauſé bien de l'inquiétude pendant cinq mois. Un homme, âgé d'environ trente ans, eut recours à moi pour une chaude-piſſe. Sur les queſtions que je lui fis, il me proteſta que, depuis une autre gonorrhée qu'il avoit eue il y avoit deux ans, il n'avoit point couru le riſque d'en gagner une nouvelle. Sur cette proteſtation qui étoit ſincere, je n'héſitai point à conclure que cette derniere gonorrhée n'étoit que le renouvellement de la pre-

mière dont il n'avoit pas été bien guéri. Cependant je ne lui propoſai d'abord que les tiſanes & le régime qu'on preſcrit pour une gonorrhée récente. Je voulois attendre s'il ſe manifeſteroit quelque autre ſymptome qui me fourniroit des preuves plus convaincantes que la maſſe du ſang étoit infectée ; & c'eſt ce qui arriva. Huit ou dix jours après, il ſurvint au malade uue ophthalmie qui ſe diſſipa après quelques ſaignées. Immédiatement après, il ſentit une douleur ſourde à la malléole interne du pied gauche, & dans preſque tout le métatarſe du pied droit : ces parties étoient un peu gonflées, ſur-tout le ſoir. Enſuite il ſurvint d'autres douleurs au bras, ſur le ſternum, & à d'autres parties du corps. D'après ces nouveaux accidents qui marquoient que le virus faiſoient des progrès intérieurement, je perſuadai au malade de paſſer par les grands remedes, & je le déterminai à venir chez moi. Il fut ſaigné ; je ne le purgeai point, parce que les douleurs de la gonorrhée étoient toujours très vives. Vers le milieu des bains, il ſurvint un gonflement au genou avec une inflammation conſidérable ; les gonflements du pied & de la malléole avoient auſſi augmenté de leur côté. J'appliquai ſur toutes ces parties des cataplaſmes émollients, & je fis continuer les bains, les jugeant très-propres à calmer ces accidents : cependant ils ſubſiſterent preſque les mêmes. J'adminiſtrai enfin les frictions, dans l'eſpérance que le mercure en arrêteroit plus efficacement la fougue, & qu'il les détruiroit plus puiſſamment que tout autre moyen. Le traitement fut très-régulier, & pouſſé auſſi loin qu'il étoit poſſible ; la ſalivation fut abondante : en un mot, je ne négligeai rien pour vaincre cette ma-

ladie, mais ce fut en vain. Le traitement fini, l'écoulement de la gonorrhée étoit comme le premier jour. A la vérité, il n'y avoit plus d'inflammation au genou & aux autres parties affectées ; mais le gonflement étoit plus considérable que jamais, & les douleurs toujours auſſi vives, lorſque le malade vouloit faire un pas. Il faut remarquer ici que, ni au genou, ni ailleurs, les os n'étoient point gonflés ; le gonflement ne paroiſſoit être que dans les ligaments & le tiſſu cellulaire de ces parties.

Le malade de retour chez lui, je lui continuai mes ſoins. J'employai une infinité de remedes que je crus propres à le ſoulager. Voyant que rien ne réuſſiſſoit, je le déterminai à faire une conſultation. M. Aſtruc fut appellé ; il dit qu'il ne croyoit point que le virus fût la cauſe des accidents qui reſtoient, & qu'ils ſe diſſiperoient inſenſiblement, en appliquant ſur les parties malades des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Il conſeilla de plus les eaux de Paſſy, pour arrêter la gonorrhée qui coûloit toujours. Ces remedes furent encore infructueux. J'imaginai de faire encore des frictions avec l'onguent mercuriel ſur les parties affectées ; mais j'obſervai que le mercure irritoit plutôt le mal, qu'il ne le diminuoit. Pendant ce temps là, l'autre genou ſe gonfla & devint douloureux ; le malade fut obligé de garder le lit : enfin, après avoir cherché pendant cinq mois des reſſources dans les conſeils de pluſieurs Médecins, & dans une infinité de remedes, on me donna la formule de la teinture décrite ci-deſſus. J'en fis faire uſage au malade ; les premieres priſes cauſerent quelques irritations dans les inteſtins :

je fus obligé de ſuſpendre le remede pendant pluſieurs jours, & d'en diminuer enſuite la doſe. Or, on ne ſauroit croire avec quelle promptitude tous les accidents diſparoiſſoient à meſure que le malade en centinuoit l'uſage. La gonorrhée commença d'abord à couler avec moins d'abondance, & à fournir une matiere plus belle ; enſuite elle s'arrêta d'elle-même. Les douleurs & les gonflements diſparurent ſucceſſivement ; l'embonpoint revint : en un mot, le malade fut parfaitement bien guéri avant que l'uſage de la teinture, preſcrit par la formule, fût fini.

Il s'en faut de beaucoup que j'aie fait mention de tous les moyens, de tous les remedes qu'on peut employer pour combattre le virus vénérien : mais j'en ai aſſez indiqué dans ce Chapitre & dans les précédents, pour fournir aux jeunes Chirurgiens des reſſources dans tous les cas difficiles que la pratique leur préſentera.

## CHAPITRE XVIII.

*Suite du traitement de la Vérole.*

JE ſuis entré juſqu'ici dans le détail le plus circonſtancié qu'il m'a été poſſible des différents moyens les plus efficaces pour guérir la vérole. Mais, quoique ces moyens ſoient en général capables d'extirper radicalement le germe de la maladie, il arrive quelquefois que le malade eſt manqué, ſoit qu'on n'ait pas choiſi la méthode la plus analogue à l'état de la maladie, ſoit qu'on ait négligé ou oublié quelque circonſtance eſſentielle dans le traitement.

### *Les ſignes de la guériſon de la vérole ſont ſouvent équivoques.*

Il n'eſt pas toujours facile de diſtinguer les cas où la guériſon eſt réelle, d'avec ceux où elle n'eſt qu'apparente. Quelquefois le malade n'eſt point guéri, quoique les ſymptomes de la maladie aient diſparu ; & quelquefois il eſt guéri, quoique la plupart de ces ſymptomes ſubſiſtent encore après le traitement.

Voilà en deux mots l'objet de ce Chapitre, qui n'eſt pas le moins important de ceux que j'ai triatés juſqu'à préſent. Je vais tâcher d'établir, d'après l'expérience, des regles sûres pour connoître ſi un malade eſt guéri ou s'il ne l'eſt point, après avoir paſſé par les remedes ; & en même-temps je parlerai de la maniere de traiter les ſymptomes

qui n'ont point été diſſipés pendant l'adminiſtration du mercure, quoique le germe de la maladie ſoit détruit. Il y a une conſultation de M. Petit, qui renferme des réflexions trop importantes ſur le ſujet que je traite, pour ne point les rapporter. C'étoit un Chirurgien d'une Cour étrangere, qui lui faiſoit les queſtions ſuivantes.

## PREMIERE QUESTION.

» On demande ſi un malade qui a paſſé par » les grands remedes pour une inflammation au » goſier, des ulceres véroliques au ſcrotum, & » une parotide, peut encore avoir la vérole.

## *RÉPONSE.*

» Si un malade qui a paſſé par les grands re- » medes, n'eſt point guéri, on en doit accuſer » ou les préparations, ou l'adminiſtration du » mercure, ou la mauvaiſe conduite qu'aura te- » nue le malade devant, pendant, ou après.

» A l'égard des préparations, elles ne peuvent » être trop exactes, ni trop longues. J'ai vu des » malades être manqués, pour n'avoir pas été » ſuffiſamment ſaignés & purgés avant les bains, » pour n'avoir pas pris une ſuffiſante quantité de » bains, pour s'être expoſés à l'air pendant le » cours de ces préparations. Il y a des malades » indociles qui ne veulent pas garder la chambre, » & qui vont dans des compagnies pour ſe mon- » trer & ne pas paroître trop long-temps ab- » ſents ; qui négligent de prendre les bouillons » & les boiſſons humectantes ; qui ne ſe rédui- » ſent pas au régime convenable, ſoit par gour- » mandiſe, ſoit par quelque conſidération par-

» ticuliere ; & qui ne croient pas que le régime » puiſſe avoir un rapport ſi néceſſaire avec l'ad- » miniſtration des frictions. Tous ceux qui pen- » ſent ainſi ſe trompent ; & je ſuis perſuadé, » par un grand nombre d'obſervations, que le » ſuccès du traitement dépend de la régularité » des préparations.

» Quant à l'adminiſtration du mercure, vous » ſavez, Monſieur, que les frictions doivent être » proportionnées aux ſymptomes de la maladie, » aux forces du malade, & à ſon tempérament : » la doſe d'onguent la plus ordinaire, pour cha- » que friction, eſt de deux gros. Du reſte, ce- » lui qui eſt chargé du traitement, doit éloigner » ces frictions ou les rapprocher, en diminuer » la doſe ou l'augmenter, ſuivant les circonſ- » tances : mais en général, il doit les adminiſtrer » de maniere que le mercure puiſſe établir un » flux de bouche bien conditionné ; car, je le » répete ici, je n'ai de foi au traitement qu'au- » tant qu'il procure la ſalivation, ou du moins » qu'on n'a rien fait pour l'éviter. La longue ex- » périence que j'ai dans les maladies vénérien- » nes, me confirme tous les jours que la plupart » de ceux à qui on néglige de procurer cette » évacuation, ou ne ſont pas guéris ; ou ont » peine à ſe rétablir : pluſieurs auſſi ſont man- » qués, pour n'avoir pas reſté aſſez de temps » dans les linges.

## SECONDE QUESTION.

» On demande ſi un malade qui a une chaude- » piſſe rebelle aux remedes ordinaires, un chan- » cre avec dureté, un phimoſis qui laiſſe une

» bouffiſſure après ſa guériſon, peut avoir la » vérole.

*RÉPONSE.*

» Il n'eſt que trop certain qu'un malade qui » a tous les ſymptomes que vous rapportez, a » la vérole : cela eſt d'autant plus inconteſta- » ble, qu'il eſt démontré par l'expérience que, » dans un pareil cas, le virus infecte toujours la » maſſe du ſang.

TROISIEME QUESTION.

» On demande ſi tous ces ſymtomes exigent » une cure auſſi longue, que ſi la maladie étoit » ancienne & compliquée de pluſieurs autres ac- » cidents ; & ſi une ſalivation légere, & même » l'extinction, peuvent guérir ces ſortes de vé- » roles.

*RÉPONSE.*

» Pour être aſſuré qu'un malade a la vérole, » il ne faut pas toujours qu'il réuniſſe un grand » nombre des ſymptomes qui la caractériſent : un » ſeul ſuffit, quelque léger qu'il paroiſſe. Il ne » faut pas non plus croire que, dans ce qui paroît » ſi peu de choſe en apparence, on doive dimi- » nuer rien de la rigueur du traitement, autant » que les circonſtances le permettent ; car il ar- » rive ſouvent qu'une trop grande ſécurité ſur » l'état du malade fait qu'on néglige, pendant » ſon traitement, certaines choſes que l'on ne » croit pas néceſſaires pour parvenir à une cure » radicale, mais qui ſont cependant eſſentielles,

» puiſque l'on voit quelquefois des malades man-
» qués, pour n'avoir pas eu un traitement com-
» plet. Si c'eſt avec tant de peine qu'on tire les
» malades d'affaire par la ſalivation, quoique la
» maladie ſoit nouvelle & ſes accidents légers,
» à plus forte raiſon doit-on bannir l'extinction,
» dont on retireroit bien moins de fruit.

## QUATRIEME QUESTION.

» On demande ſi, dans une vérole récente,
» le ſang eſt moins vicié que dans une plus
» ancienne & plus compliquée, & s'il faut un
» traitement plus long & plus méthodique dans
» l'une que dans l'autre.

## *RÉPONSE.*

» Je conviens que les malades dont les acci-
» dents ſont récents, devroient avoir le ſang
» moins vicié que ceux qui en ont d'anciens.
» Dans ceux-ci, le virus, par ſon ſéjour, doit
» avoir acquis plus de force, & avoir fait de
» plus grands progrès dans la maſſe du ſang;
» mais auſſi, ſi dans ce dernier cas il faut un
» traitement rigoureux, je ne crois pas qu'il faille
» ſe relâcher dans le premier, puiſqu'il vaut
» mieux tenter une guériſon radicale par des
» moyens aſſurés, que de riſquer de ne pas réuſ-
» ſir par trop de ménagements.

## CINQUIEME QUESTION.

» On demande s'il faut que la matiere de la
» gonorrhée ſoit blanche, pour être sûr de la
» guériſon, & pour l'arrêter; & s'il faut conti-

» nuer les remedes juſqu'à ce qu'elle le devienne.
» Dans ce cas, peut-on continuer les frictions
» juſqu'au nombre de trente & quarante ?

*RÉPONSE.*

» C'eſt une erreur de croire qu'il faille que la
» matiere de la gonorrhée ſoit toujours blanche,
» pour être sûr de ſa guériſon. On douteroit
» quelquefois de la cure de cette maladie, ſi l'on
» s'en rapportoit toujours à ce ſigne, puiſque la
» couleur de cette matiere dépend ſouvent du
» tempérament du malade, c'eſt-à-dire, qu'elle
» eſt plus ou moins jaune, ſuivant que le mala-
» de eſt plus ou moins bilieux ou mélancolique.
» Le danger ne conſiſte pas en général en cette
» couleur; ce n'eſt que dans la maniere d'arrêter
» l'écoulement. Lorſque tous les accidents qui
» accompagnent une gonorrhée, ſont diſſipés,
» qu'elle a coulé aſſez long-temps, que la quan-
» tité de la matiere eſt diminuée, en un mot,
» lorſqu'on a conduit heureuſement la maladie
» au point qu'il n'y a plus que la couleur à ap-
» préhender, on ne riſque rien de tenter de
» l'arrêter. Mais le choix des moyens n'eſt point
» indifférent; l'uſage des injections, telles qu'el-
» les ſoient, doit être ſouverainement proſcrit :
» on ne doit employer que des médicaments in-
» ternes, tels que les balſamiques, les aſtrin-
» gents, les eaux minérales ferrugineuſes, les
» purgatifs, &c.

» Pour répondre à la ſeconde partie de la queſ-
» tion, je dirai qu'après avoir paſſé par les re-
» medes, ſi les accidents qu'on avoit auparavant
» ſubſiſtent encore, il n'eſt pas prudent de con-

» tinuer les frictions juſqu'à un certain point, » parce que la trop grande quantité de mercure » peut cauſer, à la longue, des accidents qui » lui ſont particuliers. On peut bien donner, » dans ces cas, au-delà du traitement, quelques » légeres frictions locales, pour achever de diſſi- » per une tumeur ou une douleur qui ſubſiſte » dans une partie ; mais il y a du danger de » doubler, pour ainſi dire, le traitement tout » de ſuite.

## SIXIEME QUESTION.

» On demande ſi une gonorrhée virulente, » dont la matiere eſt verte, mais ſans douleur » en urinant, ni dans l'érection, en ſe ſuppri- » mant dans les grands remedes, n'eſt point » dangereuſe, quoique la matiere ne ſoit point » devenue blanche auparavant.

## *RÉPONSE.*

» On ne peut eſpérer que favorablement, » lorſque les accidents véroliques quelconques » ſe paſſent pendant les grands remedes ; & s'il » y a des cas où la couleur jaune ou verte de la » gonorrhée ne doit être comptée pour rien, à » plus forte raiſon doit-on avoir bonne opinion » de celles qui s'arrêtent pendant le traitement, » quoique la matiere eût cette couleur.

## SEPTIEME QUESTION.

» On demande ſi, après un traitement métho- » dique, les ſymptomes de la maladie étant diſ- » ſipés, on peut compter ſur une guériſon conſ- » tante.

*RÉPONSE.*

» Il eſt vrai qu'il ne faut pas toujours avoir » des ſymptomes de vérole pour être sûr d'en » être attaqué ; car ſouvent qui croit ſe bien » porter, eſt plus mal qu'il ne penſe, puiſque » l'on reſte quelquefois dans cet état d'ignoran- » ce trente & quarante ans & plus ſans rien » voir paroître, & que ce n'eſt qu'au bout de » ce temps que les ſymptomes ſe manifeſtent ; » mais dans le cas dont il s'agit, ſi le malade » a été bien traité, & que les accidents de ſa » maladie ſe ſoient diſſipés, il eſt moralement » certain qu'il n'a plus la vérole.

HUITIEME QUESTION.

» On demande ce qu'il faut faire au malade » qui a paſſé par les remedes pour des ulceres » au goſier, une gonorrhée virulente qui s'eſt » arrêtée dans le traitement, ſans changer de » couleur, & qui s'eſt renouvellée depuis.

*RÉPONSE.*

» Si la gonorrhée, ayant été arrêtée pendant » quelque-temps, s'eſt renouvellée après le trai- » tement, c'eſt une preuve que le malade n'a » point été guéri, & qu'on a manqué à quelque » choſe dans l'adminiſtration du remede, ſoit » pour avoir négligé les préparations, ſoit pour » n'avoir pas donné aſſez de mercure, ſoit pour » n'avoir pas établi les évacuations néceſſaires.

NEUVIEME

## NEUVIEME QUESTION.

» On demande ſi, dans le cas dont on vient » de parler, le ſang eſt encore vicié, ou ſi c'eſt » un vice local qui doit ſe traiter avec les eaux » minérales, & ſi ces eaux ne font point changer » la couleur de la matiere. Que faut-il penſer ? » Faut-il qu'elle ſoit blanche pour l'arrêter ?

## *RÉPONSE.*

» Si, comme nous venons de le voir tout à l'heu- » re, les mêmes accidents ont reparu après le trai- » tement, il eſt douteux que le ſang ne ſoit pas en- » core vicié ; ainſi il faut recommencer. Je ne dis » pas que les eaux minérales ne conviennent pas, » lorſque les accidents ſubſiſtent après le traite- » ment ; mais ce n'eſt que dans le cas où la ma- » ladie eſt regardée comme un vice local, & non » pas dans ceux où les accidents ſont reſtés les » mêmes, & n'ont ceſſé que pour revenir avec la » même violence. Les eaux minérales peuvent » donc avoir lieu lorſque la maladie eſt regar- » dée comme le vice local ; mais il ne faut pas croire » que ces eaux aient une vertu particuliere pour » faire changer de couleur à la matiere. Lorſque » cela arrive, ce n'eſt que parce qu'on les rend » purgatives, ou qu'on a ſoin de purger le ma- » lade pendant leur uſage ».

Les ſymptomes de la vérole ne ſubſiſtent donc pas toujours, quoique le virus exiſte dans la maſſe du ſang, comme on vient de le voir dans la conſultation précédente. Un malade qui a la vérole, mene une vie plus ou moins traverſée par

des incommodités qui dépendent de cette maladie. Après les accidents primitifs, il paſſera quelquefois pluſieurs années, jouiſſant en apparence d'une bonne ſanté; enſuite le mal ſe manifeſtera par des ſymptomes qui feront plus ou moins de ravages: ces ſymptomes s'appaiſeront après quelque-temps, & ſe diſſiperont même entiérement, ſoit d'eux-mêmes, ſoit par quelque palliatif; enſuite les mêmes ſymptomes ou d'autres d'une eſpece différente reparoîtront pour diſparoître enſuite, &c. Tels ſont les développements périodiques des effets du virus qu'on obſerve dans la plupart des vérolés. Ils éprouvent dans un temps des maux plus ou moins graves, & dans d'autres, ils paroiſſent guéris de la maladie, & jouir de la meilleure ſanté; par conſéquent la diſparition des ſymptomes n'eſt point eſſentiellement la preuve de la guériſon radicale de la vérole, comme je l'ai répété pluſieurs fois.

*Le traitement qui convient aux ſymptomes vénériens qui ſubſiſtent après l'adminiſtration du mercure.*

Mais, d'un autre côté, l'expérience prouve que, quoique certains ſymptomes ſubſiſtent après le traitement, le principe de la maladie eſt détruit, c'eſt-à-dire, que la maſſe du ſang eſt entiérement délivrée du virus. Or ces ſymptomes ont réſiſté à l'action du mercure, par trois cauſes. La premiere eſt que le virus ayant dégénéré juſqu'à un certain point, le ſpécifique n'a pu effacer entiérement l'impreſſion que le venin avoit faite ſur certaines parties: la ſeconde, que le virus vénérien s'étant joint à un autre vice de la maſſe du

ſang, une partie des ſymptomes qui dépendoient de ce vice étranger, n'a pu céder à l'action du mercure qui n'en eſt pas le ſpécifique. Enfin, la troiſieme cauſe par laquelle les ſymptomes de la vérole ſubſiſtent après le traitement, c'eſt que le vice local n'eſt entretenu que par la diſpoſition méchanique de la partie affectée, qui ne lui permet pas de ſe guérir, ſans qu'on change cette diſpoſition; comme, par exemple, lorſqu'il reſte une fiſtule, une carie à un os, une collection de pus ou de lymphe, &c. Dans ces cas, le vice local, indépendamment du traitement qu'on a fait pour la vérole, exige des opérations & des remedes particuliers pour parvenir à la guériſon. Je vais détailler la conduite qu'on doit tenir dans ces différentes circonſtances.

*La Gonorrhée qui reſte après le traitement de la vérole.*

On ſait que, lorſque la vérole ſuccéde à une gonorrhée, les ſymptomes vénériens réſiſtent plus au mercure que ceux qui ſont la ſuite des chancres. On voit en effet le plus ſouvent l'écoulement d'une gonorrhée ne point céder aux frictions : mais, malgré cette circonſtance, on peut moralement aſſurer le malade de la guériſon radicale de la vérole, ſi d'ailleurs le traitement a été exact & régulier. Voici ce que M. Petit répondoit à une perſonne qui doutoit de ſa guériſon, parce que ſon écoulement n'avoit point cédé aux grands remedes, & qu'elle ſentoit des laſſitudes dans tous les membres.

» Je ſuis perſuadé qu'on n'a point promis à » M. . . . . que les grands remedes guéri-

» roient l'écoulement dont il ſe plaint, parce que » l'expérience nous apprend que, quoique les » frictions guériſſent la vérole, elles ne portent » qu'un léger changement dans le ſuintement » qui ſuit les chaudes-piſſes. Ainſi, je ne crois » pas le malade moins en sûreté, quoiqu'il voie » encore quelques gouttes de liqueur à l'extrê- » mité du canal. Pour ce qui eſt des laſſitudes, » elles ſont ordinaires dans les affections mélan- » coliques & ſcorbutiques, ſur leſquelles le mer- » cure n'a point de priſe; par conſéquent le dé- » couragement dans lequel M..... eſt tombé, » ne me paroît pas tout-à-fait fondé. Il faut néan- » moins remédier à ce qui l'afflige, en l'exhor- » tant de détourner ſon eſprit de la réflexion fâ- » cheuſe qui l'occupe tout entier, & en lui con- » ſeillant les remedes ſuivants.

» M..... commencera par ſe faire ſaigner, » & il uſera enſuite pendant un mois des bouil- » lons qu'on va lui preſcrire, pendant leſquels & » les autres remedes, il ſe fera tous les jours des » injections dans l'ordre ci-après décrit (1).

» Prenez un poulet maigre; racines de grande » conſoude une once; de valériane, de ché- » lidoine, de chacune deux gros; feuilles de » creſſon, de cochléaria, de beccabunga, une poi-

(1) M. Petit paroîtroit ſe contredire ici, en conſeillant les injections; mais il faut faire attention que l'écoulement que le malade en queſtion avoit, ne dépendoit plus que d'un ſimple relâchement de vaiſſeaux. D'ailleurs, dans le cas où un malade a paſſé réguliérement par les grands remedes, on peut ſe ſervir d'injections, lorſqu'il reſte un peu d'écoulement, parce que le mercure a détruit le virus dont la matiere étoit auparavant infectée.

„ gnée en tout ; piſſenlit, chicorée ſauvage, ai-
„ gremoine, demi-poignée en tout. Faites bouil-
„ lir le tout pour en faire un bouillon, auquel
„ on ajoutera un gros d'arcanum duplicatum. Le
„ malade prendra ce bouillon le matin à jeun,
„ & ſe promenera enſuite pendant deux heures
„ à pied ou à cheval.

„ M..... ſe fera tous les jours deux injec-
„ tions dans le canal de l'uretre avec l'infuſion
„ de feuilles de traînaſſe, de fleurs de camomille
„ & d'hypéricon. Après s'être ſervi pendant dix
„ jours de ces injections, il uſera de celles qui
„ ſeront faites avec la décoction de plantin,
„ d'orge, de roſes de Provins ſeches, & le miel
„ roſat ; il les continuera pendant vingt jours ;
„ après quoi il les fera avec l'eau de la forge d'un
„ Serrurier, dans laquelle on diſſoudra la pierre
„ médicamenteuſe de Crolius, commençant par
„ ſix grains ſur un demi-ſeptier, & augmentant
„ enſuite la doſe inſenſiblement. Après le bouil-
„ lon ſuſdit, M..... uſera de l'opiat ſuivant,
„ dont il prendra un demi-gros le matin à jeun,
„ & autant une heure & demie avant le ſouper.

*Opiat.*

„ Prenez ſafran de Mars préparé à la roſée du
„ mois de Mai, demi-once ; extraits de fume-
„ terre, de creſſon, de trifolium fibrinum, de
„ chacun demi-once ; poudre de cloporte, ſix
„ gros ; gomme laque diſſoute dans l'eau, & ka-
„ rabé, de chacun trois gros ; baume de Tolut,
„ deux gros. Mêlez & incorporez le tout avec
„ ſuffiſante quantité de ſyrop des cinq racines,
„ pour en faire un opiat de bonne conſiſtance,
„ dont on fera uſage pendant un mois.

*Potion.*

» Prenez deux gros de racine d'eſquine, per-
» venche, ſanicle & lierre terreſtre, de chacun
» une pincée; faites bouillir le tout dans trois
» demi-ſeptiers d'eau, pour être réduits à cho-
» pine. Après l'uſage de l'opiat, le malade pren-
» dra pendant quelque-temps une moitié de cette
» potion le matin à jeun, & l'autre le ſoir. Au
» reſte, il eſt eſſentiel d'obſerver un régime très-
» uni, évitant les ragoûts, la pâtiſſerie, le lai-
» tage, le maigre, les liqueurs ſpiritueuſes, la
» ſalade, & ſur-tout la contention d'eſprit, &
» la ſolitude ».

On doit juger que le même traitement qui vient d'être preſcrit dans cette conſultation pour une gonorrhée qui ſubſiſte après l'adminiſtration du mercure, ne doit pas convenir à tous les malades à qui le même accident arrive; c'étoient des circonſtances particulieres qui avoient ſuggéré à M. Petit les remedes qu'il conſeille au malade qui lui demandoit ſon avis; mais tous les autres ne ſe trouvent point dans le même cas. On ne peut ici indiquer que les moyens généraux qui ſont propres à arrêter ces reſtes d'écoulements, lorſqu'ils ne dépendent que du vice local.

Quelquefois, ſans qu'on ſoit obligé d'employer aucun remede, la gonorrhée s'arrête d'elle-même peu de temps après le traitement de la vérole; mais, ſi elle continue de couler, on peut faire prendre au malade, pendant la convaleſcence, dix ou douze gouttes de baume de Copahu le matin à jeun, & autant le ſoir en ſe couchant: ce remede ne ſauroit nuire au rétabliſſement de ſes forces. En ſuppoſant que la gonorrhée continue

de couler, lorſque le malade eſt revenu ſi ſon embonpoint ordinaire, on met en uſage les eaux ferrugineuſes, comme celles de Paſſy, de Forges, &c. On peut auſſi, dans ce cas, ſe ſervir, ſans danger, d'injections qu'on rend par gradation de plus en plus aſtringentes, comme il eſt marqué dans la conſultation précédente. Enfin, pour terminer ces ſortes d'écoulements, lorſqu'ils réſiſtent aux moyens que je viens d'indiquer, on eſt obligé, tantôt d'avoir recours à l'uſage des bougies, & tantôt d'employer des purgatifs un peu forts & réitérés, ſur-tout dans les femmes, dont les parties, ſans ceſſe abreuvées par une ſurabondance d'humeurs, rendent la gonorrhée plus opiniâtre. Dans ce dernier cas, j'ai employé avec ſuccès la teinture de coloquinte, à plus petites doſes, & donnée moins fréquemment que dans le cas que j'ai cité dans le Chapitre précédent.

*Les Chancres.*

Les chancres demandent le traitement de la vérole le plus régulier & le plus complet; ce n'eſt que par ce moyen qu'on détruit radicalement le virus ſans crainte de retour : mais, ſi, le mal paroiſſant peu de choſe, on néglige pluſieurs circonſtances eſſentielles dans l'adminiſtration du remede, on laiſſe dans le corps un germe de maladie qui ſe développera tôt ou tard. Ce qui en impoſe dans ce cas, c'eſt que le vice local ſe diſſipe également, comme ſi le malade avoit été bien traité, ou bien il reſte à l'endroit du chancre une calloſité qui ſubſiſte plus ou moins longtemps après que la cicatrice eſt formée; mais, quoique cet accident paroiſſe léger & comme indifférent, on ne doit pas moins craindre le retour

de la maladie, peut-être dans un temps éloigné, & lorſqu'on y penſera le moins. On a vu pluſieurs exemples de ce phénomene dans les conſultations que j'ai rapportées.

*Le Bubon.*

J'ai dit ailleurs que, lorſque le bubon vénérien qui accompagne les chancres, ſe termine par une ſuppuration louable, il y a lieu d'eſpérer que cette ſuppuration garantira le malade des ſuites de la vérole; & par conſéquent qu'on peut ſe diſpenſer, dans cette circonſtance, de faire un traitement auſſi régulier & auſſi complet que lorſque les chancres ſont ſeuls. Ainſi, on peut regarder un malade comme radicalement guéri, lorſque les glandes engorgées qui formoient le bubon, ont été fondues complettement par une ſuppuration louable & abondante, & que les chancres, qui ſont ordinairement légers dans cette circonſtance, ſe ſont cicatriſés en même-temps: on peut, dis-je, dans ce cas, compter ſur la guériſon du malade, quoiqu'on ait adminiſtré le mercure légérement & ſans beaucoup de précautions. Mais, ſi le bubon ſe réſout, ou s'il rentre ſubitement, le malade ne guérit radicalement qu'en paſſant par les grands remedes avec toute la régularité requiſe.

Lorſqu'on ouvre mal-à-propos les bubons ſuppurés, il reſte ſouvent un ulcere ſordide. J'ai dit ailleurs que ces ulceres étoient très-vilains, que les bords en étoient dentelés, rouges & tuméfiés; qu'ils ſaignoient facilement, & qu'ils étoient communément fort ſenſibles; que le fond n'en étoit pas profond, mais baveux, quelque choſe qu'on fît pour détruire les mauvaiſes chairs; qu'or-

dinairement la matiere de la ſuppuration étoit glaireuſe & peu corroſive, & que cependant elle ſe frayoit quelquefois des routes dans les parties voiſines. Il eſt rare que ces ulceres réſiſtent au grand remede, qu'il faut adminiſtrer dans ce cas avec la plus grande exactitude ; mais, pour en faciliter la cure, pendant ou après le traitement, on peut ſe ſervir des préparations du plomb, dont M. Goulard s'eſt toujours très-bien trouvé : voici ſa pratique. Il fait renouveller les panſements plus ſouvent qu'il n'a coutume pour les autres ulceres, & il applique le cérat de Saturne (dont la compoſition ſera rapportée ci-après), obſervant de laver auparavant l'ulcere avec l'eau végéto-minérale, dans laquelle on trempe les plumaſſeaux & la premiere compreſſe, & dont on mouille auſſi l'appareil de temps en temps dans la journée. On doit répandre en outre ſur l'ulcere, une fois le jour, pour conſumer les chairs baveuſes, une poudre compoſée avec le marc de Saturne, la térébenthine & un peu d'alun calciné, & continuer ces panſements autant que les circonſtances l'exigent.

Voici la compoſition des différents remedes qui ſont propoſés pour traiter les ulceres dont je viens de parler.

*Extrait de Saturne.*

Prenez autant de livres de litharge d'or que de pintes de vinaigre ; faites bouillir enſemble une heure ou cinq quarts-d'heure ; ſéparez enſuite la liqueur d'avec le marc, & gardez l'un & l'autre pour le beſoin.

*Eau végéto-minérale.*

Pour la faire, on met une cuillerée à café de l'extrait ci-deſſus ſur une pinte d'eau ; on augmente ou l'on diminue la quantité de l'extrait, ſuivant qu'on veut donner plus ou moins de force à l'eau.

*Cérat de Saturne.*

Prenez huit onces de cire en grain, dix-huit onces d'huile roſat, quatre onces d'extrait de Saturne, & un gros de camphre ; mêlez le tout enſemble pour faire le cérat.

La poudre cathérétique, dont il eſt parlé plus haut, ſe fait avec parties égales du marc qui a ſervi à faire l'extrait de Saturne, d'alun calciné, & de térébenthine réduite en poudre.

Par la mauvaiſe qualité des bubons, & ſouvent par la mauvaiſe pratique de ceux qui les traitent, il arrive que ces tumeurs deviennent ſquirrheuſes, ou qu'après avoir ſuppuré, l'ulcere reſte fiſtuleux. Souvent, en paſſant réguliérement les malades par les remedes, ces accidents ſe diſſipent ; mais s'ils réſiſtent au mercure donné en friction, la guériſon de la vérole n'eſt point radicale, & il en faut venir à d'autres méthodes qui ſeront plus efficaces dans ce cas. Quelquefois le ſublimé corroſif, donné ſuivant la méthode de M. Van-Swieten, ou bien les dragées de M. Keiſer, continuées longtemps, viennent à bout de détruire le germe de la maladie ; mais le vice local ne mérite pas moins quelquefois des attentions particulieres.

Le bubon ouvert ne reſte fiſtuleux que par des calloſités qui ſe forment dans les parois de l'ulcere, ou par quelque glande ſuppurée imparfaitement,

& devenue ſquirrheuſe, qui eſt dans le fond de la ſolution de continuité. Si les calloſités ſont légeres, quelquefois des bourdonnets enduits d'onguent ægyptiac, ou un trochiſque de minium, ſuffiſent pour les fondre & procurer enſuite la cicatrice. D'autres fois on obtient le même ſuccès en continuant après le traitement les frictions locales. M. Goulard dit avoir guéri pluſieurs fiſtules de cette eſpece avec les remedes tirés du plomb, qui ont été propoſés ci-deſſus. Mais, ſi les calloſités ſont conſidérables, s'il s'eſt formé des ſinus tortueux & dont on ne connoît point l'étendue, & s'il eſt reſté dans le fond des glandes extrêmement dures, le mal eſt plus difficile à vaincre. Il ne faut point l'attaquer avec l'inſtrument tranchant; les cauſtiques conviennent beaucoup mieux. Quelquefois, après avoir formé ſucceſſivement quelques eſcarres par l'application de la pierre à cautere, ou des trochiſques de minium, il ſurvient une inflammation, & enſuite une ſuppuration qui fond le reſte des calloſités & les glandes endurcies; ce qui réduit l'ulcere à un état ſimple qui annonce une guériſon facile & prompte. Mais, ſi cet heureux changement n'arrive point, on continuera d'employer les mêmes cauſtiques pour détruire tout ce qui peut s'oppoſer à la réunion de la ſolution de continuité. Au ſurplus, il eſt rare en général, qu'on rencontre beaucoup de difficultés à guérir ces ſortes d'ulceres, lorſque le traitement qu'on fait pour détruire le vice intérieur, eſt bien conduit; parce que le mercure qui agit intérieurement, accélere beaucoup la fonte des calloſités.

*Les Poireaux, les Crêtes, les Condylômes.*

Quelquefois les poireaux vénériens, les crêtes, les condylômes, & les autres excroiſſances qui ſurviennent aux parties de la génération & aux environs de l'anus, ſe flétriſſent & tombent d'elles-mêmes pendant l'adminiſtration du mercure; mais très-ſouvent ces excroiſſances, ſurtout lorſqu'elles ſuccédent à une gonorhée, ſubſiſtent après le traitement dans le même état quelles étoient auparavant. Cependant, il faut obſerver que, malgré cette circonſtance, le malade eſt parfaitement guéri de la vérole, ſi le traitement a été d'ailleurs exécuté ſuivant les regles de l'Art. Ainſi, ce qui reſte à faire dans ce cas, c'eſt d'attaquer le vice local par quelque moyen extérieur. Lorſque les poireaux ou les autres excroiſſances ne ſont pas conſidérables, on les ſaupoudre avec la ſabine ſeche & réduite en poudre très-fine: ce remede ſuffit quelquefois pour les flétrir & les faire tomber. D'autres fois on eſt obligé de les couper au niveau de la peau, & de toucher la peau avec la pierre infernale. Et enfin, ſi ce moyen n'eſt pas praticable, on les détruira peu-à-peu par l'application réitérée de quelque cathérétique, comme le précipité rouge, la pierre infernale réduite en poudre, la diſſolution de mercure, &c. Après avoir ainſi détruit ces excroiſſances, ſi le malade a été bien traité, & que la maſſe du ſang ſoit parfaitement purifiée du virus qui l'infectoit, elles ne pulluleront plus, & il ſe formera une cicatrice ſolide à l'endroit qui leur donnoit naiſſance; mais ſi le contraire arrive, c'eſt une preuve que le malade a été manqué, & qu'il faut le traiter ſur nouveaux frais.

*Des Douleurs véroliques.*

Un malade aura eu anciennement quelque gonorrhée mal traitée, ou des chancres ; il ſera ſurvenu enſuite pluſieurs ſymptomes par leſquels la vérole ſe ſera manifeſtée ; à ces ſymptomes il ſe fera joint des douleurs de différentes eſpeces dans les membres. On paſſe le malade par les remedes ; tous les ſymptomes ſe diſſipent pendant le traitement, excepté les douleurs qui ſubſiſtent les mêmes qu'auparavant. Il y a des malades qui, ſe trouvant dans ce cas, ont voulu recommencer les frictions, croyant qu'ils avoient été manqués par le premier traitement ; mais les douleurs ont encore réſiſté au mercure cette ſeconde fois, & ſont devenues même plus fortes qu'elles n'étoient. Voilà ce que nous voyons arriver quelquefois.

Si les douleurs des membres ſont cauſées par un virus qui n'a point dégénéré, telles ſont les douleurs qui ſuccedent preſque immédiatement aux chancres, l'expérience apprend que le mercure bien adminiſtré diſſipe toujours ces douleurs ſans retour ; mais ſi elles dépendent d'un virus dont le caractere a changé, ſoit par la longueur du temps qu'il exiſte dans le corps, ſoit pour s'être allié avec d'autres vices qui lui ſont étrangers, alors l'action du mercure donné en frictions eſt impuiſſante contre ces douleurs, & le plus ſouvent elle les irrite au lieu de les adoucir. Dans ces circonſtances, il ne faut donc point s'obſtiner à vouloir détruire le mal par la même méthode ; il faut avoir recours à d'autres moyens qu'on doit varier ſuivant le caractere que le mal a contracté.

Quelquefois ces douleurs dépendent d'un vice ſcorbutique qui s'eſt allié avec le vénérien, comme j'en ai rapporté un exemple ci-devant : dans ce cas, il faut avoir recours aux anti-ſcorbutiques, dont l'uſage ſera réglé ſuivant les circonſtances. D'autres fois ces douleurs tiennent du caractere des différentes eſpeces de rhumatiſmes & de la goutte. Alors les Auteurs conſeillent pluſieurs ſortes de remedes; comme le lait d'âneſſe, de chevre ou de vache ; les bouillons altérants faits avec le poulet, la chicorée ſauvage, la fumeterre, &c. les eaux minérales acidules, les tiſanes ſudorifiques priſes ſeules, ou avec leſquelles on coupe le lait ; les bouillons de viperes, &c. Et extérieurement on recommande les frictions ſéches, & les onctions faites avec les graiſſes qui contiennent le plus d'eſprits volatils ; & pluſieurs huiles aromatiques, capables de donner aux aponévroſes, aux membranes & aux ligaments, le reſſort néceſſaire pour ſe débarraſſer de la lymphe âcre qui les irrite. On conſeille auſſi la douche & les bains des eaux thermales, qu'on regarde dans ces cas comme une reſſource preſque aſſurée.

Enfin, ſi tous ces moyens, & tous ceux que le génie & l'expérience pourront ſuggérer, ne réuſſiſſent point, on établira un ou pluſieurs cauteres : ces fontanelles ne manqueront point, à la longue, de diſſiper, ou du moins de diminuer ces ſortes de douleurs, qui tourmentent les malades, & les réduiſent ſouvent à l'extrêmité.

### *Les Dartres véroliques.*

Un malade qui a des dartres pour ſymptomes

de vérole, n'eſt pas toujours délivré de cette incommodité après avoir paſſé par les grands remedes. Quelquefois malgré que les dartres réſiſtent au mercure, le malade n'eſt pas moins guéri de la vérole, & alors il ne reſte plus à traiter que le vice local. En général, les remedes que j'ai indiqués pour les douleurs de rhumatiſme & de goutte, conviennent ici. Comme ils tendent à corriger l'acrimonie des humeurs qui produiſent les dartres, & à rendre ces humeurs plus fluides, on vient à bout le plus ſouvent, par leur moyen, de détruire radicalement cette maladie. Dans des cas ſemblables, je me ſuis ſervi quelquefois avec ſuccès des remedes ſuivants.

*Pilules.*

Prenez de l'antimoine crud, réduit en poudre impalpable ſur le porphyre; ſur cet antimoine, faites brûler à trois repriſes différentes, de l'eſprit de vin rectifié.

*Prenez de cet antimoine ainſi préparé. . I once.*
*Æthiops minéral. . . . . II gros.*

Mêlez-les en les triturant, & réduiſez-les en maſſe avec ſuffiſante quantité de conſerve d'énula campana; vous en formerez des pilules de ſix grains chacune.

*Bouillons.*

Prenez un poulet maigre écorché; mettez dans le corps,

*Racines d'eſquine. . . . II gros.*
*Racines de bardane. . . . II gros.*
*Pignons doux. . . . . n°. 20.*

*Raiſins de Corinthe.* . . . . *n°.* 20.
*Eau commune.* . . . . . *XII onces.*

Mettez le tout dans un pot d'étain à double couvercle ; faites le cuire au bain-marie pendant cinq heures de ſuite, pour deux bouillons.

*Suc de piſſenlit.*

Prenez deux ou trois poignées de piſſenlit, mettez-les dans un pot de terre avec un peu d'eau ; bouchez le pot avec ſon couvercle & avec de la pâte ; mettez-le enſuite dans un four dont on vient de tirer le pain ; qu'il y reſte cinq ou ſix heures ; & enſuite débouchez le pot, & exprimez le ſuc.

On fait uſage de ces remedes, en prenant quatre pilules le matin à jeun, & autant le ſoir deux heures avant de ſouper ; on boit chaque fois, par deſſus les pilules, un des bouillons, ou bien à leur défaut une taſſe de ſuc de piſſenlit. Le régime doit être régulier ; & ſur-tout il faut faire attention que dans tout ce qu'on boira ou mangera, il n'y ait point d'acide ; parce que ſi l'antimoine qui entre dans la compoſition des pilules en rencontroit dans l'eſtomac, il deviendroit émétique, & cauſeroit des accidents. On continue l'uſage de ces remedes pendant ſix ſemaines ou deux mois, en ſe purgeant tous les huit ou dix jours avec les eaux de Valſe, dans leſquelles on fait fondre quelques onces de manne.

Mais ſi la maladie eſt invétérée, ſi les glandes de la peau ſont univerſellement engorgées & dures, & ſi les dartres vives & rongeantes occupent une grande étendue de la ſurface du corps, comme

comme je l'ai vu pluſieurs fois, le mal réſiſte non-ſeulement aux frictions adminiſtrées avec toutes les précautions réquiſes, mais encore à tous les remedes dont je viens de parler. Dans ces cas, les pilules de Belloſte, dont l'uſage a été continué très-long-temps, ont ſouvent très-bien réuſſi. Les cauteres établis en différentes parties du corps ont auſſi beaucoup de ſuccès; & enfin le moyen le plus efficace qu'on puiſſe employer dans ces cas difficiles, c'eſt l'uſage du ſublimé corroſif. Il m'a réuſſi particuliérement dans un malade qui avoit une dartre vive & ſuppurante qui occupoit toutes les bourſes, le périnée & les environs de l'anus: il y avoit quinze ans qu'il en étoit tourmenté. C'étoit la ſuite d'une gonorrhée mal traitée, on lui avoit fait inutilement une infinité de remedes: je lui donnai le ſublimé, ſuivant la méthode de M. Van-Swieten, & il guérit très-bien dans l'eſpace de trente jours.

*Les ulceres qui dépendent du virus vénérien.*

Un malade qui paſſe par les remedes, ayant pour ſymptome vérolique un ou pluſieurs ulceres, ſort quelquefois du traitement, ſans que ces ulceres aient pu parvenir à ſe cicatriſer. Cet accident ne ſuppoſe pas toujours que le malade ait été manqué: cela n'arrive quelquefois, que parce que l'ulcere n'eſt entretenu que par une cauſe idiopathique, c'eſt-à-dire, qui réſide dans la partie affectée, & qui eſt étrangere au virus vénérien & aux autres vices qui peuvent altérer la maſſe du ſang. Or, cette cauſe peut être un reſte de kiſte qui s'oppoſe à la réunion des parois de l'ulcere, quelque ſinus fiſtuleux, la carie d'un os voiſin, les vaiſſeaux de la partie devenus varí-

queux, ou l'habitude que les humeurs ont contractée de fluer par la ſolution de continuité.

Les tumeurs gommeuſes, & les autres tumeurs enkiſtées, comme l'athérome, le ſtéatome & le mélicéris, laiſſent le plus ſouvent des ulceres très-difficiles à guérir, parce que le kiſte, qui renfermoit la matiere, ſubſiſte en entier ou en partie, & empêche que l'ulcere ne ſe déterge, & que la cicatrice ne ſe forme. Dans ce cas, il faut néceſſairement détruire ce kiſte, ſoit en y pratiquant des ſcarifications légeres pour le faire ſuppurer, ſoit en le conſumant par les cauſtiques.

Les fiſtules qui dépendent originairement d'une cauſe vénérienne, ſe guériſſent quelquefois en paſſant par les remedes, ſans aucun traitement particulier. Cela arrive lorſque les calloſités ne ſont pas conſidérables, & qu'il n'y a aucun vaiſſeau excrétoire ouvert dans le trajet des ſinus fiſtuleux; mais il y en a d'autres qui ſubſiſtent, quoique la premiere cauſe ſoit détruite.

Les fiſtules au périnée, qui donnent paſſage aux urines par une ouverture qui s'eſt faite au canal de l'uretre, exigent un traitement particulier pendant que le malade paſſe par les remedes ou après le traitement. J'ai dit, en parlant de la ſtrangurie vénérienne, qu'il ſuffiſoit ſouvent que les bougies guériſſent l'ouverture unique du canal, pour que la fiſtule ſe conſolide : mais cela n'arrive pas toujours ainſi; la complication du mal eſt quelquefois ſi grande, qu'on eſt obligé d'en venir à des opérations très-difficiles.

Les fiſtules à l'anus, où l'inteſtin eſt percé; les fiſtules lacrymales qui donnent paſſage aux larmes par la perforation du ſac lacrymal, ou du canal nazal; la fiſtule du conduit ſalivaire, &

toutes celles qui répondent à quelque glande conglomérée, ou à quelque réſervoir, ou à quelque vaiſſeau lymphatique un peu conſidérable ; toutes ces fiſtules, dis-je, exigent des ſoins particuliers & indépendants du traitement de la vérole. Ce n'eſt point ici le lieu d'indiquer la maniere de traiter ces différentes fiſtules : on ne l'ignore point, ou du moins on peut l'apprendre dans tous les Traités d'opérations, & dans les Mémoires de notre Académie. Je répéterai ſeulement qu'il ne faut point toucher à ces fiſtules que ſur la fin de l'adminiſtration du mercure ; parce que, dans ces occaſions, les grands remedes diminuent ſi conſidérablement le vice local, qu'il reſte enſuite quelquefois très-peu de choſe à faire pour obtenir une guériſon parfaite.

Un ulcere réſiſte quelquefois à l'action du mercure, parce qu'il eſt entretenu par la carie d'un os voiſin. Dans ces cas, les chairs ulcérées ſont molles ; elles forment des excroiſſances plus ou moins conſidérables ; la ſolution de continuité rend beaucoup plus de matiere qu'elle n'en devroit fournir relativement à ſon étendue : & cette matiere, qui eſt de mauvaiſe odeur, tache en noir la charpie & les linges qui compoſent l'appareil. Lorſque la carie eſt reconnue par les ſignes que je viens d'expoſer, on la découvre dans toute ſon étendue : on procure l'exfoliation de l'os, & l'on conduit enſuite l'ulcere à parfaite guériſon.

Quelquefois un ulcere ne réſiſte au grand remede, que parce qu'il eſt entretenu par les vaiſſeaux de la partie, qui ſont devenus variqueux. J'ai vu un homme qui portoit depuis long-temps une tumeur ſous le jarret, qui comprimoit, juſqu'à un certain point, les principaux vaiſſeaux

qui rapportent les liqueurs de la jambe & du pied : en conſéquence, ces parties étoient extrêmement engorgées, & il s'étoit formé un ulcere un peu au-deſſus de la malléole interne. Je paſſai le malade par les grands remedes : la tumeur du jarret fondit entiérement : mais l'ulcere ne ſe cicatriſa point. Je ne fus pas long-temps ſans découvrir la cauſe de ce phénomene : la diminution de l'engorgement de la jambe me laiſſa voir une infinité de vaines variqueuſes, ſur-tout aux environs de l'ulcere. Pour parvenir à le cicatriſer, je fomentai deux fois par jour la partie avec une décoction aſtringente, dans laquelle je faiſois fondre un peu de ſel ammoniac, & je fis porter au malade un bas de peau de chien qui ſerroit le bas de la jambe juſqu'à un certain point, par le moyen d'un lacet. Par cette méthode, les veines recouvrerent peu à peu le reſſort qu'elles avoient perdu, & l'ulcere ſe cicatriſa.

Enfin, on voit quelquefois aux jambes d'anciens ulceres véroliques qui ne ſe ferment point en paſſant les malades par les grands remedes, parce que les humeurs ont contracté une habitude preſque inſurmontable de fluer par la ſolution de continuité, comme par une fontanelle. Ces vieux ulceres ſont plus ou moins profonds : le vulgaire leur a donné le nom de *loups*, & ils rendent tantôt plus, tantôt moins de matiere ; mais cette ſuppuration, quoique ſouvent abondante, loin d'affoiblir les malades, les entretient au contraire dans une ſanté parfaite : car j'en ai vu qui, lorſque la ſuppuration de leur ulcere étoit ſupprimée par quelque cauſe que ce ſoit, éprouvoient diverſes ſortes d'accidents, & quelquefois des maladies très-graves ; ils ne ſe portoient jamais

mieux que lorſque la matiere couloit abondamment : ainſi, on doit juger par-là qu'il ſeroit dangereux d'entreprendre de guérir ces ulceres, à moins de pratiquer pluſieurs cauteres capables de ſuppléer à l'évacuation journaliere qui eſt établie depuis long-tems par l'ulcere & qui eſt devenue comme néceſſaire pour la conſervation des jours du malade. Dans ce cas, ſi l'ulcere ne menace d'ailleurs d'aucun accident fâcheux, il vaut autant le laiſſer, que de lui en ſubſtituer d'autres pour le guérir.

*La dureté de l'épididyme.*

Lorſqu'une gonorrhée eſt tombée dans les bourſes, il reſte preſque toujours une dureté à l'épididyme, qui réſiſte ordinairement au grand remede, & qui ſubſiſte le plus ſouvent toute la vie ſans incommoder le malade ; ſymptome par conſéquent qui ne mérite aucune attention, & qu'on doit regarder comme nul. J'ai vu un malade, paſſant par les remedes chez M. Petit, qui, entre pluſieurs ſymptomes véroliques, avoit une pareille dureté à l'épididyme, & un reſte d'écoulement. A la fin du traitement, voyant que ces deux ſymptomes ſubſiſtoient, il ſe perſuada qu'il n'étoit point guéri, malgré toutes les aſſurances qu'on lui donna du contraire ; de ſorte qu'après quinze ou vingt jours de convaleſcence, il voulut abſolument qu'on recommençât le traitement. M. Petit s'y prêta, mais avec beaucoup de répugnance. A la fin de cette ſeconde épreuve, la dureté de l'épididyme & l'écoulement étoient encore à peu près les mêmes. Par un entêtement outré, le malade prétendit encore qu'il n'étoit

point guéri, & il vouloit réitérer une troiſieme fois le traitement ; mais M. Petit ne voulut point y conſentir. J'appris, quelque temps après, que cet homme opiniâtre s'étoit donné lui-même beaucoup de frictions qui avoient penſé le faire périr.

*La Strangurie vénérienne.*

Si la ſtrangurie vénérienne dépend particuliérement de la glande proſtate gonflée & devenue ſquirrheuſe à la ſuite d'une gonorrhée mal traitée, c'eſt un ſymptome qui ne cede point le plus ſouvent aux frictions, ni à aucune des autres méthodes dont j'ai parlé dans les Chapitres précédents. Les bougies, dans ce cas, rendent le cours des urines plus facile juſqu'à un certain point ; mais on éprouve ſouvent que, quoique le malade ait paſſé régulièrement par les grands remedes, s'il ceſſe l'uſage des bougies, la ſtrangurie revient inſenſiblement au même point où elle étoit auparavant. C'eſt ce qui eſt arrivé à beaucoup de malades qui ont été traités par ceux mêmes qui avoient beaucoup de réputation dans cette partie : c'eſt pourquoi ces malades ont été aſſujettis pendant le reſte de leur vie, à ſe ſervir de temps en temps de bougies pour ſe mettre à l'abri du danger de perdre la vie ; à moins que, par une diſpoſition favorable de la maladie, la proſtate ne vienne à ſe fondre par une ſuppuration louable & abondante qui diſſipe l'engorgement de cette glande, comme je l'ai vu arriver pluſieurs fois.

*Les Exoſtoſes.*

Toutes les exoſtoſes véroliques ne ſe diſſipent

point dans le traitement ; il n'y a que celles qui ſont récentes, & dans leſquelles les lames oſſeuſes ſont encore aſſez flexibles pour être ſuſceptibles de ſe rapprocher lorſque la réſolution de l'humeur arrêtée qui les avoit écartées, s'opére par l'effet du mercure : mais celles qui ſont anciennes, & dans leſquelles l'os eſt altéré, ſubſiſtent après le traitement.

Si une exoſtoſe qui a réſiſté au mercure, eſt inſenſible, & qu'elle ne gêne aucune fonction eſſentielle, il faut la laiſſer ſubſiſter ſans y faire aucun remede ; parce qu'un malade peut vivre ſans inconvénient avec une éminence contre nature, qui ne lui cauſe aucune douleur, & qui ne le menace d'aucun danger. Au lieu que, ſi on entreprenoit de détruire la tumeur par l'opération, la cure ſeroit extrêmement difficile, & même dangereuſe : mais, ſi l'exoſtoſe continue d'être douloureuſe après le traitement, il faut en entreprendre la guériſon, pourvu toutefois qu'elle ſoit à portée des différentes opérations qui lui conviennent.

Ces exoſtoſes ſe terminent quelquefois par ſuppuration : alors le malade ſent des élancemens douloureux dans le centre de la tumeur, avec chaleur & rougeur manifeſte de la peau qui la couvre. Ces exoſtoſes peuvent auſſi dégénérer en cancer ; ce qui eſt le comble du malheur que le malade puiſſe éprouver dans une pareille circonſtance. Dans ces différents cas, il faut découvrir la tumeur par une inciſion cruciale dont on emporte les angles ; on percera, avec le trépan, l'exoſtoſe en différents endroits. Enſuite on tâchera d'emporter entiérement avec la ſcie ou avec le ciſeau, la partie de l'os qui fait la voûte de la

tumeur ; & l'on procurera l'exfoliation de ſa baſe par les remedes appropriés. Mais, ſi l'exoſtoſe étoit devenue cancéreuſe, il ne faudroit point héſiter d'amputer le membre, ſi l'opération étoit d'ailleurs praticable.

*Les douleurs profondes dans les os.*

Quelquefois, malgré les frictions mercurielles & les autres remedes anti-vénériens bien adminiſtrés, il reſte, dans certains endroits des os, une douleur profonde, fixe, cruelle, comme ſi on briſoit l'os, continuelle, & quelquefois même lancinante par intervalles, ſans aucune tumeur, & avec très-peu de changement dans la chaleur & la couleur de la peau. Si ce mal réſiſte aux remedes émollients, anodins, calmants & réſolutifs, il y a ſujet de craindre qu'il ne dépende ou d'une carie cachée dans l'os de la partie qui ſouffre, ou d'une exoſtoſe avec carie à la face interne de cet os du côté de la moëlle, ou d'un abcès dans la ſubſtance même de la moëlle. Si les remedes dont je viens de parler, ne procurent aucun ſoulagement, il ſeroit dangereux de temporiſer plus long-temps ; il faut en venir à l'opération. Elle conſiſte à faire d'abord une inciſion cruciale à la peau qui couvre l'endroit douloureux. Par cette inciſion, on reconnoît ordinairement l'altération de l'os, par le périoſte qu'on trouve détaché dans plus ou moins d'étendue. On applique une couronne de trépan dans cet endroit, & l'on pénétre par ce moyen juſqu'à la moëlle. Cette ouverture découvre une carie interne ; ou bien elle donne jour à une matiere purulente ou ſanieuſe, qui s'étoit formée dans le canal de la moëlle. Dans ces cas, on applique pluſieurs couronnes de trépans

pour donner au pus une iſſue facile, & pour pouvoir introduire les médicaments néceſſaires, & favoriſer les exfoliations qui doivent ſe faire.

Je vais terminer ce Traité par une obſervation de M. Petit qui apprendra la maniere dont il faut ſe conduire dans une pareille circonſtance. Ce célebre Chirurgien fut appellé en conſultation pour décider du ſort d'un jeune homme de quinze ans, que l'on panſoit depuis dix-huit mois d'un ulcere avec carie à la jambe : on avoit découvert pluſieurs fois la carie, & pluſieurs fois l'os s'étoit recouvert de mauvaiſes chairs ; on ſoupçonnoit que le malade avoit la vérole, vu la difficulté qu'on trouvoit à le guérir. Ce fut pour décider ſi les grands remedes lui convenoient, que M. Petit fut appellé ; c'eſt ce que l'on ne pouvoit décider que ſur le récit fidele de ce qui s'étoit paſſé pendant la jeuneſſe de cet enfant, & ſur l'examen ſcrupuleux de la partie malade. On ne trouva aucune raiſon de ſoupçonner la vérole ; quant à la maladie, on apprit que le jeune homme, vers la fin de ſa douzieme année, ſentit une douleur vive à la partie moyenne du tibia, ſans que l'on pût en connoître la cauſe ; les ſaignées & les cataplaſmes anodins appaiſerent cette douleur ; elle revint au bout de cinq ou ſix mois, mais plus forte que la premiere fois ; & quoiqu'on mît en uſage les mêmes remedes, elle augmenta ſi conſidérablement, que le pied & toute la jambe juſqu'au genou s'enflammerent ; le milieu de la jambe, l'endroit où la douleur s'étoit fait ſentir, fut celui où ſe manifeſta un point de ſuppuration. L'abcès s'ouvrit, il ſe répandit une quantité aſſez conſidérable de pus, ſans que le malade fût ſoulagé, il fut encore tourmenté pendant quinze

ou vingt jours. Une nuit, il s'endormit d'un ſommeil très-profond, & il s'éveilla tout baigné d'une ſueur fétide & abondante, & on trouva dans l'appareil une quantité conſidérable de pus très-puant, ce qui fit juger que c'étoit un nouvel abcès qui s'étoit formé : on chercha en vain l'ouverture par où cette matiere s'étoit écoulée ; on reconnut ſeulement que l'os étoit dénué ; on le découvrit dans l'étendue de trois travers de doigts : on eſpéroit voir tarir la ſuppuration ; mais elle fut toujours auſſi abondante, & l'os ſe couvrit de mauvaiſes chairs. M. Petit ſoupçonna que la matiere purulante venoit du canal de la moëlle : après beaucoup de recherches, il trouva en effet un petit pertuis par lequel il pouſſa un ſtilet juſques dans ce canal ; il propoſa de trépaner l'os. Le lendemain, ſon avis ayant été approuvé par ſes confreres, il fit l'opération en leur préſence. La membrane médullaire ayant été détruite par le long ſéjour du pus, & l'intérieur du canal oſſeux étant deſtitué de cette enveloppe, de la longueur de plus de deux pouces, on convint qu'un ſeul trépan ne ſuffiſoit pas ; on en appliqua deux autres ; on enleva avec le ciſeau & le maillet les ponts ou eſpaces d'os qui reſtoient entre les couronnes, & le fond du foyer ayant été ainſi bien découvert, on eut la facilité d'appliquer les remedes, & de faire les opérations propres à procurer une prompte exfoliation, & le malade guérit très-bien.

*FIN.*

# TABLE ANALYTIQUE DES MATIERES.

*Remarques ſur les Virus vénérien.* Page 1

ORIGINE du mal vénérien en Europe, *ibid.*
L'opinion commune eſt que Chriſtophe Colomb l'apporta de l'Amérique, *ibid.*
Ce ne fut qu'après quelque temps d'expérience, qu'on reconnut que les maladies vénériennes ſe propageoient par la voie de communication qui les fait paſſer d'une perſonne gâtée à une perſonne ſaine, 2
Le virus vénerien peut ſe communiquer par la génération & par la contagion, *ibid.*
La premiere maniere a lieu, lorſque le pere & la mere le communiquent à leurs enfans, en leur donnant naiſſance : & la ſeconde ſe fait par le contact immédiat d'une perſonne infectée du virus vénérien avec une perſonne ſaine, *ibid.*
Toutes les parties du corps ne ſont pas propres à recevoir l'impreſſion du virus ; il n'y a que celles qui ne ſont pas recouvertes d'une peau denſe & épaiſſe, comme le gland, le canal de l'uretre, l'intérieur du prépuce, l'intérieur des grandes levres, les nymphes, le vagin, la marge de l'anus, le mamelon, &c. *ibid.*
Le virus vénérien ſe communique avec des modifications différentes. 4
Les enfans qui viennent au monde avec la vérole, en ſont infectés à différens dégrés, ſuivant les circonſtances dans leſquelles ils ont été engendrés, *ibid.*
Il y a auſſi des circonſtances qui rendent la communication du virus plus ou moins prompte, & plus ou moins facile par la voie de contagion, 6
La contagion du virus vénérien dans les adultes ſe manifeſte communément par deux ſortes d'accidens qui attaquent les parties de la génération de la perſonne qui a gagné le mal, 7
Les accidens qu'on nomme *primitifs*, ſont les gonorrhée & les chancres, 8
Mais la vérole peut exiſter dans une perſonne, ſans avoir été précédée par aucun de ces accidens primitifs, *ibid.*
Obſervations qui prouvent ce phénomene d'une maniere inconteſtable, 9 & ſuiv.
Les effets du virus ſont différens dans les perſonnes qui l'ont reçu, 13
Il arrive quelquefois que les enfans ſont infectés du virus, au point qu'ils meurent dans la matrice, ou qu'ils viennent au monde vivans, mais couverts d'ulceres ; mais dans d'autres la maladie ſe déclare plus ou moins long-temps après la naiſſance, & avec des ſymptomes différens, & pourquoi, *ibid.*
En ſuppoſant qu'un enfant apporte la vérole en naiſſant, & qu'il parvienne juſqu'à l'âge de puberté, il ne la communiquera point à une femme ; la raiſon de ce phenomene, 14

Cependant, lorſque l'enfant eſt infecté du virus en naiſſant, il peut le communiquer à ſa nourrice dans certaines circonſtances, 15
Signes par leſquels on peut diſtinguer ſi l'enfant a communiqué le mal à ſa nourrice, ou ſi c'eſt la nourrice qui le lui a communiqué, *ibid.*
Réflexions ſur le danger que les peres & meres courent en trompant les nourrices à cet égard, *ibid.*
Lorſque le virus eſt communiqué par contagion, ſes premieres impreſſions ſur les parties de la génération, ſont preſque toujours ſuivies d'inflammation, 16
Le virus peut reſter dans le corps pendant dix, vingt, trente ans & plus, dans un état caché, & ſans paroître altérer la ſanté en aucune maniere, 17
Les effets du virus, lorſqu'il agit ſourdement, ſont ſi variés, & ſouvent ſi oppoſés les uns aux autres, qu'on ne ſauroit lui attribuer un caractere propre & invariable, *ibid.*
Les effets du virus ne ſont pas toujours ſucceſſifs & continus, *ibid.*
De tous les ſymptomes que le virus vénérien produit, il n'y en a qu'un petit nombre qui aient véritablement le caractere vérolique, 18
Le virus vénérien s'allie facilement avec les autres virus qui ſe rencontrent dans la maſſe du ſang, *ibid.*
Les ſymptomes de la vérole ſont différens ſuivant qu'ils ſuccédent aux chancres ou à la gonorrhée, *ibid.*
La vérole qui eſt la ſuite des chancres, eſt plus caractériſée que celle qui eſt la ſuite d'une gonorrhée, 19
Elle eſt auſſi plus facile à guérir, & pourquoi ? 20 & ſuiv.
Depuis que le virus vénérien a été apporté de l'Amérique en Europe, il a beaucoup perdu de ſa force & de ſon activité primitive, 23
Mais il ne s'enſuit pas de-là que le mal diſparoîtra un jour ; raiſons ſur leſquelles eſt fondé ce jugement, 24
La maniere dont le virus eſt détruit dans le perſonne qui l'a reçu, 25
Le virus ne peut être détruit que par une eſpece de criſe qui dépure la maſſe des humeurs, *ibid.*
La nature & l'Art peuvent opérer cette deſtruction, *ibid.*
La ſuppuration dans la gonorrhée & dans le bubon ſuffit ſeule pour entraîner le virus au dehors, 26
Mais, lorſque le virus vérolique a paſſé dans la maſſe du ſang, & qu'il infecte en tout ou en partie les humeurs qui circulent dans le corps, l'art opére la guériſon en imitant la Nature, c'eſt-à-dire en procurant des évacuations abondantes qui expulſent hors du corps le levain vérolique, 27
Les différens moyens que l'art emploie pour détruire le virus vénérien, *ibid.*
L'expérience a toujours prouvé que le mercure eſt le ſpécifique le plus aſſuré que nous ayons contre la vérole, *ibid.*
Les ſentimens ſur la maniere d'adminiſtrer ce remede ont été ſouvent partagés, 28
La maniere la plus uſitée de l'adminiſtrer eſt de l'employer en onguent avec lequel on donne des friction, *ibid.*
Le regne végétal fournit quelquefois des remedes très-efficaces contre les maladies vénériennes, 30
On ne peut pas adopter un ſeul remede anti-vénérien à l'excluſion de tous les autres, parce que, dans toutes les maladies, & principalement dans la vérole, le remede ou la même maniere de l'adminiſtrer, ne peut pas faire une méthode générale applicable à tous

les cas, *ibid.*

*De la Gonorrhée*, 31

On n'eſt point d'accord ſur la route que tient le virus, lorſqu'il ſe porte ſur les différentes glandes ſéminales pour produire la gonorrhée, *ib.*

Les premieres atteintes du virus qui produit la gonorrhée dans les hommes, s'annoncent par un chatouillement & une chaleur dans le canal de l'urette, 32

L'inflammation & les autres ſymptomes qui caractériſent la maladie, ſuccédent bientôt, *ibid.*

Quelquefois dans les femmes, l'inflammation eſt vive, l'urine cauſe de fortes cuiſons, &c. mais très-ſouvent la gonorrhée ſe déclare dans elles ſans aucune eſpece de douleurs. Raiſons de cette différence, *ib.*

L'inflammation de la gonorrhée eſt ordinairement ſuivie d'une ſuppuration qui ſe manifeſte plus ou moins promptement, 33

On a démontré par la diſſection des cadavres de ceux qui ſont morts ayant la gonorrhée, que ſon ſiege étoit dans les glandes & les réſervoirs ſéminaires, *ibid.*

L'écoulement de la gonorrhée eſt en partie du pus & en partie une liqueur qui vient des organes ſécrétoires voiſins, 34

Le virus qui a produit la gonorrhée ne reſte pas toujours fixé dans le même endroit, en ceſſant de produire ſes effets. Il ſe porte ſur différentes parties du corps en ſe déplaçant. 35

*Les différences de la Gonorrhée*, 36

Les gonorrhées différent par leur ſiege, *ibid.*

Par le degré d'inflammation, *ibid.*

Ce que c'eſt que la gonorrhée ſeche, *ibid.*

Ce que c'eſt que la gonorrhée avortée, *ibid.*

Les gonorrhées habituelles, 37

Les gonorrhées bâtardes, *ibid.*

*Le Diagnoſtic de la Gonorrhée*, 38

On prend quelquefois une gonorrhée bâtarde pour une véritable gonorrhée : maniere de diſtinguer l'une & l'autre, *ibid.*

La douleur à l'extrêmité de l'uretre vers la foſſe naviculaire & au périnée, ſans écoulement, peut dépendre d'une autre cauſe que du virus vénérien, 39

On attribue ſouvent mal à propos un écoulement habituel par l'orifice de l'uretre, au relâchement des vaiſſeaux. Sentiment de Mr. Petit ſur ce ſujet, *ibid.*

La véritable gonorrhée eſt plus difficile à reconnoître dans les femmes, parce qu'elle peut être confondue avec les fleurs blanches auxquelles ſont fort ſujettes, 41

Charlatanerie de Mr. Daran qui prétend que toutes les femmes qui ont des fleurs blanches ont la gonorrhée, 42

Réfutation de cette opinion qui tend à mettre le trouble dans les familles, 43 & ſuiv.

Critique de Mr. Vandermonde, ſur mon ſentiment touchant les fleurs blanches, 45

Réponſe à cette critique, 46

*Le pronoſtic de la Gonorrhée*, 47

Lorſqu'une gonorrhée coule abondamment & qu'elle parcourt ſucceſſivement tous ſes périodes, elle ne donne jamais la vérole, *ibid.*

Une gonorrhée dont l'inflammation eſt aſſez conſidérable dans le commencement, & qui coule abondamment, eſt plus facilement & plus promptement guérie que celle dont l'inflammation eſt plus légere, & qui coule peu, & pourquoi? *ibid.*
Les cauſes qui rendent la gonorrhée plus difficile à guérir dans les femmes, *ibid.*
La gonorrhée ſeche eſt ſouvent ſuivie de la vérole, *ibid.*
Les cas où la gonorrhée avortée n'eſt point ſuivie de la vérole, 49
Conſultation de Mr. Petit ſur une gonorrhée avortée, 50 & ſuiv.
Lorſque la gonorrhée eſt ſupprimée tout d'un coup dans le plus fort de l'écoulement par quelque cauſe violente, comme la fievre, les progrès du virus ſont beaucoup plus rapides que dans un autre cas, 52
La gonorrhée habituelle eſt en général moins fâcheuſe par rapport à la vérole, & pourquoi? *ibid.*
Le pronoſtic de la gonorrhée bâtarde, eſt différent, ſuivant la cauſe qui l'a produite, *ibid.*

*La Cure de la Gonorrhée*, 54

Les vues du Chirurgien dans le traitement de la gonorrhée doivent tendre à écarter tout ce qui peut contrarier la Nature dans le travail qu'elle fait pour expulſer la cauſe morbifique, *ibid.*
Indications générales qu'on doit ſuivre dans le traitement de la gonorrhée, *ibid.*
Dans le premier période de la maladie, on doit employer tout ce qui eſt capable de réprimer l'inflammation lorſqu'elle eſt trop forte, & quels ſont ces moyens, 55
Les remedes qui conviennent dans le ſecond période, 56
Ceux qu'il faut employer dans le troiſieme, *ibid.*
Conſidérations particulieres ſur le traitement de la gonorrhée, 57
Un régime conſtant eſt eſſentiellement néceſſaire dans tout le cours du traitement de la gonorrhée, mais on trouve ſouvent beaucoup de difficulté à perſuader aux malades la néceſſité de ce précepte, *ibid.*
En général, il doit être réglé ſuivant la conſtitution du malade, 58
Il n'y a point de remede auſſi généralement approuvé dans le traitement de la gonorrhée, que les boiſſons rafraichiſſantes mais leur uſage demande beaucoup de circonſpection, & pourquoi? 59
Les effets ſalutaires des bains dans le traitement de la gonorrhée, 60
Il y a cependant des cas où ils augmentent les douleurs, 61
Les préparations mercurielles & les frictions ne conviennent point dans la gonorrhée récente. 62
Obſervations de M. Goulard qui confirme cette remarque, *ibid.*
L'empreſſement que l'on a de terminer la gonorrhée eſt ſouvent la cauſe des accidens qui en ſont les ſuites, & pourquoi? 64
Temps où il faut adminiſtrer les purgatifs dans la gonorrhée, *ibid.*
Formule des pilules purgatives propres dans ce cas, 65
Il n'eſt pas permis d'employer aucune eſpece d'injections, *ibid.*
Les aſtringens ne doivent être adminiſtrés qu'intérieurement, *ibid.*
Formule de bols aſtringens & baſſamiques, propres dans cette occaſion, 66

*Les accidens de la Gonorrhée*, ibid.

L'inflammation des teſticules par la ſuppreſſion de l'écoulement de la gonorrhée, *ibid.*
Il eſt rare que cet accident arrive dans le commencement de la gonorrhée, & pourquoi? *ibid.*

Deſcription de la chûte de la chaude-piſſe dans les bourſes, 67
Le gonflement & l'inflammation du teſticule peuvent venir d'une autre cauſe que du virus vénérien, *ibid.*
Mémoire à conſulter qui préſente des circonſtances ſingulieres à cet égard, *ibid.* & ſuiv.
Les cauſes de la chûte de la chaude-piſſe dans les bourſes, agiſſent ſur les teſticules mêmes, ou immédiatement ſur les parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée, 73
Deſcription des différens états que parcourt l'inflammation des teſticules, *ibid.*
Les terminaiſons de l'inflammation des teſticules ſont les mêmes que celles des autres tumeurs inflammatoires, 74
La chûte de la chaude-piſſe dans les bourſes eſt toujours ſuſpecte par rapport à la vérole, 75
A l'égard du vice local, il eſt plus ou moins fâcheux, ſuivant les différentes terminaiſons de la maladie, *ibid.*
La réſolution eſt celle qui eſt la plus heureuſe, & par bonheur la plus ordinaire, *ibid.*
La dégénération de la tumeur en carcinome eſt l'état le plus fâcheux où cette maladie puiſſe parvenir, *ibid.*
Les vues générales dans le traitement de l'inflammation des teſticules, doivent tendre à procurer la réſolution de la tumeur, *ibid.*
Les remedes qui ſont indiqués dans cette circonſtance, 76
Les purgatifs & les topiques ſtimulans ſont dangereux, même dans le déclin de la maladie, *ibid.*
Lorſque l'inflammation des teſticules ſe termine par ſuppuration, le meilleur topique qu'on puiſſe appliquer ſur la partie, eſt le cataplaſme fait avec la farine de lin & la mie de pain, 77
Lorſque l'abcès eſt parvenu à ſa maturité, il faut l'ouvrir avec l'inſtrument tranchant; mais il ne faut pas faire une ouverture trop grande ni trop petite, & pourquoi? *ibid.*
Quelque méthodique que ſoit le traitement de ces abcès, l'ulcere reſte ſouvent fiſtuleux, 78
On vient ſouvent à bout de guérir ces ſortes de fiſtules, ſans opération, en paſſant les malades par les remedes, 79
La diſpoſition étroite & rigide de l'anneau de l'oblique externe qui comprime & étrangle le cordon des vaiſſeaux, déjà gonflé lui même par l'engorgement du teſticule, peut produire la gangrene, *ibid.*
Maniere de traiter la gangrene ſurvenue dans ces parties, 80
Dans la terminaiſon par induration, la tumeur peut avoir différens caracteres qui exigent des conſidérations particulieres, *ibid.*
On peut quelquefois obtenir la réſolution de la tumeur en paſſant les malades par les remedes, *ibid.*
Conſeils que M. Petit donnoit à un malade qui ſe trouvoit dans le même cas, *ibid.* & ſuiv.
On ne ſauroit pouſſer la prudence trop loin par rapport à l'amputation du teſticule, 82
Mais, lorſque la tumeur menace de dégénérer en carcinome, il faut ſe hâter de recourir à ce moyen, *ibid.*

*De la Gonorrhée opiniâtre,* 83

La gonorrhée devient opiniâtre, lorſque l'inflammation a été légere, & que la gonorrhée n'a jamais coulé abondamment, *ibid.*
Conſeils que M. Petit donnoit à un malade qui avoit une pareille

gonorrhée, 83
Quelquefois la gonorrhée n'eſt opiniâtre que par le mauvais régime que le malade obſerve, ou par l'uſage des remedes âcres & ſtimulans, 85
Maniere de guérir la gonorrhée dans ces cas, 86
La maſturbation eſt ſouvent la cauſe qui rend la gonorrhée opiniâtre dans l'un & l'autre ſexe, *ibid.*
La gonorrhée qui ſe renouvelle de temps en temps eſt toujours ſuſpecte de vérole, *ibid.*
Les hémorroïdes peuvent rendre la gonorrhée opiniâtre, & comment, 88
Le principe dartreux, autre cauſe qui rend la gonorrhée rebelle, *ibid.*
Obſervation ſur une maladie ſinguliere qui dépendoit de la même cauſe, 89 & ſuiv.
La ſuppreſſion des menſtrues peut également rendre la gonorrhée opiniâtre, 92
Formule des pilules bénites de Fuller pour rétablir les regles, 93
Enfin la gonorrhée dure plus long temps, & eſt plus difficile à guérir dans une femme qui a des fleurs blanches, que dans un autre, *ibid.*

*La Strangurie vénérienne*, 94
Idée de cette maladie, *ibid.*
Ses cauſes, 95
On avoit regardé de tout temps les carnoſités ou les excroiſſances qui peuvent s'élever ſur la ſurface des ulceres de l'uretre, comme la ſeule, ou du moins comme la plus fréquente cauſe de la ſtrangurie vénérienne, mais l'expérience a fait rejetter cette opinion, 96
Les obſervations ſur leſquelles M. Daran fonde l'opinion des carnoſités ne ſont rien moins que concluantes, *ibid.*
Il en réſulte que l'aſſertion de cet Auteur, touchant les carnoſités, doit être comptée pour rien, 98
M. Sharp, Chirurgien Anglois, a trouvé dans le canal de l'uretre quelques légeres excroiſſances qui étoient incapables de s'oppoſer au cours des urines, *ibid.*
Les Auteurs qui ont rejeté l'opinion des carnoſités ont cru que la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne, étoit le gonflement du tiſſu ſpongieux de l'uretre, 99
Le gonflement de la glande proſtate peut être regardé comme la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne, *ibid.*
On a compté auſſi, parmi les cauſes de cette maladie, le gonflement ſquirrheux du vérumontanum, les ulceres avec des bords durs & calleux aux extrêmités des tuyaux excrétoires & des cicatrices vicieuſes, 100
M. Sharp fait mention d'une autre cauſe beaucoup plus fréquente, ſuivant lui; c'eſt une ſimple contraction ou conſtriction du canal de l'uretre. L'analogie juſtifie cette opinion, *ibid.*

*Les ſymptomes de la ſtrangurie vénérienne*, 101
Les premiers ſignes de la ſtrangurie ſe manifeſtent par la diminution du jet des urines, *ibid.*
Quelquefois il s'écoule un temps conſidérable entre la ſtrangurie & la gonorrhée qui en eſt le principe, 102
La

La diminution du jet des urines ſe fait le plus ſouvent par des progrès ſi lents, qu'il ſe paſſe des années entieres avant qu'elle ſoit parvenue à une rétention totale, 103
La diminution du jet de l'urine oblige les malades à faire des efforts pour les expulſer, & le plus ſouvent elles forment en ſortant deux branches ſéparées, ou bien deux lignes ſpirales entrelacées enſemble, *ibid.*
Conſéquence de ce phénomene, 104
Si un malade attaqué de ſtrangurie, s'écarte d'un régime régulier, ou s'il uſe de remedes irritants, il ſe déclare une rétention d'urine qui dure plus ou moins de temps, 105
Il arrive ſouvent que la ſtrangurie eſt accompagnée d'incontinence d'urine, *ibid.*
Conſéquence de ce phénomene, 106
On obſerve dans pluſieurs malades attaqués de la ſtrangurie vénérienne, que l'éjaculation de la ſémence ſe fait entiere & librement; mais que dans d'autres, il y a un obſtacle qui retient la ſémence dans le moment qu'elle eſt pouſſée par les muſcles éjaculateurs, & que cette liqueur ne ſort du canal que par ſon propre poids, quelque temps après que le mouvement de l'éjaculation a ceſſé, *ibid.*
Conſéquences de ce phénomene, *ibid.*
Suivant les progrès de la ſtrangurie, on a plus ou moins de peine à introduire une bougie ou une ſonde dans le canal de l'uretre: quelquefois on force les obſtacles qui arrêtent la bougie, mais d'autres fois, on ne ſauroit les franchir, *ibid.*
On obſerve ſouvent que dès la premiere ou la ſeconde fois que l'on retire la bougie, après l'avoir laiſſée quelques heures, ſur tout lorſqu'elle a pénétré au-delà de l'obſtacle; on obſerve, dis-je, que la malade piſſe à plein canal immédiatement après, 107
Conſéquences de ce phénomene, *ibid.*
Les embarras de l'uretre dans la ſtrangurie, donnent quelquefois lieu à des abcès au périnée, ou le long du canal dans toute ſon étendue, 111
Dans preſque tous les cadavres d'hommes qui ſont morts, ayant la ſtrangurie, excepté dans ceux qui ont la proſtate gonflée & ſquirrheuſe, on ne trouve aucun obſtacle dans l'uretre quand on l'ouvre, 112
De tous ces phénomenes, il réſulte que les cauſes les plus fréquentes de la ſtrangurie vénérienne ſont le gonflement ſquirrheux de la proſtate, & la conſtriction d'une portion de l'uretre, *ibid.*
Les différens moyens qu'on emploie pour guérir la ſtrangurie, *ibid.*
Les anciens ſe ſervoient de bougies ſuppuratives, 113
Formule de ces bougies, *ibid.*
Autre formule de bougies deſſicatives, *ibid.*
Obſervation de Faber, fameux Médecin de Montpellier, ſur la guériſon d'une ſtrangurie, par le moyen de bougies ſuppuratives, 114
Les modernes ont traité la ſtrangurie vénérienne ſuivant l'opinion qu'ils avoient de l'obſtacle qui s'oppoſe au cours des urines, 115
Depuis que M. Duran a publié ſes obſervations ſur la ſtrangurie vénérienne, on ne ſe ſert plus que de bougies fondantes & ſuppuratives, *ibid.*
Formule de bougies qu'on a cru être les mêmes que celles de M. Daran, 116
Autre formule de bougies qu'on attribue au même Auteur, 117

M. André, Chirurgien de Verſailles, a fait myſtere de la compoſition de bougies de ſa façon, *ibid.*
Formule des bougies de M. Goulard, Chirurgien de Montpellier, 118
Formule des bougies de M. Sharp, 119
Formule des bougies que l'Auteur a adoptées, 120

*La maniere d'agir des bougies*, ibid.

L'action des bougies ſur le canal de l'uretre produit une phlogoſe, & une plus grande excrétion des liqueurs qui ſe dégorgent dans ce canal, 121
Les différentes bougies produiſent ces effets à différens degrès, ſuivant qu'elles ſont compoſées de drogues plus ou moins irritantes, *ibid.*
C'eſt en ſollicitant une plus grande excrétion de toutes les humeurs qui ſe déchargent dans l'uretre, en excitant dans l'intérieur de ce canal une phlogoſe & une inflammation qui ne paſſe pas certaines bornes, & en y établiſſant une ſuppuration louable, que les bougies guériſſent les anciennes gonorrhées & la ſtrangurie, 122
L'effet le plus ſurprenant des bougies eſt la guériſon des fiſtules au périnée, compliquées de pluſieurs ſinus, de clapiers & quelquefois d'un grand nombre d'ouvertures à la peau, par leſquelles l'urine ſort comme d'un arroſoir, 124
M. Petit connoiſſoit bien avant M. Daran, l'efficacité des bougies à cet égard, *ibid.*
Conſultation intéreſſante de cet habile Chirurgien à ce ſujet, *ibid.* & ſuiv.

*Remarques pratiques ſur l'uſage des bougies*, 129

L'expérience prouve ſouvent que l'uſage des bougies, dans la ſtrangurie vénérienne, eſt inſuffiſant, ſi on ne fait pas précéder les grands remedes, *ibid.*
Conſultation de M. Petit, où l'on voit que cet illuſtre Praticien ſuivoit cette pratique, 130
On ne doit jamais commencer l'uſage des bougies par celles qui ſont actives, 131
Formule des bougies ſimples avec leſquelles on doit accoutumer le canal de l'uretre à leur contact, *ibid.*
Par la même raiſon, dans le commencement qu'on emploie les bougies, il ne faut pas les laiſſer long-temps dans l'uretre, 132
Il faut commencer par les bougies les plus petites, & aller enſuite par gradation à de plus groſſes, *ibid.*
Lorſque la ſtrangurie eſt cauſée par la glande proſtate devenue ſquirrheuſe, on trouve ſouvent une difficulté opiniâtre à rétablir le cours des urines, *ibid.*
Lorſqu'il ſe forme un abcès au périnée, il ne faut pas attendre qu'il ſe faſſe jour de lui-même, & quoiqu'on l'ouvre avant que l'uretre ſoit percé, il arrive quelquefois que les urines ſortent par la plaie quelques jours après, 133
Si les bougies ne ſuffiſoient pas pour fondre toutes les calloſités d'une fiſtule au périnée, il faudroit les emporter avec l'inſtrument tranchant, 134
Lorſqu'on n'eſt appellé auprès des malades que lorſqu'une rétention totale d'urine cauſe les accidens les plus urgens, il faut ſe hâter de pratiquer ce qu'on appelle la *boutonniere*, *ibid.*

*Des Chancres & des Bubons vénériens*, 135

Le même virus qui produit une gonorrhée dans les uns, fait naître des bubons & des chancres dans les autres, *ibid.*
Les chancres peuvent naître sur toutes les parties du corps, qui ne sont point couvertes d'une peau dense & épaisse, comme le gland, la langue, &c. *ibid.*
La maniere dont les chancres sont produits, *ibid.*
On distingue les chancres en benins & en malins, 136
Les uns sont profonds & accompagnés de callosités & les autres sont superficiels, *ibid.*
Le venin qui produit les chancres est quelquefois si exalté, si subtil, si pénétrant, que non-seulement il produit une squarre gangreneuse sur le gland ou sur le prépuce, mais encore qu'il porte la mortification dans le corps de la verge, *ibid.*

*Les accidens qui surviennent aux Chancres*, 137

L'inflammation qui survient aux chancres est plus fâcheuses, toutes choses égales d'ailleurs, dans les hommes que dans les femmes, & pourquoi, *ibid.*
Description du phimosis & du paraphimosis, *ibid.*

*Des Bubons*, 138

Il y a deux sortes de bubons, l'un primitif & l'autre consécutif, *ibid.*
Les différentes terminaisons du bubon, 139

*Le pronostic des Chancres & des Bubons*, ibid.

Différence essentielle des chancres & de la gonorhée, *ibid.*
Les chancres donnent nécessairement la vérole, 140
Erreur dans laquelle est tombé M. Vandermonde à ce sujet, 141

*La cure des Chancres, considérés comme symptomes de vérole* 142

Lorsque les chancres sont seuls, il faut passer les malades par les remedes dans toutes les formes, *ibid.*
Mais, lorsqu'ils sont accompagnés d'un bubon qui suppure, on peut se contenter du traitement qu'on nomme *par extinction*, *ibid* & suiv.
Observation importante à faire, lorsqu'on traite les chancres seuls; c'est qu'on ne doit mettre les malades dans les remedes que lorsque le chancre est en voie de guérison, & pourquoi, 146

*La cure des Chancres, considérés comme maladie locale*, 147

Les chancres malins qui sont profonds & calleux suppurent difficilement, *ibid.*
On doit préférer les émolliens aux cathérétiques, *ibid.*
Maniere de traiter les chancres gangréneux, 148
Maniere de traiter les chancres avec excroissances de chair, 149
Maniere de traiter les chancres cancéreux, *ibid.*

*La cure du Phimoſis*, 150

Il faut éviter, autant qu'il eſt poſſible, d'y faire l'opération, *ibid.*
Il y a cependant des cas où l'on eſt obligé de la pratiquer ; quels ſont ces cas, 151
Obſervation ſur un malade auquel on fut obligé de faire l'opération du phimoſis pour guérir des poireaux & des crêtes qui étoient à la racine du gland, *ibid.*

*La cure du Paraphimoſis*, 152

Les accidens que cette maladie produit obligent de hâter l'opération qui lui convient, *ibid.*
Obſervation ſur la faute qu'un Chirurgien commit pour avoir trop tardé de la faire, *ibid.*

*La cure des Bubons vénériens*, 153

Il y a des Auteurs qui propoſent deux méthodes différentes pour traiter le bubon vénérien ; la premiere conſiſte à réſoudre la tumeur, & la ſeconde à la faire ſuppurer, *ibid.*
Mais ceux qui ſont verſés dans la pratique de la Chirurgie, ſavent que les différentes terminaiſons des tumeurs ne ſont pas toujours à notre choix, & que l'Art eſt bien plus ſubordonné à la Nature, 154
Opinion erronée d'un Auteur à ce ſujet, *ibid.*
De la maniere qu'il faut favoriſer la ſuppuration du bubon, 155
Il y a des Praticiens qui recommandent mal à propos d'ouvrir le bubon avant que le pus ſoit entiérement formé, 156
On doit au contraire le laiſſer percer de lui-même, parce que l'expérience nous apprend que le bubon ouvert dans toute ſon étendue, quoiqu'il ſoit dans toute ſa maturité, dégénere ſouvent en ulcere ſordide, &c. 157
Maniere de traiter le bubon, lorſqu'il ſe termine par induration, 159
Il eſt dangereux d'attaquer de pareils bubons avec les cauſtiques, 160
Lorſque l'inflammation du bubon s'eſt communiquée au tiſſu cellulaire qui entoure les glandes, il y a ſouvent un amas de pus conſidérable ; alors il faut ouvrir pour lui donner iſſue, 161
Maniere de traiter le bubon, lorſqu'il ſe termine par gangrene, 162
Maniere de traiter le bubon fiſtuleux, 163
Maniere de traiter le bubon cancéreux, 164

*De la Vérole confirmée*, 166

Ses cauſes, *ibid.*
Cette maladie peut ſuccéder à une gonorrhée, mais le plus ſouvent aux chancres, *ibid.*
Le virus vénérien peut altérer tous les fluides de notre corps, affecter tous les ſolides, & déranger toutes les fonctions, *ibid.*
Sentiment de M. Aſtruc ſur les affinités qui ſont entre le virus vénérien & tous les fluides du corps, 167
Cet Auteur compte huit degrés d'affinité entre le virus & nos humeurs, 168

*Deſcription des ſymptomes de la Vérole*, 169

Les maladies des parties de la génération dans l'un & l'autre ſexe, 170
Les maladies de la peau, 171 & ſuiv.
Les maladies de la bouche & du nez, 174
Les douleurs des membres & des jointures, 176
Les maladies des os, 177 & ſuiv.
Les tumeurs glanduleuſes & lymphatiques, 182
Les maladies des yeux, 183
Les maladies des oreilles, 185
Les fonctions léſées, 186

*Remarques ſur la progreſſion des effets du virus*, 188

S'il y a des vérolés dans leſquels les effets du virus ſuivent l'ordre des affinités qui lui ont été aſſignées avec les différentes humeurs de notre corps, il y en a d'autres où les effets du virus s'éloigent de cet ordre d'une infinité de manieres, *ibid.*
L'expérience prouve que le changement que le virus ſubit dans une gonorrhée, change l'ordre des affinités, *ibid.*
Les remedes palliatifs que les malades prennent dans le commencement de la maladie, changent encore l'ordre des affinités, 189
La progreſſion & l'ordre des effets du virus ſont encore relatifs au tempérament du malade, au pays qu'il habite, à ſon genre de vie, & même aux maladies auxquelles il eſt ſujet, 190

*Le Diagnoſtic de la Vérole*, 191

La vérole n'eſt pas toujours facile à connoître, *ibid.*
Les circonſtances qui rendent la vérole évidente & facile à connoître, *ibid.*
Eſpeces de ſymptomes équivoques qui confirment cependant la vérole, lorſqu'ils ont été précédés par des accidens primitifs mal traités, 192
Critique de M. Vandermonde à ce ſujet, & réponſe de l'Auteur, *ibid.* & ſuiv.
Symptomes vénériens qu'on peut confondre avec d'autres qui ne le ſont pas, 194
Deſcription des puſtules vénériennes par M. Petit, *ibid.* & ſuiv.
Maniere de diſtinguer les ulceres des amygdales & du goſier, les douleurs & les inquiétudes des jambes, l'exoſtoſe & l'hypéroſtoſe, la carie, la fragilité des os, & leur ramolliſſement, lorſqu'ils ſont véroliques ou qu'ils ne le ſont pas, 196 & ſuiv.
Regles fondées ſur l'expérience, & appuyées par des exemples pour diſcerner le caractere vénérien d'une maladie, 199
*Premiere Regle.* On connoît qu'une maladie eſt vénérienne, lorſque ſes ſymptomes, quoiqu'ils paroiſſent étrangers à la vérole, ſe ſont ſuccédés ſans interruption, depuis l'époque d'un accident primitif mal traité, *ibid.*
Obſervation à ce ſujet, *ibid.*
*Deuxieme Regle.* Lorſqu'un enfant a une maladie équivoque, on ne peut porter un jugement certain ſur la nature de ſon mal, qu'en s'informant ſi le pere ou la mere ont eu des maladies vénériennes;

qu'elle étoit leur eſpece, & de quelle maniere elles ont été traitées, 200
Conſultation de M. Petit relativement à cet objet, 201
Réflexions ſur cette conſultation, 202
*Troiſieme Regle.* Il faut avoir quelquefois beaucoup d'expérience dans la pratique des maladies vénériennes pour diſtinguer le véritable caractere du mal, lorſque la vérole ſuccéde à une gonorrée, 204
Conſultation de M. Petit à ce ſujet, 205
Réflexions ſur cette conſultation, 206
Autre conſultation de M. Petit, 208
Réflexions ſur cette conſultation, 210
*Quatrieme Regle.* Une circonſtance qui augmente la difficulté de reconnoître le caractere de la vérole, c'eſt l'uſage des palliatifs qui effacent les principaux ſymptomes, 212
Conſultation de M. Petit à ce ſujet, *ibid.*
Réflexion ſur cette conſultation, 216
*Cinquieme Regle.* Ce n'eſt pas toujours la préſence du quelque accident grave qui doit faire reconnoître l'exiſtence de la vérole, 219
Deux exemples tirés des conſultations de M. Petit, *ibid.* & ſuiv.
*Sixieme Regle.* Quelquefois on ne reconnoît point la vérole, parce que le malade cache les circonſtances qui pourroit ſervir à la faire reconnoître, 223
Conſultation de M. Petit à ce ſujet, *ibid.*
Réflexion ſur cette conſultation, 226
*Septieme Regle.* On ne peut pas conclure qu'un malade n'a pas la vérole, de ce qu'il avoit les mêmes accidens avant qu'il eût couru le riſque de gagner cette maladie ; parce qu'on obſerve très-ſouvent que, lorſque quelque partie a contracté depuis long-temps un vice habituel, le virus vénérien, acquis poſtérieurement, y exerce plutôt ſes ravages que par-tout ailleurs, 228
Obſervation de M. Petit à ce ſujet, *ibid.*
Réflexion ſur cette obſervation, 230
*Huitieme Regle.* Jamais la vérole n'eſt plus équivoque que lorſqu'il n'eſt pas bien prouvé qu'elle ait été précédée par quelque accident primitif, *ibid.*
Conſultation de M. Petit à ce ſujet, 231
*Neuvieme Regle.* La difficulté de diſtinguer le caractere de la vérole, augmente conſidérablement, lorſque cette maladie eſt compliquée d'un vice étranger, ſur-tout ſi les ſymptomes de ce vice ſont plus marqués que ceux qui appartiennent au virus vénérien, 241
Conſultation de M. Petit à ce ſujet, 242
Reflexions ſur cette conſultation, 243
*Dixieme Regle.* Quelquefois l'état des enfans peut conſtater dans le pere & la mere l'exiſtence du virus qu'on ne faiſoit que ſoupçonner avant la naiſſance des enfans, 244
Conſultation de M. Petit à ce ſujet, *ibid.*
Réflexions ſur cette conſultation, 246
*Onzieme Regle.* Quoique les ſymptomes de la vérole paroiſſent légers & équivoques, il y a des cas où l'on ne doit point héſiter de condamner les malades à paſſer par les remedes ; c'eſt principalement lorſqu'ils ſont ſur le point de ſe marier, 248
Pluſieurs exemples de ce cas tirés des conſultations de M. Petit, avec des réflexions relatives, 249 & ſuiv.

*Douzieme Regle.* On eſt quelquefois embarraſſé de décider ſi un homme ou une femme ont la vérole, lorſqu'un des deux paroît ſain, 267
Conſultation de M. Petit à cet ſujet, *ibid.*
Réflexions ſur cette conſultation, 269
*Treizieme Regle.* Il y a des ſymptomes équivoques de vérole qui peuvent être regardés comme ſignes démonſtratifs, lorſqu'il y a d'ailleurs des raiſons qui peuvent faire ſoupçonner la préſence du virus, 270
Obſervation à ce ſujet, *ibid* & ſuiv.
*Quatorzieme Regle.* Dans une maladie douteuſe, on ne doit pas toujours juger qu'elle eſt vénérienne, avant que d'avoir éprouvé l'inſuffiſance des remedes ordinaires qui ſemblent convenir à cette maladie, 277
Deux exemples de cette regle avec des réflexions, *ibid.* & ſuiv.
*Quinzieme Regle.* Il y a des cas où l'apparence la plus légere doit ſuffire pour faire ſoupçonner la préſence du virus, & pour nous déterminer à employer les anti-vénériens; c'eſt principalement lorſque la maladie eſt grave, & qu'elle menace la vie du malade. Alors le moindre ſoupçon de vérole préſente une reſſource qui réuſſit ſouvent, 290
*Seizieme Regle.* On doit déclarer avec prudence un ſentiment qui peut porter atteinte à l'honneur d'un mari ou d'une femme. Il y a des cas où cette même prudence exige d'accuſer plutôt le mari que la femme, même contre la vérité, d'être la cauſe des maux qu'ils peuvent avoir l'un & l'autre, 291
Pluſieurs exemples de cette regle, *ibid.* & ſuiv.

*Remarques ſur le pronoſtic de la Vérole.* 295

Le danger de la vérole ne conſiſte le plus ſouvent que dans le retardement qu'on met à employer les moyens convenables pour la guérir, *ibid.*
Les accidens vénériens les plus légers menacent quelquefois de maladies très-dangereuſes, *ibid.*
Obſervations ſur ce ſujet, 296
Réflexions ſur la ſévérité des jugemens que M. Petit a toujours portés dans le diagnoſtic de la vérole, 297
La complication du virus vénérien ne rend point les bleſſures plus dangereuſes & plus difficiles à guérir, 300
Pluſieurs obſervations qui juſtifient cette propoſition, *ibid.* & ſuiv.
Obſervations ſur les véroles qui ſont difficiles à guérir, 306
Celles qui ſuccédent aux chancres ſont en général plus faciles à guérir que celles qui ſont la ſuite des gonorrhées, *ibid.*
On trouve beaucoup de difficultés à guérir la vérole, lorſque les malades, ſoit par le progrès du mal, ſoit par la quantité des remedes qu'ils ont pris en vain, ſont réduits preſque à l'extrêmité, 308
Les véroles difficiles à guérir ſont encore celles qui ſont compliquées de quelque autre maladie, comme écrouelles, ſcorbut, &c. *ibid.*
La vérole eſt plus difficile à traiter dans les femmes que dans les hommes, & pourquoi, 309
Obſervations ſur la maniere dont le mercure opére la guériſon de la vérole, 319

*Premiere Propoſition.* Quoique les ſymptomes de la vérole aient totalement diſparu, il arrive ſouvent que le principe de la maladie n'eſt point détruit; de même qu'il arrive auſſi quelquefois que le virus eſt détruit, quoique quelques ſymptomes de la maladie exiſtent, *ibid.*
*Seconde Propoſition.* En général, le mercure guérit la vérole par une eſpece de criſe, qu'il détermine en procurant d'abondantes évacuations, 312
*Troiſieme Propoſition.* L'action du mercure qui détermine la criſe dans la vérole, peut s'expliquer d'une maniere probable, par l'irritabilité des parties ſur leſquelles ce minéral agit, 315
*Quatrieme Propoſition.* Outre la propriété reconnue dans le mercure, d'exciter une criſe qui dépure la maſſe des humeurs, il y en a encore une autre qui concourt à la guériſon de la vérole, 319
*Cinquieme Propoſition.* On ne doit point déranger le mercure dans ſes effets, quelque ſorte d'évacuation qu'il détermine, 321
*Sixieme Propoſition.* Le mouvement de la criſe qui doit opérer la guériſon de la vérole, doit être doux & égal, 323
*Septieme Propoſition.* Il y a un juſte milieu à obſerver par rapport à la quantité de mercure qu'on doit introduire dans le ſang pour déterminer les évacuations néceſſaires, 326
*Huitieme Propoſition.* La criſe qui opére la guériſon de la vérole, s'accomplit dans une eſpace de temps déterminé, 328
*Neuvieme Propoſition.* L'action du mercure dans le corps humain eſt toujours relative au tempérament & à la conſtitution des malades, 330
*Dixieme Propoſition.* L'exercice, le grand air & le défaut de régime empêchent le mercure de déterminer la criſe néceſſaire pour la guériſon de la vérole, quoique ce remede ſoit adminiſtré à une doſe même plus forte qu'à l'ordinaire, 333
*Onzieme Propoſition.* Les préparations préliminaires ſont eſſentielles pour aſſurer la guériſon de la vérole, 334
*Douzieme Propoſition.* Par le concours de pluſieurs circonſtances favorables, le remede le plus infidele, & la méthode la plus irréguliere peuvent cependant quelquefois guérir la vérole, 335
*Treizieme Propoſition.* Enfin, il y a des cas où la vérole élude la puiſſance du mercure, de quelque maniere qu'il ſoit préparé, & où cette maladie ne cede qu'à des remedes étrangers au mercure, & quelquefois au temps, 336
Il y a des cas particuliers où l'on éprouve que des remedes pris dans la claſſe du régne végétal, réuſſiſſent beaucoup mieux que les mercuriels, 337
L'expérience apprend auſſi que la vérole ne céde qu'aux purgatifs réitérés, *ibid.*
Enfin, on obſerve quelquefois que la vérole ayant réſiſté à une infinité de remedes qu'on a employés pour la guérir, céde à la fin comme d'elle-même, après que le malade a reſté un certain temps ſans rien faire, *ibid.*

*Parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la vérole*, 339

Pour guérir la vérole en général, on ne doit point ſe fier à une ſeule méthode, *ibid.*
Mais il réſulte des principes qui ont été établis précédemment, que le traitement par la ſalivation (autant que le mercure détermine de lui-même cette évacuation), convient dans le plus grand nombre de cas, *ibid.*
M. Aſtruc donne également la préférence à ce traitement, mais il ne fonde pas cette préférence ſur des raiſons aſſez ſolides pour diſſiper les doutes, & fixer le choix de ceux qui cherchent à s'inſtruire, *ibid.*
Opinion de cet Auteur ſur le traitement par la ſalivation, 340
Objections contre cette opinion, 342 & ſuiv.

*Le traitement que M. Petit ſuivoit*, 345

De quelque maniere qu'on traite la vérole, la guériſon dépend preſque toujours des remedes généraux, qui non-ſeulement préviennent les ravages que le mercure pourroit faire, mais encore qui diſpoſent les humeurs viciées à être évacuées, *ibid.*
Maniere d'adminiſtrer les remedes généraux ſuivant la méthode de M. Petit, *ibid.*
Maniere de faire l'onguent avec lequel on doit donner les frictions, 346
La maniere de donner les frictions eſt un point important qui influe, plus qu'on ne penſe, ſur le ſuccès du traitement, *ibid.*
La pratique ſuivie par le plus grand nombre des Chirurgiens, de frotter fort & long-temps, en donnant les frictions, eſt vicieuſe, & pourquoi, *ibid.*
M. Petit ne faiſoit qu'étendre légérement l'onguent ſur la partie: avantage de cette méthode, 348
Ordre qu'on doit ſuivre dans l'adminiſtration des frictions, 349
On rapproche ou l'on éloigne les frictions, ſuivant qu'on veut déterminer ou éviter la ſalivation, *ibid.*
Pendant l'adminiſtration du mercure, on doit faire régner dans la chambre du malade une chaleur modérée, *ibid.*
Régime qu'il convient de faire obſerver au malade pendant les frictions, 350
Dans le commencement des frictions, on doit éviter tout ce qui pourroit déranger l'action du mercure, *ibid.*
Outre la criſe artificielle que le mercure détermine par la ſalivation, M. Petit augmentoit les évacuations par la voie des ſelles, vers la fin du traitement, *ibid.*
Le traitement par la ſalivation dure vingt cinq ou trente jours au plus, en comptant depuis la premiere friction juſqu'à la fin, 351

*La méthode décrite par M. Aſtruc*, 352

La maniere de donner les frictions ſuivant M. Aſtruc peut être la cauſe de pluſieurs accidens graves, & pourquoi, *ibid.*

M. Aſtruc n'a qu'une évacuation en vue, qui eſt la ſalivation : inſuffiſance de cette méthode, 354
M. Aſtruc donnoit moins de mercure que M. Petit, *ibid.*

*Pratiques particulieres*, 355

Ces pratiques, que pluſieurs Chirurgiens ſuivent par routine dans le même traitement, ſont encore plus défectueuſes que la méthode de M. Aſtruc, *ibid.*
On ne peut retirer aucun avantage de la maniere de faire l'onguent avec un tiers de mercure & deux tiers de graiſſe, *ibid.*
La méthode de donner les premieres frictions avec quatre, cinq & ſix gros d'onguent eſt très-dangereuſe, 356
Erreur de ceux qui veulent exciter la ſalivation à quelque prix que ce ſoit, *ibid.*
Dans les Hôpitaux où il y a beaucoup de vérolés raſſemblés dans un même lieu, on ne peut pas régler avec préciſion la doſe néceſſaire de mercure, ſuivant la diverſité des tempéramens, & pourquoi, *ibid.*
Il y a des Hôpitaux où l'on traite les malades pendant l'été dans une chambre bien cloſe, & où l'on entretient continuellement du feu : danger de cette méthode, 357
La plupart des Praticiens ne preſcrivent pas aux malades un régime aſſez ſévere, *ibid.*
Danger qu'il y a de redoubler tout de ſuite le traitement, lorſque les ſymptomes de la vérole ont réſiſté au premier, 358

*Doctrine ſinguliere d'un Profeſſeur ſur le traitement de la Vérole*, 359 & ſuiv.

Conſidérations ſur les dangers de cette méthode, 367 & ſuiv.

*La méthode par extinction*, 373

M. Chicoineau fut le premier qui donna le plan de cette méthode dans une theſe, *ibid.*
Raiſons ſur leſquelles les Praticiens de Montpellier ſe fondent pour préférer la méthode de l'extinction à la ſuppuration, *ibid.*
La premiere eſt que plus on introduit de mercure dans le corps, & plus long-temps on le laiſſe circuler avec les humeurs, plus on eſt aſſuré de la guériſon de la vérole, *ibid.*
Réfutation de cette opinion, 375
Les mêmes Praticiens ſuppoſent mal à propos que la ſalivation peut faire manquer le traitement en donnant trop tôt iſſue au mercure qui roule dans les vaiſſeaux, 376
La ſeconde raiſon qu'on rapporte pour donner la préférence au traitement par extinction, eſt fondée ſur les accidens & les dangers qu'on dit accompagner la ſalivation, 377
Tableau affreux qu'on fait de ces accidens, *ibid.*
Le mercure peut produire tous ces ravages, s'il eſt adminiſtré ſans prudence, ſans méthode & ſans la connoiſſance des regles de l'Art, 378
Différence du tableau des accidens qui accompagnent la ſalivation,

lorſqu'on ſuit une méthode réglée par la prudence & par une pratique éclairée, *ibid.* & ſuiv.
Le traitement par extinction eſt plus incommode que celui de la ſalivation, & pourquoi, 380
M. Goulard, Chirurgien de Montpellier a rapporté, ſous un faux point de vue, ce que l'Auteur avoit dit touchant la ſalivation dans la premiere édition de ſon ouvrage, *ibid.*
La troiſieme raiſon ſur laquelle on fonde la préférence du traitement par extinction, 381
Elle conſiſte dans le ſyllogiſme ſuivant. « On convient qu'il faut » éviter la ſalivation dans une vérole ancienne, & lorſque le malade » eſt foible & ſur le penchant de ſa ruine; or, ſi un tel malade » guérit ſans flux de bouche, il n'y a pas lieu de douter qu'un » autre guériſſe de même ſans eſſuyer une ſemblable évacuation; » donc la ſalivation eſt inutile dans tous les cas » 382
Démonſtration de la fauſſeté de ce raiſonnement, 383
La quatrieme raiſon qu'on rapporte pour établir la préférence de l'extinction ſur la ſalivation, eſt fondée ſur les ſuccès conſtans qu'on a obtenus par la premiere de ces méthodes, 384
Examen de ces prétendus ſuccès, 385
Rien n'eſt plus équivoque que les guériſons dont la certitude n'eſt fondée que ſur la diſparition des ſymptomes primitifs de la vérole, 386
Réponſe de M. Petit à un Mémoire dans lequel on lui demandoit ſi la guériſon d'une perſonne qui avoit été traitée par extinction, pouvoit être douteuſe; tous les ſymptomes de la maladie ayant diſparu dans le traitement, 387
Deſcription de la méthode de Montpellier, 389
Il eſt démontré que les malades reçoivent moins de mercure par cette méthode, que par celle de la ſalivation, 390
Il eſt abſurde de s'impoſer la néceſſité de couvrir le corps d'onguent ſans le peſer; inconvéniens qui doivent réſulter de cette méthode, 392

*Les préparations mercurielles qu'on donne intérieurement*, ibid.

Chacune de ces préparations peut être utile dans certains cas; mais leur uſage ne peut pas faire une méthode générale pour guérir la vérole, *ibid.*

*Le ſublimé corroſif*, 393

M. Le Begue de Preſle a publié un Ouvrage ſur l'uſage interne du ſublimé corroſif, *ibid.*
Cet Auteur croit ce remede ſupérieur à tous les autres pour la guériſon des maladies vénériennes, *ibid.*
Il ſe fonde ſur les expériences qui ont été faites en Allemagne, *ibid.*
C'eſt le Baron de Van-Swieten qui a renouvellé l'uſage du ſublimé, 394
Lettre de cet Auteur à M. Hundertmarck, *ibid.*
Autre lettre du même Auteur à M. Morand, 395
M. Haen, autre célebre Médecin de Vienne, vante également l'uſage du ſublimé, *ibid.*

MM. Storck & Locher, Médecins de la même ville, diſent qu'ils ont obtenu beaucoup de ſuccès du même remede, *ibid.*
Les expériences qu'on a faites en France du ſublimé ne juſtifient pas ce que ces Auteurs diſent de ſon efficacité, 396
Sentiment de M. Brumfield, Chirurgien Anglois ſur l'uſage interne du ſublimé corroſif, 397
Expériences de cet Auteur ſur ce remede, qui prouvent qu'il ne fait le plus ſouvent que pallier le mal, *ibid.* & ſuiv.
Un autre Auteur Anglois n'en a pas une meilleure opinion, 400
M. Le Begue a dit, contre la vérité, que M Petit connoiſſoit l'uſage interne du ſublimé corroſif, & qu'il l'employoit dans les véroles opiniâtres, note de la page 402
Réfutation des raiſons que M. Le Begue rapporte pour accréditer l'uſage du ſublimé, *ibid.*
Il accuſe les frictions d'être infidelles, mais cette imputation eſt relative à la maniere dont les frictions ſont adminiſtrées, *ibid.*
Deſcription que M. Locher fait de la maniere dont il traitoit les malades par les frictions, 403
Il n'eſt pas ſurprenant que cet Auteur ait préféré la méthode de M. Van-Swieten, puiſque la maniere dont il pratiquoit le traitement par la ſalivation, expoſoit ſans ceſſe les malades à périr dans les tourmens les plus cruels, 404
Les ſuccès dont M. Locher ſe vante par l'uſage du ſublimé ſont trop complets, trop nombreux & trop conſtans pour être crus, *ibid.*
M. Storck paroît être de meilleure foi là deſſus, 405
Principes dangereux que M. Le Begue veut établir dans la Médecine, par rapport aux poiſons, tels que la ciguë, la juſquiame, la pomme épineuſe, l'aconit, le ſublimé corroſif, l'émétique, le verre d'antimoine, la poudre d'algaroth, l'opium, &c. 406
Le ſentiment de Boerhaave ſur l'uſage du ſublimé corroſif dans la vérole, n'autoriſe point à regarder ce remede comme propre à guérir les maladies vénériennes dans tous les cas, 408

*Le traitement de la Vérole*, 409

Le traitement par la ſalivation, *ibid.*
De vingt malades à qui on adminiſtrera le mercure en frictions, ſans borner l'action de ce minéral, il y en aura au moins quinze qui ſaliveront, *ibid.*
Il eſt rare que les premiers ſignes de la ſalivation ſe manifeſtent après la ſeconde friction, ils ſe montrent plus communément après la troiſieme ou la quatrieme, 409
S'ils ne paroiſſent pas après la cinquieme, le malade ne ſalivera point, *ibid.*
Quels ſont les ſignes de la ſalivation? 410
On ſuſpend les frictions dès qu'ils commencent à paroître, *ibid.*
Dès que le flux de bouche eſt établi, on met le malade au bouillon de quatre heures, *ibid.*
Maniere de panſer les ulceres de la bouche, *ibid.*
Formule du collyre de Lanfranc, 411
Quelquefois on eſt obligé de ſe ſervir de l'eſprit de vin camphré, *ibid.*
Maniere de remédier à l'hémorrhagie qui ſurvient quelquefois aux

gencives des malades qui ſalivent, 412
Le gonflement de la langue & des joues devient plus conſidérable pendant le ſommeil ; maniere de prévenir cet inconvénient, 413
Quelquefois les malades ont des envies de vomir, & ſe plaignent d'une peſanteur à l'eſtomac ; maniere de remédier à cet accident, 414
Signes par leſquels on reconnoit le temps où il faut employer les purgatifs dans le traitement, 415
Temps où il faut augmenter la nourriture du malade, *ibid.*
Quel eſt le régime qu'on doit lui preſcrire après l'avoir décraſſé, 416
Obſervations de pratique ſur le même traitement, 417
On augmente ou l'on diminue le poids de deux gros d'onguent pour chaque friction, ſuivant les circonſtances, *ibid.*
Conſidérations que les femmes exigent par rapport à leur ſexe & à leur conſtitution, 418
La ſalivation qui ſe déclare après la ſeconde friction eſt plus orageuſe que celle qui ne ſurvient qu'après la quatrieme ou cinquieme, & pourquoi, *ibid.*
La ſalivation accompagnée d'accidens violens s'oppoſe à la guériſon, 419
L'application de l'onguent ſur la peau, cauſe quelquefois une éréſipele univerſelle, 420
La quantité de ſalive que le malade rend dans les vingt-quatre heures, varie ſuivant pluſieurs circonſtances, 421
Une choſe qui incommode beaucoup les malades dans le commencement des frictions, c'eſt la faim, 422
Pendant la ſalivation, les malades ont toujours plus de mal aiſe le matin que le ſoir, & pourquoi, *ibid.*
Maniere de remédier au gonflement de la langue & des joues, lorſqu'il eſt trop fort, 423
Les différentes cauſes qui peuvent augmenter les douleurs de la bouche pendant la ſalivation & la maniere de les appaiſer, *ibid.* & ſuiv.
Maniere d'arrêter le dévoiement lorſqu'il ſurvient dans le traitement, 428
L'athmoſphere de la chambre du malade doit être tempérée, 429
On doit s'attacher dans ce traitement, à donner le plus de mercure qu'il eſt poſſible, ſans expoſer les malades aux mauvais effets de ce remede, lorſqu'il eſt donné à trop forte doſe, *ibid.*
Temps où l'état du malade indique les purgatifs, 430
Dans ce traitement, il eſt ſurprenant comme les forces du malade ſe ſoutiennent, malgré la diete, la ſalivation & le peu de repos, 431
L'enflure œdémateuſe qui ſurvient aux pieds pendant le traitement, n'eſt jamais à craindre, *ibid.*
L'état de maigreur où eſt réduit le malade à la fin du traitement, eſt le ſigne d'une guériſon radicale, 432
Maniere d'arrêter le flux de bouche, lorſqu'il continue, après le traitement, 433
Les malades ſont ſujets aux indigeſtions pendant leur convaleſcence, & pourquoi, *ibid.*
Soins que les malades exigent pendant le traitement par la ſalivation, 4

*La conduite qu'on doit tenir lorſque les malades ne ſalivent point*, 435

Lorſque le mercure détermine de lui-même d'autres évacuations que le flux de bouche, le traitement mérite autant de confiance que ſi le malade avoit ſalivé, *ibid.*
Il n'eſt pas facile de connoître les malades en qui le mercure ne déterminera point le flux de bouche, 436
Il ſeroit dangereux de s'obſtiner à vouloir déterminer le flux de bouche, lorſque le mercure ne prend point cette voie, 437
Si, après la cinquieme friction, les ſignes de la ſalivation ne ſe montrent pas, le malade ne ſalivera point, 438
Quels ſont les malades en qui il faut éviter la ſalivation, & adminiſtrer le mercure avec beaucoup de réſerve, 439
Les femmes qui ſont ſujettes à des révolutions ſanguines, & qui ont les nerfs ſenſibles exigent beaucoup de précautions, *ibid.*
Maniere de prévenir les inconviens qui peuvent réſulter de cette conſtitution, *ibid.*
Lorſqu'une femme enceinte a la vérole, les Praticiens expérimentés ne renvoient jamais après l'accouchement le traitement qui lui convient, 440
Les bains & la ſalivation même ne ſont pas capables de cauſer l'avortement, 441
Les enfans qui apportent la vérole en naiſſant, doivent être traités différemment, ſuivant les circonſtances où ils ſe trouvent, 442
Mémoire à conſulter adreſſé à M. Petit touchant cette matiere, *ibid.*
Réponſe à ce Mémoire, 444 & ſuiv.
Lorſque la vérole ſe manifeſte dans un enfant dès ſa naiſſance, il faut ſe hâter d'en arrêter les progrès, 447
Maniere de traiter les enfans qui ſont dans ce cas, *ibid.*
On doit ménager le mercure dans les perſonnes qui ſont attaquées d'une affection hypocondriaque, 450
Conſeil que M. Petit donnoit à un Chirurgien qui le conſultoit pour un malade qui avoit les nerfs attaqués, *ibid.* & ſuiv.
Maniere de traiter les perſonnes qui ſont attaquées de la poitrine, 453
Maniere de traiter les malades qui ont pour ſymptomes de verole, des ulceres, des caries dans la bouche, 454
Maniere de traiter les malades dans leſquels la vérole eſt compliquée du virus cancéreux, 455
Maniere de traiter la vérole compliquée de ſcorbut, 458 & ſuiv.
Maniere de traiter la vérole compliquée du vice écrouelleux, 464 & ſuiv.
Maniere de traiter les malades dont la vie eſt menacée par les progrès de la vérole, 468
Obſervation de M. Petit ſur une Dame qui avoit une tumeur vénérienne au-deſſous de la glande tyroïde près du ſternum, 468 & ſuiv.
Réflexions ſur cette obſervation, 472
Autre obſervation de M. Petit ſur une ſemblable tumeur qui menaçoit la vie du malade, 474 & ſuiv.
Conſultation du même Auteur touchant un malade qui avoit les accidens vénériens les plus graves, 479 & ſuiv.
Maniere de traiter les malades qui ſont réduits à l'extrémité par les progrès de la vérole, 485

Conſultation de M. Petit à ce ſujet, 486
Méthode de M. Goulard dans cette circonſtance, 487 & ſuiv.

*L'uſage intérieur des préparations mercurielles*, 492

Cas où les frictions mercurielles adminiſtrées ſuivant la méthode la plus réguliere, ſont inſuffiſantes, *ibid.*
Uſage de la panacée mercurielle dans la vérole, 494
Maniere de diſſoudre la panacée dans une tiſane ſudorifique, & de la faire prendre par ce moyen en boiſſon, *ibid.*

*L'uſage du ſublimé corroſif dans la vérole*, 497

Obſervation d'un homme qui fut guéri par ce remede après avoir éprouvé l'inſuffiſance des frictions, *ibid.*
Compoſition des pilules dans leſquelles il entre du ſublimé corroſif, 498
Critique de M. Aſtruc contre ces pilules, 500
Lettre de M Guyon, Apothicaire, où il rapporte l'hiſtoire de pluſieurs malades qui ont été guéris par ces pilules, 501 & ſuiv.

*L'uſage qu'on peut faire des pilules de M. Keiſer*, 506

Exemple du ſuccès de ces pilules, tiré d'un certificat de M. de la Motte, Médecin, *ibid.*
Réflexions ſur ce certificat, 509
Fauſſe conſéquence que M. Keiſer tiroit de pareils certificats, 510

*L'uſage des bois ſudorifiques & d'autres remedes tirés des végétaux, dans la vérole*, 511

Ulrich de Hutten fut guéri par la décoction des bois de gayac, d'une vérole qui avoit réſiſté à onze traitemens par les frictions, *ibid.*
Maniere de préparer cette décoction, *ibid.*
Cette méthode fut ſalutaire à un grand nombre de malades, ſuivant le rapport d'un Médecin de l'Empereur Charles-Quint, 513
On a encore reconnu une vertu propre à combattre le virus dans pluſieurs plantes, telles que les racines de nos roſeaux, de gentiane, de cabaret, de tormentille, &c. *ibid.*
Tiſane de Felz, Médecin Allemand, *ibid.*
M. de la Sône la conſeille pour un malade attaqué de la poitrine, 514
Compoſition de cette tiſane, 515
Formule d'une teinture de coloquinte, 516
Maniere de ſe ſervir de cette teinture, 517
Ce remede a guéri une maladie dont les accidens étoient auſſi ſinguliers qu'opiniâtres, *ibid.* & ſuiv.
Les ſignes de la guériſon de la vérole ſont ſouvent équivoques, 521
Conſultation de M. Petit à ce ſujet, 522 & ſuiv.
Le traitement qui convient aux ſymptomes vénériens qui ſubſiſtent après l'adminiſtration du mercure, 530
Maniere de traiter la gonorrhée qui reſte après le traitement de la vérole, 531
Conſultation de M. Petit à ce ſujet, *ibid.* & ſuiv.
Maniere de traiter les chancres & les bubons qui réſiſtent au traitement, 535

Maniere de traiter les poireaux, les crêtes & les condylomes, 540
Maniere de traiter les douleurs véroliques qui ont réſiſté aux frictions, 541
Maniere de traiter les dartres véroliques, 542
Maniere de traiter les ulceres qui ſubſiſtent après le traitement de la vérole, 545
Détail des cauſes qui empêchent la guériſon des ulceres, *ibid.*
La dureté de l'épididyme, après la chûte d'une chaude-piſſe dans les bourſes ſubſiſte toujours pendant très-long-temps après le traitement, 549
Maniere de traiter la ſtrangurie vénérienne, 550
Maniere de traiter les exoſtoſes véroliques, *ibid.*
Maniere de traiter les douleurs profondes dans les os, 552
Obſervation de M. Petit à ce ſujet, 553

*Fin de la Table analytique des Matieres.*

De l'Imprimerie de DIDOT, l'aîné.



